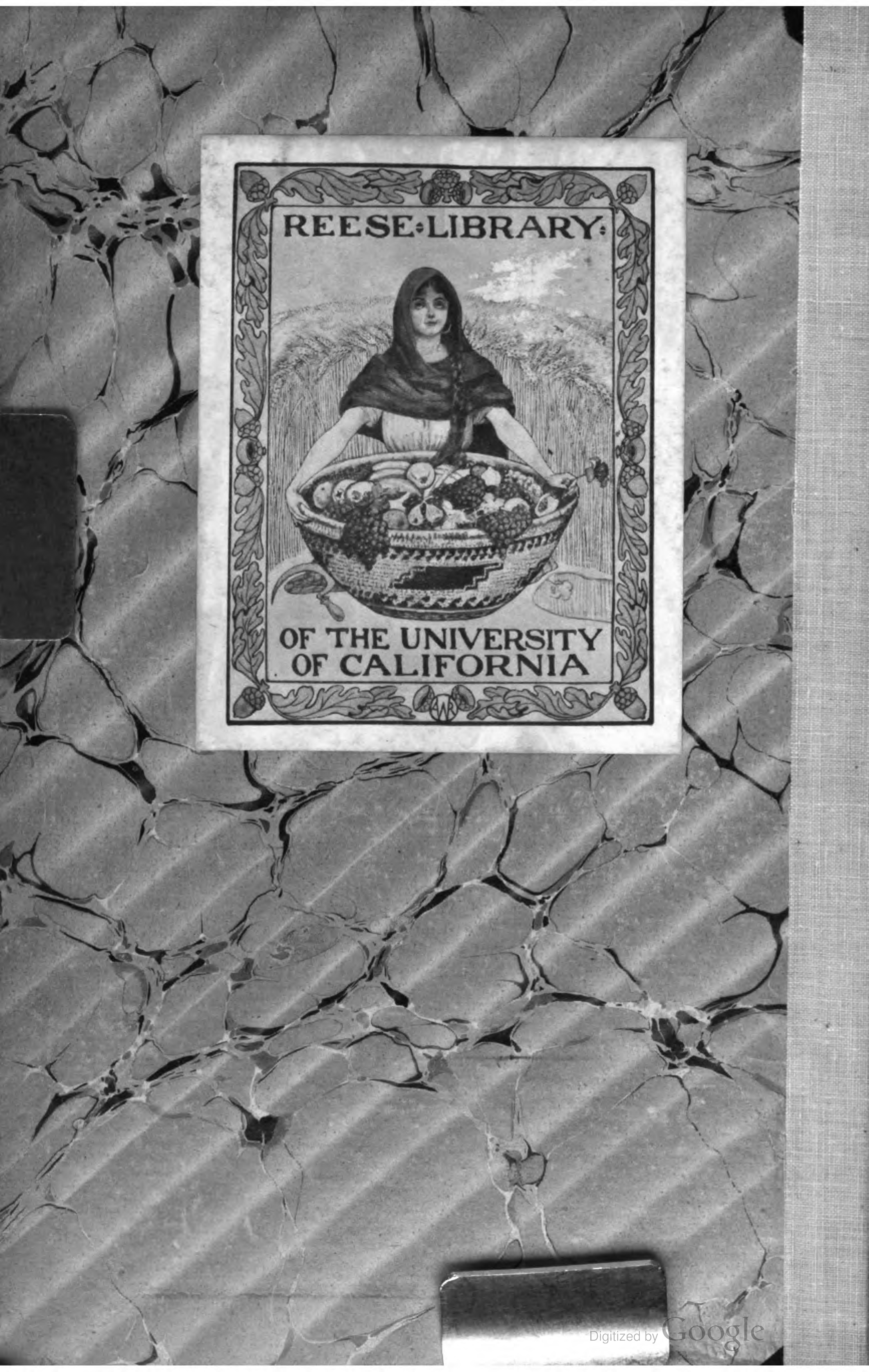



REESE LIBRARY
OF THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA



L'EUROPE

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

ALBERT SOREL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HUITIÈME PARTIE

LA COALITION, LES TRAITÉS DE 1815

1812-1815

SEPTIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

L'EUROPE

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande. 2 vol. in-8°. (*Épuisé.*)

La Question d'Orient au dix-huitième siècle : *le Partage de la Pologne et le Traité de Kaïnardji.* 3e édition, revue par l'auteur. 1 vol. in-18.

Essais d'histoire et de critique, 1883. 3e édition. 1 vol. in-18.

Lectures historiques, 1894. 2e édition. 1 vol. in-18.

Nouveaux Essais d'histoire et de critique, 1898. 1 vol. in-18.

Études de littérature et d'histoire, 1901. 1 vol. in-18.

Bonaparte et Hoche en 1797, étude. 2e édition. 1 vol. in-8°.

Précis du droit des gens. 1 vol. in-8°, en collaboration avec M. FUNCK-BRENTANO. 3e édition.

(Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

L'Europe et la Révolution française.

— PREMIÈRE PARTIE : **les Mœurs politiques et les traditions.** 10e édition. 1 vol. in-8°.

— DEUXIÈME PARTIE : **la Chute de la royauté (1789-1792).** 10e édition. 1 vol. in-8°.

— TROISIÈME PARTIE : **la Guerre aux rois (1792-1793).** 9e édition. 1 vol. in-8°.

— QUATRIÈME PARTIE : **les Limites naturelles (1794-1795).** 9e édition. 1 vol. in-8°.

— CINQUIÈME PARTIE : **Bonaparte et le Directoire (1795-1799).** 8e édition. 1 vol. in-8°.

— SIXIÈME PARTIE : **la Trêve, Lunéville et Amiens (1800-1805).** 7e édit. 1 vol. in-8°.

— SEPTIÈME PARTIE : **le Blocus continental, le grand Empire (1806-1812).** 7e édition.

— HUITIÈME ET DERNIÈRE PARTIE : **la Coalition, les Traités de 1815 (1812-1815).** 7e édition. 1 vol. in-8°.

(Les deux premiers volumes de cet ouvrage ont été couronnés deux fois par l'Académie française, grand prix Gobert.)

LE PRIX OSIRIS

A ÉTÉ ATTRIBUÉ EN 1906, PAR L'INSTITUT, A L'ŒUVRE DE M. ALBERT SOREL

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 11065.

L'EUROPE

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

ALBERT SOREL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HUITIÈME PARTIE

LA COALITION, LES TRAITÉS DE 1815

1812-1815

SEPTIÈME ÉDITION





PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

LA COALITION
LES TRAITÉS DE 1815

LIVRE PREMIER
LA COALITION

CHAPITRE PREMIER
DÉFECTION DE LA PRUSSE ET DE L'AUTRICHE
1812-1813

I

Le ressort de la grande armée était faussé [1]. L'hiver ne s'annonçait pas encore que, débandée, elle s'éparpillait déjà. L'avarice, du haut en bas, détruisait la discipline. On ne pensait qu'à garder son butin et ses provisions. Brusquement, le 4 novembre, la neige tomba, puis, le 6, le froid prit, subit et intense. Napoléon se trouvait ce jour-là non loin de Smolensk, à Dorogobuje. Il y reçut le premier avis de la conspira-

[1] Pour l'ensemble de ce volume : *Archives des Affaires étrangères; Correspondance de Napoléon;* supplément par Lecestre; *Publications de la Société d'histoire de Russie ;* Hansard, *Parliamentary History.* Correspondances publiées par Ducasse, Bailleu, les Archives Woronzof, Stern. *Mémoires et correspondances de Talleyrand, Metternich, Pasquier, Castlereagh, Nesselrode.*

Ouvrages de : Fain, Bignon, Thiers, Ernouf, Lefebvre, de Martens : *Traités de la Russie*, Ranke, Duncker, Oncken, Pertz, Cavaignac, Fournier, Arneth, Bernhardi.

tion de Mallet. L'émotion qu'il en ressentit fut profonde. Paris ne connaissait point encore le grand échec; rien ne faisait soupçonner en France que la retraite tournait au désastre; et cependant, au seul bruit de la mort de l'empereur, tout l'échafaudage si savamment lié de l'empire avait menacé de s'écrouler. Dès lors, la résolution de hâter son retour s'arrête dans son esprit; dès lors aussi la préoccupation de montrer qu'il est vivant, alerte, et l'importance donnée dans les bulletins à sa santé. Cependant, il différa, pour retenir ce qui subsistait d'armée; il s'exposait même, sans nécessité militaire, et rien que pour relever le moral. Mais tout sombrait. L'inhumanité montait avec la misère et le désespoir; l'égoïsme devenait féroce. Plus de prestige, plus de grades, c'est la lutte pour la vie dans toute son horreur. Ney commande l'arrière-garde, en combattant, le fusil à la main, comme en l'hiver de 1793. Les soldats lui obéissent non parce qu'il est maréchal et duc — qu'est un maréchal sans chevaux, sans escorte, sans conseils de guerre, les bottes boueuses, la tête affublée d'un foulard sous le chapeau déformé? — On lui obéit parce qu'il se révèle chef, du droit de sa valeur. Il fut la conscience et l'honneur dominant cette foule inconsciente et stupéfaite qui rampait sur la neige.

Aux bords de la Bérésina, vers le 22 novembre, il y eut dégel et débâcle, l'abîme de la boue, l'empoisonnement du marécage, pire encore que le froid. Les ponts restèrent longtemps libres. Les troupeaux d'hommes, harassés, se couchaient, refusant d'aller plus loin; puis, à l'approche des Russes, ils voulurent passer tous à la fois, se bousculèrent, se jetèrent dans l'eau qui charriait, rompirent les ponts.

Napoléon, jusque-là, dans ses lettres, avait dissimulé : quelques mots seulement, brefs et imprécis. Devant cette déroute hideuse, il avoua. « L'armée est nombreuse, mais débandée d'une manière affreuse. Il faut quinze jours pour la remettre aux drapeaux; et quinze jours, où pourrait-on les avoir?... Peut-être cette armée ne pourra-t-elle se rallier

que derrière le Niémen... Il est possible que je croie ma présence à Paris nécessaire... Je désire bien qu'il n'y ait à Vilna aucun agent étranger. L'armée n'est pas belle à montrer... Il y a quinze jours que je n'ai reçu aucune estafette et que je suis dans l'absence de tout [1]... » Dix-huit courriers manquaient. Il les trouva, pour la plupart, le 2 décembre. Ils lui apportaient les détails de l'affaire Mallet et les nouvelles d'Espagne, toujours au pire. Il écrivit en hâte et partout, envoya Montesquiou à Paris, sans débrider. Au passage cet officier fera mettre dans toutes les gazettes de la Prusse et de la Confédération la « victoire de la Bérésina : 8 drapeaux, 6,000 prisonniers, 12 pièces de canon, » puis, il donnera à Paris, à l'impératrice, « des détails sur la bonne santé de l'empereur et sur l'état de l'armée [2] ». Le *XXIX*e *Bulletin*, du 3 décembre, se termine par ces mots : « La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. » A Maret : « Nous sommes affamés! »

Les lettres de Paris ne lui laissaient plus de doute : il lui fallait revenir, précéder la révélation sinistre y préparer par gradation les esprits, supprimer toutes réflexions par sa présence, secouer tout l'empire par son énergie. Le 5 décembre, il quitta l'armée dans le plus grand secret et partit en traîneau pour Vilna. Ainsi, treize ans auparavant, il abandonnait son armée d'Égypte; mais alors il courait en France pour y réparer les désastres encourus par autrui; il y arrivait comme l'espérance. Cette fois, le désastre le frappait en son œuvre propre; il laissait derrière lui le désespoir, il semait l'inquiétude sous ses pas, il apportait la stupeur et le découragement.

Cependant, à Vilna, Maret, s'évertuait à faire bonne figure, officielle au milieu des diplomates en quête de nouvelles, des agents propagateurs de mauvais propos, des espions de toute sorte, et les plus dangereux, parce qu'ils étaient inévi-

[1] A Maret, 29 novembre 1812.

[2] Molodetchna, 2 décembre 1812. Montesquiou partit le 3, à la pointe du jour.

tables, les officiers en observation des états-majors alliés d'Autriche et de Prusse. Les courriers de Varsovie dénonçaient l'attitude louche des Autrichiens : Schwarzenberg, qui commandait le corps auxiliaire, ménageait les Russes, ménageait encore davantage ses propres troupes. C'était le jeu de 1809 qui recommençait, renversé. De la frontière prussienne, on mandait que Prussiens et Russes, au lieu de se battre, se rapprochaient, échangeaient des émissaires.

Maret apprit, le 28 octobre, l'évacuation de Moscou. Faute de bulletins de victoires, il donnait des fêtes. On dansa prodigieusement durant tout l'empire : dans la Prusse envahie, dans l'Autriche vaincue, dans l'Espagne en feu, à Varsovie, à Vilna même. On dansait chez le commissaire impérial Bignon le 28 novembre ; Maret, tout alarmé qu'il était, fit acte de présence. Brusquement, sur un mot qu'on lui dit, il disparut. Un Polonais, le comte Abranowics, chez qui logeait Bignon, revenait, racontant la vérité sur le passage de la Bérésina. La fête s'arrêta, les danses cessèrent; colloques à voix basse, cris et pleurs de femmes; chacun s'évada, tremblant pour les siens, pour sa patrie.

Le 10 décembre, Napoléon arrivait à Varsovie, où la nouvelle du malheur l'avait devancé. Il trouva le gouvernement dans le désarroi, les Polonais dans le désespoir. Le 11, de Kutno, il écrivit à Maret, qu'il laissait pour couvrir la retraite politique, de notifier son départ aux diplomates et de les inviter à regagner Paris. Une ligne indique qu'il pensait à négocier avec Vienne : « Il faut que l'Autriche ait un ministre capable à Paris. » Le 14, il demande, de Dresde, à l'empereur son beau-père de porter le corps auxiliaire autrichien à 60,000 hommes, et au roi de Prusse d'élever le sien à 30,000 hommes. Il lui dépêche M. de Narbonne, mission de contenance et aussi d'insinuation : un mariage entre le prince royal et une princesse Bonaparte.

Ce qui subsistait de l'armée s'écoulait, calamiteux. On vit arriver, comme un flot mourant, à Vilna, « une espèce de cohue semblable à une légion de réprouvés ». Un officier

nommé Roche, demeuré dans la ville, en fut saisi d'une telle horreur qu'il trépassa. Beaucoup étaient devenus fous. La masse ne se soutenait que par exaltation, entêtement obstiné de vivre. Ils trouvèrent de la paille, du linge, du feu, des vivres; ils purent enfin se repaître; beaucoup en moururent. Puis la dérive continua vers l'Allemagne, fleuve incertain, errant selon toutes les pentes, et ne dessinant son cours que par la frange d'écume sanglante, l'alluvion horrible des cadavres. La Prusse pouvait relever la tête : la grande armée n'était plus qu'un simulacre, et l'immense épouvantail du mois de juin qu'un objet de dérision pour les Prussiens.

II

La fierté des Russes monte en proportion. Ils se glorifient. Ils se sont révélés à eux-mêmes, ils se sont fait connaître à l'univers : « Quelle grande nation nous sommes, au-dessus de toutes les autres! » Souvaroff, en 1799, n'a travaillé que pour « des puissances étrangères », et il n'a pu parvenir à « les délivrer du joug des Français ». Koutousof a sauvé la patrie. Qu'on ne parle pas des Espagnols : à part quelques bandes, ils ne sont ni braves ni actifs; les gentilshommes servent l'usurpateur, les soldats fuient, les généraux se laissent battre! Qu'on ne parle plus, surtout, du Corse « infâme » : « Ce gueux nous a pris pour des Allemands! » Il ne reste de sa réputation volée qu'un fuyard, « un fat rempli de vanité et de présomption, gâté par la fortune et la lâcheté de ses ennemis et qui perd la tête, le plus lâche des hommes dès qu'il trouve qu'on lui résiste et qu'on le bat [1]. » Tchigagof avait fait « le beau rêve de le prendre » au filet, couronnant la campagne par une prodigieuse chasse à l'ours [2]!...

[1] Lettres de Woronzof, décembre 1812, avril 1813. — Comparez TOLSTOÏ. *La guerre et la paix.*
[2] Lettre de Tchigagof à l'empereur, *Société d'histoire de Russie*, t. VI.

Alexandre avance vers l'Occident en triomphateur du monstre, restaurateur des rois, libérateur des peuples. Il marche dans son rêve de 1804 : Napoléon est atterré, la France en déroute, la révolution refoulée. La suprématie passe au petit-fils de Catherine la Grande, à l'héritier de Pierre le Grand. La paix du continent est désormais une affaire russe. Mais l'enchantement où se trouve Alexandre ne lui fait point perdre de vue les réalités ; ce héros regarde à ses pieds. Il y voit la Pologne. Czartoryski reparaît avec les circonstances de sa politique ; l'histoire remonte aux conditions de l'automne de 1805, quand les armées russes pressaient la frontière prussienne et qu'on se demandait en Russie si l'on prendrait Varsovie à titre de nantissement, se payant de l'alliance, avant même de l'avoir conclue [1]. Czartoryski écrit au tsar, le 9 octobre, le 6, le 27 décembre : « Si Votre Majesté Impériale, au moment où la nation polonaise s'attend à la vengeance d'un conquérant, lui tend la main et lui offre de plein gré ce qui, pour elle, faisait l'objet du combat, l'effet en sera magique [2]. » Qu'Alexandre exécute ce que Napoléon a fait espérer sans l'accomplir, qu'il ressuscite la Pologne, qu'il la rende aux Polonais et qu'il s'en fasse roi ! Quelle entrée en campagne et quel don de joyeux avènement du nouveau César aux nations de l'Europe !

Le héros de la croisade se glorifie ; la politique le conseille et le modère. Sans doute il y a des Polonais fascinés par Napoléon jusqu'à l'anéantissement d'eux-mêmes, mais on doit compter avec le caractère de cette noblesse, toujours au galop, empanachée, caracolante, courant aux extrêmes : « un patriotisme, un désintéressement sans bornes, une ambition, une vanité sans frein [3]. » Il faut davantage encore compter avec la Russie. Les Polonais ont pris part à la guerre ; leurs cavaliers sont entrés dans Moscou ; le sac de Smolensk, la dévastation du pays ont réveillé les anciennes

[1] Voir t. VI, p. 443, 462, 465.
[2] Lettre du 27 décembre 1812. *Mémoires de Czartoryski.*
[3] Mots de la comtesse Potocka, *Mémoires.*

haines. Les vieux Russes sont tout à la vengeance, et après la vengeance, le mépris. L'annexion pure et simple et l'assujettissement, voilà, selon eux, tout ce que mérite la Pologne et tout ce qu'exige l'intérêt de la Russie[1]. Le reste serait un péril, « une combinaison désastreuse ». « J'espère en la bonté divine que toutes ces annonces sont fausses », écrit Woronzof à Rostopchine. « Je sais depuis longtemps que les Polonais désirent que cela soit, leur vanité ne peut pas supporter de ne plus être une nation. Mais... si on ne veut former le royaume de Pologne que du seul duché de Varsovie, cela est ridicule et cela ne contentera pas les Polonais, car ils veulent recréer leur royaume dans son ancienne intégrité et englober tout ce que possèdent et ont possédé l'Autriche et la Prusse... » « La mesure, écrivait Nesselrode à l'empereur, serait éminemment anti-nationale » en Russie; et pour gagner les Polonais, il faudrait sacrifier « au seul plaisir de satisfaire les fantaisies de cette nation légère et inquiète » les territoires attribués à la Russie par les trois partages de 1772 à 1795. Cela « ne peut entrer dans la tête d'un homme raisonnable et sincèrement dévoué aux intérêts de la Russie. » Comment croire « que, dans le cœur d'un Polonais, il puisse jamais entrer le désir d'une Pologne russe? » Ils la voudront polonaise; leur donner une constitution nationale, c'est les inviter à l'indépendance. Comment le tsar concilierait-il ce double et contradictoire caractère, d'autocrate en deçà de la frontière de Pologne, de roi constitutionnel au delà? La constitution de la Pologne sera, par l'exemple, une provocation continue à la révolution. Enfin, pour reconstruire la Pologne entière, il faudra compenser à l'Autriche et à la Prusse et ce qu'on ne leur rendra point et ce qu'on leur devrait demander. Ce serait soulever, au moment de renouer la coalition, cette question de Pologne qui l'a rompue en ses commencements. Elle la romprait encore, et

[1] Alexandre à Czartoryski, 25 janvier 1813. — MARTENS, t. III. — *Mémoires de Nesselrode*, janvier 1813. — Lettre de Woronrof, 27 janvier 1813. — Aperçu des transactions du cabinet de Russie. *Société d'histoire de Russie*, t. XXXI.

le premier effet en serait peut-être de jeter l'Autriche et la Prusse dans les bras de la France au lieu de les en détacher, ce qui demeure la première condition du succès[1].

C'étaient des raisons d'État. Alexandre en connaissait la valeur. Il ne renonça pas à son rêve favori; mais il comprit que brusquer les choses serait les compromettre, et, placé, dans la position où se trouvait Napoléon en 1807, il usa des mêmes expédients. Il laissa les émissaires de Czartoryski soulever les Polonais et ajourna les affaires de Pologne. Ce pays demeurait l'enjeu de la partie, que ce fût la Convention révolutionnaire qui fît le jeu, l'empereur Napoléon ou le tsar de Russie, restaurateur du droit!

La Pologne ainsi maintenue hors le droit, la question se posa de l'appel aux autres peuples, de l'emploi que l'on ferait d'eux et de la façon dont on règlerait leur délivrance. En Autriche, tout le monde l'entendait de la façon des vieux Russes à l'égard de la Pologne : exploiter les révolutions nationales, puisque la grande erreur des temps voulait que ce fût le seul moyen de recruter les armées et d'entraîner les soldats; mais, le terrain balayé, user aussitôt de ces mêmes forces pour contraindre les peuples au repos, après les avoir remis en paix. Les Russes allaient entrer en Allemagne. Stein accompagnait Alexandre; il lui adressait notes sur notes. Le poète et publiciste Arndt, réfugié en Russie, l'aidait de toute son ardeur et de toute son éloquence. Stein attendait d'Alexandre ce que Jean de Müller et nombre d'Allemands avaient espéré de Napoléon : la régénération de l'Allemagne. Comme eux, il pensait que l'impulsion ne pouvait venir que du dehors. Il y fallait « unité et célérité ». Ces qualités ne se trouvaient point dans les cours d'Allemagne, parmi « les cabinets, ministres, généraux, maîtresses et valets de chambre[2] » qui en formaient tout le gouvernement. Le grand objet, selon Stein, c'est de rendre l'Allemagne aux Allemands, de mettre un frein « à l'esprit séditieux, à la félonie des princes alle-

[1] Voir t. II, p. 494; t. III, p. 43, 490; t. IV, p. 42, 84, 444.
[2] Mémoires de septembre et novembre 1812.

mands », de balayer de l'Allemagne ces maîtres « qui l'ont indignement trahie », ces « lâches qui ont vendu le sang de leurs peuples pour prolonger leur honteuse existence » ; d'abolir à jamais « la constitution monstrueuse » des traités de Westphalie, et de « former un empire qui contiendrait tous les éléments moraux et physiques de force, de liberté et de lumière, et qui pourrait résister à l'ambition inquiète de la France ». Qu'en penseraient l'empereur François et Metternich, le roi Frédéric-Guillaume et Hardenberg? que penseraient le Bavarois et le Badois, et tous ces confédérés du Rhin qu'il s'agirait de détacher de la France et d'embaucher dans la coalition? Les menacer d'un retour à la suzeraineté de l'Empire n'était pas le moyen de les détourner de Napoléon ; on risquait de faire du Corse le conservateur de l'indépendance des rois. Alexandre ajourna encore ce grand problème, mais en donnant à Stein plus de liberté qu'il n'en donnait à Czartoryski ; il n'avait pas à craindre ici de mécontenter ses ministres, ses généraux, ses moines et ses boyards; il permit au *Comité allemand* de Stein d'agiter à extinction l'Allemagne et de promettre, en son nom, grandeur et liberté à cette nation délivrée, pourvu qu'elle contribuât à sa propre délivrance.

Dans cette Europe arrachée à la suprématie française, jusqu'où pousserait-on le refoulement de la France? On en médita dans la chancellerie russe, en même temps que de la reconstitution de l'Allemagne [1]. Sur ce grand problème, résolu d'avance en sa pensée, Alexandre, consulta Roumiantsof et Nesselrode, le chancelier en titre et le jeune secrétaire d'État qui s'insinuait de plus en plus dans la confiance du tsar. Roumiantsof opina que la Russie avait reçu d'en haut la « mission céleste » de délivrer et de pacifier l'Europe, de « labourer avec péril tout le champ de la commune européenne » ; mais les autres puissances chercheraient à lui enlever toute part à la récolte : il importait donc que la Russie opérât seule et se payât à sa convenance. Nesselrode

[1] Voir t. VI, p. 388, 415, t. VII, p. 159.

émit un avis sensiblement différent, et son avis prévalut. La Russie, selon Nesselrode, ne pouvait *seule* accomplir sa tâche, ou si elle s'y trouvait contrainte, elle n'aurait de ressource que de traiter avec Napoléon, au besoin sur le principe du *statu quo*, se contentant d'avoir jeté le colosse à terre et rompu le joug du blocus. Mais la Russie n'a pas remporté cette immense victoire pour s'arrêter là [1]. « Les cordes sont tendues autant que possible. C'est donc un état de paix stable et solide que réclament les intérêts bien entendus de la Russie, après que ses succès contre les armées françaises ont garanti sa conservation et son indépendance. » « La manière la plus complète dont ce but pourrait être atteint serait, sans doute, que la France fût refoulée dans ses *limites naturelles*; que tout ce qui n'est pas situé *entre le Rhin et l'Escaut*, les Pyrénées et les Alpes cessât d'être soit partie intégrante de l'empire français, soit même sous sa dépendance. »

Arrêtons-nous sur ce texte, il est important pour la suite. Il ne faut point isoler du contexte les mots *limites naturelles*, il ne faut pas surtout oublier que c'est un ministre russe qui parle à l'empereur de Russie, et que ces mots n'ont point, pour eux, la valeur qu'ils avaient prise en France depuis 1792. Aux yeux de Nesselrode et de son maître, le Rhin est une limite naturelle, de Bâle à la Lauter, comme de la Lauter à Cologne...; la Meuse et la Moselle sont des limites tout aussi naturelles, et de même l'Escaut. Or, dans ce plan de 1812, il s'agit du Rhin, ancienne limite, encore que naturelle, de Bâle à la Lauter, et de l'Escaut [2]. C'est de la sorte que les Russes l'entendaient en 1804, dans les instructions données à Novossiltssof, et c'est en ce sens qu'il le faut entendre dans le mémoire de Nesselrode [3].

[1] *Société d'histoire de Russie*, t. XXXI. *Mémoires de Nesselrode*, décembre 1812. — MARTENS t. III, p. 94 et suiv., t. VII, p. 63 et suiv.

[2] C'est ainsi que l'entend M. de Martens dans son commentaire : « Refouler la France dans ses anciennes limites entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'Escaut », t. III, p. 95; « faire rentrer la France dans ses anciennes frontières historiques. » t. VII, p. 63. — Cf. ci-après, p. 250, 256, *Congrès de Châtillon*.

[3] Comparer les articles du traité du 11 avril 1805, t. VI, p. 390, 416.

« C'est là, assurément, conclut Nesselrode, le maximum de tous les vœux que nous puissions former. » Mais, ajoute-t-il, « ils ne sauraient être réalisés sans le concours de l'Autriche et de la Prusse. Le développement extérieur de notre plan est donc subordonné aux dispositions que feront paraître ces deux puissances; il ne pourra se dérouler qu'au fur et à mesure que celles-ci se prononceront[1]; par conséquent, les résultats auxquels nous devons tendre seront aussi plus ou moins limités. Ils consistent... à arracher à la domination de la France le plus de pays possible. » Toutefois, pour ne point révolter les Français et pour ne les point amener à faire cause commune avec Napoléon, on dissimulera cette pensée de derrière la tête jusqu'au moment où elle deviendra réalisable.

Il s'agit d'abord de pousser la guerre. Bernadotte sera le boute-feu de la défection des princes allemands, le boute-en-train de la défection des dignitaires et bénéficiaires de l'empire en France, et, du même coup, l'entraîneur des constitutionnels républicains ou monarchistes[2].

C'était le temps de ses hautes coquetteries avec Mme de Staël; le temps aussi, où, par la porte dérobée, il recevait Alexis de Noailles, émissaire officieux de Louis XVIII.

Bernadotte avait cet avantage qu'il entrait dans toutes les combinaisons; il était à la fois le prétendant de Benjamin Constant, l'épée qu'il fallait aux jacobins, le roi qu'il fallait aux constitutionnels, le protecteur de la république des uns, le restaurateur de la monarchie des autres : Cromwell, Monk, Lafayette. Les Bourbons le recherchaient comme ils avaient recherché Pichegru. Bernadotte ne songeait à travailler que pour lui-même. Il se jugeait également apte à tenir lieu de la république, de l'empire et de la royauté, de Napoléon, de Louis XVIII, de Louis-Philippe, voire de son beau-frère, Joseph Bonaparte. Il se piquait de les duper tous, de les empêcher les uns par les autres et, nécessaire à tous, de se

[1] Cf. les instructions de 1804 et le traité de 1805, t. VI, p. 418.
[2] Voir t. VII, p. 592.

faire leur arbitre et l'expédient suprême auxquels tous devraient se rallier.

Sa main, très experte, se retrouve dans une autre intrigue qui découvre la subtile profondeur des combinaisons russes et la connaissance singulière qu'avaient Alexandre et ses agents des illusions des Français. Le dessein n'était pas nouveau. On y avait pensé en 1805; Strogonof le conseillait en 1807; il en avait été question à Abo entre Bernadotte et le tsar : il s'agissait de gagner Moreau à la coalition. Ce n'était point pour opposer à Napoléon un capitaine, son rival au temps où ils combattaient sous le même drapeau, et qui passait pour son maître dans l'esprit des frondeurs de Paris, depuis que Bonaparte l'avait banni. Les Russes ne croyaient pas avoir besoin de lui; ils s'estimaient de taille à démasquer le faux grand homme; Moreau ne leur semblait utile que pour rassembler en France et rassurer les anciens républicains, les libéraux, désaffectionnés de Napoléon mais toujours attachés à la gloire de la France et intraitables sur l'article des *limites*. Comment croire que les coalisés songeaient à démembrer, à ravaler la république, lorsqu'on verrait à la tête de leurs armées le héros de Hohenlinden, la victime du procès de Pichegru, l'exilé de 1804[1]?

Avec l'Autriche, la nécessité pressait. Sans doute l'arrangement très secret conclu à Vienne en juillet[2] avait servi, comme on dit aujourd'hui, de contre-assurance à la Russie et paralysé les effets du traité du 14 mars avec Napoléon. L'Autriche s'était montrée, envers la Russie, loyale en cette déloyauté; mais il importait d'étendre à la campagne nouvelle les mêmes accommodements, d'empêcher l'Autriche de fournir des secours à la France, enfin de l'attirer à la coalition. Il restait à Vienne, même après la rupture officielle, un agent russe, M. d'Ott, qui, sous main, entretenait les fils[3]. Le

[1] PINGAUD, *Bernadotte*, ch. VI. — *Les dernières années de Moreau* (*Revue de Paris*, 15 décembre 1899). — HYDE DE NEUVILLE, *Mémoires*, t. I, ch. XII.
[2] Cf. t. VII, p. 558, 569.
[3] MARTENS t. III, p. 87 et suiv. — ONCKEN, *O. und P.*, t. I p. 23 et suiv.

5 novembre on y vit arriver un M. de Boutiaguine : il fut reçu en grand mystère par Metternich et développa les propositions que le tsar avait fait exposer par Lieven dans sa lettre du 2 octobre [1]. Rasoumowski, demeuré à Vienne, à titre de particulier, renouvela, quinze jours après, les mêmes instances près de Metternich : « L'Autriche n'est-elle pas disposée à saisir le moment favorable pour rompre avec la France et se lier à la Russie? » Metternich se déroba. Alexandre jugea, justement, qu'il faudrait d'abord lui forcer la main, et la combler ensuite. Connaissant sur cet article les vues du général en chef, Schwarzenberg, il ne perdit pas un temps précieux à négocier prématurément une alliance, et il alla droit au premier chapitre : établir en droit la neutralité qui existait en fait depuis le commencement de la guerre entre les Russes et le corps auxiliaire qui se retirait, méthodiquement, devant eux. Il dépêcha, dans les derniers jours de décembre, Anstett au quartier général de Schwarzenberg, avec la mission d'offrir et le pouvoir de conclure un armistice. Puis il se retourna vers la Prusse, estimant qu'il en pouvait user plus délibérément avec cette cour et que, la Prusse gagnée, elle entraînerait l'Autriche.

Les relations personnelles n'avaient jamais été rompues entre les deux souverains; encore qu'officiellement en guerre, ils s'en tenaient à cette parole de Frédéric-Guillaume, en mars 1812 : « Nous nous rappellerons toujours que nous sommes unis, que nous devons toujours redevenir alliés [2]. »

La Prusse était la puissance qui avait le plus souffert de Napoléon, et celle dont le territoire se rencontrait le premier devant l'armée russe. C'était en ce passage qu'il fallait sonner les premiers coups de cloche et donner le premier coup de barre : l'appel aux rois et l'appel aux peuples. D'autre part, si le dessein sur la Pologne se devait réaliser, la Prusse serait la première des puissances intéressées qu'il con-

[1] Cf. t. VII, p. 592.
[2] Cf. t. VII, p. 555.

viendrait de désintéresser; il s'agissait d'obtenir d'elle qu'elle renonçât, en faveur de la Russie, à recouvrer ses provinces polonaises, Posen et Varsovie, et qu'elle cherchât ailleurs ses convenances. Lieven l'avait écrit à Hardenberg dès le 2 octobre [1]. Le colonel Boyen avait rapporté ces paroles du tsar : « Si le roi y accède — à l'alliance, — je lui garantis non seulement toutes ses possessions actuelles, mais je m'engage à ne poser les armes que lorsque le roi sera rentré dans *la possession de toutes les provinces qu'il a perdues en Allemagne ou aura été indemnisé d'une autre manière, nommément par la Saxe*, qui me paraît convenable pour cela. » Les provinces, Alexandre les occupait déjà en grande partie, et il y avançait tous les jours; restait à engager le gouvernement prussien et à le compromettre avec Napoléon de telle sorte qu'il se trouvât à la discrétion de la Russie et n'eût de salut que dans l'alliance russe.

Les Russes s'étaient ménagé un accès près du général York, qui servait dans le corps auxiliaire [2]. A la suite d'une maladie du général en chef, Grawert, York avait pris le commandement de ce corps. Le 1er novembre, le général russe Essen lui écrivit de Riga, lui annonçant la retraite de Napoléon : « Il dépend de vous de rompre les chaînes de la Prusse : enfermez Macdonald à Mittau, marchez sur la frontière prussienne; votre exemple exaltera vos concitoyens, vous pouvez être le libérateur de votre patrie et de l'Allemagne entière! » York envoya cette missive au roi. Sur ces entrefaites, un Italien fort délié, le marquis Paulucci, remplaça Essen au gouvernement de Riga. Il écrivit, le 14 novembre, à York, le pressant de suivre l'exemple de l'Espagnol La Romana [3]

« York, rapporte un contemporain, est un homme d'un grand caractère et d'une intrépidité héroïque au feu; mais il est d'un caractère dur, intraitable; il est violent, haineux

[1] Cf. t. VII, p. 592.
[2] Cf. t. VII; p. 592-593.
[3] Cf. t. VII, p. 118. — La Romana quitta le Danemark en août 1808, d'accord avec les Anglais, et ramena son corps auxiliaire en Espagne.

et grossier, et il est difficile de l'avoir comme camarade et comme subordonné [1]. » Plus difficile encore de le prendre pour dupe. Homme à jouer sa tête pour rompre le joug de Napoléon, il n'entendait pas se livrer les mains liées à Alexandre. Il répondit finement, le 20 novembre : « Le cas de La Romana n'est pas le mien. La Romana savait ce qu'il pouvait attendre, pour sa patrie, des alliés auxquels il se donnait. » York dépêcha un de ses aides de camp au roi, demandant des instructions, et un autre à Vilna pour s'y assurer de l'état des choses. Cet officier était de retour le 8 décembre. Il peignit les *revenants*, des fantômes et des larves d'armée. York se rassura. Alexandre lui fit alors savoir par Paulucci qu'il l'engageait à ne pas poser les armes tant qu'il n'aurait pas réussi à obtenir pour la Prusse un agrandissement territorial assez considérable pour lui faire reprendre parmi les puissances de l'Europe la place qu'elle occupait avant la guerre de 1806. Ce jour-là même, 18 décembre, Macdonald commençait sa retraite de Mittau sur Tilsit.

Macdonald, sans deviner tout le péril, conçut des soupçons et en avertit Berthier. « Le général York, écrivait-il le 2 décembre, ne remplit absolument que le plus strict devoir et ne se conduit que pour sauver les apparences et l'honneur des armes prussiennes. » Quelques jours après, il réclama formellement le rappel d'York et de plusieurs de ses officiers [2].

III

A Berlin, Hardenberg et son maître y mettaient plus de formes, et le ministre de Napoléon, Saint-Marsan, y apportait infiniment moins de clairvoyance. Hardenberg correspon-

[1] *Mémoires de Langeron.* : campagne de 1813.
[2] 10 décembre 1812.

dait avec Metternich. Il n'osait pas encore s'abandonner à l'espérance en un retour de fortune. Il ne pouvait croire à l'étendue de la défaite de Napoléon, il redoutait ses terribles ripostes. Le 30 novembre arriva le capitaine de Schack, aide de camp d'York : ni le roi ni son ministre ne consentirent à donner un ordre qui les pût compromettre.

Le chancelier redoubla ses protestations à Saint-Marsan, qui redoubla de crédulité : « Je le trouve toujours — le chancelier — aussi confiant et aussi sincère que par le passé, et il est d'un caractère tel qu'il dissimulerait difficilement des projets de changement de système politique... Quelques marques publiques de bienveillance et d'intérêt pour ce pays de la part de Sa Majesté l'empereur, quelque démonstration qui procurerait de la confiance, de la satisfaction pour la conduite tenue pendant la campagne, feraient, je crois, un très grand effet et rendraient absolument nulles les menées de quelques intrigants[1] ».... Le 14 décembre le passage de Napoléon à Dresde est connu à Berlin. Le lendemain, une lettre de M. de Serra, ministre de France à Dresde, annonce l'arrivée prochaine de Narbonne à Berlin, avec une mission pour le roi, et l'ordre à Saint-Marsan de remettre une lettre de l'empereur à Frédéric-Guillaume[2]. La lettre, datée de Dresde, le 14 décembre, demande que le corps auxiliaire prussien soit porté à 30,000 hommes. Saint-Marsan se rend aussitôt chez Hardenberg afin d'obtenir une ordonnance du roi. Il trouve le chancelier « dans le meilleur esprit », « probe, loyal », à son habitude. Il montre la Prusse si pénétrée de sa fidélité qu'elle en réclame déjà la récompense. Hardenberg, écrit-il, pense et insinue que lors de la paix « habile et solide », l'empereur, pour « se former une alliée constante de la France et une barrière du nord », pourrait se proposer « non de réunir la Pologne à la Prusse, mais de faire le roi de Prusse roi de Pologne... ».

[1] Rapports du 1er et du 9 décembre 1812.

[2] Rapports de Saint-Marsan, 11, 12, 15 décembre. Serra à Saint-Marsan, 14 décembre 1812.

Frédéric-Guillaume reçut Saint-Marsan à Potsdam, le 16. « J'ai trouvé, mande cet imperturbable optimiste, le roi dans les meilleures dispositions, s'abandonnant à toute la loyauté et la franchise de son caractère, jugeant les choses sainement et calculant le génie et la force de Votre Majesté [1]. » Le roi lit la lettre de Dresde, « proteste de son attachement au système qu'il a adopté, qu'il ne changerait jamais ». Il l'entend, sans doute, du système qu'il suit depuis novembre 1805, et Saint-Marsan du système de fidélité à l'alliance forcée de 1812; puis, après avoir demandé le temps de réfléchir, il « glisse » que la limitation de ses forces à 42,000 hommes [2] lui rend bien difficile de déférer au désir de l'empereur et que, d'autre part, si Napoléon évacuait les places prussiennes, il disposerait des troupes d'occupation : les Prussiens les remplaceraient dans les garnisons, avec tout avantage. C'était prendre habilement le joint et profiter du premier aveu d'embarras de Napoléon pour se débarrasser de ses entraves. D'ailleurs, redoublement de politesses. Informé du passage prochain de Maret, le roi offre de lui meubler un hôtel, met ses carrosses et sa livrée à sa disposition, empressé de montrer au public, « en ce moment, le cas qu'il fait d'un ministre de Sa Majesté ». A travers ce verbiage onctueux s'infiltre la première insinuation de cette entremise de l'Autriche qui va devenir la clef de la politique européenne. « Je n'ai aucun motif, écrit Saint-Marsan, de soupçonner que la cour de Russie ait fait jusqu'ici quelque proposition à celle-ci; mais le baron de Hardenberg m'a dit qu'il croyait être assuré qu'on en a fait à celle d'Autriche pour chercher à la détacher de l'alliance de Votre Majesté; qu'il a été répondu que l'Autriche ne changerait point de système, mais qu'elle se chargerait de transmettre à Votre Majesté Impériale et Royale des propositions de paix si la Russie le désirait [3]. »

[1] A Napoléon, 17 décembre 1812.
[2] Cf. t. VII, p. 298.
[3] Rapport à l'empereur, 19 décembre 1812. — Cf. ci-dessus, p. 14; ci-après, p. 33.

Cependant les événements se précipitaient. York risquait de se trouver acculé à quelque extrémité redoutable. On ne pouvait indéfiniment le laisser sans réponse; on lui adressa celle-ci, le 21 décembre : Se garder des incartades, ne point trop tendre la corde, ne point oublier que Napoléon était homme de génie, inépuisable en ressources; se conduire, d'ailleurs, d'après les circonstances. Rien n'était prescrit, rien n'était défendu; on s'en remettait à York; on se réservait de l'approuver ou de le désavouer, ce qui permettait, en attendant « les circonstances », de protester de la ferme intention où l'on était de persévérer dans l'alliance.

Maret arriva le 23 décembre, vit le roi, vit Hardenberg, et se laissa persuader par la loyauté du geste, la loyauté de la physionomie du roi, l'adresse de Hardenberg à insinuer que la *loyauté* est le plus fin des calculs. « Le travail pour l'augmentation du contingent n'est pas encore signé, dit ce ministre; mais l'approbation du roi est certaine. »

Les Prussiens avaient eu longtemps la neutralité dans l'âme; la duplicité, depuis 1807, en avait pris la place. Malgré le désastre de la grande armée, Macdonald demeurait intact et se rabattait sur la Prusse; Augereau occupait toujours Berlin avec 12,000 hommes, et tant qu'il serait-là, un *fructidor* prussien semblait toujours à craindre : ce duc sans-culottes demeurait homme, dès la première alerte, à traiter le roi de Prusse, ses ministres et toute sa cour comme il avait à Paris, en 1797, traité les mandataires du peuple souverain. Ajoutez que ce double jeu, qui était pour eux une nécessité, entrait aussi dans leurs goûts et leurs calculs. « Pourquoi, écrivait naguère Hardenberg dans son journal, n'écraserait-on pas les Français dans la retraite? » « Il faut frapper et anéantir », mande le roi à son ministre[1]. Mais si c'était bien réellement leur pensée de derrière la tête, ils ne se la confiaient qu'à l'oreille, portes closes. Ils se flattaient de trouver en Autriche une double garantie, tant contre les Russes, alliés

[1] 28 décembre 1813. ONCKEN, *O. und Pr.*

de demain, que contre Napoléon, allié d'hier, les Russes réclamant le passage et Napoléon réclamant des soldats pour leur barrer la route. Hardenberg, Ancillon, Knesebeck tinrent conseil le 25 décembre. L'heure attendue avec tant d'augoisse depuis six années, l'heure des résolutions viriles avait sonné. Ils le reconnaissent, mais ils concluent que si le moment d'agir est venu, les circonstances commandent d'agir avec circonspection. C'était l'avis du roi. On convint donc d'entrer en négociations avec Vienne, d'y envoyer Knesebeck, et l'on s'occupa de dresser ses instructions en conséquence.

Il devait s'assurer des intentions de l'Autriche; si l'Autriche est décidée à se tourner contre la France, Knesebeck déclarera que telle est aussi l'intention du roi, mais que la Prusse ne peut actuellement prendre l'initiative. Elle arme, mais tant que l'alliance entre Vienne et Berlin ne sera pas conclue et que les armements ne seront pas achevés, « il sera de toute nécessité de garder comme précédemment les apparences d'une harmonie parfaite avec la France ». Le roi souhaiterait pour la Prusse la restitution intégrale des territoires qu'elle possédait avant 1805, pour l'Europe l'état de paix des traités de Lunéville et d'Amiens, pour l'Allemagne la dissolution de la confédération du Rhin et le partage de la suprématie entre le Nord, à la Prusse, et le Sud, à l'Autriche, le Mein marquant la séparation. Mais, ajoutaient les instructions, « jusqu'à ce que tout soit mûr pour l'exécution du plan, l'intérêt des deux puissances exige de continuer à jouer avec autant de circonspection que d'adresse, le rôle d'allié fidèle de la France et de la tenir en parfaite sécurité, de ne point décliner expressément de nouvelles exigences de sa part et de la nourrir de vaines espérances ». Sous ce manteau, la Prusse pourra pousser ses préparatifs : les troupes auxiliaires à fournir à la France y serviront de prétexte. Hardenberg écrivit à Gneisenau à Londres : « Napoléon exige l'élévation à 30,000 hommes du corps auxiliaire. Il exige un cordon sur le haut Oder. Nous en profitons pour augmenter notre armée et concentrer nos

forces, comme nous l'avions fait et projeté au printemps de l'année passée [1]. »

Mais il fallait sauver les apparences, Frédéric-Guillaume dissimulait si bien ses desseins, que son peuple n'était pas éloigné de lui imputer sa conduite à trahison. Chacun, à la vue des épaves de la grande armée, mesurait l'étendue du naufrage et se rendait compte que l'occasion s'offrait du salut, puis de la revanche. On peut dire que toute la Prusse en était convaincue ; elle demandait à courir aux armes, et ne s'expliquait ni l'état de génuflexion où son roi demeurait devant l'empereur, ni ces levées d'hommes destinés à combattre contre leur patrie ; on s'étonnait, on se scandalisait de l'intimité affichée avec Saint-Marsan, de tant de dîners offerts en gala et très ostensiblement aux Français en résidence ou en passage, à Maret, à Augereau, à Narbonne enfin, qui avait précédé Maret, qui resta après lui et qui poussait sa petite entremise matrimoniale.

Hardenberg ne découvrait pas sans humeur, dans les agitations du public, dans les menées des sociétés secrètes, la main de l'homme qu'il considérait comme un dangereux révolutionnaire, Stein. « Rien de plus urgent, sans contredit, écrivait-il, que de réprimer dans le principe ces effervescences ». « Il est bien triste, disait Ancillon, que depuis 1809 il se soit répandu dans les esprits des maximes subversives de tout ordre social. Beaucoup de gens se sont persuadé que la nation pouvait prendre l'initiative, et que cette nation, c'est eux. Il faut les réprimer, c'est le meilleur moyen de donner de la confiance aux Français. » Les peuples ne comprennent point ces politiques à double et à triple fond. Il leur faut honorer ce qu'ils aiment et croire à la beauté de la cause à laquelle ils se sacrifient. Les diplomates ont tendu d'illustres pièges : ils n'ont jamais, par le jeu de leurs machines, soulevé d'enthousiasme. La Prusse attendait non des conseils de prudence, des ordres de se taire et de se tenir coite, mais le

[1] Hardenberg à Gneisenau, 29 décembre; Instruction à Krusemarck, 31 décembre 1812; Instruction à Knesebeck, 2 janvier 1813. ONCKEN.

cri de guerre, la sonnerie des trompettes. York fit le geste et donna le signal impatiemment guetté.

Investi de la plus redoutable responsabilité envers son pays, York ne s'inspira que du sentiment politique : il fut peuple et il agit comme eût fait un pauvre soldat placé aux avant-postes en sentinelle perdue, comme agissait le dernier des paysans de la vieille Prusse en voyant arriver les libérateurs. Le roi lui avait laissé l'option entre la servitude militaire et le devoir civique, entre la discipline et la conscience nationale : ce soldat obéit à la voix qui partait de plus haut et commandait le plus impérieusement. Mais ce soldat à l'âme prussienne était en même temps un Prussien retors et avisé. Il fit un acte qui décida des destinées de son pays; il le fit à la fois d'instinct et de conseil : il fut téméraire, et le fut avec politique. Le 2 janvier 1813, le roi et Hardenberg s'évertuaient encore à nager entre deux eaux, osant à peine affleurer à la surface pour respirer un instant, lorsqu'ils apprirent que la défection qu'ils travaillaient à filer avec une industrie si insidieuse, un corps de l'armée prussienne l'avait spontanément consommée. Le drapeau était engagé, l'honneur du roi compromis et la nation appelée aux armes par un formidable coup de clairon : la guerre d'indépendance s'annonçait comme une révolution.

Macdonald opérait sa retraite sur Tilsit, laissant York et ses Prussiens à l'arrière-garde. York se retirait très lentement; les Russes l'inquiétaient peu; cependant, il advint que, le 24 décembre, le général russe Diebitsch le coupa de Macdonald. Le soir même, York et Diebitsch se rencontrèrent aux avant-postes. Diebitsch déclara qu'il avait ordre de ne point traiter les Prussiens en ennemis, et que les généraux russes possédaient des pouvoirs pour conclure une convention de neutralité. York ne se prononça sur rien, ne prit point de parti, mais il laissa les Russes se mettre en position de lui barrer le chemin. Le 26, il reçut un message de Paulucci, avec la lettre d'Alexandre du 18, qui offrait l'alliance et promettait la reconstitution de la Prusse. C'était de quoi réfléchir. Faute

d'ordres de Berlin, York temporisa encore et revit Diebitsch. Ils convinrent que les hostilités cesseraient de fait, et qu'ils manœuvreraient l'un et l'autre de façon à paraître, Diebitsch couper la route, et York se dérober devant des forces supérieures[1]. Par cet arrangement verbal, il croyait avoir évité toutes difficultés. Il envoya, le 27, à Berlin, le comte Henckel de Donnersmarck pour en instruire le roi. Le 29, il s'arrêta à Tauroggen, tout près de la frontière prussienne : c'est là que le trouva Seydlitz, un de ses envoyés, qui revenait de Berlin, avec la remarquable instruction de ne point faire « d'incartade », d'agir selon les circonstances, et pour toute lumière l'avis que le roi demeurait attaché à l'alliance française. Il reçut le même jour un billet de Macdonald l'invitant à le rejoindre à Tilsit.

Les Russes mesuraient toutes les conséquences de la défection d'un corps prussien, à la première rencontre, au seuil de l'Allemagne. Clausewitz, qui accompagnait l'armée russe, augurait mal des hésitations d'York. Il se rendit à Tauroggen, où il arriva le soir du 29; il portait une lettre de l'état-major russe, déclarant que l'armée de Wittgenstein serait le 31 sur la rive gauche du Niémen, coupant la route de Tilsit à Kœnigsberg. York ne lui laissa pas le temps de lui remettre le pli. Dès qu'il l'aperçut, il l'apostropha : « Arrière! ne m'approchez pas!... Je ne veux plus avoir affaire à vous. Vos damnés cosaques ont laissé passer un message de Macdonald qui me prescrit de marcher sur Piktupöhnen, et d'y opérer ma jonction avec lui. Il n'y a plus à hésiter : vos troupes n'arrivent pas, vous êtes trop faibles; il faut que je marche; je vous interdis toutes ces négociations qui finiraient par me coûter la tête! » Clausewitz pria York de lire, avant de pousser plus loin, la lettre qu'il lui apportait. Lorsqu'il se rendit compte du péril où le plaçaient les progrès de Wittgenstein, et apprit que, faute de se décider avant le 31, il serait traité en ennemi, York changea de langage. « Clausewitz, dit-il,

[1] Comparez, en 1794, les manœuvres de Mœllendorf préparant la défection de l'Autriche et amorçant les pourparlers de Bâle, t. IV, p. 138.

vous êtes un Prussien. Croyez-vous à la sincérité de cette lettre? Pouvez-vous me donner votre parole d'honneur que Wittgenstein sera réellement, le 31, aux points indiqués là? » Clausewitz se porta garant de la sincérité de la déclaration; quant à l'exécution, il se réserva : « Votre Excellence sait qu'à la guerre, avec la meilleure volonté du monde, on est souvent forcé de rester en deçà des lignes qu'on s'est prescrites. » York avait fait appeler son chef d'état-major. Il demeura quelques instants pensif, puis, prenant la main de Clausewitz : « Vous me tenez. Dites au général Diebitsch que nous nous parlerons demain matin au moulin de Poscherun et que d'ores et déjà je suis résolu à me séparer des Français et de leurs affaires. » Il ajouta : « Je ne ferai pas les choses à demi; je vous procurerai aussi Massenbach. »

Massenbach commandait la partie du corps auxiliaire qui avait suivi Macdonald. York avait sous la main un officier de cavalerie de cette troupe; il lui demanda : « Que dit-on dans les régiments? » Et comme l'officier ne trouvait point de paroles pour exprimer la joie de ses camarades à la pensée de rompre avec les Français : « Vous avez beau dire, vous autres jeunes gens; moi, vieillard, je sens ma tête branler sur mes épaules. » Il réunit ses officiers et leur dit · « Messieurs, l'armée française est anéantie par la main vengeresse de Dieu. Le moment est venu où nous pouvons recouvrer notre indépendance en nous réunissant à l'armée russe. Que ceux qui sont décidés comme moi à sacrifier leur vie pour la patrie et pour la liberté me suivent; que les autres se retirent... Si l'affaire tourne bien, le roi me pardonnera peut-être; sinon j'y perdrai ma tête. En ce cas, je recommande à mes amis ma femme et mes enfants. » Un cri unanime lui répondit : « Nous sommes avec vous! »

Le lendemain, 30 décembre, le matin, Diebitsch, accompagné de Clausewitz et du comte Dohna, rencontra au moulin de Poscherun York, qui avait amené avec lui le colonel de Rœder et le major de Seydlitz : six personnes, dont cinq Prussiens de naissance. Clausewitz et Dohna étaient déjà au service

russe; les autres se donnèrent à la Russie. Séance tenante, la convention fut signée. C'était un arrangement tout militaire, sans le plus léger appoint de politique. Les Prussiens délimitaient le territoire qu'ils occuperaient entre Memel et Tilsit; ce territoire et leur corps d'armée seraient en quelque sorte neutralisés et le demeureraient jusqu'à ce qu'il eussent reçu les ordres du roi. En tout cas, ils auraient le passage libre et s'engageaient à ne point servir contre la Russie pendant trois mois. La chose faite, York expédia deux lettres qu'il avait préparées, l'une pour Macdonald et l'autre pour le roi, très sommaires [1].

Massenbach et son détachement reçurent l'ordre de quitter Macdonald. Le 31 décembre, au matin, ils avaient disparu. Macdonald en apprit la nouvelle en même temps qu'il recevait la missive d'York [2]. Il décida aussitôt d'évacuer Tilsit. York l'y remplaça le 1er janvier 1813. Le 3 janvier, ce général adressa au roi une seconde lettre, développée celle-là, et où il expliquait les motifs de son acte. « Je l'ai fait sans l'ordre de Votre Majesté. Les circonstances et de graves considérations le justifieront près des contemporains et de la postérité... Il est réservé à Votre Majesté, comme en 1805, d'être le libérateur et le protecteur de ses peuples et des peuples d'Allemagne. Il est trop évident que la main de la Providence a tout conduit... Mais l'occasion veut être saisie rapidement. Maintenant ou jamais, c'est l'heure de conquérir la liberté, l'indépendance, la grandeur... Il fallait un exemple aux pusillanimes; l'Autriche suivra celui de Votre Majesté... Je ne lui demande aucune considération pour ma propre personne. De quelque façon que je meure, je mourrai pour Elle. »

Le premier anneau de la grande armée cosmopolite était rompu; le premier coup de la révolution nationale de l'Europe était porté, le système des alliances de Napoléon brisé. L'exemple allait être contagieux en Allemagne, c'était comme

[1] MARTENS, t. VII, p. 60.
[2] MACDONALD, *Souvenirs*, p. 184 et suiv., lettre du 31 décembre 1812.

un tocsin qui allait retentir dans toute la Confédération. Peu de chose sans doute, à côté d'une catastrophe comme celle de la grande armée, que la marche à droite ou à gauche d'une dizaine de mille Prussiens; mais grand'chose que la défection du plus enchaîné, du plus craintif, du plus abaissé des vaincus de Napoléon, devenus par force ses alliés.

L'acte de Tauroggen portait immensément loin, et l'on n'exagère point en rapprochant, pour l'étendue, ces conférences de décembre 1812, dans les plaines de Pologne, de ces autres conférences, également confuses, inquiètes, obscures, qui avaient amené, en 1792, Brunswick à battre en retraite dans les plaines de la Champagne. Comme l'acte de Brunswick, celui d'York ne s'explique que par l'allure générale, l'atmosphère, le vent qui passe, le temps, en un mot ce qu'on appelle fatalité, parce que la direction en échappe à la volonté individuelle et que tout s'opère par le concours de tous. A la fin comme au début de la grande guerre, la Prusse marquait le pas et donnait le signal d'une de ces évolutions des choses qui faisaient dire à Gœthe le soir de Valmy : « C'est une ère nouvelle qui commence ». C'en était une, en effet, et le revers de l'autre : défection de la Prusse à l'Europe des rois alliés contre la Révolution française, en 1792; défection à la France, en lutte contre l'Europe des nations insurgées, en 1812.

Voilà de ces actions que le roi de Prusse ne pouvait concevoir. Sa vanité royale les désapprouvait quand il ne les commandait pas, et il n'entrait pas dans son caractère de roi de les commander jamais. York, par son appel bruyant de trompettes, déconcertait la fugue pédante et morne de la musique officielle prussienne. Un général s'était permis d'agir de lui-même, sans ordre, ce qui équivalait à désobéissance et presque à trahison! Le prince, en tant que chef d'armée, s'en froissa; sa politique s'en trouva bouleversée dans toute ses machines et, à les voir, tout d'un coup, branler et s'enchevêtrer dans leurs courroies, il sentit le vertige; mais le fond de l'homme était brave, le fond du roi était patriote, et ce prince,

éternelle victime de son indécision, éprouva un battement de cœur en voyant qu'un de ses sujets avait osé accomplir ce qu'il n'osait point même penser, et lui disait la volonté publique : *vox populi, vox Dei.* Toutefois, il n'en fallait rien laisser paraître, ni même se l'avouer, en prendre conscience. Le premier mouvement, le naturel, fut la joie; le second, l'humeur et l'inquiétude; le troisième, la dissimulation.

Le 2 janvier, raconte le prince Guillaume — le futur empereur d'Allemagne, — « il était trois heures, le roi allait sortir pour sa promenade quotidienne — à Potsdam — avec le prince royal, le prince Frédéric et moi, — lorsque le comte Henckel parut dans l'orangerie du nouveau jardin, où nous avions dîné... Le roi s'éloigna avec lui... Au bout d'une demi-heure, pleine d'anxiété pour nous, il revint. Sa physionomie respirait un air de satisfaction que nous ne lui avions pas vu depuis longtemps : elle nous réjouit d'autant plus qu'elle contrastait davantage avec les paroles qu'il nous adressa : — Le comte Henckel m'a apporté une fâcheuse nouvelle : York a capitulé avec son corps; ils sont prisonniers des Russes; les jours de 1806 semblent recommencer. — Nous demeurâmes pétrifiés. »

Hardenberg se montrait, en ces rencontres, homme de belle tenue et ne perdait point la tête. Il alla au plus pressé et pensa tout de suite au changement que ce coup de partie apportait au grand jeu des indemnités et compensations. Les offres réitérées d'Alexandre, par Lieven, par Boyen, par Paulucci prenaient un tout autre caractère après l'acte d'York; il devenait évident que les affaires finiraient, après plus ou moins de détours, par cet accommodement. Hardenberg changea de front. L'instruction dressée pour Knesebeck, à Vienne, subordonnait toute l'action de la Prusse à une entente avec l'Autriche. Hardenberg y ajouta, ce jour-là même, 2 janvier, ce post-scriptum que : « dans le cas où les Russes franchiraient la Vistule et se présenteraient sur l'Oder, le roi ne veut rien conclure avec eux sans l'assentiment de l'Autriche; mais il souhaite cet assentiment et, selon lui, il est de l'inté-

rêt de l'Autriche de le donner. » Ce n'était point une mince affaire à conduire : il fallait faire face de tous les côtés et ruser avec tout le monde; avec Saint-Marsan, Narbonne, Augereau pour les tenir en illusion, les persuader qu'on demeurait fidèle, le déclarer au peuple prussien, par tous les discours officiels, tous les gestes ostensibles, c'est-à-dire afficher la défection à la cause nationale afin de voiler la défection à l'ennemi; ruser avec York de façon qu'il ne pût ni se dire ni même se croire approuvé ; tâcher de démêler le jeu d'Alexandre, s'il était sincère dans ses offres et de quelle façon il entendait la reconstitution de la Prusse et de l'Allemagne; ne se point livrer à lui, tout en s'assurant son alliance; s'assurer l'Autriche, au besoin, contre les Russes, s'ils visaient à la suprématie à la manière de Napoléon, et cependant ne se point lier avec l'Autriche au point de ne pouvoir traiter avec Alexandre si l'on y trouvait son intérêt; enfin paraître désolé quand, au fond, on exultait.

Le soir, il se donnait un bal où les princes étaient conviés. Ils refusèrent de s'y rendre. « Et pourquoi? leur dit le roi. Ce n'est pas *cela* qui peut vous en détourner. » Le lendemain, 3 janvier, Krusemarck partit pour reprendre son poste à Paris : son instruction lui prescrivait de marcher avec l'Autriche. Le 4, Knesebeck se mit en route pour Vienne, afin de délibérer cette marche commune.

Saint-Marsan ne savait rien encore; la prudence commandait de le laisser, jusqu'au bout, cuver sa confiance. Le 4 janvier, il assistait à un grand dîner chez Augereau, avec Narbonne, Hardenberg et Hatzfeld. Pendant le dîner, on lui remit un pli de Macdonald, expédié par Berthier, et relatant l'événement. On lut la lettre à table. « Le baron de Hardenberg a paru atterré. » Augereau, Saint-Marsan, Narbonne « épuisèrent la matière ». « Le baron de Hardenberg a abondé en notre sens, ainsi que le prince de Hatzfeld. Il s'est rendu sur-le-champ chez le roi, qui vient de rentrer en ville.

Rapport de Saint-Marsan, 4 janvier 1813. FAIN, *Manuscrit de* 1813. — VILLEMAIN, *Souvenirs*.

Il propose de destituer York, de le faire arrêter s'il est possible, de donner le commandement au général Kleist, de rappeler les troupes..., d'envoyer le prince Hatzfeld à Paris. » Narbonne et Saint-Marsan se rendirent chez le roi, qui prodigua les assurances de loyauté, les témoignages d'indignation. On leur raconta que les premiers mots de Frédéric-Guillaume avaient été : « Il y a de quoi prendre une attaque d'apoplexie. Que faut-il faire? » Saint-Marsan opina qu'il convenait de mettre toutes les troupes du contingent prussien sous le commandement de Murat, général en chef depuis le départ de l'empereur. « Non seulement, dit le roi, l'avis du comte de Saint-Marsan est bon à suivre, mais c'est une chose de droit. » Ainsi fut décidé, et Saint-Marsan en fut informé, le 5 janvier.

Ce diplomate dut s'avouer pourtant que je ne sais quoi de louche pesait sur toute l'affaire. Il reçut communication d'une lettre que le major de Natzmer, aide de camp particulier du roi, était chargé de porter à Murat, à Elbing : « Cette mesure a excité mon indignation autant que ma surprise..., disait le roi. Le major de Natzmer porte mes ordres de destituer le général York et de le faire arrêter. Je n'ai pas besoin de dire que je ne ratifie point la convention. » Natzmer partit de Berlin le 5 janvier au soir; mais au lieu de se rendre à Elbing, chez Murat, il fit un crochet vers le quartier général d'Alexandre : il portait à cet empereur une communication verbale : le roi approuve la convention de Tauroggen, mais il ne peut la ratifier publiquement; quand l'armée russe aura atteint l'Oder, il sera prêt à signer avec l'empereur une alliance offensive et défensive [1].

Cependant Narbonne, soit qu'il conçût les soupçons dont on a fait plus tard honneur à sa perspicacité [2], soit qu'il se sentît au terme de sa mission, se décida à en découvrir l'objet réel. Il alla, le 7 janvier, prendre congé de Hardenberg;

[1] Cf. dans Oncken, t. II, p. 555, les propos de Hardenberg à Ompteda le 6 janvier, et la lettre à Gneisenau, le 9.
[2] Voir Villemain, t. I, p. 240.

et lui insinua que rien ne serait plus propre à affermir l'alliance avec la France qu'un mariage entre le prince héritier et une princesse de la famille impériale, une Beauharnais ou une fille de Murat. Hardenberg, naturellement, s'excusa de ne point répondre avant d'en avoir référé au roi, et l'effet de cette référence fut une note qu'il inscrit dans son journal : « On s'excusera sur les pourparlers entamés pour une princesse autrichienne. Hatzfeld ne doit faire aucune avance. Avant tout, sa mission n'est qu'un masque. »

Cette mission annoncée dès le 4 janvier se disposait en pleine lumière, sous les yeux de Saint-Marsan. Hardenberg le tenait au courant des moindres détails; il lui fit lire les instructions « en original ». Elles exprimaient « l'indignation du roi[1] ». Il lui confia, en outre, que ce prince n'avait, sur l'ouverture de Narbonne, « manifesté assurément s'il la rejetait entièrement ou s'il l'adopterait en certain cas ». Il ne s'en dissimulait pas les avantages possibles; mais il était père; il réservait les sentiments de son fils; toutefois, « si les avantages étaient considérables, de nature à placer la monarchie dans un rang plus élevé que celui où elle se trouve actuellement... », bref si le mariage se devait conclure, ce ne serait jamais *sans dot*, et déjà les Prussiens indiquaient celle qu'ils aimeraient à recevoir, le duché de Varsovie, par exemple. Saint-Marsan l'entendit à demi-mot. « Tout cela, mandait-il, est conséquent avec son caractère probe et loyal... L'expérience a mûri ce prince. » Saint-Marsan rapportait, à l'appui, ce discours qu'il tenait de confidents autorisés : « Il est vrai que la plupart de mes sujets sont indisposés contre les Français, et c'est assez naturel; mais à moins qu'ils n'y soient poussés par des demandes de sacrifices insoutenables, ils ne remueront pas... Je crois avoir des données sûres que l'Autriche tiendra ferme dans son alliance avec le France. Quand cela ne serait pas, ma position est bien différente de celle de cette puissance. Je suis l'allié naturel de la France... Dites à l'empe-

[1] Rapports de Saint-Marsan, 11, 12 janvier 1813.

reur que pour des sacrifices précuniaires, je ne peux plus en faire; mais que s'il me donne de l'argent, je puis encore lever et armer 50 à 60,000 hommes à son service. » C'eût été un chef-d'œuvre non seulement de faire annuler de la sorte, par Napoléon, l'interdit placé sur l'armée prussienne, mais encore de se faire payer par lui les troupes destinées à le combattre. *L'allié naturel de la France!* C'était la proposition que tant de fois depuis le conseil exécutif provisoire et le comité de salut public, les gouvernements de Paris avaient lancée vers Berlin. Elle y était demeurée sans écho. Toutefois la phrase sentait son 1792. Le brave Augereau s'en trouva tout réconforté. « J'ai la plus grande confiance dans le dévouement que porte le roi de Prusse à Sa Majesté l'empereur; mais il faudrait aussi que l'on eût un peu plus de confiance en lui... Ce pays n'est maintenu que par le calme de son souverain [1]... » Hardenberg écrit dans son journal, le 5 janvier : « Saint-Marsan et Hatzfeld ont dîné chez moi. Nécessité de cacher au premier le véritable système, comme on l'a fait à Goltz et à tout le monde ». Ainsi lesté, Hatzfeld partit pour Paris, le 11 janvier 1813.

IV

Un envoyé autrichien, chargé d'une mission assez analogue, l'y avait précédé. Avec des cartes un peu différentes et une combinaison à plus longue portée, le même jeu se jouait à Vienne qu'à Berlin. La Prusse, encore occupée par un corps français, rusait avec plus de cynisme; l'Autriche, éloignée du théâtre de la guerre, y pouvait mettre plus d'élégance et plus de raffinement. Metternich depuis longtemps se préparait à cette crise. « Dans une guerre entre la France et la Russie,

[1] Augereau à Berthier, 12 janvier 1813.

avait dit Metternich, l'Autriche aura une position de flanc qui lui permettra de se faire écouter avant et après la lutte. » Avant, non, et la neutralité s'était, sous la main de Napoléon transformée en alliance ; mais, entre les mains de Metternich, l'alliance se tournait en neutralité de fait, et la fameuse position de flanc se découvrait. Il s'agissait de l'occuper [1]. Sur un point capital ses calculs le trompaient. Il croyait à un hivernage en Russie, à une seconde campagne en 1813 : la retraite de Moscou le surprit, le désastre le déconcerta. Il refusait de le croire si profond, surtout irréparable. La crainte d'un retour offensif de Napoléon ne cessa de le hanter. « La destruction de l'armée de Russie, disait-il au commencement de novembre, n'empêcherait pas la France d'en mettre une autre sur pied. » Il supputait le concours intéressé des confédérés allemands. « Quant à l'idée de pouvoir, dans la guerre actuelle, affranchir l'Allemagne, il n'y voyait encore aucune vraisemblance... Il faudrait, » écrit un diplomate de ses amis, « pour vouloir réaliser un pareil projet, être préparé d'avance à une guerre d'encore plusieurs années, ce que l'Autriche certainement n'est pas [2] »

Toutefois, aux lueurs indistinctes qui venaient de Russie, son esprit travaillait, et, sans apercevoir encore le but à portée de ses mains, sans discerner encore les directions à prendre, il spéculait, il combinait; il entrevoyait une médiation qui rendrait l'Autriche arbitre de la paix; mais il en apercevait aussitôt le péril, et ce péril était double : en premier lieu, une victoire de la France; en second lieu, une victoire des ennemis de la France, et alors les prétentions de la Prusse à dominer l'Allemagne, les prétentions de la Russie à gouverner l'Europe, à s'étendre en Pologne, à se pousser en Orient, bref l'une dans la Confédération du Rhin,

[1] Sur les origines de ce dessein, cf. t. VII, p. 304; Oncken, *O. und Pr.* t. I, pièces. Lettre de Metternich à Hardenberg à Berlin, 5 octobre 1813; et t. II, extraits des rapports du comte Hardenberg, ministre de Hanovre à Vienne. — *Mémoires de Metternich*, t. I, p. 124 et suiv.

[2] Le comte Hardenberg, de Vienne, à Münster, à Londres, 9 novembre 1812.

l'autre dans l'Europe affranchie, reprenant, à leur bénéfice propre, le rôle de Napoléon. L'Autriche ne le pourrait admettre à aucun prix : à quoi bon renverser Napoléon, déjà branlant, pour réédifier un édifice bien plus redoutable à la monarchie autrichienne que ne le serait désormais le Grand empire? Ce n'étaient là, d'ailleurs, que des propositions d'avenir; dans le présent, l'Autriche se trouvait doublement liée, et par le traité de 1809 qui limitait son armée à 150,000 hommes, et par le traité de 1812 qui mettait 30,000 hommes au service de Napoléon[1]. Ces 30,000 hommes, le corps auxiliaire commandé par Schwarzenberg, restaient intacts; le premier point était d'en recouvrer la libre disposition, de se dérober aux demandes pressantes d'une augmentation d'effectif de la part de Napoléon, mais de ne les pas repousser cependant, car c'était le seul moyen d'obtenir de lui la licence d'armer et de se remettre, sans lui inspirer de méfiance, en condition de le combattre. Le second point était de rester avec la Russie sur le pied de neutralité où l'on s'était mis, d'arrêter les Russes aux frontières de la Gallicie, de les tenir en suspens en leur laissant espérer une alliance prochaine. Enfin, il convenait d'encourager la Prusse à la révolte, et pour l'exemple qu'elle donnerait, et pour la situation périlleuse où elle se placerait, ce qui permettrait à l'Autriche soit de profiter de sa déroute, soit d'attendre les événements, de les solliciter adroitement, de se réserver toutes les chances. Préparer l'Europe à l'arbitrage autrichien; faire en sorte qu'après avoir successivement rassuré et inquiété tout le monde, l'Autriche, en cas de victoire finale de Napoléon, trouvât partout des clients; en cas de défaite des Français, partout des alliés, et qu'elle consommât, à son avantage, la ruine du Grand empire ou la ruine de l'Europe; bref, le moment venu, disposant de 300,000 hommes, appoint décisif dans la lutte, mettre l'alliance autrichienne aux enchères de l'Europe; se donner à qui paierait le mieux, à qui procurerait le plus de

[1] T. VII, p. 569.

terres et offrirait le plus de garanties, sauf à préférer, dans le fond, que ce ne fût point à la France et que les intérêts se missent d'accord avec les rancunes; par-dessus tout éviter d'être écrasé par les masses ennemies avant d'avoir pu intervenir, voilà le dessein, très compliqué, que forma Metternich. Pour l'exécuter, il fallait, tout d'abord, reconstituer l'état militaire de l'Autriche, alors plus qu'insuffisant. Cet ouvrage voulait du temps et de l'argent. Le temps, on l'obtiendrait de Napoléon; l'argent, de l'Angleterre [1]. « Les routes simples étaient impraticables », rapporte un confident de Metternich en cette crise, Frédéric de Gentz. « Nous avons dû établir notre système sur des *nuances intermédiaires*, qui nous dispensaient à la fois de nous ranger en pure perte au nombre des ennemis de la France et de nous brouiller sans retour avec les puissances liguées contre elle [2]. »

La première de ces nuances de passage, et non la moins incertaine, était celle qui séparait l'alliance avec la France contre la Russie de la médiation entre la Russie et la France, ce qui conduirait, par des dégradations subtiles de couleur, à l'alliance avec la Russie contre la France. En fait l'Autriche était neutre à l'égard de la Russie, en droit elle restait auxiliaire de Napoléon; l'art consistait à réduire le fait et le droit en un seul terme, l'entremise. Metternich l'insinua comme une évolution de l'alliance; si Napoléon s'y prêtait, la neutralité à l'égard des deux belligérants en serait la conséquence, car c'est la première condition des bons offices que la parfaite indépendance de l'officieux.

Le 9 décembre, Metternich adressa une dépêche, qui était une véritable instruction, à M. de Floret, accrédité à Vilna, près du duc de Bassano. Rien, disait-il, ne saurait, en ce moment, déterminer l'empereur Alexandre à une paix séparée; une paix générale est seule possible, en admettant

[1] ONCKEN, t. II, liv. VIII, ch. III. Voir en particulier les notes et mémoires de Radetsky. — FOURNIER, *Napoléon*, t. III, ch. IV.

[2] *Dépêches aux hospodars de Valachie*, t. I. — Metternich, à Wessenberg; mission à Londres, 8 février 1813.

que l'empereur Napoléon la veuille; et l'Autriche est la seule puissance qui la puisse procurer. « L'Autriche seule contient dans ce moment, par le calme et par l'imperturbable fermeté de son attitude, 50 millions d'hommes prêts à se soulever pour une cause qu'il dépendrait d'un seul mot du souverain de l'Autriche de faire regarder comme générale. » L'Autriche ne respire que la paix : elle propose d'en entreprendre l'ouvrage... « Toute démarche de l'Autriche en Angleterre et en Russie doit nous être entièrement abandonnée quant à la forme. » L'Autriche ne se bornera pas à porter des paroles, elle parlera pour son compte. « Il faut que ce soit l'Autriche tenant le langage de la paix à toutes, à la France celui d'un allié, et aux autres puissances celui de la plus entière indépendance. »

Le fond de la mécanique, si l'on peut dire, était double, et à double sens la déclaration. Une lettre confidentielle qui accompagnait la dépêche ostensible le trahissait déjà suffisamment : « Il y a longtemps que l'Autriche s'est vue ravalée au rang des puissances du second ordre et par la France et par la Russie. » Elle « se trouve dans une situation qui lui permettrait de prendre, sans pourparlers préalables avec aucune puissance, l'initiative des démarches qu'elle désire concerter avec la France. » En attendant qu'elle s'impose, l'Autriche fait valoir l'étendue du service qu'elle offre : il faudra « tout l'ascendant qu'elle n'a cessé de conserver sur l'opinion publique en Angleterre pour qu'elle parvienne même à s'y faire écouter. On y est convaincu que l'hiver suffira pour expulser les Français d'Espagne... On y rejetterait, sans même les discuter, toutes propositions de paix qui y viendraient de la part de la France. Le cri de soulèvement contre la prépondérance actuelle de la France est universel. » Quant à la Prusse et à l'Allemagne, à l'Autriche même, si Napoléon « ne vient pas au secours des gouvernements par des mesures très opposées à celles qui, jusqu'à présent, ont servi de base à sa politique, ces derniers finiront par être hors d'état de réprimer l'impulsion que reçoivent les peuples

par les événements actuels. » Metternich désormais dressait contre la France l'épouvantail révolutionnaire et menaçait de déchaîner le monstre! Rien ne manifeste mieux l'immensité du changement accompli en Europe.

Le comte Ernest Hardenberg, qui résidait à Vienne pour la régence de Hanovre, écrivait au comte de Münster, ministre du roi Georges pour cet ancien électorat, le 22 décembre : « Le cabinet de Vienne prend un ton si haut vis-à-vis de Napoléon, qui ne peut s'expliquer que par la conviction que l'Autriche pouvait impunément lui parler... » « Metternich a conçu », poursuit ce diplomate, dont le rapport était composé pour être lu aux ministres anglais, « un grand plan pour l'Europe, que cependant il n'appelle encore qu'un rêve politique. Les principaux traits en sont que la France devrait être restreinte dans ses bornes naturelles entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, que l'Allemagne fût divisée en plusieurs grands États indépendants et dont l'indépendance serait garantie par l'Autriche et par la Prusse, qui devrait être rétablie au rang d'une grande puissance; il faudrait, à son avis, diviser l'Italie en deux grands royaumes, en réservant, de ce côté-là, pour l'Autriche, qui, en outre, rentrerait en ses possessions perdues, la frontière du Mincio; qu'on devrait enfin rendre à la Porte les frontières qu'elle avait en Europe avant la paix de Bucarest, et restreindre la Russie dans les limites qu'elle avait avant celle de Tilsit. » Metternich prévoyait, justement, que Napoléon n'y consentirait jamais et qu'il recommencerait la lutte tant qu'il aurait une armée à risquer. La paix telle que la concevait Metternich, la paix avec la France refoulée et affaiblie, ne se comprenait qu'avec une régence de Marie-Louise, une tutelle de l'empereur François, et c'eût été un coup de maître [1]. Metternich y pensait déjà, il y pensa longtemps. Cette combinaison supposait la mort ou la déchéance de Napoléon; les hasards de la guerre pouvaient amener la mort; les conséquences de la guerre, la déchéance. Mais Met-

[1] ONCKEN, *O. und Pr.*, t. II, p. 101-102

ternich ne se perdait point à spéculer dans les perspectives; s'il possédait un regard perçant, sa démarche demeurait mesurée. Il en était encore aux nouvelles de Smolensk, et, pour le moment, il se bornait à concerter quelque accommodement qui, « tout en diminuant la prépondérance de la France, consoliderait cependant sa nouvelle dynastie et n'augmenterait pas la puissance de la Russie ».

Le « rêve politique » parut cependant un jour sur le point de se réaliser. Le 12 décembre, le bruit se répandit de la catastrophe de la grande armée, de la fuite de Napoléon, de sa disparition même[1]. « L'impression que cette nouvelle et l'idée de la possibilité qu'il eût été pris ou qu'il eût péri a produit momentanément ici est difficile à décrire, mande le comte Hardenberg; la majorité du public n'en cachait pas sa joie, et le comte Metternich..., n'aurait, dans ce moment, désiré mieux que de s'entendre au plus tôt avec les puissances en guerre contre la France, surtout avec l'Angleterre... » La nouvelle de la prétendue victoire sur la Bérésina, l'annonce surtout du passage de Napoléon par Vilna et Varsovie le refroidirent et le ramenèrent aux mesures de temporisation. Un instant, il crut son système condamné d'avance et tous ses desseins de grande politique anéantis dans l'œuf. C'est le 15 seulement qu'il eut des renseignements positifs.

Victor de Broglie, envoyé en courrier, de Varsovie, arriva porteur du *XXIXe Bulletin*. Il avait trouvé sur la route le bruit du désastre « confusément mais universellement répandu »; « le soulèvement des esprits contre la France éclatait de toutes parts ». L'ambassadeur de France, Otto, se rendit immédiatement chez Metternich[2]. « L'embarras du comte était si visible, rapporte-t-il, que je ne puis l'attribuer uniquement qu'à l'intérêt qu'il prend à nos succès. Il avait l'air de craindre pour l'alliance, et il s'est oublié plusieurs fois jusqu'à me dire que si l'Autriche prenait un autre parti,

[1] Rapport du comte Hardenberg, 24 décembre 1812.

[2] *Souvenirs du duc de Broglie*, t. I, p. 198. — Otto à Maret, 16 décembre 1812.

elle verrait en peu de temps plus de cinquante millions d'hommes de son côté. Suivant lui, toute l'Allemagne, toute l'Italie se déclareraient pour elle... On fait les plus grands efforts pour gagner l'Autriche, on offre l'Italie, les provinces Illyriennes, la suprématie de l'Allemagne, enfin le rétablissement de l'ancienne splendeur et la couronne impériale. » A tout événement, et à la veille des enchères, Metternich insinuait le prix dont Napoléon devrait payer l'attitude loyale de l'Autriche, si l'Autriche se décidait pour le parti de la « loyauté ».

Peu après arriva la lettre de Napoléon à l'empereur François, de Dresde, le 14 décembre, demandant l'élévation du corps auxiliaire de 30,000 à 60,000 hommes. C'était l'occasion de reprendre la manœuvre commencée le 9, mais les instructions envoyées à Floret, à Vilna, devenaient inutiles. C'est à Paris qu'il fallait s'adresser, et l'on décida d'y envoyer le général Bubna, qui avait donné des preuves de savoir-faire[1]. Bubna reçut une instruction de l'empereur, en date du 20 décembre[2]. Il était chargé de voir, d'écouter, non de négocier. Il pourrait seulement exprimer des vœux en faveur d'une négociation par l'entremise de l'Autriche. Sur un article, il serait formel : « Il aura soin de ne pas laisser de doute à Napoléon que toute coopération plus active de notre part serait illusoire » ; rien au-delà du corps auxiliaire, et de ce corps même le meilleur emploi désormais serait « de le placer, pour ainsi dire, en ligne avec le reste de l'armée autrichienne » ; en réalité, de le dégager insensiblement de l'armée française pour le fondre dans le reste des troupes de l'empereur François. Bubna ne cachera pas à Napoléon qu'une « paix générale, sur des larges bases, pourrait seule réparer les désastres de la présente campagne ». Il exprimera des appréhensions sur le péril dont la Russie menace les États alliés de Napoléon, le duché de Varsovie, la Prusse; il montrera de quelle importance il serait que l'Autriche « présentât

[1] T. VII, p. 383.
[2] Instructions à Bubna, 20 décembre 1812. Oncken.

à la Russie une masse imposante de résistance. » Toutes ces insinuations tendaient à découvrir par quelle gratification Napoléon récompenserait l'alliance s'il la voulait, ou à quelles conditions il accepterait l'intervention. Bubna ne manquera point de signaler l'intérêt pour l'Autriche « d'être le plus tôt possible dans la connaissance des ouvertures de l'empereur des Français... »

Metternich d'ailleurs, comme Hardenberg à Berlin, se déclarait en toute occasion le premier partisan de l'alliance française; il se plaignait d'être en butte aux dénonciations, calomnies, attaques de toute sorte de la faction russe et anglaise, de la faction qui poussait à la défection à l'égard de la France et à l'alliance avec la Russie. C'était, dans sa pensée, un moyen de préparer Napoléon aux offres d'intervention, qui auraient pour conséquence implicite d'abroger les traités de 1809 et 1812, sur la limitation des forces autrichiennes et le corps auxiliaire; il mêlait des insinuations de bons offices aux protestations de fidélité. « Le gouvernement, écrit Otto, a eu assez de fermeté pour maintenir le système de l'alliance, et l'on peut dire que les derniers revers n'ont servi qu'à confirmer ses dispositions. Le rétablissement de la paix est actuellement le vœu le plus cher de l'Autriche. — Dites-nous franchement, m'a répété tout à l'heure le ministre, ce que vous voulez faire et mettez-nous dans le cas d'agir envers vous comme un bon allié, et envers les autres comme une puissance indépendante... — Qu'il ait [Napoléon] en nous une confiance entière[1]... » Restait à savoir comment Napoléon, rompu à toutes les ruses et machines de la politique, allait juger ces concours de feintes de Berlin et de Vienne.

[1] Rapports d'Otto, 28 décembre 1812, 8 janvier 1813.

V

Le 16 décembre 1812, le *Moniteur* publia le *XXIVe Bulletin* Le 18, Napoléon arriva. Il trouva Paris consterné, toutes les âmes dans l'angoisse : après les autres guerres, on cherchait les morts ; cette fois on cherchait les survivants. Autour de lui le silence, l'obéissance moins prompte ; point de conseils ou de critiques ; mais nul ressort, les cerveaux semblent vides. Tout retombe sur lui seul, la responsabilité de la catastrophe, les mesures de réparation et de revanche, et il sent que la foi a disparu. Tout le monde le blâme, le critique ; on dénonce ses fautes, on en invente au besoin, comme naguère les traits de génie. Le murmure de quelques-uns, hier, devient le propos de tous : ce n'est pas pour la France qu'il a entrepris cette guerre et qu'il prétend la soutenir, contre toute politique, toute raison, tout sens commun ; c'est pour lui seul, pour son ambition insatiable ; la France se défend sur le Rhin, non sur le Niémen et la Vistule ! La barrière du Rhin n'en paraît que plus précieuse. Cette limite républicaine reprend je ne sais quel caractère sacré. La France n'y renoncera jamais. L'Europe ne la franchira pas. Les gens informés répètent ce qu'ils chuchotaient déjà : que depuis Lunéville et Amiens, l'Europe qui a reconnu, sans arrière-pensée, la limite du Rhin à la France, ne demande qu'à la respecter ; les plus hautes prétentions des ennemis n'ont jamais porté jusque-là. Donc l'empereur, qui a tout compromis, menace désormais de tout perdre.

Dès qu'il cesse de paraître l'instrument du salut public et de la fortune de tous, Napoléon devient le péril de chacun. Les avisés pensaient depuis longtemps que *cela* ne pouvait pas durer ; tout le monde en a désormais l'instinct, et bientôt avec

les sacrifices nouveaux, viendra le désir que *cela* ne dure pas. On ne voyait pas la fin : depuis l'aventure de Malet, le voile est déchiré, et derrière le voile du temple on découvre, comme au temps des anciens dieux, des marbres inertes et un sanctuaire vide. La fin apparaît aussi nécessaire que simple : la fin de César ou celle de Paul I[er] : un coup de main, une journée : on s'en fie aux habiles pour machiner l'affaire, aux violents pour l'exécuter : ce genre d'hommes n'a jamais manqué depuis la Révolution. Une femme d'esprit, en retraite de galanterie, réfugiée dans l'intrigue, sous l'une et l'autre figure amie et cliente de Talleyrand, note dans son calepin ce propos du prince vice-grand-électeur : « Il faut *le* détruire, n'importe le moyen. Cet homme ne vaut plus rien pour le genre de bien qu'il pouvait faire. Il faut que la liberté nous reste ; il nous faut des lois[1]... » On reparle de Sieyès, qui, paraît-il, excite encore.

Le petit peuple seul s'obstine à la confiance : il croit à la conjuration des éléments, comme à la conspiration des rois. Il sent que le flot remonte. A mesure que la guerre se rapprochera de la frontière, il aura l'instinct que la Révolution est en jeu, que la patrie est menacée, et sous le coup des nécessités qui ont fait la levée en masse en 1793, il se poussera encore ou se laissa pousser dans la grande armée, serrant les rangs. De même aussi les officiers de la jeune armée, armée de carrière et de vocation, qui sont restés en France ou en Allemagne, qui croient toujours au génie de l'empereur, qui n'ont pas vu la « retraite », s'animent à la revanche et se figurent que rien n'est plus simple qu'un nouvel Austerlitz et un autre Iéna. C'est là, dans le peuple qui fournit les soldats, dans cette jeunesse guerrière qui fournit les officiers, que demeure le ressort. Napoléon le tend à le briser. Le sénat vote, les ministres signent un ordre et la machine se remet en branle, jusqu'à épuisement des sources qui l'alimentent. Mais ce même sénat votera un besoin la déchéance de l'empereur aussi bien

[1] Étienne Lamy, *Mémoires de Mme de Coigny.*

que la levée anticipée des conscrits. Il est mûr pour un Thermidor impérial.

Napoléon harangue les sénateurs; il disserte devant les conseillers d'État : cet homme d'action se noie dans les paroles; il est à la tribune, il plaide sa destinée, il cherche des arguments; il se couvre de mots. Lui, dont la grande habileté était d'exprimer en actes la force des choses, la trouvant hostile, il s'efforce de la retourner, à coups de décrets. Il oublie que si ses ordres portaient si loin, c'est qu'il décrétait l'opinion générale. Quoi qu'il ordonne et qu'il obtienne encore, il n'entraîne plus. Il tire, en France, avec effort. En Europe, il ne commande plus : il négocie, il parlemente; il dispute sur le texte des traités; il invoque la lettre; il n'est plus dictateur, il est solliciteur d'alliances et d'auxiliaires.

Le 31 décembre, au soir, il reçut Bubna. L'audience dura deux heures et demie, durant lesquelles Napoléon parla beaucoup. Il est, dit-il en substance, disposé à la paix, s'il la peut conclure avec honneur. Il s'en remet à l'empereur d'Autriche : c'est son frère, son allié : l'alliance est établie pour l'éternité! « Mais, ajoute-t-il, le rôle de l'Autriche va changer. Elle va devenir partie principale dans la guerre; mais si elle veut qu'on l'écoute, il faut qu'elle arme. » Toutefois s'il engage l'Autriche à appuyer sa diplomatie par un déploiement de forces, il l'entend de forces destinées, en cas d'échec de la négociation, à soutenir la France. Il demanda si Metternich avait arrêté ses vues sur la paix. Il indiqua les siennes : Le Portugal restitué aux Bragance; Naples restant à Murat, l'Espagne à Joseph, mais évacuée de troupes françaises; l'Angleterre, par réciprocité, évacuerait la Sicile; pas un village du duché de Varsovie! Pour prix de la paix avec l'Angleterre, il donnerait l'Illyrie à l'Autriche. Dans ces conditions, il ne s'oppose point à l'entremise autrichienne.

Une illusion, et c'est ici un fait capital, s'est emparée de sa pensée, qui n'en sortira plus et, dans mainte rencontre, offus-

[1] Rapport de Bubna, 2 janvier 1813. ONCKEN, *O. und Pr.*

quera son jugement. Dans sa tendresse passionnée pour son fils, sur qui se concentrent désormais toutes ses ambitions, il ne peut se figurer que la préoccupation du sort de cet enfant ne gouverne point la politique autrichienne comme elle absorbe la politique française. Il est le père; François II est le grand-père : l'enfant les lie irrévocablement. S'il garde sa clairvoyance devant le machiavélisme de Metternich, il ne doute pas, il ne veut pas douter de la loyauté finale de François. Il pousse la superstition de la grâce d'état jusqu'à s'imaginer qu'elle opérera ce miracle d'animer, en y introduisant un cœur, ce qu'il appelait si justement en 1805 « ce squelette de François II ». Il oublie que si François s'est trouvé des entrailles d'état pour livrer sa fille, il s'en trouverait également pour la reprendre; qu'il effacerait sa signature de la même main qui a signé le contrat de mariage; qu'à ses yeux le roi de Rome ne compte pas plus qu'un archiduc quelconque, même qu'une archiduchesse. Enfin il ne soupçonne pas que l'intérêt de l'Autriche puisse être de le renverser de son trône, de démembrer son empire et de dépouiller son fils pour le conserver en tutelle dans une France annexe et dépendance de la maison d'Autriche, comme Naples et l'Espagne le sont encore de l'empire français.

On le voit, dans ces jours de perplexité, constamment préoccupé de rattacher le roi de Rome et l'impératrice à l'empire, et par ce rattachement, de resserrer l'alliance autrichienne. Il fait rechercher les précédents de couronnement des princes héritiers [1]. Le 2 janvier 1814, il tient un conseil, comme au temps du mariage : Talleyrand, Cambacérès, Maret, Caulaincourt, Champagny, tous les ci-devant, présents ou futurs ministres des affaires étrangères, et les deux conseillers d'État des relations extérieures : La Besnardière et d'Hauterive. Convenait-il d'attendre les ouvertures de paix ou d'en prendre l'initiative, convenait-il de s'adresser directement à la Russie, ou d'accepter l'entremise de l'Autriche?

[1] 22 décembre 1812. Le mémoire, par Regnaud, fut remis le 29. Frédéric Masson, *Napoléon et son fils*.

Talleyrand, Caulaincourt et Cambacérès opinèrent pour la négociation directe; les quatre autres pour l'entremise autrichienne.

Le 5, c'est un conseil privé : l'on y délibère sur la question du couronnement et celle de la régence. Nouvelle recherche de précédents sur la régence des reines [1], l'association des rois des Romains à l'empire. Le pape est encore sous séquestre, à disposition. Napoléon en usera. Il se flatte que ces mesures intéresseront les Autrichiens, apaiseront les cabales de la cour, convaincront l'empereur. Maret écrit, le 7 janvier, à Otto : « Un projet de règlement est en délibération au Conseil d'État pour le couronnement et le sacre de l'impératrice et du roi de Rome. Nos lois constitutionnelles interdisent la régence des femmes. Un projet de sénatus-consulte se rédige pour y apporter des modifications et laissera à Sa Majesté la faculté dont elle pourrait être bientôt dans le cas d'user, de confier la régence à Marie-Louise. Le couronnement aura lieu dans le mois de février prochain. Le sacre se fera probablement par la main du pape et Paris réunira une affluence semblable à celle dont M. de Metternich a été témoin lors du couronnement de l'empereur. » Suivait l'insinuation d'une lettre de François II à sa fille, l'autorisant « à donner sa parole que rien ne saurait porter atteinte à l'amitié et à l'alliance qui existent si heureusement ».

C'était la réponse que Napoléon désirait à la lettre qu'il adressa le même jour à son beau-père, et pour en saisir la portée, il fallait connaître cette affaire du couronnement, du sacre et de la régence, principal soutien de ses arguments. Il reprend, cette fois, en précisant les termes, les points touchés dans son entretien avec Bubna. D'abord l'apologie [2] : « Je n'ai jamais rencontré l'armée russe que je ne l'aie battue. Les Russes ne m'ont pas pris de canon; ils ne m'ont pas pris un seul aigle. Ma garde n'a jamais donné. » Puis la fan-

[1] Mémoire remis le 10 janvier, par Barbier. Frédéric Masson.
[2] Oncken, *O. und Pr.*, t. I, p. 393, texte d'après les Archives de Vienne.

tasmagorie dcs ressources : « Hommes, chevaux, argent, on (la France) m'offre tout. J'ai un milliard cent millions en argent... » Il est sûr de l'Espagne. Il songe « à revenir sur ses pas en Russie ». « Je ne ferai, conclut-il, aucune démarche pour la paix... cependant, je ne me refuserai point à celles que Votre Majesté veut faire. »

Ainsi, il accepte l'entremise de l'Autriche; mais il n'admet point la rupture ou même la suspension de l'alliance de 1812 et il insiste pour le doublement du corps auxiliaire. Si la Russie repoussait la paix, écrit Maret à Metternich, par le même courrier, « Sa Majesté déclarerait l'indépendance de l'empire menacée; elle appellerait 500,000 hommes aux armes, vous seriez obligés d'en faire autant de votre côté... Vous deviendriez alors partie principale dans le grand conflit... » Dans les directions données à Otto pour ses entretiens avec Metternich [1], il indique clairement dans quel esprit, sous quelle réserve l'empereur pourrait être porté à accepter l'entremise : « Sa Majesté ne se refusera pas à la démarche que veut faire l'Autriche. Elle la verra même avec plaisir... *dans l'espérance* que l'Autriche est fermement résolue à agir, si les dispositions de la Russsie rendent cette démarche inutile, avec la vigueur convenable... et à porter son corps auxiliaire à 60,000 hommes. » Quant aux conditions de la paix : « Aucun des territoires réunis par sénatus-consulte ne peut être séparé de l'empire [2] ». « Une telle séparation serait considérée comme une dissolution de l'empire même. Il faudrait pour l'obtenir que 500,000 hommes environnassent la capitale et fussent campés sur les hauteurs de Montmartre. » L'Illyrie, la Dalmatie, Corfou, une partie de l'Espagne, ne sont pas réunis constitutionnellement. L'Illyrie pourrait donc être considérée « comme un objet de compensation pour des concessions que ferait le gouvernement anglais ». Si la Russie prétend s'agrandir aux dépens de la Prusse, de l'Autriche, du duché de

[1] Maret à Otto, 7 janvier 1813.

[2] Parme, île d'Elbe, Piémont, Toscane, Plaisance, États romains, Hollande, Villes hanséatiques, Oldenbourg, Lauenbourg.

Varsovie, de la Turquie, l'Autriche serait la première intéressée à ce que cela n'arrivât point; elle se convaincra que le seul moyen d'amener la paix est de continuer la guerre. « Expliquez-vous... de telle sorte que le cas arrivant, ce soit une chose stable et irrévocable convenue, et que nous puissions compter avec certitude sur la coopération de trente mille hommes de plus. » Napoléon met autant d'insistance à lier l'Autriche par son entremise, que Metternich apportera de persistance à se détacher par la même procédure. Il ne veut pas admettre l'idée même de ce détachement. « Lorsque le ministre Metternich vous a fait entendre [1] qu'un changement de système mettrait en peu de temps plus de cinquante millions d'hommes du côté de l'Autriche, parce que toute l'Allemagne et toute l'Italie seraient prêtes à se déclarer, il vous a tenu un langage qui ne peut être le sien, mais celui des ennemis de l'alliance... » Alors : « Sa Majesté devrait aussitôt et sans hésiter déclarer à son peuple que la considération impériale de la France et sa prépondérance sur l'Italie sont menacées, mettre une contribution de guerre de 25 centimes par franc, qui produirait 200 millions, appeler le deuxième ban de la garde nationale et faire un armement de guerre de 600,000 hommes, et il serait impossible d'arrêter les événements. » Ainsi, d'un côté, une guerre épouvantable, de l'autre la succession du sang d'Autriche en France consacrée par les lois et la religion. Napoléon ne paraît pas douter du choix de François; il semble croire encore, sinon au dévouement, au moins à la clairvoyance politique de Metternich. « Nous n'ignorons point les mauvaises dispositions de toute la maison de l'impératrice d'Autriche [2], et toute notre confiance reposant sur l'empereur et sur son ministre; les discours que vous a tenus M. de Metternich ont eu nécessairement à vos yeux comme aux nôtres une très grande importance... L'empereur a le droit d'être méfiant, après avoir été si souvent trompé. »

[1] Rapport d'Otto, 16 décembre 1812. Voir ci-dessus, p. 36, 37.

[2] Sur ces cabales et sur cette impératrice, Maria-Ludovica d'Este, la quatrième femme de François, cf. Frédéric MASSON : *Marie-Louise.*

VI

Il va l'être encore, et plus insidieusement qu'il ne l'a jamais été. Metternich, en attendant le courrier de Bubna, spéculait avec le comte Hardenberg, officieux de l'Angleterre, avec Humboldt, envoyé prussien, et petit à petit accentuait, étendait ses « nuances intermédiaires ». Toujours préoccupé d'une invasion des Russes, d'une occupation de la Gallicie, d'une reconstitution de la Pologne ; toujours effrayé d'une offensive de Napoléon qui recommencerait 1805 et 1809 ; toujours gouverné par cette idée maîtresse de se retrancher dans la neutralité jusqu'à ce qu'il fût en mesure de parler et d'agir, mais, jusque-là d'armer à fond et d'éloigner de l'Autriche le théâtre de la guerre, il s'attache à le tourner vers le Nord ; du même coup il se débarrasse de Napoléon et des Russes. La défection d'York facilite ses manœuvres : il voit son intérêt à jeter les Prussiens dans les bras de la Russie. Napoléon en deviendra plus accommodant : il laissera l'Autriche défectionner à son aise et gagner le temps de dicter la paix.

On lit dans une lettre du comte Ernest Hardenberg[1] : « Le comte Stadion est convaincu que le comte Metternich veut le même but que nous, à l'exception cependant de l'anéantissement de la dynastie de Bonaparte, dont ni lui ni l'empereur ne veulent être l'instrument ; mais qu'il veut arriver à ce but, à sa manière, en temporisant et en conservant encore l'ouvrage de sa création, l'alliance avec la France... Quelque attaché que soit l'empereur à l'archiduchesse sa fille et quoique religieusement lié par la foi de ses engagements il sacrifiera pas à pas l'un et l'autre de ces liens à des circonstances influentes sur le bonheur de ses États... »

[1] A Münster, 13 janvier 1813. ONCKEN.

Le 11 janvier, Metternich reçut le rapport de Bubna sur l'entretien du 31 décembre. Il écarta, comme un verbiage inutile, les restrictions apportées par Napoléon à son consentement. De tout le contexte, il isola et détacha ce texte : l'acceptation de l'entremise, l'autorisation, le conseil même d'armer. Il se mit aussitôt en campagne de diplomatie et les armements commencèrent. Sur ces entrefaites, Knesebeck arriva. Metternich le vit le 12 et le 14 février. Avec ses partenaires allemands, il affectait volontiers quelque pédanterie de machiavélisme et raffinait sur les « élégances » de procédure. L'alliance de la Prusse avec la France, lui dit-il, a un tel caractère de contrainte manifeste, qu'elle permet un saut brusqué dans le camp opposé [1]. Depuis le mariage de l'archiduchesse, il n'en est pas de même du lien entre la France et l'Autriche. L'Autriche ne s'y peut soustraire par un dégagement violent. La dignité du monarque en serait compromise. Le principal ouvrage du cabinet doit donc être de recouvrer toute sa liberté d'une façon digne et juridique et de se faire affranchir du traité par Napoléon lui-même. Le premier article était de recouvrer la « mobilité » ; l'Autriche la possède désormais tout entière. Elle peut se tourner librement d'un côté ou de l'autre. Le second article sera d'offrir, en même temps, l'entremise à l'Angleterre et à la Russie : l'Autriche le fait. Ce second pas franchi, viendra le troisième : trouver la base d'une paix durable; l'Autriche espère persuader Napoléon de la proposer. Quand au quatrième pas, à savoir si l'Autriche s'engage à soutenir de toutes ses forces ces propositions de paix et à passer du côté de qui les acceptera, elle ne juge pas pouvoir s'en expliquer encore.

Le 15, un courrier apporta les lettres de Paris du 7 février, celle de Napoléon pour François II et celle de Maret pour Metternich. C'est ici qu'il faut toucher le point de l'équivoque créée et exploitée par Metternich. Napoléon n'accepte l'entremise que pour attirer l'Autriche dans son camp et l'enchaîner;

[1] Rapports de Knesebeck, dans ONKEN, *O. und Pr.*, t. I.

l'Autriche ne l'offre que pour se rendre libre de passer dans le camp ennemi. Napoléon se flatte que la négociation se terminera pas l'engagement de toute l'armée autrichienne, et que, pour entrée de jeu, l'Autriche portera son corps auxiliaire à 60,000 hommes. Metternich voit dans sa procédure le moyen non seulement de refuser le supplément de 30,000 hommes demandé par Napoléon, mais de rappeler les 30,000 autres, ceux du traité de 1812. Napoléon presse l'Autriche d'armer, en vue de fortifier l'alliance; Metternich sollicite cette autorisation en vue, le cas échéant, de tourner contre Napoléon les forces ainsi augmentées. Metternich prend Napoléon au mot, mais il prend le mot dans un sens tout différent de celui qu'y donne Napoléon. De l'entremise conditionnelle acceptée par Napoléon, il conclut à l'entremise sans conditions. Il écrivit au comte Zichy, ministre à Berlin, rectifiant dans les nuances, mais confirmant au fond les propos tenus à Knesebeck [1]. « Nous avons atteint le premier but auquel nous nous proposions d'arriver. » Il conseillait au roi de Prusse de se rendre dans la seule partie de ses états dont il fût maître, la Silésie, le reste étant occupé tant par les Français que par les Russes. Il y réunirait 50,000 hommes, sous le prétexte de défendre la ligne de l'Oder, d'éloigner son armée de la vieille Prusse et de la soustraire à la contagion de l'exemple d'York. Il détacherait ainsi cette armée de celle que Napoléon rassemblait à Berlin et se trouverait, sous couleur d'arrêter les Russes, en posture de leur donner la main.

Les Prussiens ainsi encouragés, exhortés et poussés à la défection, conduits pour ainsi dire à la Russie, Metternich se retourne vers Otto. Il insinue que les Prussiens mériteraient quelque récompense, qui serait en même temps de la haute politique : « Il est bien fâcheux, m'a-t-il dit, que le duché — Varsovie — ne puisse être réuni à la Prusse, qui serait alors assez forte pour former de concert avec nous une barrière

[1] A Zichy, 16 janvier 1813. Oncken.

contre la Russie. « Quant aux 30,000 hommes, il se dérobe : il ignore les intentions de l'empereur son maître [1]. Pour distraire Otto, il lui confie tout le détail *officiel* de son entremise avec les Anglais et les Russes. C'est un moyen d'embarquer Napoléon dans cette négociation, et une fois qu'il l'aura, implicitement, acceptée, de lui déclarer que, en vertu de cette entremise même, l'Autriche ne peut plus fournir à l'un des belligérants un corps auxiliaire; il se retirera de l'alliance, du consentement de Napoléon, sous les yeux de son ambassadeur!

Il écrit une longue lettre à Maret, une autre à Bubna : « Il est réservé à l'empereur des Français de nous faire regarder la présente guerre comme autrichienne; le premier pas est fait; il a accepté notre intervention — mot dont voudrez bien soigneusement vous servir en toute occasion, au lieu de celui de médiation [2]. » Le *médiateur*, en effet, s'engage à soutenir ses propositions. Or, Metternich n'entendait devenir médiateur que pour se lier à la Russie, à la Prusse, à l'Angleterre. L'effet de sa procédure devait être non de lier l'Autriche à Napoléon, mais de tirer Napoléon dans le filet dont l'Autriche serrerait les fils et d'où Napoléon ne sortirait plus. François releva les communications de son ministre d'une belle lettre « à son bon frère et gendre [3] ».

Là-dessus arrive un rapport de Schwarzenberg, commandant du corps auxiliaire. Il est daté du 8 janvier et relate les ouvertures qu'a faites Anstett, l'envoyé d'Alexandre : le grand désir qu'ont le tsar et toute l'armée russe de profiter de l'occasion qui se présente pour renouer les relations; « que tout était préparé pour faire rentrer l'Autriche en possession de ses provinces cédées » ; que la Russie ne visait qu'à rétablir l'équilibre en Europe; « que le rétablissement de la Pologne ne pouvait jamais entrer dans ses vues, tout aussi peu que le

[1] Rapport d'Otto, 18 janvier 1813.
[2] A Maret, 23 janvier; à Bubna 25 janvier 1813. Voir, ci-après, p. 52, les instructions à Wessenberg, 13 février 1813
[3] 23 et 24 janvier 1813.

changement de la dynastie régnante en France; que ces assurances solennelles doivent faciliter infiniment les moyens de s'entendre; » et, pour conclure, Anstett propose un armistice de trois mois, ayant, dit-il, du maréchal Koutousof les pouvoirs pour le signer. Schwarzenberg s'y montre très favorable : l'armistice conserve son corps intact et, de plus, arrête le progrès des Russes, dans le duché de Varsovie, aux ci-devant limites de l'Autriche, en 1809.

C'était devancer les désirs de l'empereur François. Il répondit à Schwarzenberg, le 24 janvier : « Si vous deviez en venir à conclure une suspension d'hostilités, vous ne devriez pas perdre de vue l'importance dont il serait de couvrir le plus possible du territoire du duché de Varsovie. » Moins les Russes en occuperaient, moins ils seraient autorisés à y prétendre, et puisque les Russes parlaient de restituer à l'Autriche ses provinces perdues, la politique commandait de prendre les Russes au mot et de se nantir, d'ores et déjà, des territoires à réclamer.

L'armistice fut signé le 30 janvier à Zeycs : « Vu la rigueur de la saison et d'autres circonstances également pressantes... » Il était illimité; un plan de mouvements concertés y était annexé [1]. Dès lors Schwarzenberg se retira méthodiquement devant les Russes. L'Autriche avait recouvré la disposition de son corps auxiliaire en même temps que la *mobilité* de sa politique. Zeycs présentait à un mois de distance le pendant et le complément de Tauroggen.

Le comte Stackelberg, ministre de Russie à Vienne avant la rupture, résidait à Gratz et se tenait en communication avec Metternich; ce ministre lui demanda une entrevue et entama la procédure de l'intervention. Pour qu'Otto n'en conçût point de soupçons, il s'empressa de lui en faire confidence et lui annonça l'envoi de M. de Lebzeltern auprès d'Alexandre [2]. Il attribua l'initiative des pourparlers à Stackelberg : ce Russe était arrivé tout exalté de la victoire ; Metternich l'avait

[1] Texte dans MARTENS, t. III, p. 89.
[2] Rapports de Stackelberg, 26 janvier; d'Otto, 26 janvier 1813.

ramené sur terre : « Tenez, mon cher Stackelberg, vous ressemblez à un homme qui voit le jour pour la première fois, il vous éblouit... Nous voyons plus clair. » — « C'est un grand pas, dit-il à Otto, que cette première démarche de la Russie. Comptez sur nous ; nous ne lâcherons rien, absolument rien... L'empereur a ordonné de mobiliser 100,000 hommes, y compris le corps auxiliaire[1]. » Insinuation destinée à rassurer Napoléon sur cet armement et, en même temps, à enlever son consentement à la fusion du corps auxiliaire dans le gros de l'armée autrichienne. Il ajouta, pour préparer Napoléon à un armement plus considérable et en venir à l'abrogation du traité restrictif de 1809 : « Jusqu'ici la guerre n'est pas autrichienne. Si elle le devient dans la suite, ce n'est pas avec 30,000 hommes, mais avec toutes les forces de la monarchie que nous attaquerons les Russes. » Et, pour mieux endormir les soupçons de Napoléon, il révéla toute une trame de trahisons entre des agents d'Alexandre et des Polonais, « cette nation qui ne respire que manigance et intrigue, qui n'a été polonaise que depuis qu'elle a cessé de l'être, qui cajole à l'apparence la France, qui promet à l'approche du danger fidélité et amour à la Russie... » C'était une invite à Napoléon de dissoudre lui-même le duché de Varsovie, d'en restituer les morceaux autrichiens à l'Autriche, le reste à la Prusse, sans scrupule pour les Polonais, et de s'en faire un boulevard contre la Russie.[2]

Sur ce, il expédia les entremetteurs avec des instructions sur l'entremise. A Berlin, Zichy rassurera les Prussiens sur la défection qu'il leur conseillera. Les conditions ne sont pas les mêmes pour les deux souverains, dira-t-il, « mais leur intérêt est le même. Cet intérêt est permanent; il paraît à l'empereur tellement prononcé, qu'un changement d'attitude politique ne saurait le détruire ou même y porter atteinte...

[1] Rapport d'Otto, 13 février 1813.

[2] Metternich à Bubna, 6 février 1813. ERNOUF, *Maret*, ch. VIII, et BIGNON, t. XI, p. 503; *Souvenirs d'un diplomate*. Voir ci-dessus rapport d'Otto, 18 janvier 1813, p. 48.

François l'écrivit de sa main à Frédéric-Guillaume [1]. Lebzeltern partit à la rencontre d'Alexandre avec une lettre de l'empereur d'Autriche, et Wessenberg se mit en route pour Londres [2].

Ces deux instructions jettent un jour oblique, mais pénétrant, sur les desseins de Metternich. Il raffine sur les nuances : l'entremise et la médiation. « Comme puissance médiatrice, nous aurions à dicter les conditions de la paix. » Ils n'en sont qu'à l'entremise, mais « c'est aux puissances belligérantes elles-mêmes à sentir tout l'intérêt qu'elles ont de nous porter à étendre l'attitude de puissance simplement intervenante et à la changer en celle de puissance médiatrice ». Il va plus loin : « Dès que Napoléon commence à craindre que nous ne changions notre attitude actuelle de puissance intervenante en *médiatrice* armée, il est de l'intérêt naturel de la partie adverse d'accepter notre intervention pour nous faire passer au rôle de médiateur, auquel l'empereur sera loin de se refuser dans la suite. » Quant aux *bases* de paix, « il s'agit maintenant moins des bases *détaillées* de la paix future que de celles *premières* et *générales* sur lesquelles pourrait s'asseoir une négociation... Il s'agira alors d'un lieu de réunion... Prague nous paraîtrait le plus convenable... » C'est-à-dire que suivant la tactique de 1805 [3], on produira d'abord des propositions générales, assez vagues encore, qui seront le minimum de ce qu'on exigera plus tard; elles serviront d'amorce à la négociation, et, une fois cette négociation commencée sur cette base provisoire et fallacieuse, on la reprendra en sous-œuvre, on l'étendra, on la développera selon les circonstances de la guerre et la fortune des armes. Jamais, même en cette première période, même en ces premiers pourparlers, il ne fut question d'arrêter des conditions de paix immuables, à accepter ou refuser par oui ou par non, à signer dans les

[1] Metternich à Zichy, 30 janvier; l'empereur au roi de Prusse, 28 janvier 1813.
[2] Instructions de Lebzeltern; François II à Alexandre, 8 février 1813. Instructions de Wessenberg, 8 février 1813. ARNETH, *Wessenberg*.
[3] Voir t. VI, p. 418.

vingt-quatre heures; tout au contraire, et c'est de la sorte qu'il conviendra dorénavant d'interpréter les propositions des alliés, si l'on en veut pénétrer la politique, en démêler l'artifice et en connaître la vraie portée.

Metternich commentait lui-même ces instructions dans ses entretiens avec le comte Hardenberg, le Hanovrien. Il lui dit, et le répéta à Humboldt, que, « lorsque la partie serait bien engagée », la Russie avec 200,000 hommes sur l'Oder, si la Prusse se déclare, si la Suède débarque 30,000 hommes, si le Danemark reste neutre, l'Autriche déclarera sa neutralité; elle formera, en attendant, une armée de 100,000 combattants effectifs, 150,000 avec les dépôts, « sur la destination desquels la France, malgré les protestations de l'Autriche, conserverait toujours des doutes, tandis que, dès ce moment il donnerait les assurances les plus positives à la Russie et à la Prusse que ces forces n'agiraient jamais contre elles; enfin que s'étant, en attendant, entendue sur la base de la paix avec les puissances en guerre contre la France, l'Autriche se déclarerait contre celui qui se refuserait à la paix; menace qui, dans la supposition que l'on se soit entendu avec l'Angleterre, la Russie et la Prusse, ne peut être dirigée que contre la France[1]. »

Préoccupé d'éloigner le théâtre de la guerre et d'empêcher « les confédérés du Rhin » de tomber sur les contrées riches des États autrichiens; prévoyant du même coup que ces États, le moment venu, changeraient volontiers de confédération, Metternich engageait les principaux d'entre eux à temporiser, à tirer en longeur leurs armements, bref à filer leur défection. Il attire le roi de Saxe, honnête et borné, dans le filet de l'intervention[2]. « Si le roi, écrivait-il à Binder, à Stuttgart, se presse de porter ses forces à un état disponible, il augmente à la fois les chances de sacrifices pour ses propres États et celles de la continuation de guerre. » En passant par Munich, l'ambassadeur d'Autriche en France tint un langage

[1] Hardenberg à Münster, à Londres, 7 février 1813, en français.
[2] André Bonnefons, *Un allié de Napoléon.*

analogue. Il s'en ouvrit avec Mercy-Argenteau, l'envoyé de Napoléon, ministre de famille, diplomate mixte que l'on pouvait croire, à Vienne, tout aussi Autrichien que Français : « La France n'est-elle pas assez forte dans ses limites du Rhin, pour avoir besoin d'autre titres à son influence en Allemagne?... » Il parla de l'évacuation des villes hanséatiques, de l'Illyrie. « L'état actuel des choses ne peut plus subsister, il faut des sacrifices de la part de l'empereur Napoléon[1]. » La défection de l'Autriche, consommée en fait, n'était plus qu'un secret diplomatique; celle de la Prusse allait se déclarer publiquement.

VII

Les Russes étaient entrés dans la Prusse orientale. Koutousof publia une proclamation dictée par le tsar : « La Providence a béni les efforts de l'empereur mon maître... L'indépendance et la paix en seront les résultats. Sa Majesté offre son assistance à tous les peuples qui, entraînés aujourd'hui contre lui, abandonneront la cause de Napoléon pour ne suivre que celle de leurs vrais intérêts. C'est surtout à la Prusse que s'adresse cette invitation. Il sera glorieux pour Sa Majesté l'empereur de faire cesser les maux qu'elle éprouve, de contribuer à rendre à la monarchie de Frédéric son éclat et son étendue, et de pouvoir donner au roi de Prusse la preuve de l'amitié qu'il n'a cessé de lui conserver. » Cette contre-partie impériale du fameux manifeste de la convention de novembre 1792[2] fut dans la Prusse orientale le signal d'une véritable révolution[3]. Les populations accla-

[1] Metternich à Binder, 18 février 1813. Bignon, t. XI, p. 433.
[2] Voir t. III, p. 169.
[3] Voir t. VII, p. 206, 492 : la révolution prussienne. — Toute cette partie a été remarquablement étudiée et exposée par M. Cavaignac, t. II, ch. viii : les

ment les Russes, courent aux armes. York, encore que désavoué publiquement et sous le coup de poursuites, demeure général en chef et se met à la tête du mouvement. Stein arrive le 23 janvier, s'installe avec les pleins pouvoirs de commissaire d'Alexandre et agit en dictateur du salut public. Il convoque les États de la province, qui vont provoquer un soulèvement général. Les appels de Stein, ses signaux, ses exemples s'adressent à toute l'Allemagne. Il lève le blocus, frappe des contributions, contracte un emprunt, donne cours forcé au papier russe. Malgré la résistance des administrateurs intimidés et les contre-ordres de Berlin, il met tout le pays en fièvre. En quinze jours, il fait plus pour la réforme de l'État, pour la régénération de la nation prussienne que pendant une année de ministère. Tout l'armement du peuple, toute l'organisation de la landwehr et du landsturm, que le gouvernement reprit à son compte, procèdent de sa dictature. Le roi ne décréta, quelques semaines après, que des faits accomplis.

Frédéric-Guillaume incline au parti que lui souffle Metternich, de se retirer à Breslau, dans la fidèle Silésie, d'y rassembler tout ce qu'il pourra lever de troupes et d'y montrer au moins un fantôme de gouvernement. Hardenberg disposa le départ dans le plus grand secret, comme une évasion. Dans la nuit du 19 au 20 janvier, Natzmer revint du quartier général russe : il avait vu Alexandre le 12; il rapportait les instances les plus vives de s'allier à la Russie, la confirmation des promesses déjà faites par Lieven, réitérées par Boyen, de reconstituer la Prusse, mais par-dessus tout, l'avis de se soustraire aux périls de Berlin, de recouvrer l'indépendance de la couronne. Le même avis arrive de Vienne, le 21, avec le rapport de Knesebeck : l'Autriche ne promettait rien, mais elle approuvait la défection et l'alliance russe. Cependant Frédéric-Guillaume hésitait encore. Hardenberg ne le per-

origines du soulèvement dans la Prusse orientale; les pleins pouvoirs russes de Stein; ch. IX, les États généraux de Kœnigsberg; ch. X, la landwehr des provinces orientales; ch. XII, comparaison entre l'organisation prussienne en 1813, les volontaires et la levée en masse de la Révolution française.

suada, ne l'enleva, pour ainsi dire, qu'en l'assurant qu'Augereau allait investir Potsdam et l'arrêter. Il partit le 22 au matin. « Petit dîner chez moi », écrit Hardenberg dans son journal. « Les maréchaux Augereau, Ney, Desaix, Sébastiani, Saint-Marsan. J'annonçai le départ du roi, qui eut lieu le matin, avec les troupes, sans toucher Berlin. Prétexte du départ : la formation d'une nouvelle armée comme contingent. » Frédéric-Guillaume arriva à Breslau le 25 janvier. Bientôt les troupes y affluèrent, puis le gouvernement s'y rallia, Hardenberg et, un peu après, Scharnhorst. Le roi reçut le 28 un courrier de Krusemarck, relatant l'audience que cet envoyé avait eue de Napoléon le 15 janvier. L'empereur affectait la confiance dans la loyauté du roi, il insinuait qu'il pourrait abolir certaines clauses de Tilsit trop dures pour la Prusse; il laissait même entrevoir des avantages, et tâchait d'aigrir la jalousie, d'attiser l'inquiétude qu'il savait régner en Prusse à l'égard de la Russie : « Quant au duché de Varsovie, il peut m'être indifférent qu'il conserve la forme actuelle, qu'il passe à l'Autriche ou à la Prusse; mais à la Russie, jamais! »

Le même jour arrivèrent deux lettres d'Alexandre, l'une du 6, l'autre du 21 janvier [1]. C'étaient des effusions de magnanimité. « Par ma religion, par mes principes, j'aime à payer le mal par le bien, et je ne serai satisfait que quand la Prusse aura repris toute sa splendeur et sa puissance. Pour y parvenir, j'offre à Votre Majesté de ne poser les armes que quand ce grand but sera atteint. Mais il faut que Votre Majesté, de son côté, se joigne franchement à moi. Jamais décision n'a été plus importante que celle que vous allez prendre. Elle peut sauver l'Europe ou la perdre à jamais. » Très adroitement, Alexandre prenait à son compte l'acte d'York : « J'espère que le général York a agi dans le sens des intentions de Votre Majesté. Je ne saurais assez exprimer le plaisir que j'éprouve en pensant que nos troupes n'ont

[1] Bailleu, p. 240-242.

plus à combattre les vôtres. » Il atténuait le caractère de la dictature de Stein; le commissariat russe se transformait en une délégation anticipée du roi : « J'ai revêtu de mon plein pouvoir un dignitaire russe, mais un des plus fidèles sujets de Votre Majesté, le baron de Stein. J'espère par là avoir donné une preuve à Votre Majesté combien la conservation de ses États à leur légitime souverain me tient à cœur. »

Napoléon, l'ennemi acharné, exige des actes qui seraient une vraie trahison du roi envers sa propre cause, ses sujets, sa couronne, et pour tout avantage il indique, très vaguement, quelque morceau du duché de Varsovie, d'où il faudra d'abord déloger les Russes. Alexandre, l'ami du cœur, toujours regretté et toujours désiré, ne demande qu'une défection à l'alliance forcée, le divorce du mariage nul en sa substance et en sa cause; il promet formellement de relever la Prusse en sa splendeur et dignité, et avec Alexandre parle toute la nation prussienne. Frédéric-Guillaume se sentait emporté malgré lui. C'est comme à reculons qu'il entrait dans sa propre histoire. Les souvenirs de 1805, de 1806, de 1807 l'obsédaient : il doutait de son allié, de son peuple, de lui-même. La Russie l'attire à l'abîme! l'enthousiasme de son peuple l'emporte à la révolution! Avant d'agir, de parler même, il voudrait être sûr de rassembler ses troupes avec assez de mystère et de rapidité pour que les corps d'Augereau et de Ney, pour que le terrible Davout, ne le surprissent point en formation, et n'anéantissent point sa monarchie avant qu'Alexandre eût le temps de la sauver. Par goût, par habitude, par nécessité, il lui fallait continuer de feindre, et dans cette extrémité il se retrouvait avec les perplexités, les duplicités, les combinaisons troubles et lentes de 1805 et de 1806. Il calculait que la grande armée russe, 100,000 hommes, ne serait concentrée aux bouches de la Vistule qu'à la fin de février, et qu'elle aurait besoin de se refaire. La Prusse ne serait prête qu'en mars. D'ici là, il fallait ruser avec Napoléon, s'armer sous couleur d'arrêter les Russes; puis réclamer les forteresses de Silésie, et si Napoléon refusait de les éva-



cuer, en prendre, quand on serait en mesure, prétexte pour rompre; enfin si Napoléon perçait ce dessein, obtenir des Russes qu'ils arrivassent, en hâte et en masse, au secours[1].

Mais la pente était rapide, l'impulsion irrésistible, et l'on va voir Frédéric-Guillaume entraîné à reconquérir son royaume comme il l'a été en 1806 à le perdre. C'est un Louis XVI qui marche, sans le savoir, à un Valmy, à un Jemappes qui se feraient pour la royauté. Son peuple avance, il le suit.

Les mesures se succèdent timides, incertaines d'abord, puis de plus en plus significatives, suivies, enchaînées par une force mystérieuse qui impose au roi les décrets, les dépêches, les traités qu'il signe d'une main hésitante. Le 28 janvier, il crée un *Comité* de l'armée, formé de Hardenberg, de Hake et de Scharnhorst, dont la rentrée est un événement. Le 29, il fait annoncer à Alexandre, par le comte de Brandebourg, qu'il est prêt à répondre à son appel et va lui envoyer un plénipotentiaire. Ce sera Knesebeck, rappelé en hâte de Vienne. Il arrive à Berlin le 3 février, et le même jour le roi signe une ordonnance pour la création d'un corps de volontaires, en réalité l'appel de la nation aux armes. Cependant, Hardenberg écrit le 4, dans son journal : « Le roi ne sait pas encore bien ce qu'il veut. » Il est clair que Frédéric-Guillaume est effaré, dérouté, comme tous ses diplomates, comme tous ses gentilshommes, par la marée montante, le débordement populaire ; la réclamation de la liberté politique est bien proche de la revendication de l'indépendance nationale[2].

Enfin il médite, avec perplexité, sur les promesses d'Alexandre. La reconstitution de la Prusse! mais où, comment? Tout de suite, en lui rendant Varsovie et Posen, ou bien dans les futurs contingents de la guerre, au détriment des frères allemands et dans les terrains vagues des conquêtes[3]?

[1] Le roi à Hardenberg, 26 février 1813. Duncker.

[2] Voir les rapports de Zichy; Oncken, t. II, p. 578-584. *O. und P.*, t. II, p. 240. — Cavaignac, t. II, p. 354-355.

[3] Vues de la Prusse sur la Saxe, 1807, t. VII, p. 171. Cf. ci-dessus, p. 14.

Dépouiller un roi, en vertu du droit de la guerre, est un acte dont un roi de Prusse ne s'est jamais embarrassé ; le roi de Saxe a-t-il hésité à s'enrichir des dépouilles de la Prusse? Mais s'il ne se pose point de scrupules sur l'acte, Frédéric-Guillaume conçoit des doutes sur le succès. Le roi de Saxe demeure sur son trône, Napoléon le protège : si ce royaume est bon à prendre, il est dur à conquérir. Au contraire, Varsovie et Posen sont disponibles, à portée de la main.

Le 8 février, Frédéric-Guillaume a pris son parti et les instructions de Knesebeck sont expédiées, en même temps qu'une lettre autographe au tsar. La lettre, flasque et froide, lettre de chancellerie, minutée par Hardenberg, ne part point d'un cœur exalté qui se donne; elle trahit un homme d'affaires qui négocie un contrat, se dispose à marchander sur le prix, à disputer sur le terme. Au moment de sauter le pas, le roi de Prusse commence par reculer. Il ne se livrera que les compensations en poche, son plan de campagne sous la main, et 100,000 Russes autour de lui. A ces marques seulement, il reconnaîtra la main de la divine Providence signant au traité ; alors, il laissera parler son cœur, il s'abandonnera à la reconnaissance et ouvrira les bras à son ami, les yeux mouillés de larmes!

Le projet de traité remis à Knesebeck portait :

L'indépendance de la Prusse ne pouvant être bien assurée qu'en lui rendant la force qu'elle avait avant la guerre de 1806, et en l'augmentant s'il se peut par des acquisitions dans le nord de l'Allemagne... Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies s'engage à ne point poser les armes sans le consentement de Sa Majesté le roi de Prusse, à moins d'avoir fait restituer à sa dite Majesté tous les pays et états qu'elle possédait avant la guerre de 1806, ou leur équivalent, ceux de la maison de Hanovre exceptés. Cette restitution devra s'étendre particulièrement sur la partie du duché de Varsovie qui appartenait à la Prusse...

La Prusse mettrait en ligne 80,000 hommes, la Russie 150,000, qu'elle s'engagerait à rassembler sur l'Oder et à porter sur l'Elbe avant le 15 avril. A ces prétentions, qui con-

trariaient les désirs d'Alexandre et lui imposaient militairement un champ de bataille, s'ajouteront les difficultés provenant du caractère même du négociateur, un des Prussiens, disait Stein à Alexandre, « dont la marche est plus cachée, mais pas moins perfide », que celle des adversaires déclarés de la Russie à Berlin; « esprit faux, à système », et de fourberie déclarée.

Il entrait dans le « plan » du roi de ne se point prononcer davantage avant d'avoir la réponse des Russes; mais son peuple le dépassait : enrôlements volontaires, dons en argent, tout affluait, avec de belles scènes pathétiques d'adieux et de bénédictions, des chants inspirés par le patriotisme. Sorti de l'élan national, le service obligatoire universel entra dans les lois de la monarchie prussienne. En même temps York fut publiquement absous, 12 février 1813, et rétabli dans son commandement, qu'au fait il n'avait jamais quitté.

De tant de serments tapageurs d'expulser et d'exterminer les Français qui se prêtaient en plein air, Saint-Marsan, arrivé le 29 janvier à Breslau, ne retenait que ce serment du chancelier : « Le baron de Hardenberg m'a juré vingt fois aujourd'hui que le système n'a point varié, qu'aucunes ouvertures directes n'ont eu lieu pour la Russie... que la conduite du roi prouvait sa loyauté [1]. »

En conséquence, Hardenberg proposait de procurer une trêve entre la France et la Russie, moyennant que les Français se retireraient derrière l'Elbe; il réclamait la garde des forteresses silésiennes occupées par la France, plus Dantzig, enfin une remise de 45 millions sur l'arriéré de la contribution de guerre. Napoléon eût ainsi assuré à la Prusse la liberté de ses armements, payé des subsides et ouvert enfin les routes jusqu'à l'Elbe, où l'on a vu que Frédéric-Guillaume se proposait d'assaillir et d'anéantir les Français, au 15 avril. Une instruction en ce sens fut envoyée à Hatzfeld, et Saint-Marsan en reçut la confidence. Il persistait en sa confiance, attribuant

[1] Rapport du 15 février 1813.

les mouvements de la Prusse aux alarmes que lui causait le refus de Napoléon de reconnaître sa neutralité et « à la méfiance que nous lui montrions [1]. »

Cependant Knesebeck arrive au quartier général russe, à Klodova, et il y trouve des dispositions fort différentes de celles qu'il attendait. Endoctriné par Stein sur les « demi-volontés » du roi et la mauvaise volonté de ses conseillers, Alexandre en revenait aux vues qu'en 1805 lui suggérait Czartoryski : forcer la main au roi de Prusse, par l'invasion de ses états et par le soulèvement de ses peuples; se réserver ensuite la faculté, selon les circonstances et selon ses propres convenances, de rétablir ce roi en sa puissance et splendeur. « Amitié, confiance, persévérance et courage, la Providence fera le reste [2]! » Mais la Russie ne promettrait rien, et moins que toute chose au monde le duché de Varsovie. Il se trouve d'autant plus à l'aise, que, d'instinct, le peuple prussien, travaille pour lui, ne comprenant rien aux hésitations du roi, aux subtilités de Hardenberg.

Alexandre reçut Knesebeck le 15 février et prit en fort mauvaise part les précautions de Frédéric-Guillaume, ses lenteurs à se séparer de Napoléon, ménageant l'homme qui l'avait sacrifié, marchandant avec son sauveur. — « Il n'est pas besoin de traités, dit-il, la Prusse doit rompre immédiatement [3]. » La Prusse doit être reconstituée, il en forme le vœu, et l'accomplissement sera l'ouvrage de la guerre. Il met sur le tapis l'annexion de la Saxe, en compensation du duché de Varsovie. « Il faut nécessairement, poursuit-il, que la Prusse soit agrandie. — Mais, observa Knesebeck, cette façon de faire sent un peu la française, la conquérante. » Alexandre répond : « La conduite de la Saxe ne permet pas de la traiter autrement qu'en pays conquis. » Il ajoute : « On indemniserait le roi de Saxe quelque part, en Allemagne, en Italie ... »

Knesebeck exhiba son projet de traité. « On aurait pu

[1] Au prince Eugène, 18 février 1813.
[2] Lettre d'Alexandre au roi, 24 février 1813.
[3] Rapport de Knesebeck, 18 février 1813. ONCKEN, *O. und Pr.*, t. I.

croire, écrit un Russe, que c'était la Prusse qui avait délivré la Russie du joug des Français! » Nesselrode répondit, le 21, par un contre-projet qui remettait les choses au point :

La sûreté entière et l'indépendance de la Prusse ne pouvant être *solidement* établie qu'en lui rendant *la force réelle* qu'elle avait avant la guerre de 1806, S. M. l'empereur de toutes les Russies... s'engage à ne pas poser les armes aussi longtemps que la Prusse ne sera point reconstituée *dans ses proportions statistiques, géographiques et financières* conformes à ce qu'elle était avant l'époque précitée... Il sera conservé entre les différentes provinces qui doivent rentrer sous la domination prussienne l'ensemble et l'arrondissement nécessaires pour constituer un corps d'État indépendant.

En particulier il serait joint à la vieille Prusse un territoire qui, sous tous les rapports, lierait cette province à la Silésie. La Russie excluait expressément de cette reconstitution de la Prusse les possessions de la maison de Hanovre. Pour le reste, elle ne promettait ni n'interdisait rien : le duché de Varsovie demeurait sa conquête; à la Prusse de s'aider elle-même et de contribuer de toute la force de ses armes à son propre rétablissement. Toutefois, après la stipulation expresse d'un morceau du duché de Varsovie pour rejoindre la vieille Prusse à la Silésie, il devenait évident que la Russie s'en réservait la plus grande partie.

Knesebeck refusa de signer, sur quoi Alexandre, impatienté, « le planta là [1] ». Il envoie Anstett à Breslau afin de brusquer la négociation et il écrit de sa main, le 24 février, à Frédéric-Guillaume : « Il m'est impossible de cacher à Votre Majesté l'impression pénible qu'a produit sur moi la communication que m'a faite M. de Knesebeck des instructions données, en dernier lieu, au général de Krusemarck à Paris... Dès que l'ennemi a été anéanti, oubliant tout le passé, j'ai volé au-devant de vous, parce que la pensée de la réintégration, de l'agrandissement même de la Prusse, a toujours été nourrie

[1] Alexandre à Roumiantsof. MARTENS, t. VII, p. 73.

dans l'intimité de mes sentiments. Le temps est venu où on peut réaliser. Il faut le saisir. »

Il confie cette lettre à Stein, qu'il a rappelé de Kœnigsberg : « C'est certainement un des plus fidèles sujets que possède Votre Majesté. Pendant près d'une année qu'il est resté auprès de moi, j'ai appris encore mieux à le connaître et à le respecter. Il est au fait de toutes mes intentions et de mes désirs sur l'Allemagne, et pourra vous en rendre un compte exact... » Bon gré mal gré, il faut que l'armée prussienne passe du rôle d'auxiliaire de Napoléon contre la Russie à celui d'auxiliaire de l'armée russe contre Napoléon; que la Prusse subisse les conditions de son libérateur comme elle a subi celles de son vainqueur; que Frédéric-Guillaume comprenne le rôle qu'Alexandre lui réserve, celui de lieutenant général de la Russie en Allemagne, et avec son oukase Alexandre lui envoie un ministre de son choix et de sa confiance, ce Stein congédié autrefois, abandonné sans regrets aux vengeances de Napoléon, Stein qui venait de révolutionner la vieille Prusse, qui prétendrait régenter le roi et dont la vue réveillerait de toutes les anciennes blessures la plus cuisante, celle de l'amour-propre, la susceptibilité. « Il est clair, mandait le roi à Hardenberg le 21, qu'on veut nous entraîner, coûte que coûte, et nous compromettre. »

Toutefois il ne pouvait pas plus longtemps abuser les Français ni pousser plus loin ses armements sans être sûr de la Russie. Napoléon mettait les apparences contre lui et fournissait, en persistant à occuper la Prusse et ses forteresses, des motifs suffisants à un manifeste de rupture [1]. Alors, la résolution prise, ou plutôt subie, l'impatience succède à la lenteur calculée. Hardenberg envoie un courrier à Knesebeck, le 23, le pressant de conclure; il ajoute : « Les traités avec l'Angleterre et la Suède, calqués sur celui de la Russie, sont prêts. » Mais les jours passent sans nouvelles, dans la plus cruelle anxiété. Le 25, seulement un billet d'Anstett annonce

[1] Rapport de Hatzfeld sur les audiences de Napoléon, 5-14 février 1813. Oncken, et ci-dessus, p. 58.

son arrivée à Breslau. Il demande un entretien à Hardenberg pour lui communiquer ses pleins pouvoirs, le contre-projet de traité et une lettre de l'empereur au roi. Stein, malade, a dû renoncer à la remettre en personne.

Le traité n'est point ce que les Prussiens auraient voulu, mais la circonstance presse, le mouvement de l'opinion commande; ils décident de conclure sans autre discussion. Le texte russe, signé à Breslau le 27, est porté le 28 à Kalisch, où se trouve le quartier général russe, par Anstett, accompagné de Scharnhorst en qualité de plénipotentiaire militaire. « Le roi, dit le tsar à Knesebeck, a eu plus de confiance en moi; il a signé sans changer un mot. » L'émotion lui coupa un moment la parole, puis il s'écria : « C'est un secours que m'envoie la Providence. Mais le roi peut être sûr que je mourrai plutôt que de l'abandonner. »

L'instrument officiel est daté de Kalisch, 28 février 1813, et porte les signatures de Hardenberg et de Koutousof[1]. « La destruction totale des forces ennemies qui avaient pénétré dans le cœur de la Russie a préparé la grande époque de l'indépendance de tous les États qui voudront la saisir pour s'affranchir du joug que la France a fait peser sur eux depuis tant d'années... En conduisant ses troupes victorieuses, hors de ses frontières, le premier sentiment de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies fut celui de rallier à la belle cause que la Providence a si visiblement protégée ses anciens et plus chers alliés, afin d'accomplir avec eux des destinées auxquelles tiennent et le repos et le bonheur des peuples épuisés par tant de commotions et tant de sacrifices. Le temps arrivera où les traités ne seront plus des trêves, où ils pourront de nouveau être observés avec cette foi religieuse, cette inviolabilité sacrée auxquelles tiennent la considération, la force et la conservation des empires. »

Ce préambule constitue la déclaration des droits de l'Europe selon la Russie et le manifeste de la politique qu'Alexandre

[1] MARTENS, t. VII

allait durant plusieurs années faire prévaloir en Europe. Il proclame les motifs élevés que le tsar se propose; il donne le ton du nouveau langage des chancelleries et affirme solennellement ce paradoxe destiné à faire fortune dans l'histoire, que la foi religieuse, l'inviolabilité des traités, consacreront le retour aux principes sacrés d'un droit ancien. Or, ces principes n'avaient jamais prévalu dans le passé; ce droit n'était connu que par les déclamations des publicistes et les violations des gouvernants [1]. Faute de garanties à donner aux peuples de l'âge d'argent qu'on leur promet, force est bien d'invoquer la légende d'un âge d'or qu'ils n'ont jamais vécu, mais dont le souvenir imaginaire prête un corps à toutes les illusions de l'espérance.

Suivaient des articles non moins importants pour les réalités des affaires, que les déclarations pour la doctrine. Il forment le point de départ, au plutôt la reprise d'une alliance qui, contractée en 1764, renouvelée en 1813, a duré jusqu'en 1878, gouverné le dix-neuvième siècle, organisé l'Allemagne à la prussienne après l'avoir reconstituée à la russe. Alliance offensive et défensive qui a pour premier objet ostensible de « reconstruire la Prusse » et d'enlever à la France « une influence quelconque dans le nord de l'Allemagne » (article 1er); coopération immédiate des deux armées; *ni paix ni trêve que d'un commun accord* (article 6); invitation à l'Autriche d'entrer dans l'alliance le plus tôt possible (article 7). Puis des articles secrets relatifs à la reconstruction de la Prusse, et qui reproduisent textuellement le contre-projet russe [2].

Alexandre atteint son but. Sans se lier les mains, il s'assure le concours non seulement de l'armée royale de la Prusse, mais de l'insurrection nationale prussienne, et sous cette impulsion de toute l'Allemagne, il devient le chef avéré de la grande coalition des peuples, le meneur de la croisade de l'indépendance. Il place le roi de Prusse à sa gauche, il

[1] Voir t. I, p. 9, 24, 35, 62, 89.
[2] Voir ci-dessus p. 62.

va s'occuper de mettre l'empereur d'Autriche à sa droite, pour les entrées solennelles qu'il compte faire dans les capitales affranchies.

VIII

Lebzeltern, arrivé au quartier général russe le 5 mars [1], fut reçu par le tsar le 8 au soir. Ses instructions lui prescrivaient, sous le couvert de l'intervention, de tâter les Russes sur l'alliance et de découvrir ce qu'ils offriraient. Alexandre ne laissa pas Lebzeltern s'évertuer en insinuations. Il alla droit au fait et lui dit [2] : « Est-il possible que, toujours renfermés dans le vague, vous vouliez ou être devinés, ou qu'on se jette dans vos bras sans que vous daigniez nous dire une seule de vos pensées? Vous voulez le bien de la cause européenne? Soit; moi, avant tout, je désire que l'Autriche regagne son ancienne attitude et toutes ses possessions; que la Prusse sorte de cette lutte indépendante et avec un degré de consistance; que l'Allemagne soit affranchie du joug français et libre, ou plutôt soumise comme auparavant à la domination de votre souverain... — Voulez-vous, Sire, dit Lebzeltern, que je transmette cette base comme la vôtre? — Dites-moi le plus secrètement possible si elle vous convient, reprit Alexandre; donnez-moi celle-ci ou une autre, je vous donne ma parole de la produire comme la mienne, et vous en ferez l'usage qu'il vous plaira. » Puis il ajouta : « Vous ne pouvez rien craindre, toute mon armée et celle du roi agiront avec vigueur; entrez en possession du Tyrol, de l'Italie jusqu'à Mantoue, à votre convenance. Déclarez que vous ne voulez qu'entrer en possession de ce qui vous appartient, que vous ne voulez pas faire la guerre à la France, que vous vous pla-

[1] Voir ci-dessus, p. 50-52.
[2] Rapport de Lebzeltern, 8 mars 1813. Oncken.

cerez entre les puissances qui voudront l'attaquer; nous vous seconderons en tout. Ensuite, parlez d'un congrès général, et enfin alors vous négocierez dans les formes que vous voudrez. Si l'Angleterre y amenait des prétentions exagérées, eh bien, nous nous entendrions, les intérêts du continent avant tout. » C'était, comme avec la Prusse, de la magnanimité très habile. Si l'Autriche entrait dans ces vues, elle se trouverait, de fait, en guerre avec Napoléon, et, de fait, alliée de la Russie et de la Prusse, car elle présenterait aux deux parties, Napoléon d'un côté, Alexandre et Frédéric-Guillaume, comme ses propres conditions de paix, les conditions concertées avec la Russie et la Prusse contre Napoléon; il n'y aurait plus dès lors qu'à déclarer l'alliance. Lebzeltern le discerna fort bien; les propositions paraissaient avantageuses, et il s'empressa de les transmettre à Vienne.

Alexandre se rendit à Breslau le 15 mars. Le 16, la Prusse déclara la guerre à la France. Alexandre demeura près du roi jusqu'au 19. Ce fut l'occasion d'ovations, d'accolades, de revues, avec un grand déploiement de serments et d'enthousiasme. Cependant les états-majors disposaient leurs mouvements. Gneisenau arrivait de Londres, tout exalté du spectacle nouveau que, sur son passage, lui avait donné sa patrie. Stein prit part aux délibérations : il intervint comme le porte-parole de l'Allemagne devant la Prusse et la Russie; il signa avec Nesselrode, le 19 mars, une convention où les deux souverains réglèrent la conduite de leurs troupes dans les territoires qu'elles occuperaient, la Confédération du Rhin et les pays réunis à l'empire français. Elles annonceraient que leur objet était la délivrance de l'Allemagne; elles y convieraient les princes et les peuples. « Tout prince allemand qui ne répondra pas à cet appel dans un délai fixé sera menacé de la perte de ses États. » La croisade des rois procédait comme, vingt ans auparavant, la croisade révolutionnaire, et elle tenait des droits des princes tout juste le même compte que la Convention des droits des peuples. « Il faudra », avait dit Cambon en proposant le décret du 15 dé-

cembre 1792, « il faudra dire aux peuples qui voudraient conserver leurs castes privilégiées : Vous êtes nos ennemis, et alors les traiter comme tels, puisqu'ils ne voudront ni liberté ni égalité. » Il n'était alors permis aux peuples d'être libres qu'à la jacobine; il ne sera permis aux États d'être indépendants qu'à la russe et à la prussienne. Un comité composé de délégués de la Prusse et de la Russie, auxquels s'adjoindraient des délégués des autres États alliés, administrera les pays occupés, y opèrera des réquisitions, y organisera une armée de ligne, une milice, une levée en masse. Il sera formé cinq grandes sections de ces pays : 1° la Saxe, 2° la Westphalie, 3° les duchés de Berg, 4° les départements de la Lippe, 5° les départements des Bouches-de-l'Elbe et le Mecklembourg [2].

On reconnaît dans ces mesures la pensée de Stein. Alexandre prononçait l'excommunication des princes qui ne se coaliseraient pas. Ils seraient coupables de lèse-majesté nationale, expropriés, mis au ban de l'Europe. Quant à la Saxe, qui s'offrait la première aux coups, elle n'aurait même pas l'option. Le roi de Saxe, duc de Varsovie, avait été un des provocateurs de la guerre; il en serait la première victime [3]. La Prusse désormais n'avait qu'à traiter ce prince en ennemi et son royaume en pays conquis.

Le 20 mars, le traité de Kalisch fut publié dans sa partie ostensible, et, le 25, l'appel à la nation allemande, inspiré par Stein et qui n'était que le commentaire enflammé du préambule de l'alliance. Il portait, pour l'ironie des choses, la signature de Koutousof, venu en Allemagne en passant sur le ventre de la Pologne, et parlant au nom des copartageants de trois partages :

LL. MM. l'empereur de Russie et le roi de Prusse ne viennent que pour aider les princes et peuples d'Allemagne à recouvrer ces biens héréditaires des peuples, qui leur ont été enlevés, mais qui sont imprescriptibles : leur liberté et leur indépendance. Honneur et

[1] Voir t. III, p. 234.
[2] Conventions complémentaires, 4 avril 1813. MARTENS, t. VII.
[3] Alexandre à Nesselrode, 23 mars 1813.

patrie! que tout Allemand encore digne de ce nom se joigne à nous avec promptitude et vigueur! que chacun, prince, noble ou placé dans les rangs des hommes du peuple, seconde de son bien et de son rang, de son corps et de sa vie, de cœur et d'esprit, les projets libérateurs de la Russie et de la Prusse!

La confédération du Rhin, cette chaîne trompeuse à l'aide de laquelle l'esprit d'usurpation garrota de nouveau l'Allemagne disloquée, ne peut plus être soufferte. S. M. l'empereur de Russie annonce par là les rapports qu'elle veut avoir avec l'Allemagne régénérée et sa constitution. Plus les bases et les principes de cet ouvrage seront modelés d'après l'antique esprit du peuple allemand, plus l'Allemagne, rajeunie, vigoureuse, unie, pourra reparaître avec avantage parmi les nations de l'Europe.

Jamais pareil langage n'avait été tenu par des rois. Jamais de telles paroles n'avaient été lancées aux peuples avant la révolution française, et, depuis cette révolution, jamais appel à l'indépendance n'avait eu ce retentissement dans les âmes populaires. La France, en 1792, avait prêché la guerre et la révolution cosmopolite; la Russie, en 1813, déchaînait la guerre de nationalité. La proclamation de Koutousof devait produire en Allemagne et en Italie, où elle eut son écho, des effets infiniment plus puissants que le décret du 19 novembre 1792 n'en avait pu produire. La déception qui suivit, après 1815, les sacrifices des peuples et le triomphe des rois, ne fut ni moins profonde ni moins douloureuse que celle des peuples envahis et insurgés après la première sortie de la République en 1792, et l'installation de la république dans les pays » affranchis ».

Le manifeste ne parlait d'ailleurs ni de la Pologne, qui avait cessé d'exister par le fait même des libérateurs; ni de la Hollande, par considération envers les Anglais qui lui destinaient un roi; ni de l'Italie, afin de ménager les convenances de l'Autriche. Il se terminait par cette déclaration destinée à séduire les Français, tout au moins à les désarmer, les incitant à séparer leur cause de celle de Napoléon :

Que la France, belle et forte par elle-même, s'occupe à l'avenir de sa prospérité intérieure. Aucune puissance étrangère ne la troublera,

aucune entreprise hostile ne sera dirigée contre *ses limites légitimes*... Que la France sache que les autres puissances... ne déposeront les armes que lorsque les bases de l'indépendance de tous les peuples de l'Europe seront établies et assurées.

Le texte ne dit point *limites naturelles*, ce qui, malgré l'équivoque sur le cours du Rhin et sur l'Escaut, eût été trop précis et compromettant, avant que l'on fût convenu de rien. *Limites légitimes* réservait tous les combinaisons et arrière-pensées, avant tout celle des limites de 1792, légitimes autant que limites pouvaient l'être, puisqu'elles étaient celles de la *monarchie légitime*, antérieures à cette révolution dont on prétendait anéantir les effets et abolir la mémoire. Limites légitimes, est-ce donc aux yeux des alliés celles de 1795, déclarées constitutionnelles par la Convention, ou celles de 1801, déclarées constitutionnelles par l'empereur en 1804? Attribuent-ils au traité de Lunéville un caractère unique d'imprescriptibilité, alors que tant d'autres traités conclus avant ou après celui-là, et déclarés également éternels, tombent, répudiés, déchirés, abrogés par eux? Aux Français de s'en flatter, s'ils le veulent, et selon la vanité de leurs illusions. Le point est de les persuader que la guerre implacable ne poursuit que Napoléon; que le Grand empire et sa suprématie se trouvent seuls en jeu et que la France, pourvu qu'elle laisse raser l'édifice et passer la justice des alliés, se retrouvera chez soi, heureuse et pacifiée. On pourrait s'étonner que des calculs aussi profonds et aussi lointains se découvrissent dans une proclamation qui semble improvisée d'enthousiasme, aux fanfares des trompettes, et signée sur un tambour, par un général d'armée qui ne raffine point sur les mots. Ce serait étrangement se méprendre. Tous les mots sont percés, creusés, pour ainsi dire évidés comme la fausse monnaie. Cet artifice a été conçu en 1805 et minutieusement élaboré depuis lors. Rien de mieux enchaîné que les articles d'avril 1805 et le manifeste de Koutousof. [1] Rien de plus significatif que de com-

[1] Voir t. VI, p. 415, conditions ostensibles et préliminaires; p. 418, conditions secrètes à découvrir au cours de la guerre et des négociations.

parer ensemble les deux seuls textes officiels et publics que nous possédions sur les intentions des alliés en 1813, le texte initial, celui du 26 mars à Kalisch, et le texte final, celui du 1er décembre à Francfort, l'un qui précéda le congrès de Prague, et l'autre qui précéda le congrès de Châtillon [1].

La proclamation de Koutousof porte :

La France *belle et forte par elle-même*... Aucune entreprise hostile ne sera dirigée contre *ses limites légitimes*.

La déclaration de Francfort :

Les souverains alliés désirent que la France soit *grande*, *forte et prospère*... Les puissances confirment à l'empire français une étendue de territoire que n'a jamais connue la France sous un roi.

Rien des *limites naturelles* ; elles s'insinueront dans les propos, mais ne se définiront jamais et s'écriront encore moins dans les manifestes. Le secret des négociations de 1813 réside tout entier dans cette équivoque.

La guerre à peine déclarée, les nouveaux libérateurs de l'Europe montrèrent au monde comment ils traitaient les rois quand les rois tenaient leur parole et que cette parole avait été donnée à la France. Le roi de Saxe fut proposé en exemple à la défection générale des confédérés. Blücher, renouvelant les procédés de Frédéric et retrouvant les chemins de la guerre de Sept Ans, entra en Saxe le 26 mars; il appela aussitôt le peuple à l'insurrection : « Debout! unissez-vous à nous; votre souverain est dans les mains de l'étranger, il n'a plus sa liberté d'action. » Le 9 avril, Stein s'installa comme président du comité d'administration centrale. Le singulier de l'affaire est que, dans ce moment même, Frédéric-Auguste s'échappait de l'alliance française et négociait, sous main, une défection déguisée sous l'étiquette de la neutralité et le manteau de l'intervention autrichienne [2].

Cependant Alexandre pressait les Autrichiens [3]. « Au reste,

[1] Voir ci-après, p. 229.
[2] Voir ci-après, p. 93.
[3] Rapports de Lebzeltern, 22-29 mars 1812, Oncken.

disait-il à Lebzeltern, les alliés se réservant d'agir sur le nord de l'Allemagne, abandonnent à l'Autriche toutes les cours du midi. » « L'empereur laisse carte blanche à l'empereur d'Autriche », écrit Lebzeltern. Rien de mieux fait pour rassurer Metternich. Mais il se réservait, par des moyens plus compliqués, un rôle plus important. Si Alexandre prétendait s'ériger en dictateur de la paix, Metternich se flattait d'en devenir au moins le chancelier. Il ambitionnait pour son maître l'arbitrage suprême que s'arrogeait d'avance la Russie. Il continua donc, imperturbablement, ses cheminements. Le 23 mars, il écrivit à Lebzeltern, proposant un arrangement qui permettrait de se débarrasser du corps polonais de Poniatowski, réfugié à Cracovie, fort embarrassant pour l'Autriche et qui ne laissait point aussi, malgré sa faiblesse, de gêner les Russes. « La marche des derniers événements, écrit Metternich, nous met dans la pénible position de devoir permettre aux Polonais de se placer dans notre rayon d'armistice[1]. » Mais « désirant donner aux cours de Prusse et de Russie des preuves de son entière confiance, » l'empereur a résolu de prendre un parti décisif « en faveur de l'éloignement des Polonais ». Et voici par quelle voie insidieuse il va les faire sortir du rayon d'armistice. La convention secrète du 30 janvier les couvre[2]; on conviendra, par une convention secrétissime et temporaire, de suspendre l'armistice. Les Russes le dénonceront « par l'impossibilité où se trouvent les alliés de laisser dans leur flanc et dans leur dos un foyer de mouvements et d'insurrection tel que l'offre l'armée polonaise. L'armistice dénoncé, « nous déclarerons aux autorités polonaises, civiles et militaires, que nous ne saurions plus les couvrir par notre ligne, que, par conséquent, elles ont le choix de se dissoudre si elles veulent rester dans le duché, ou bien de traverser les États autrichiens pour aller gagner tel point de l'Allemagne qu'elles voudront choisir. » Aux Russes, s'ils savent s'y prendre, de débaucher ou d'embaucher ces Polonais. Le tour joué,

[1] Oncken, *O. und Pr.*, t. II, 201-204.
[2] Voir ci-dessus, p. 50.

l'armistice est rétabli et chacun rentrera dans ses positions, l'Autriche tirant son corps auxiliaire de l'alliance française et les Russes s'établissant tranquillement dans le duché de Varsovie. Metternich ajoute : « Vous pouvez confier sous le sceau du secret à Leurs Majestés Impériales que nous ferons filer sur-le-champ le corps d'armée qui quitte la rive gauche de la Vistule en Bohême, où il se joindra à l'armée qui se forme dans ce royaume. » La convention fut signée à Kalisch, le 29 mars, par Lebzeltern et Nesselrode. L'Autriche, encore que sous le masque, avait fait acte de coalisée. Elle se rapprochait en rampant, mais elle se rapprochait, et par ses mouvements combinés et par ses intentions annoncées.

Ainsi les fondements de la coalition étaient posés, les pierres d'attache en place. L'alliance fondamentale, celle de la Prusse et de la Russie, faillit être arrêtée par les mêmes obstacles qui de 1792 à 1795 retardèrent, empêchèrent et finalement rompirent la première coalition, les convoitises rivales des alliés sur la Pologne[1]. Mais il n'en fut rien. L'alliance de Kalisch résista à tous les assauts, et aux plus redoutables, ceux des diplomates de Russie et de Prusse, toujours méfiants, toujours jaloux les uns des autres. Ce n'est pas seulement l'amitié des souverains qui opéra ce changement. Les souverains s'aimaient, mais cet attachement n'avait point empêché Alexandre, en 1805, de méditer le démembrement de la Prusse, et Frédéric-Guillaume, en 1805, en 1806 et en 1812, de s'allier avec Napoléon contre Alexandre. Il survint donc quelque chose de plus, qui força la main aux princes et aux diplomates, fit l'amitié des princes inaltérable et l'alliance indissoluble. Cet agent nouveau, c'est celui qui, dès lors, et pour deux années, va s'emparer de l'histoire, le grand inconnu, le dieu mystérieux, la destinée en marche : ce sont les nations européennes, la nation russe la première, puis la nation allemande, qui poussent et meuvent tout. C'est en se jetant dans ce courant, et s'en laissant porter qu'Alexandre arrive

[1] Voir t. III; pp. 54, 83, 93, 190, 313.

à Kœnigsberg, à Breslau avec une force d'impulsion telle qu'il renverse toutes les digues; c'est le courant qui entraîne à son tour Frédéric-Guillaume. L'affection de cœur des souverains se trempa dans l'épreuve et en sortit scellée par la main populaire. L'exaltation des peuples pour l'indépendance assura la loyauté des rois. En 1792, il ne s'agissait, entre les rois coalisés, que de marchés d'hommes et de terres, et ils finirent comme ils avaient commencé, par le marchandage, la concurrence et la brouille. En 1813, la question posée est celle de l'indépendance des peuples; il faut que les princes la proclament; il faut qu'ils agissent comme s'ils la voulaient, car les peuples y croient, et cette foi des peuples commande seule les sacrifices, fournit les offrandes sans lesquelles les dieux n'accordent point la victoire : le sang humain, la chair à canon. Or, cette foi est toute la force réelle et tout le nerf de la coalition.

IX

A remonter de vingt ans en arrière, tout paraît déplacé : Paris donne l'aspect de Vienne, de Berlin, de Mayence en 1792 : armements lourds et impopulaires, conscription violente, levées arbitraires, auxiliaires innombrables, armée cosmopolite, guerre de calculs, de politique, de suprématie; au milieu des préparatifs d'une lutte colossale dont le pays ne saisit pas encore la portée et dont il se désintéresserait sans la terrible moisson d'hommes, des bals officiels, des fêtes de commande : « bals lugubres », dit un contemporain qui avait fait la guerre de Russie et pressentait la guerre d'Allemagne, « bals lugubres, où je croyais danser sur des tombeaux [1] ».

[1] FEZENZAC, *Campagne de Saxe*, t. I.

Cette séparation de la cause de la France et de celle de l'empereur, des intérêts du pays et de ceux du souverain, que les alliés avaient toujours considérée comme une condition nécessaire du succès de leur entreprise, que, dès 1805, ils cherchaient à provoquer, qu'ils s'efforçaient de susciter par les déclarations ambiguës de leurs émissaires, l'équivoque de leurs déclarations et le travail de leurs *amis* en France, s'opérait de soi-même et sans qu'il leur en coûtât rien, par le seul égoïsme des hommes et leur extraordinaire facilité à tourner par imagination, les choses à leurs convenances.

Dans le monde des opposants, des intéressés, des habiles, on parlait du Grand empire comme d'un encombrement gigantesque de l'histoire de France. Qui se souciait encore de la Pologne? La confédération du Rhin se dissoudrait : la France n'en serait que plus libre de ses mouvements. La Hollande était-elle indispensable et fallait-il à la Belgique française cette « barrière » retournée contre l'Europe? On oubliait le temps où l'on mettait son honneur à régner sur l'Italie, afin de « l'affranchir ». La Westphalie, Naples, l'Espagne enfin, parasites de l'Empire, qui le rongeaient aux extrémités! Dans les départements, dans les familles modestes, on ne considérait que les foyers vides, les appels et réappels de conscrits, la liste interminable des morts et celle des victimes désignées de la guerre. On maudissait cette guerre qui ne finissait jamais et dont on ne mesurait plus que la souffrance depuis que les revers avaient recommencé. On la réprouvait, on la répudiait avec violence. On se trouvait saturé de gloire, jusqu'à la nausée. Ainsi des voyageurs embarqués pour les îles opulentes et les pays de l'or découvrent le péril au secouement de la tempête et maudissent leur folle confiance, la témérité de leur chef, le vaisseau, le pilote, la mer et les dieux dont les oracles les ont trompés! Tout paraît bon à jeter pardessus bord, qui permettra de regagner la terre. On ne comprenait point que Napoléon refusât de débarquer cet excès de chargement qui menaçait de faire sombrer le navire, et même tant de passagers inutiles. On appelait le repos avec d'au-

tant plus d'impatience que l'on se sentait plus persuadé qu'il suffirait à la France de vouloir sa propre sécurité, sa propre tranquillité, et de les obtenir de l'empereur, pour vivre désormais grande, prospère, intacte en ses *limites naturelles*, dans une Europe délivrée et pacifique comme elle! La paix universelle par la renonciation de la France, conception aussi chimérique, en 1813, qu'en 1792 l'universelle fraternité par la conquête française.

« Napoléon », dit un général, et des plus âpres parmi les censeurs, « semblable à un dogue, ne lâchait que ce qu'on lui arrachait en le brisant[1]. » C'est que Napoléon n'en jugeait pas comme le vulgaire, qui, pour voir les conquêtes menacées, les déclarait aussitôt inutiles. Il savait par quelles étapes la France avait marché de Paris à Moscou, par quelle évolution il avait porté la conquête, puis la défense, du Rhin à la Vistule, des Alpes aux Calabres, de la mer du Nord à l'Adriatique, de Cadix à Hambourg. Entre la coalition et lui, il y a encore toute l'épaisseur de l'Europe centrale, rempart énorme s'il est vainqueur, le vide s'il est vaincu. Il prévoyait que la retraite, s'opérerait par les mêmes chemins que la conquête, et qu'une fois commencée, si l'ennemi n'était encore une fois refoulé, elle ne s'arrêterait ni à l'Elbe, ni au Rhin même; que s'il était réduit à repasser ce fleuve, l'Europe le repasserait sur ses pas; bref, que dans la défaite il faudrait toujours reculer, comme dans la victoire il avait fallu avancer toujours : Wagram se renversant sur Friedland, sur Iéna, sur Austerlitz, sur Hohenlinden, sur Marengo, sur Lodi, sur Fleurus, sur Jemmapes, sur Valmy... Il se représentait la fatale symétrie de la guerre, la bascule du Grand empire, l'invasion européenne refluant sur l'invasion de l'Europe par la France, et le Grand empire s'en allant par morceaux, rongé, miné par ce déluge, comme il s'était formé par couches, des alluvions de la marée montante.

Il arme donc à outrance. Il lui faut vaincre encore et, comme toujours, depuis la première sortie, en 1792, jouer le

[1] Thiébault, t. V, p. 8.

tout pour le tout. Il feignit de considérer la campagne de 1812 comme un accident : rien qu'une armée à refaire et une revanche à prendre! Il sut se contenir devant la défection même. Le 10 janvier, il connut la capitulation d'York; soit que, sur les notions erronées de ses agents, il n'en découvrît pas du premier coup l'importance, soit qu'il lui convînt, pour maintenir le plus longtemps la Prusse à sa discrétion, de paraître croire à la bonne foi de Frédéric-Guillaume et, pour ménager l'opinion, de ne point ébruiter ce détraquement de ses alliances, il prit acte de ce fait pour motiver ses demandes nouvelles de conscrits. « Ce qui suffisait hier, ne suffit plus aujourd'hui. L'insolence des vainqueurs de Louis XIV et la honte des traités de Louis XV semblent nous menacer encore », fait-il dire par Regnault au Sénat. « C'est du retour de ces temps ignominieux qu'il s'agit de préserver la France. » Il s'écrie : « J'armerai jusqu'aux femmes [1]! » Le sénatus-consulte du 11 janvier met 350,000 hommes à sa disposition, cohortes, libérés des classes précédentes, prélèvements sur la classe 1814. Grâce à la pusillanimité de la Prusse, à l'étreinte dont il l'étouffe encore, grâce aux lenteurs et aux calculs compliqués de Metternich, il espère arriver encore à temps, et, comme en 1805, comme en 1806, rompre la coalition dans ses membres : « Ce n'est pas une nation, disait-il des Prussiens, ils n'ont aucune fierté nationale; ce sont les Gascons de l'Allemagne. Les Prussiens sont des éventés. Nous les avons toujours méprisés. » Quand aux Allemands, qu'on ne s'étourdisse point de leur effervescence : « L'Allemand n'est pas assez meurtrier pour faire une révolution [2]! »

Il fut bientôt renseigné sur l'Autriche, et son premier coup de sonde ne le trompa point. Le 2 février, il donna audience à Bubna. Ce général tâcha de lui insinuer, par les combinaisons les plus édulcorées de sa pharmacie diplomatique,

[1] A Bubna, 1er mars 1813.

[2] Conversation avec Bubna; rapports de Bubna. ONCKEN. Napoléon les juge comme Stendhal : « Le véritable Allemand est un grand homme blond, d'une apparence indolente. » Sagan, juin 1813 : en pleine insurrection de la Silésie.

la retraite du corps auxiliaire et l'armistice de fait avec la Russie. Napoléon sentit l'amertume et le venin : « Monsieur, c'est une mauvaise pièce, elle est contraire au traité, c'est un premier pas vers la défection... Vous avez changé de système. Nous allons bouleverser le monde. L'espoir de la paix est perdu. J'ai accepté votre intervention pour la paix, mais un médiateur armé ne me convient pas. Il en arrivera que le vice-roi d'Italie sera obligé d'évacuer Varsovie, de quitter la Vistule, d'aller derrière l'Oder; cela fera une mauvaise sensation dans mon armée et en France. » Il se répandit alors en propos menaçants, incohérents : « Ce n'était pas de l'emportement, rapporte Bubna, c'était un homme frappé d'une idée tout à fait inattendue, dont il sait apprécier toute l'importance, et qui en est vivement préoccupé. » Toutes les « nuances intermédiaires » de Metternich se déroulèrent devant ses yeux, et il perça le fond : la médiation armée! Toutefois, il se radoucit, se flattant toujours que victorieux des Russes, il contiendrait les Autrichiens et que l'esprit de famille, joint à une prudence naturelle, retiendrait ou retarderait François II le temps nécessaire pour le réduire à composition.

Les bulletins de police devenaient alarmants. Il se manifestait en Provence quelque agitation révolutionnaire; on dénonçait dans l'ouest des machinations royalistes; en Belgique, une vraie résistance à la conscription; en Hollande, des troubles, des paniques de mauvais augure. Les gendarmes s'épuisaient à la poursuite des conscrits; il fallait presque une armée pour en recruter une autre. Comme en ces temps de Louis XIV dont Napoléon évoquait le souvenir, comme en 1710, lors des désastres de la guerre de Succession, les bois se remplissaient de réfractaires. Ce n'était point le moment de crier à la trahison et d'étaler la nudité des alliances. Napoléon continua donc d'affecter la confiance en ses confédérés : « Je suis satisfait de la conduite de mes alliés; je n'en abandonnerai aucun; je maintiendrai l'intégrité de leurs États [1]. »

[1] Discours au corps législatif, 14 février 1813.

Autant pour lier les Autrichiens que pour les compromettre devant l'Europe et tourner l'alliance en spectacle, faute de pouvoir la traduire en actes militaires, il fit annoncer dans les journaux et préparer le sénatus-consulte réglant la régence de l'impératrice, son couronnement, celui du roi de Rome[1]. Mais cette garantie légale ne lui suffit point. Il a vu de près le désastre, la mort, en Russie, et de loin, à Paris, le complot, la révolution. Il veut pour son fils une protection suprême, au-dessus de la force des armes, au-dessus même des traités, des lois, des sénatus-consultes, et comme il n'en dispose pas, il la demande aux puissances qui sont au delà du monde, et c'est par l'Église qu'il veut faire sceller sa *pragmatique*[2]. Les raisons d'État qui, en 1804, l'ont porté à se faire sacrer par le pape le portent à désirer que le pape sacre son fils, et les raisons du cœur s'ajoutent ici aux raisons d'État. Cette affaire se mêle intimement aux négociations d'un nouveau concordat avec Pie VII.

Ce pape était toujours interné à Fontainebleau. Napoléon lui avait proposé une entrevue : « Peut-être parviendrons-nous au but tant désiré de faire tomber toutes les difficultés qui divisent l'État et l'Église[3]. » La pacification de l'Ouest, la soumission de la Belgique, l'apaisement des catholiques dans toute la France en seraient, pensait-il, la conséquence ; mais la consécration du roi de Rome paraît en avoir été la pensée principale, comme en 1802, lors du Concordat, l'établissement du pouvoir consulaire.

Le 19 janvier, Napoléon alla surprendre Pie VII à Fontainebleau, l'enguirlanda, l'éblouit, le caressa, le menaça, et finalement lui arracha la promesse d'un accord qui fut signé le 25 janvier[4]. C'était en principe, mais en termes si obscurs qu'ils n'engageaient à rien, la translation du Saint-Siège à Avignon

[1] Voir ci dessus p. 42-44.
[2] Conversation rapportée par Barante, t. I, p. 270. Cf. ci-dessus, p. 43.
[3] A Pie VII, 29 décembre 1812.
[4] Pasquier, t. II, ch. ii. — D'Haussonville, t. V, ch. lv et lvi. — De Clercq, t. II, p. 377.

et, implicitement, la renonciation au pouvoir temporel. Le 7 février, le sénatus-consulte relatif à la régence fut promulgué; le nouveau concordat le fut le 13. Le pape désavoua presque aussitôt, sinon sa signature, au moins les conséquences que Napoléon en prétendait tirer. Napoléon n'en tint compte. Pour le moment, le concordat donnait les apparences de la paix religieuse, et Napoléon n'en voulait pas davantage. Il laisserait en quittant Paris le spectacle d'une France unie, soumise, dans un beau décor de gouvernement.

Le 30 mars parurent les lettres patentes qui conféraient la régence à Marie-Louise. Otto, que Napoléon jugeait trop peu perspicace, avait été remplacé par Narbonne : homme de cour, homme de guerre, il pourrait mieux observer, il montrerait plus de contenance, il remplirait mieux le personnage d'un ambassadeur de famille [1]. Il saurait mieux insinuer aussi, et avec plus d'autorité. Puisque l'Autriche veut la paix, écrit Maret, le 29 mars, « qu'elle s'adresse à la Russie et lui demande d'ouvrir immédiatement des négociations... On conviendrait d'un armistice... L'armistice une fois admis, le langage et les forces de l'Autriche amèneraient promptement la conclusion de la paix... » La Prusse en ferait les frais, au lieu d'y gagner le duché de Varsovie, comme l'a proposé Metternich. L'empereur, poursuit Maret, a cru trouver dans la Prusse l'État intermédiaire dont l'Europe a besoin au nord-est. « C'était une erreur... Une puissance dont les traités ne sont que conditionnels ne saurait être un intermédiaire utile. Elle ne garantit rien. Elle n'est qu'un sujet de discussions et n'est point une barrière. » En cas de victoire commune, on la partagera. Elle compte cinq millions d'habitants. « On en formerait trois États. Un million resterait à la Prusse sur la rive droite de la Vistule; deux millions iraient à l'Autriche, et deux millions à la Saxe et à la Westphalie. Le plus beau lot serait à l'Autriche, la Silésie... » Cette amorce posée, comme par digression, Maret revient au thème continu de Napoléon :

[1] Narbonne, nommé le 5 mars 1813.

que l'Autriche intervienne, soit; qu'elle arme, bien. Mais intervention et armement ne se feront que d'accord avec la France, en vertu de l'alliance et en vue de la consolider. Dès que l'armée française sera sur l'Elbe, l'Autriche fera sa déclaration à Alexandre et, tout en agissant avec la France, exercera son entremise en vue d'un armistice général qui précédera la négociation de la paix. Pour la Prusse, on la contiendra par la terreur, en attendant l'heure de l'anéantir [1].

Avec Schwarzenberg, qui revint, en ambassadeur, le 7 avril, et eut son audience le 9, l'empereur reprit les mêmes propos [2] : l'armistice, un congrès à Prague, par exemple, puis l'Autriche passant du côté de la France. Il se dit désireux de la paix, mais d'une paix qui n'atteindrait pas son prestige. « Les Anglais croient que la France est écrasée ; ils me demanderont la Belgique... Ma position est difficile : si je faisais une paix déshonorante, je me perdrais... Je suis nouveau, j'ai plus de ménagements à garder pour l'opinion, parce que j'en ai besoin. En publiant une paix de cette nature, on n'entendrait, à la vérité, au premier moment, que des cris de joie ; mais bientôt on blâmerait hautement le gouvernement, je perdrais l'estime et en même temps la confiance de mes peuples, car le Français a l'imagination vive, il aime la gloire, l'exaltation, il est « fibreux ». Savez-vous où il faut chercher la première cause de la chute des Bourbons? » Délicatement avec Napoléon, plus vigoureusement avec Maret, Schwarzenberg peignait la lassitude de l'Europe, la révolte des peuples, le désespoir général qui les réunissait : « Personne ne bougera là où seront vos armées ; du moment qu'elles n'y seront pas, le feu que vous avez cru éteint jettera une nouvelle flamme. » Puis il parla des conditions de la paix, les présenta sous le couvert de l'Angleterre : les embouchures des grands fleuves d'Allemagne, la Hollande, l'Italie indépendante, Venise, le Cap, Malte, et il ajouta : « Je crois que la Russie ne

[1] « A la moindre insulte d'une ville, d'un village prussien, faites-le brûler, fût-ce même Berlin. » A Eugène, 5 mars 1813.
[2] Rapport de Schwarzenberg, 14 avril 1813, ONCKEN.

ferait jamais la paix sans être d'accord avec le cabinet britannique... [1] » Il emporta cette impression que « pour se justifier et sauver sa gloire vis-à-vis de la France, l'empereur voudra faire valoir des avantages maritimes et commerciaux ». Or, ajoutait-il, c'est l'article sur lequel l'Angleterre se montrera le plus récalcitrante.

D'ailleurs, des indemnités de l'Autriche, pas un mot. C'est que pour donner à l'Autriche ce que l'Autriche convoitait, il aurait fallu que Napoléon se dépouillât de ses plus brillantes conquêtes : Milan, Venise qu'on lui avait tant reproché d'avoir livrée en 1797 et 1801, afin d'obtenir les frontières naturelles, et qu'il n'avait pu reprendre qu'après Austerlitz. L'Italie, son premier prestige, la splendeur de la république, le luxe de la gloire française! Il ne pouvait donner aux princes dont il souhaitait l'alliance que les territoires qu'il leur avait pris, et il les avait pris justement pour réduire ces princes à la paix. En les rétablissant dans leur ancienne puissance, il leur rendrait les moyens de le combattre; il se remettrait, il les remettrait eux-mêmes dans l'état où ils étaient avant 1805, avant 1807, avant 1809, et les causes de ces guerres renaîtraient d'elles-mêmes dès qu'il en aurait supprimé les effets. Enfin il leur fournissait, en leur restituant une partie, les moyens de reprendre le reste; il les intéressait à sa chute.

De l'Espagne, il semble ne plus rien attendre. Il la vide, peu à peu, des débris de l'armée qu'il y a peu à peu engloutie. Il mande à Joseph, en chiffre, et par quadruplicata! « que le temps perdu est irrémédiable; que les affaires tourneront mal, si, promptement, il ne met plus d'activité et de mouvement dans la direction des affaires »; et il lui commande « d'être toujours prêt à prendre l'offensive, à menacer de se porter sur Lisbonne et de conquérir le Portugal, si les Anglais affaiblissaient leur armée d'Espagne [2] ». Ordre paradoxal, ordre d'une ironie sinistre à un roi désemparé, qui a perdu les deux tiers de son royaume, qui rentre dans sa capitale et en sort,

[1] Conférences des 8, 9, 10 avril 1813.
[2] A Clarke, 9 février 1813.

comme le mauvais marin qui, sous le vent contraire, ramène son mauvais navire à la côte, débarque et rembarque [1]. Dans le public, à la cour, et Napoléon le sait, on n'émet qu'un vœu : le rappel de Joseph en France, le retour de Ferdinand en Espagne. Napoléon y incline; l'Espagne est un membre gangrené, il l'amputera. « Si j'en ai besoin, déclara-t-il à Schwarzenberg, je retirerai mon armée d'Espagne, je m'arrangerai avec la junte, je leur enverrai leur Ferdinand, et tout sera dit. » Mais il lui restait peu de temps, s'il voulait s'en faire honneur, car, le 23 mars, Joseph quitta Madrid, cette fois pour n'y plus revenir. L'évacuation de l'Espagne avait commencé et n'était plus qu'une question d'étapes.

Napoléon partit le 15 avril. Le dimanche 11, il passa, pour la dernière fois, la garde en revue, au Carrousel. « Il s'agissait pour l'empire français d'être ou de n'être pas... Ces soldats, espoir de la France, ces soldats sa dernière goutte de sang, entraient aussi pour beaucoup dans l'inquiète curiosité des spectateurs... Au jour du danger, Napoléon était toute la France [2]... » Ainsi pensaient encore l'homme du peuple et le soldat qui criaient : Vive l'empereur! Mais, en dehors d'eux, « tout le monde sans exception, écrivait Schwarzenberg, est fatigué de la guerre... Il faut avouer que les esprits sont bien montés, et que Paris a bien changé depuis onze mois; enfin tout dépend d'un seul homme : c'est l'empereur. » Et cet homme, au moment d'engager cette suprême partie, répétait encore, comme au temps de son ascension triomphale : « Je suis l'œuvre des circonstances, j'ai toujours marché avec elles [3]. » Les circonstances étaient ce qui avait le plus changé en Europe, et elles marchaient contre lui.

[1] *Mémoires militaires de Jourdan*, ch. XXIII, — *Mémoires du roi Joseph*, t. IX, liv. XII.

[2] Voir l'admirable tableau de Balzac : *La dernière revue de l'empereur*, dans *la Femme de trente ans*.

[3] BARANTE, conversation aux Tuileries, t. I, p. 171.

CHAPITRE II

LA MÉDIATION AUTRICHIENNE

1813

I

L'intervention n'était, pour l'Autriche, qu'une porte de sortie de l'alliance française et une porte d'entrée dans la coalition. Metternich aurait préféré, d'abord, s'arrêter dans l'entre-deux, se retrancher dans le passage, s'en faire une place de sûreté, le grand entrepôt diplomatique de l'Europe, dont il serait l'archi-courtier. Il reconnut bientôt qu'il devrait opter, et qu'il opterait pour la coalition; il jugea que le plus expédient serait de s'y laisser dériver insensiblement en rompant, dans les formes, les nœuds avec la France. Il pressa les armements, et comme le trésor était fort desséché, il obtint de l'empereur qu'il décrétât des assignats. Ce ne fut point sans peine. L'empereur avait peur de tout : de ce papier-monnaie, de cette armée qui risquait de lui attirer la guerre avant qu'il fût prêt, de son terrible gendre, non de sa colère, mais de ses ressauts de génie et de ses surprises; enfin et surtout du peuple allemand qui sortait des lisières, menaçait de propager jusqu'en Autriche la révolution. La proclamation de Koutousof lui semblait imprégnée du pire jacobinisme; il s'en trouvait effarouché au delà ce qui se peut dire. Sur cet article, Metternich, qui partageait ses alarmes et y ajoutait les dégoûts d'un gentilhomme à « principes », n'était point dans le cas de le rassurer. « Cet appel aux peuples fait frissonner tous les souverains de l'Allemagne », écrivait Stackelberg,



le 11 avril[1]. C'était un des articles fondamentaux du plan de Metternich de dégager ces princes de leur confédération française et de les attirer à la coalition future. Tandis que Koutousof enrôlait les peuples, il s'occupait d'embaucher les rois. Il importe, mandait-il à Lebzeltern, de déclarer que les puissances du second et du troisième rang ne doivent rien perdre de leur force actuelle, mais qu'on désire les voir jouir de tous les droits de la souveraineté avec la plus grande indépendance. Ce langage réussira complètement aux cours du Midi et fera plus d'effet que toutes les négociations possibles[2]. Les Bavarois ne demandaient qu'à se laisser convaincre[3].

Les Russes pressaient : « Que l'Autriche se joigne à nous, qu'elle écoute la voix de ses véritables amis, qu'elle écoute celle de ses peuples et de presque toute l'Allemagne[4] ! » Metternich se décide à passer d'une nuance à une autre plus marquée. Il annonce, le 2 avril, à Stackelberg que si Napoléon repousse la médiation, « l'Autriche emploiera les forces que la Providence a mises en ses mains, pour coopérer dans le plus parfait accord avec les puissances alliées, à l'établissement d'un... arrangement basé sur les *principes* que Sa Majesté Impériale croit nécessaires à l'existence de son empire et au bien-être de l'Europe. » Or il savait parfaitement que *ces principes* Napoléon, même vaincu, n'y souscrirait pas. La médiation serait donc repoussée par lui, il jetterait lui-même l'Autriche dans le camp des alliés; la défection serait élégante et juridique, le public et la postérité se laisseraient leurrer au manège et rendraient hommage à la parfaite correction et à la classique « pureté » des procédés et des « principes » de la maison d'Autriche !

A l'égard des Prussiens, il entre en confidence plus ouverte à mesure que sa politique l'oblige à compter davantage avec eux. Il se fait honneur de refuser la Silésie offerte

[1] MARTENS, t. III, Notice sur le traité de Reichenbach.
[2] Dépêche du 23 mars 1813 à Lebzeltern.
[3] MARTENS, t. VII, p 113.
[4] Nesselrode à Stackelberg, 11 mars 1813.

par Napoléon, et cette preuve de désintéressement donnée, il développe son système à Humboldt, qui en écrit [1] : « Le point fondamental de ce système est l'union étroite et inaltérable de la Prusse et de l'Autriche... » Hardenberg aussitôt de répondre sur le même ton d'effusion et d'ajouter : « Il y a surtout deux objets sur lesquels il importe souverainement de se concerter sans la moindre perte de temps : les affaires d'Allemagne et celles de Pologne. On le sent également à la cour de Russie. Vous savez, chère Excellence, que surtout les affaires d'Allemagne, d'après notre vœu, ne doivent être réglées que d'un commun accord avec vous. » Il propose une conférence secrète entre Nesselrode, Metternich et lui [2]. Metternich décline l'invitation, qu'il juge prématurée, et annonce qu'il dépêche Stadion, en mission spéciale, au quartier général russe.

L'entrevue l'eût compromis peut-être, et, en tout cas, singulièrement gêné avec Narbonne. Ce galant homme était resté un homme fort galant. Il y mit de la « crânerie » pendant la retraite de Moscou; il s'y donnait quelque ridicule en son ambassade [3]. « Il a la manie, disait Napoléon, de vouloir réussir par les femmes. » Il avait été reçu à bras ouverts par l'empereur et par son ministre. « Il tenait grande maison, il était invité avec empressement dans toutes les réunions; la haute société suivait l'exemple des maîtres; mais le diable n'y perdait rien. Narbonne démêlait fort bien ce qui se cachait de haine et d'espérance sous ces démonstrations de commande. » Il savait l'allemand et pouvait discerner, d'après les gazettes, l'agitation propagée parmi les peuples. Il ne dissimule point la gravité de cette fermentation qui menace, écrit-il, de l'explosion la plus violente, la plus générale en Allemagne. On paraît avoir préparé, partout où avancent les

[1] Rapport de Humboldt, 31 mars 1813.
[2] Hardenberg à Metternich, 11 avril 1813.
[3] Arrivé à Vienne le 17 mars. — *Journal de Castellane.* — Conversation de Napoléon avec Schwarzenberg, 8 avril 1810. — *Souvenirs du duc de Broglie.* — Villemain, — Lefebvre, t. V, — Fain, *Manuscrit de* 1813, t. I.

Russes, « tous les moyens de convertir chaque Allemand en ennemi acharné des Français [1]. Je dis chaque Allemand parce qu'on affecte surtout de ne reconnaître aucune division d'État », qu'on « attise la haine commune que doit nous porter tout ce qui habite depuis le Rhin jusqu'au Niémen. » On « semble transformer en comité de Salut public les conseils de Russie, de Prusse et de Suède [2]. » « Tout semble présenter ici le même tableau qu'offrait la Prusse avant la bataille d'Iéna. » Il note « les clameurs de la société qui, tout entière, pousse à la guerre avec la passion la plus délirante. » « Le corps autrichien qui est en avant ne veut donc pas se battre! Je vois tous les cafés et tous les lieux de rassemblement ne respirer que la haine du nom français, et n'attribuer qu'à lui l'état désespéré des finances, l'anéantissement du commerce et la cherté effroyable de tout ce qui n'est pas denrée de la première et de la plus stricte nécessité. Si je regarde l'armée, il n'est pas un officier qui ne tremble à l'idée de faire la guerre pour nous et qui, croyant n'avoir plus affaire aux mêmes Français qui les ont si souvent humiliés, ne pense ou ne dise que le temps est venu où il sera si facile de reconquérir avec usure et l'honneur et le territoire autrichien. » En résumé : « Nous n'avons pour nous, comme vous me l'avez dit avec tant de raison, que l'empereur, M. de Metternich et M. de Schwarzenberg [3]. »

Peut-on même compter sur Metternich? Dès leur premier entretien [4], Narbonne a soupçonné les intentions de ce ministre. Il a prétendu, mande-t-il, se mettre en mesure de pouvoir dire, le moment venu : « J'ai voulu, avant tout, essayer de donner la paix véritable, mais je n'ai pas négligé d'assurer tous les moyens de faire la guerre; la France ne veut pas accéder à des propositions raisonnables et acceptées par toutes les puissances; c'est moi qui vous propose à présent de nous mettre

[1] Voir t. VII, p. 487.
[2] Rapport du 6 avril 1813.
[3] Rapports du 1er et du 7 avril 1813.
[4] Rapport du 24 mars 1813.

à la tête de ces puissances, et de prendre en Europe, l'attitude et le rang qui nous convient[1]. »

Narbonne perça-t-il de lui-même ce jeu très subtil, fut-il renseigné par quelque confident intéressé? Toujours est-il que quand il reçut l'instruction de Paris du 29 mars[2], il n'hésita pas à pousser à fond.

Le 7 avril, il alla voir Metternich et eut avec lui un long et important entretien. « Tout en causant, je dis que je croyais avoir la certitude bien naturelle que l'empereur ne pouvait et ne voulait pas voir dans l'empereur d'Autriche un arbitre qui se déclarerait et combattrait contre celle de ces parties qui appellerait de son jugement quelconque. » C'était précisément, rapporte Narbonne, le dessein caché de Metternich; il ne répondit rien à cette observation, et il interrogea à son tour : « Si c'est une condition *sine qua non* des autres puissances, est-ce que l'empereur Napoléon ne se désistera pas de ce qu'il a avancé, et, pour donner une paix durable, et impossible sans cela, ne renoncera-t-il pas à des réunions faites si nouvellement, qui lui deviennent infiniment moins utiles depuis qu'il n'est plus question du système continental?... Nous ne prononçons, ajouta-t-il, en aucune manière, le nom de l'Espagne, ni celui de la Hollande, dont il y a des raisons de croire que l'Angleterre voudrait parler : cela regarde directement et uniquement la France. » Déjà, il avait été question de la Hollande, et Narbonne avait gardé la conviction que l'Angleterre ne consentirait jamais à la laisser à la France[3]. Metternich insista derechef sur la barrière de l'est, et l'utilité de former à la Prusse un royaume de Pologne, avec le duché de Varsovie. Narbonne voit où l'on le mène, mais il n'est pas au bout. Comme il parle, selon son instruction, de démembrer la Prusse, au lieu de constituer pour elle un royaume en Pologne, et de grandir avec ses débris la Saxe ou la Westphalie : « Ce qu'il nous faut, dit Metternich, c'est

[1] Rapports du 24 mars et du 1er avril 1813.
[2] Voir ci-dessus, p. 80
Rapport du 25 mars 1813, et ci-après, p. 114.

que la Confédération du Rhin n'aille pas jusqu'au Niémen. » Il poursuit : « L'Autriche ne peut se battre pour conserver à la France le protectorat de la Confédération du Rhin. » Et voilà la suppression de la Confédération du Rhin qui s'ajoute aux autres conditions. « Toutes ces explications, écrit Narbonne, se passent toujours de la manière la plus douce et, en apparence, la plus confiante. » Il reprend le propos sur le partage de la Prusse et parle « d'entrer dans la Silésie ». — « Cela, répond Metternich, ne pourrait être que dans le cas de guerre, et alors la convenance en déciderait. — Dans tout cela donc vous ne voulez rien pour vous? — Il est impossible, répond l'Autrichien, que les provinces illyriennes ne nous reviennent pas; l'empereur en a, à peu près, pris l'engagement, et ce ne sera jamais cela qui présentera des difficultés [1]. » Sur quoi Narbonne : « Ne dois-je pas conclure que votre projet est, en penchant pour la France, de vous battre contre elle, si elle n'acceptait pas ce que vous croirez acceptable? — Cela sort naturellement de la situation des choses, de notre position; bien entendu que toute la faveur est pour la France. — Et c'est pour cela que vous envoyez M. de Stadion au quartier général de l'empereur de Russie? — Cela n'est pas encore définitivement arrêté, mais c'est presque sûr. — Vous attendez, reprend Narbonne, la première victoire pour vous décider? » — Et Metternich : « Vous vous trompez; croyez que le lendemain de cette victoire, nous vous parlerions d'un ton plus prononcé qu'aujourd'hui. — Ma foi, je crois que vous feriez une grande sottise », repartit Narbonne, qui ne vit dans le propos de Metternich qu'une fanfaronnade, et n'y devina point l'aveu d'une entente déjà fort avancée avec les alliés. Restaient les propositions positives : l'ouverture immédiate de négociations avec la Russie; l'armistice; le corps auxiliaire porté à 50,000 hommes; la concentration de 40 à 50,000 hommes en Bohême; l'entrée de l'Autriche dans la guerre, comme partie principale,

[1] Cf. ci-dessus, p. 41, 44.

avec 100,000 hommes. Metternich les écouta *ad referendum*, et Narbonne lui laissa une note qui n'était que la reproduction de la dépêche du 29 mars[1].

Insinuations, digressions, déclarations directes ou implicites, la conférence se pouvait résumer en ces termes : l'Autriche considère le système continental comme abrogé, et du même coup ses engagements sur le blocus; elle passe de l'intervention à la médiation proprement dite et indique qu'elle se prononcera contre qui repoussera ses conditions; quant à ses conditions, c'est déjà : l'Illyrie à l'Autriche, le duché de Varsovie à la Prusse, la renonciation au protectorat de la Confédération du Rhin, et implicitement aux villes hanséatiques, sans parler de la Hollande et de l'Espagne, qui seront dans les exigences de l'Angleterre.

La réponse de Metternich à la note de Narbonne arriva le 12 avril, sous la forme d'un extrait des instructions données, ce jour-là même, à Schwarzenberg. Elle confirmait toutes les appréhensions qu'avait pu faire naître l'entretien du 7 : « Il ressort de la nature des choses, et nous sommes très aises de voir que l'empereur Napoléon partage notre conviction, que la marche des événements, le rapprochement du théâtre de la guerre,... ne comportent plus que l'empereur prenne part comme puissance simplement auxiliaire à la guerre, si, contre nos vœux les plus chers, elle devait continuer. » Cette prétendue concession de Napoléon se tirait de ce fait qu'il avait réclamé d'abord 30,000 hommes en Pologne, puis une concentration de 40 à 50,000 hommes en Bohême, puis un armement de 100,000 hommes en vue d'une action commune contre les alliés : Metternich en concluait que, par là même, Napoléon détachait l'Autriche du traité de 1812, puisqu'il proposait d'y substituer une alliance plus étendue. Sur ce sophisme d'une rare impertinence, il déclarait : « Nous ne pouvons donc que partager l'opinion de l'empereur des Français, que les stipulations de secours limités de notre

[1] Rapport du 7 avril; note verbale de Narbonne à Metternich après leur conférence du matin, 7 avril 1813. — Cf. ci-après, p. 414.

traité d'alliance, ne sont pas applicables aux circonstances du moment... L'empereur ne bornera pas ses démarches en faveur de la cause qu'il croit devoir plaider — celle de la paix — à de simples paroles, et si des exagérations possibles dans les vues des cabinets alliés devaient prévaloir sur la raison et la modération que ne cessera de professer Sa Majesté Impériale, elle mettra sans hésiter une importante force dans la balance de la puissance que nous regardons, abstraction faite même des complications immenses du moment actuel, comme notre alliée la plus naturelle. »

Voilà par ce texte, visqueux et incolore, la défection glissée et consommée, le traité du 14 mars 1812 effacé : une alliance nouvelle à nouer, si tant est que l'Autriche y consente. C'est ce que Metternich appelait le second pas dans sa marche oblique, et il s'en félicite comme d'un effet de « l'habileté extrême » qu'il a déployée, « d'une situation éminemment favorable, qui échappait aux yeux des observateurs superficiels[1]... » Quant à la régence de Marie-Louise, elle ne compte pour rien. « Elle est regardée par les hommes éclairés comme un symptôme de la dernière faiblesse, » écrivait Gentz[2]... Plusieurs personnes imaginent que cette démarche n'a été faite par Napoléon que pour flatter la cour de Vienne. Si tel avait été son but, on peut dire qu'il l'a complètement manqué ». On l'attribuait plus volontiers à ses discordes avec ses frères, et c'était une lézarde de plus que l'on découvrait dans la façade de l'édifice.

Narbonne insista. Il déclara que Napoléon considérait le corps auxiliaire comme faisant partie de son armée, et il lui assignait son poste de guerre. Metternich se déroba dans les broussailles. « Nous ne voulons que la paix; mais sur quelle base l'établir? Savez-vous vous-même ce que veut la France? L'empereur ne prétend céder sur rien. Les villes hanséatiques, par exemple, il s'obstine à les détenir[3]. » Cependant, le corps

[1] Gentz, lettre du 14 avril 1813.
[2] Lettre de Gentz, 14 avril 1813.
[3] Rapport de Narbonne, 19 avril 1813.

auxiliaire se retire[1]. Narbonne demande des explications, et Metternich de répondre : Le corps comptait plus de 30,000 hommes, il n'a pu que se retirer! A cet argument extraordinaire d'un allié qui fait défection sous prétexte qu'il a mis dans l'alliance plus de troupes que n'en portait le traité, et que son corps étant indivisible, le surplus doit emporter la masse, Narbonne s'indigne : « La première démarche que vous faites est de violer le traité qui subsiste encore. Je ne puis différer plus longtemps de m'expliquer avec vous. L'empereur mon maître a désiré et désire encore maintenant la bonne intelligence entre la France et l'Autriche... Dans ce but il a fermé les yeux sur plusieurs démarches et particulièrement sur l'armistice conclu sans son aveu par un corps soumis à ses ordres... » Il passe, le lendemain, une note en forme à Metternich, l'invitant à intimer au commandant du corps auxiliaire de « conserver les positions que lui assignait l'armistice, et d'y attendre les ordres qu'il plaira à S. M. l'empereur des Français de lui donner[2]. »

Metternich ne répond point. Très inquiet, très irrité aussi, froissé dans son sentiment de l'honneur des armes, Narbonne hasarde une démarche qui ne lui était point prescrite et qui se trouva dépasser de beaucoup les intentions de Napoléon. Après avoir, par sa note du 21 à Metternich, constaté le différend, ce qui, en procédure, conduit à accepter le débat, il le porte devant l'empereur François. Il obtient une audience et s'y rend le 23 avril[3].

François avait l'esprit plus court que son ministre et la parole moins mielleuse. Il ne s'entendait point aux « nuances intermédiaires », et, comme Narbonne invoquait le traité de mars 1812, il lui dit : « Mais c'est votre maître même qui l'a annulé en me proposant et me pressant de prendre la *médiation armée*.... C'est ma conviction que je ne puis être à la

[1] Voir ci-dessus, p. 72-73.
[2] Rapport du 20 avril 1813. — Note du 21 avril, FAIN.
[3] « Précis de l'audience donnée par S. M. l'empereur d'Autriche à l'ambassadeur de France » le 23 avril 1813.

fois en guerre et médiateur. » Narbonne aurait eu beau jeu de rappeler que l'offre était venue de l'Autriche, offre d'*entremise*, et non de médiation; que Napoléon ne s'y était prêté qu'en vue de consolider et d'étendre l'alliance, et qu'il n'avait nullement accepté la *médiation armée;* que, d'ailleurs, l'effet de cette médiation devrait être, selon lui, de jeter l'Autriche avec toutes ses forces du côté de Napoléon; que l'Autriche l'avait laissé entendre; que c'était uniquement pour en venir là que Napoléon la pressait d'armer. « Enfin, dit François c'est ma conviction; je veux que toutes mes troupes soient réunies pour agir d'accord avec l'empereur — Elles seront donc destinées toutes à combattre pour lui? » demanda Narbonne. — « Oui, dans le cas où il entendra, comme je l'espère, à des propositions raisonnables. » Il balbutia quelques mots confus du Rhin, de l'Italie, puis : « Prenez garde, monsieur l'ambassadeur, j'ai des raisons de croire que l'on ne sera pas content de votre dernière note. » Narbonne le supplia de ne point abandonner son gendre. Le loyal Autrichien, forcé dans ses derniers retranchements, invoqua l'ultime raison des politiques en disette de raisons avouables pour justifier leur conduite : — « Non, je ne peux rien changer à ma résolution; c'est ma conviction, et ma conscience me l'ordonne. J'en serais autrement responsable devant Dieu! »

Narbonne sortit fort ému de cette audience où il avait amené, assez inconsidérément, François à transformer une défection hypocrite et sournoise en une défection accomplie et avouée. Sur ces entrefaites, il entend dire que le roi de Saxe tourne à la même défection que l'Autriche [1]. « La conversation que j'ai eue ce matin avec l'empereur, écrivit-il à Napoléon, est bien loin d'avoir diminué cette méfiance » — la méfiance sur le parti définitif que prendra l'Autriche — « et j'y trouve des mots qui me paraissent laisser peu de doutes sur l'espèce de liaison souterraine qui existe entre ce

[1] Le roi de Saxe quitta Ratisbonne le 19, pour se rendre à Linz et s'y rencontrer avec François II. Il emmenait avec lui son confesseur et les princes de sa maison. Serra à Narbonne, 22 avril 1813.

cabinet et tous les souverains actuellement en guerre avec Votre Majesté... Il est donc bien simple que MM. de Humboldt et de Stackelberg répètent partout que le gouvernement autrichien est trop avancé pour oser reculer, et ce que je croyais pouvoir être une finesse prend bien tout le caractère de la vérité. » Puis, faisant allusion aux bruits qui courent sur le roi de Saxe : « Tout cela appelle plus que des soupçons, sans cependant donner des certitudes... On se flatte d'avoir le 1er juillet 180,000 hommes en ligne, et, alors, Sire, se découvrira ce qu'on appelle ici des conditions raisonnables, qui sont bien loin de celles que Votre Majesté m'a laissé entrevoir. » Ces 180,000 hommes appuieront les décrets que l'Autriche compte dicter si, d'ici là, l'empereur n'en a pas imposé par quelqu'un de ces prodiges auxquelle il nous a habitués. « Deux fois cela m'a été dit. » Toutefois, il ne désespère pas de les amener à la neutralité ou de les y contraindre [1].

Trois jours après, le 26 avril, Metternich, en une note sèche, déclina toute les réclamations, s'en reférant à ses explications antérieures [2].

Ces propos sentaient la guerre. Le 21 avril, le comte Hardenberg, toujours bien informé, mandait à Münster à Londres : « Il (Metternich) est trop attaché à l'État, et il a trop d'ambition pour ne pas vouloir rétablir celui-ci dans son ancien lustre, et il est en même temps trop éclairé pour espérer d'atteindre ce but par la France, si même elle lui offrait pour prix de son assistance dans la lutte actuelle des agrandissements pour l'Autriche... »

II

Ces avis s'adressaient au prince régent d'Angleterre. Jusqu'ici, l'Angleterre n'a point paru ; elle va pas à pas s'avancer

[1] Rapport à Napoléon, 23 avril 1813.
[2] Texte dans Fain.

sur la scène et y reprendre le rôle décisif qui convient à son emploi de trésorier général des coalitions. Toutefois, elle se réservait encore. Elle doutait des résolutions et des armements de l'Autriche, surtout de ceux de la Prusse.

Les ministres anglais considéraient la catastrophe comme inévitable désormais; ils ne voulaient intervenir en Allemagne que pour frapper le coup décisif et enlever leur garantie principale, les Pays-Bas. Le duché de Varsovie, la Confédération du Rhin, la reconstruction de la Prusse et de l'Autriche leur importaient assez peu et ne comptaient qu'à titre de moyens, au second plan. La Méditerranée demeurait au premier, et de ce côté, tout leur réussissait : la royauté de Joseph croulait en Espagne, sous leurs coups; celle de Murat tomberait comme un fruit pourri sur sa tige : il leur suffirait d'agiter l'arbre. Ils occupaient le Portugal, sous prétexte d'en protéger l'indépendance; la Sicile, sous prétexte d'y protéger la monarchie. Leur agent, Bentinck, y tenait les Bourbons les menottes aux mains, sous le prétexte de les arracher aux griffes de Napoléon. Portugal, Espagne, Sicile, Naples, et, au-delà, toute l'Italie à défendre, c'est-à-dire à conquérir à la suprématie commerciale de l'Angleterre; autant de traités de commerce que de restaurations; autant de débouchés et entrepôts à ouvrir que de peuples à délivrer. Les ministres anglais y voyaient clair, en 1813, autant que Catherine II vingt ans auparavant, et ils combattaient le despotisme napoléonien sur les côtes et sur les mers comme cette grande impératrice écrasait à Varsovie et projetait d'exterminer à Constantinople la Révolution française. La banque de Londres chiffrait les bénéfices de l'opération, le commerce britannique pointait sur le globe les marchés nouveaux : les îles et colonies de la France et de la Hollande, l'Amérique espagnole en insurrection. L'Angleterre s'enrichissait de la détresse générale, du chômage des manufactures du continent, de la ruine de toutes les marines désemparées. Plus de concurrents, plus de neutres, ces parasites de la guerre maritime! On s'explique que le cabinet attendît, pour fournir

des subsides aux alliés, d'être sûr qu'ils travailleraient pour l'Angleterre et que la paix définitive deviendrait la paix anglaise, celles de 1763. Il ne voyait pas encore le moment venu, de l'imposer.

Wessenberg, arrivé le 29 mars, trouva peu d'empressement à Londres [1]. Sans doute la Russie gagnait tout le prestige perdu par la France et l'on revenait aux belles dispositions de 1804, mais envers la Russie seulement. « L'égoïsme du gouvernement britannique, écrit Wessenberg [2], n'a jamais été plus prononcé qu'il ne l'est aujourd'hui, et il en résulte un aveuglement dont il ne sera guéri, je crains, que par de grands malheurs. Se croyant sûr de la Russie, il s'imagine pouvoir se passer du reste du continent et surtout de pouvoir se passer de la paix avec la France... Il est clair que sa politique sera toujours un système de guerre aussi longtemps qu'il s'attachera exclusivement au commerce maritime... Les Anglais parlent d'une guerre en Allemagne comme on parlerait d'une guerre aux Indes... » Le prince régent, soufflé par Münster, très hanovrien et fort peu autrichien, se montrait froid; Castlereagh, moins qu'agréable : il ne voulait pas entendre parler de paix; il redoutait même que le bruit d'une négociation se répandît dans le public, tant il serait mal accueilli et compromettrait le cabinet. Bref, il déclina l'entremise, et à plus forte raison la médiation de l'Autriche [3].

L'ancien agent prussien Jacobi, qui, depuis 1807, se tenait toujours aux aguets, arriva à Londres peu après Wessenberg [4]. Il y fut mieux reçu. C'est qu'au lieu de médiation il parlait d'alliance et que la Prusse se trouvait sous le rapport de l'argent à la discrétion des Anglais. Enfin, on se rendit compte à Londres que, sans la Prusse, la Russie ne prendrait point l'offensive. Hardenberg avait chargé Jacobi de communiquer

[1] Arneth, *Wessenberg*, t. I, ch. xii : mission en Angleterre. — *Lettres de Woronzof*. — Martens, t. XI, notice sur le traité de Reichenbach. — Ranke, t. V, liv. IV, chap. xxiii et xxiv.

[2] Rapport du 10 mai 1813.

[3] Rapport de Wessenberg, 9 avril 1813.

[4] Voir t. VII, p. 211.

aux ministres anglais le traité de Kalisch, avec les articles secrets, et il proposait de prendre ces stipulations pour bases des accords à conclure entre la Prusse et l'Angleterre. Or, dans le traité de Kalisch, on lisait un article, le sixième, qui semblait de nature à donner aux Anglais confiance et satisfaction ; c'est celui où les alliés s'engageaient « à ne point négocier en particulier avec l'ennemi, à ne signer ni paix, ni trêve, ni convention quelconque autrement que d'un commun accord ». Si la Prusse prend à l'égard de l'Angleterre un engagement identique, la Russie étant liée déjà avec la Prusse, le sera du même coup avec l'Angleterre. Ni la Prusse, ni par suite la Russie, ne pourront « négocier en particulier avec l'ennemi, signer paix ou trêve » que d'un commun accord avec l'Angleterre. Aucune coalition, faute d'argent, n'est possible sans elle. Aucune paix, la coalition faite, ne sera possible sans son consentement. L'Angleterre, qui, par ses subsides, tiendra la guerre, tiendra, par ces clauses, les fils de toutes les négociations; elle siègera dans toutes les conférences et dans tous les congrès; on pourra commencer sans qu'elle paraisse, rien ne se pourra finir sans elle : elle paraîtra, elle posera des conditions, et ni la Prusse ni la Russie ne signeront qu'à ces conditions-là, ou tout au moins à des conditions acceptées par elle. Toutes ouvertures faites à Napoléon par l'Autriche sans l'aveu de l'Angleterre ne seront donc que des feintes ou des préliminaires qui n'engageront point la coalition définitivement. Cette combinaison, imaginée en 1805 et insérée dans le traité d'avril, destiné à servir de charte à la coalition d'alors, prend ici une importance capitale. C'est ici le sous-entendu permanent de toutes les ouvertures de paix, le fin des choses qu'il faut bien discerner dès le commencement, sans quoi l'on s'exposerait à prendre pour sérieuses — sinon sincères — des propositions qui ne le furent jamais, par la raison que l'Angleterre refusa d'y adhérer.

On s'explique que cette clause disposa tout de suite les Anglais à écouter l'envoyé prussien. Il y en avait une autre,

destinée à séduire le prince régent : c'était la création « d'un nouveau royaume considérable, *depuis l'Elbe jusqu'à l'Escaut peut-être*, qui renfermerait les anciennes possessions hanovriennes et serait assigné à un prince anglais... » « Un [tel] agrandissement de la maison de Hanovre, écrivait le chancelier Hardenberg, qui placerait un état intermédiaire entre la Prusse et la France, et formerait une alliance naturelle entre la Prusse et l'Angleterre, ne serait nullement contraire à nos intérêts; mais, ajoutait-il, il faudrait que la Prusse fût agrandie à proportion... » Un nouveau royaume d'Austrasie qui rendrait l'Angleterre maîtresse de l'Allemagne orientale, de l'Allemagne maritime, de la Hollande et des Pays-Bas, qui lui donnerait les côtes du Weser à l'Escaut, n'était point pour déplaire à Londres; mais on n'y voyait pas d'un œil aussi favorable la condition qu'y mettait Hardenberg, l'agrandissement proportionnel de la Prusse. Rivalité sourde du Guelfe et du Hohenzollern; on soupçonne dans les dessous de cette affaire une machination assez obscure qui ne facilita ni ne hâta les choses [1].

Cependant les Prussiens déclaraient leur besoin pressant d'argent et d'armes. « La crainte d'une paix séparée entre la Russie et la France hante comme un spectre le gouvernement anglais », écrivait Lieven. Ils se décidèrent à aider la Russie et à fournir des armes à la Prusse [2]. Castlereagh relut-il alors les anciennes notes de Pitt et quelque chose de l'âme de cet implacable ennemi de la grandeur française s'infiltra-t-il dans l'âme de ses successeurs? La seule espérance de hâter la chute du colosse, la crainte de manquer l'occasion de porter le dernier coup, la crainte de décourager l'Europe en retardant la vengeance et la curée, triomphèrent de leur mauvaise humeur contre l'Autriche et de leur peu de confiance dans la Prusse. Lord Cathcart, accrédité près d'Alexandre, sui-

[1] Instructions pour le baron de Jacobi, Breslau, 26 mars 1813. ONCKEN, *O. und Pr.*, t. II, ch. IX : Les Guelfes et la guerre de délivrance.

[2] MARTENS, t. XI : Notice sur la convention de Reichenbach. — Cf. t. VI, p. 371.

vait le quartier général russe. Le lieutenant général Charles Stewart, frère de Castlereagh, fut accrédité près du gouvernement prussien. Ils allaient reprendre les négociations au point où Novossiltrof les avait laissées, remonter aux conditions de la veille d'Austerlitz, c'est-à-dire au refoulement de la France dans ses anciennes limites et par voie de conséquence au renversement de Napoléon.

III

C'est dans le même esprit que les Anglais négociaient avec Bernadotte, mais ici ils avaient, sinon une confiance entière dans l'homme, au moins la persuasion qu'ils opéraient à coup sûr. Leurs correspondances de Paris montraient l'opportunité d'une de ces diversions à l'intérieur, d'un de ces remuements souterrains d'opinion dont l'Angleterre s'était servie, avec tant de succès, en tout temps, et avec plus d'efficacité que jamais depuis la Révolution. Rien ne lui parut plus propre à attiser le zèle et à nourrir les illusions gratuites ou intéressées des *amis de l'Angleterre*, qu'une intervention de Bernadotte dans la guerre [1]. Il donnerait à un parti qui n'osait pas encore se déclarer un chef, un prête-nom, un prétexte à intrigues, à complots, à mines et artifices.

Entouré, dans son état-major, de Français émigrés en relation avec des constitutionnels et même des républicains, Bernadotte était l'homme qu'il fallait pour rassembler ceux qui se flattaient de combattre l'empereur tout en aimant la France, et de servir la cause de la liberté en travaillant à renverser l'empire [2]. L'ouvrage que Talleyrand et Fouché

[1] Voir t. VII, p. 594, la conspiration du Midi et les bruits alors répandus de l'entrée en scène de Bernadotte.

[2] Voir t. VII, p. 469, sur ce parti de l'empire sans l'empereur.

poursuivaient à Paris, dans les conciliabules de boudoirs, il l'entreprendrait au grand jour. Il serait un dissolvant très actif de l'opinion en France, le plus actif même, jusqu'au jour où Moreau se déciderait à revenir [1]. Il offrait aux Anglais cet autre avantage qu'il trouverait son intérêt au grand dessein du royaume guelfe : ce dessein emportait l'expropriation du Danemark, démembré ou indemnisé, et l'attribution de la Norvège à Bernadotte. Il se l'était fait promettre par Alexandre [2] ; il se fit confirmer, quoique en termes assez vagues, la promesse par les Anglais. Moyennant un million sterling, il s'engagea, par un traité signé à Stockholm, le 3 mars 1813, à passer en Allemagne avec 30,000 hommes, et à soutenir les opérations de l'armée russe. Le cabinet anglais ajouta à la promesse de la Norvège celle de la Guadeloupe, ce qui compromettait à fond Bernadotte à l'égard de la France. Mais cette clause demeurait secrète. Quant au public français, le langage des officieux, les lettres des éblouis, comme Mme de Staël, enfin les gasconnades de Bernadotte en personne, le fortifieraient dans la croyance que ce ci-devant ministre de la guerre du Directoire, l'homme de confiance du parti républicain en 1799, ce fructidorien juré, cet anti-brumairien notoire, ne pourrait travailler qu'à la garantie des *limites naturelles*. En fait, Bernadotte s'associait à une politique dont le premier article était la destruction de ces limites et la combinaison favorite un royaume anglo-hanovrien étendu jusqu'à l'Escaut.

Cette alliance était un coup de maître. Les Anglais en attendaient un exemple contagieux. Ils en préparaient un autre dont le scandale aurait un retentissement bien plus étendu encore, et causerait un ébranlement plus profond.

Murat avait quitté brusquement la grande armée [3]. Dès

[1] Christian Schefer, *Bernadotte roi*, ch. II : le prince royal et l'Europe. — Léonce Pingaud : *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, ch. X et XII : Charles Jean et Mme de Staël; de Stockholm à Stralsund. — *Souvenirs de Saint-Chamans.*

[2] Voir t. VII, p. 584.

[3] Helfert : *Joachim Murat; Königin Carolina von Neapel; Maria-Carolina*

l'entrée en Prusse, il voulait partir et il eut, le 17 décembre 1812, à Gumbinen, une scène assez vive avec Davout qui venait lui demander ses ordres. Davout le trouva sortant de table, avec Berthier. « Sans motif et sans aucun préambule », Murat lui déclara « que personne en Europe n'avait confiance dans sa pensée [de Napoléon], que, lui, aurait pu faire sa paix avec les Anglais ». Il le disait de façon à faire comprendre qu'il regrettait de ne l'avoir point faite. Il loua, ce qui n'était guère moins significatif, le prince royal de Suède, Bernadotte. Davout lui représenta « qu'il n'était roi que par la grâce de l'empereur et le sang des Français; qu'il était en outre prince français et que son devoir lui prescrivait de ne point faire la paix avec les ennemis de l'empereur sans son agrément. » A quoi Murat répondit « qu'il était roi de Naples comme l'empereur d'Autriche était empereur d'Autriche, et qu'il pouvait faire ce qu'il voulait[2] ». C'est que depuis deux ans déjà[2], il se croyait menacé du sort de Louis. Jaloux de sa femme Caroline, moins comme mari que comme roi, il la soupçonnait de conspirer avec Napoléon son détrônement, et, de son côté, il ne négligeait rien pour rendre impopulaire la régence de sa femme. Le 4 février, il était à Naples; il y trouva un accueil enthousiaste. Durant, le ministre de France, écrit que la reine s'emploie de son mieux à faire revenir Murat à lui-même. « Quoiqu'elle ne tienne pas moins à la puissance et à l'éclat du trône, ... son cœur et sa raison sont d'accord pour lui faire sentir qu'il n'y a pour le roi, pour elle, pour sa famille d'autre garantie que la puissance même de l'empereur, et que c'est uniquement dans ses mains qu'ils doivent mettre leurs destinées[3]. »

von OEsterreich. — Botta, trad. fr., t. V, liv. XXVI. — Gervinus, trad. Minsen. t. III, ch. III, le royaume des Deux-Siciles. — Cresceri, *Memorie.* — *Mémoires de Desvernois.* — *Lettres inédites de Murat (Revue de Paris).* — Weil. *Le prince Eugène et Murat* : Sources, t. V, p. 201. — Dufourcq, *Murat et la question de l'unité italienne en 1815.* — Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia.*

[1] Davout à Duroc, 3 février 1813. Cf. t. VII, p. 476, 545, et dans Helfert, *Murat*, les rapports du comte Mier, ministre d'Autriche à Naples. — Weil.

[3] Rapport de Durant, 10 mars 1813.

Cependant l'un des premiers actes de Murat fut de dépêcher à Vienne, avec des instructions secrètes et toutes personnelles, à l'insu de ses ministres français et de son ministre des affaires étrangères, Gallo, le prince Cariati. Ce prince devait dire et dit à Metternich « que le roi ne désirait que la conservation du trône de Naples, qu'il renoncerait à ses prétentions sur la Sicile... ; sûr, cependant, que son existence se trouverait tôt ou tard menacée par la France, et connaissant les vues libérales de [l'empereur d'Autriche], il désirait avoir une garantie qui lui assurât son existence future ; que cette garantie ne pouvait lui être donnée que par l'Autriche, et qu'il était prêt, par contre, à soutenir notre marche [celle de l'Autriche] s'il le fallait, par toutes ses forces militaires [1] ».

Il trouvait dans l'attitude de Napoléon un prétexte aux soupçons dont il lui convenait de justifier sa conduite. Une lettre « des plus inquiétantes [2] », puis le silence. Napoléon avait écrit deux lettres à la reine, mais si vives qu'elle les avait dissimulées à son mari [3]. Il est difficile de croire que Murat n'avait pas eu quelque écho des paroles très dures prononcées à son sujet par Napoléon, et dont cette lettre à Eugène donne une idée : « Je trouve la conduite du roi fort extravagante et telle qu'il ne s'en faut de rien que je le fasse arrêter pour l'exemple. C'est un brave homme sur le champ de bataille, mais il manque de combinaison et de courage moral [4]. » Il avait lu cette note insérée au *Moniteur* [5] : « Le roi de Naples, étant indisposé, a dû quitter le commandement de l'armée, qu'il a remis entre les mains du vice-roi Eugène. Ce dernier a plus l'habitude d'une grande administration ; il a la

[1] Metternich à Mier, 20 avril 1813. « Le prince Cariati s'est acquitté vis-à-vis de moi de la commission dont il est chargé. Il m'a dit... » — HELFERT, WEIL.

[2] « J'appris pour la première fois qu'il avait reçu, dans ce temps, une lettre de l'empereur dont l'impression a été profonde et qui, étant encore la dernière communication subsistante entre les deux monarques, avait laissé le cœur du roi ouvert aux pensées les plus inquiétantes. » Rapport de Durant 31 mars 1813.

[3] Elles n'ont pas été retrouvées. Voir dans la Correspondance la note placée sous le n° 14502, et HELFERT : *Maria Carolina*, p. 508, note.

[4] Napoléon à Eugène, 20 janvier 1813.

[5] Du 27 janvier 1813.

confiance entière de l'empereur. » Murat se jugea plus que jamais sous le coup de la déchéance et de la confiscation. Tandis qu'il sentait déjà la main de Napoléon posée sur sa couronne, les Italiens venaient à lui, le suppliaient de régner. Cramponné par amour-propre au trône de Naples, il entrevit cette gloire de se faire le libérateur de l'Italie, de consacrer par le suffrage national sa royauté octroyée, et de roi intrus, de roi beau-frère, passer roi direct par la grâce de la Révolution. Ce fantôme de grande politique cacherait à ses yeux la défection qu'il couvait.

L'Italie n'était pas secouée des mêmes tremblements de terre que l'Allemagne. On s'y agitait cependant, et avec la perspective de la chute de Napoléon, on voyait renaître les troubles, les complots qui avaient accompagné, en 1799, l'écroulement des républiques du Directoire[1]. Au parti purement révolutionnaire, aux carbonari se mêlent désormais des hommes des classes moyennes, de ces « hommes éclairés » qui avaient espéré de la domination française l'avènement de la liberté, qui ne se contentaient plus de la liberté civile, qui rêvaient la liberté politique, et davantage même, l'indépendance nationale, l'Italie aux Italiens; les uns, les carbonari, sous forme de république; les autres, sous forme de monarchie, mais dans l'un et l'autre cas, une et nationale. Ajoutez les agents des anciennes dynasties, les papalins, les contre-révolutionnaires, auxquels, comme aux émigrés français, toute alliance semblait bonne pour anéantir l'œuvre de la Révolution; ils incendieraient l'Italie, les Autrichiens éteindraient le feu et supprimeraient les incendiaires. Il fallait un homme, et de marque et de prestige, pour mettre tous ces éléments en combustion. Murat parut aux uns, les patriotes, assez loyal et assez glorieux pour assumer la tâche; aux autres, assez avantageux et assez sot pour être leur dupe, en attendant qu'il devînt leur victime. Les uns et les autres le circonvenaient, l'enivraient de flatteries. Il y répondait par des

[1] Voir t. V, p. 316 et suiv., 407 et suiv.; t. VII, p. 473, 546 : l'état de l'Italie en 1811.



fanfaronnades, « promettant monts et merveilles, disant qu'il fallait enfin rendre la liberté à l'Italie, qu'il était homme à la lui donner et qu'il la lui donnerait[1]. » Bref, se pipant à son propre appât, et se posant en paladin de l'indépendance et de l'unité de l'Italie.

L'Anglais Bentinck[2], proconsul de la Sicile, fort renseigné par ses espions, suivait de près ces mouvements, excitait les esprits, et, par ses agents, tenait le fil de toutes les intrigues. Ce protecteur de la légitimité en usait avec les Bourbons de Sicile comme naguère, en Hollande, les ministres du Directoire avec les républicains bataves. Il procédait par journées, menaces, police, investissement militaire du palais. Il en était, avec ses protégés, à la lutte ouverte. Marie-Caroline le dénonçait à Londres, ameutait contre lui le peuple et tâchait d'entraîner les troupes siciliennes. L'imbécile Ferdinand, tiraillé, comme toujours, entre la peur de sa femme, la peur des Anglais, la peur d'être tué, au moins emprisonné, la peur d'être dérangé dans ses chasses et ses divertissements, abdiquait, tour à tour, en faveur de son fils et reprenait le pouvoir. Bentinck, craignant d'être accusé au parlement de jouer le rôle que Napoléon avait joué en Espagne, en 1808, prit le parti de maintenir Ferdinand sur le trône, mais en accaparant le gouvernement, ce qu'il fit le 6 février. Puis il s'occupa, par les mauvais procédés, les intimidations, de se débarrasser de la reine. Il y réussit. Marie-Caroline s'embarqua le 2 avril, tâchant de gagner l'Autriche. Le roi de Sicile se trouva en chartre privée, et la reine, sœur de Marie-Antoinette, errante sur les mers, repoussée de rivage en rivage, dans le temps où, en Allemagne, les alliés s'occupaient de détrôner le roi de Saxe. Ainsi se préparait l'œuvre de la restauration.

Maître de la Sicile, Bentinck entreprit de le devenir de Naples, et par là du reste de l'Italie. Il multiplia les émissaires et les menées secrètes. Il entra avec Murat en négociations

[1] Botta, t. V, p. 365.
[2] Voir t. VII, p. 546 et ci-dessus p. 95.

occultes et louches. Tandis qu'il se présentait aux patriotes et aux légitimistes comme le champion de la liberté des uns, des droits des autres, qu'« il montrait la Grande-Bretagne toute prête à seconder l'entreprise » de chacun, il exhortait Murat « à se déclarer le champion de la liberté italienne louait sa valeur, son habileté militaire, affirmait que sa réunion aux alliés déciderait le succès de l'entreprise, que le perturbateur du monde serait écrasé; que Joachim serait salué roi de Naples par les alliés ». Telles étaient les insinuations de Bentinck, et cet Anglais se flatta qu'elles étaient écoutées, à tel point qu'il dépêcha un aviso à Londres pour en rapporter la confirmation de ses promesses.

Mais en cette première phrase de sa défection, Murat devait, comme il le fit jusqu'à la catastrophe de sa vie, dérouter et lui-même, et ses conseillers, et ses instigateurs et ses complices. Ce malheureux avait l'obsession du règne : s'il croyait sa couronne menacée par Napoléon, il s'offrait aux alliés; s'il recommençait à espérer en la grâce de l'empereur, il revenait à la France. Pour peu qu'il se rassît, il retrouvait du bon sens, il comprenait que les alliés ne l'accepteraient jamais de bonne foi ; que Napoléon, sans doute, après l'avoir intronisé, pouvait d'un revers de sa plume le jeter à bas du trône; mais il sentait bien que la seule chance sérieuse de rester roi consistait à rester l'allié de l'empereur qui l'avait fait roi. Enfin, soldat dans l'âme, il gardait le cœur français, chaleureux, naïf; enfant des rues de France, soldat en réforme de l'ancien régime, volontaire exalté de la Révolution, malgré les chamarrures de ses costumes et les broderies de sa livrée. Au milieu de la *maschera* napolitaine, la fibre populaire subsistait en lui. Comme le dernier de ses anciens camarades, prébendier engourdi en province, dans quelque perception ou dépôt de remonte, ce héros déclassé se réveillait, au clairon, cavalier de la République, prêt à piquer des deux et à charger, le sabre haut. De tous ses calculs, celui qui s'accordait avec cet instinct, sa vertu native, demeurait le

préféré. « Quoi! disait-il à Durant[1], l'empereur peut-il méconnaître de quel avantage je lui serais en Italie? J'ai déjà 30,000 hommes sous les armes; j'en aurai bientôt 40,000. L'armée de Naples fait aujourd'hui la sécurité de l'Italie. Si l'empereur ne veut pas croire à la sincérité de mon assertion, qu'il croie du moins aux instigations de mon propre intérêt. Quelle garantie pourraient avoir à mes yeux leurs promesses? Ne sais-je pas que ma destinée est une émanation de celle de l'empereur? C'est de lui que je tiens ma couronne. Je veux la conserver sans doute, mais je veux surtout conserver mon honneur; que l'empereur dise un mot, et je me charge de la défense de l'Italie. Je la défendrai pour lui, pour son système, sans mélange d'aucun calcul qui me soit personnel. Que si l'empereur, dans ses vues prochaines, croit encore ma présence utile à la grande armée, il me le dise, et j'y vais; mais que son cœur ne soit pas fermé pour moi, qu'il me rende la considération dont j'ai besoin pour le bien servir, et qu'en lui dévouant ma vie, je sache au moins qu'il me rend justice! »

C'est ainsi qu'en ce printemps de 1813, pourri de trahisons, Murat apprenant que la France courait aux armes, que les confédérés allemands se montraient fidèles, et que la grande marche en avant allait recommencer, écrivit à l'empereur, le 12 avril, la lettre d'un capitaine surpris en maraude, à un colonel dont il a été l'enfant gâté : « Mon âme a été brisée lorsque vous m'avez montré de la méfiance, lorsque vous avez semblé vouloir m'humilier à la face de l'Europe. Comment, Sire, avez-vous pu douter de celui qui, depuis le commencement de sa carrière militaire, ne vous a donné que des preuves de dévouement et de fidélité, qui n'avait pour objet de ses pensées que la gloire, le service de Sa Majesté, la grandeur de la France? »

Mais Bentinck le guettait et Metternich tendait ses filets. Ce ministre écrivait, le 20 avril, au comte Mier : « Nous

[1] Rapport de Durant, 31 mars 1813.

sommes prêts à écouter le roi...; l'empereur ne désire que de voir le roi gouverner des peuples qui lui ont voué tout leur attachement » ; puis il parla de la médiation : « La puissance médiatrice n'a plus le choix ; elle ne pouvait réussir qu'autant qu'elle était prête effectivement de soutenir ses paroles par la guerre. En conséquence Sa Majesté rassemble de grandes forces militaires... »

IV

Cependant le tsar et le roi de Prusse s'étaient rendus à Dresde, le 24 avril. Ils y virent arriver lord Cathcart et sir Charles Stewart, munis l'un et l'autre de pouvoirs pour traiter. L'Angleterre déclinait l'entremise, mais, ce faisant, elle poussait l'Autriche dans la coalition, car l'Autriche ne pouvait prouver autrement la sincérité de ses intentions ni autrement obtenir les subsides indispensables pour agir avec efficacité. Elle se trouvait portée à précipiter, plus que Metternich ne l'aurait désiré, ses accords secrets avec la Prusse et avec la Russie, lorsque l'entrée en scène de Napoléon vint rendre à l'intervention, sinon un sérieux qu'elle n'eut jamais, au moins une consistance apparente et quelque raison d'être, de forme et d'expédient.

Napoléon avait refait une armée, il disposait de deux cent mille hommes. Les régiments français s'étaient exercés et formés en route. Ils manquaient encore d'endurance, mais ils montraient de l'entrain, la présence de l'empereur les électrisait. « Jamais, dit un officier, le recrutement n'avait produit une aussi forte et aussi belle espèce de soldats. » Fondue avec les restes de la grande armée, cette jeunesse rappelait, sans la funeste disposition à la panique, les troupes que Dumouriez et Kellermann aguerrirent et entraînèrent en 1792. Mais l'artillerie était mal attelée, et la cavalerie insuffisante.

Enfin ces Français se trouvaient mêlés de trop d'Allemands[1]. Les confédérés du Rhin comptaient pour un tiers dans les 170,000 hommes que Napoléon porta en Saxe. La France se voyait déjà comme envahie dans sa propre armée.

Arrivé à Erfurt le 28 avril, Napoléon battit le 2 mai, à Lutzen, en Saxe, les Prussiens et les Russes. Faute de cavalerie, il ne put les poursuivre et les détruire. Toutefois c'était une brillante entrée en campagne, propre à exalter les troupes, à montrer qu'il demeurait le redoutable meneur de guerre qu'il avait été ; mais ce n'était qu'un succès, ce n'était pas une grande victoire, le coup de tonnerre qu'il aurait fallu, le coup de massue d'Iéna. Napoléon fit de la bataille tout l'éclat qu'il put à Vienne et chez ses confédérés[2]. Il jugea que Lutzen devait lui ramener l'Autriche. « La proposition de faire accepter une médiation armée est trop ridicule pour que l'empereur d'Autriche ne le comprenne pas ; il faut le dire net, c'est vouloir mettre les intérêts de la France à la merci de l'impératrice et de M. de Stadion », écrivit Caulaincourt à Narbonne, le 4 mai. Caulaincourt, qui accompagne l'empereur, sorte de ministre des affaires étrangères à la suite, entre l'état-major et la chancellerie de campagne, tient la plume, mais on reconnaît le style de 1809, après Wagram.

Toutefois, Napoléon les ménage étrangement. Il blâme Narbonne d'avoir poussé trop loin et trop nettement défini les choses[3]. Il espère toujours les reprendre : « L'empereur aime son beau-père, il désire lui épargner des malheurs inévitables, s'il se laisse aller aux conseils de l'inspiration et de la clique anglaise. C'est dans la vue de ménager sa faiblesse et de ne pas mettre le ministère dans le cas de revenir sur une fausse détermination, qu'on voulait gagner du temps. Il était évident que si les événements nous étaient contraires, l'opi-

[1] Le 10 mai, au passage de l'Elbe, sur quatre corps et 60,000 à 70,000 hommes, 109 bataillons, 28 escadrons, 18 batteries, on comptait : 3 régiments de cavalerie et 5 d'infanterie allemande; 9 régiments d'infanterie italienne, illyrienne, suisse, espagnole. Häusser, IV, p. 138.

[2] A François, au roi de Wurtemberg, à Jérôme, 3 et 4 mai 1813.

[3] Voir ci-dessus la note du 21 avril et l'entretien du 23, p. 91-93.

nion de ses peuples entraînerait l'empereur d'Autriche, et le rangerait contre nous, tandis que l'armée française, victorieuse comme elle l'a été, il était de l'intérêt de l'Autriche de rester avec la France. L'explication précipitée de Votre Excellence a l'avantage de nous dégager de tous liens avec cette puissance, mais l'empereur aurait préféré que votre réserve lui eût épargné ce faux pas. »

Il se rendit à Dresde, le 8; il voulait donner un exemple aux confédérés du Rhin, et aux peuples un avertissement. Il venait d'apprendre, par une lettre de Frédéric-Auguste et par les rapports de Narbonne, que la Saxe avait adhéré à la médiation autrichienne et que les mouvements de ses troupes tournaient étrangement à la défection[1]. Ajoutez les démonstrations haineuses des peuples, agités par Stein et les patriotes allemands. Napoléon adresse au roi de Saxe un véritable ultimatum; il le met en demeure de joindre ses troupes à la grande armée, de déclarer qu'il fait toujours partie de la Confédération du Rhin, qu'il n'a aucun traité contraire à cette confédération, sinon « je le déclare félon, hors de ma protection, et en conséquence il a cessé de régner[2] ». Une députation municipale, selon les rites, l'attendait à l'entrée de la ville. « Vous mériteriez, dit-il, que je vous traitasse en pays conquis. Je sais quelles insultes vous avez prodiguées à la France, à quels transports hostiles vous vous êtes livrés, lorsque l'empereur Alexandre et le roi de Prusse sont entrés dans vos murs. Vos maisons nous présentent les débris de vos guirlandes, et nous voyons encore sur le pavé le fumier des fleurs que vos jeunes filles ont semées sur les pas des monarques. Cependant, je veux tout pardonner. Bénissez votre roi, car il est votre sauveur. » Le roi de Saxe arriva le 12, soumis, reconquis, et parfaitement loyal en sa résipiscence. Napoléon tint à manifester publiquement leur entente; mais le peuple demeurait hostile, et l'armée, contrainte à

[1] 20 avril 1813. Oncken, t. II, p. 637. — Bonnefons, *Un allié de Napoleon*, p. 376, 413, 416 et suiv. — Thiers, t. XV, p. 208-209, 402, 412.
[2] A Caulaincourt, 8 mai 1813. — Bonnefons, p. 420 et suiv.

servir, mécontente et couvant la défection. Frédéric-Auguste rapportait de ses pérégrinations en Allemagne et en Bohême des renseignements fort inquiétants sur l'attitude de l'Autriche. Des lettres interceptées achevèrent de démasquer tout ce qu'il y avait de louche dans sa médiation, ses manigances avec les alliés, ses tentatives d'embaucher les confédérés de Napoléon, son dessein enfin d'entrer en guerre, si ses conditions de paix n'étaient pas acceptées, aussitôt qu'elle se jugerait en mesure. M. de Senfft, ministre des affaires étrangères de Frédéric-Auguste, avait vu Metternich. « Il lui fut facile, rapporte-t-il, en parlant de sa propre personne, de démêler que la cour de Vienne n'avait aucun espoir sérieux pour la paix, ni de plan fixé pour les conditions à proposer, et était au fond décidée à la guerre contre la France; on ne cherchait donc, suivant l'expression de M. de Metternich lui-même, qu'à assurer le succès et à gagner du temps pour achever les préparatifs qu'on annonçait devoir être terminés de manière à pouvoir entrer en campagne à la fin de mai[1]. » « Les renseignements que l'on trouve à Dresde ne devraient plus laisser aucun doute, « dit justement Fain. Et de nos jours, un historien allemand : « Napoléon eût été le seul à s'y tromper. » On va voir qu'il ne s'y trompa point.

La journée de Lutzen servait les calculs de Metternich : elle rendait une médiation possible; elle procurait à l'Autriche le délai dont elle avait besoin, le moyen de leurrer Napoléon, de le traîner, de le tenir en suspens, et de se mettre elle-même en valeur. Ce que Metternich apprenait des récriminations des alliés, Prussiens contre Russes, Russes contre Prussiens, n'était point pour le contrarier. L'Autriche prendrait, dès son entrée en scène, la direction de la politique et de la guerre. Si Napoléon avait écrasé les alliés, il serait redevenu maître du monde; s'il avait été mis en déroute, la supré-

[1] *Mémoires du comte de Senfft.* — Sur Senfft et ses mémoires, SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. IX, article *Bignon*. — BONNEFONS, p. 311, 418 et suiv. — ONCKEN, *O. und Pr.* II, p. 282 et suiv. *Zeitalter*, t. II, p. 637. — FAIN, t. I, p. 387-389.

matie serait passée à Alexandre; l'Autriche n'aurait plus été qu'une chancellerie à la suite, et un corps auxiliaire de la coalition. ». Ce fut « dans le flux et reflux d'agitations, de nouvelles, d'appréhensions, de conjectures [1], » une passe singulièrement périlleuse et difficile pour Metternich : son maître, à la fois vacillant et entêté, le public emporté tour à tour et effaré, ne comprenant pas, condamnant les retards à déclarer la guerre. Metternich se montra supérieur par la maîtrise de soi-même, la suite, la dextérité, la souplesse dans les défilés [2]. Cet homme du monde, ce dandy politique, à la main blanche et nerveuse, déploya le sang-froid, le coup d'œil et l'énergie d'un vieux pilote.

Les alliés le sollicitaient; Napoléon incomplètement vainqueur, serait contraint d'entrer dans les « formes ». « Il s'agissait, a écrit Metternich, de l'empêcher de suivre sa tactique habituelle, c'est-à-dire de se tourner vers la Bohême, afin de frapper contre nous un grand coup dont les suites auraient été incalculables pour l'Autriche, » « Vers la fin du mois, disait-il au comte Hardenberg, l'armée de Bohême devait être prête à agir : en attendant, il comptait être d'accord avec les autres puissances sur la question de la médiation, et jusqu'à cette époque il voulait encore dissimuler avec Napoléon... » Il prévoit que « la guerre entre l'Autriche et la France doit éclater par le refus que Bonaparte donnera sans aucun doute aux propositions que la Russie, la Prusse et l'Autriche lui feront conjointement [3] ».

Le fin de l'affaire consistait donc à lui proposer des conditions qu'on serait sûr de lui voir repousser, et le choix n'était point malaisé, connaissant ses vues, les nécessités de sa politique, et les déclarations toutes récentes encore qu'il avait faites à Schwarzenberg. Napoléon ne pouvait pas reculer sans perdre son prestige, s'avouer vaincu, s'exposer à de nou-

[1] Cf. *Souvenirs du duc de Broglie*, t. I, p. 222.

[2] « Il ne vacille pas dans l'exécution de son plan. » Rapport du comte Hardenberg, 12 mai 1813. — Oncken.

[3] *Mémoires de Metternich*. — Rapport du comte Hardenberg, 9 mai 1813.

velles exigences des alliés, Metternich savait que les meneurs de l'opinion, à Paris, se feraient une arme contre lui du refus qu'il opposerait à des conditions préliminaires que, dans l'état d'esprit où l'on était en France, on jugerait non seulement acceptables, mais excellentes. On engagerait, de la sorte, Napoléon dans une négociation dont le moindre effet serait de creuser davantage la séparation entre lui et les Français. Il aurait perdu l'avantage de l'offensive, la supériorité du nombre, la confiance des généraux, l'entrain à la guerre.

« Le passage de la neutralité à la guerre ne sera passible que par la médiation armée », avait dit Metternich à François II. Il en était à franchir ce pas. Le 7 mai, il dressa des instructions pour Stadion qu'il dépêchait près d'Alexandre : il y développait ses idées sur la médiation armée et posait les « vues de paix » à proposer à Napoléon; c'étaient : 1° La suppression du duché de Varsovie et le retour, en ce qui concerne l'Autriche, à l'état antérieur à 1809; 2° la restitution à la Prusse de ses anciennes possessions dans l'Allemagne du nord ; 3° l'abandon par la France de tout ce qu'elle possède, en Allemagne au-delà du Rhin; 4° la Hollande indépendante; 5° la restitution de toutes les provinces françaises en Italie; 6° la restauration du pape; 7° pour l'Autriche, la frontière d'avant Lunéville, le Mincio ou l'Oglio, plus le Tyrol et le pays de l'Inn, l'Illyrie, la Dalmatie et la restitution de tout ce que lui avait enlevé le traité de 1809; 8° cessation de la suprématie de Napoléon en Allemagne; 9° le royaume d'Italie hors des mains de l'empereur des Français[1]. Voilà, selon Metternich, les conditions d'une *bonne* paix continentale, mais il reconnaît qu'on doit distinguer un *maximum* et un *minimum*, selon les chances de la guerre. Sur la guerre même, il s'exprime nettement : « Le comte de Stadion prouvera... que nous aspirons avant tout à rapprocher le terme... ou par un prompt accord avec les puissances, ou par des opérations qui nous permettent de porter nos forces hors de nos frontières... »

[1] Le traité du 11 avril 1805 le réservait à un des frères de Bonaparte, Joseph vraisemblablement. Cf. t. VI, p. 417.

A l'appui, Stadion produira des « devis militaires qui ne laisseront rien à désirer à l'empereur Alexandre sur les détails des mouvements de notre armée... Il ne négligera rien pour amener une négociation instantanée, et pour convenir des bases d'une coopération active militaire de notre part dans le cas de la non-réussite de nos soins en faveur de la paix. » Le même jour, François écrivit au tsar. Il forme des vœux pour un arrangement pacifique, mais il ajoute aussitôt : « Nos forces réunies, dirigées d'après un point de vue fixe, et dans l'accord le plus parfait, nous feront, il n'en faut point douter, dans la supposition contraire, arriver au plus noble but que puissent se proposer les puissances [1]. » Le 8 mai, Stadion se mit en route : il était en mesure de mener à fin « la négociation instantanée » et d'établir entre l'Autriche et les alliés « l'accord le plus parfait », qui était le but premier de sa mission [2].

Restait à lier Napoléon le temps qu'il faudrait pour établir les accords. Metternich vit Narbonne le 7 mai [3]. Il n'eut garde de lui déclarer le *maximum* de ses conditions et ce qu'il considérait comme les *bases d'une bonne paix :* on les découvrirait successivement, au congrès. Il se contenta d'insinuer que dans les propositions russes, il en repoussait deux tiers, il en admettait un. Mais sur ces deux tiers, non plus que sur les propositions même, il ne s'exprima clairement. Il n'eut garde d'articuler le principal article des instructions à Stadion, l'essentiel d'*une bonne paix* selon l'Autriche, à savoir la reconstitution de la monarchie autrichienne telle qu'elle était en 1805. Il ne s'expliquait point. Narbonne le pressa : « Ce qui doit, sans doute, donner le plus d'espérance de voir conclure la paix, c'est la connaissance des conditions que vous êtes prêt à faire accepter et à soutenir; vous m'avez promis de me la donner, et je la réclame. » Metternich divagua, se répandit en circonlocutions. Narbonne, qui se rappelait leur entretien

[1] Oncken, *O. und Pr.* t. II, Annexes.
[2] François à Frédéric-Guillaume, 17 mai 1813. Ranke, t. IV.
[3] Rapport de Narbonne, 7 mai 1813.

du 7 avril, l'interpella[1] : « Tout cela ne signifie-t-il pas que ous désirez que l'empereur accepte pour frontière le Rhin en y comprenant la Hollande? — Oui, sans doute, et c'est plus pour son intérêt que pour le nôtre. » — « Alors, successivement », poursuit Narbonne, dans son rapport, « j'ai fait articulier à M. de Metternich la cession des provinces illyriennes, la dissolution de la Confédération du Rhin, l'abandon des nouveaux départements réunis, la destruction du duché de Varsovie et l'agrandissement de la Prusse opéré d'après ce qui serait convenu entre les grandes puissances, qui resteraient garantes de l'état des choses et véritables protectrices des princes de la Confédération. » Metternich ajoute que pour détourner la Russie de parler de l'Italie et de l'Espagne, il lui fallait prendre vis-à-vis d'elle une attitude menaçante. Pour ce qui est de la Hollande, il semble, en son nom personnel, l'abandonner à la France, mais Narbonne savait que ces départements formaient le morceau réservé à l'Angleterre, et il ne pouvait se flatter que l'Angleterre trouverait ses convenances à le laisser à la France. Ainsi, outre ces cinq points autrichiens : 1° La suppression du duché de Varsovie; 2° les villes hanséatiques et la 32° division militaire[2]; 3° l'Illyrie; 4° l'agrandissement de la Prusse; 5° la dissolution de la Confédération du Rhin, on doit entendre que les alliés en exigeront d'autres, qui seront tout au moins la Hollande de la part des Anglais, l'évacuation de l'Italie voulue par les Russes, sans parler de la reconstitution de l'Autriche sur le pied de 1805, réclamée par l'Autriche à la Russie. Est-il permis de croire que si Napoléon accepte les cinq points autrichiens, l'Autriche fera la guerre aux Anglais et à la Russie pour conserver à Napoléon la Hollande, l'Espagne et l'Italie enfin où elle prétendre s'établir et prendre ses convenances?

Le 11 Metternich dressa des instructions pour Bubna, qu'il

[1] Voir ci-dessus, p. 88-89.

[2] Ces termes embrassent les départements formés en 1810, t. VII, p. 520, savoir : l'*Ems-Oriental*, l'*Ems-Supérieur*, la *Lippe*, les *Bouches-du-Weser*, avec Brême, les *Bouches-de-l'Elbe*, avec Hambourg.

envoya près de Napoléon. « Ce gros homme rusé » savait faire parler l'empereur et rapporter ce qu'il entendait. Sa mission consistait à amorcer la médiation, à y engager Napoléon par des propositions modérées. Les *neuf* points posés dans l'instruction de Stadion, et les *cinq* points indiqués à Narbonne se réduisent ici à *trois*, c'est-à-dire au *minimum* des prétentions autrichiennes : 1° Dissolution du duché de Varsovie; 2° renonciation aux départements annexés en Allemagne, la 32° division militaire; 3° l'Illyrie à l'Autriche, « avec une bonne frontière du côté de l'Italie »; plus — Bubna n'y touchera que s'il le juge opportun — « un autre arrangement de frontière entre nous et la Bavière », ce qui signifierait le Tyrol et le quartier de l'Inn. Il ne serait pas question de la reconstitution de la Prusse; quant à la dissolution de la Confédération du Rhin, Bubna ne la présenterait qu'éventuellement comme une réclamation probable « des puissances ». Il proposera, si Napoléon le juge opportun, de négocier un armistice. Il indiquera Prague comme lieu de la réunion d'un congrès. Si Napoléon accepte, il sera autorisé à croire que l'Autriche « défendra la cause qu'elle plaide, par la force des armes », car c'est en ces termes mêmes que Bubna fera connaître à Napoléon que, s'il refuse, l'Autriche lui déclarera la guerre [1].

Cependant que Bubna s'acheminait à Dresde, Stadion rencontra Nesselrode à Gœrlitz. Le 13 mai, ils eurent une conférence, au sortir de laquelle Nesselrode résuma en ces termes les conditions de l'Autriche : 1° rétablissement de l'Autriche dans l'état de puissance et d'étendue où elle était en 1805, avec, en Italie, la frontière du Pô et du Mincio; 2° reconstitution de la Prusse dans les conditions fixées par le traité de Kalisch; 3° dissolution de la Confédération du Rhin et restitution des pays annexés en 1810; 4° anéantissement du duché de Varsovie. « Telles sont, ajoute Nesselrode, les conditions que le cabinet de Vienne regarde comme immédiatement *autrichiennes*, et qu'il est décidé à soutenir vis-à-vis de la

[1] Instructions de Bubna; François II à Napoléon, 11 mai 1813. ONCKEN. *Cf.* ci-dessus, p. 112-114.

France. Si Napoléon ne les a point acceptées avant le 1er juin, les armées autrichiennes agissent.... Bien sûre que les conditions mises en avant plus haut ne seraient jamais acceptées par la France, l'Autriche désire que, pour lui faciliter les moyens de persévérer jusqu'au bout dans la ligne de conduite qu'elle s'est tracée, nous adoptions les formes par lesquelles elle croit devoir passer pour amener le passage de la médiation à la coopération. » « Elle voudrait donc » qu'en articulant ces conditions, la Russie y joignît « même des bases telles que l'indépendance de l'Espagne, de la Hollande, et des arrangements pour l'Italie, nécessaires au rétablissement d'une paix stable. » Stadion était autorisé « à convenir des principes généraux d'un plan d'opération; » il ne demandait qu'un engagement, celui « quels que puissent être les revers », de pousser la guerre « avec persévérance et avec tous les moyens ».

Stadion rejoignit les alliés à Wurschen, et là, Nesselrode, par une note du 16 mai, déclara que la Russie ajoutait aux conditions autrichiennes : 5° la séparation de la Hollande; 6° le rétablissement des Bourbons en Espagne ; 7° l'Italie libre dans toute son étendue du gouvernement et de l'influence de la France. Hardenberg adhéra à cette note du 16 mai, au nom de la Prusse, avec cette adjonction : « Elle [cette paix] devrait être acceptée d'une manière tout à fait positive et sans délai, et la retraite des armées françaises doit suivre immédiatement l'adhésion de l'empereur Napoléon à ces conditions. » « Telles sont, concluait Nesselrode, *les principales bases* que Sa Majesté considère comme conditions *invariables*. » Ces *bases principales et invariables* ne seront encore que les *bases d'une paix préliminaire*, l'Angleterre n'y étant point comprise. L'intervention de l'Angleterre, inévitable au cours des conférences, remettra tout en question.

Le même jour, 16 mai, Stadion assista chez Alexandre à un conseil de guerre où Wolkonski, Toll et Knesebeck disposèrent un plan d'opérations qu'il transmit aussitôt à Vienne. Il s'établit, dit un document russe, « une entente complète

entre l'Autriche et nous sur les propositions à adresser à la France, de même que sur « la marche à suivre en commun, si nos ouvertures, *comme tout nous portait à le croire*, étaient rejetées par Napoléon [1]. »

Et, cependant, Bubna va « faire valoir » à Napoléon, comme bases « d'une paix continentale possible » : 1° La dissolution du duché de Varsovie; 2° la renonciation de la France aux départements d'outre-Rhin en Allemagne, c'est-à-dire aux pays annexés en décembre 1810; 3° le retour des provinces illyriennes à l'Autriche, avec une bonne frontière du côté de l'Italie. Il insinuera comme devant être probablement mise sur le tapis par les puissances la renonciation au protectorat sur l'Allemagne, c'est-à-dire la dissolution de la Confédération du Rhin. Il insinuera aussi un arrangement de frontière entre l'Autriche et la Bavière. Il ajoutera que l'Autriche a peu d'espoir en l'adhésion de l'Angleterre, qui « ne peut être forcée à la paix que par une paix continentale qui la laisserait entièrement isolée et abandonnée aux efforts de la France ».

Ainsi tout est calculé pour attirer Napoléon dans le piège : propositions édulcorées et limitées de l'Autriche, afin de l'induire à la médiation et au congrès; exigences croissantes, au congrès, afin de le jeter hors de lui-même et de l'amener à rétracter cette acceptation. Si, par extraordinaire, il ne perce point la trame, la prétention insolente de la Prusse, qui rappelle l'ultimatum de 1806, provoquera sa colère et l'entraînera à tout briser. Alors le « tour » sera joué. La France, à laquelle on ne fera connaître que les propositions ostensibles et restreintes de Bubna, les trois premiers points, le *minimum* des prétentions autrichiennes, saura que Napoléon a refusé cette paix modérée, conciliante, qui laisse à la France ses frontières naturelles avec la Hollande, l'Italie, peut-être la Confédération du Rhin, bref l'essentiel du Grand empire, et qu'il a rompu l'alliance autrichienne pour s'être entêté au duché de Varsovie, aux villes hanséatiques, à l'Illyrie; qu'il

[1] Aperçu des transactions de la Russie, t. XXXI, p. 314.

a méconnu les « admirables conseils donnés sincèrement » par Metternich [1].

Or, averti par Narbonne, Napoléon ne se faisait aucune illusion sur le caractère des propositions autrichiennes, sur les *gradations* qui s'ensuivraient, et il savait que tout dépendait de la guerre. Mais il se trouvait acculé dans une impasse. S'il refusait de négocier sur les *bases* de Metternich, il assumait devant l'Europe, devant ses alliés, devant les Français, qu'il sentait lui échapper sous main, la responsabilité de la guerre et donnait à l'Autriche un prétexte pour se déclarer contre lui. S'il acceptait, il risquait de perdre en pourparlers dangereux, inutiles, à coup sûr, le fruit de sa victoire : il s'enchevêtrait dans le réseau ourdi par Metternich, il permettait à l'Autriche de compléter ses armements, il laissait, à l'ombre de la diplomatie, s'organiser une coalition formidable qui l'étreindrait, le jour où elle se croirait assez forte pour dévoiler ses véritables intentions. Son œuvre tout entière était en jeu. Il ne s'agissait pas, comme l'insinuait Metternich, de pacifier l'Europe. Il s'agissait, en renonçant à la dominer, de la voir de nouveau se réunir contre la France. Il fallait, comme en 1795, comme en 1798, comme en 1800, comme en 1805, 1806, 1809, choisir entre une lutte à mort et le retour pur et simple de la France à ses anciennes limites. C'est du Grand empire que l'on prétend l'exproprier, d'abord, puis de l'empire même et des conquêtes de la République. Napoléon le discernait nettement; toutefois il se flattait encore de tourner les positions de ses adversaires, de les couper, de les diviser et de les déconcerter tour à tour.

Le 14 mai, Caulaincourt écrivait à Narbonne : « De nouvelles lettres interceptées de M. de Stahrenberg à M. de Nesselrode et de M. de Humboldt au roi de Prusse ne laissent plus de doute sur la duplicité de M. de Metternich. Le roi de Saxe a remis à Sa Majesté toutes ses notes avec l'Autriche. Si les circonstances devenaient graves, ce que l'empereur ne

[1] THIERS, t. XV, p. 345.

pense pas, il ne peut vous échapper qu'il s'arrangerait avec l'empereur Alexandre. Pour que ces deux souverains s'entendent, il faut peu de chose. Qu'est-ce qui importe à la Russie? Le système continental et la Pologne. Nous avons renoncé au système continental pour la Russie; l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne, importent bien plus à l'empereur que la Pologne. Vous savez mieux que personne que l'empereur n'a aucune folie en tête, qu'il a toujours regardé la Pologne comme un moyen, mais pas comme une affaire principale. Il ne peut donc échapper à l'Autriche qu'en satisfaisant la Russie sur ce point, nous avons un moyen d'humilier l'Autriche, et même de la réduire à rien, car quelles concessions ne ferait pas l'empereur Alexandre si, pour le tirer d'embarras, on lui cédait la Pologne? Une mission au quartier général partagerait le monde. »

Telles étaient les arrière-pensées de Napoléon, ses conjectures secrètes, ses spéculations illusoires, quand il reçut Bubna, le 16 mai [1]. Bubna lui remit une lettre de François II datée du 11 mai.

Napoléon le laissa développer ses « formes » et poser ses « bases » ; puis, avec cette incohérence de pensées et d'expressions qui donnait à ses paroles une puissante et sauvage éloquence : « Je ne veux pas de votre médiation armée. Vous ne faites qu'embrouiller la question. Vous dites ne pouvoir rien faire pour moi; vous n'êtes donc forts que contre moi. C'est une subtibilité que je n'admets pas, de dire que tout cela n'altère point votre système d'alliance avec moi; c'est un discours qu'on peut tenir aux femmes qu'on veut séduire.... On n'obtient rien par des coups de bâton d'un Français. Je ne céderai rien, pas un village de tout ce qui est constitutionnellement réuni à la France. Un homme qui, de simple particulier, est parvenu au trône, qui a passé vingt ans sous la mitraille, ne craint pas les balles, ne craint pas les menaces. Je ne fais pas cas de ma vie, aussi peu que de celle des autres.

[1] Rapport de Bubna, 16 mai 1814, en français. Oncken.

Je ne l'estime pas plus que celle de cent mille hommes; j'en sacrifierai un million s'il le faut. Vous ne me forcerez que par des victoires multipliées; je périrai peut-être, et ma dynastie avec moi. Tout cela m'est égal. Vous voulez m'arracher l'Italie et l'Allemagne, vous voulez me déshonorer, monsieur! L'honneur avant tout! puis la femme, puis l'enfant, puis la dynastie. Nous allons bouleverser le monde et l'ordre des choses qui est établi. L'existence des monarchies deviendra un problème. La meilleure des femmes en sera la victime; elle sera malheureuse. La France sera livrée aux jacobins. L'enfant dans les veines duquel le sang autrichien coule, que deviendra-t-il? Ce qui me tient le plus à cœur, c'est le sort du roi de Rome; je ne veux pas rendre odieux le sang autrichien à la France! »

Pesez cette parole, qui monte aux lèvres comme le haut le cœur du génie aux abois; elle dévoile le secret du Grand empire, et cette faiblesse intime qui va sinon offusquer le jugement, au moins ralentir les coups de l'empereur, accroché jusqu'à la fin à cette espérance, qu'à force de battre les Prussiens et les Russes, il obligera l'Autriche à demeurer son alliée, à paraître, au moins, l'avoir aidé. Puis, revenant brusquement aux affaires :

« J'ai acheté l'Illyrie avec la perte d'un million d'hommes; vous ne l'aurez pas par la force sans en sacrifier autant. Vous voulez pêcher dans l'eau trouble. On ne gagne pas des provinces avec de l'eau de rose; ce sont des moyens qu'on peut employer pour séduire les femmes. Vous commencez par me demander l'Illyrie, puis vous me demanderez le pays de Venise, puis le Milanais, la Toscane, et vous me forcerez à me battre contre vous; il vaut mieux commencer par là. Oui, si vous voulez avoir des provinces, il faut que le sang coule. Repoussé jusqu'à Francfort, je vous aurais dit la même chose; je n'ai qu'une idée là-dessus; ma politique est franche et ouverte. »

Il aurait lu la note que, ce jour-là même, Nesselrode rédigeait et qui devenait la charte préliminaire de la nouvelle

coalition, qu'il n'aurait pas tenu un autre langage [1]. Cependant il se ravisa. Caulaincourt eut le 17, une conférence avec Bubna, et lui dit : « L'empereur paraît disposé à faire quelques avantages à l'Autriche, s'ils peuvent servir au rétablissement de la paix; mais il ne veut pas qu'on lui trace le cercle de Popilius. » Quant au fond, il repousse la médiation, mais il consent à la réunion d'un congrès dans une ville intermédiaire, avec ou sans l'Angleterre. Il le notifie dans une lettre à l'empereur François, et il ajoute, dans une autre lettre : « Je suis décidé à mourir, s'il le faut, à la tête de ce que la France a d'hommes généreux, plutôt que de devenir la risée des Anglais et de faire triompher mes ennemis. » Bubna emporta ces lettres pour François, datées du 17 mai. Le lendemain Caulaincourt écrit à Narbonne : « L'empereur a lu la lettre de son beau-père. Sa Majesté l'a trouvée pleine de protestation, d'assurances et d'un ton très cajoleur. Elle me prescrit de vous mander que, comme de raison, elle ne peut reconnaître aucune médiation armée. Il faut que l'Autriche s'explique sur ce qu'elle veut, car depuis le Brabant jusqu'à la Toscane, depuis la Lorraine jusqu'à Venise, on peut lui supposer des vues d'intérêt. Sans doute on pouvait mieux s'entendre. »

Napoléon avait traversé en 1805, en 1806, en 1809 des crises aussi redoutables; mais il y voyait clair, ses combinaisons se formaient comme l'étincelle électrique, immédiates, lumineuses, portant coup à distance. En 1805, il se jette entre les alliés, les déconcerte, fait coin, les sépare. Désormais, c'est eux qui, se rapprochant, le repoussent, ballotté entre leurs camps. Il tâtonne dans le brouillard, il s'agite, il s'évertue.

Il ne refuse pas à l'Autriche un pourboire, mais rien de plus, « la bonne main » de l'intermédiaire. Il lui répugne d'abandonner l'arbitrage de la paix à Metternich. Il se trouve dans le cas qu'il prévoyait avant son entretien avec Bubna, et il se retourne vers Alexandre. Il lui dépêche Caulaincourt :

[1] Les limites de l'Autriche en 1805; l'Italie entièrement soustraite à la France. Notes de Nesselrode, 13 et 16 mai, d'accord avec Stadion. — Cf. p. 116.

« Mon intention est de lui faire un pont d'or pour le délivrer des intrigues de Metternich... Si j'ai des sacrifices à faire, j'aime mieux que ce soit au profit de l'empereur Alexandre, qui me fait une bonne guerre, et du roi de Prusse, auquel la Russie s'intéresse, qu'au profit de l'Autriche, qui a trahi l'alliance, et qui, sous le titre de médiateur, veut s'arroger le droit de disposer de tout, après avoir fait la part qui lui convient... Tout l'honneur de cette paix irait donc à l'empereur Alexandre seul... » Caulaincourt indiquera : la Confédération du Rhin limitée à l'Oder, une ligne de Glogau à la Bohême : la Prusse y perdrait 1,500,000 âmes, qui iraient à la Westphalie; en compensation, elle en recevrait le duché de Varsovie, avec Danzig, toute la Vistule, soit quatre à cinq millions d'habitants. La France et la Russie seraient séparées [1]. Ce projet anéantirait à jamais la Pologne. « Le fameux ultimatum de 1810, « le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli [2]», deviendrait une réalité. Napoléon, du reste, ne s'attachait pas rigoureusement à ces propositions : « Sans vous arrêter à telle ou telle partie des instructions, vous devez chercher à nouer une négociation directe sur cette base [que l'empereur de Russie aurait seul les honneurs de la paix]. Une fois qu'on en sera venu à se parler, on finira toujours par tomber d'accord. »

En même temps, Napoléon presse les mesures et surtout les démonstrations d'Eugène. « Il importe, lui mande-t-il, que l'Autriche voie le plus tôt possible vos divisions campées et les places armées... Faites dire dans les gazettes de Turin et de Milan, et partout, que vous aurez bientôt 150,000 hommes... Engagez le roi de Bavière à fortifier dans le Tyrol quelques gorges... et quelques fortins, afin d'être maître des passages et de contenir les habitants. » Bref, « prendre de l'ascendant sur l'Autriche; que ce soit moi qui la menace, et non elle... [3]»

[1] Instructions pour Caulaincourt, 17 mai 1813. — Notes pour Caulaincourt. LEFEBVRE. Pleins pouvoirs pour Caulaincourt en vue d'un armistice, 18 mai 1813.
[2] Voir t. VII, p. 429.
[3] A Eugène, 18 mai; cf. *id.* 12 mai 1813.

Le 18 mai, Macdonald fit connaître au général en chef de l'armée russe que Caulaincourt demandait une audience au tsar. La réponse se fit attendre jusqu'au lendemain, et quand elle revint, copiée sur une minute d'Alexandre, elle portait que cet empereur était en course, que le général en chef ne savait pas quand il pourrait prendre ses ordres. Le congé était sec. Nesselrode l'adoucit légèrement : « Quel que soit le plaisir que Sa Majesté aurait eu à vous exprimer les sentiments qu'elle vous conserve personnellement, elle regrette que les circonstances... s'opposent à ce qu'elle puisse vous admettre à son quartier général. » Et il l'invita à transmettre ses communications par l'entremise de l'Autriche [1]. La démarche toutefois ne demeura pas sans effet : les Russes en avertirent Metternich, qui ne laissa point de s'en émouvoir et y trouva de plus puissants motifs de se rapprocher des alliés.

Mais Napoléon lui en donnait aussi de ne point précipiter ses mouvements. Le 20 mai, les alliés furent battus à Bautzen. Ce n'était pas la victoire complète qui rend maître des affaires. Cette victoire-là, Napoléon ne la connaîtra plus. Son armée était lasse. « J'espérais, a-t-il dit plus tard, m'arranger avec l'Autriche [2] ». Comme le navire qui, par le gros temps et le vent contraire, prend des ris, gouverne mal, court des bordées et fatigue, il revient encore une fois à l'Autriche, qu'il lui faut nécessairement gagner, puisque les autres se montrent intraitables.

Il ignorait la situation exacte des alliés et leurs perplexités. Forcés d'évacuer Breslau, d'abandonner en partie la Silésie, ils voyaient, sur leurs derrières, Berlin menacé, Hambourg repris. Barclay déclarait que l'état de ses troupes l'obligeait à se retirer vers la Pologne : il demandait six semaines pour se refaire et recommencer en Silésie. L'Autriche en demandait autant pour opérer sa jonction. Séparé des Russes, sans

[1] Miloradovitch au maréchal, 19 mai. — Nesselrode à Caulaincourt, 20 mai 1813.

[2] Gourgaud, t. II, p. 71.

appui des Autrichiens, Frédéric-Guillaume se croyait perdu. Napoléon, écrit Langeron, avait alors 130,000 hommes et nous n'en avions pas 80,000... Nous n'avions plus de munitions... Nous ne pouvions risquer une bataille... Il ne pouvait éprouver d'échec... S'il eût continué la guerre, il nous eût forcés à nous retirer derrière l'Oder... Ce fut à ce parti que l'on se décida... Nous aurions pu difficilement nous y maintenir... Il aurait pu nous rejeter à la Vistule : alors il eût eu des chances bien avantageuses pour conclure la paix; l'Autriche aurait été dans l'impossibilité de se déclarer contre lui; le prince royal de Suède n'eût pu ni osé se joindre à nous. »

Un armistice seul pouvait les sauver et l'apparition de Caulaincourt aux avant-postes donnait quelque espoir d'ouvrir une négociation. Dans la nuit qui suivit la bataille, Alexandre fit écrire à François, par Stadion : « Rien ne pourra m'ébranler dans ma persévérance, je compte plus que jamais sur la prompte coopération de l'Autriche. » Le 22, Stadion écrivit à Berthier : « Leurs Majestés ont trouvé dans la relation qu'a faite M. de Bubna de la conversation avec l'empereur Napoléon, l'opinion qu'il pense qu'un armistice pourrait préparer les voies » à une négociation; elles sont disposées à envoyer aux avant-postes des officiers munis de pouvoirs.

Napoléon attendait des renforts, des chevaux, des équipages. Il attendait les effets des mesures qu'Eugène allait prendre en Italie. « Je me suis décidé, écrivait-il quelques jours après, pour deux raisons : mon défaut de cavalerie, qui m'empêche de frapper de grands coups, et la position hostile de l'Autriche. Cette cour, sous les couleurs les plus aimables, les plus tendres, je dirais même les plus sentimentales, ne veut rien moins que me forcer, par la crainte de son armée réunie à Prague, à lui restituer la Dalmatie, et l'Istrie, et même au-delà de l'Isonzo. Elle veut de plus la rive gauche de l'Inn et le pays de Salzbourg. » « Il faut s'attendre à la guerre avec elle... Ce qui me porte à m'arrêter au cours de mes victoires, ce sont les armements de l'Autriche et le désir de gagner du temps pour que votre armée (celle d'Eugène)

puisse être campée à Laybach, et avoir deux armées... L'insolence de l'Autriche n'a pas de terme... Si on lui cédait ce qu'elle demande maintenant, elle voudrait ensuite l'Italie et l'Allemagne; certainement elle n'aura rien de moi [1]... » Mais autre chose était ne pas céder à l'Autriche, ne pas s'humilier devant elle et lui infliger même une leçon, autre chose la laisser mener à terme son plan, recommencer la lutte et, comme il le disait à Bubna : « Rendre odieux le sang autrichien à la France! » Il espérait tout concilier, les calculs de la politique, les nécessités militaires, en gagnant du temps, en reprenant de l'ascendant.

Ajoutez les nouvelles de Paris. Maret, si courtisan, si précautionneux, lui mandait, après avoir noté la joie de la victoire [2] : « Si, lors des campagnes qui ont précédé la dernière, on ne cherchait dans un succès que le présage et la garantie d'une gloire nouvelle, aujourd'hui que la *confiance est ébranlée*, que des questions si graves doivent être résolues sur le champ de bataille, on ne veut y voir qu'un gage donné par la fortune pour le repos et pour la paix... Les nations ne meurent pas; elles se fatiguent de la nécessité de vaincre toujours. Vous avez vaincu... la modération qui est dans vos résolutions, mais qui aurait pu paraître sans dignité dans les revers, ne portera désormais aucune atteinte à votre gloire, et cette paix, le seul vœu, le besoin pressant de la France... sera toujours une paix glorieuse. » Maret, arrivé le 22 mai, ne pouvait qu'appuyer verbalement ces respectueuses, mais significatives remontrances. Ajoutez encore les murmures des généraux, le manque d'initiative des lieutenants, leurs ménagements, leur découragement aussi; la « boucherie » de Bautzen, l'acharnement de l'ennemi les troublaient profondément. « Mon ami, disait Duroc à Marmont, vers la fin de la bataille, l'empereur est insatiable de combat; nous y resterons tous, voilà notre destinée [3]! » Quelques instants après un boulet le tua.

[1] A Clarke, 2 juin; à Eugène, 1er et 2 juin 1813.
[2] Maret à l'empereur, 8 mai 1813. Ernouf
[3] Marmont, t. V, liv. XVII.

Enfin et surtout la pensée qui désormais ne le quittait plus, qui s'interposait entre son génie, tout d'action directe, et la réalité des affaires; sa pensée la plus pure sans doute, mais qui, comme l'eau la plus transparente, déviait ses regards et déformait les objets, la pensée de son fils [1]. Le souci d'un autre lui-même, plus précieux, plus tendre, exposé à plus de hasards, pour lequel il redoutait ce qu'il n'avait jamais redouté pour lui-même, la catastrophe, cet enjeu continuel des batailles. Cette préoccupation de l'avenir, du lendemain qui n'est à personne, le rendait circonspect, introduisait le sentiment dans sa politique, qui n'avait connu que les raisons d'État et la nécessité. La défaite c'était l'abîme : autrefois il n'y arrêtait pas son regard, il passait dessus et perçait au delà; maintenant, il y plonge : il y aperçoit l'image d'un enfant en détresse, et la vision lui fait horreur. Il cherche à ruser, à transiger avec la destinée.

Il aurait fallu Austerlitz; Napoléon n'en trouvait ni l'armée, ni l'entrain, ni le plan; il demandait un délai à la fortune, et il se rejetait, pour attendre le coup de génie et l'occasion, sur les combinaisons politiques. Elles le tentaient parce qu'elles voilaient l'inertie militaire à laquelle il se voyait contraint, parce qu'il ne désespérait pas de retenir l'Autriche, d'attendrir François, de déconcerter Metternich : le congrès en offrirait le moyen. Il ne pouvait arriver à ce congrès qu'en entrant « dans les formes » autrichiennes. Mais s'il en faisait le sacrifice à François, il crut habile d'en faire les honneurs à Alexandre.

Le 25 mai, Caulaincourt écrivit à Nesselrode : « L'on me flatte qu'il n'y a plus d'objection à ce que S. M. l'empereur Alexandre m'accorde l'honneur de lui faire ma cour... » Le 26, Napoléon dicta des instructions en vue d'un armistice qui préparerait un congrès. Cet armistice devait durer trois mois, ou au moins tout le temps des négociations, chacun restant dans les positions qu'il occupait. Napoléon tenait fort à

[1] Sur l'obsession de cette pensée, Frédéric MASSON, *Napoléon et son fils.*

mentionner le congrès dans la convention même d'armistice, croyant déjouer ainsi un calcul des alliés. « Ils ne veulent pas de congrès, écrivit Maret à Caulaincourt, et ils veulent continuer la guerre dans l'espérance d'entraîner l'Autriche en la chargeant de prononcer une sentence, chose inconvenante et absurde [1]. »

Cependant, Napoléon déclare la guerre à la Suède, les troupes suédoises étant entrées à Hambourg. C'est une agression qu'il ne peut tolérer devant les confédérés du Rhin et les Allemands en insurrection. Mais dans toutes ses lettres d'alors reviennent ces mots : « Il n'y a rien à faire qu'à gagner du temps... » « Gagnez du temps, sans indisposer l'Autriche » ; travaillez à renouveler éventuellement l'alliance ; « battez la campagne... Veut-elle conserver l'empire ottoman? Vous pouvez sur ce canevas broder deux mois et donner lieu à vingt courriers [2]. »

Les commissaires se réunirent près de Liegnitz, le 30 mai. C'étaient du côté des alliés les généraux Schouvalof et Kleist, du côté français Caulaincourt.

Depuis Erfurt, le duc de Vicence, passait chez les alliés, pour subir l'influence de Talleyrand et servir ses desseins [3]. Il était entré en relations de confiance avec Nesselrode, alors conseiller de l'ambassade de Russie à Paris, et qui adressait une correspondance secrète au tsar par l'intermédiaire de Spéranski. « C'étaient, raconte-t-il, mes entretiens avec M. de Talleyrand et quelques autres personnes opposées à la croissante ambition de Napoléon qui en firent les frais. A cette opposition s'était rallié M. de Caulaincourt, alors ambassadeur de France en Russie. Dans des conversations secrètes, il avait rendu l'empereur Alexandre attentif aux dangers dont l'ambition de son maître menaçait la Russie. Au printemps de

[1] Instructions pour Caulaincourt, 26 mai. — Maret à Caulaincourt, 29 mai 1813.

[2] A Maret, 12 juin 1813. Lecestre. — Fain, t. I, 2e partie, ch. IX, conclusion de l'armistice.

[3] Voir t. VII, p. 303-304, 316, 320. — *Mémoires de Talleyrand*, t. I, 320, 401, 413-414, 438. — Frédéric Masson, *Joséphine répudiée*, p. 51.

l'année 1810, l'empereur Napoléon mécontent de sa correspondance, l'avait rappelé... L'empereur Alexandre, ne voulant pas perdre une source d'informations si précieuses, l'engagea à se servir, à son retour, de mon entremise pour les lui faire parvenir... Tous ces hommes ne croyaient pas trahir leur maître, mais le préserver de la fougue de ses passions en l'empêchant de poursuivre ces guerres perpétuelles qui dépeuplaient la France, l'appauvrissaient et pouvaient finir par d'épouvantables catastrophes [1]. » On ne saurait cependant confondre Caulaincourt dans la troupe des partisans de l'empire sans l'empereur [2], ni mettre en doute le « loyalisme » de son dévouement personnel à Napoléon tant de fois déclaré et avec tant de chaleur [3].

Persuadé qu'une conversation entre l'empereur de Russie et lui pouvait tout remettre en ordre et tout accommoder en quelques heures [4]; fasciné par Talleyrand, enguirlandé par Alexandre, endoctriné par Metternich; croyant à la magnanimité du tsar, aux vertus du roi de Prusse, aux principes de l'empereur d'Autriche, Caulaincourt paraît s'être figuré que « l'Europe », sympathisant avec la France, ne désirait, comme les Français, que la paix dans les limites de Lunéville, les *limites naturelles*. Ces limites lui semblaient infranchissables aux armées, immuables dans les traités. Il s'imaginait travailler au bien de l'Europe, au bien de la France au bien de l'empereur en facilitant aux alliés l'exécution de leurs généreuses intentions, en forçant dans la mesure du possible, la main à Napoléon et en l'amenant, au besoin malgré lui-même, à entrer dans des desseins qu'il s'obstinait à méconnaître, en

[1] *Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode*. T. II : Autobiographie. — Cf. t. VII, p. 502, 538.

[2] Voir t. VII, p. 469.

[3] « Mon épée et mon empereur m'ont fait ce que je suis... La génération actuelle ne connait pas les Bourbons et par conséquent ne s'en occupe pas; les gens âgés les ont oubliés, et les Vendéens, s'ils se rappellent leurs courageux efforts pour ces princes, n'ont pas perdu le souvenir de leur long abandon et du séjour à l'île Dieu... Je sais aussi et pense tout cela. » A Napoléon, 3 mars 1814.

[4] « Une mission au quartier général partagerait le monde », à Narbonne, 14 mai 1813. Ci-dessus p. 119.

l'obligeant à signer une paix qui consoliderait sa dynastie. Ces illusions seules expliquent les démarches fort singulières qu'il hasarda dans cette rencontre et qui dénotent, de sa part, la plus aveugle confiance dans les intentions de la Russie.

Le 30, après que l'on eut débattu les délimitations, dont les Russes prétendaient exclure Hambourg, et la durée, qu'ils prétendaient réduire à un mois, profitant d'un moment où le Prussien Kleist était sorti de la chambre, Caulaincourt prit à part Schouvalof, assuré, déclara-t-il que ses confidences ne seraient rapportées qu'au seul empereur Alexandre[1]. « Tâchons, lui dit-il, de nous arranger. L'empereur Napoléon a, je crois, consenti à la médiation de l'Autriche... Profitons du moment, il est bon; nous sommes dans un moment de faiblesse, nos troupes sont dispersées. Le général Bertrand est du côté de Striegau. Les autres colonnes vous présentent le flanc en marchant; quand nous avons du succès, on ne peut plus nous faire entendre raison. Vous nous laissez faire, aussi nos troupes sont fatiguées; c'est notre moment de faiblesse. Mais n'oubliez pas ce que je vous dis : il nous viendra des renforts considérables. Si nous mettons le pied dans le duché de Varsovie, la guerre durera des années. » Schouvalof ne manqua point de rapporter au tsar, le jour même, ces insinuations surprenantes : « Et vraiment, il y en a qui lui coûteraient la tête, si on le savait. » Serait-ce une ruse de guerre, un moyen de s'assurer de la faiblesse des alliés, de leur impuissance à attaquer quand Napoléon se croit en mesure de les écraser? Schouvalof le soupçonne. Cependant, ajoute-t-il, « on dirait, à l'entendre, qu'il désire un

[1] Cette conversation, d'après les rapports de Schouvalof, des 31 mai et 2 juin 1813, communiqués au Congrès des sciences diplomatiques à la Haye, par M. Bailleu, *Annales internationales d'histoire*, congrès de la Haye, n° 3. Rapprochez, ci-après p. 164, les propos analogues tenus par Caulaincourt à Metternich, le jour de son arrivée à Prague, 25 juillet 1813. Dans sa lettre à l'empereur du 1er juin, Caulaincourt rend compte des détails de la négociation technique, et il ajoute : « Quant à la négociation de paix, je n'ai pas encore pu causer en particulier avec le comte Schouvalof.

grand échec pour l'armée française afin de conclure la paix au plus vite. » Le lendemain, 1er juin, les propos reprirent. Les renforts n'arrivent point, dit Caulaincourt; si les Russes n'agissent pas, c'est donc qu'ils ne sont pas en mesure; les cosaques agissant sur les derrières de l'armée, pourraient intercepter toute communication [1]... Et le soir, dans son rapport à Napoléon : « Un aide de camp du duc de Raguse a été pris hier dans une affaire de cavalerie... Je suis au milieu d'une nuée de cosaques. » Il ajoute : « M. de Schouvalof m'a dit, devant son collègue, qu'il pouvait m'assurer que l'empereur Alexandre était sans passion dans cette affaire, qu'il voulait sincèrement la paix, que tout le prouverait et que si nous la voulions aussi sincèrement que lui »... nous accepterions l'armistice tel qu'ils le proposent.

Le 2 juin, les commissaires rédigèrent un texte. Caulaincourt en référa à Napoléon. Puis, reprenant à part Schouvalof, il lui dit : « Dans deux mois l'armée française sera doublée. Si vous êtes sûrs que l'Autriche agisse avec vous, vous faites bien de ne pas songer à faire la paix avec nous; mais si vous n'en êtes pas sûrs, vous n'avez pas de temps à perdre. » Napoléon désire conclure la paix, « sans influence étrangère ». Puis, après avoir signalé la dispersion et le désarroi de l'armée française. : « Pourquoi n'avez-vous pas soutenu vos prétentions par de fortes attaques? Savez-vous que l'armistice est tout à notre avantage?... L'empereur Napoléon était si pressé de savoir s'il était conclu que non seulement il m'envoya hier trois courriers pour savoir si j'avais fini, mais qu'il vint lui-même à la rencontre du mien... » Est-ce, concluait Schouvalof, « conviction ou franchise, ou désir que nous agissions avant que l'armée autrichienne ne commence ses opérations?... »

Le projet d'armistice fut envoyé à Napoléon. Cependant les

[1] Il semble que Napoléon soit demeuré sous cette impression. Il donnait à Las Cases (*Mémorial*) parmi les raisons qui le déterminèrent à l'armistice : « Les derrières étaient à découvert et parcourus par l'ennemi. » Langeron commente : « Il ne pouvait y avoir derrière que des partisans incommodes à la vérité, mais pas dangereux. » *Mémoires*, Campagne de 1813.

alliés obtenaient de l'Autriche la démarche décisive, celle dont Caulaincourt disait : « Si vous êtes sûrs que l'Autriche agit avec vous, vous faites bien de ne pas songer à faire la paix avec nous... » Metternich reçut, le 29 mai, la nouvelle de Bautzen, l'appel presque désespéré des alliés. Il lui parut que l'heure avait sonné. « Mon parti était pris. Il s'agissait d'arrêter Napoléon dans sa marche en avant et de fixer l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume sur la résolution que prendrait l'empereur mon maître [1]. » Cet armistice que Napoléon souhaitait alors pour prendre de l'ascendant sur l'Autriche, l'Autriche le souhaitait pour en prendre sur Napoléon; chacun afin d'armer et de négocier contre l'autre. Mais le plus urgent pour Metternich était de tenir, le temps nécessaire, les alliés en confiance et Napoléon en suspens. Il dépêcha un courrier à Bubna, lui mandant d'insister près de Napoléon sur la médiation, et il décida l'empereur François à se rapprocher du quartier général russe.

L'empereur François partit avec son ministre le 1er juin. En route, ils rencontrèrent Nesselrode, qui allait trouver Metternich à Vienne avec une copie du projet d'armistice. [2] François et Metternich apportaient les réponses aux questions que Nesselrode avait mandat de leur poser : « L'Autriche tirera-t-elle l'épée?... Quelle est l'époque où l'Autriche commencera les hostilités? » Nesselrode les accompagna à Gitschin, au château du comte de Trautmansdorf, où ils arrivèrent le 3 juin. « D'après la courte conversation que j'ai eue avec le comte de Nesselrode, écrit Metternich, il me paraît hors de doute qu'il nous quittera satisfait et convaincu que dans aucun cas nous n'abandonnerons la cause. Nos militaires sont contents de la direction militaire que prennent les alliés... Ce qui nous semblerait mieux que toute autre chose servir nos intérêts, se serait la conclusion de l'armistice. [3] »

[1] *Mémoires*, t. I, p. 134 et suiv.
[2] Martens, t. III, p. 102 et suiv. — Russie, t. XXXI : mission de Nesselrode à Vienne, accord de Gitschin.
[3] Metternich à Stadion, 3 juin 1813. Cf. 6 juin; même empressement de savoir si l'armistice est conclu. — Oncken.

Napoléon attendait avec une impatience étrange ; il y entrait de la fièvre, la fièvre de l'incertitude, le besoin de finir, de quelque façon que ce fût, une affaire où il se reprochait au fond de s'être engagé. Le 2 juin, il mande à Caulaincourt de couper en deux le différend : que les alliés lui accordent le 20 juillet, il cédera sur Hambourg, mais sur Breslau, qu'il occupe et que les alliés veulent lui faire évacuer, c'est impossible : « Sa Majesté, écrit Berthier, me charge de vous écrire que la question de Breslau est une question d'honneur à laquelle on ne peut pas céder. » Et l'empereur lui-même : « Cet armistice... n'est pas honorable pour moi... » Des doutes l'assiègent, il fait écrire à Caulaincourt : « Comment ignorez-vous, vous qui connaissez les relations de l'Autriche, si l'armistice n'est pas pour nous une chose funeste, vu qu'au moment de le dénoncer, l'Autriche interviendra et reprendra couleur? » Et d'autre part, le même jour : « Je suis fatigué de cette négociation qui dure si longtemps. Tâchez d'en finir aujourd'hui. » Dans la nuit du 3 au 4, il ordonne aux maréchaux de se tenir prêts à marcher le matin, et à Caulaincourt d'en finir d'une manière ou de l'autre, persuadé que l'ennemi ne veut que gagner du temps. Mais les alliés acceptent ses conditions, et le 4 l'armistice est signé, à Pleiswitz, « sur les bases fixées par l'empereur [1] ».

Il devait se prolonger jusqu'au 20 juillet [2], date fixée alors par Schwarzenberg pour l'achèvement des préparatifs de l'Autriche [3]. C'était un acte purement militaire : il n'y était dit un mot ni de la médiation ni du congrès de la paix. « Il suffit, dit une notice rédigée sous les yeux d'Alexandre [4], d'y jeter un coup d'œil pour se convaincre combien il diffère de tous les armistices que Napoléon a conclus jusqu'à présent. Parmi les avantages qui en résultent, il faut certainement

[1] Napoléon à Caulaincourt, 1er juin, dix heures du matin, trois heures après-midi; 2, 3, 4 juin; Berthier à Caulaincourt, 2, 3, 4 juin. Caulaincourt à l'empereur, 1er, 2, 4 juin 1813.

[2] De Clercq, t. II, p. 332. — Oncken, t. II, p. 660.

[3] Stadion à Metternich, 3 juin 1813. Oncken.

[4] Russie, t. XXXI. *Aperçu des transactions*, p. 311.

placer en première ligne qu'il nous fait gagner le temps de fixer d'une manière irrévocable nos rapports avec l'Autriche... Nous avons la certitude de continuer la guerre avec la coopération de l'Autriche, à moins que le parfait accord qui règne entre elle et nous n'en impose à Napoléon au point de le faire souscrire à une paix honorable pour la Russie, avantageuse pour ses alliés et salutaire pour l'Europe... Une accession à l'alliance qui subsiste entre la Russie et la Prusse se négocie déjà avec le comte de Stadion pour le cas de la guerre, et le général Foll (Phull) part aujourd'hui pour Prague, afin de convenir avec le prince Schwarzenberg d'un plan d'opérations [1]. »

A peine Napoléon l'eut-il ratifié qu'il le regretta. « Nœud fatal, disait-il plus tard, où se rattachent toutes les chances et les destinées de la campagne. » Il essaya de s'en justifier par une erreur, la moins admissible pour un chef d'empire et un homme tel que lui : « Oui, je sais bien que j'ai mal fait, disait-il à Gourgaud. Il faut rendre cette justice à Soult, il approuvait mon idée de ne pas signer l'armistice; mais Berthier et Caulaincourt m'ont pressé [2]. »

V

L'armistice est un rideau. Derrière, dans l'entr'acte, se passent les scènes capitales du drame. L'empereur François demeura à Gitschin, où l'entourait une petite cour, principalement de militaires, qui, sous le manteau, préparaient les opérations communes. Par une note du 7 mai, Metternich invita les alliés à conclure un traité éventuel pour le cas de

[1] Stadion à Metternich, 3 juin 1813. — Propositions relatives au plan de campagne. ONCKEN.

[2] SÉGUR, t. V, p. 119, critique de l'armistice au point de vue français. — ONCKEN, t. II, p. 629, critique de l'armistice au point de vue des alliés.

guerre et à déterminer les « bases de paix » à proposer à Napoléon, lesquelles formeraient le pivot du mouvement tournant de l'Autriche. Le 13 juin, Schwarzenberg présenta à l'empereur un plan d'opérations qui fut adopté, le 15, dans un conseil auquel assistait Metternich.

Les Anglais étaient à Reichenbach, en Silésie, non loin de la frontière de Bohême, depuis les derniers jours de mai[1]. C'est avec les Prussiens qu'ils s'abouchèrent d'abord. Ils refusèrent de verser une livre sterling avant que les Prussiens eussent consenti l'abandon des territoires destinés à l'agrandissement du futur royaume de Hanovre, savoir l'évêché de Hildesheim, les parties de l'ancien électorat de Hanovre et de l'Ost-Frise réunies soit au royaume de Westphalie, soit à l'empire français en 1810, départements de l'Ems-Oriental et de l'Ems-Supérieur, qu'il s'agissait de conquérir. Les Prussiens se débattaient dans l'extrême nécessité : ni argent, ni armes, ni munitions. Ils passèrent par où voulurent les Anglais. Les Anglais, par réciprocité, leur apportèrent une garantie considérable, celle du traité de Kalisch : la reconstruction de la Prusse en un État équivalent à celui de 1806. Ils garantirent en outre, pour la moitié, « un papier fédératif » que les alliés mettront en cours jusqu'à concurrence de 5 millions sterling. La Prusse garantit, de son côté, la restauration des maisons ducales de Brunswick et de Hanovre. Elle s'oblige à mettre 80,000 hommes en campagne, moyennant 666,666 livres sterling. Ce traité fut signé le 14 juin 1813.

Le lendemain, 15 juin, à Reichenbach également, les Anglais signèrent avec la Russie[2]. L'Angleterre paie un million de livres sterling, plus 500,000 livres destinées à l'entretien de la flotte russe réfugiée dans les ports anglais et qui est mise à la disposition de l'amirauté britannique. Elle garantit le « papier fédératif ». La Russie s'engage à procurer l'accroissement de la maison de Hanovre. Enfin l'ar-

[1] Russie, t. XXXI, p. 316. — Textes, Martens, t. XI, p. 169. — Martens, t. III : Notice sur les traités de Reichenbach. — Metternich à Stadion, 6, 8, 11, 14 juin 1813. — Oncken, *O. und Pr.*, t. II, ch. vi.

ticle essentiel, identique dans les deux traités, qui les joint ensemble, les lie avec le traité de Kalisch et en fait le fondement de la coalition :

Art. vii. — Les deux hautes parties contractantes [Angleterre et Prusse, Angleterre et Russie] agiront dans le plus parfait concert quant aux opérations militaires, et se communiqueront franchement ce qui concerne leur politique. *Elles s'engagent* surtout réciproquement *à ne point négocier séparément avec leurs ennemis communs à ne signer ni paix, ni trêve, ni convention quelconque autrement que d'un commun accord.*

Or le traité de Kalisch portait :

Art. VI. — S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur de Russie *s'engagent* réciproquement *à ne point négocier en particulier avec l'ennemi, à ne signer ni paix, ni trêve, ni convention quelconque, autrement que d'un commun accord.*

Ainsi la Prusse ne peut négocier ni traiter de la paix sans la Russie, la Prusse et la Russie ne peuvent négocier ni traiter sans l'Angleterre. Il s'ensuit que les trois puissances sont entièrement liées pour la négociation comme pour la paix. Ces arrangements annullent d'avance, en tant que définitives, les propositions que Metternich pourra faire à Napoléon, aussi longtemps que l'Angleterre ne les aurait point acceptées. Voilà ainsi dissipée l'équivoque de cette médiation et de ce congrès sur lesquels on a tant disputé, parce qu'on est parti, gratuitement, sur les seules paroles de Metternich, de ce postulat que les propositions de Metternich étaient sincères et définitives, que les alliés les adoptaient avec ce caractère et que si Napoléon, prenant Metternich au mot, les eût acceptées purement et simplement, la guerre était finie sur le continent, par cette paix très avantageuse pour la France [1].

Cependant, trois commissaires : Nesselrode, Hardenberg et Stadion avaient élaboré, le 12 juin, non sans efforts et tiraillements, un projet de *bases* de paix. [2] L'Autriche notifiera à Napoléon ces *bases* qu'il devra accepter avant le 20 juillet et

[1] Voir Thiers, t. XV, p. 345.
[2] Rapport de Stadion et pièces dans Oncken. *O. und* Pr., t. II, p. 336.

qu'elle considère comme « conditions *sina qua non* de la paix » :

1° La dissolution du duché de Varsovie.

2° L'agrandissement de la Prusse en suite de cette dissolution et par la cession de la ville et du territoire de Danzig.

3° La restitution des provinces illyriennes à l'Autriche.

4° Le rétablissement des villes hanséatiques, au moins de Hambourg et de Lübeck, comme villes indépendantes, et un arrangement sur la cession des autres parties de la 32° division militaire.

A ces quatre *bases* qui formeront l'ultimatum autrichien, s'ajoutent :

5° La dissolution de la Confédération du Rhin. L'Autriche poussera son insistance jusqu'au point de la rupture des négociations.

6° La reconstruction de la Prusse en se rapprochant autant que possible de son étendue avant 1805. L'Autriche soutiendra cette question avec la même chaleur que la précédente.

Les Prussiens avaient élevé des objections très fortes sur la réduction de l'*ultimatum* autrichien aux quatre premiers points. Interpellé par Hardenberg, Stadion avait dû le rassurer, et il l'avait fait en termes positifs : « En énonçant les quatre points dont S. M. l'empereur d'Autriche ferait sa propre cause, elle avait déclaré en même temps qu'elle soutiendrait encore les deux suivants de tout le poids de sa médiation, qu'*il ne pouvait donc jamais être question d'aider l'empereur Napoléon par la force des armes*... mais que les deux cours ne pouvaient compter sur les efforts militaires de l'Autriche que pour les quatre premiers. » La paix que l'on va négocier, dit Hardenberg, doit être autre chose qu'un mauvais armistice. L'Angleterre ne se contentera jamais des quatre premiers points, et l'on sera privé des subsides anglais, qui sont si nécessaires. Nesselrode appuya ces observations. Metternich les avait prévues; dans une dépêche adressée à Stadion, le 14 juin, il lui mande que la négociation qui s'ouvre « laisse à l'Angleterre la faculté d'y intervenir. Les alliés, en traitant en première ligne des objets qui se raccordent avec les vues de l'Angleterre, ne s'en séparent ni pour la forme,

ni pour le fond. Ainsi les relations et les engagements de la Russie et de la Prusse envers l'Angleterre et la Suède restent en entier. » Finalement les deux alliés de Kalisch déclarèrent « n'accepter la négociation que sous la forme de traiter de *points préliminaires* qui prépareraient la paix générale dans le cas où l'Angleterre y voudrait prendre part. » En conséquence on stipula :

Les deux cours ne regardent la négociation ouverte en ce moment que comme des *préliminaires*, toute condition au delà de celles proposées par l'Autriche resterait encore à traiter au moment où l'Angleterre prendrait part à la négociation et aurait à négocier sur de toutes nouvelles bases, celles des compensations de la paix maritime, réunie à la paix continentale. »

On résolut en outre d'inviter l'Angleterre et la Suède à la négociation. Enfin « la transaction définitive à conclure avec Napoléon devait être précédée de l'exécution des articles préliminaires », et devait comprendre, outre les quatre points, l'évacuation des forteresses prussiennes de l'Oder et de Danzig. Toutes ces précautions, et en particulier la dernière, n'avaient qu'une raison d'être : la crainte que Napoléon acceptât les quatre premières conditions et dans ce cas, le moyen de le pousser à rompre, par une exigence inattendue, qu'il jugerait déshonorante.

Metternich reçut une impression très vive de cette crainte lorsque, le 17 juin, il se présenta chez Alexandre, à Reichenbach. « Mais, dit l'empereur, que deviendra notre cause si Napoléon accepte la médiation ? — S'il la décline, répondit Metternich, l'armistice cessera de plein droit, et vous nous trouverez dans les rangs de vos alliés ; s'il l'accepte, la négociation montrera, à n'en pouvoir douter, qu'il ne veut être ni sage ni juste, et le résultat sera le même. En tout cas, nous aurons ainsi gagné le temps nécessaire pour pouvoir établir notre armée dans des positions... d'où nous pourrons prendre l'offensive. »

Il serait toujours temps, selon lui, de découvrir les autres conditions, les conditions de réserve, qui décideraient Napo-

léon à rompre si les premières l'avaient induit à négocier. On y trouverait cet avantage de l'avoir attiré dans les négociations, d'avoir fait luire l'espoir de la paix devant ses armées, ébranlé ses maréchaux qui étaient las, séduit ses ministres qui ne respiraient que traités, enfin de l'avoir compromis devant le parti de la paix, qui croissait tous les jours, qui le rendrait seul responsable de la continuation de la guerre et ne lui par donnerait jamais d'avoir *refusé* un traité aussi favorable. On déjouerait ainsi son calcul qui était de dénoncer à la France les exigences des alliés et de lui prouver « par les sacrifices qu'on lui demande, l'indispensable nécessité de continuer la guerre [1]... » On le séparerait de la France, ce qui équivaudrait à le tourner militairement et à le prendre à revers. L'art consisterait à présenter aux Français les quatres premiers points comme les seules conditions du traité, à ne point leur parler de *préliminaires*, à persuader l'armée et le public en France qu'il s'agissait de la paix totale et définitive. Un mot, *oui*, elle était conclue et l'Autriche prenait le parti de la France! Metternich excellait à ces jeux de fantasmagorie.

Mais, en même temps, il s'engageait de plus en plus avec les alliés, certain que Napoléon refuserait. Le 18 juin, les *bases*, avec leurs gradations, furent arrêtées. Metternich proposa au tsar d'envoyer un de ses officiers de confiance à l'état-major de Schwarzenberg, le ci-devant corps auxiliaire de Napoléon, qui, détaché de l'alliance française, « ne ferait plus qu'un avec celui de l'empereur François ». Sur quoi, il repartit pour Gitschin.

A peine avait-il tourné la tête que la méfiance reprit et les *bases*, même aggravées par les points 5 et 6, parurent insuffisantes aux Russes.

Nesselrode lui adressa une note pressante, le 19 juin. Le tsar Alexandre déclarait à l'empereur François qu'il « lui était impossible de conclure la paix avec la France sur les conditions qui forment le *sine quà non* de l'Autriche... Toute paix

[1] Le comte Hardenberg à Münster, 21 juin 1813. ONCKEN.

ne serait qu'une trêve... si, pour résultat final de tant d'efforts et de sacrifices, des *barrières puissantes* ne se trouvaient élevées contre la France. » Ce qu'il entendait par là, c'étaient les barrières du traité d'avril 1805 avec l'Angleterre, celles que posait Nesselrode lui-même en décembre 1812 [1], c'est-à-dire le retour de la France à ses anciennes limites.

Metternich reçut cette note à son retour à Gitschin, le 21. Il y trouva aussi une lettre de Maret l'invitant à se rendre près de Napoléon à Dresde. Napoléon avait eu vent de son entrevue avec Alexandre. Il voulait l'entretenir à son tour. Avant d'affronter cette rencontre qui pouvait décider la guerre, Metternich tint à tirer tout au clair avec les alliés, et à n'arriver chez Napoléon que la coalition en poche. La venue de Nesselrode lui facilita les choses. Il arriva le 23 avec un projet de convention entre l'Autriche la Russie et la Prusse, préparé dans une conférence tenue le 21. Metternich, au fond, pensait, comme il l'a répété maintes fois, que la paix ne pouvait être assurée « que par le retour de la France, de l'Autriche et de la Prusse à leurs anciennes limites [2] ». Mais le déclarer d'avance eût été soulever l'opinion en France, rendre la guerre populaire, réunir Napoléon et le peuple français et rompre la plus insidieuse et la plus efficace des combinaisons de sa dipomatie. Il endoctrina Nesselrode. Il lut à l'empereur François un rapport qui leva les dernières hésitations de ce souverain. Par voie de conséquence, il pressa l'accession et les mouvements de Bernadotte : « J'avoue que je compte prodigieusement sur l'effet de sa coopération... », effet militaire d'abord, effet politique surtout. Puis, convaincu, sinon d'abuser, au moins de dérouter Napoléon, il obtint de François cette déclaration : « La guerre une fois commencée, les trois cours alliés poseront pour but de leurs efforts communs les articles énoncés par les cabinets russe et prussien dans leurs notes du 16 mai, *en leur donnant la plus grande étendue* [3]. »

[1] Voir ci-dessus, p. 10.
[2] *Mémoires*, t. I, p. 160.
[3] Rapport à l'empereur, 24 juin; Lettre à Stadion, 23 juin 1813. ONCKEN.

Cette note ajoutait aux quatre points de l'ultimatum autrichien et aux points 5 et 6 que l'Autriche s'engageait à soutenir : l'Autriche telle quelle était en 1805 ; l'affranchissement complet de l'Allemagne de l'influence française, ce qui impliquait l'abandon de la Westphalie et de Berg ; l'Italie libre, en toutes ses parties, du gouvernement et de l'influence de la France, c'est-à-dire non seulement l'abandon de la Vénétie, mais de la Lombardie, du Piémont, de la Toscane, de Rome, de Parme et de Naples ; la séparation de la Hollande et de la France ; le rétablissement des Bourbons en Espagne. C'étaient selon Metternich, les conditions d'une *bonne* paix. Il resterait, la France expulsée de l'Allemagne et de l'Italie, à rendre la paix *excellente*, en donnant à ces conditions « la plus grande étendue », ce qui s'entendait de la rive gauche du Rhin et des Pays-Bas, au moins jusqu'à l'Escaut.

L'accord qui s'établit, sur ce principe, entre Metternich et Nesselrode reçut l'approbation de l'empereur François, et ainsi furent dressés les articles du traité de Reichenbach, entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, en vue du cas où Napoléon repousserait la médiation de l'Autriche. L'article premier porte :

S. M. l'empereur d'Autriche ayant invité les cours de Russie et de Prusse à entrer sous sa médiation en négociation avec la France pour une paix préalable et qui puisse servir de base à une paix générale, et Sa Majesté ayant fixé les conditions qu'Elle croit nécessaires au rétablissement d'un état d'équilibre et de tranquillité durable en Europe, Elle s'engage à déclarer la guerre à la France et à joindre ses armes à celles de la Russie et de la Prusse si, jusqu'au 20 juillet de cette année, la France n'a point accepté ces conditions.

Ces conditions, énumérées en l'article 2, sont les quatre premiers points. Mais il est bien stipulé que si Napoléon les accepte, ils ne serviront qu'à une *paix préalable, pouvant servir de base à une paix générale.* Le texte ne dit point que la Russie et la Prusse n'élèveront pas dans la négociation d'autres exigences, et, pour marquer leurs intentions, elles ajoutent que le sort du duché de Varsovie sera réglé *sans* la France, par les

trois puissances copartageantes. L'article 6 découvre bien clairement ce que seront les prétentions des alliés lors des négociations, en indiquant les conditions que l'Autriche promet de soutenir si Napoléon repousse les quatre points. Ce sont « les articles énoncés par les cabinets russe et prussien dans leur note du 16 mai, « en leur donnant la plus grande étendue ». Dans cette « étendue », il faut comprendre les « barrières puissantes » de la note russe du 19 juin, et les exigences de l'Angleterre, sans laquelle la Prusse et la Russie se sont engagées à ne point négocier ni signer la paix [1]. Or l'Autriche s'engage à son tour — article 7 — « à n'entrer dans aucun arrangement ou négociation... que d'un commun accord avec la Prusse et la Russie », c'est-à-dire, avec l'Angleterre. L'Autriche emploiera à la guerre « toutes les forces dont elle pourra disposer », au moins 150,000 hommes, qui se joindront à 150,000 Russes, au moins, et à 80,000 Prussiens.

Ces accords étaient *arrêtés* lorsque, le 24 juin, Metternich partit pour Dresde; mais ils n'étaient pas *signés;* ils ne le furent que le 27, à Reichenbach, après l'entrevue de Metternich avec Napoléon. Cet artifice de chancellerie permettrait à Metternich de parler à l'empereur avec l'autorité d'un coalisé et d'attester, au besoin, son honneur de comte allemand, que l'Autriche se trouvait *encore libre* de tout engagement.

Muni de ce talisman qui le rendait invulnérable et au besoin invisible, Metternich se crut en état d'aborder Napoléon, de le troubler, de le forcer à trahir ses vues cachées et de l'attirer dans l'impasse; avant tout, de découvrir ses conditions de paix et d'apprécier par là combien il faudrait démasquer de *points*, quatre, cinq ou six, pour être sûr qu'il refuserait.

Bubna allait et venait des alliés à Napoléon, portant des notes et des paroles [2]. Il annonça que la Russie et la Prusse avaient adhéré à la médiation, mais que l'Angleterre s'y était

[1] Voir note du 16 mai, p. 116; bases du 12 juin, p. 136; note russe du 19 juin, p. 138; conditions autrichiennes d'une bonne paix, p. 112.

[2] Fain : Notes de Maret et de Metternich 15-22 juin 1813. — Ernouf, ch. xli. — Oncken, *O. und Pr.*, t. I, p. 383.

refusée. Il laissa cette impression, que Napoléon traduisit dans une lettre au roi de Wurtemberg [1] : « L'Angleterre a décliné les ouvertures que la Russie et la Prusse lui ont proposées et paraît résolue à faire la paix sur des principes que ces puissances, qu'on ne soupçonnera pas de m'être favorables, ont trouvés tellement absurdes et tellement inadmissables qu'elles n'ont pas voulu même les entendre. Dans le moment de leur enivrement, les puissances m'ont proposé comme base de paix le traité de Lunéville; l'Angleterre l'a rejetée avec indignation comme trop favorable à la France [2]. »

En attendant que les choses se dessinassent, Napoléon frappait en Allemagne, à Hambourg, où Davout était entré, de terribles exemples [3]. Il tâchait de secouer et de ramener l'opinion en France, qui tournait trop à la paix. « Le ton de votre correspondance ne me plaît pas, écrivait-il à Savary; vous m'ennuyez toujours du besoin de la paix. Je connais mieux que vous la situation de mon empire. Je veux la paix... j'y suis plus intéressé que personne; mais je ne ferai pas une paix qui serait déshonorante et qui nous ramènerait une guerre plus acharnée dans un mois. » Il écrit à Cambacérès : « J'ai vu plus de vingt lettres de ministres étrangers qui écrivent chez eux qu'on veut la paix à tout prix à Paris, que mes ministres me le mandent tous les jours... Tous les bavardages des ministres sur la paix font le plus grand mal à mes affaires... On a à Paris des idées bien fausses si l'on croit que la paix dépend de moi. Les prétentions des ennemis sont excessives et je sais très bien qu'une paix qui ne serait pas conforme à l'opinion qu'on a en France de la force de l'empire serait très mal vue par tout le monde [4]. » Il

[1] Dresde, 13 juin 1813. Cf. Fain, t. II, p. 17.

[2] Erreur. Comparez ci-dessus, la note de Nesselrode du 19 juin 1813, et les clauses de Reichenbach, p. 138, 140.

[3] Cf. à Davout, 7, 18, 24 juin, Lecestre. — Lettres de Davout, 11 et 13 juin, *Corr.* t. IV. — *Mémoires de Puymaigre*, p. 152: *de Thiébaut*, t. V, p. 49 et suiv. 101 et suiv., 142 et suiv., 160.

[4] A Savary, 13 juin; à Cambacérès, 18 et 30 juin 1813. Lecestre. — *Mémoires de Pasquier.*

ordonne à Rémusat, préposé au service des divertissements, de faire partir des comédiens, et avec quelque étalage, comme si toute la Comédie-Française, y compris la tragédie, devait se mettre en branle. Cette caravane ferait croire à Paris, à Londres, en Espagne « que nous nous amusons à Dresde ».

On ne s'amusait nullement. On était morose, on murmurait contre la guerre, on soupirait après la paix; le mot seul d'armistice ramenait un peu de belle humeur. « Je vois bien, leur disait Napoléon, que vous ne voulez plus faire la guerre. Berthier voudrait chasser à Grosbois, Rapp habiter son bel hôtel à Paris[1]. » Tous n'ont qu'une crainte, et ils la manifestent, que « Napoléon ne se décide pas assez promptement à souscrire aux conditions de l'ennemi... » Au milieu de ces « harassements » des siens, c'est son mot, Napoléon se trouve seul à juger des affaires, à y pourvoir, et pour la première fois peut-être cet isolement lui pèse[2]. Il se trouve hésitant entre Maret, persuadé de l'avarice autrichienne, qui pousse Napoléon à la combler, et Caulaincourt, infatué du désintéressement russe, et qui pousse Napoléon à se jeter dans les bras d'Alexandre.

Ajoutez ce qu'il apprend de Bernadotte, l'effet redoutable de l'intervention de cet ex-maréchal, les intrigues qui s'ensuivront, le réveil des anciens complots de 1800, de 1804, de 1808, de 1809, encore aggravé par le prestige nouveau du personnage. Ajoutez les intrigues de Murat avec Bentinck qui lui sont dénoncées et qui ne confirment que trop ses pressentiment. Ajoutez les mauvais courriers d'Espagne, où tout va de mal en pis, où l'armée française recule, où les Anglais avancent toujours. Une bataille perdue, et il faudra évacuer l'Espagne[3]. Enfin le bruit qui transpire dans les rapports d'espions, des allées et venues de militaires, de diplomates à

Fain, t. I, p. 430, t. II, p. 74.

[2] Ernouf, d'après les notes de Maret. — *Mémorial*, t. VI, p. 57. — Fain, t. II, p. 75, note.

[3] Elle se livrait alors même, et Wellington la gagna, le 21 juin 1813, à Vittoria. Voir ci-après comment la nouvelle en parvint à Napoléon, p. 149.

Gitschin, Reichenbach, l'arrivée des Anglais, les déplacements mystérieux de Metternich. On s'explique que Napoléon ait voulu conférer avec ce ministre, tâcher de percer à jour ses vues sur la paix, ses vues sur le lendemain du congrès, et surtout les secrets des alliés : ce qu'ils ont pu conclure, si l'Autriche est entrée dans leurs accords, et jusqu'à quel point.

VI

Napoléon logeait au palais Marcolini. En y entrant, le 26 juin, Metternich fut frappé « de l'expression d'inquiétude douloureuse qui se lisait sur le visage des courtisans, des généraux chamarrés d'or » qui se pressaient sur son passage [1]. Berthier lui dit à demi-voix : « N'oubliez pas que l'Europe a besoin de la paix, la France surtout, elle qui ne veut que la paix. » Napoléon le reçut dans une galerie, debout en marchant, l'épée au côté, le chapeau sous le bras. Il vint au devant de lui, lui demanda des nouvelles de l'empereur, puis ses traits s'assombrirent : « Si vous voulez la paix, pourquoi venir si tard? Il paraît qu'il ne vous convient plus de garantir l'intégrité de l'empire français; pourquoi ne me l'avoir pas déclaré plus tôt?... Je gagne deux batailles; vous venez me parler d'armistice et de médiation!... Sans votre funeste intervention, la paix entre les alliés et moi serait faite aujourd'hui... Convenez-en, depuis que l'Autriche a pris le titre de médiateur, elle n'est

[1] Sur cet entretien : *récit de* Fain, t. II, ch. iv, que Fain tient de Maret (Ernouf, *Maret*, p. 562) et que Maret a dû écrire d'après une conversation de Napoléon, mais à distance, car il y fait allusion à des conditions de paix qui ne lui ont été notifiées qu'ensuite; *récits de Metternich*, le premier sommaire et immédiat, du 26 juin 1813 (Oncken, *O. und Pr.*, pièces, t. II, p. 678), l'autre détaillé, repris, arrangé en dialogue, dans les *Mémoires : Sur l'histoire des alliances*, t. I, p. 147 et t. II, p. 461. — Critique de ces textes : Oncken, *O. und Pr.*, t. II, p. 385.

plus de mon côté; elle n'est plus impartiale, elle est ennemie. » Metternich répond qu'il ne dépend que de l'empereur de donner la paix au monde. Napoléon réplique qu'il est prêt à faire la paix, mais plutôt que d'en signer une déshonorante, il périrait. « Je l'ai écrit à l'empereur, mon honneur par dessus tout, et puis la paix! » Il reproduit des arguments qui lui sont familiers, qu'il a donnés à Schwarzenberg : « Vos souverains nés sur le trône peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leur capitale; moi je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne survivra pas au jour où j'aurai cessé d'être fort, et par conséquent d'être craint. » Puis se reprenant : « Eh bien, voyons, traitons, j'y consens, que voulez-vous? » Alors Metternich, sans spécifier, parla du respect des droits, de la paix garantie sous l'égide d'une association d'États indépendants. « Parlons plus clair, dit Napoléon... Je vous ai offert l'Illyrie pour rester neutre. Cela vous convient-il? mon armée est bien suffisante pour amener les Russes et les Prussiens à la raison, et votre neutralité est tout ce que je demande. — Oh! sire... pourquoi Votre Majesté ne doublerait-elle pas ses forces! Il ne tient qu'à vous de disposer entièrement des nôtres. Oui, les choses en sont au point que nous ne pouvons plus rester neutres; il faut que nous soyons avec vous ou contre vous [1]. »

Alors Napoléon tâche de connaître au vrai l'état des forces autrichiennes. Il emmène Metternich dans son cabinet, où se trouvent des cartes pointées. Il affecte de tout savoir, mieux que Metternich même, et il en dispute, où plutôt il en disserte plus d'une heure, Metternich lui donnant, çà et là, quelques répliques, mais évitant de le renseigner. Puis ils retournent dans la galerie et reprennent le dialogue haché, avec la promenade coupée d'arrêts. C'étaient les engagements des alliés,

[1] FAIN, p. 40. Dans Metternich, il n'est pas question de l'Illyrie offerte. *Napoléon* : « Voulez-vous une neutralité armé? Soit. — *Metternich* : L'empereur a offert aux puissances sa médiation, non la neutralité. La Russie et la Prusse ont accepté sa médiation; c'est à vous de vous prononcer aujourd'hui même; ou bien vous accepterez..., ou bien vous refuserez, et l'empereur mon maître se considérera comme libre de ses résolutions.... »

ceux de l'Autriche, s'il y en avait, qu'il désirait apprendre. Il tira au jugé : « Je sais ce qui s'est fait entre la Prusse et la Russie. On parle d'un traité avec une troisième puissance... » Mais cette « reconnaissance » demeura vaine. Metternich resta muet. Muet également sur les conditions de paix que l'Autriche proposerait au congrès, qu'elle accepterait, qu'elle imposerait enfin par sa médiation armée. « Eh bien qu'entendez-vous par paix? Voulez-vous me dépouiller? Voulez-vous l'Italie, le Brabant, la Lorraine? Je ne céderai pas un pouce de terrain. Je fais la paix sur le *statu quo ante bellum*... Je donnerai même une partie du duché de Varsovie à la Russie; je ne vous donnerai rien, parce que vous ne m'avez pas battu; je ne donnerai rien à la Prusse, parce qu'elle m'a trahi; si vous vouliez la Gallicie occidentale, si la Prusse veut une partie de ses anciennes possessions, cela peut se faire, mais contre compensation. Il faudra alors que vous indemnisiez mes alliés. L'Illyrie m'a coûté 200,000 hommes à conquérir; si vous voulez l'avoir, il faut dépenser un nombre égal d'hommes... »

Cette Illyrie offerte par allusion, reprise par menace, Napoléon pensait sans doute en émouvoir Metternich et, par là, le provoquer à quelque imprudence. Metternich se tut encore. Alors Napoléon montra qu'il avait percé les desseins de ses ennemis : « Au fait, vous voulez l'Italie, la Russie veut la Pologne, la Prusse la Saxe, et l'Angleterre veut la Hollande et la Belgique... Vous n'aspirez tous qu'au démembrement de l'empire français... Et il me faudrait évacuer l'Europe, dont j'occupe encore la moitié, ramener mes légions la crosse en l'air derrière le Rhin, les Alpes et les Pyrénées... m'en remettre pour un avenir douteux à la générosité de ceux dont je suis aujourd'hui le vainqueur!... Dans quelle attitude veut-on me mettre devant le peuple français? L'empereur s'abuse étrangement s'il croit qu'un trône mutilé puisse être en France un refuge pour sa fille et son petit-fils... Ah! Metternich, combien l'Angleterre vous a-t-elle donné pour vous décider à jouer ce rôle contre moi? »

Il gesticulait, son chapeau tomba sur le parquet. Metternich

insinua que la fortune pouvait trahir la France : Napoléon n'avait qu'une armée d'enfants. Napoléon, alors, ne serait emporté jusqu'à dire : « Vous n'êtes pas soldat... Vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille et un homme comme moi se soucie peu de la vie d'un million d'hommes[1] ». Il ajouta qu'en Russie il n'était mort que trente mille Français. Le reste était polonais, allemand. Alors Metternich, très bien informé de ce qui se disait à Paris et dans l'entourage même de l'empereur : « Pourquoi me faire entre quatre murs une pareille déclaration? Ouvrons les portes, et puissent vos paroles retentir d'un bout de la France à l'autre! Ce n'est pas la cause que je représente qui y perdra... » Ils marchaient à grands pas, et le chapeau, sur le parquet, allait, venait, poussé du pied par Napoléon. Il se fit un silence. Metternich suivait de l'œil ce chapeau désastreux; souriant, très droit, très fat, en homme qui n'en est plus à faire le courtisan et à ramasser des objets à terre. Napoléon sentit le ridicule, se baissa, prit le chapeau, et l'incident fit diversion[2]. La nuit vint, Napoléon proféra encore quelques menaces, récrimina contre le mariage : c'était une faute. « Cela me coûtera peut-être mon trône, mais j'ensevelirai le monde sous les ruines. » Cette fanfaronnade l'apaisa; il congédia poliment Metternich, le reconduisit jusqu'à la porte : « Nous nous reverrons, je l'espère! » Et lui mettant la main sur l'épaule : « Savez-vous ce qui arrivera? Vous ne me ferez pas la guerre. »

Metternich n'avait pas découvert les conditions de paix de l'Autriche, celles qui la feraient passer aux alliés si Napoléon les refusait. Il s'était contenté de dire que son maître, en cas de ce refus, recouvrerait sa liberté d'action; quant à Napoléon, il n'avait ni accepté ni décliné la médiation, et il n'avait refusé formellement qu'une cession de territoire.

Metternich n'avait donc pas, en procédure au moins, accompli sa mission. Il reprit et poursuivit les pourparlers sur

[1] Une expression plus crue, dit Metternich, en note. — Cf. ci-dessus p. 120.
[2] Comparez sa conversation avec la reine de Prusse à Tilsit, t. VII, p. 183.

les formes avec Maret. Il avait un motif grave de tirer la discussion en longueur. Pour lui, il n'en concevait point de doute, ce serait la guerre, puisque l'Autriche y était engagée en cas de refus par Napoléon des conditions qui seraient proposées, et que ces conditions Napoléon les repousserait certainement. Mais, s'il avait payé de contenance dans son entretien avec l'empereur, les chiffres que Napoléon lui avait détaillés, lui laissaient des doutes. « Je me demandais s'il ne serait pas à désirer de gagner quelques semaines pour arriver à compléter notre ordre de bataille. » Il envoya un courrier à Schwarzenberg : « La prolongation de l'armistice nous servirait-elle? Quel serait le dernier terme possible? »

En attendant la réponse, il fila des notes avec Maret, et reprit le débat sur la continuation ou la suspension totale ou partielle de l'alliance de 1812 [1], ce qui donna au courrier de Schwarzenberg le temps d'arriver; il demandait vingt jours : « Je m'estimerai heureux d'obtenir ce délai, mais un seul jour de plus me mettrait dans l'embarras. » C'était la prorogation de l'armistice au 10 août. Il était malaisé de l'obtenir de Napoléon, plus malaisé encore de l'obtenir des alliés. « J'ai réussi, écrivait Metternich à son père, par le coup le plus hardi, par une prolongation de l'armistice de vingt jours, que j'ai pris sur moi de stipuler, au nom des puissances, sans leur en dire un mot, car de leur su, la chose devenait impossible [2]. »

Ces propos dilatoires l'avaient conduit au 29 juillet. Napoléon avait formellement renoncé à l'alliance; mais sur le congrès l'accord ne se faisait pas. On discutait sur l'accession de l'Angleterre. Metternich avait beaucoup écouté. Les maréchaux, les généraux, les diplomates « exprimaient leurs inquiétudes toujours plus vives ». Le 29 au soir, il annonça son départ pour le lendemain matin ; dans la nuit, Napoléon se ravisa. Quelles réflexions, quels calculs le décidèrent? Une

[1] Fain, t. II : Notes de Maret et de Metternich, 27, 28, 29 juin. — Bignon, t. XII, ch. iv.
[2] Lettre de septembre 1813, *Mémoires*, t. I, p. 258.

lettre de Maret à Narbonne permet de le conjecturer [1] : l'espoir d'entraîner l'Autriche à prolonger la négociation, et, le terme venu, si les alliés dénonçaient l'armistice, l'espoir obstiné que l'Autriche resterait tranquille, que l'on continuerait à négocier en combattant, enfin la croyance que l'Autriche restant neutre, il serait alors en mesure d'écraser les Russes et les Prussiens. Le 30, au moment où Metternich allait monter en voiture, Napoléon le fit appeler, et séance tenante, la convention fut signée. La médiation de l'Autriche pour la paix générale ou continentale est acceptée [2]; un congrès de Français, Russes et Prussiens se réunira, sous cette médiation, avant le 5 juillet, à Prague, et, verbalement, Napoléon renonce à dénoncer l'armistice avant le 10 août; l'Autriche se réserve de faire agréer le même engagement à la Russie et à la Prusse.

Le 10 août était la date indiquée par Schwarzenberg; Metternich eut l'aplomb de la proposer à Napoléon, et l'adresse de l'obtenir. Toutefois, si Napoléon y consentit avec tant de facilité, c'est qu'il considérait cette prolongation comme profitable pour lui. « Passé le 10 août, l'armistice est contre nous », écrivait Maret, quelque temps après [3].

Le 30, le soir, Napoléon reçut un courrier d'Espagne [4]. L'Espagne était perdue. Joseph, avec ses trésors, ses tableaux, ses confidents, son gouvernement, sa maison, sa cour, se rabattait lourdement vers la France [5]. Ce n'était point à vrai dire une fuite comme en Prusse, en 1806, mais plutôt un déménagement avec fourgons et escorte, comme celui des Bourbons de Naples ou celui des Bragances quand Napoléon décréta qu'ils avaient cessé de régner. La victoire de Welling-

[1] 23 juillet 1813. Rétrospective. Voir ci-après, p. 158,

[2] La médiation simple et non la *médiation armée*, comme il est dit dans les *Mémoires de Metternich*, t. I, p. 385.

[3] A Narbonne, 23 juillet 1813. — Voir Fournier, t. III, p. 145, note. — Ernouf, p. 563-566.

[4] Notes de Maret. Ernouf, p. 566-567.

[5] Sur cette retraite féconde en incidents pittoresques, voyez les *Mémoires de d'Espinchal*, t. II, ch. xx et xxi. — Jourdan, *Mémoires*, ch. xxi-xxv : « Le 12 juillet... le roi se rendit à Bagnères, et le maréchal Jourdan rentra dans ses foyers. » *Mémoires de Miot*, *Mémoires du roi Joseph*.

ton, le 21 juin, à Vittoria, la changea en déroute. Cette victoire découvrait la frontière française, et Napoléon qui avait médité de prendre l'Angleterre à revers par les Indes, se voyait pris à revers par les Anglais sur les Pyrénées.

La convention du 30 juin avait fixé le 5 juillet pour la réunion des plénipotentiaires. Ce jour passa sans aucune nouvelle de l'adhésion des alliés; or, sans la prolongation de l'armistice, Napoléon ne consentirait point à ouvrir le congrès. Il différa la désignation de ses plénipotentiaires, et il se contenta de donner, le 9 juillet, à Narbonne, l'ordre de se rendre à Prague, en sa qualité d'ambassadeur près la cour de Vienne, lui mandant de se renseigner sur la prolongation de l'armistice, sur les projets des puissances, et en particulier, d'observer les armements, préparatifs et positions militaires de l'Autriche. Narbonne se mit en route le jour même. Le 11, il écrivit de Prague qu'il avait vu Metternich au passage. Ce ministre convenait que la paix était entre les mains de l'Autriche « en ce sens que si elle s'unissait à la France, les alliés ne penseraient pas même à essayer de lutter[1] ».

Metternich se rendit près de son maître. La ratification de la convention du 30 juin traînait singulièrement. Il ne parvint à lever les résistances des Russes et des Prussiens que par la promesse qu'il leur fit et les garanties qu'il leur donna d'un concours très efficace de l'Autriche après le 10 août. « Le prince Metternich nous proposa une conférence, raconte Nesselrode. Je m'y rendis avec le prince Hardenberg et le baron de Humboldt. Cette conférence fut une des plus orageuses auxquelles j'aie jamais assisté, mais l'importance de rallier l'Autriche était si grande qu'il fallut passer par toutes les conditions qu'elle stipula. Les souverains ne furent pas moins irrités que leurs représentants à Ratjiborszye de l'idée d'un congrès et du retard qu'il apporta à la reprise des hostilités[2]. »

Ainsi ce délai que Napoléon consentait en partie par condes-

[1] Rapport de Narbonne, 11 juillet 1813.
[2] NESSELRODE. *Autobiographie.*

cendance envers l'Autriche et en vue de s'en procurer l'alliance, ou du moins de s'en assurer la neutralité, l'Autriche l'employait, d'accord avec les alliés, à préparer l'agression formidable des trois armées réunies contre Napoléon, et en même temps des diversions qui pouvaient lui devenir funestes, contre ses lieutenants dispersés dans l'Allemagne du Nord, tant pour contenir les peuples que pour ravitailler les troupes. Ces considérations amenèrent les alliés à s'occuper de Bernadotte.

Ce Gascon ingénieux, qui d'un coup d'estoc devait, disait-il, anéantir le Corse, et d'un coup de taille les maréchaux, ses anciens compagnons d'armes, tardait fort à traduire ses rodomontades en exploits[1]. Alexandre craignit que, son épingle tirée du jeu, Bernadotte ne se rembarquât pour son royaume d'adoption, ou du moins ne se contentât d'une guerre de contenance, ménageant son armée, afin de s'imposer à tout le monde, lors de la paix. Il le manda près de lui. Le fait est que Bernadotte, averti que Napoléon faisait cause commune avec le Danemark [2], n'avait plus de ressources d'ambition que du côté des alliés.

Il trouva Alexandre et Frédéric-Guillaume au château de Trachenberg, en Silésie, le 9 juillet. Les militaires qui, le 16 mai, avaient, à Wurschen, élaboré le premier plan de guerre, en préparèrent alors l'extension. Ils appelèrent Bernadotte à leurs conférences, tant pour s'assurer de son concours que pour recevoir de sa bouche des avis sur l'art de battre les Français. Les Autrichiens ne signèrent pas au protocole qui fut arrêté le 12 juillet, mais ce protocole réglait néanmoins leur rôle comme si d'ores et déjà il n'y avait aucun doute sur leur participation à la guerre. Stadion, qui se trouvait à Trachenberg, n'en fut pas officiellement informé, mais il est impossible que sans l'aveu de l'Autriche, Russes,

[1] Pingaud, *Bernadotte*, ch. xiii : de Stralsund à Trachenberg. Mai-août 1813. — *Mémoires de Suremain.*

[2] Le traité qui se négociait depuis plusieurs semaines fut signé le 10 juillet à Copenhague. De Clercq, t. II, p. 386. — Fain, t. II, p. 15.

Prussiens et Suédois aient ainsi disposé de son contingent futur à la coalition. Le plan arrêté à Trachenberg procédait du système napoléonien, agir par masses, attaquer, pousser à fond[1] :

Il a été convenu d'adopter pour principe général que toutes les forces des alliés se porteraient toujours du côté où les plus grandes forces de l'ennemi se trouveront...

Les armées combinées doivent, avant l'expiration de l'armistice, être rendues, une partie de l'armée alliée en Silésie, forte de 90 à 100,000 hommes..., à Jung-Bunzlau et Brandeis, pour se joindre dans le plus court délai à l'armée autrichienne, afin de former avec elle en Bohème un total de 200 à 220,000 combattants...

L'armée du prince royal de Suède... se rassemblera avec une force d'à peu près 70,000 hommes,... pour se porter vers l'Elbe,... en se dirigeant de suite sur Leipzig...

L'armée autrichienne, réunie à l'armée alliée, débouchera, d'après les circonstances ou par Eger et Ihof, ou dans la Saxe, ou dans la Silésie, ou du côté du Danube.

Toutes les armées coalisées prendront l'offensive et le camp de l'ennemi sera leur rendez-vous.

Dans ses conversations, avec ses nouveaux amis, Bernadotte les étourdissait, s'étourdissant lui-même de ses hâbleries; çà et là, sa pensée lui échappait. L'Autriche devait être, disait-il à Stadion[2], « le tombeau de la grandeur de Napoléon ». Il y travaillait, mais il se piquait de n'y apporter ni haine ni colère. « Parent par mariage avec la famille de l'empereur des Français, longtemps chéri par lui, je ne puis être son ennemi personnel. Je veux bien *le réduire aux anciennes bornes de la France*, mais point contribuer à le renverser, et sa famille, du trône. » Il n'entendait point se faire « le chevalier errant de la liberté de l'Europe. » « C'est pour avoir la Norvège que je me réunis à la grande cause. » Toutefois s'il advenait que « par une révolution intérieure, Napoléon perdît le trône de France », il laissait entendre qu'il y pourrait être appelé à sa place. « On ne veut plus de Bonaparte en France », disait-il peu auparavant à un Français émigré, « mais on me sollicite de ne

[1] Russie, t. XXXI, p. 330.
[2] Rapport de Stadion, 14 juillet 1813. Oncken.

point agir contre mon pays natal, de ne point perdre par là la popularité dont je jouis. Si Napoléon est culbuté, je puis jouer le plus grand rôle possible, disposer de la régence [1]. » C'était un article délicat à toucher avec un Autrichien, mais pour s'y hasarder, il fallait que Bernadotte fût certainement hanté de cette idée. « Je doute, disait Stadion, qu'il la perde de sitôt de vue. »

A Stralsund, où il revint le 17 juillet, il trouva un brillant encouragement. C'était une lettre de son orageuse amie Mme de Staël, datée de Londres. Elle avait vu le prince régent, Castlereagh, Canning. « L'Angleterre de la Société est venue chez moi. Je regrette la Suède comme une patrie, car c'est votre regard de feu qui est ma patrie. Dieu veuille que la guerre où vous triompherez se renouvelle [2] ! »

Elle lui apprenait en même temps l'arrivée probable de leur ami Moreau. Le vainqueur d'Hohenlinden n'était point candidat au trône impérial; tout au plus le serait-il au consulat d'une république rétablie par la magnanimité d'Alexandre. « D'ailleurs, écrivait-il à Bernadotte, si la nation désire les Bourbons, je les verrais reprendre le gouvernement avec plaisir, sous des conditions qui assurassent la liberté. » Mais si aveuglé qu'il fût par la haine de Napoléon, Moreau ne l'était pas encore au point d'oublier l'horreur qu'inspiraient à ses compatriotes les émigrés alliés de l'étranger. « Je suis prêt, disait-il, à pénétrer en France à la tête des troupes françaises, mais je ne vous dissimule pas ma répugnance d'y marcher à la tête des troupes étrangères. [3] » Bref une guerre civile, auxiliaire de l'invasion, voilà par quel mouvement tournant il pensait à servir sa patrie!

Alexandre ne le réservait point à ce rôle équivoque. En l'appelant dans son état-major, il y appelait un grand nom, propre à troubler les esprits dans le camp français, un exemple contagieux et peut-être un secret de victoire. Il ne

[1] Suremain, p. 287. Cf. Langeron, p. 455.
[2] Lady Blennerhasset, *Mme de Staël*, t. III. — Gautier, ch. xxii.
[3] 6 mai 1814. Pingaud, ch. xiii et xiv.

songeait nullement à faire de lui le Monk des Bourbons ni le Washington d'une république. Lorsque ses pensées commençaient à flotter vers la France, ce qu'il caressait en rêve, c'était une monarchie constitutionnelle, à la Staël, à la Benjamin-Constant, endettée, désarmée, enguirlandée, dont il serait le protecteur et l'idole, etdont le roi, créé par lui, tiré par lui du rang, régnerait à sa discrétion et prendrait, dans son escorte, à sa gauche, son rang à côté de Frédéric-Guillaume. Ces rêveries le rapprochaient singulièrement de Bernadotte, et Bernadotte, dont le flair politique était singulièrement aiguisé, ne laissa point de se prêter à ce jeu. Il commença donc à ourdir sa toile, et s'en alla, bourdonnant de droite et de gauche, partout où il soupçonnait quelque mécontent à qui s'accrocher. « Si nous tombions d'un nuage, Moreau, vous et moi, au milieu de la place Vendôme; écrivait-il à Lafayette, nous serions d'abord un peu embarrassés de nos personnes, mais qui sait s'il n'en résulterait pas une révolution? » Et voilà une intrigue nouvelle qui mûrissait à l'ombre de l'armistice, s'enchevêtrant dans la trame, si compliquée déjà, de Metternich.

VI

Le congrès de Prague ne fut qu'un solennel trompe-l'œil[1]. Tout s'y écoula en formalités, tout se passa en manèges, fausses entrées, fausses sorties, jeux de mise en scène. Le 12 juillet le plénipotentiaire russe, Anstett, et le Prussien Humboldt arrivèrent. Ils étaient les premiers; ils tenaient à occuper la place, car leur rôle dans la comédie consistait à tout empêcher[2] : l'objet du congrès, disaient les instructions d'Anstett, est de préciser les conditions réelles de la paix et

[1] « Nul Congrès ne fut plus dérisoire », Nesselrode, *Autobiographie*.
[2] Martens, t. III, notice sur le traité de Tœplitz du 9 septembre 1813.

d'amener l'Autriche à se convaincre de l'impossibilité de vivre en paix avec Napoléon, c'est-à-dire de lui déclarer la guerre. Le congrès, s'il conduisait à quelque chose, ne devait conduire qu'à une entente sur des *conditions préliminaires :* si l'Autriche semblait vouloir modérer celles qui avaient été arrêtées à Reichenbach, Anstett s'y opposerait et réclamerait aussitôt des conditions plus rigoureuses. Si Napoléon les acceptait, Anstett dirait qu'il n'avait pas de pouvoirs pour traiter, même *sub spe rati;* il ne pourrait que prendre note *ad referendum* du consentement de Napoléon. Enfin, les alliés ne devaient pas perdre de vue qu'aucune paix définitive ne pouvait être conclue sans le consentement de l'Angleterre. Anstett personnellement ennemi de Napoléon, n'avait qu'à consulter sa haine pour pénétrer à fond ses instructions [1]. Humboldt en reçut d'analogues.

Metternich, avant de se rendre à Prague, alla prendre les ordres de l'empereur au château de Brandeis, et tâcha d'enlever enfin son consentement définitif à la guerre, car il avait dû négocier, subtiliser avec son maître autant qu'avec Napoléon et avec les Russes. François II, esprit court et sournois, s'inquiétait encore, il n'osait pas, sans nécessité démontrable, affronter ce scandale : la rupture avec son gendre, et affronter ce péril : une quatrième guerre avec Napoléon, sur la frontière d'Autriche. Il fallait l'y amener pas à pas; « il fallait que Napoléon en prononçât le mot et le forçât de rompre ». Metternich s'employait à le « familiariser » avec l'idée de l'impossibilité d'éviter la guerre dans le cas où Napoléon refuserait une paix basée sur « un juste équilibre [2] ». Ce prince, dont les scrupules n'étaient, en réalité, que des précautions, s'effrayait, parfois, du jeux dangereux de son ministre. Il le jugeait trop téméraire et aussi trop roué; mais, au fond, il se sentait d'accord avec lui, et désirait qu'il réussît.

[1] Anstett, d'origine française, mêlé depuis 1805 à nombre d'intrigues anglo-russes contre Napoléon. Rapport de Narbonne, 10 juillet 1813. — Fain, t. II, p. 72. — Ernouf, p. 569-570.

[2] Rapports du comte E. Hardenberg; entre autres 2 mai 1813.

Il voyait en Metternich, et non sans quelque souci de jalousie, un autre lui-même, plus intelligent, qui l'offusquait; cependant il le suivait, mais sur la pointe des pieds, se retournant incessamment pour s'assurer que la retraite restait libre. Il le laissait s'engager de façon à profiter de la guerre si elle devenait inévitable ou se présentait à son avantage; en même temps il réservait son consentement, de façon à pouvoir donner, sans péché, toutes les paroles d'honneur qu'il faudrait à Napoléon, au cas où Napoléon se prononcerait pour la paix, au cas surtout où il l'emporterait dans la guerre, ce qui lui permettrait d'alléguer sa bonne foi et d'obtenir quelques adoucissements.

Pour le persuader, Metternich lui adressa, le 12 juillet, un long mémoire apologétique où toute sa manœuvre était résumée. L'empereur le lut; mais ne se rendit point encore. Le lendemain, en arrivant à Prague, Metternich vit Humboldt. « En me donnant clairement à entendre qu'il croyait la guerre inévitable, écrit ce ministre [1], il disait qu'il fallait montrer l'impossibilité d'une paix solide, jusqu'à la dernière évidence, par les négociations actuelles, à l'empereur François. »

Cette paix *solide*, les nouvelles d'Espagne la découvraient plus proche qu'on n'eût osé l'espérer. Vittoria apparaissait, décidément, comme un désastre. « Le désordre », écrivait Bubna, le 5 juillet, de Dresde où il recueillait les impressions, « doit être pareil à celui de la retraite de Moscou; les généraux français ont perdu toute leur artillerie, tous les bagages, y compris ceux du roi;... ils doivent se trouver coupés de la communication avec Bayonne. » Bernadotte étant lié [2], Metternich s'occupait de Murat. Mier lui mandait de Naples : « Le roi refuse les 20,000 hommes que lui demande Napoléon. Si les gazettes françaises continuent à l'insulter, il renverra le ministre de France. » Tous les procédés de l'empereur le persuadent de plus en plus que l'empereur Napoléon nourrit

[1] Au chancelier Hardenberg, 13 juillet 1813.

[2] Il le fut encore davantage par un traité, 22 juillet, avec la Prusse. TREITSCHKE, t. I, p. 468.

contre lui des projets hostiles... qu'il ne faut plus qu'un sénatus-consulte pour le priver de son royaume. » Napoléon ne le ménage qu'à cause de la guerre : victorieux, il sévira. « Leurs Majestés attendent avec impatience la réponse aux propositions de Cariati pour savoir la marche à suivre en cas de guerre entre l'Autriche et la France. Le rôi est toujours décidé à soutenir nos intérêts. Veuillez bien me donner vos instructions... » Ces instructions furent précises : « Le roi veut-il, jusqu'à ce que les événements se soient développés, observer la neutralité? En ce cas, il ne doit point gêner nos opérations, et il devrait en venir à un arrangement secret, en ce sens. Veut-il prendre une part active à la guerre? En ce cas il faut en venir à un traité en forme avec l'Autriche et adhérer à la coalition. » Metternich promettait un secret absolu, et il ajoutait cette insinuation : « Nous partageons la conviction que le roi ne peut assurer définitivement son existence qu'en la liant à celle de l'Autriche. Comment effectivement se cacher qu'il en a trop fait pour ne pas s'être attiré toute l'animadversion de l'empereur des Français[1]? »

Cependant les plénipotentiaires français ne se hâtaient point de paraître. C'est que l'hésitation des alliés à prolonger l'armistice, les retardements des conférences ouvertes à ce sujet à Neumarck[2], la prétention de l'Autriche de s'assurer la direction du congrès, de se faire le courtier et l'agent de change privilégié de la paix et de percevoir en nature ses honoraires; ses armements, les mouvements trop peu équivoques de ses troupes, les allées et venues de diplomates et de militaires au quartier-général russe, les avis secrets que reçut Napoléon sur les conférences de Trachenberg, confirmaient ses soupçons secrets. L'Autriche marchait-elle à la guerre? Jusqu'au dernier moment il hésita à le croire. Le 16 juillet seulement, il

[1] Voir ci-dessus p. 102. — Mier à Metternich, 29 juin 1813. — Metternich à Mier, 16 juillet et 3 août 1813. Helfert, *Murat; Marie-Caroline*. — Correspondance de Bentinck. Weil, t. I, p. 53-172.

[2] Sur cette négociation et les incidents multiples auxquels elle donna lieu, et les conférences de Neumarck, voir Fain, t. II, ch. vii, et pièces. — Russie, t. XXXI, p. 318. — Martens, t. III, p. 110. — Oncken, t. II, p. 653.

désigna pour plénipotentiaires Narbonne et Caulaincourt; il ne signa le décret que le 18.

L'empereur veut la paix, écrivit Maret à Narbonne[1], mais si elle ne doit pas avoir lieu, il faut faire en sorte qu'il n'ait pas à se déclarer avant le 10 août et que les hostilités ne recommencent que le 1er septembre. « Les événements d'Espagne — l'évacuation de Madrid, la bataille de Vittoria — donnent des motifs importants pour chercher à gagner du temps. » L'empereur veut connaître la véritable situation des choses dans ce pays. Il veut attendre la récolte : « Sa Majesté a besoin en ouvrant la campagne de trouver les granges pleines » et de mesurer « l'immensité des forces » qu'il concentre en Franconie, en Bavière, en Italie. Enfin il espère que les passions s'apaiseront et que le jeu de la diplomatie utilisera le délai, au moins autant que l'activité des intendants. Napoléon se rend compte de l'intérêt de l'Autriche à prolonger l'armistice : Metternich « espère la paix », il a besoin de temps pour les négociations; il arme, et il sera plus fort le 10 septembre que le 10 août; donc il doit se prêter à la prolongation de l'armistice, et Napoléon se flatte d'en profiter malgré lui, contre lui au besoin. « Si l'espoir d'entrainer l'Autriche oblige les ennemis à prolonger les négociations jusqu'en septembre, c'est ce que désire l'empereur, écrit encore Maret[2]. Ou si les alliés dénonçant l'armistice, l'Autriche reste tranquille et les négociations continuent, c'est ce que l'empereur préfère. Il est assez fort pour laisser un corps d'observation de 100,000 hommes à Dresde, et aller écraser les Russes et les Prussiens. Ces trois chances, calculées à Dresde, lors de la convention du 30 juin, sont toutes favorables ». Quant à penser que l'Autriche dénoncerait elle-même l'armistice et se tournerait contre la France, il s'y refuse, malgré tous les indices qu'il en a : « Si l'Autriche se prononçait contre nous sans nous entendre, il n'y aurait rien à faire. Mais on ne peut s'arrêter à cette

[1] 17 juillet 1813.
[2] A Narbonne, 23 juillet 1813.

proposition... » Elle n'est pas prête; il lui faudra quarante jours...

Les instructions dressées le 22 juillet pour Narbonne et Caulaincourt, leur prescrivent de ne « rien se permettre qui ne respire le désir de la paix, et d'une paix honorable. Ils ne doivent pas presser la marche des négociations... Ils laisseront tout dire et répondront en prenant *ad referendum*. Ils expédieront un courrier en attendant la réponse. » « Sa Majesté ne rejette pas la possibilité que de nouvelles circonstances, de nouvelles combinaisons ne le portent à rentrer dans un système avec l'Autriche, mais dans la situation actuelle des choses, telle n'est pas sa pensée. » L'Autriche étant médiatrice, n'a rien à demander ni rien à obtenir. « Une cession l'encouragerait à en vouloir une nouvelle. Il est donc dans l'intérêt de la France qu'elle ne gagne rien. » Quant aux bases, n'en indiquer qu'une seule : l'*Uti possidetis ante bellum*. « Il ne peut être question dans les négociations que des États dont le sort a changé depuis 1812 et non auparavant. » Suivaient des prescriptions minutieuses sur les précédents, la communication des pouvoirs, le cérémonial, les négociations écrites, tous les préliminaires et tous les délais de procédure. En transmettant ces instructions à Narbonne, Maret les commente : « Vous ne vous prêterez jusqu'à nouvel ordre à aucune communication officielle; vous vous bornerez aux relations d'étiquette et de politesse. »

Napoléon ne désespère pas encore, grâce à ces complications de forme et sous le manteau, de s'insinuer entre les alliés et de les diviser[1]. On lit dans l'instruction commune du 22 : « L'intention de l'empereur est de négocier avec la Russie une paix qui soit glorieuse pour cette puissance et qui fasse payer à l'Autriche, par la perte de son influence en Europe, le prix de sa mauvaise foi et la faute qu'elle a commise en violant l'alliance de 1812 et en ramenant ainsi l'une vers l'autre la France et la Russie. » Le lendemain, 23,

[1] BIGNON, t. XII, ch. IV et V. — FAIN, t. II, ch. VII. — ERNOUF, ch. LXIII, *notes de Maret*. — LEFEBVRE : *Le congrès de Prague*.

Maret mande à Narbonne : « Vous ne sauriez être trop bien avec M. de Metternich. L'éloignement que montrent les Russes pour négocier est une raison de voir si l'on peut s'arranger avec l'Autriche. Sa neutralité nous donnerait gain de cause. » Maret conclut : « Vous recevrez avec cette lettre plus de pouvoirs que de puissance ; tant que la convention ne sera pas signée à Neumarck, vous devez avoir les mains liées. » Instruit qu'elle le serait incessamment, Napoléon partit, le 24, pour Mayence, où il avait appelé Marie-Louise. Il voulait préparer cette impératrice à la rupture officielle avec l'Autriche, et en même temps maintenir entre elle et son père des relations de famille qui permettraient, le moment venu, de renouer avec l'empereur François et son gouvernement. Il tenait à manifester devant l'Europe sa foi conjugale, son amour paternel et à montrer que ses attachements de cœur n'étaient point à la merci de la politique[1]. Il pensait à la mort, surtout depuis qu'il avait vu tomber tout près de lui Bessières et Duroc ; peut-être même l'avait-il cherchée, peut-être se verrait-il contraint de la chercher dans le désastre : la régence de l'impératrice lui apparaissait alors comme le salut de l'empire et la garantie du roi de Rome[2]. Il désirait donner à Marie-Louise ses instructions dernières. Enfin il se préoccupait d'assurer la retraite en cas de guerre malheureuse.

Lorsque Caulaincourt connut ses instructions, il les déplora. Sa conviction de la nécessité de la paix en était heurtée, son zèle entravé, sa politique déconcertée. Il l'écrivit à l'empereur : « Quelle que soit ma répugnance pour des négociations si illusoires, je me pénètre avant tout de mes devoirs et j'obéis. Demain je serai en route... » Il supplia l'empereur de ne point rendre, de son chef, la rupture inévitable avec l'Au-

[1] « Quand ce voyage sera connu à Prague, dire que Sa Majesté se rendant à Würzbourg, n'a pu résister au désir de l'impératrice et à son désir de passer trente-six ou quarante-huit heures avec cette princesse. » Maret à Narbonne, 24 juillet 1813.

[2] Frédéric Masson : *Marie-Louise*, p. 496-500 : correspondance entre Marie-Louise et son père. — *Napoléon et son fils*, ch. IV.

triche : « L'Autriche est déjà trop compromise pour reculer, si la paix du continent ne la rassure pas. Votre Majesté sait bien que ce n'est pas la cause de cette puissance que j'ai plaidée près d'elle... Certes... ce ne sont même pas ses 150,000 baïonnettes que je veux écarter du champ de bataille, quoique cette considération mérite bien quelque attention, mais c'est *le soulèvement de l'Allemagne* que le vieil ascendant de cette puissance peut amener, que je supplie Votre Majesté d'éviter à tout prix [1]. »

Il était trop tard. Les envoyés de Russie et de Prusse demandèrent à Metternich ce que ferait l'Autriche si Napoléon rompait l'armistice avant le 10 août. Metternich répondit, le 23 juillet, que son maître considérerait cet acte comme une offense au médiatèur, et que les alliés pourraient, du fait même, entrer en Autriche. Il ne négociait plus que pour atteindre le terme fixé par Schwarzenberg.

Le 25 juillet une conférence se tint entre ce général, Metternich et Radetzky. Informés des engagements pris par Bernadotte à Trachenberg, les Autrichiens décidèrent, sur la demande de l'empereur Alexandre, que le corps russe « destiné à se rendre en Bohême pour lier ses opérations à celles de l'armée autrichienne pourrait entrer dès le 10 août si, le 9, la paix préliminaire n'était pas signée. Alors seulement les alliés consentirent à ratifier la prolongation de l'armistice convenue, verbalement, le 30 juin, entre Napoléon et Metternich [2]. L'empereur François ouvrait ainsi éventuellement sa frontière aux Russes.

La Russie et la Prusse étaient liées l'une et l'autre à l'Angleterre. L'Angleterre dit alors son mot, qui, désormais, dans toutes les affaires de la coalition, demeura le dernier Le général anglais Nugent se trouvait à Prague, en relations avec Metternich, en communication avec lord Cathcart, resté près des alliés. Ce lord lui communiqua des instructions qu'il avait reçues de Castlereagh, en date du 5 juillet. Nugent en con-

[1] Bignon. — Thiers.
[2] Convention de Neumarck, 26 juillet 1813. Fain, t. II, p. 162.

féra le 27, avec Metternich [1]. L'Angleterre s'appropriait le programme russe et prussien du 16 mai, celui-là même que dans le traité de Reichenbach du 27 juin, l'Autriche avait éventuellement adopté et auquel les alliés se réservaient de donner « la plus grande étendue [2] » : c'était d'ores et déjà la reconstitution de l'Autriche sur l'échelle de 1805, la Confédération du Rhin dissoute, la Hollande évacuée, l'abandon de l'Italie. Ainsi, l'Autriche n'a pas encore communiqué à Napoléon ses *quatre* points préliminaires; et il est d'avance convenu que sur les quatre alliés, trois ne concluront pas la paix à ces conditions-là, et l'Autriche est d'accord avec eux. Il suffit que Napoléon refuse le *minimum* pour que cet étrange médiateur se joigne aux coalisés et exige le *maximum*. Il est très vraisemblable que le même courrier apportait des paroles concluantes sur l'article des subsides, et des garanties au moins verbales, sur celui des indemnités d'Italie, ce chapitre essentiel de la paix autrichienne, depuis Leoben jusqu'au traité de 1805, en passant par Lunéville [3]. En tout cas l'entente à quatre se trouvait, en fait, nouée contre la France, et l'adhésion de l'Angleterre emportait la paix anglaise concertée déjà par

[1] Nugent à Cathcart, Prague, 27 juillet. — Cathcart à Castlereagh, 6 août. — Castlereagh à Cathcart, 5 juillet 1813. — ONCKEN, annexes. — CASTLEREAGH, *Letters and despatches*. — MARTENS, t. XI; rapport de Lieven, 16 juillet 1813. — RANKE.

[2] Cf. ci-dessus, p. 139, 141; et, p. 136 les *quatre points*.

[3] S'établit-il, ce jour-là même, des rapports plus étroits entre l'Angleterre et l'Autriche? Metternich obtint-il de l'Angleterre la suprématie de l'Italie? On l'a dit. Nicomede Bianchi a publié, *Storia della diplomazia europea in Italia*, t. I, annexes p. 333, une protestation qui aurait été adressée à Paris, le 26 mai 1814, par Metternich à Castlereagh. Cette note se refère à des négociations entamées déjà relativement à l'exécution du *traité secret signé à Prague le 27 juillet* 1813 *et ratifie à Londres le 23 aoû*, et en résume le contenu avec précision : ce traité, par ses articles 4, 9, 10. « absolument décisifs », réservait à l'Autriche « la direction suprême et l'organisation définitive de l'Italie, à *l'exception des anciens Etats du roi de Sardaigne*, de concert avec l'Angleterre ». Le « royaume » d'Italie passait à l'Autriche. Il n'a été trouvé aucune trace du traité *ni aux archives du Record office, ni à Vienne ni à Berlin*. Quant à la protestation de Metternich, dont on n'a trouvé non plus aucune trace, elle a été envoyée à Turin, en copie, pendant le congrès de Vienne, par Saint-Marsan, alors entré au service de Sardaigne Le journal de Saint-Marsan n'en fait pas mention. RINIERI, *Corrispondenza dei cardinali Consalvi e Pacca*, 1814-1815, *preceduta da un diario inedito del Mse di San Marzano*.

Alexandre, c'est-à-dire les conditions du traité d'avril 1805, le retour aux anciennes limites. Au cours de cet entretien décisif, comme Nugent exprimait quelques craintes que l'arrivée de Caulaincourt ne retardât ou n'empêchât la guerre : « Cela, lui répondit Metternich, ne fera point de différence, car les conditions proposées sont telles qu'elles seront très difficilement acceptées, et en outre, elles peuvent être aggravées. » L'empereur François donna à son tour son approbation le 2 août. « Jamais, dit Metternich, un monarque n'a eu comme lui *des entrailles d'État*[1]. » Et dès lors, le ton s'éleva. Le comte Hardenberg écrit à Münster, le 28 juillet : « Il m'est difficile d'exprimer à Votre Excellence le changement qui s'est opéré ces derniers jours dans les dispositions de l'empereur et dans le ton que prend le comte de Metternich et tous ceux qui encore avant peu ne parlaient que paix. Aujourd'hui on ne parle que guerre et de sa nécessité. Le comte Metternich répète à chaque occasion qu'il ne s'embarrasse plus de correspondances et de notes, ni de *quatre* ou *six* conditions de paix; qu'il faut la guerre... » Il ajoute : « C'est à Napoléon lui-même que ce résultat est dû. »

Il ne s'agissait plus que de gagner le 10 août, c'est-à-dire de s'acheminer à la rupture en y mettant les formes et en rejetant la responsabilité sur Napoléon. Ces « formes » furent tout l'objet de l'échange de notes qui a pris le nom décevant de congrès de Prague. De toutes ces « formes », la plus simple et la plus efficace fut de ne révéler et notifier à Napoléon les fameuses *bases* qu'à la dernière heure et lorsqu'il restait à peine le temps de répondre par retour des courriers.

Narbonne était déjà à Prague; Caulaincourt l'y rejoignit le 28 juillet. « D'après ce que M. de Narbonne m'a dit », écrit-il à Maret en arrivant, le 28 juillet, « on est ici sur un volcan et les moments sont comptés; nos retards ont fait mauvais effet. Tout ce que j'apprends me fait doublement regretter

[1] MARTENS, t, III, p. 115.

que l'empereur vous ait, comme à moi, lié les mains plus qu'il ne l'avait promis. » Il se les délia lui-même. Navré de se trouver à Prague « sans moyens de faire le bien [1] » tel qu'il le concevait, il se les attribua, de son autorité privée.

Il alla le jour même voir Metternich qui lui rendit sur le champ, suivant l'usage, sa visite officielle. Caulaincourt était seul [2]. « Dépouillant son caractère diplomatique », il demanda à Metternich s'il n'était pas étonné de le voir à Prague. Metternich répondit qu'il regardait sa nomination « comme du plus heureux acquis ». « Assurément, reprit Caulaincourt, si vous partez du point de vue des intentions. Je vous parle aujourd'hui en ancien ami et à l'homme qui connaît aussi bien les individus et les questions que moi. Nous causerons demain comme plénipotentiaires. Eh bien, que pensez-vous de la paix? — Elle dépend d'un seul homme... — Tout dépend d'une question préalable : êtes vous décidé à ne pas accepter une neutralité pour laquelle on vous offrira des avantages, et à nous faire la guerre, ou non?... L'empereur croit que vous voulez la paix, ou à son défaut une neutralité bien payée. — Eh bien! écrivez à Napoléon que s'il a envie de se perdre, il n'a qu'à suivre ces idées;... que nous ferons la guerre...; que rien ne peut empêcher la déclaration de guerre le 11, que la signature de la paix le 10... — Dans tous les cas, reprit Caulaincourt, ne vous attendez pas à une négociation avant le retour de l'empereur, qui n'aura lieu que le 5. Je suis ici sans instructions autres que d'amuser le tapis. On va vous arriver avec toutes les questions de chicane... » Puis : « Que fera l'empereur le jour où il aura la certitude que toutes ses positions sur l'Elbe sont tournées, que vous et les alliés êtes plus forts que lui?... Je l'ignore... Demandez tout ce qui est juste et surtout ce qui présente l'idée d'une véritable base de pacification, vous l'obtiendrez plus facilement que peu, parce que Napoléon en dira : l'Autriche est décidée à la guerre plutôt qu'à une trêve; si vous lui demandez peu, il

[1] A Maret, 28 juillet 1814.

[2] Rapport de Metternich à François. 28 juillet 1813. ONCKEN, en français.

ne fera aucun sacrifice pour la paix et il croira s'arranger avec vous aux dépens des puissances belligérantes... » Aurait-il ajouté comme Metternich le raconte à Anstett [1] : « Dites-moi seulement si vous avez assez de troupes pour nous rendre une bonne fois raisonnables? » A l'une et l'autre question, la politique et la militaire, Metternich répondit au duc « qu'il serait servi à souhait ». Sur quoi, comme il prenait congé, Caulaincourt lui fit cette déclaration de plus de conséquence que toutes les notes de chancellerie et tous les marchandages écrits [2] : « Vous ne voyez pas en moi le représentant des lubies de l'empereur, mais de son intérêt véritable et de celui de la France. Je suis tout aussi européen dans les questions présentes que vous pouvez l'être. Ramenez-nous en France par la paix ou par la guerre, et vous serez béni par 30 millions de Français et par tous les serviteurs et amis éclairés de l'empereur [3]. »

Ces propos étaient trop significatifs et Metternich y trouva les derniers encouragements pour l'opération scabreuse qui lui restait à exécuter, c'est-à-dire rompre l'équivoque qu'il avait si artificieusement entretenue et déclarer formellement, quel serait, après le 10 août, le rôle de l'Autriche. Il s'en expliqua avec Caulaincourt. « D'après les diverses conversations que j'ai eues avec lui, » écrit Caulaincourt, le 30 juillet, au ministre, « et dans lesquelles j'ai cru devoir me borner à écouter, il me paraît que les affaires sont beaucoup plus mûres qu'on ne le croit à Dresde. Le résultat de tout ce qu'il m'a dit est que l'Autriche fera tout pour la paix, mais qu'elle est sérieusement préparée à la guerre et qu'elle y est même décidée, dans le cas où la paix ne se ferait pas. Selon

[1] Rapport d'Anstett, 28 juillet 1813. MARTENS, t. III, p. 114.

[2] Comparez Talleyrand à Erfurt. T. VII, p. 301-303, 315-318.

[3] Aucune mention de ces confidences dans le rapport de Caulaincourt à l'empereur du 30 juillet, ni dans les lettres à Maret du même jour; simplement ces mots : « J'ai vu M. de Metternich à quatre heures le jour même de mon arrivée. Immédiatement après, il m'a rendu visite et j'ai dîné chez lui avec M. de Narbonne et toute notre légation. »... « Je me suis tenu dans la réserve absolue qui m'est prescrite. »

lui l'Autriche est dans une situation qui ne lui permet pas d'être neutre. »

Metternich le disait, avec cette restriction mentale que ses engagements étaient pris, mais qu'en les prenant, il s'était réservé de ne les découvrir que le 10 août; il se préoccupait de « filer » la défection jusqu'à cette date et de préparer Napoléon à en recevoir l'avis officiel : quand il le notifierait, il aurait sauvé les « formes » et serait en mesure de répondre aux Français : l'empereur l'a voulu! Caulaincourt l'entendait avec sa pensée de derrière la tête, que la paix était possible, qu'en se donnant à l'Autriche on se procurerait cette paix honorable et salutaire et que ceux qui en seraient les instruments auraient bien mérité du pays. Le même jour, 30 juillet, il recueillit, en compagnie de Narbonne, cette déclaration : « Ce ne sera probablement, dit Metternich, que dans la journée du 10 que nous saurons la pensée de l'empereur, et cette journée peut être la paix comme la guerre. Mais soyez bien persuadés que, passé cette journée du 10, rien ne peut faire prolonger l'armistice [1]. Je vous donne ici ma parole que nous arriverons à cette époque sans que l'Autriche ait l'ombre d'un engagement avec aucune autre puissance [2], et que ce ne sera qu'en cet instant même

[1] Caulaincourt et Narbonne à Maret, 30 juillet. — Rapport de Caulaincourt à Napoléon, du même jour : « Il m'a plusieurs fois répété ce qu'il avait, m'a-t-il dit, déjà annoncé à M. le duc de Bassano et à M. de Narbonne, et ce qu'il regardait comme un devoir d'honneur de faire parvenir à Votre Majesté : c'est que, le 10 août, si les bases de la paix n'étaient pas signées, une déclaration accompagnerait nécessairement la dénonciation de l'armistice... Jusqu'à ce moment, dit-il, l'Autriche *ne prendra point* d'engagement; mais il y a deux points sur lesquels il ne peut nous laisser aucun doute; c'est qu'elle ne sera pas neutre, et qu'elle fera la guerre... »

[2] *Nous arriverons sans que l'Autriche ait l'ombre d'un engagement...* Voir le traité de Reichenbach, 27 juin, la déclaration aux Anglais, 27 juillet, ci-dessus p. 140. — Version de Thiers (XVI, p. 152), Metternich aurait ajouté : « Qu'on ne vienne donc point après l'événement nous dire que nous vous avons trompés. Jusqu'au 10 août à minuit, tout est possible, même à la dernière heure; le 10 août passé, pas un jour, pas un instant de répit : la guerre, la guerre avec tout le monde, même avec vous! » — « Langage calme, triste et grand », dit Thiers, et p. 189 : « M. de Metternich répéta ces choses qu'il avait déjà dites à M. de Narbonne, d'un ton si calme, si ferme, avec des témoignages si affectueux pour M. de Caulaincourt, et une sincérité si manifeste, car il ne faut pas, comme le vulgaire,

qu'il sera décidé avec qui nous nous battrons. Nous désirons extrêmement que ce ne soit pas contre vous, mais nous avons bien de la peine à l'espérer... Ce qui est impossible, c'est que nous restions neutres... »

Or le jour même, Metternich écrit à Stadion, au quartier général des alliés [1]: « M. de Caulaincourt, qui est animé du meilleur esprit... m'a confirmé que depuis mon voyage à Dresde... l'empereur Napoléon est dans l'illusion la plus complète sur la véritable position des choses. Dérouté depuis longtemps dans tous ses calculs, s'accrochant toujours de préférence à l'idée qui flatte ses vues, il paraît aussi complètement convaincu, à l'heure qu'il est, que l'Autriche ne prendra jamais fait et cause contre lui, qu'il nourrissait la conviction à Moscou que l'empereur Alexandre se prêterait à la paix [1] ». Et plus loin : « M. de Wacquant se rend au quartier général allié pour y demeurer en qualité de commissaire militaire. Il est muni par le prince Schwarzenberg d'une lettre de créance pour le général en chef des armées russes et prussiennes. Ses ordres portent de suivre en tout point les directions que Votre Excellence voudra bien lui donner [2]... »

Toutefois, il restait une inquiétude : si Napoléon acceptait les conditions qui lui seraient posées? et une inconnue : « Il est difficile de se faire une idée de la manière dont il serait même physiquement possible d'arriver à une conclusion en cinq jours de temps. Le fait n'est cependant pas impossible avec le caractère particulier de l'homme duquel dépend en dernier ressort la paix. » Gentz écrit, le 4 août [3] : « Depuis quinze jours la physionomie de notre cabinet est absolument changée. L'empereur et quelques-uns de ses confidents parti-

s'imaginer qu'un diplomate mente nécessairement, que M. de Caulaincourt, ne pouvait résister à tant d'évidence. Aussi, avec sa véracité ordinaire, écrivit-il sur le champ à M. de Bassano... »

[1] 30 juillet 1813. Oncken, *O. und Pr.*, t. II, p. 440.

[2] « ... Les ministres (de Napoléon) furent complètement trompés par le cabinet autrichien... » Langeron, p. 202, note.

[3] A sir George Jakson, qui accompagnait sir Charles Stewart, en qualité de diplomate. Oncken, *O. und Pr.*, t. II, p. 440.

culiers qui ne consentiraient à la guerre que parce qu'ils ne savaient plus combattre les raisonnements de M. de Metternich ou déjouer les mesures habiles par lesquelles il les entraînait malgré eux, sont à présent prononcés eux-mêmes et ne voient plus d'autre chance ni d'autre choix. Ce changement a été amené en partie par les progrès que les armements ont faits et par le courage qu'une masse énorme d'hommes et de moyens réunis inspirent aux plus craintifs; mais en grande partie aussi par la conduite inouïe et inexplicable de Napoléon. La seule clef de cette conduite se trouve dans la supposition qu'il n'a jamais sérieusement cru que l'Autriche prendrait part à la guerre; et cette supposition nous a été confirmée de nouveau par Caulaincourt, qui le connaît aussi bien que qui que ce soit. »

La chicane commença : on débattit à l'infini si le rôle du médiateur serait de porter des lettres, de porter des paroles, ou de régler des controverses verbales; si Metternich remplirait le rôle de courtier ou celui d'arbitre; si l'on gouvernerait selon les précédents de Ryswick, ceux de Teschen ou ceux de Rastadt, la procédure de ce congrès condamné d'avance à ne jamais s'ouvrir [1].

Napoléon revint à Dresde, considérant la reprise des hostilités comme désormais inévitable, à bout de patience avec ses deux familles, la naturelle et l'alliée, ses frères et son beau-père [2]. Faites savoir au roi de Westphalie, mandait-il à Berthier, de Mayence, que « s'il ne se soumet à obéir à tous les maréchaux, » jamais il n'aura de commandement dans l'armée française... « Ce qui vient d'arriver en Espagne fait connaître de plus en plus l'importance de tenir à ces principes : que la guerre est un métier, qu'il faut l'apprendre... Le roi d'Espagne à qui j'ai fait dans le temps de semblables observations, est aux larmes de ne les avoir pas bien comprises... »

Ses ambassadeurs ne lui donnaient pas plus de satisfaction : il les jugeait insuffisants, enchevêtrés dans les trames de Met-

[1] Pièces dans Fain.
[2] Lettre et ordres à Eugène, à Berthier, 28, 31 juillet 1813. Lecestre.

ternich. Toutefois que voulait dire ce ministre quand il déclarait aux Français : « Ce ne sera qu'en cet instant — le 10 août — qu'il sera décidé avec qui nous nous battrons? » Quelles étaient, définitivement, ces conditions de paix dont il affirmait que si elles étaient acceptées elles retiendraient l'Autriche; si elles étaient repoussées, elles la jetteraient dans le camp des alliés? Metternich ne s'en expliquait pas encore en forme officielle. Serait-ce celles que Bubna avait insinuées le 16 mai, celles que Metternich avait indiquées le 7 à Narbonne et qui étaient plus étendues [1]?

Napoléon, dicta le 5 août à Maret une instruction confidentielle pour Caulaincourt : savoir, sous le sceau du secret, « de quelle manière l'Autriche entend que la paix peut se faire et si, l'empereur Napoléon adhérant à ses propositions, l'Autriche ferait cause commune avec nous, ou si elle resterait neutre;.. aussitôt que l'empereur sera certain du *mot* de l'Autriche, il donnera des instructions en conséquence à ses plénipotentiaires... » Faire connaître « qu'on désire dans vingt-quatre heures écrire ses conditions sous sa dictée [de Metternich]; que dans trois jours votre réponse sera donnée... que Sa Majesté désire que M. de Metternich soit très sûr de l'approbation de l'empereur d'Autriche. »

Caulaincourt eut cette dépêche le 6 août et se rendit aussitôt chez Metternich; mais ce ministre était sorti. Le temps se perdit. Enfin Caulaincourt le rencontra dans la soirée et lui fit en toute confidence sa communication [2]. Pour être prévue, elle n'en paraissait pas moins embarrassante. Metternich jugeait naguère très douteux qu'il fût « même physiquement possible d'arriver à une conclusion en cinq jours de temps. » Il n'en restait plus que quatre. Le désir exprimé par Napoléon que Metternich « fût très sûr de l'approbation de l'empereur d'Autriche » lui fournit le moyen de gagner deux jours sur ces quatre. Il alla quérir cette assurance à Brandeis, où se trouvait l'empereur. Il estima d'ailleurs la

[1] Voir ci-dessus, p. 114, 117.
[2] Rapport de Caulaincourt, 6 août 1813.

démarche de Napoléon dictée par l'inquiétude que lui donnaient les armements de l'Autriche. « Plus il semble avoir peur de nous, dit-il, plus il faut lui parler ferme ; plus il cherche à nous séparer de *nos* alliés, plus nous devons resserrer nos liens avec eux. »

Caulaincourt avait engagé Metternich à forcer la note. Metternich, qui connaissait très bien Napoléon, ne pouvait pas se flatter de l'intimider en élevant les exigences, tout au contraire. Mais, désireux « de donner aux cours alliées une nouvelle preuve de notre fermeté et d'une loyauté qui doit les lier plus intimement à nous » ; jugeant que Napoléon, ayant promis le secret, ne pourrait publier ces conditions et s'en servir « pour justifier aux yeux de la France et de ses alliés le renouvellement de la guerre » ; persuadé que des conditions mêmes rigoureuses, seraient approuvées en France et que de toute façon on y reprocherait à Napoléon de les avoir repoussées, il n'hésita point à conseiller à son maître de porter les points de quatre à six, moyen sûr, selon lui, de décider le refus [1]. Si Napoléon, ce qu'il considérait « comme presque certain », les repousse, l'Autriche aura marqué aux alliés sa fermeté et sa loyauté. Si Napoléon les accepte, cette réponse aura l'avantage d'abréger les transactions et d'en rendre possible la conclusion. Il était si convaincu du refus, qu'il avait commandé à Gentz de rédiger le manifeste de rupture [2]. Mais Metternich estimait ce cas « très improbable ». L'empereur, décidément acquis à la guerre, « n'entrevoyant plus la possibilité d'arriver à la paix par suite des négociations établies à Prague », se jugea « en droit de présenter son *ultimatum* ».

Metternich revint à Prague le 7 au soir, communiqua sa réponse à Humboldt et à Anstett, puis se rendit chez Caulaincourt [3]. Après lui avoir demandé le secret, ce qu'il va dire « ne devant jamais être cité », il poursuivit : « L'Autriche n'est

[1] A Stadion, 6 août 1813. Oncken.
[2] Gentz, *Tagebücher*.
[3] Rapport de Caulaincourt, 8 août 1813.

encore liée ni avec la Russie ni avec la Prusse ». Elle le sera « à la cause de l'Europe si la paix n'est pas faite le 10 ». « La démarche actuelle est une démarche de force ou de finesse. Sa Majesté (l'empereur d'Autriche) aurait pu s'arrêter à l'idée naturelle que l'empereur Napoléon ne veut que connaître les vues des puissances, afin d'en tirer des moyens quelconques de justifier la guerre et de la continuer. Mais, dans cette hypothèse même, que Sa Majesté rejette, il croit ses vues si justes et tellement dans l'intérêt de la France et de son gendre, qu'il trouverait encore un motif de s'expliquer. Si c'est une démarche de force, ce qui est l'opinion à laquelle l'empereur s'attache, il faut s'expliquer, parler clairement et franchement. C'est ce que je vais faire. »

Il lut alors les instructions de l'empereur : « Connaissant par des explications confidentielles préalables les conditions que les cours de Russie et de Prusse *paraissent mettre à des arrangements pacifiques*, et m'unissant à leurs points de vue... parce que je regarde ces conditions comme nécessaires au bien-être de mes États et des autres puissances, et comme les seules qui puissent réellement mener à la paix générale, je ne balance point à énoncer les articles qui renferment *mon ultimatum*... J'attends un oui ou un non dans la journée du 10... Je suis décidé à déclarer dans la journée du 11... que je joins mes forces à celles des alliés... »

Suivaient les conditions. « Je les ai écrites d'après ce qu'il m'a dit », rapporte Caulaincourt[1].

Dissolution du duché de Varsovie et sa répartition entre l'Autriche, la Russie et la Prusse; par conséquent Danzig à la Prusse.

Rétablissement de Hambourg et de Lubeck comme villes libres hanséatiques et arrangement éventuel et lié à la paix générale sur les autres parties de la 32e division militaire, et sur la *renonciation au protectorat de la Confédération du Rhin*, afin que l'indépendance de tous les souverains actuels de l'Allemagne se trouve placée sous la garantie de toutes les puissances.

[1] Texte de Caulaincourt. Cf. Oncken, *O. u. Pr.* t. II, p. 450, note , 684. — Thiers, t. XVI, p. 217. Les italiques indiquent les conditions ajoutées aux quatre points de Reichenbach. Voir ci-dessus p. 136.

Reconstruction de la Prusse avec une frontière tenable sur l'Elbe.
Cession des provinces illyriennes à l'Autriche.
Garantie réciproque que l'état de possession des puissances grandes ou petites, tel qu'il se trouvera fixé par la paix, ne pourra être changé ni lésé par aucune d'elles.

Metternich ajouta, « d'ordre de l'empereur », que faute d'acceptation le 10 août, « nous déclarerons le 11 au matin la guerre à la France ; telles ouvertures qu'on pourrait vouloir nous faire au delà du 10 se lieront aussi peu à la négociation de Prague que les conditions mises en avant dans ce moment auraient la moindre valeur au delà du même terme. Notre alliance avec les puissances actuellement en guerre avec la France prenant son commencement le 11, nous ne recevrons, au delà de ce terme, plus de communication qui nous serait adressée séparément[1]. »

Donc, il prononça les mots «alliance avec les puissances en guerre avec la France» ; il dit dans quelles conditions le refus de Napoléon amènerait l'Autriche à passer à la coalition ; mais il ne dit point qu'il s'engagerait à obtenir des alliés la paix immédiate à ces conditions, si Napoléon les acceptait, ni que l'Autriche ferait la guerre pour les imposer aux alliés. Il ne s'expliqua pas sur la question capitale, à savoir : si les alliés et l'Autriche elle-même ne prétendraient point donner à la paix une plus grande étendue ; si les points de l'ultimatum constituaient des préliminaires ou un traité définitif ; si en un mot, Napoléon, qui en disant *non* aurait certainement la guerre, serait sûr, en disant *oui* d'obtenir la paix aux conditions de l'ultimatum.

Ces mots : conditions que les cours de Russie et de Prusse *paraissent mettre à des arrangements pacifiques* — l'ultimatum ne disait pas : une paix définitive; ces autres mots : conditions les seules qui *puissent* réellement *mener* à la paix générale; les réserves faites antérieurement au sujet de la Hollande, affaire anglaise, et de l'Italie, affaire russe[2], et que l'ultimatum ne

[1] Metternich à Stadion, 8 août 1813.
[2] Voir ci-dessus, p. 88-89, 114.

confirmait ni ne retirait, toutes ces nuances et restrictions étaient de nature à faire croire que cet *ultimatum* de l'Autriche ne constituait que le *minimum* des conditions des alliés. Le délai fixé par l'Autriche prouvait que son alliance avec la Russie était faite, sinon signée, alliance conditionnelle et à terme, mais déjà convenue, même dans le détail d'exécution, puisque le 11 la guerre serait déclarée.

Caulaincourt, cependant, n'hésita pas à croire la paix possible, à considérer même la paix comme faite par le seul *oui* de Napoléon, et il pressa l'empereur de le prononcer[1] : « Sans doute Votre Majesté verra dans cet *ultimatum* quelques sacrifices d'amour-propre, mais la France n'en fera pas de réel... De grâce, Sire, mettez dans la balance de la paix toutes les chances de la guerre. Voyez l'irritation des esprits, l'état de l'Allemagne dès que l'Autriche se déclarera, la lassitude de la France, son noble dévouement, ses sacrifices après les désastres de Russie... Les heures sont maintenant comptées. » Et, le lendemain, à Maret[2] : « Je vous plains avec nous... Toute cette affaire a été si mal menée... Ne voulant jamais rien céder à temps, on gâte tout et on perd tout. »

Metternich tenait les alliés au courant; comme Humboldt montrait quelque inquiétude : « On me répondit, mande-t-il à son gouvernement, que, le 11, la *guerre serait toujours déclarée quelque fussent les réponses de Napoléon;* que l'empereur d'Autriche ne voulait ni alliance avec la France ni neutralité, qu'il embrassait entièrement la cause de la Prusse et de la Russie[3]. »

Le rapport de Caulaincourt n'arriva à Dresde que le 9, à trois heures de l'après-midi. Pour que la réponse de Napoléon fût rendue à Prague dans la journée du 10, il aurait fallu qu'elle partît de Dresde le 9 au soir.

Napoléon se trouvait pris de court : ainsi en usait-il naguère après ses victoires, au temps de Lunéville et de Presbourg.

[1] Caulaincourt à Napoléon, 8 août 1813, ci-après p. 204.
[2] A Maret, 9 août 1813.
[3] Ranke, t. IV, p. 419.

Il était persuadé que si l'on négociait, les exigences s'aggraveraient à mesure, et il n'avait, pour s'en assurer, qu'à comparer les *six* points de l'ultimatum aux *trois* points de Bubna le 16 mai [1]. Mais il ne voulut point encourir la responsabilité de la rupture. Poussé par Caulaincourt et par Maret, impressionné, sans doute, plus qu'il ne voulait le dire, par l'état des esprits dans son armée, il consentit à une transaction. Il dicta deux notes pour Caulaincourt, l'une fort restreinte, l'autre plus étendue, à découvrir seulement dans le cas où la première ne serait point acceptée. Cette seconde note, la seule à considérer, portait : 1° Dissolution du duché de Varsovie; 2° Danzig ville libre; 3° Indemnité au roi de Saxe par une cession de 500,000 âmes prises en grande partie dans la Silésie autrichienne et la Prusse; 4° Cession à l'Autriche des provinces Illyriennes, à l'exception de l'Istrie, de Trieste, de Goritz et de Villach. Napoléon considérait l'Istrie comme nécessaire à la défense de Venise, et Villach à celle du Tyrol. 5° Intégrité du Danemark [2]. Il lui répugnait de capituler si vite, devant le sablier qui s'écoule, ainsi qu'en des enchères publiques. Il se figurait que, si l'armistice était réellement dénoncé le 10, par l'Autriche, les hostilités, aux termes de la convention, ne pouvant recommencer que le 17, les négociations pourraient se continuer jusqu'à ce jour-là. Enfin, c'était devenu chez lui une habitude, une sorte de maxime d'État, de ne point expédier les dépêches l'encre humide encore et le papier tiède de l'improvisation. « Il voulait, rapporte Maret, laisser passer la nuit sur ces résolutions si importantes [3]. » Il prit un moyen terme. Bubna était revenu à Dresde pour observer et écouter. Il le reçut et lui parla deux heures durant, lui faisant valoir la portée de ses concessions, l'impossibilité de les pousser plus loin. Pouvait-il rendre Hambourg et Lubeck? Comment poursuivrait-il la guerre aux Anglais?

[1] Cf. ci-dessus, p. 115.

[2] Maret à Caulaincourt, 10 août 1813.

[3] « Les affaires des relations extérieures sont des affaires qui doivent se traiter longuement; vous devez toujours garder mes lettres trois ou quatre jours sous votre chevet avant de les faire partir. » A Champagny, 1er avril 1811.

Si la paix maritime se joignait à la paix du continent, cela changerait la question. « Vous voyez, disait-il, je veux beaucoup faire pour la paix : mes alliés perdent, j'abandonne toute une nation qui a beaucoup fait pour moi ; mais ne me traitez pas comme si j'étais déjà battu, ne prenez pas le certain pour l'incertain ; vous n'exigeriez pas davantage si j'avais perdu quatre batailles... »

Bubna emporta cette impression que Napoléon avait pris son parti, qu'il jugeait au vrai sa situation, mais qu'il entendait ne point traiter le couteau sur la gorge : « Ne me pressez pas de la sorte, disait-il, je veux la paix, mais toutes les négociations, dans le monde, ont demandé du temps ! » Il aurait désiré que Bubna partît pour Prague, rapportât l'entretien de vive voix à Metternich. Bubna éluda la demande : il avait mal au pied et il avait eu grand'peine à se tenir debout durant l'audience[1]. Il se contenta d'expédier un courrier, et Napoléon se flatta que, prévenu de la sorte, Metternich attendrait la communication de Caulaincourt.

Lorsqu'il reçut le courrier de Bubna, Metternich estima sans doute qu'il avait en grande raison d'aggraver l'*ultimatum*. S'il avait sincèrement voulu négocier, il aurait admis que l'on pût discuter sur les articles écartés ou amendés par Napoléon : l'Illyrie entière et les villes hanséatiques. Mais il ne l'entendait point de la sorte, et, à vrai dire, il n'en était plus le maître. La journée du 10 se passa sans que le courrier de Caulaincourt fût signalé ; Anstett et Humboldt se tenaient aux aguets, la montre à la main. A minuit sonnant, ils notifièrent à Metternich que leurs pouvoirs étaient expirés[2]. Metternich déclara le congrès dissous, et une heure après Humboldt écrivit à Hardenberg : « Nos vœux sont remplis, mon cher baron ; ce que nous avons négocié depuis le 4 janvier est obtenu[3]. La guerre est déclarée par l'Autriche à la France et Narbonne reçoit ses

[1] Rapport de Bubna, 9 août 1813. En allemand. ONCKEN.

[2] Notes d'Anstett et Humboldt, 10 août 1813. FAIN. — Caulaincourt à Maret, 10 août 1813, à minuit.

[3] Allusion aux instructions données, en janvier, à Knesebeck, en vue d'une alliance avec l'Autriche. RANKE, t. IV, p. 421. Voir ci-dessus p. 19.

passe-ports. « Je fis allumer, raconte Metternich, les signaux qu'on tenait prêts de Prague jusqu'à la frontière silésienne, pour annoncer que les négociations étaient rompues et que les armées alliées pouvaient franchir la frontière de Bohême. »

Le 11 août, Caulaincourt se présenta dans la matinée chez Metternich avec les contre-projets de Napoléon. Il reçut, pour réponse officielle la notification, au nom de la Prusse et de la Russie, de la dissolution du congrès et de la rupture. Metternich ajouta que la médiation était finie; mais que l'empereur François « n'en soutiendrait pas moins avec le plus grand zèle la cause d'une paix, mais d'une paix véritable, auprès de ses nouveaux alliés[1] ».

Caulaincourt croyait encore possible de traiter. Metternich, par politesse et par une sorte de pudeur diplomatique, ne fût-ce que pour reculer le scandale de quelques heures, consentit à causer avec le duc de Vicence « académiquement », c'est-à-dire dans le langage des chancelleries, en toute superfluité et insignifiance de propos. Il en profita toutefois pour demander à tout hasard l'Illyrie entière avec Trieste. Mais avant d'attendre la réponse, il notifia, le 12, la déclaration de guerre de l'Autriche. La réponse de Napoléon arriva le 13, sous la forme d'une dépêche de Maret à Caulaincourt. Napoléon cédait et sur l'article de la reconstitution de la Prusse et sur la dissolution de la Confédération du Rhin; il abandonnait l'Illyrie, sauf l'Istrie et Trieste, « parce que pour nous c'est Venise »; enfin la 32e division militaire, les départements de l'Allemagne du Nord, sauf Hambourg et Lubeck. « En résumé, concluait Maret, tout dépend de l'Autriche. » L'Autriche déclara ne pouvoir plus rien sans la Russie : la Russie arriva le 15, dans la personne d'Alexandre, accompagné du roi de Prusse. Alexandre, dès le premier mot qui lui fut touché, refusa de rien entendre. Le 16, Metternich en avertit Caulaincourt, qui sur-le-champ quitta la ville. Ainsi, conclut un historien russe[2], fut atteint le but que visait le

[1] Caulaincourt à Maret, 11 août 1813. — Note de Metternich, 11 août. Fain.
[2] Martens, t. III, p. 115.

gouvernement russe depuis le mois de décembre 1812 »[1]. L'armistice avait produit les effets les plus favorables à la coalition : les réserves russes étaient arrivées, la Prusse avait achevé sa levée en masse, Bernadotte amenait son contingent, l'Autriche enfin jetait toutes ses forces dans la balance. Metternich faisait l'appoint décisif : il se crut maître des affaires, ayant joué Napoléon, et de taille à évincer Alexandre de la suprématie de l'Europe. Sur un seul point, ses calculs furent déçus, et ils le furent par un élément qui n'y entrait pas, avec lequel il ne comptait point, la révolte d'une âme de soldat au moment de passer à l'ennemi, et le battement d'un cœur d'homme sous la défroque d'un roi d'aventure.

Metternich pressait Murat de signer une convention secrète d'alliance qui assurerait « définitivement son existence ». Par un des brusques mouvements qui lui étaient familiers, sous le coup d'un de ces élans qui formaient tout son génie militaire, comme un cheval qui s'écarte et se cabre à l'instant de foncer sur l'épouvantail et de se précipiter dans le piège, Murat s'échappa de l'impasse où l'engageaient les Autrichiens, reprit la grande route et courut au canon. Sur une lettre de l'empereur, il partit pour Dresde, le 2 août, et il y arriva juste à temps pour la reprise des hostilités[2].

La guerre recommença donc, la guerre sans fin, qui durait depuis 1792, et pour les mêmes causes qui l'avaient fait durer vingt ans et l'avaient étendue aux extrémités de l'Europe. En réalité, pour qui connait les traités d'avril 1805, ceux de juin 1813, les déclarations d'Alexandre, de Hardenberg, de Metternich, des Anglais, de Bernadotte même, le doute n'est pas possible. Ce que veulent les coalisés, c'est la destruction du Grand empire, la ruine de la suprématie française, le refoulement de la France dans ses anciennes limites, et comme consécration définitive, la déchéance de Napoléon, si la guerre ne le tue pas. En réalité, ce que Napoléon défend sur l'Elbe, ce

[1] Metternich à Mier, 16 juillet 1813.
[2] Sur la suite des négociations de Metternich et Bentinck avec Murat, voir les correspondances de Naples, Vienne, Londres, Palerme. Weil, t. I, p. 57-172.

qu'il va perdre, inévitablement, s'il en est repoussé, ce sont ces têtes de pont, ces avant-postes, que le Comité de Salut public de l'an III et le Directoire avaient successivement dessinés sur la carte, conditions de la conquête et de la conservation des « limites naturelles ». Mazarin et Louis XIV, pour se pousser au Rhin, par l'Alsace, avaient consenti les sécularisations dans l'Allemagne protestante et organisé la Ligne du Rhin; pour s'assurer les Flandres et la Comté, la France dut envahir l'Allemagne et les Pays-Bas : c'est en Hollande qu'elle avait conquis ces pays, c'est en Hollande qu'elle faillit les perdre, le jour où la Hollande échappa à sa domination. De même, et plus en grand, la République et l'Empire pour assurer à la France le Rhin tout entier, de Huningue à la Hollande, consommèrent, en Allemagne, l'œuvre des sécularisations, créèrent la Confédération du Rhin, subjuguèrent la Hollande puis l'annexèrent. Pour y soumettre l'Autriche, il fallut l'expulser de l'Italie, et pour garder l'Italie, posséder les passages et mettre la Suisse en tutelle. Colbert et Louis XIV avaient rêvé la domination de la Méditerranée; la République avait projeté, et Napoléon entrepris d'en faire un lac français. Comme l'Angleterre n'y consentait point, qu'elle n'admettait pas plus la France maîtresse de Gênes, souveraine de Naples, tutrice de l'Adriatique que régente d'Anvers, Sieyès imagina et Napoléon accomplit, pour la réduire, le système continental, c'est-à-dire la coalition du continent contre l'Angleterre.

Désormais ce système vacille et on va le voir se miner et s'écrouler, mur après mur, tour après tour, comme il a été construit. Dans cette destruction de la Révolution et de l'Empire, le blocus, aux mains de l'Angleterre, se retourne contre la France et la coalition se renverse. Les alliés vont prendre le Grand empire à revers, l'histoire à rebours, déloger successivement la France de tous ses retranchements : le duché de Varsovie, Danzig et les villes hanséatiques, les côtes de la Baltique et celles de la mer du Nord, la Confédération du Rhin, la Hollande, la Suisse, la Belgique, l'Italie; franchir les

fleuves, l'Elbe, le Rhin, anéantir les digues et barricades élevées par elle, et, de barrière en barrière, la refouler par tous les chemins par où elle a passé. Il leur faut renouveler et regagner les batailles perdues, dérouler et déchirer les traités, anéantir la Moskova : c'est fait en décembre 1812; anéantir Friedland et Tilsit : c'est fait à Kalisch, à Reichenbach, de février à juin 1813; anéantir Wagram et Vienne. C'est ce que Metternich a prétendu faire à Prague, et cela fait, restent Presbourg, Amiens et Lunéville. Ramenés au point où ils se trouvaient en 1798, les alliés prétendront accomplir ce qu'ils projetaient alors et ce qu'ils firent en partie : chasser les Français de l'Italie, rendre Naples aux Bourbons, Milan à l'Autriche, s'emparer de la Hollande et de la Belgique, afin de les échanger, enfin reconquérir la rive gauche du Rhin, ramener la France aux anciennes limites et les rogner même si faire se peut. Ils n'avaient conçu que deux motifs de subir ces conquêtes : la force dela France et les indemnités qu'elle distribuait : la force abattue, les indemnités resteront et les dépouilles les vont décupler. Quelle raison d'État leur conseillera de tolérer quand la France sera vaincue, une extension de la puissance française qu'ils ont, à tant de reprises et avec tant d'acharnement combattue! La modération? Ils ne l'ont jamais connue, et qui la leur aurait enseignée, depuis 1792? La justice? Ils ne pratiquent que la vieille loi d'Israël, la loi du talion, et en fait de droit public, les représailles. Telle est la symétrie de cette histoire : les mêmes motifs qui ont conduit la France à conquérir le continent et à le bouleverser mènent le continent à conquérir et à démembrer la France.

La coalition étant victorieuse, c'est d'après les desseins avortés des coalitions vaincues de 1793, 1799, 1805, 1807, 1809 qu'il faut juger les desseins de 1813. Alors, on en découvrira l'enchaînement, et considérant par quels liens ils tiennent au passé, on en comprendra la persistance, on se rendra compte qu'il existait dans l'esprit des alliés une idée de derrière la tête, fort ancienne, fort invétérée, qui donne la clef de tous les ac-

cords, en décèle le secret, qui en un mot, mène toute l'affaire[1].

L'histoire se continue, en ses alternatives. Les alliés veulent réduire Napoléon au minimum possible de puissance, mais ils ne découvrent leurs intentions que par degrés, dès que la guerre leur permet de les réaliser. C'est pourquoi, ils négocient en combattant. Napoléon ne cédera que ce qu'il jugera perdu sans retour; ainsi à Prague : le duché de Varsovie, l'Illyrie, puis au dernier moment, la Confédération du Rhin, une partie de la 32e division militaire. Sur l'Elbe, les alliés exigent l'Allemagne, la Hollande, l'Italie; sur le Rhin ils exigeront : la rive gauche allemande et la Belgique, les anciennes limites. Comme Napoléon a dicté cette parole « qu'il faudrait, pour l'obtenir, que 500,000 hommes fussent campés sur les hauteurs de Montmartre », les alliés pousseront à Montmartre et traiteront dans Paris. S'imaginer, dans cette marche, une autre interruption possible que celle d'une victoire des Français, c'est créer un obstacle qui n'existe nulle part ni dans les esprits des hommes, ni dans la nature des choses, qui n'a pas arrêté la France quand elle est sortie, en 1792, de ses anciennes limites, qui n'arrêtera pas davantage les alliés en 1813, lorsqu'ils sont maîtres de l'y faire rentrer. C'est donc la guerre qui, jusqu'à la fin, décidera de tout.

[1] Comparez l'état des choses en 1709, au temps du préliminaire de la Haye. « J'étais convaincu, dit Saint-Simon, que pas un ne voulait la paix, de rage contre la personne du roi et de jalousie contre la France, tous avaient saisi un prétexte plausible de l'écarter. » Il s'agit alors de forcer la France à renoncer à l'Espagne et d'entamer ses frontières. « Leur dessein ne tendait qu'à une destruction générale de la France. » — Voyez les quarante articles des *préliminaires* de la Haye, sans parler de ce que prétendaient, lors de la négociation générale pour la paix définitive, l'Empire, le roi de Prusse et, le duc de Savoie! C'est alors que Louis XIV fit appel à la nation : « Plus j'ai témoigné de facilité et d'envie de dissiper les ombrages que mes ennemis affectent de conserver de ma puissance et de mes desseins, plus ils ont multiplié leurs prétentions, en sorte qu'ajoutant par degrés de nouvelles demandes aux premières... ils m'ont également fait voir que leur intention était seulement d'accroître aux dépens de ma couronne les États voisins de la France et de s'ouvrir des voies faciles pour pénétrer dans l'intérieur de mon royaume, toutes les fois qu'il conviendrait à leurs intérêts de commencer une nouvelle guerre. Celle que je soutiens et que je voulais finir ne serait pas même cessée quand j'aurais consenti aux propositions qu'ils m'ont faites. » SAINT-SIMON, éd. Boislisle. — *Journal de Torcy*, 1700-711, publié par Frédéric Masson.

CHAPITRE III

LA CHUTE DU GRAND EMPIRE

1813

I

Moreau, parti des États-Unis le 21 juin, arriva en Suède le 26 juillet, s'y rembarqua le 6 août, pour la Poméranie, et rencontra Bernadotte à Stralsund [1]. De Pichegru à Bernadotte, Pichegru mort en prison, Bernadotte debout sur les marches d'un trône, Moreau put mesurer le contraste des rencontres; avec Pichegru il n'allait qu'au complot et à la guerre civile, avec Bernadotte il marche à l'alliance étrangère, il tombe à Dumouriez et trébuche dans l'émigration [2]. Il fit route par Berlin, où le peuple l'acclama, obsédé par les déserteurs italiens ou allemands qui demandaient à servir sous ses ordres. Alexandre l'accueillit en ami, lui fit en compagnie du roi de Prusse la première visite [3]; mais il ne lui décerna point le commandement suprême dont Moreau s'était flatté. Schwarzenberg était en possession du titre de généra-

[1] Léonce PINGAUD. *Les dernières années de Moreau. Bernadotte.* — ROCHECHOUART, *Souvenirs.*

[2] Dumouriez, à Londres, s'offrant à tout le monde, éconduit partout, en était réduit au rôle de conseiller parasite. Il dressait des plans : un entre autres, daté du 12 juin 1813, qu'il qualifiait de sublime : jeter l'armée suédoise sur les côtes de Flandre et de Normandie! Pour Moreau, dit Langeron, « il ne voulait renverser Napoléon que pour se mettre à sa place, non comme empereur, mais comme chef d'une république qu'il a rêvée jusqu'à sa mort. » LANGERON, *Campagne de* 1813.

[3] LANGERON.

lissisme; l'Autriche l'avait exigé. Alexandre lui donna le grade de feld-maréchal : « Vous serez mon conseiller, mon meilleur ami; » et il le plaça à sa suite, dans la section des transfuges et des auxiliaires étrangers, qui réunissait un grand homme, Stein, qui, celui-là, travaillait pour sa patrie; le Suisse Jomini avec son génie, qui était du second ordre, et ses informations, qui étaient du premier; nombre d'émigrés français, comme Rochechouart et le Corse Pozzo di Borgo, qui poursuivait sa *vendetta* contre le Buonaparte. D'Antraigues ne fût pas mort assassiné en juillet 1812, qu'il eût figuré aux premiers rangs, chargé du portefeuille des *amis de Paris*, dont la politique allait triompher avec la coalition et dont les vœux allaient être comblés. « On m'a fait donner dans un guêpier », écrivait Moreau à sa femme. » Il se sentit, dès l'abord, déplacé et déclassé.

Il ne s'en mit pas moins à son personnage, qui était d'égarer les Français et d'agiter l'opinion. Il fit plus, et c'était précisément ce que les alliés attendaient de lui, il donna les conseils d'un homme qui connaissait ses compagnons d'armes, conseils trop éclairés et qui ne furent que trop efficacement suivis : « S'attendre à une défaite partout où l'empereur donnera en personne... Éviter autant qu'on le pourra d'en venir aux mains avec lui... Attaquer et combattre les lieutenants partout où on pourra les joindre. Enfin les lieutenants battus et affaiblis... réunir aux forces existantes toutes celles qu'on y pourra joindre, marcher sur lui, lui arracher la victoire, par quelques pertes qu'il faudra la payer, et ne plus lui donner de répit. » C'est tout l'esprit de la seconde campagne de 1813, aussi pénétrant et d'aussi redoutable portée contre Napoléon, que le fameux plan de Carnot le fut contre les coalisés en 1794.

Les conseils de Moreau ne portaient que trop juste, et Napoléon, pour son malheur, ne s'y prêtait que trop. Il en venait précisément à cette guerre de lieutenants que Moreau

[1] Thiébault, t. V, p. 81.

déclarait si dangereuse pour lui, si favorable aux alliés. Au lieu de faire masse, et de foncer comme au temps d'Austerlitz, de Friedland, de Wagram, il s'éparpillait, voulant tout garder, et réduit à se défendre partout. Il résolut de demeurer en Saxe pour maintenir la guerre au centre de l'Allemagne et retenir les princes allemands dans la Confédération. Il chargea Vandamme et Gouvion de s'opposer à la marche des Autrichiens sur Dresde par la Bohême. Il chargea Oudinot de marcher sur Berlin, de s'opposer à la jonction de l'armée prussienne du nord avec l'armée de Silésie, d'inquiéter les Prussiens, de dissoudre les *landwehrs*, de ramener les Polonais : opérations de haute conception, mais de trop d'étendue, et trop divergentes. Par contre, les alliés s'étaient instruits à son école. Tous leurs plans ne tendaient qu'à l'envelopper, et en telle supériorité de nombre, avec de tels coups de massue, que tout son génie, serait tourné pour ainsi dire et comme réduit à néant. Ils marchèrent sur Dresde. Le 26 et le 27 août, Napoléon y livra la bataille et la gagna : ce fut, la dernière de ses grandes journées, mais une journée sans lendemain. La bataille était encore à lui, les conséquences de la bataille lui échappaient.

Durant la seconde journée, vers midi, à l'heure où le mouvement de retraite des alliés se prononçait, Moreau se tenait à cheval auprès d'Alexandre, derrière une batterie prussienne, entre deux anglais, Cathcart et Wilson. Un boulet lui fracassa la jambe gauche. Il s'évanouit et expira quelques jours après. L'événement justifia trop ses prévisions. Le 28 et le 29, Vandamme, impuissant à arrêter les Autrichiens dans leur retraite, est battu lui-même, et mis en pleine déroute, le 30 août : 82 canons et 7,000 hommes perdus ou prisonniers : c'est la bataille de Kulm. Le 29, Macdonald est battu par Blücher, autre déroute : 100 canons, 10,000 hommes perdus, le reste en débandade ; c'est la bataille de la Katzbach. Le 30 août, Oudinot battu le 23 à Grossbeeren, arrive, harassé, à Wittenberg; il a perdu 12,000 hommes. En cinq jours, Napoléon se voit privé de

100,000 hommes, de ses convois, de son artillerie; il a perdu l'offensive; son armée, toute d'entraînement, se démonte

On vit alors éclater entre l'empereur et ses généraux les querelles qui couvaient depuis des semaines et qui découvrirent, tout à coup, la plaie envenimée; scènes violentes où se déchaîna toute la grossièreté soldatesque de ces illustres parvenus, préface et présage des bruyantes défections de 1814. Des lettres de Bernadotte à Oudinot, Ney, Murat, Berthier, où il les engage à travailler pour la paix, sont révélées à Napoléon par Oudinot. Les autres, qui auraient préféré garder le secret, décidèrent alors de se rendre auprès de l'empereur. Ney seul, dit-on, entra d'abord. La discussion devint retentissante; les maréchaux se montrèrent. « Traître! » cria Napoléon à son beau-frère, et comme Berthier relevait cette apostrophe : « Et vous aussi! vieil imbécile, de quoi vous mêlez-vous? Taisez-vous! » Quelques jours après ce fut le tour de Macdonald : « Qu'avez-vous fait de l'armée que je vous avais confiée? — Sire, vous n'avez plus d'armée; il n'y a plus que des malheureux mourant de faim; allez parcourir ces montagnes, vous y trouverez vos soldats par centaines, morts de misère; vous avez tout perdu; vous n'avez plus qu'à songer à la paix. » Napoléon concentra ce qui lui restait. Le destin qu'il avait conjuré à Dresde devait s'accomplir à Leipzig.

Ces trois jours, du 27 au 30 août, qui transformèrent en défaite irréparable la victoire de Napoléon, avaient été pour les alliés des jours de cruelles perplexités. La coalition passait dès son début par la formidable épreuve dans laquelle toutes les coalitions précédentes avaient sombré : récriminations militaires, récriminations politiques, Autrichiens contre Russes, Russes contre Allemands et Autrichiens, Prussiens apostrophés par tout le monde, mais faisant front, aboyant, mordant tout le monde; les Anglais déconcertés et déjà prêts à renouer les sacs à subsides. Metternich, très troublé, pesait les responsabilités que son maître et ses compatriotes rejetaient déjà sur lui. Les trois souverains se réunirent au château de Dun,

près de Tœplitz. Rien ne montre mieux le renversement des affaires. Étouffant les rivalités, l'orgueil et les soupçons, pour ne penser qu'à pourvoir ensemble au péril commun, ils tinrent bon : la déroute de Vandamme, le 30 août, leur rendit courage et leur démontra qu'ils avaient eu raison. Ce jour-là, la coalition fut scellée : puis vinrent les nouvelles des autres succès, la Katzbach, Grossbeeren; le succès final ne parut plus douteux.

Cependant les causes de dissentiment ne manquaient pas. En Allemagne, la défection des confédérés s'annonçait : à Grossbeeren, les Saxons de l'armée de Macdonald avaient passé à Bernadotte. La chute de la Confédération du Rhin ne paraissait donc plus qu'une question de semaines. Tous les alliés s'accordaient à la vouloir dissoudre; mais que ferait-on de l'Allemagne? Que ferait-on du duché de Varsovie, de l'Italie, enfin à laquelle les Autrichiens pensaient toujours. Autrefois la rive gauche du Rhin avait été conquise par les Français en Italie; cette fois il semblait bien que l'Italie serait conquise sur le Rhin par l'Autriche.

Alexandre joua ici un personnage supérieur. C'est alors qu'il se montra vraiment le régulateur, ou comme on commençait à dire dans le jargon classique du temps, le roi des rois, l'Agamemnon de la nouvelle Iliade. Il ne perdit un instant de vue ni le dessein de règne conçu de sa jeunesse, réalité de son âge mûr : reconstituer l'Europe et prendre dans la suprématie du continent la place « usurpée » par Napoléon; ni la revanche de ses armes, ni la vengeance de ses propres injures. Autant il s'était montré ondoyant et fugitif lors de l'alliance de Tilsit — parce que, au fond, il ne *voulait* pas, il n'*aimait* pas sa propre politique, politique de masque et de passage, autant depuis Moscou on le vit résolu, suivi, *voulant* ses actes, marchant à son but, qui était la destruction du Grand empire, de l'empire d'Occident et la déchéance de Napoléon : *lui ou moi!* jusqu'aux extrémités accessibles, jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à Paris. Sa pensée persistante était de pousser la lutte « jusqu'au dernier résultat », de « poursuivre la guerre

à outrance; de ne pas transiger avec un ennemi perfide; de détruire ses armées, de renverser son pouvoir[1] » ; il estimait que « le temps ne pouvait qu'offrir aux alliés des chances plus heureuses et décider, à leurs propres yeux, leur supériorité. Il planterait la croix à deux branches dans la métropole de l'Occident, la cité sacrée de la Révolution, la ville des régicides, de la Convention, du sacre impérial; il dominerait la France, cette Pologne des Latins. Il donnerait des institutions au pays de Montesquieu et un roi à la Révolution. Les destinées couvées par lui depuis Tilsit allaient s'accomplir; l'heure arrivait de dévoiler son génie, l'heure où le politique inconnu et caché sous le chimérique, l'indécis et le rêveur, dont il n'avait découvert, un jour, le secret qu'à sa mère[2], allait sortir de sa nuée et se révéler au monde. Il sut, de loin, charmer et gagner les Français, répétant et faisant répéter sans cesse qu'il séparait de la cause de Napoléon la cause de leurs libertés et celle de leurs frontières : propos politique simple et profond, qui devaient avoir et eut pour premier effet de leur faire considérer comme l'approche du libérateur l'invasion des alliés vers la frontière française, qu'à l'inverse de toutes les invasions, celle-là aurait pour objet de respecter et de garantir. Il sut dans les crises décider l'aventure en se portant aux avant-gardes, où le Prussien Blücher, infatigable et insatiable, avançait toujours prêt à sonner la charge. Enfin et surtout il dicta les traités très politiques dressés sur le modèle qui avait prévalu à Kalisch, et qui tous tendaient à cet objet : réserver les disputes en réservant les prétentions de chacun sur les conquêtes communes. Prenons d'abord, chacun ensuite reconnaîtra ses prises!

Le 9 septembre, deux traités identiques quant au fond, et presque identiques dans la forme, furent signés à Tœplitz, entre la Russie et l'Autriche, la Russie et la Prusse[3]. Ils confir-

[1] Russie, t. XXXI. *Aperçu*, p. 360, 395, 400-401.
[2] Voir t. VII, p. 177, 309-310.
[3] Russie, t. XXXI. *Aperçu* Reprise des hostilités, p. 334. — Martens, t. III. Notice sur le traité avec l'Autriche, et texte des articles ; t. VII, notice sur le traité avec la Prusse, Tœplitz, 9 septembre 1813.

maient les traités déjà conclus soit par la Russie soit par la Prusse : « Elles n'entendent point porter la moindre atteinte aux engagements antérieurs et particuliers, également défensifs, qu'elles ont contractés avec leurs alliés respectifs », c'est-à-dire, la Russie avec la Suède en 1812, avec la Prusse, à Kalisch, avec l'Angleterre à Reichenbach, la Prusse avec l'Angleterre, également à Reichenbach [1]. Les traités de Tœplitz renouvelaient et précisaient encore la formule de n'entrer « en négociation pour la paix que d'un commun accord ». Les alliés se promettent de la manière la plus solennelle de n'écouter aucune insinuation ou proposition qui leur serait adressée, directement ou indirectement, par le cabinet français, sans se la communique réciproquement [2] ». Elles déterminent, comme objet de leurs efforts communs, en des *articles séparés et secrets*, en première ligne, les quatre points suivants :

1° La reconstruction de la monarchie autrichienne et de la monarchie prussienne sur l'échelle la plus rapprochée de celle où elles se trouvaient en 1805.

2° La dissolution de la Confédération du Rhin et l'indépendance entière et absolue des États intermédiaires entre les frontières des monarchies autrichienne et prussienne, reconstruites d'après l'échelle mentionnée ci-dessus, et le Rhin et les Alpes de l'autre.

3° La restitution à la maison de Brunswick-Lunebourg du Hanovre et de ses autres possessions en Allemagne.

4° Un arrangement à l'amiable entre les trois cours de Russie, d'Autriche et de Prusse sur le sort futur du duché de Varsovie.

Elles y ajoutent pour donner à ces dispositions « toute la précision désirable », ces *articles additionnels* :

1° La restitution des pays qui ont été réunis à la France sous la dénomination de la 32° division militaire;

2° Celle des provinces et pays d'Allemagne possédés par des princes français.

Ce sont les conditions des notes du 16 mai, celles de Reichenbach, les conditions réelles de Prague. Restait à y donner

[1] Voir ci-dessus, p. 134.

[2] Article IV des articles secrets des deux traités, identiques.

« la plus grande étendue » et à y ajouter, selon la note russe du 19 juin, des « barrières puissantes contre la France [1] » On s'en préparait les moyens :

L'article II séparé et *secret* portait :

Les hautes parties contractantes n'entendent aucunement préjudicier par l'article précédent [les quatre points] aux engagements qu'elles peuvent avoir contractés avec d'autres puissances dans le sens du but qu'elles se proposent.

Il y en avait avec la Suède, il s'en pouvait découvrir avec l'Angleterre qui définiraient justement cette « plus grande étendue » du traité de paix, et c'était un moyen d'amener sur le tapis la Hollande, la limite de l'Escaut, la Belgique, la rive gauche du Rhin, l'Italie, dont il ne serait pas question dans les *bases préliminaires*.

Metternich ne laissait pas de tirer quelque vanité procédurière de l'élégance insidieuse de ces « formes ». Il écrivait à Hudelist, à Vienne, où il faisait l'intérim des affaires étrangères : « J'y ai si bien tenu la main, que, dans la plus large mesure, nous paraissons modérés, et que j'ai fait placer les seuls articles qui concernent la France directement dans une convention secrète, qui n'est connue que des trois cours [2]. »

L'Angleterre trouvait ses convenances dans l'article relatif au Hanovre. Elle signa, le 20 septembre, à Londres, avec la Russie et la Prusse, une conventon relative à l'émission du papier-monnaie et aux subsides [3]. Ces arrangements furent complétés par un *traité préliminaire* d'alliance conclu à Tœplitz, le 9 octobre, entre l'Angleterre et l'Autriche : il contenait la clause exclusive de négociations, conventions et traités autrement que d'un commun accord [4].

Dans le même temps, le 8 octobre, Metternich, mena à terme un accommodement presque aussi important à ses yeux : la défection de la Bavière [5]: « La Bavière se dégage des liens de

[1] Cf. ci-dessus, p. 116, 138-139.
[2] Fournier, *Der Congress von Chatillon*, p. 7, note.
[3] Martens, t. XI, p. 189.
[4] Article IV. Angeberg. *Le Congrès de Vienne et les traités de* 1815.
[5] Martens, t. VII, p. 115.

la Confédération du Rhin, et elle joindra immédiatement ses armées à celles des puissances alliés. » L'Autriche lui garantit : « la jouissance libre et paisible ainsi que la souveraineté pleine et entière de tous ses États », sauf rectifications de frontières avec indemnités. Le traité assigne comme objet à la guerre : « la dissolution de la Confédération du Rhin et l'indépendance entière et absolue de la Bavière, de sorte que, dégagée de tout lien et placée hors de toute influence étrangère, elle jouisse de la plénitude de sa souveraineté [1] ». Ce traité devait procurer la défection des autres confédérés. L'amorce, c'était la garantie de leurs possessions acquises des mains de Napoléon pour prix de leur défection au Saint-Empire; c'était la garantie de leur souveraineté pleine et entière, qui ruinait, en son germe, tout projet de reconstitution du Saint-empire et de réduction des « trente petits despotes, au rôle de gouverneurs de provinces. » Metternich attribuait à cet article une importance capitale. Déjà les mots *indépendance entière et absolue* des États, insérés dans les articles secrets de Tœplitz, sans que Hardenberg y eût suffisamment pris garde, préjugeaient la question. L'arrangement du 8 octobre en faisait désormais une question autrichienne.

Alexandre éperonnait Bernadotte, qui décidément se ménageait trop et opérait trop à côté de la coalition. Le boulet de son ami Moreau ne le tentait point, et c'était une autre fin qu'il se proposait avec les Français. « Il a entrepris la guerre, écrivait Münster quelques semaines après, dans l'espoir que ses anciens camarades, les généraux français, abandonneraient le Corse pour se joindre à lui. L'idée de se faire roi de France le possède. Ne réussissant pas à renverser son ennemi personnel, il voudrait pourtant ne pas combattre les Français, afin de conserver parmi eux sa popularité supposée. Il ménage les Suédois pour se conserver une retraite honorable et paraît se soucier peu du sort des autres. » Pozzo di Borgo, qu'Alexandre avait dépêché près de lui, écrivait, le

[1] Oncken, t. II, p. 698; id. liv. IX, ch. VII : reconstitution de l'Allemagne. Voir ci-après, p. 197.

7 septembre : « L'idée du prince de se montrer aux Français comme leur libérateur futur prend tous les jours plus d'empire sur son imagination... Tous ses discours, toutes ses démarches tendent visiblement à ce but. » Sur le champ de bataille de Grossbeeren, couvert de cadavres français, il dit à Pozzo : « La France est au plus digne! » Sur quoi, le Corse, ironique : « Alors elle est à moi! » Et, peu de temps après, à Rochechouart, chargé de lui porter le cordon de Saint-Georges et de l'animer à l'offensive : — « Entendez-vous, mon ami, qui est-ce qui aurait dit, il y a vingt ans au pauvre sergent Bernadotte : Tu seras traité de Monsieur mon frère et ami par l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse? » Il prit le cordon de Saint-Georges : — « Cela m'honore infiniment; je suis à la vie et à la mort avec l'empereur Alexandre. » Mais, comme Rochechouart le pressait de marcher : « Entendez-vous bien, mon ami; il faut beaucoup de prudence dans ma situation; elle est si délicate... Outre la répugnance bien naturelle que j'ai à verser le sang français, j'ai ma réputation à soutenir. Je ne m'abuse pas : mon sort tient à une bataille; si je la perds, je demanderai un écu de six francs à l'Europe, personne ne me le prêtera... Si je pouvais ne m'en prendre qu'à Napoléon, ce serait bientôt fait. Bonaparte est un coquin, il faut le tuer; tant qu'il vivra, il sera le fléau du monde; il ne faut plus d'empereur, ce titre n'est pas français; il faut à la France un roi, mais un roi soldat; la race des Bourbons est une race usée qui ne remontera jamais sur l'eau. Quel est l'homme qui convient mieux que moi aux Français? »

Il se réservait. Cependant, il lui fallut bien s'exécuter; Napoléon, lui déclara la guerre, le 14 octobre. Bernadotte opéra sa jonction avec l'armée de Silésie.

Napoléon enveloppé par les alliés, donna la bataille le 16 et le 17 octobre à Leipzig : bataille gigantesque, que les Allemands ont appelée la *bataille des nations*. Le 18, cette bataille était perdue : les Bavarois avaient fait défection le 14; les Saxons passèrent aux alliés le 18, au milieu même de la

l'action. Sur quoi ce cri de colère et de désespoir retentit dans les rangs français : « C'est le canon de Bernadotte! » Bernadotte consomma la déroute. Car ce fut « la hideuse déroute » ; l'armée de conscrits, estropiée, éreintée, ruinée, ne se tient plus; l'exaltation est tombée, le moral perdu.

Le 17, Napoléon disait au général autrichien Merveldt, prisonnier, qu'il renvoya sur parole [1] : « Cette guerre durera-t-elle toujours! Il serait bien temps de la finir une fois. — Sire, c'est le vœu général et la paix est dans les mains de Votre Majesté. Il eût dépendu d'elle de la conclure au congrès de Prague. — On n'était pas en bonne foi, on a finassé... » Puis poussant droit au fait qu'il soupçonnait sous ces « finasseries » : — « Pourquoi, reprit Napoléon, n'accepte-t-on pas la proposition de négocier! Vous voyez bien que l'Angleterre ne veut pas la paix! » Merveldt assura le contraire. « Eh bien! dit l'empereur, que l'Angleterre me rende mes îles, et je lui rendrai le Hanovre. Je rétablirai les départements réunis et les villes hanséatiques. — Je crois, sire, qu'ils tiendront à l'indépendance de la Hollande. — Eh bien, il faudrait s'entendre sur cette indépendance, mais cela ne sera pas facile avec les principes maritimes de l'Angleterre. — Ce serait une résolution généreuse et un grand pas vers la paix... Je me rappelle que Votre Majesté m'a dit anciennement qu'il était nécessaire pour le repos de l'Europe que la France soit séparée, par une ceinture de petits États indépendants, des autres puissances. Que Votre Majesté revienne à ces principes qu'elle avait conçus dans des moments de calme et de réflexion, et elle assurera le bonheur de l'Europe. » L'empereur ne contesta pas. Il se fit un moment de silence, que Napoléon rompit par cette observation : « Mais tout cela ne nous amènera pas à la paix. Comment négocier avec l'Angleterre, qui veut m'imposer de ne pas construire plus de trente vaisseaux dans mes ports! — Les Anglais, sire, croient tellement cette conduite inadmissible, qu'ils n'ont pas osé

[1] Rapport de Merveldt, 17 octobre 1813.

l'articuler jusqu'à présent. » Et l'ingénieux Autrichien en prit thème pour insinuer un article dont on n'avait pas encore parlé à Napoléon et qui était, en 1813, comme en 1797 et en 1801 l'article essentiel pour l'Autriche, l'Italie. « L'Angleterre, dit-il, ne peut se cacher qu'avec l'étendue des côtes que Votre Majesté possède depuis l'Adriatique jusqu'à la mer du Nord, elle (Votre Majesté) aurait, d'ici à quelques années, une marine double ou triple de la sienne... Comment obvier à cette supériorité prochaine, si ce n'est en fixant le nombre des vaisseaux qui pourraient être construits dans les ports de France, *à moins que Votre Majesté ne revienne aux stipulations qu'elle a établies elle-même en se plaçant à la tête du gouvernement de l'Italie, à savoir de vouloir rendre l'indépendance à ce pays à la paix* continentale et générale? » Ce n'était point précisément le texte, c'était encore moins l'esprit de l'engagement. « Dans aucun cas, avait écrit Napoléon, je n'ai le projet ni l'intention de réunir à la couronne de France celle d'Italie; » il la destinait, « à un de ses enfants légitimes, mâles, soit naturel, soit adoptif[1] »; mais il la garderait « tant que la Méditerranée ne sera pas rentrée dans son état naturel ». C'est ainsi qu'il comprit, et il ne pouvait pas comprendre autrement, l'insinuation de Merveldt, et c'est en ce sens qu'il ajoute, convenant que cette condition serait plus admissible que la limitation du nombre des vaisseaux : « Dans tous les cas, je n'entendrai au rétablissement de l'ancien ordre de choses en Italie. Les pays réunis sous un même souverain conviendraient à un système général de politique en Europe ». Il voulait dire : un prince français, de sa main. Mais l'Autrichien, qui connaissait peut-être les articles de Tœplitz, et qui dans tous les cas n'ignorait pas que l'Italie formerait le lot et la récompense de son maître, donnait à la proposition un sens bien autrement étendu, c'est-à-dire la renonciation pure et simple de Napoléon à l'Italie et l'attribution du royaume entier et des départements français,

[1] Voir t. VI, p. 427-429. Décret et discours au Sénat, 18 mars; à l'empereur d'Autriche, 17 mars 1805.

en partie, au moins, à l'Autriche. On passa au duché de Varsovie : « Votre Majesté y a renoncé, je suppose? — Oui, je l'ai offert, et on n'a pas trouvé bon de l'accepter. — L'Espagne pourrait encore être une pomme de discorde. — J'ai été obligé d'abandonner l'Espagne; cette question est donc décidée par là. » Il parla d'armistice; il se placerait derrière la Saale. Merveldt ne lui cacha pas que les alliés espéraient « le voir passer le Rhin, cet automne encore ». — Pour cela, il faut que je perde une bataille.... » Il avait dit encore : « Je ferai des sacrifices, de grands sacrifices même, mais il y a des choses auxquelles mon honneur tient et dont surtout, dans ma position, je ne saurais me départir, par exemple, le protectorat de l'Allemagne. »

L'Allemagne, après avoir abandonné Napoléon, se levait contre lui. En 1799, Macdonald avait évacué l'Italie au milieu d'un « torrent d'insurrections[1] »; c'est ici un déluge qui monte de tous côtés, autour de la chaussée défoncée par où l'armée française, dans la boue et la pluie, s'écoule vers le Rhin, harcelée par les ennemis, réprouvée par les populations, qui, n'ayant plus peur, deviennent hostiles; toute la lâcheté des grands, toutes la servilité des humbles qui, depuis 1795, ont aplani les chemins de la conquête, se retournent en trahisons, insultes et basses vengeances sur les vaincus. Les soldats, désespérés, crient la faim, la misère, la fièvre, comme à Leipzig, à Macdonald : Monsieur le maréchal, sauvez vos enfants[2]! » Les maréchaux, frondeurs depuis le commencement de la guerre, récriminaient brutalement. Comme le duc de Tarente demandait au duc de Castiglione l'explication d'un ordre de l'empereur : « Est-ce que le b... sait ce qu'il fait! » répondit le duc de Castiglione. « N'avez-vous pas remarqué qu'il avait perdu la tête! Le lâche, il nous abandonnait, nous sacrifiant tous, et me croyez-vous assez bon ou assez bête pour me faire tuer ou me faire pendre, pour un faubourg

[1] Voir t. V, p. 412.
[2] *Souvenirs*, p. 222 et suiv. C'est le tableau le plus pathétique de ce désastre, par un homme qui avait vu ceux de 1799. — SÉGUR, t. VI. — THIÉBAULT, t. V.

de Leipzig? Il fallait faire comme moi, vous en aller! »

Le 23 octobre, ils arrivent à Erfurt, tâchant de rassembler les fuyards, de les réconforter. Il y avait été formé des magasins; on les pilla. Un maréchal se rendait au château pour prendre les ordres de Napoléon, en vue d'occuper une position qui couvrirait la ville. Il rencontra Murat. « — F...! lui dit ce roi, trouvez la mauvaise; autrement il achèvera de se perdre avec nous. » — « Que voulez-vous que j'y fasse? disait l'empereur au même maréchal; je donne des ordres et l'on n'écoute plus. J'ai voulu réunir tous les équipages, personne n'est venu. »

Murat s'était livré. Le 16 octobre, après la première journée de Leipzig, un émissaire de Metternich lui apporta ces propositions : l'Angleterre, d'accord avec l'Autriche, s'engagerait à lui faire obtenir la renonciation du roi Ferdinand au royaume de Naples; elle lui garantirait ce royaume et son indépendance, elle lui procurerait même, par surcroît, certains avantages, pourvu qu'il quittât l'armée française et n'envoyât pas de troupes au secours du vice-roi d'Italie. « Je me décidai sur le champ, raconte Murat, de demander à l'empereur de retourner à Naples[1]. » Cependant, soldat dans l'âme, il combattit à Leipzig, vaillamment, à son habitude, et contribua à couvrir la retraite.

C'est dans cet Erfurt, où cinq ans avant il tenait ses assises impériales et sa cour de rois, donnait en spectacle au monde l'accolade d'Alexandre et le « bienfait des dieux », conviait à son banquet ces alliés aujourd'hui acharnés à sa curée; dans cet Erfurt maintenant cimetière de son armée, tombeau de son prestige, que Napoléon vit pour la dernière fois son beau-frère. Ce roi retourna à Naples comme il en était venu; l'impossibilité pour lui « de rester dans une incertitude quelconque ». Il voyait sa couronne — sa part de prise — suspendue à un fil que tenait Metternich. Désormais il appartenait à cet homme. « Je montrai à Napoléon... une décision si ferme pour ce

[1] Déclaration de Murat à l'envoyé autrichien à Naples. Rapport de Mier, 16 décembre 1813. Weil,

parti — retourner à Naples, — que je lui arrachai son consentement, et, sans perdre de temps, je me sauvai, de crainte qu'il ne le révoquât. Nos adieux n'ont pas été trop cordiaux [1]. » Il était bien résolu à se conduire en roi, à ne plus songer qu'à lui-même, et à sortir de l'aventure, à l'allemande, comme le Bavarois, avec la garantie de son royaume et de sa souveraineté.

Jérôme cependant évacuait Cassel. Avant même que la bataille eût décidé de son sort, il pensait à s'en aller. Le 12 octobre, il dit à Reinhard d'un air assez délibéré : « Si je faisais comme les petits princes, si je restais? Mon intention est de rester. » Reinhard lui fit observer que si ces princes restaient, « c'était dans l'espérance qu'ils embrasseraient ce qu'ils appellent la cause commune, et c'est, dit-il, ce que Votre Majesté ne peut ni ne voudra faire. » Jérôme demeura pensif, puis il commanda des chevaux à tout événement, toutes les nuits. Le 26, il entendit le canon : à six heures il partit à cheval, entouré d'une escorte qu'il appelait sa garde ; il fit route sur Cologne. Ainsi finit le royaume de Westphalie [2].

Napoléon reprit sa retraite calamiteuse. Le 29, à Hanau, les Bavarois essayèrent de lui barrer la route. L'armée fit face. Comme la garde n'arrivait pas : « Nous sommes f.....! s'écria Macdonald, si elle n'arrive point promptement. — Je n'y puis rien », répondit Napoléon. Il était impassible, indifférent, assistant à sa propre catastrophe comme naguère en Russie, comme plus tard à Waterloo. Le 31 octobre, il atteignit Francfort, le 2 novembre Mayence. Les Français avaient abandonné la rive droite du Rhin et se repliaient sur la rive gauche : ils en revenaient aux positions de 1799.

[1] Rapport de Mier, 16 décembre 1813. Weil.
[2] Rapport de Reinhard — Ducasse : *Les rois frères* — Lang, Klein-Schmidt, Goecke.

II

Metternich fut fait prince et Blücher en même temps passa maréchal : celui qui avait frappé le plus juste, et celui qui avait frappé le plus fort. Ces hautes récompenses appelaient, par contraste, l'exemple et le châtiment. Le roi de Saxe se vit traité par ses « frères » comme le pape l'avait été par l' « usurpateur » : il fut emmené en captivité à Berlin et ses États furent mis sous séquestre. Les alliés, qui prétendaient supprimer l'ouvrage de la Révolution française, remontaient, comme naturellement, au temps des partages de la Pologne, au temps où Stanislas Poniatowski fut transporté en Russie avec son trône; l'ex-roi mis aux invalides et l'ex-trône au cabinet de curiosités.

Metternich soupçonnait depuis longtemps et discernait désormais clairement les desseins d'Alexandre : il se ferait roi de Pologne; la Saxe compenserait aux Prussiens Posen et Varsovie qu'on ne leur rendrait pas. La reconstitution d'une Pologne entre les mains d'Alexandre emportait la renonciation de l'Autriche à la partie de la Gallicie cédée en 1809 et peut-être l'échange forcé du reste. Quelles compensations lui seraient attribuées? La Gallicie était une bonne conquête, bien accrochée à la monarchie, et qui fournissait de bonnes recrues. Mais cet échange paraissait peu de chose à côté du péril d'une Russie débordant aux portes de l'Allemagne, pesant, sans contre-poids, sur l'Orient. Que servirait d'avoir secoué la suprématie de Napoléon, si l'on y substituait celle d'Alexandre, avec la Prusse à Dresde, au cœur de l'Allemagne, menaçant Vienne, prétendant à l'Empire?

Le mouvement révolutionnaire des Allemands épouvantait Metternich, après l'avoir, dès l'abord, offusqué. Il compfait que les souverains seraient en mesure de l'étouffer,

après en avoir animé et exploité la flamme. Victorieuse de la France, l'Allemagne retomberait sur elle-même et s'écraserait de son propre poids, ainsi qu'il était de tradition. Les Allemands, un instant unis contre « l'ennemi héréditaire », se disputaient déjà sourdement entre eux sur l'attribution qu'ils feraient de leur propre patrie, délivrée par leurs peuples. Stein[1], préconisait un grand empire, avec une diète élue et un empereur puissant, les princes secondaires réduits au rôle de gouverneurs de provinces. Hardenberg pensait à un partage de la suprématie entre l'Autriche et la Prusse. Metternich répugnait à l'une et à l'autre combinaison : point d'empire, l'Autriche n'admettant point un Hohenzollern empereur allemand et jugeant la couronne désormais trop lourde pour les Habsbourg. Il ne consentait point non plus au *dualisme* suggéré par les Prussiens : c'eût été la rivalité à l'état permanent. Ce qui convenait à l'Autriche, c'était tout simplement une Confédération du Rhin démarquée sous le nom de Confédération germanique, où la Prusse entrerait pour sa portion congrue, où l'Autriche exercerait l'hégémonie que Napoléon s'était attribuée en 1806. Les princes confédérés, maintenus dans leurs possessions, heureux d'avoir tiré de tant d'épreuves l'objet de leurs ambitions traditionnelles : arrondissements et autonomie, en seraient reconnaissants à l'Autriche, qui leur garantissait ces biens. Ils lui constitueraient une clientèle et lui assureraient un appui intéressé, à la fois contre les empiétements de la Prusse et contre les revendications révolutionnaires des peuples. D'où l'importance que Metternich attribuait à son traité avec la Bavière, pierre d'attente de l'édifice futur, et aux traités qu'il ménageait, aux mêmes conditions, avec les autres Allemands[2].

Il trouvait chez nombre de Russes des dispositions favo-

[1] Pertz, *Stein's Leben*. — Treitschke, t. I, liv. I, ch. 3. — Oncken, t. II, liv. IX, ch. vi. — Martens, t. VII : notice sur le traité de Tœplitz. — Ranke, t. IV, liv. IV. Conclusion.

[2] Traités avec le Wurtemberg, 2 novembre ; avec Bade, 20 novembre ; avec la Hesse-Darmstadt, 23 novembre ; Nassau, Saxe-Cobourg, 23, 24 novembre 1813, etc. Cf. ci-dessus p. 188.

rables. La plupart, grands railleurs de la Prusse et de son roi, jugeaient opportun de rabaisser la jactance et de refréner la gloutonnerie prussiennes. « L'intérêt de la Russie, écrivait un diplomate russe, paraît exiger que l'Allemagne devienne une masse assez lourde pour ne pas se pénétrer de l'ambition des conquêtes, en conservant toutefois une attitude assez imposante pour repousser les attaques du dehors [1]. » Il suffisait qu'on les unît, pour le dehors, contre la France, et il convenait que, dans l'intérieur, ils restassent divisés. Alexandre n'en méconnaissait pas l'avantage, et maintenant qu'à l'appel de Koutousof et sous l'éperon de Stein, l'Allemagne s'était enregimentée, qu'il en avait tiré tout ce qu'il en attendait, il inclinait, pour le reste, à laisser les rêves s'évanouir en promesses et belles paroles. Il adhéra au traité qui garantissait la souveraineté à la Bavière [2].

Il était plus malaisé de contenir l'avidité prussienne, tournée sur la Saxe. En cette affaire, Metternich ne pouvait rien attendre de la Russie, non plus que sur l'article de la Pologne. Il chercha un appui de côté des Anglais, qui n'étaient pas plus intéressés que l'Autriche à établir la suprématie russe sur l'Europe. La conduite de l'Autriche à Prague avait levé les préventions des Anglais. Metternich s'efforça d'obtenir la confiance et d'établir l'entente dès l'arrivée du nouvel ambassadeur près l'empereur François. Lord Aberdeen, âgé de trente ans à peine, était au jeune seigneur de haute naissance, de grande fortune, de belle tenue; à défaut de l'expérience des affaires qui lui manquait entièrement, il possédait le calme, la réserve, jusqu'à la froideur déconcertante. « Un jeune ours mal leché », déclara Metternich au premier abord. Il revint très vite de cette impression ; mais les entretiens étaient assez malaisés : Aberdeen ne savait pas l'allemand, Metternich parlait à merveille le français, mais Aberdeen, qui ne l'entendait pas très bien, le parlait avec difficulté; Metternich entendait l'anglais et le parlait peu : ils furent contraints

[1] Mémoire d'Alopeus, octobre 1813. MARTENS, t. III.
[2] 16 novembre 1813. MARTENS.

de converser en deux langues, Aberdeen usant de la sienne et Metternich s'exprimant en français. Il jugea le lord loyal, bien intentionné envers l'Autriche, avec un certain arrière-fond chevaleresque d'admiration pour Napoléon, de sympathie pour l'armée française, bien rare en cette profession, surtout en Angleterre. Metternich pouvait en tirer parti contre l'ardeur enragée des Prussiens et l'entêtement glorieux d'Alexandre. Stadion, qui fréquenta Aberdeen peu après, au congrès de Châtillon, plaint doucereusement « son innocence diplomatique ». C'était sans aucun doute une qualité aux yeux de Metternich, et il ne laissa pas, dès qu'il s'en aperçut, d'en tirer avantage.

Il l'entreprit à Prague, à Tœplitz, et plus d'une fois, durant la route qu'ils suivaient en commun vers le Rhin [1]. Il le trouva dans les dispositions qu'il souhaitait. — Il faut, lui disait-il, restreindre la puissance de la France, mais pourquoi se refuser à toute négociation? Il serait bon de négocier, ne fût-ce que pour rejeter sur Napoléon l'odieux de la prolongation de la guerre. Au fond, une bonne paix est le but de cette guerre.

Lorsque Merveldt rapporta la conversation que Napoléon avait eue avec lui le 17 octobre, Metternich y vit un amorce. Si l'on pouvait atteindre, par ce procédé, l'objet fondamental de la guerre, ce serait une faute de ne s'y point arrêter, pour le vain plaisir de détrôner Napoléon et de réorganiser le gouvernement de la France. En Angleterre, les gouvernants, depuis 1804, surtout depuis le traité d'avril 1805, n'avaient pas changé d'avis sur cet article [1] : la déchéance de Napoléon leur garantirait seule la paix qu'ils voulaient, la paix dans les anciennes limites. Mais cette déchéance et surtout l'établissement d'une monarchie restaurée, ils ne pouvaient les donner ostensiblement comme objet à la guerre. Le Parlement, encore que très acharné contre Napoléon, n'eût pas admis que la guerre se prolongeât pour une intervention dans les affaires intérieures de la France, lorsque l'objet essentiel,

[1] MARTENS, t. XI. Notice sur une note de Nesselrode, 5 février 1814. — Cf. *Europe et Révolution* t. VI, p. 371, 418-419.

la frontière serait atteint. Il fallait donc manœuvrer en secret contre l'empire et l'empereur, et les ministres ne s'en firent point faute, mais ils ne pouvaient refuser ouvertement d'entamer des négociations, au moins de pure forme.

Or, ni Metternich ni son maître ne songeaient alors à détrôner Napoléon. C'est ici que, chez François, les « entrailles d'État » s'accommodaient avec le cœur. Les Bourbons, en deuil de Marie-Antoinette, ne souriaient nullement au père de Marie-Louise. Un Napoléon vaincu, humilié, refoulé dans les anciennes limites, réduit à l'impuissance, acculé, très vraisemblablement à quelques constitution qui briderait son pouvoir, un Napoléon « époux et gendre », et cette fois, au vrai, successeur et neveu de Louis XVI, voilà ce qui convenait à la maison d'Autriche[1]. Ajoutons que de toutes les combinaisons, celles de Bernadotte vice-roi ou lieutenant général de la Russie, était celle qui lui convenait le moins. Si la France avait besoin d'une tutelle, l'Autriche belle-mère et grand'-mère, paraissait tout indiquée. Napoléon n'était ni invulnérable ni surtout immortel, la guerre offrait des hasards; une régence, sous la haute main de Metternich, réunirait tous les avantages : le droit, les « principes » et la politique : donc, négocier la paix avec Napoléon, tout en continuant de le presser par la guerre; le contraindre aux derniers sacrifices : a paix à la discrétion des alliés, l'abdication en faveur de son fils, ce qui couperait court aux visées d'Alexandre, et arrêterait sa marche triomphale sur Paris. Les Français devant la paix à Marie-Louise et à Napoléon II, la régence en profiterait, le moment venu, et voilà, du coup, l'Autriche portée à cette hégémonie de l'Europe qu'ambitionnait Alexandre. La fin de cette combinaison consistait à y associer les Français, à exciter un mouvement d'opinion en France et à forcer, par les Français mêmes, la main à Napoléon.

Metternich connaissait de longue date, il avait suivi de très près et entretenu les dispositions des amis de la paix et des

[1] Cf. t. II, p. 225, 279.

« amis de l'Autriche » à Paris[1]. Plus que jamais, il croit pouvoir compter sur Talleyrand. Il se flatte de trouver en lui le collaborateur qu'il lui faudra, pour installer la régence et la conduire ensuite à l'autrichienne. Il est instruit des vues de Talleyrand sur la paix, et ce sont précisément celles qu'il veut faire prévaloir. Il aura plus de mal à y gagner les Français. Il y parviendra par des jeux de perspectives habilement gradués.

« Connaissant à fond l'esprit public en France, raconte-t-il, j'étais convaincu que pour ne pas l'aigrir, pour lui présenter plutôt un appât qui serait saisi, on ferait bien de flatter l'amour-propre national et de parler, dans la proclamation, du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, comme étant les frontières naturelles de la France... Dans le but d'isoler encore davantage Napoléon, et d'agir en même temps sur l'esprit de l'armée, je proposai, en outre, de *rattacher à l'idée des frontières naturelles l'offre des négociations immédiates*[2]... » D'ailleurs et en même temps, il proposerait « de porter la guerre sur l'autre côté du Rhin, au cœur de la France. » On verrait l'effet que produirait l'invasion sur l'esprit du peuple, on serait nanti et l'on demeurerait maître de donner aux propositions, en cas de congrès, et selon les occurrences de la guerre, plus ou moins d'étendue, car on négocierait en marchant : dans aucun cas, il ne serait accordé d'armistice. Si Napoléon accepte les bases qu'on lui présentera et si la guerre tourne à l'avantage des alliés, ils feront à leur gré, reculer la frontière, par le jeu même de la négociation engagée avec plus ou moins d'équivoque sur les limites des Pyrénées, des Alpes et du Rhin. La *base* se déplacera avec le *terrain* de la négociation et la personne même des négociateurs. Si Napoléon, qui ne sera certainement pas pris à la supercherie, refuse, il est perdu dans l'opinion. Son refus est dénoncé au public, et le public ne lui pardonnera pas. Le procédé est classique : les alliés en ont déjà fait l'expérience[3]; il réussira contre Napoléon, comme

[1] Cf. t. VII, p. 274, 331, 333, 334, 336, 469.
[2] *Mémoires*, t. I, p. 172, 262.
[3] Cf. t. VI, p. 508.

jadis contre Louis XIV, et plus sûrement, Napoléon ne possédant que le prestige personnel, sans la tradition dynastique [1].

L'empereur François approuva ce plan qui « réservait la plus large part aux événements ». Le plus difficile était d'y amener Alexandre.

Metternich lui représenta qu'il ne serait point fait d' « ouverture » en forme, que l'on ne présenterait les *bases* que d'une façon *non officielle* et à titre d'indication officieuse *en vue d'une négociation préliminaire*; que, cependant la guerre continuerait et que l'on resterait maître d'élever les exigences. Mais, objectait Alexandre, ainsi que naguère aux *quatre points* : « Si Napoléon, confiant dans les hasards de l'avenir, prenait une résolution prompte et énergique et acceptait cette proposition afin de trancher ainsi la situation? » Metternich répondit — et c'était sa conviction — que « jamais Napoléon ne prendrait volontairement ce parti ».

Alexandre savait, d'ailleurs, que l'on ne s'engageait à rien, car la négociation ne pouvait s'ouvrir et la paix définitive se conclure que du consentement de l'Angleterre. C'était, au fond, revenir à l'esprit et aux gradations du traité d'avril 1805, ce *vade mecum* du tsar. Il se rendit, mais non sans poser ses réserves, dont la principale était l'assurance que Napoléon n'accepterait pas : « Répugnant à l'idée d'agiter avant le temps une question d'autant plus délicate — la déchéance de Napoléon — qu'elle n'était pas indifférente aux sentiments personnels

[1] Il faut se reporter encore, en cette rencontre, aux négociations de 1709, si lumineuses par le reflet. Le duc du Maine écrit le 3 juin 1709 à Mme de Maintenon... « Sous ombre de parler de paix, ils n'ont songé qu'à mieux asséner le coup mortel qu'ils nous préparent depuis longtemps. »

« C'est le cœur des Français pour leur maître qu'il faut que le roi fasse revenir. Ce cœur et ces entrailles du peuple... il les a possédés tant qu'il a été connu par lui-même, et il a été le plus grand roi du monde, ses conquêtes n'ayant eu pour bornes que sa propre volonté... Or.., ce peuple a cru être sacrifié au désir immodéré qu'avait son roi d'étendre ses frontières... Ils (les Français paraissent avoir épousé les discours de nos ennemis, qui publient, pour rendre notre aimable maître odieux aux nations, qu'il aspire à la monarchie universelle... » De Boislile, *Saint-Simon*, t. XVII, appendice X.

d'un de ses plus intimes alliés », l'empereur François, craignant que s'il s'opposait à toute négociation, l'Autriche et peut-être la Prusse ne renonçassent à la marche en avant; « renfermant dans son cœur le secret de la paix », et subordonnant toutes les transactions avec ses alliés à son objet réel, qui était de « les entraîner avec lui sur la rive gauche du Rhin », il prévoyait « qu'à mesure que les événements se prononceraient en faveur des cours coalisées, elles seraient facilement disposées à hausser leurs prétentions; que, d'après cela, les conditions de la paix devenant plus onéreuses pour le cabinet des Tuileries, celui-ci en serait d'autant moins accessible aux conseils de la prudence; enfin que le sort des armes pourrait seul faire naître des combinaisons assez décisives pour amener la chute de Napoléon[1] ». Puis, assuré qu'il ne se liait point les mains ni ne se détournait des voies qu'il s'était prescrites, il donna licence à Metternich.

Ce ministre trouva sous sa main l'homme dont il avait besoin pour remplir l'emploi de « messager » dans la tragi-comédie de haute intrigue qu'il préparait. C'était le baron de Saint-Aignan, ministre de France à Weimar, beau-frère de Caulaincourt, qui passait pour subir, comme lui, l'influence de Talleyrand; homme du monde et diplomate de carrière, possédant précisément la dose de « sérieux » et de fatuité qu'il fallait pour être dupe des uns, et, sans le vouloir, duper les autres.

Il fut pris à Weimar, le 24 octobre, et emmené prisonnier, à la suite de la chancellerie coalisée. Metternich, qui le connaissait, l'entreprit le 26 octobre, en propos vagues et généraux sur la paix et sur le tort que s'était fait Napoléon en refusant de comprendre et de suivre ses conseils[2]. « L'empereur, lui dit-il, se fait illusion depuis deux ans. Il a cru faire la paix

[1] Russie, t. XXXI : Déclaration des cabinets alliés, événements qui accompagnèrent l'entrée des alliés à Paris, — Martens t. IV, p. 150.

[2] Rapport de Saint-Aignan, 10 novembre 1813. — Comparez avec le texte tronqué imprimé par le *Moniteur* supprimé, 20 janvier 1814, et reproduit dans Angeberg, le texte complet qui est dans Bignon, t. XIII, p. 23. — Voir Thiers, t. XVII, p. 163. — D'Haussonville, *Mélanges :* le congrès de Châtillon.

à Moscou; ensuite, il s'est persuadé qu'il la ferait à Dresde et que nous ne pourrions lui faire la guerre. Maintenant qui peut calculer les suites de cette campagne? Nous voulions sincèrement la paix; nous la voulons encore et nous la ferons; il ne s'agit que d'aborder la question franchement et sans détour... Le duc de Vicence sait qu'il y a entre nous, sous le sceau du secret, un écrit qui pourrait faire conclure la paix en soixante heures [1]. L'empereur Napoléon l'a accepté à deux articles près. Il a fallu déclarer la guerre... Dans une conversation de neuf heures avec l'empereur, je la lui avais annoncée cinq fois, mais rien ne pouvait le lui faire croire. » Metternich exprima la crainte que le caractère de l'empereur Napoléon ne fût un obstacle à la paix; qu'alors ce serait une guerre désastreuse;... que l'Allemagne aurait, par elle-même et d'un mouvement spontané, 300,000 hommes de plus sur nos frontières;... « que les Allemands étaient un peuple doux, honnête et éloigné de toute violence; que ce peuple n'était en révolution que parce que l'empereur Napoléon l'avait froissé, n'avait rien fait pour lui et avait exaspéré les souverains... » Il ajouta que « l'Angleterre était bien plus modérée qu'on ne pensait », mais il eut soin d'insinuer l'indépendance de la Hollande. Il se garda bien de confier à Saint-Aignan le secret de la paix en soixante heures : les propositions communiquées alors à Caulaincourt s'éloignaient trop de celles que Metternich entendait poser désormais. Il suffirait d'avoir lancé la phrase qui ferait son chemin. Parler d'un tel secret, c'était inciter chacun à le deviner, et chacun le devinerait selon ses désirs, le propagerait à sa guise, et le mystère y donnerait une sorte d'authenticité. Bref, par la légende, il préparait Saint-Aignan au stratagème. Toute cette conversation, destinée aux confidences et indiscrétions, n'avait pas d'autre objet que de tromper la galerie, de nourrir les illusions des abusés, comme Caulaincourt, et de fournir des arguments aux habiles, comme Talleyrand.

[1] Sur ce *secret*, voir ci-dessus, p. 171-172; sur les conceptions de Napoléon, p. 191-193, 174-176.

Le 29 au soir, jugeant Saint-Aignan en bon point, Metternich écrivit à Schwarzenberg : « J'ai arrangé cette affaire avec l'empereur Alexandre, et nous allons expédier Saint-Aignan à l'empereur Napoléon avec une réponse aux ouvertures qu'il a faites à Merveldt. » Toutefois il ajourna l'expédition, quelques points restant à fixer. Ils le furent le 29 au soir, à Meiningen, par où passait l'auguste cortège. Frédéric-Guillaume était absent. Hardenberg, lorsqu'il connut le projet, le désapprouva. Quant à lord Aberdeen, Metternich feignit avec lui de croire que Napoléon accepterait les conditions. Aberdeen, inclinant de sa personne aux ménagements, en serait séduit; mais il ne manquerait pas de prévenir son gouvernement, et rien ne serait convenu, même sur les bases préliminaires, tant que l'on n'aurait pas l'adhésion des ministres anglais.

Dans tous les cas, il fut, dès l'abord, bien établi, et dans la suite les négociateurs anglais en prirent acte plus d'une fois, que les propositions de Metternich, ses ouvertures éventuelles aux Français, ses proclamations, et en général toute sa procédure, n'avaient qu'un caractère officieux, de sorte que les Anglais pourraient, le cas échéant, en « rejeter les pièces »... « comme étant officiellement inconnues à eux[1]... » Metternich fut chargé de rédiger la proclamation qui insinuerait l'équivoque, l'âme de toute la machination.

III

Les alliés avaient décidé de faire étape à Francfort. Metternich y arriva le 4 novembre, en premier ministre de la coalition[2]. La ville se remplit de diplomates, de généraux,

[1] Voir ci-après, 212, 249, 297.

[2] Il se qualifie lui-même de « ministre de la coalition. » Lettre à Caulaincourt, 15 février 1814. — FAIN, *Manuscrit de* 1814, p. 313. — FOURNIER, *Châtillon*.

de solliciteurs, d'intrigants, tout un quartier général, tout un congrès ambulant : Hardenberg, Humboldt, Knesebeck pour la Prusse; peu après Stein, nommé administrateur des pays conquis [1]; Stadion, *ad latus* de Metternich; Nesselrode qui prenait de plus en plus d'importance dans les affaires russes; Pozzo, Anstett; les lords Cathcart et Aberdeen, sir Charles Stewart; les deux empereurs enfin. Le roi de Prusse, seul, manquait encore. La vieille cité se mit en fête, tirant des greniers les drapeaux allemands et les lampions éteints depuis les fameuses fêtes du couronnement de François, en 1792 [2]. L'entreprise de démembrement et d'affaiblissement de la France que l'on méditait alors au milieu des banquets et des bals et que la Révolution avait si violemment déconcertée, se reprenait au bout de vingt et un ans, et, cette fois, rien ne semblait plus la devoir arrêter que la modération seule ou la magnanimité des alliés. Tout respirait la guerre. Le 7 novembre, une conférence eut lieu entre Schwarzenberg l'Autrichien Radetzky et le Prussien Gneisenau. Les chefs d'état-major développèrent chacun leur plan [3]. Radetzky proposait de se refaire, de se reconstituer à Francfort et de ne reprendre les hostilités actives que le 20 novembre; Gneisenau opinait pour le passage immédiat du Rhin entre Mayence et Strasbourg par la grande armée, celle de Schwarzenberg, tandis que Blücher envahirait la Belgique et délivrerait la Hollande. Puis on s'ajourna.

Metternich profita de ce répit pour amorcer sa négociation, et il le fit en metteur en scène consommé, par un acte de haute comédie, où il joua, dans le grand style, le personnage de Scapin de Cour et d'État.

Saint-Aignan avait été voituré jusqu'à Francfort. Le 8 novembre, Metternich le manda et reprit ses propos, en les précisant : « Personne n'en voulait, dit-il, à la dynastie de l'empereur Napoléon. On était prêt à s'entendre. Les condi-

[1] Convention du 21 octobre 1813. MARTENS, t. IX, p. 138.
[2] Voir t. II, p. 492, 500.
[3] ONCKEN, t. II, p. 715-718. — FOURNIER, p. 15-16.

tions à établir devaient naturellement donner des limites à la puissance de l'Angleterre et de la France... L'Angleterre avait d'ailleurs des prétentions beaucoup moins élevées qu'on ne prétendait. Elle était prête à rendre à la Hollande indépendante ce qu'elle ne lui rendrait pas comme province française... » Ces mots contenaient l'étoffe de deux malentendus, pour parler avec politesse. *Personne n'en voulait à la dynastie de l'empereur,* en ce sens que si l'empereur Alexandre voulait détrôner Napoléon, s'il projetait de le remplacer par Bernadotte, son dessein, encore que très concerté, n'avait été consigné en aucun protocole. Metternich pouvait donc dire *personne,* c'est-à-dire aucune personne juridique, ni officielle, ni protocolaire. Quant à la Hollande, il s'agissait moins de lui rendre ses îles et ses colonies, que de l'accroître, au moyen de la Belgique, en tout ou en partie, jusqu'à l'Escaut, peut-être, mais avec Anvers, à tout le moins[1].

Le lendemain, la délibération sur les plans de guerre fut reprise chez Metternich, en présence de Hardenberg, sans que l'on décidât rien de définitif, sauf le parti de reprendre l'offensive dès que l'on se trouverait en mesure. Ce jour-là même, 9 novembre, Saint-Aignan fut de nouveau mandé chez Metternich, à neuf heures du soir. Metternich était seul; il sortait, dit-il de chez l'empereur Alexandre, et c'était de concert avec ce souverain qu'il allait confier à Saint-Aignan « des paroles que ce diplomate devrait porter à l'empereur ». Sur quoi Nesselrode arriva et dit que « l'on pouvait regarder M. de Hardenberg comme présent et approuvant tout ce qui allait être dit », affirmation, comme on va le voir, exactement contraire à la réalité. Metternich alors développa ses insinuations; mais il ne remit aucune note. Saint-Aignan demanda la permission de résumer, par écrit, les paroles de Metternich et se retira, à cet effet, dans une pièce voisine. La *note* qu'il rédigea constatait « les liens indissolubles » des alliés, l'adhésion de l'Angleterre à la coalition; par suite l'inutilité, désor-

[1] Cf. ci-dessus, p. 10, 97-98, t. V, p. 417-418, t. VI, p. 416-417, — Hardenberg à Münster, 12 octobre 1813.

mais « de penser soit à un armistice, soit à une négociation qui n'eût pas pour premier principe une paix générale » ; « que les souverains coalisés étaient *unanimement d'accord sur la puissance et la prépondérance que la France doit conserver dans son intégrité, et en se renfermant dans ses limites naturelles, qui sont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.* » L'indépendance de l'Allemagne était une condition *sine qua non* de la paix; de même l'indépendance de la Hollande et celle de l'Italie; la frontière de l'Autriche, de ce côté, restant à déterminer; enfin le rétablissement des Bourbons en Espagne. « L'Angleterre était prête à faire les plus grands sacrifices pour la paix fondée sur ces bases et à reconnaître la liberté du commerce et de la navigation, à laquelle la France a droit de prétendre. » Un congrès pourrait s'ouvrir sur-le-champ, « sans que cependant les négociations suspendissent le cours des opérations militaires ».

Metternich vint trouver Saint-Aignan dans la pièce où il écrivait et lui demanda « s'il avait quelque répugnance à voir l'ambassadeur d'Angleterre, qui venait d'arriver ». Saint-Aignan n'y fit point de difficulté, tout au contraire. Il rentra dans le salon, l'on se salua et Metternich aurait ajouté, dans la présentation : « Voici lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre; nos intentions sont communes, ainsi nous pouvons continuer à nous expliquer devant lui. » Saint-Aignan donna lecture de sa note. Aberdeen suivait assez difficilement le texte; en put-il bien saisir les nuances? Toutefois, arrivé à l'article « des plus grands sacrifices de l'Angleterre », il dit « qu'elle possédait beaucoup, qu'elle rendrait à pleines mains », mais il y fit cette réserve « qu'elle ne consentirait jamais à rien qui pourrait porter atteinte à ses droits maritimes ». Il ajouta que d'ailleurs il désirait beaucoup connaître la France et Paris, et parla de l'estime que la nation anglaise avait pour les Français.

Les alliés, pour compléter l'amorce, ne manquèrent pas de désigner, au moins pour l'opinion, l'homme qui leur paraissait le plus propre à entrer dans leurs vues. C'était précisé-

ment celui dont Talleyrand et ses amis ne manqueraient pas de mettre le nom en avant, et dont Saint-Aignan s'empresserait de publier partout le crédit. Déjà, le 26 octobre, Metternich lui avait témoigné «l'estime que l'empereur d'Autriche avait conçue pour le duc de Vicence ». Il renouvela cette assurance. « Il me chargea de dire au duc de Vicence qu'on lui conservait les sentiments d'estime que son noble caractère a toujours inspirés et qu'on lui remettrait volontiers les intérêts de l'Autriche et ceux de tout le monde, si on pouvait, pour en décider suivant les principes d'équité qu'on lui connaît ». Schwarzenberg, qui survint, s'associa à ces paroles. Nesselrode, qui s'était absenté, rentra et ajouta ce compliment que l'empereur Alexandre « ne changerait jamais sur l'opinion qu'il avait de sa loyauté et de son caractère, et que les choses s'arrangeraient vite s'il était chargé de la négociation ».

Sur ce propos on se sépara. Persuadé qu'il suffisait de prononcer les mots *limites naturelles* pour que les Parisiens, fascinés par ces seuls mots, les prissent à la lettre; convaincu qu'ils ne demanderaient point d'autre explication et considéreraient cette indication comme une *base de paix définitive*, Metternich eut soin, pour ménager sa retraite, au cas invraisemblable où Napoléon le prendrait au mot, d'enlever à sa communication tout caractère officiel et concerté. Il écrivit à Caulaincourt, le 10 novembre : « Monsieur votre beau-frère retournant en France, il m'eût été impossible de ne pas le charger d'un mot pour Votre Excellence. L'empereur m'a ordonné de *causer* avec M. de Saint-Aignan. Il rendra compte à S. M. l'empereur de mes paroles et de celles de M. de Nesselrode; le hasard a mené M. l'ambassadeur d'Angleterre chez moi dans le moment où nous étions réunis. Je n'ai pas hésité de lui faire prendre part à notre entretien. M. de Saint-Aignan aura parfaitement rempli sa tâche en rapportant fidèlement nos paroles; nous avons eu grand soin de le dispenser de toute objection ou remarque. » Cette lettre mettait les choses au point : une conversation commandée par le seul empereur d'Autriche, entre un passant, Saint-

Aignan, et deux des ministres de la coalition, Metternich, que réjoint, on ne dit pas en quelle qualité, visiteur ou négociateur, Nesselrode; la venue *par hasard* de lord Aberdeen; rien d'officiel, des paroles à rapporter et qui n'engagent personne, car Metternich ne peut rien proposer au nom de la seule Autriche, ni rien proposer au nom des alliés sans leur aveu formel. Ce n'est point ainsi que l'on présente des « ouvertures » de paix ni que l'on « pose des bases » à accepter par oui ou par non. Saint-Aignan, lui-même, transmettant son rapport à Maret, écrit : « J'ai dit à M. de Metternich que la note que je prenais était pour moi seul et que je ne la mettrais pas sous les yeux de l'empereur... Cet écrit n'a rien d'officiel. Les expressions en sont vagues. Je n'étais pas fondé à demander qu'on s'expliquât plus clairement. » Metternich a désiré en prendre copie, Saint-Aignan n'a pas cru devoir refuser : « c'eût été lui donner plus d'importance qu'il ne doit en avoir [1] ».

La note en effet demeurait singulièrement ambiguë sur le point essentiel, celui des limites. Lorsque Saint-Aignan, « souscrivant les propres paroles qu'il tenait » de Metternich, écrit : « les limites naturelles, qui sont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées », il l'entend, et tous les Français le devaient entendre comme lui, tout simplement des limites de Lunéville. On sait déjà et l'on verra bientôt plus précisément encore, quel sens différent y donnaient les alliés. Pour eux et pour Metternich, ces mots *limites naturelles* et *limites du Rhin* pouvaient se prêter aux interprétations les plus variables [2]. Il y avait intérêt à laisser l'illusion se propager en France, et l'habileté en cette nouvelle série de « nuances », consistait comme au temps de Dresde, à ne rien définir. Napoléon comprendrait et dirait *non;* l'opinion se méprendrait et condamnerait l'empereur.

Metternich écrivit sur-le-champ à Hudelist : « Je ne

[1] A Maret, 15 novembre 1813.

[2] Aperçu des transactions, p. 298-299, 341, 353-357. — MARTENS, t. III, p. 150-153; t. VII, p. 63. — Voir ci-dessus, p. 10, 70, 98, 139, 211; et ci-après 246, 251-252, 255-256, 287; l'aveu de Metternich, p. 145.

crois pas que Napoléon donne à l'affaire une suite véritable. Mais nous devions, à tous égards, faire un pas, pour tirer au clair et nous procurer en même temps des armes au sein de la nation. » Hardenberg était resté chez lui. Quand, le soir, il connut l'entretien, il nota dans son journal : « Propositions de paix sans ma participation, par Saint-Aignan : Rhin, Alpes, Pyrénées, absurdité, *Tolles Zeug*. » Sir Charles Stewart, dès qu'il fut informé, se montra offusqué; il ne s'apaisa que quand Hardenberg l'eut assuré que « la pièce rédigée par M. de Saint-Aignan est et reste une pièce non officielle et sans aucune authencité [1] ». A la réflexion, Aberdeen, qui ne possédait ni instructions ni pouvoirs, se sentit fort embarrassé. Il en référa à son ministre, Castlereagh, et deux semaines après il notifia ses réserves expresses sous forme de note à Metternich [2] : « Le soussigné, arrivé chez le prince Metternich, y trouva une pièce dressée par M. de Saint-Aignan, en forme de minute non officielle, d'une conversation confidentielle. Après lecture faite de cette pièce, le soussigné, en présence de S. A. le prince Metternich et du comte Nesselrode, avec lesquels l'entretien avait eu lieu, protesta contre la tournure du paragraphe où il est fait mention de l'Angleterre. Le langage tenu par le soussigné à cette occasion exprime le vœu sincère de l'Angleterre pour une paix, laquelle, basée sur des conditions équitables, assurerait l'indépendance et la tranquillité du continent et le bonheur réel de la France même. Ses remarques sur le contenu de la pièce dressée par M. de Saint-Aignan se bornèrent au passage où il est question de l'Angleterre, et s'il ne les poussa pas plus loin, ce n'est pas qu'il jugea que la pièce était complète par elle-même, mais parce qu'il regardait la communication comme privée et non officielle, et une à laquelle il n'avait probablement pas de part. »

C'est avec ces commentaires, ajoutés aux réserves préa-

[1] Fournier, *Châtillon*, p. 34, note; p 248 : lettre à Hudelist, 9 novembre, et p. 359, Hardenberg.

[2] Aberdeen à Metternich, 27 novembre 1813.

lables et formelles d'Alexandre, qu'il faut interpréter ces termes de la note de Saint-Aignan « que les souverains coalisés étaient unanimement d'accord ». Les intentions des Anglais se manifestèrent d'ailleurs fort clairement. On lit dans un mémoire qui se trouve parmi les papiers de Castlereagh [1], que la France, ramenée à ses anciennes limites, se trouverait promptement en mesure d'attaquer de nouveau l'Allemagne. Il fallait donc la contenir, et l'idée de la *barrière* de 1713 reparaît avec les mêmes conditions de paix européenne : « Un État intermédiaire entre la France et le Bas-Rhin », composé de la Belgique avec les territoires entre Meuse, Moselle et Rhin, réunis à la Hollande. Ces vues se rattachaient au royaume guelfe, marche de l'Allemagne et pied-à-terre de l'Angleterre sur le continent. Le ministère anglais y inclinait. Castlereagh écrivit le 13 novembre à Aberdeen, c'est-à-dire un jour avant que Saint-Aignan instruisît Napoléon de l'offre feinte des « limites naturelles » *unanimement* présentée par les alliés, y compris l'Angleterre : « Lord Aberdeen ne sera pas surpris d'apprendre qu'après un tel flot de succès, la nation anglaise regarderait probablement avec défiance une paix qui ne confinerait pas strictement la France dans ses anciennes limites; même à cette condition, la paix avec Napoléon ne serait jamais populaire, parce qu'on ne croirait jamais qu'il pût vouloir la maintenir. Le cabinet est décidé à user de toute son influence pour empêcher les alliés de bâcler un arrangement qui ne présenterait pas de solides garanties. Considérez qu'enlever Anvers à la France, c'est par-dessus tout autre objet le plus essentiel aux intérêts britanniques [2]. »

Toujours préoccupés de voir les alliés du continent encaisser les subsides et suspendre la guerre dès que leurs propres convenances seraient satisfaites, les ministres chargèrent lord

[1] I, p. 80. Mémoire d'origine allemande, très vraisemblablement.

[2] *Corr.* t. I, p. 73. Cf., p. 89, la lettre du 7 décembre sur la *note* de Saint-Aignan : « Je ne puis pas vous cacher le malaise du gouvernement à la lecture de la minute de Saint-Aignan, et, très certainement, un pareil document, s'il est publié par l'ennemi, sans un contre-document de notre part, excitera des mpressions pénibles dans ce pays. » — Voir : *Congrès de Châtillon*, p. 246, 264, 297.

Cathcart de proposer « un traité d'alliance générale » contre la France, entre toutes les puissances de l'Europe [1]. Alexandre ne s'en souciait pas ; c'eût été l'enchaîner de trop près et imposer une « capitulation » à sa dictature. Le but, d'ailleurs, n'était-il pas atteint par des traités séparés ? Il le serait complètement si l'Angleterre consentant des sacrifices, restituait à la France ses colonies en compensation des restitutions réclamées à la France sur le continent. Pozzo di Borgo reçut la mission de développer ces vues à Londres [2].

Le 19 novembre un nouveau conseil de guerre avait été tenu à Francfort, et ce plan fut arrêté : occuper la Hollande et la Suisse, ces deux bastions désormais retournés contre la France ; marche de la principale armée, Schwarzenberg sur Langres, Blücher opérant sur la rive gauche du Rhin. Sur la prise de possession militaire de la Suisse des difficultés surgirent entre l'Autriche, décidée à passer outre, et Alexandre, qui, tout à coup, se fit le champion de la neutralité suisse, ce qui, joint à l'état encore défectueux de l'armée de Blücher, retarda le passage du Rhin. Ajoutez les timidités et incertitudes du roi de Prusse, arrivé le 13 novembre. « Il voudrait rester les bras croisés à Francfort », écrivait Hardenberg, et le roi lui mandait quelques temps après : « Cette malheureuse invasion que l'on projette en France me fait frémir ; nous risquons de tout gâter et de perdre les plus beaux fruits de nos efforts [3]... » Metternich, au contraire, estimait que tout allait bien : « Nous allons fermement et sûrement à l'œuvre », mande-t-il à Hudelist, le 18 novembre. Tout compte fait, les plans politiques et les plans militaires de Schwarzenberg prévalaient. On ne s'arrêtait point, mais on ne s'enfonçait point en France à l'aveugle et l'on s'accommodait pour y ménager la paix, avec Napoléon lui-même, aux conditions les plus étendues que la guerre permettrait d'atteindre.

[1] Martens, t. XI. Notice sur la note de Nesselrode du 5 février 1814.

[2] Nesselrode à Lieven, 20 novembre. Instructions de Pozzo, 16 décembre 1813.

[3] Journal de Hardenberg, 12 ; le roi à Hardenberg, 25 décembre 1813. — Fournier, 19-20.

IV

Les Anglais sont à Bayonne, la Hollande est investie, la Belgique s'insurge, la grande armée des alliés est sur le Rhin, tous les bastions, tous les forts avancés ont succombé, ou s'ils subsistent, c'est, comme Hambourg, autant d'îlots dans l'inondation, inutiles, ainsi que les vaisseaux échoués et dispersés d'une escadre en détresse. La France, investie, est sous le coup de l'invasion. A Paris, tout est intrigues et complots, préparatifs pour le lendemain, évolutions et défections. Talleyrand et ses affidés; Louis, qui a servi la messe impie en 1790; Dalberg, que Napoléon a fait duc et qui correspond avec Pétersbourg, « ami de la Russie » ; Roux-Laborie, maître en cabales; Montrond toujours dans les brigues; puis « l'armée des femmes[1] », chez lesquelles on conspire, qui reçoivent les avis, surprennent les demi-aveux, renseignent, transmettent, possédant des affiliations partout en Russie, en Italie, en Autriche, tantôt renouant, tantôt dénouant en complots les anciennes amours : la duchesse de Courlande, nièce et favorite de Talleyrand, ses délices, sa confidente et son conseil ; la duchesse de Dalberg, qui figure dans la maison de l'impératrice, et prévient les alliés qu'on les attend à Paris à bras ouverts ; Mme de Vaudémont, correspondante de Fouché, à mi-chemin entre Bénévent et Otrante, et dont le nom rappelle les illustres trahisons du temps de Louis XIV[2], esprit de la Ligue, tempérament de la Fronde, mais domestiquée, qui ne demande aux révolutions, disait une femme « que de passer par sa chambre, sans s'informer où elles vont ensuite » ; et à

[1] Voir t. VI, p.3 24.
[2] Sur le prince de Vaudémont et ses deux nièces, Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy, SAINT-SIMON, année 1707.

l'entresol, Mmes de Coigny, de Chastenay [1]... Ce n'est plus la mort de l'empereur que l'on redoute, c'est la chute de l'empire sur quoi l'on spécule. Il tombera, mais de quel côté? Qui prendra la suite des affaires? C'est ici que Talleyrand s'insinue au premier plan. Par d'autres voies, il arrive aux mêmes combinaisons que Metternich : la paix et la régence : la paix dont il sera le grand courtier, peut-être l'arbitre ; la régence dont il deviendrait le tuteur : un autre congrès de Westphalie, une autre Anne d'Autriche, un autre Mazarin. [2] Fouché manque : Napoléon l'a envoyé en Illyrie, couvrir la retraite, moins pour le bien qu'il y peut opérer que pour le mal que, ce pendant, il ne fera point à Paris [3]. Dans le monde des nouveaux riches et des nouveaux nobles, on incline de plus en plus à la faction des amis d'Antraigues et des « amis de l'Angleterre » ; on pense que si Napoléon subsiste, c'est la ruine générale; or le salut des fortunes ne peut venir que de la paix, et la paix que des alliés [4].

Cette paix, que la France désire, que l'Europe veut, Napoléon seul, par vanité de parvenu et de conquérant, par égoïsme, par folie peut-être, s'y est refusé à Prague ! D'où « une sorte de satisfaction des revers qu'éprouvait l'empereur, parce qu'ils étaient un châtiment de son ambition. Les esprits désaffectionnés séparaient la France de son chef, et l'humiliation de l'empereur semblait consoler des maux de la patrie. Les effets publics étaient tombés à 50 [5] ». Les habiles, qui avaient leurs fonds en Angleterre, spéculaient à la baisse. On ne disait point encore : nos amis les ennemis ! mais on pensait : mauvaise nouvelle, bonne nouvelle, bataille perdue, sécurité gagnée! Ce serait plus tôt fini!

[1] Voyez les *Mémoires* de Pasquier, Miot, Vitrolles, Mme de Chastenay, duc de Broglie, Castellane, Rœderer, Norvins, Thiébault, Barante, notes du comte Molé, fragments publiés par M. Gustave Bord, *Revue de la révolution*, 1888. — *André de Coigny et ses mémoires*, par Étienne Lamy. — Cf. t. VI p. 219-225, 369, t. VII, p. 467-469. — Frédéric Masson, *Marie-Louise*, ch. xi.

[2] Cf. ci-dessus, p. 200.

[3] Madelin, *Fouché*, ch. xxi. Nommé le 17 juillet 1813 gouverneur d'Illyrie, il est arrivé à Laybach le 29.

[4] Cf. t. VI, p. 221-224, 269-270.

[5] Miot, t. III, p. 344.

Talleyrand seul, peut-être, qui connaissait l'Europe, qui, depuis le commencement de la guerre considérait que la paix ne serait possible et durable que par le retour aux anciennes limites [1], prévoyait les exigences des alliés et s'y résignait d'avance. « Les puissances, écrivait-il [2], peu après, ne sauraient prendre trop de sûretés, si elles ne veulent pas être obligées de recommencer sur nouveaux frais l'année prochaine [3]. » Mais il gardait pour lui ses conjectures vraisemblables; les illusions des autres servaient trop bien ses calculs. Metternich les entretenait, Talleyrand ne les dissipait point. Ces autres, c'était tout le monde, depuis ceux qui se prétendaient les mieux avertis du secret de l'Autriche, comme Caulaincourt, jusqu'au dernier des nouvellistes. Nul ne doutait, — les « amis de l'Angleterre » le répétaient depuis douze ans — que la résolution des alliés ne fût de ménager la France et de lui donner la paix aux conditions qu'elle souhaitait elle-même [4]. Cette conception illusoire devint alors comme une maxime fondamentale des politiques parisiens. La paix dans les limites de Lunéville et d'Amiens! La France respectée par les princes qui auraient eu l'honneur de la vaincre, admirée des nations délivrées, comme elle, du tyran, prospérerait en ces limites prescrites par la nature et y gagnerait de plus la liberté [5].

Quelques royalistes commençaient à murmurer le nom des Bourbons. On évitait d'écouter. Les uns, comme Talleyrand, parce qu'ils redoutaient la disgrâce ou la proscription; la plupart parce qu'ils ne connaissaient pas ces princes. On ne

[1] Cf., t. III, p. 221.

[2] Billet à la duchesse de Courlande, 20 janvier 1814. KERVYN DE LETTENHOVE, *Revue d'histoire diplomatique*, t. II.

[3] « L'unique moyen d'obliger la France à observer longtemps le traité de paix dont l'on conviendra, c'est de la mettre, par la paix même, hors d'état d'y contrevenir... Il faut pour cela lui faire rendre, par la paix ou par la force, tout ce qu'elle occupe dans les Pays-Bas, sans exception: autrement, la moindre place qu'on lui laissera, lui sera un moyen d'y revenir quelque jour. » — Extraordinaire de la *Gazette d'Amsterdam*, 18 juin 1709. de BOISLILLE: SAINT-SIMON, t. XVII, appendice.

[4] Cf. t. VI, p. 219-221, 508.

[5] Cf. t. VI, p. 508.

saurait se figurer à quel point ils étaient oubliés, ignorés même dans les familles attachées à l'ancienne monarchie. La déroute de la royauté espagnole avait enlevé à Joseph le peu de prestige philosophique dont le flattaient ses amis. Les yeux se tournaient vers le panache de Bernadotte; le « prince de Suède » avait pour lui les femmes politiques, Mme de Staël, Mme de Chastenay. « Bernadotte était alors le véritable objet de la confiance générale. Cet homme de guerre devenu souverain et dont la gloire était française pouvait-il pénétrer à main armée dans son pays, pour en dépecer les provinces et les livrer aux étrangers? Il était brave, il était Béarnais... C'était devant lui que Paris devait s'ouvrir, il en serait le protecteur [1]. » Un Henri IV d'occasion. Ainsi raisonnaient, en 1792, les malheureux royalistes, quand ils voyaient l'armée de Condé former l'arrière-garde de l'invasion; ainsi spéculaient les révolutionnaires « éclairés » sur le duc de Brunswick, ce « prince philosophe », dont on avait attendu, un instant, la régénération de la France. Benjamin Constant tournait ces intellectuelles billevesées en système et il en déduisit une brochure à sensation : *De l'esprit de conquête et d'usurpation dans ses rapports avec la civilisation européenne* [2]. Bernadotte, qui ajoute aux trophées de la victoire les suffrages de la raison, tirera de leurs cendres les assemblées républicaines, opposera à un sénat servile un tribunal patriote, traitera avec l'Europe, rendra à la nation ses droits imprescriptibles. Il constituera la France, décrètera la déchéance de Napoléon, relèvera la monarchie s'il le faut, mais avec la liberté. « Le héros n'a qu'à frapper du pied, et l'anarchie disparaît, le peuple français ressuscite. » Quelques subtils insinuent, ce que diront les libéraux de 1817 du prince d'Orange, un autre « favori » de l'opinion : « Un souverain protestant, c'est ce qu'il faut à la France ». Protestant, Bernadotte l'était tout juste assez pour satisfaire les législateurs de la ci-devant cons-

[1] Mme de Chastenay, t. II, p. 268.
[2] 31 décembre 1813. — 1er janvier 1814. Pingaud; *Bernadotte*. — Mémoire à Bernadotte. — Sur Mme de Staël et le souverain protestant, *id.* p. 170.

titution civile et les athées de l'Institut; il assistait au prêche luthérien, en suédois, qu'il ne comprenait point; il ne demandait qu'à entendre, à Saint-Denis, la messe latine de Henri IV, dont il n'eût pas davantage compris le texte. Benjamin Constant s'attribuait le rôle de Montesquieu brouillon de la débâcle impériale. Chateaubriand se destinait celui de précurseur de la Restauration : il préparait, dans l'ombre, son pamphlet *De Buonaparte et des Bourbons*, se disposant à révéler les Bourbons à la France, et si les Bourbons avaient encore du sang royal et du sens politique, à révéler la France aux Bourbons.

Napoléon rentra à Saint-Cloud le 10 novembre, plein d'amertume contre ses serviteurs, contre ses frères surtout : « C'est dans ma destinée de me voir constamment trahi par l'affreuse ingratitude des hommes que j'ai le plus comblés de bienfaits [1]. » Il présida le conseil d'État le 11 novembre, et demanda des moyens de finance. On discuta; chacun, en opinant, pensait à la paix. Napoléon s'en rendit compte, et montra crument les choses comme elles étaient. « Il faut dissoudre le triumvirat qui partagea autrefois la Pologne et qui vient de se reformer avec l'audacieux projet de nous faire éprouver le même sort. Vous parlez trop de paix, messieurs... Je le vois bien, nous ne sommes pas Romains. Voulez-vous donc descendre du rang où j'ai placé la France, voulez-vous donc redevenir une simple monarchie, et n'être plus un empire? C'est ce qui vous arrivera si vous perdez la Hollande. Il vous faut les embouchures des fleuves et cette barrière vers le nord. Plutôt que de la rendre, je couperai les digues et la restituerai à la mer [2]... » Les conseillers n'en croyaient rien. Depuis 1795, tous les gouvernements tenaient le même discours, et ces combinaisons qui avaient mené les Français à Moscou, n'avaient pas empêché les alliés d'arriver au Rhin. D'ailleurs ils y mettraient bon ordre et délivreraient la France de ce cauchemar de vingt années. Qui se mettait en

[1] A Cambacérès, 6 novembre 1813. Lecestre.
[2] Notes de Molé.

peine du Grand empire? Cet empire étouffait la France! Quant au sort de la Pologne, nul ne le redoutait, sûr que l'on se sentait de la magnanimité d'Alexandre, de la grandeur d'âme, de la générosité des Anglais, et de *leur* paix d'Amiens. Rien n'était capable d'ébranler cette illusion acharnée. Plus Napoléon insistait sur la nécessité de dominer la Hollande et l'Allemagne pour garder les *limites*, plus il persuadait les esprits de son entêtement insensé, de son aveuglement coupable.

Le même jour, il reçut Rœderer, s'informa de Jérôme, en fuite; de Louis, errant; de Joseph, à Mortefontaine, mais tous trois toujours rois dans l'âme, emportant leurs couronnes dans leurs valises, leurs royaumes à la semelle de leurs bottes et cramponnés à leurs parchemins. « Veut-il toujours le trône d'Espagne? — Sire, il pense, à ce que je présume, qu'il lui serait encore possible de négocier. — Chimère! Ils ne veulent pas de lui. Ils le regardent comme incapable. Ils ne veulent pas d'un roi qui vit toujours avec les femmes, à jouer... Le roi dépend des femmes, de ses maisons, de ses meubles... Moi, je ne tiens ni à Saint-Cloud ni aux Tuileries. On brûlerait cela, que j'y serais indifférent. Je compte mes maisons pour rien[1], les femmes pour rien, mon fils un peu... C'est une de mes fautes d'avoir cru mes frères nécessaires pour assurer ma dynastie, ma dynastie est assurée sans eux... » Il parla d'Eugène, à qui il songeait pour la couronne d'Italie, s'il la devait abdiquer : « Il a de l'honneur, le roi n'en a pas... Il n'y a que deux mobiles qui détournent les hommes des mauvaises actions : la religion et l'honneur. De la religion, le roi n'en a point... Mon beau-père n'a point d'honneur, mais il a de la religion[2]. » Il revint à Joseph, qui revendiquait au moins sa primogéniture. « Il serait mon aîné! Aîné! lui... pour la vigne de notre père, sans doute! — Dans le cas d'ou-

[1] « Ordre que, si jamais les Anglais arrivent au château de Marracq (près Bayonne) on brûle le château et toutes les maisons qui m'appartiennent, afin qu'ils ne couchent pas dans mon lit. » A Caulaincourt, 15 novembre 1813.

[2] « Religion d'État », comme les entrailles; elle ne l'empêcha point de « mettre auprès de sa fille pour consolateur, « ce polisson de Neipperg ». — Gourgaud, t. VIII, p. 330.

verture de la régence, Sire? — Oh! dans ce cas, il ferait du trouble, je m'y attends. Voyez l'histoire... Tout a été tranquille cette année... M. de *Taillerand* a été tranquille... On ne m'a point fait d'intrigues comme Fouché avec *Taillerand*, il y trois ans... Si j'avais ici le roi — Joseph — et ses grands amis, les Clément de Ris et autres, ils me mettraient tout sens dessus dessous. »

Cet entretien, emporté dans la forme, mais parfaitement médité quant au fond, annonçait des résolutions graves au sujet de l'Espagne. Napoléon les couvait depuis plusieurs mois. Il envoya M. de Laforest à Valençay, très secrètement, avec des pouvoirs, et cette lettre pour le prince des Asturies Ferdinand[1] : « Mon cousin, les circonstances actuelles de la politique de mon empire me portent à désirer la fin des affaires d'Espagne... Je désire ôter tout prétexte à l'influence anglaise, et rétablir les liens d'amitié et de bon voisinage qui ont existé si longtemps entre les deux nations. » C'était ramener les choses en avril 1808, le jour où Ferdinand arrivait à Bayonne, les y ramener pour les reprendre à l'envers et décréter l'oubli sur cinq années de guerre atroce et tant de Français inutilement sacrifiés.

Sur ces entrefaites arriva, le 14 novembre, Saint-Aignan avec son rapport. Napoléon le reçut le 15. « Vous ferez, écrivait-il ce jour-là même à Fouché, tout votre possible pour empêcher que, dans ce pays [l'Italie], on ne se laisse fourvoyer par les promesses fallacieuses de l'Autriche et par le langage fallacieux de Metternich. » Voilà son impression, toute directe et toute vive, à la première connaissance qu'il prit de ces « ouvertures » de Francfort. Il en perça la feinte, et c'est tout l'esprit de la réponse qu'il fit adresser à Metternich, par Maret, le 16 novembre. Sous le coup de l'expérience de Prague, qui ne justifiait que trop ses prévisions, il opina que les alliés auraient beau jeu à désavouer des insinuations verbales rapportées par un Français sans pouvoirs

[1] A Ferdinand, 12 novembre 1813. LECESTRE.

et sans mission; qu'il importerait donc d'en obtenir la confirmation par écrit, ce que les alliés accorderaient aisément, s'ils étaient sincères. Il ne pensa point — et il voyait juste — que les paroles rapportées par Saint-Aignan constituassent un *ultimatum* à accepter ou repousser par *oui* ou par *non*; il y vit une suggestion officieuse en vue de pourparlers à reprendre, à rouvrir, et l'indication d'une base de préliminaires à étendre ou à restreindre; or, sous ce rapport la guerre pouvait le servir, aussi bien que les alliés. Il se borna donc à annoncer simplement l'envoi d'un plénipotentiaire. Selon le vœu des alliés, il désigna Caulaincourt[1]; ce qui marquait un désir de conciliation. Il se réserva de s'expliquer ultérieurement sur les *bases*, selon la réponse que feraient les alliés et selon la tournure que prendraient les événements militaires. Il raisonnait avec prudence; mais il comptait sans l'astuce de Metternich et les échos que ce ministres s'était ménagés dans Paris. Napoléon ne négociait qu'en vue des alliés et des réalités de la guerre; Metternich n'opérait qu'en vue du public et de l'opinion à Paris, et il avait touché juste.

Saint-Aignan était fort répandu dans Paris; son beau-frère Caulaincourt davantage encore. Ils se rencontraient chez Mme de Coigny, chez Mme de Vaudémont, qui donnait à diner chaque semaine; où l'on se retrouvait tous les soirs, avec Mme de Laval, avec Pasquier, Molé, Dalberg, Lavalette, Vitrolles, qui savait écouter et entendre, nombre d'amis, confidents ou affidés de Talleyrand, enfin « un comte de S., ancien envoyé de Perse à la cour de France, Piémontais par sa mère, c... allemand par sa femme, Anglais par ses alliances, Russe par une cousine, Français par conquête et espion par goût, état et habitude [1] ». « Il y eut, raconte Pasquier, des indiscrétions volontaires, calculées, et on connut bientôt dans Paris les propositions dont M. de Saint-Aignan avait été porteur. » Metternich avait dit à Saint-Aignan : « M. le duc de Vicence sait qu'il y a entre nous, sous le sceau du secret,

[1] Ernouf, ch. lxv. Notes de Maret.
[1] *Mémoires de Mme de Coigny*. Étienne Lamy.

un écrit qui pourrait faire conclure la paix en soixante heures ». Tout Paris fut bientôt dans ce secret-là et sut que « quelques heures ont tout fait perdre à Prague[1] », et quelle paix : non seulement *les limites*, mais la Westphalie, Berg, la Hollande, l'Italie, enfin tout ce qui n'était pas spécifié dans l'ultimatum du 8 août! Maintenant après tant de désastres, Saint-Aignan apporte encore la paix tant désirée, la « paix des limites », celle dont Napoléon n'a pas su se contenter, et que la France regrette toujours. Personne ne douta ni de la sincérité des alliés, ni de l'authenticité des propositions; Saint-Aignan en avait été « formellement chargé par M. de Metternich et M. de Nesselrode » ; L'Angleterre « déclarait qu'elle était disposée aux plus grands sacrifices... pour conclure une paix qui serait fondée sur ces bases » ! « Elle possède beaucoup, mais elle rendrait à pleines mains[2]! »

Des bases! Les bases de Francfort! Ces mots sont désormais dans toutes les bouches. Ces bases sont certaines, car elles sont raisonnables, car les limites sont imprescriptibles, tous les gouvernements le déclarent depuis 1795, tout le monde le croit aveuglément. Chacun parle comme s'il avait vu le parchemin merveilleux où il suffisait d'apposer une signature pour mettre fin à tous les maux de la France et de l'Europe et réparer d'un trait de plume la double faute qu'il était devenu classique de reprocher à Napoléon : avoir rompu la paix d'Amiens, ne s'être pas arrêté après Austerlitz. « Le désir de le voir les accepter [ces bases] fut universel, rapporte Pasquier, et il se forma dans le palais, dans la ville, dans le conseil une sorte de ligue pour pousser Napoléon dans cette voie de salut. M. le duc de Vicence en était l'âme et M. de Talleyrand n'y était point étranger. » Le ministre du trésor, Mollien; celui de la police, Savary « étaient des plus prononcés pour une acceptation prompte et franche ». Berthier et « presque tous les aides de camp pensaient de même ». La Valette y tra-

[1] Caulaincourt à d'Hauterive, 8 mars 1814. — Cf. ci-dessus p. 117, 135, 138, 170.
[2] *Mémoires de Pasquier*, t. II, p. 104. — THIERS, t. XVII, p. 43 et suiv. D'HAUSSONVILLE, *Mélanges*, p. 125.

vaillait par le cabinet noir, Pasquier en avertissait l'empereur par les bulletins de « ce qui se disait dans Paris ».

Ce fut un tollé général contre Maret que l'on accusait d'être l'auteur de la réponse malheureuse du 16 novembre. Caulaincourt, « éclairé par les conférences de Prague sur les véritables dispositions des alliés, et très exactement informé par son beau-frère, M. de Saint-Aignan, n'hésitait pas à regarder les dernières propositions comme un *ultimatum* sur lequel il était indispensable de s'expliquer franchement, si on ne voulait pas que la négociation fût rompue [1]. » Et tout Paris le répétait après lui, Napoléon finit par s'inquiéter d'une désapprobation si générale; il sacrifia Maret et le remplaça aux affaires étrangères par Caulaincourt. En même temps Daru quitta la secrétairerie d'État pour prendre l'administration de la guerre.

La lettre de Maret, que Metternich reçut le 25 novembre, lui fournit l'occasion de perpétuer l'équivoque et de mettre Napoléon en échec devant l'opinion, sans s'engager lui-même à rien. Il répondit à Maret qu'avant d'accepter un congrès, les alliés désiraient avoir « la certitude que Napoléon admettait les *bases générales* et *sommaires* que j'ai indiquées dans mon entretien avec le baron de Saint-Aignan. » Il évita, d'ailleurs, de les spécifier, ce que précisément Napoléon voulait obtenir de lui; les mots « bases générales et sommaires » trahissaient l'intention de découvrir d'autres exigences, plus particulières et plus détaillées, dans la négociation; les termes « *indiquées* dans *mon entretien* avec le baron de Saint-Aignan » ramenaient les feintes ouvertures à leur véritable caractère, n'y ajoutaient aucune garantie officielle, encore moins aucune garantie collective.

Cette lettre fut remise à Caulaincourt. Il y répondit, le 2 décembre. C'était, en principe, l'adhésion à une paix fondée sur l'équilibre de l'Europe et — Napoléon insistait sur ce que Metternich laissait dans l'équivoque — « sur la reconnaissance de l'intégrité de toutes les nations dans leurs limites

[1] PASQUIER, t. II, p. 108.

naturelles », et, en particulier, « aux bases générales et sommaires qui ont été communiquées à M. de Saint-Aignan ».

Metternich se croyait désormais sûr de l'opinion à Paris. Il avait pour lui la crédulité, peut-être la confiance, du nouveau ministre de Napoléon. Il fit approuver, le 4 décembre, une déclaration destinée par les souverains à faire connaître au peuple français les vues des alliés au moment où ils se disposaient à passer le Rhin, qu'ils feignaient du vouloir assigner comme limite à la France. C'est un ouvrage qu'il considère, à juste titre, comme un de ses chefs-d'œuvre. Dans cette pièce, la seule qui engageât les alliés, il se garda bien de reproduire — Alexandre d'ailleurs ne l'eût point permis, ni Aberdeen — la phrase de Saint-Aignan :

Que les souverains alliés étaient unanimement d'accord sur la puissance et la prépondérance que la France doit conserver dans son intégrité et en se renfermant dans ses limites naturelles, qui sont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.

Les limites naturelles, le Rhin, les Alpes, les Pyrénées s'évanouissent, il ne subsiste que des expressions ambiguës et vagues :

Les puissances alliées ne font point la guerre à la France, mais à cette prépondérance que, pour le malheur de l'Europe et de la France, l'empereur Napoléon a trop longtemps exercée hors des limites de son empire.

Les souverains désirent que la France soit grande, forte et heureuse...

Les puissances confirment à l'empire français une étendue de territoire que n'a jamais connue la France sous ses rois...

« Notre but moral est évident, écrit Metternich; nous travaillons pour agir sur l'intérieur de la France. » «Nous avons jugé à propos, mande Aberdeen, vu la tournure heureuse des événements, d'abandonner la détermination des frontières : Rhin, Alpes, Pyrénées[1]. » « Par cette manifestation solen-

[1] A Castlereagh, 4 décembre 1813. — Cf. ci-dessus p. 69-71, 138, 140-141. Russie, t. XXXI, *Aperçu*, IVe partie. Déclaration de Francfort. — Metternich, t. I. — Metternich à Hudelist, 6 décembre 1813, Fournier.

nelle de leurs intentions et de leurs vœux, dit un document officiel russe, les cabinets alliés avaient principalement pour objet de séparer la cause de Napoléon de celle du peuple français et d'éloigner ainsi les obstacles qu'une résistance nationale aurait pu opposer aux armées de la coalition. » Cette résolution et l'accueil qui fut fait à la lettre de Caulaincourt quand elle arriva, le 5 décembre, à Francfort, découvrent bien l'illusion où étaient les politiques de Paris. Ils s'imaginaient qu'un *oui* tout simple, adressé le 16 novembre aux propositions de Saint-Aignan, aurait forcé la main aux alliés. On vit le 5 décembre ce qu'on aurait vu le 25 novembre, à la nouvelle de l'acceptation « des bases générales et sommaires ». Metternich, couva sa réponse cinq jours, et écrivit, le 10 décembre, à Caulaincourt. Constatant « avec satisfaction que l'empereur avait accepté les bases essentielles » de la paix, les souverains allaient porter, sans délai, cette déclaration « à la connaissance de leurs alliés », c'est-à-dire qu'ils allaient consulter les Anglais, non en vue de l'ouverture d'un congrès, mais en vue de « *conférences préliminaires*, de manière à établir, *les bases et le mode* d'une pacification définitive [1] ». Il est si peu vrai que le *oui* eût suffi à tout accommoder, qu'il se passa tout un mois sans qu'il fût question de négocier et que les *conférences préliminaires* ne s'ouvrirent que le 5 février 1814, deux mois après.

Vingt mille exemplaires de la déclaration furent jetés au delà du Rhin et répandus en tous les points de la France « par tous les moyens au pouvoir des alliés ». Elle était antidatée du 1er décembre. Quand elle parvint à Paris, le public et les politiques s'accordèrent pour entrer dans le jeu : ils lurent le texte comme Metternich l'avait désiré; et ils virent, en imagination, les mots fascinateurs *la limite du Rhin* surgir de l'encre sympathique, « entre les lignes [2] »; la limite sacrée de Bâle à la Hollande se dessina sur la carte en un relief lumi-

[1] Metternich à Wessenberg, 6 décembre 1813.
[2] Mot de Metternich, I, 252. — Cf. ci-dessus p. 200. Comparez l'état de l'opinion en 1805, t. V, p. 508.

neux. On apprit que Napoléon la refusait, et ce fut désormais la plus indéracinable des légendes.

V

Napoléon entama lui-même la liquidation du Grand empire. Il se débarrassa de l'Espagne et des Espagnols. Le traité fut signé à Valençay, le 11 décembre. Il rendait à l'Espagne les rois Bourbons avec ses territoires continentaux et coloniaux tels qu'ils existaient lors de la paix d'Utrecht. Napoléon songeait du même coup à délivrer le pape, et il lui envoya, à Fontainebleau, l'évêque de Plaisance pour négocier son départ et sa rentrée à Rome. Pie VII répondit qu'il ne traiterait qu'à Rome même, et Napoléon n'eut désormais d'autre ressource que de l'y renvoyer [1].

Le 9 décembre, il avait ouvert la session des chambres [2] : session de levées d'hommes et de levées d'impôts. Son discours ne fut qu'un dernier écho de ceux que la France entendait depuis vingt-deux ans, chaque fois que le gouvernement réclamait un nouvel effort et proclamait la nécessité de recommencer la guerre : « La France même serait en danger, sans l'énergie et l'union des Français... C'est à vous de donner l'exemple d'une énergie qui recommande notre génération aux générations futures. Qu'elles ne disent pas de nous : « Ils ont sacrifié « les premiers intérêts du pays! ils ont reconnu les lois que « l'Angleterre a cherché en vain pendant quatre siècles à imposer à la France [3]. » Parlant des négociations de la paix :

[1] D'Haussonville, t. V, ch. lvii. — Pasquier, t. II.

[2] Thiers, t. VII, p. 163-178.

[3] Comparez Danton, 31 janvier 1793, t. III, p. 278-279. — Barère, 1er août 1793, t. III, p. 472-473. — Cambacérès, 3 mars 1795, t. IV. 259. — Le comité, 27 avril 1795, t. IV, p. 389. — Le Directoire, 28 octobre et 7 novembre 1795, t. V, p. 254-255.

Proclamations 21 octobre, 1er décembre 1805, 23 octobre 1806, t. VII, p. 103-104. — Messages, 19 et 27 novembre 1806, t. VII, p. 115-116. — Tilsit, juillet 1807, t. VII, p. 186-187. — Messages du 10 décembre 1810, du 9 juin 1811.

« J'ai ordonné que l'on vous communiquât toutes les pièces originales... Vous en prendrez connaissance par l'intermédiaire d'une commission... »

Caulaincourt aurait désiré même une publication. Elle aurait, écrivit-il à l'empereur, le 23 décembre, « le double avantage de donner à la France un gage de votre modération et de proclamer l'engagement public et réciproque pour les alliés de ne pas exiger plus et pour Votre Majesté de ne pas accorder moins. » Caulaincourt se figurait sans doute que la lecture de ces pièces ferait passer dans l'esprit des Français la conviction dont il était animé. Napoléon n'y consentit pas. Le rapport de Saint-Aignan fut singulièrement amendé. L'essentiel restait, la phrase sur les limites; mais, dans le document ainsi accommodé, elle revêtait plus d'importance, je ne sais quoi de plus officiel; bref les propositions prenaient des figures de *bases* infiniment plus prononcées, et il s'ensuivit un effet fort différent de celui qu'attendait l'empereur. Caulaincourt reçut chez l'archichancelier les commissaires du Sénat, qui l'écoutèrent en silence. D'Hauterive fut chargé d'endoctriner ceux du Corps législatif, parmi lesquels se trouvaient Raynouard et Lainé. Ils se montrèrent plus curieux, moins faciles, inclinant visiblement à la créance aveugle envers les alliés, à la méfiance non dissimulée envers Napoléon. Ils estimèrent suffisant de prendre acte des *ouvertures*; mais ils jugèrent utile de lier Napoléon. Ils lui demandèrent la promesse devant la France, devant l'Europe, en termes positifs et formels, d'accéder à ces ouvertures. Raynouard, l'un des commissaires, dit « que l'esprit public abattu, énervé, ne pouvait autrement se relever ». « Le Corps législatif, poursuivit-il [1], devrait déclarer à l'empereur qu'au moment où il a été élevé sur le trône par le vœu de la nation, il avait promis de défendre les frontières et de conserver l'intégrité du territoire de l'empire... qu'aujourd'hui on le sommait de tenir sa promesse; qu'il n'y aurait point de sacrifices qu'on ne fît pour

[1] Notes de d'Hauterive, séance de la commission législative, 24 décembre 1813.

concourir avec lui à l'acquit de ce serment, mais que les vœux des Français s'arrêtaient là, et que tout ce qui s'étendait au-delà de cet intérêt pouvait être sacrifié à la paix. »

Le sénat vota une adresse de platitude. Elle serait sans intérêt si le rapporteur, Fontanes, n'y avait confirmé, accentué, précisé officiellement les *ouvertures de Francfort* et le refus de la paix par Napoléon : « M. le prince de Metternich et le ministre russe, M. le comte de Nesselrode, tous deux, *au nom de leurs cours, ont posé* devant lui — M. de Saint-Aignan, — dans un entretien confidentiel, les bases préliminaires d'une pacification générale. L'ambassadeur anglais, lord Aberdeen, était présent à cette conférence. Remarquez bien ce dernier point, sénateurs, il est important [1]. » Le Corps législatif, par la bouche de Laîné, un des artisans prochains de la restauration des Bourbons, répondit par des remontrances, regrettant l'illusion de la paix, le refus de l'empereur, réclamant le contrôle, la tribune. Napoléon répondit en quelques mots : « Le Béarn, l'Alsace, la Franche-Comté, le Brabant sont entamés. J'appelle les Français au secours des Français... L'étranger fuira ou signera les bases qu'il a lui-même proposées. Il n'est plus question de recouvrer les conquêtes que nous avions faites [2]. » Puis, le 31 décembre, il déclara la cession close.

Les remontrances de Laîné firent dans le public le même effet que le manifeste des alliés : on se mit à parler de la liberté comme on parlait de la paix; on crut à l'efficacité des discours de ce Corps législatif muet depuis Brumaire, comme à la sincérité des souverains de l'Europe, coalisés depuis vingt-deux ans. Bref, l'opinion se donnait des motifs pour se détacher de Napoléon.

Napoléon, dans ce désarroi de son empire et devant la résistance de ses serviteurs, recourut aux expédients de la Révolution : il en reprit le langage, les mesures, et, comme il disait quelque temps après, il chaussa ses bottes de 1793.

[1] Fontanes, 27 décembre; adresse 29 décembre 1813.
[2] 30 décembre 1813.

Ainsi le décret du 26 décembre qui ressuscita les commissaires du pouvoir exécutif de 1792 et les représentants en mission de 1793. Les rois frères, les Bonaparte se retrouvaient encore une fois rapprochés autour de Paris; eux aussi opéraient leur retraite sur l'histoire et remontaient aux temps faméliques et incertains, à 1795 [1]. Napoléon écrivit à Louis : « Vous n'êtes plus roi de Hollande. Le territoire de l'empire est envahi, j'ai toute l'Europe armée contre moi. Voulez-vous venir comme prince français? Je vous recevrai... vous serez mon sujet... Si au contraire vous persistez dans vos idées de roi et de Hollande, éloignez-vous de quarante lieues de Paris. » Et à Joseph : « La France est envahie, l'Europe toute en armes contre la France, mais surtout contre moi. Vous n'êtes plus roi d'Espagne; voulez-vous comme prince français vous ranger auprès du trône? Vous aurez mon amitié, votre apanage, et serez mon sujet... Cela ne vous est-il pas possible? Il faut vous retirer à quarante lieues de Paris... Vous y vivrez tranquille, si je vis. Vous y serez tué ou arrêté si je meurs [2]. » Louis et Jérôme opinèrent pour l'éloignement à quarante lieues : c'était encore, à leur gré, faire figure de rois. Joseph, toujours politique et qui gardait ses pensées de derrière la tête, se contenta du titre; il devint le roi Joseph, roi de quoi? roi de rien, roi comme un préfet baron, un sénateur comte. Il opta pour la confiance de l'empereur, l'apanage dans l'empire, et la place la plus rapprochée du trône, celle de lieutenant général dans la régence. « Les amis de l'ordre et des idées sages, écrivait un diplomate, en 1805, croiraient trouver le complément des bienfaits de la Providence, si la mort de Napoléon pouvait mettre le prince Joseph à sa place [3]. » Joseph se mettait au premier rang de ces hommes sages. Il avait perdu deux ans à Naples, égaré son génie en Espagne; les temps prédits approchaient-ils?

[1] Méneval, t. III, p, 176. — Miot, t. III, p. 351. — Ducasse, Lecestre, — Frédéric Masson, *Marie-Louise*.

[2] A Louis, 4 ou 5 janvier; à Joseph, 7 janvier 1814.

[3] Lucchesini, 25 septembre 1805. — Cf. t. VI, p. 510

Murat les jugea venus et sauta le fossé. Seul des rois napoléoniens, ce roi latéral subsistait encore. Il n'usa de ce reste de vie que pour trahir son maître, et de sa prérogative royale que pour pactiser contre son pays. Napoléon discernait ses mouvements [1]. Pour l'arrêter, si on le pouvait encore, il lui dépêcha Fouché qui revenait d'Illyrie, se retirant devant les Autrichiens. Si Fouché ne retenait pas Murat, Murat du moins, retiendrait Fouché loin de Paris. Murat, pour motiver la défection qu'il préparait, avait demandé à l'empereur de proclamer l'indépendance des Italiens et « de réunir l'Italie en une seule nation [2] ». Le 27, Caulaincourt, dans un rapport composé avec les correspondances de Durant, conclut : « Le but du roi est de rendre l'Italie indépendante. » Il ajoutait : « Votre Majesté en a fait une nation. La plupart des Italiens désirent avoir une existence politique. Le roi de Naples s'en est aperçu. Il mettra tout en usage pour faire éclater de toutes parts cette opinion, et pour réunir, s'il le peut, tous les membres de l'Italie. » Mais convenait-il de n'en former qu'une seule monarchie? Caulaincourt, imprégné des traditions de Talleyrand, comme s'il avait eu sous les yeux les rapports de ce ministre au Directoire [3], opinait pour la division : Murat à Naples, un État neutre au centre. Toutefois, il conseillait de louvoyer, de laisser Murat cuver ses illusions : à la paix, chacun rentrerait chez soi, le duc de Toscane, le pape et Murat lui-même. Dans l'intervalle, occupé de si glorieux desseins, « ce prince cherchera moins à obtenir des alliés ce qu'il espérera obtenir de Votre Majesté... il ne se détachera pas ouvertement de la cause de Votre Majesté. »

Mais il était trop tard et Murat s'était tourné du côté des alliés. Metternich avait saisi le joint avec Murat, comme il avait conduit l'intrigue contre Napoléon, depuis Dresde jusqu'à Francfort, d'autant plus facile en promesses qu'il savait les

[1] Lumbroso, *Muratiana*. Correspondance de Fouché. — Norvins, t. III. — Madelin, *Fouché*, ch. xxi-xxii. — Weil, t. I-III. Rapports de Durant, de Caulaincourt, correspondances de Bentinck et de Mier.

[2] A Napoléon, 10 novembre 1813.

[3] Cf. t. V, p. 317-318.

alliés résolus à ne rien ratifier, et qu'il était engagé à ne rien opérer sans eux. Son calcul consistait à séparer Murat de Napoléon, à le discréditer en France et en Europe, à l'user en Italie, à s'y nantir et à l'en expulser, s'il ne tombait pas de sa propre défaillance. Quant aux motifs qui amenèrent Murat à l'écouter, Fouché les a déduits avec la sagacité d'un maître en défection, qui, vraisemblablement, méditait déjà la sienne [1]. Le roi, écrit-il, se montre froissé de n'avoir pas reçu de Napoléon le commandement supérieur de l'Italie, pressé par ses sujets, jaloux de la dignité de leur roi autant que de leur propre indépendance, pressé par les patriotes d'Italie : « Le mot d'indépendance a acquis une vertu magique! » pressé enfin par ses amis de Paris, qui lui écrivent : « L'empereur ne peut plus rien, même pour la France; comment garantirait-il vos états! Songez à vous, ne comptez que sur vous-même. Il vous sacrifierait à une bicoque. » Et, très ironiquement, l'ancien émissaire de la Terreur ajoute dans son rapport à Napoléon : « Vos ennemis opposent au tableau de la situation de la France celui des avantages immenses que présente au roi son accession à la coalition : ce prince consolide son trône, agrandit ses États, au lieu de faire à l'empereur le sacrifice inutile de sa gloire et de sa couronne; il va répandre, sur l'une et sur l'autre l'éclat le plus brillant en se proclamant le défenseur de l'Italie, le garant de son indépendance. Se déclare-t-il pour Votre Majesté, son armée l'abandonne, son peuple se soulève. Sépare-t-il sa cause de celle de la France, l'Italie tout entière accourt sous ses drapeaux. »

Avant qu'il ne rentrât à Naples, Caroline était gagnée à l'Autriche. Metternich l'avait abusée par le même artifice dont il s'était servi pour entraîner Murat à quitter l'armée et dont il trompa les Français à Francfort. Il lui fit entrevoir la reconnaissance de sa couronne par l'Angleterre, cette paix anglaise que Napoléon promettait depuis 1800 et qu'il sem-

[1] A Napoléon, 27 décembre 1814. Lumbroso.

blait plus que jamais incapable de procurer. Il lui dépêcha un Napolitain, Schinina, qui lui peignit la déroute de Napoléon, lui présenta en modèle la défection de la Bavière, vieille maison, pénétrée des traditions de l'honneur monarchique, et alliée de la famille impériale! Caroline ne put manquer d'être émue de ce royal exemple. L'agent parla avec tant de force sur les événements à prévoir, que la reine se résolut à mander au palais le comte Mier, l'envoyé d'Autriche. Elle lui dit « combien elle avait été touchée des procédés amicaux et généreux de son empereur », qu'elle « était décidée a entrer en négociations avec l'Autriche », et l'invita à lui apporter un mémoire sur la situation des affaires. Mier se mit aussitôt à l'ouvrage [1]. Il n'y a, disait-il, de salut pour le royaume que dans la protection des alliés. Il pressa la reine d'agir, en sa qualité de régente, de sauver la couronne, l'État, son mari, sa dynastie, concluant par cette phrase, soufflée vraisemblablement par Metternich, qui connaissait si bien la femme en cette reine improvisée : « C'est le moment, et peut-être le seul qui se présentera jamais, où la reine puisse déployer les grandes qualités que le ciel lui a si richement prodiguées et dévoiler aux yeux de l'univers les vertus indispensables pour un souverain, qu'elle possède dans un degré si éminent. » Le 28 octobre, Mier fut de nouveau appelé au palais. Ce jour-là, pour lever les dernières hésitations, il lança l'argument sans réplique. Il se dit autorisé à faire connaître que « lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Vienne, est autorisé à signer, conjointement avec l'Autriche, un traité avec le roi de Naples, dans la supposition que Sa Majesté se déclarât pour la cause de l'Europe et que l'Autriche se prononçât en faveur d'un arrangement pareil [2] ». Or, l'Autriche non seulement promettait, mais pressait la reine de signer. « Elle était, répéta-t-elle, fermement décidée à entrer en

[1] Mémoire de Mier pour la reine. Weil.

[2] Menz, secrétaire de la légation autrichienne, à Bentinck, 14 décembre 1813. Weil. — Cf. ci-après la note de Castlereagh à Metternich, démentant cette affirmation, p. 238.

négociations avec l'Autriche », et d'ores et déjà elle « promettait de ne pas faire sortir un homme de son armée hors du royaume ».

Le 4 novembre, Murat rentra inopinément à Naples. « Pour ménager son amour-propre et ne pas heurter son caractère, jaloux du pouvoir royal, » la reine fit prier Mier de garder le secret sur leurs arrangements. « Elle voulait que toutes ses idées et déterminations eussent l'air de venir de lui; du reste, elle promettait de faire faire au roi tout ce que l'Autriche voudrait. » Le 8, Murat reçut Mier. « Le premier pas est fait, lui dit-il; j'ai quitté l'armée française conformément au désir de l'Autriche et de l'Angleterre; je suis décidé à ne pas fournir les troupes qu'*on* (Napoléon) me demande : mon parti est pris; je veux m'unir aux alliés, défendre leur cause, contribuer à chasser les Français de l'Italie, et j'espère qu'on me fera participer aux avantages qui en devront résulter. » Il entendait par là les dépouilles du pape, à qui « la ville de Rome avec un joli arrondissement, un bon et sûr revenu et beaucoup d'encens devaient suffire. » Mier partit pour l'Allemagne faire son rapport à Metternich et prendre les ordres des alliés [1].

Murat aurait fort désiré que Bentinck donnât à l'accommodement futur le gage précieux d'un armistice : « Sûr du côté de la mer, je peux, disait-il, joindre l'armée autrichienne avec mes troupes. » Mais Bentinck refusa toute suspension d'armes. « Il n'y a, disait ce prévoyant Anglais, aucun fonds à faire sur Murat... Le traité ne nous crée pas seulement un rival, il peut rendre Murat maître de l'Italie. Quand on aura rejeté le vice-roi Eugène sur les Alpes, les Italiens graviteront certainement de son côté (Murat), tandis que, si la protection et l'assistance de l'Angleterre s'étendaient sur eux, cette grande force se serait, sans aucun doute, tournée de notre côté [2]. » Ces vues tendaient à expulser tout élément français de l'Italie, à y substituer l'hégémonie britannique à l'hégémonie autrichienne; elles ne laissaient point d'être politiques,

[1] Rapport de Mier, 16 décembre 1813.
[2] Bentinck à Castlereagh, janvier 1814. Weil.

et parfaitement anglaises. Mais, dans la crise que l'on traversait, il importait, avant tout, d'enlever Murat à la coalition et de frapper ce coup retentissant : la défection du beau-frère de l'empereur. C'est à quoi Metternich travaillait très activement à Francfort.

Metternich avait fait décider par les alliés qu'un négociateur autrichien, muni de pouvoirs en forme, se rendrait à Naples. Il chargea de cette mission le général comte Neipperg, prédestiné aux intrusions dans les affaires intimes des Bonaparte. Neipperg était adroit, aimable, habile à mener les femmes; il détestait Napoléon et les Français [1]. « Le comte Neipperg fera comprendre au roi que son sort est entre les mains de l'Autriche, qui seule peut amener les puissances, qui l'y ont autorisée, à accéder au traité qu'elle fera avec Naples. » L'Angleterre et la Russie avaient autorisé la négociation; elles ne s'étaient point engagées à accéder au traité, et par leur autorisation de négocier, elles n'étaient liées qu'envers l'Autriche; elles ne l'étaient nullement envers Murat. Aberdeen d'ailleurs avait eu soin de déclarer « que le gouvernement britannique ne consentira jamais à intervenir dans un acte qui, garantissant le royaume de Naples à Murat, ne porterait pas la mention formelle du bien fondé des légitimes réclamations de la famille royale des Deux-Siciles et ne consentirait pas à lui donner une juste compensation [2] ».

Fouché cependant se trouvait à Naples depuis le 30 novembre. Il y séjourna jusqu'au 18 décembre. Son influence paraît surtout s'être employée à jeter sur la défection de Murat un vilain vernis d'hypocrisie, à greffer la duplicité sur la trahison [3]. Se ménageait-t-il en Murat un instrument éventuel, en France et en Europe? En joua-t-il comme à Paris plusieurs habiles, à sa façon, spéculaient sur Berna-

[1] Francfort, 10 décembre 1813. Texte dans WEIL. — ONCKEN, t. II, p. 715. — Sur Neipperg, t. VI, p. 56, 62-63.

[2] Aberdeen à Bentinck, 12 décembre: à Metternich, 11 décembre 1813. Metternich s'en déclare d'accord, 12 décembre. — WEIL.

[3] Par exemple les lettres de Murat à Napoléon, 21 et 25 décembre 1813. Fouché était alors à Rome; il continuait de conseiller Murat.

dotte? Si la défection réussissait, voulut-il en *être*, afin de s'entr'ouvrir un accès près des alliés? Si Napoléon l'emportait encore, s'arrangea-t-il de façon à prouver qu'il avait tout employé pour conserver Murat à la France? Se flatta-t-il d'un arbitrage entre Napoléon et son beau-frère, peut-être même de l'arbitrage de l'Italie? Napoléon le tenait éloigné de Paris et des affaires; son objet était d'y rentrer, de s'y rendre nécessaire, d'*être là* au moment où se décideraient les choses, et la main dans toutes les intrigues. Ses lettres permettent toutes les conjectures et ses actes les contredisent toutes. L'impression qui en reste est qu'il ne décida ni n'empêcha rien, qu'il promena sur la scène sa face glabre, son geste équivoque, toute sa défroque inquiétante de machiavéliste ténébreux et compliqué, haut policier de toute police, qui n'admet pas qu'il se fasse une révolution sans qu'il en mène les machines, ni une trahison dont il n'ourdisse les trames : en résumé le parfait agitateur qu'il savait être, le grand brouillon méconnu qu'il se montra toutes les fois qu'il prétendit toucher aux affaires étrangères et se frotter à l'Europe, en 1798 dans la Cisalpine, en 1810 lors de la négociation avec l'Angleterre, qui entraîna sa disgrâce; tel il paraîtra jusqu'à la fin de sa carrière, en 1815, et après la plus extraordinaire de ses prestidigitations, son entrée dans le cabinet de Louis XVIII. « C'est une chose humiliante pour l'espèce humaine que le contraste et la confusion de ses idées » ... Il l'écrivait du roi de Naples, et l'historien ne le peut lire sans le penser du duc d'Otrante.

Neipperg, rejoint bientôt par Mier, arriva le 31 décembre 1813. Sur sa demande, Bentinck lui envoya son secrétaire particulier, Graham, pour conférer des affaires de la guerre et de celles de la Sicile. Neipperg eut infiniment plus de mal à tirer cet Anglais dans ses « formes » qu'à y captiver Murat. Il déploya d'ailleurs les qualités d'astuce et de séduction qui l'avaient recommandé au choix de Metternich, enguirlandant

[1] A Caulaincourt, 12 janvier 1814. WEIL, t. IX, p. 403.

la reine, endoctrinant le roi. Aveuglé au point de croire l'Autriche sincère quand elle lui garantissait son établissement en Italie et lui promettait ses bons offices près des alliés, fasciné de sa propre gloire, se figurant être l'idole des Napolitains, le libérateur de l'Italie, le sauveur de l'Europe, le bienfaiteur même de la France, puisqu'il contribuerait à lui donner la paix [1], ce malheureux but sa honte et, comme un soldat de fortune qui finit en transfuge, il signa son jugement et sa condamnation [2]. Mais c'était une âme de conquérant barbare, gonflée et flottante, orageuse et enfantine, susceptible de ces éblouissements de conscience qui tout à coup découvrent au fornicateur l'horreur de son péché, la vengeance du dieu trahi, et le pire supplice d'enfer, la privation même de ce dieu. Il pleura amèrement [3]. Il pleura sur le brave soldat Murat qui, partant pour la guerre en 1792, écrivait à son père : « Le plus beau sacrifice que je puisse faire de ma vie c'est sans doute de mourir avec mes frères pour la défense de la république... Dites-leur que c'est leur intérêt que je défends, que c'est notre cause commune que je sers... » Ce Murat-là venait de mourir de fièvre paludéenne pour avoir promené ses rêves le long des marécages de la vieille Europe. Quelques jours après, le roi Murat, rasséréné par les *vivats* de ces même lazzaroni qui avaient tué les soldats de Championnet et applaudi en 1799 aux supplices des républicains [4], exalté par les flatteries de ses courtisans — on y comptait alors des *carbonari*, et ce n'étaient pas les moins enthousiastes et les moins astucieux, — voyait arriver à lui des députés de Rome qui le priaient de prendre possession « de leur ville ».

[1] Lettre à Napoléon, 25 décembre 1813.

[2] Voir Bianchi, t. I, ch. i. — Pasquier, t. II, ch. vii. — *Mémoires de Desvernois*. — Helfert, *Murat*.

[3] « Je suis donc un traître, qu'y faire? il est trop tard! » A Mme Récamier. *Souvenirs de Mme Récamier*, t. I, p. 249.

[4] Les Anglais entrèrent dans le port. « Le Vésuve venait d'éclater et jetait des flammes... Murat était à cheval à la tête de ses gardes; la foule l'environnait en criant : Vive le roi Joachim! Il avait tout oublié, il paraissait ivre de joie. Le lendemain, grand spectacle au théâtre Saint-Charles... On applaudit aussi l'envoyé de François II... » Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.

La populace se disposait à piller les riches et à expulser les Français. Il dit à Mier [1] : « J'ai tout fait ce que l'Autriche a voulu; j'ai signé aveuglément l'alliance que le comte de Neipperg m'a soumise. Je remets entièrement mes intérêts dans les mains de l'empereur François, et me place avec confiance sous l'égide de la loyauté du gouvernement autrichien; je suis convaincu que je ne m'en repentirai jamais... Mais je vous répète encore que vous devez m'agrandir, me rendre plus fort pour que je ne vous sois plus à charge. Vous ne tirerez aucun parti de tous ces petits États que vous voulez établir en Italie. Mettez-moi à même de pouvoir entretenir toujours une armée de 60,000 hommes, et le repos de l'Italie, votre influence y seront assurés... J'agis en roi de Naples et fais taire toutes les autres considérations secondaires. Les Napolitains doivent me savoir gré de la preuve de dévouement que je leur donne... Ma conduite prouvera aux souverains que je suis digne d'occuper une place parmi eux. »

« Le roi trompe l'empereur, trompe ses alliés et se trompe lui même », disait peu après Durant. « Il n'a pas 25,000 hommes. Ce qu'il y a de militaires dans cette armée désertera... Le reste ne s'est engagé à marcher que parce qu'on a fait la promesse à ces soldats qu'on ne se battrait pas. Si le roi refuse de tenir sa promesse, ils la tiendront pour lui [2]. »

Le traité, signé le 11 janvier 1814, contenait deux parties [3] : une ostensible, l'alliance, la garantie de la couronne de Naples à Murat, la promesse des bons offices de l'Autriche pour y faire accéder les alliés; une secrète, la promesse de l'Autriche de s'entremettre pour obtenir, moyennant une indemnité, la renonciation formelle de Ferdinand, d'employer ses bons offices pour hâter la paix entre Murat et l'Angleterre; enfin la promesse de quatre cent mille âmes à prendre sur l'État romain. Le prix de la trahison serait ainsi

[1] Rapport de Mier, 16 février 1814. HELFERT.
[2] D'Hauterive à Caulaincourt, 28 février 1814. Conversation avec Durant.
[3] ANGEBERG, p. 39 et suiv. Sur le remaniement des articles secrets, WEIL, t. III, p. 641.

payé par l'apostolique Autriche aux dépens de l'Église et du domaine pontifical.

Bentinck consentit à signer, le 3 février, une convention d'armistice ; mais il refusa formellement toute accession au traité de paix, sous le prétexte que l'avis reçu par lui de lord Aberdeen au sujet de la négociation entre l'Autriche et Naples n'impliquait point assez clairement le pouvoir de traiter de la paix et de reconnaître Murat [1]. Il ne se trompait pas, et le fait est qu'après avoir reçu, par Metternich, la communication du projet de traité, Castlereagh lui écrivit : « Le soussigné à l'honneur d'accuser réception au prince de Metternich du projet de traité entre S. M. l'empereur d'Autriche et *la personne qui exerce actuellement le gouvernement de Naples*. Quelque pénible qu'ait été l'impression ressentie par le prince régent lorsqu'il dut constater qu'on avait cru, dans l'intérêt général, nécessaire de conclure un arrangement qui constituera un obstacle à la restitution de S. M. Sicilienne en ses États héréditaires lors de la signature de la paix générale, le soussigné n'a pas hésité à envoyer au ministre de Son Altesse Royale accrédité à la cour de Palerme l'instruction dont copie est ci-jointe, lui enjoignant de cesser immédiatement les hostilités... » Un armistice, et rien de plus! Quant à la paix, Castlereagh demande à conférer avec la cour de Palerme, sur son indemnité future, avant « qu'il puisse être question de mettre fin à l'état de guerre existant actuellement entre S. M. Britannique et le gouvernement de Naples ». L'affectation de ne point nommer Murat, de ne point écrire les mots « roi de Naples » marquait combien l'Angleterre se trouvait alors éloignée de le reconnaître, et, en réalité, elle ne le reconnut jamais. L'Autriche seule aurait pu lui rappeler leur quasi-engagement de Francfort, lors de l'envoi de Neipperg, et elle n'en eut garde, étant intéressée à infirmer elle-même son propre traité, et à se débarrasser de Murat aussitôt que Murat l'aurait aidée à se débarrasser de Napoléon en Italie.

[1] Aberdeen à Bentinck, 12 décembre 1813. Bentinck à Castlereagh, 2 février 1814. Weil, t. III, p. 228, 642.

Le 14 janvier, l'envoyé de France reçut l'avis de la rupture avec Napoléon ; le 16 il quitta Naples. La trahison était accomplie, le coup de cloche donné, Metternich en était venu à ses fins. Cette supercherie achève d'éclairer l'histoire sur le caractère des « ouvertures » de Francfort. C'est le même jeu, joué par le même habile homme, avec les mêmes comparses : Nesselrode personnage muet, Hardenberg absent. Quant à lord Aberdeen, il en fut quitte pour s'exposer à la résistance de son collègue de Palerme, et encourir le même désaveu de son gouvernement, que dans l'affaire de Saint-Aignan : désaveu, mais non blâme, ni regret, car tout s'accommodait, dans l'une et l'autre affaire, selon les intérêts de la politique anglaise. Il entrait dans les vues du ministère britannique d'enlever Murat à Napoléon, mais non de le conserver à Naples, et il convenait à ce calcul que Murat ne fût reconnu que par un seul des alliés, ce qui n'entraînerait, à son égard, aucune garantie de la part des autres. Par le traité du 11 janvier, François ne donnait qu'une parole de plus; ce ne serait qu'une parole à reprendre. Il avait trouvé moyen, par grattages successifs et surcharges, de transformer en alliance contre la France son alliance avec Napoléon, son gendre ; ses « entrailles d'État » et sa conscience impériale ne souffriraient pas plus de détrôner Murat pour remettre en sa place sa tante et belle-mère Marie-Caroline, que de détrôner Napoléon, sa propre fille et son petit-fils. Quant à Metternich, il avait mené cette négociation avec Caroline Bonaparte comme un roué mène un pacte d'amour avec une femme étourdie, avide et galante. Neipperg donnait le mot de toute la comédie quand il disait naguère à Graham : « Commençons par chasser les Français d'Italie ; nous pourrons toujours battre Murat ensuite [1]. » Le sort de Murat se déciderait en France. Murat, en réalité, perdrait son trône comme il l'avait gagné. Vainement il prétendait se délier de la France, elle le tenait, et quoi qu'il fît, il ne s'en détacherait pas.

[1] Weil, t. III, p. 355.

Napoléon se disposait à quitter Paris. Le 21, il écrivit à Savary [1] : « Faites partir cette nuit — du 21 au 22 — et avant cinq heures du matin, le pape pour se rendre à Savone. » Après Valençay, Fontainebleau ; les prisons se vident. Après l'évacuation de la Pologne, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Illyrie, voici l'abandon de l'Italie qui s'annonce et la Restauration qui se prépare. Napoléon ne se dissimule pas que sa défaite aura pour conséquence le retour des Bourbons. « Toutes les puissances et l'Angleterre même ont reconnu ces limites » — les limites naturelles — dit-il à La Besnardière, premier commis des affaires étrangères : « Tous les États se sont agrandis ; vouloir ramener la France à son état ancien, ce serait la faire déchoir et l'avilir. Le système de ramener la France à ses anciennes limites est inséparable du rétablissement des Bourbons, parce qu'eux seuls pourraient offrir une garantie du maintien de ce système, et l'Angleterre le sent bien. Ni l'empire, ni la république, si des bouleversements la faisaient renaître, ne souscriraient jamais à une telle condition. » « Pour ce qui est de Sa Majesté, poursuit La Besnadière, sa résolution... est immuable. Elle ne laisserait pas la France moins grande qu'elle ne l'a reçue. Si donc les alliés voulaient changer les bases acceptées et proposer les anciennes limites, elle ne voyait que trois partis : ou combattre et vaincre, ou combattre et mourir glorieusement, ou enfin, si la nation ne la soutenait pas, abdiquer [2] ». Napoléon s'informe des Bourbons, de leurs caractères : « Croyez-moi, » dit-il à La Valette, qui le répète à Molé, « si je viens à être tué, ma succession à présent ne sera pas dévolue au roi de Rome. Au point où les choses sont venues, il n'y a qu'un Bourbon qui me puisse succéder ? » Caulaincourt part le 4 janvier. Il emporte un chiffre avec Talleyrand, afin de lui faire connaître la signature de la paix [4]. « Nous allons, dit-il tristement à Rayneval qui l'accompagnait,

[1] Lecestre.
[2] La Besnardière à Caulaincourt, 19 janvier 1814.
[3] Pasquier, t. II, p. 115, 139.
[4] *Souvenirs* de Mme de Coigny. Conversation avec Talleyrand. Voir ci-après, p. 310.

remplir une tâche bien difficile, surtout fort inutile, car, croyez-moi, quoi que nous fassions, l'ère des Napoléons touche à sa fin, et celle des Bourbons recommence[1] ».

Par une de ces inconséquences dont il avait donné tant de marques dans ses rapports avec son frère Joseph, par un dernier trait de cette faiblesse superstitieuse qu'il ne pouvait secouer devant son « aîné », Napoléon lui laissa le gouvernement de la France, la garde de sa femme, la tutelle de son fils, encore qu'il le considérât comme incapable de commander un régiment, de prendre une décision, de donner un ordre, qu'il le soupçonnât de toutes les ambitions, lui prêtât toutes les perfidies, et pour tout dire qu'il emportât, à l'égard de ce dépositaire de son pouvoir, « empereur des inquiétudes, et mari des jalousies ». Le 24 janvier, il signa les lettres patentes conférant la régence à Marie-Louise, avec deux conseillers, Cambacérès pour le civil, Joseph pour le militaire, et le 25, « à trois heures du matin, après avoir brûlé ses papiers les plus secrets, il partit[2] ».

[1] VIEL-CASTEL, *Restauration*, t, I, p. 127. — D'HAUSSONVILLE, *Mélanges*, p. 172.
[2] Frédéric MASSON, *Marie-Louise*.

CHAPITRE IV

LE CONGRÈS DE CHATILLON

1814

La guerre reprenait. Blücher et ses Prussiens passèrent le Rhin à Mayence, marchant vers les Ardennes. L'armée de Schwarzenberg effectua le 20 le passage à Bâle. Cette opération ne s'était point accomplie sans tirage avec Alexandre : le tsar voulait « mettre l'Europe entière contre la France », mais il ménageait les Suisses [1]. Le 29, la diète de Zurich déclara abrogé l'acte de médiation et rompit avec la France, ce qui, au point de vue des alliés, remit tout en règle. Le quartier général s'était transporté à Fribourg.

Metternich avait des nouvelles de Paris : « Quelqu'un, écrit-il à Hudelist, demandait à Talleyrand ce qu'il pensait de l'état des affaires : « Je crois, répondit-il, que c'est le commence-« ment de la fin. » Je le crois aussi. Le Sénat commence à se remuer. L'impératrice a écrit à son père une lettre lamentable. Napoléon n'a jamais été empaqueté de la sorte. Du côté de l'Italie, nous n'avons plus aucun souci... » Il eut une heure d'épanouissement et se mit devant la postérité en pose de tableau de galerie : « Nous pouvons estimer avec raison que notre quartier général est désormais le monde [2]. »

Toutefois il lui restait des inquiétudes, et de très graves.

[1] *Journal de Hardenberg*, 10 décembre 1813.

[2] A Hudelist, 3 janvier 1814. Voir la lettre à la princesse de Lieven, 18 octobre 1819. Ernest Daudet, *Revue hebdomadaire*, 29 juillet 1899.

Avec le succès, les vues des ardents, des *enragés*, comme les appelait Metternich, se donnaient carrière. Ce qui naguère se murmurait tout bas se déclarait maintenant tout haut : pousser la guerre d'extermination, frapper le criminel, le détrôner, changer la dynastie. « La vraie gloire, le vrai théâtre de la guerre, disaient les Russes : combattre au sein de la France, pour la forcer à se désister de la tyrannie qu'elle a exercée et qu'elle exercera de nouveau sur l'Europe, si on ne la met pas hors d'état une fois pour toutes de molester les autres [1]. »

Ajoutez les desseins presque avoués d'Alexandre sur Bernadotte et la candidature ouvertement posée par cet ancien maréchal de France à mesure qu'avec ses Suédois il approchait des frontières de son ancienne patrie. « Le projet de cette cour [l'Autriche], écrivait Gentz, n'a jamais pu être d'échanger un danger contre un autre, et de détruire la prépondérance de la France pour préparer et favoriser celle de la Russie... Le vœu sincère du cabinet de Vienne était de faire la paix avec Napoléon, de limiter son pouvoir, de garantir les souverains contre les projets de son ambition inquiète, mais de le conserver, lui et sa famille sur le trône. » C'étaient, de la part du beau-père de Napoléon et du ministre qui avait fait le mariage de 1810, identiquement les mêmes vues qu'en 1791, au temps de Varennes et de Pilnitz, celles du beau-frère de Louis XVI, Léopold, et du ministre qui avait fait le mariage de 1770, Kaunitz [2].

Ces calculs amenaient Metternich à ménager la Prusse. La crainte où il était de voir les Russes maîtres de la Gallicie et tout puissants en France le porta, afin d'écarter le pire mal, à consentir le moindre : il écouta Hardenberg, qui fit avec lui, le bon Allemand, l'anti-Russe, et le persuada que si un arrangement se faisait entre eux deux au sujet de la Saxe, le

[1] Voyez sur cet état d'esprit les lettres de Woronzof à son fils, qui faisait la guerre en Hollande, décembre 1813-janvier 1814. Lettres de Gentz aux hospidars, t. I, p. 72-77, avril 1814, rétrospectif. — Fournier, *Chatillon*.

[2] T. II, p. 225, 279. — Czartoryski à Novossiltsof, *Société d'histoire de Russie*, t. IX, p. 435.

roi de Prusse le ratifierait, se séparerait d'Alexandre et aiderait l'Autriche à s'opposer aux vues de cet empereur sur la Pologne. Ce malentendu, qui dura longtemps et qui fut, au congrès de Vienne, la cause de longues et obscures disputes, se posa les premiers jours de janvier 1814. Hardenberg, qui travaillait à se faire garantir la Saxe des deux côtés et qui était sûr de la garantie d'Alexandre, écrit dans son journal, le 8 janvier 1814 : « Conférence avec Metternich. . Il accède au plan touchant la Saxe. » Ce même jour, Metternich reçut une lettre de Caulaincourt.

Elle était datée de Lunéville, le 6 janvier, et elle trahissait l'inquiétude, le désir de négocier. Elle contenait des observations parfaitement fondées et qui montrent que Napoléon avait bien discerné le jeu de Metternich. Caulaincourt s'étonne des retards mis par Metternich à répondre à « l'adhésion pleine et entière aux bases que Votre Excellence a proposées d'un commun accord avec les ministres de Russie et d'Angleterre, et de l'aveu de la Prusse ». Il lui paraît difficile d'admettre « que lord Aberdeen ait eu des pouvoirs pour proposer des bases sans en avoir pour négocier; Sa Majesté ne fait point aux alliés l'injure de croire qu'ils aient été incertains et qu'ils délibèrent encore; ils savent trop bien que toute offre conditionnelle devient un engagement absolu pour celui qui l'a faite dès que la condition qu'il y a mise est remplie. Dans tous les cas, nous devions nous attendre à avoir le 6 janvier la réponse que Votre Excellence nous annonçait le 10 décembre [1]. » Caulaincourt avait des pouvoirs et il attendait aux avant-postes les passeports nécessaires pour se rendre auprès de Metternich. Il joignait à son message officiel une lettre particulière : il félicitait Metternich de son élévation au rang de prince et il ajoutait, faisant allusion à des confidences fort significatives que Metternich n'avait sûrement pas oubliées [2] : « Mon séjour à

[1] « Immédiatement après la réception des réponses [des alliés, c'est-à-dire de l'Angleterre], les négociations pourront s'ouvrir. » Metternich à Caulaincourt, 10 décembre 1813. Cf. ci-dessus, p. 225.

[2] Fournier, *Châtillon*, p. 49, note. Cf. ci-dessus, p. 170-173, 221-223.

Prague m'a trop fait apprécier ces rapports [avec le prince] pour que je ne les mette pas toujours au rang des choses que je dois le plus désirer. Nous voulons la paix; j'espère que Votre Excellence croira à la sincérité de ce vœu lorsque je la lui exprime. »

La paix, Metternich ne la désirait pas moins; mais comment? avec Napoléon ou sans Napoléon? la paix conclue à Bâle, à Lunéville, en un congrès, ou dictée à Paris, après une entrée triomphale, en passant sur le corps de Napoléon et sur les débris de la grande armée? En attendant que l'accord se fît sur cet article, entre les alliés, Metternich s'occupa de tenir Caulaincourt en illusions. Il lui écrivit, le 8 janvier, raffinant sur l'équivoque de Francfort et préparant sa rétractation par le moyen qu'il s'en était toujours réservé : « Les suppositions que Votre Excellence admet que ce soit lord Aberdeen qui ait proposé les bases et qu'il ait été muni de pouvoirs à cet effet, ne sont nullement fondées. » Voilà donc l'Angleterre hors du débat, et le prétendu pacte de Francfort rompu. Il ajoute, le 14, que lord Castlereagh est sur le point d'arriver; il invite Caulaincourt à se rapprocher, et il lui indique Châtillon-sur-Seine comme le lieu le plus convenable pour les négociations.

Le 16, il adresse de Bâle à Schwarzenberg, alors en marche sur Langres [1], une lettre où se trahissent ses inquiétudes et ses désirs secrets : « Nous touchons à une heure grave; notre entreprise pour le salut de l'Europe va être couronnée si le terrain ne se dérobe point sous nos pas. Lord Castlereagh arrivera ici demain au plus tard. Le salut dépend de la première conversation que j'aurai avec lui. S'il lâche comme les autres, il faudra prendre de nouvelles mesures. En ce cas, il est de la plus haute importance que vous ne vous étendiez point davantage. Il n'entre pas dans notre pensée de sacrifier un seul homme pour mettre Bernadotte sur le trône de France. Vous croyez que je deviens fou. C'est pourtant la question à l'ordre du jour [2]. »

[1] Il y arriva le 18 janvier 1814.
[2] ONCKEN, t. II, p. 723. — FOURNIER, p. 51-52. La lettre est en allemand.

Le cabinet anglais s'était décidé à envoyer un plénipotentiaire au futur congrès de la paix, et comme les souverains alliés traitaient directement les affaires, comme ils étaient assistés de leurs chanceliers et ministres des affaires étrangères, l'Angleterre ne pouvait faire moins que d'accréditer près d'eux son ministre des relations extérieures[1]. Parmi les vues que Castlereagh fut invité à développer, l'une des principales était de resserrer et relier en un seul instrument les divers traités de la coalition, de manière à assurer la poursuite vigoureuse de la guerre et de garantir l'ordre de choses qu'établirait la paix; en première ligne la constitution de l'État-barrière, la Hollande augmentée de la Belgique, vue, de tout temps, fondamentale aux yeux des Anglais. Quant aux propositions exposées à Saint-Aignan, les ministres anglais estimaient « qu'elles remontaient au déluge[2] » ; ils les tenaient pour dépourvues de tout caractère officiel, et d'ailleurs ils étaient tout prêts, si l'on était forcé de les prendre pour bases, à chicaner très juridiquement sur ces termes de la note :

La puissance et la prépondérance que la France doit conserver dans son intégrité, et en se renfermant dans ses limites naturelles qui sont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.

Ces termes, opinaient ces subtils légistes de la couronne, ne signifient point que le *territoire* de la France doit s'étendre jusqu'à ces limites; il ne s'agit que de sa puissance et de sa prépondérance. Bien qu'elle puisse exercer quelque influence sur de petits États en deçà du Rhin, cette influence doit être assez restreinte pour qu'elle ne puisse s'étendre, ainsi que sa prépondérance, au-delà du Rhin[3]. Il y avait un autre point que les ministres anglais n'avaient pas moins à cœur, c'était

[1] CASTLEREAGH, *Letters and despatches* t. IX. — WELLINGTON, *Supplementary despatches*, t. VIII. — Instructions à Castlereagh, 24 décembre 1813; Castlereagh à Hamilton, 10 mars 1814. — MARTENS, t. XI, p. 199-200, 218. — ARNETH : *Wessenberg*, t. I, p. 175 et suiv.

[2] Le sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, Édouard Cooke, à Castlereagh, 5 janvier 1814.

[3] Mémorandum relatif à la note de Saint-Aignan. CASTLEREAGH, t. I, p. 139.

le futur gouvernement de la France. Ils pensaient, comme autrefois Pitt, que la paix ne serait durable que si la France était refoulée dans ses anciennes limites; mais ils pensaient aussi que les anciens rois, les Bourbons, pouvaient seuls accepter cette paix avec dignité et l'observer sincèrement. « Si les Bourbons étaient restaurés, écrivait Castlereagh à Aberdeen, le 10 décembre 1813, les hostilités cesseraient immédiatement »; et à peine avait-il quitté Londres, que M. Cooke, le sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, lui mandait[1] : « Soyez assuré que le principe général, pour ne pas dire universel, est : aucune paix avec Bonaparte; ou, si on fait une paix avec lui, qu'elle soit de nature à mettre sa malice et son habileté dans un tel état d'infirmité que nous soyons aussi tranquilles que si nous replacions les Bourbons sur le trône. » Mais ils s'estimaient tenus de laisser, en apparence, la liberté du choix aux Français, sauf à leur rendre impossible tout choix qui ne serait pas celui des Bourbons. Il suffira donc à Castlereagh de s'opposer aux autres combinaisons pour que celle-là finisse par prévaloir, comme la seule capable de concilier tous les intérêts : l'Autriche ne voulant point entendre parler de Bernadotte, ni Alexandre d'un Napoléon.

Telles étaient les arrière-pensées avec lesquelles Castlereagh se préparait à prendre le rôle d'arbitre entre Metternich, qui désirait traiter avec Napoléon, en l'affaiblissant, et Alexandre qui le voulait détrôner. « La rage d'aller à Paris le rendait sourd à toute les remontrances », écrit Gentz[2]. Par goût personnel, par crainte des aventures, par souci surtout de contenir les ambitions de la Russie, Castlereagh allait se trouver rapproché de l'Autriche, quelque désir secret qu'il gardât de renverser Napoléon et quelle que fût sa conviction qu'avec Napoléon l'Angleterre ne connaîtrait point de paix durable, d'accord, en cela, avec l'opinion de son pays, « où la fureur contre Napoléon est devenue un véritable délire ».

[1] 5 janvier 1814.
[2] 8 mai 1814.

Entrer dans les vues de Metternich, et par la négociation même, menée d'accord avec lui, l'acheminer à la déchéance des Bonapartes et à la restauration des Bourbons, tel fut dès lors son plan secret. Alexandre, pensait-il, finirait par s'y rendre, y voyant le seul moyen d'associer ses alliés à la vengeance. Mais alors il ne dicterait pas seul la paix, et le nouveau gouvernement de la France, gouvernement de principes et non plus d'expédients ne serait ni l'obligé, ni le client d'aucun des alliés. Le grand dessein de suprématie russe se trouverait ainsi déjoué.

Castlereagh arriva le 18 janvier à Fribourg. C'est un personnage qui paraît sur la scène quand le drame touche à sa fin ; il va dès lors rester sur les premiers rangs ; il contribuera puissamment, et de son caractère de représentant de l'Angleterre et de sa personne même, à préparer le dénouement. Robert Stewart, vicomte Castlereagh, marquis de Londonderry, était dans sa quarante-cinquième année, et depuis la vingt et unième il vivait dans la politique, député, sous-secrétaire d'État, ministre, aux colonies, à la guerre, aux affaires étrangères, en 1811, et, depuis, ministre dirigeant. Ami de Wellington, il formait avec lui le duumvirat redoutable qui mena la politique anglaise à ses fins dans cette grande catastrophe de la suprématie de la France. Castlereagh se piquait de principes auxquels il tenait avec une constance inébranlable, qui se confondait, dans les affaires, avec l'entêtement; mais ses « principes » n'avaient rien d'abstrait ni de spéculatif, ils se ramenaient tous à un seul, l'intérêt supérieur de l'Angleterre; ils procédaient tous de cette haute raison d'État. Castlereagh parlait avec autorité et s'exprimait sans élégance, l'autorité allant jusqu'à la raideur et le manque d'élégance jusqu'à une certaine confusion. Dans le commerce de la vie, le gentilhomme dominait le politique, courtois, de nobles manières, d'une intimité difficile à pénétrer, sûre quand on y était admis. Il exécrait la Révolution en elle-même, et parce qu'elle était française et tournait à la grandeur de la France. Anéantir la Révolution, ramener la France

à ses anciennes limites, voilà toute sa politique; il était l'homme de la paix d'Utrecht et du traité de 1763 : la *barrière* et point d'extension de la France, ni sur le continent ni ailleurs; c'est sur ce modèle qu'il conçut la paix de 1814 et y travailla. Mais si persistante que fût son hostilité tant que la France demeurait une rivale menaçante de l'Angleterre, cette hostilité devait s'arrêter le jour où l'Angleterre aurait conquis ces garanties. Castlereagh ne voulait ni la ruine totale et l'effacement de la France, ni le triomphe et la prépondérance de la Russie. Ces vues l'éloignaient d'Alexandre. Alexandre l'inquiéta toujours sans le séduire jamais; tout, en ce Slave insaisissable, l'induisait en méfiance; cette comète bouleversait son système. Metternich, sans lui inspirer plus de confiance, le rassurait par sa méthode : il louvoyait dans les mêmes eaux. Dès leur première rencontre, ils eurent l'impression qu'ils parviendraient aisément à s'entendre.

Alexandre partit pour Langres, où il arriva le 22, résolu à pousser l'offensive et à imposer à ses contradicteurs le fait accompli. Il trouva le généralissime Schwarzenberg rétif à l'impulsion qu'il voulait donner à la guerre, c'est-à-dire à la marche directe sur Paris. Metternich s'y montra plus résistant encore, quand il rejoignit le tsar, le 25, accompagnant l'empereur François et suivi par Castlereagh. « Le motif principal de toutes ces discordances, écrit Münster au prince-régent d'Angleterre[1], c'est que la Russie ne se prononce jusqu'à quel point elle veut étendre ses limites en Pologne. L'Autriche soupçonne qu'elle fomente des troubles en Gallicie, qu'elle vise à rétablir le royaume de Pologne en faveur de l'empereur Alexandre, et que c'est pour cela qu'elle désirerait donner l'Alsace à l'Autriche[2]. La promesse qu'on dit avoir été faite à la Prusse par la Russie de lui accorder toute la Saxe élec-

[1] 30 janvier 1814. Fournier, en français.
[2] Mémoire de Nesselrode, 23 janvier 1814. Ce projet enlevait à la France une partie de la Lorraine et l'Alsace, et paraissait lui laisser la rive gauche de l'Escaut. — Cf. ci-dessus p. 10, 139. — Martens, t. VII, p. 153.

torale, à l'exception d'un petit accroissement pour Weimar, agit dans le même sens. Enfin, il y a ample matière de brouillerie entre les deux grandes puissances du continent, laquelle, en cas d'un revers, pourrait produire des suites très funestes. » Il est vraisemblable que Metternich en toucha quelque chose à Castlereagh; qu'il l'instruisit, du même coup, des desseins d'Alexandre sur la monarchie française et sur Bernadotte. Castlereagh demeura toujours fortin différent au sort du roi de Saxe et peu lui importait de voir les Prussiens à Dresde, mais il ne désirait nullement que les Russes se poussassent au cœur de l'Europe; il désirait encore moins restaurer en France, pour l'honneur et profit de la Russie, une sorte de Pologne d'avant 1792 : enfin il s'en tenait aux « anciennes limites », qui permettraient une paix durable, au moins avec l'Angleterre. Il y gagna aisément Metternich, qui considérait l'Alsace comme le plus perfide des présents. Par la crainte de voir les Russes à Cracovie et les Prussiens à Dresde, cet Autrichien conclut à conserver Strasbourg aux Français. Castlereagh eut un long entretien avec Alexandre. Le tsar démentait toute entente entre lui et Bernadotte au sujet de la France. Castlereagh se convainquit qu'Alexandre le trompait; que, tout au moins, il jouait sur les mots, et qu'on devait prendre fort au sérieux ses vues pour le prince royal de Suède. Cette duplicité le jeta décidément du côté de Metternich.

II

Les alliés se trouvant réunis à Langres, la délibération s'ouvrit sur la conduite de la guerre. Le 26 janvier, Schwarzenberg remit à l'empereur François un long mémoire où les avantages et les inconvénients d'une marche sur Paris étaient discutés. Il évitait de conclure; toutefois ses considérations

tournaient à la prudence infiniment plus qu'à l'audace. « Nous devrions faire ici la paix, écrivait-il ce jour-là même à sa femme, c'est mon avis. Notre empereur, Stadion, Metternich, Castlereagh même sont de cette opinion. Mais l'empereur Alexandre! C'est le moment des résolutions décisives; que le Ciel nous protège en cette crise! »

L'empereur François demanda à Metternich un rapport sur le mémoire de Schwarzenberg. Metternich le lui remit le lendemain 27. Il rappela les stipulations de Tœplitz, l'objet alors donné à la guerre : « le rétablissement de l'équilibre des puissances de l'Europe et une répartition de leurs forces respectives propre à assurer cet équilibre[1] » ; « le refoulement de la puissance française dans des bornes compatibles avec un système d'équilibre en Europe ». Pour atteindre ce but, les puissances ont jugé nécessaire... « la rentrée de la France dans les limites du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, *le Rhin et les Alpes offrant des lignes à déterminer.* » Voilà, enfin, le grand secret de Francfort qui s'échappe. C'est que les alliés n'ont plus à feindre. Ils peuvent dire ce qu'ils ont toujours voulu, et l'imposer. Napoléon, poursuit Metternich, « a envoyé à Châtillon un plénipotentiaire, Caulaincourt, pour négocier la paix. Acceptera-t-il la négociation sur ces bases? On le saura bientôt, si l'on veut entrer en conférences. » Reste la question du gouvernement intérieur de la France. Metternich est d'avis de ne la point soulever, « d'en réserver l'initiative à la France elle-même, de ne pas la provoquer et de ne pas l'empêcher ». Les Anglais estimaient que cette neutralité conduirait à le restauration des Bourbons. Metternich nourrissait d'autres pensées. C'était, continuait-il, « de tirer de l'existence de Napoléon, tolérée par la nation, tout le parti possible, et le même, quant au point de vue général, qu'il serait juste et raisonnable de vouloir atteindre de la réintégration des Bourbons effectuée par la nation. » Sur Bernadotte, il était formel : « Je n'admets pas la possibilité de

[1] Préambule des articles séparés et secrets du traité du 9 septembre 1813. Voir ci-dessus, p. 187.



l'établissement d'une autre dynastie et ne m'arrêterai pas à démontrer que les puissances ne sauraient jamais parvenir à donner à un grand peuple un souverain pris dans un parti relativement faible. » — « Ce ne sera pas Bernadotte qui le remplacera, avait-il écrit déjà le 16 janvier. Il ne faut pas connaître la France pour en admettre la supposition la plus éloignée. » — Il concluait en proposant une conférence entre les alliés sur les six points suivants: 1° Les alliés sont-ils prêts à traiter avec la France sur les bases convenues entre eux « et avec une fixation de limites du côté des Alpes et du Rhin, sur lesquelles les quatre cabinets auraient à convenir sans perte de temps? » 2° Sont-ils disposés à stipuler au nom de l'Europe et à exclure la France de la reconstitution de l'Europe fixée par eux et qu'on énoncera sommairement aux Français? 3° Sont-ils, si la négociation traîne, disposés à faire connaître leurs propositions, par voie de manifeste, au peuple français? 4° La question de dynastie doit-elle être mise en première ou en seconde ligne? 5° Les puissances sont-elles décidées à ne se déclarer que contre la personne de Napoléon, ou bien également contre sa succession et en faveur des Bourbons? 6° Les cabinets, s'ils ont changé d'avis sur la reconstitution des grandes puissances, telles qu'elles étaient en 1805, sont-ils disposés à déterminer leurs vues nouvelles et à les fixer[1]? Enfin il aborde la question, toujours incertaine, des compensations réservées à l'Autriche et à la Prusse; se croyant sûr de Hardenberg, ayant gagné Castlereagh à ses vues, il veut se débarrasser du cauchemar des prétentions russes sur la Pologne[2].

L'empereur François, en une *résolution* motivée, approuva les conclusions de son ministre. Mémoire et résolution impériale furent communiqués aux alliés.

Autour d'Alexandre les esprits étaient divisés. Les généraux

[1] Texte dans le t. XXXI des *Publications de la Société d'histoire de Russie*. Le mémoire y est daté du 14-26 janvier. La minute de Metternich, de sa main, porte la date du 27. FOURNIER.

[2] Mémoire à Frédéric-Guillaume, 27 janvier 1814; FOURNIER.

inclinaient du côté de Schwarzenberg, vers la prudence. Nesselrode persistait à conseiller la modération : ménager la France, tout en la refoulant dans ses anciennes limites, ne pas trop l'humilier, faire la paix, se donner la gloire de rétablir l'équilibre en Europe. Pozzo di Borgo, revenu de Londres, où il avait vu le prince régent disposé pour les Bourbons, travaillait en leur faveur. L'émigré français Rochechouart, ami du duc de Richelieu et, par suite, en fort bonne posture à l'état-major russe, vint à la rescousse. La Harpe[1], qui avait été prendre langue à Paris avec les opposants, rêvait de plébiscite, de constitution; il conseillait à son ancien élève de profiter du mécontentement des Français contre Napoléon et plaidait pour Bernadotte[2].

Sur l'article des Bourbons, toute la dialectique de Pozzo ne parvenait pas à ébranler Alexandre. « Que les Français se prononcent, répétait-il; alors beaucoup de difficultés s'aplaniront[3]. » Et il comptait bien qu'ils se prononceraient pour Bernadotte. Il avait autorisé les insinuations à Saint-Aignan, sous l'assurance donnée par Metternich que Napoléon ne les écouterait pas et que ce ne serait qu'une ruse de guerre. Maintenant que la ruse avait réussi et que l'on avait publiquement, par le manifeste du 1er décembre, rejeté sur Napoléon toute la responsabilité de la guerre, l'Autriche prétendait encore négocier! Alexandre s'emporta, annonça qu'il allait partir, se mettre à la tête de son armée.

Le 27, dans la soirée, Hardenberg essaya de s'entremettre. On lit dans son *Journal* : « Vu le roi et l'empereur de Russie. Discussion sur le plan d'opérations et mésentendus. Intrigue de Stein pour faire aller l'armée droit à Paris, ce que veut l'empereur Alexandre. Le parti autrichien y est contraire; d'autres ne savent ce qu'ils veulent. » Ces mots étaient pour le roi de Prusse. Ce roi fit, ce jour-là, ce qu'il faisait depuis

[1] Précepteur d'Alexandre, en relations d'amitié avec les libéraux français.

[2] *Mémoires de Moriolles*, p. 138, 144.

[3] Note de Rochechouart, 27 janvier 1814. Conversation avec Alexandre, même jour. *Mémoires de Rochechouart.*

la fameuse visite au tombeau du Grand Frédéric, à Potsdam, en novembre 1805 : il céda au prestige d'Alexandre et se jeta dans ses bras. « Le roi de Prusse lui a promis de rester avec lui jusqu'à la dernière extrémité[1]. »

C'est dans la même soirée, après le dîner, qu'il convient de placer un entretien raconté par Metternich et dont tous les détails ne sauraient être admis sans réserve[2], Metternich ayant intérêt, à l'époque où il rédigea ses mémoires, à se montrer et plus prévoyant, et surtout plus favorable aux Bourbons qu'il ne l'était alors[3]. « La France est hostile aux Bourbons, aurait dit Alexandre. Vouloir les ramener sur un trône qu'ils n'ont pas su garder, ce serait exposer la France et l'Europe à de nouvelles révolutions dont les suites sont incalculables. Choisir un nouveau souverain, c'est, pour l'étranger, une grosse entreprise. » Revenant alors au plan qu'il avait élucidé en 1804, qu'il désirait très vivement appliquer alors et qu'il essaya de reprendre, après Waterloo, en 1815, il proposa de pousser vigoureusement sur Paris, de s'en emparer, d'adresser une déclaration aux Français leur disant qu'ils étaient libres de choisir leur souverain, de convoquer les assemblées primaires, qui auraient à délibérer sur deux questions seulement : la forme du gouvernement, le choix du souverain; mais avec ce sous-entendu que ni le gouvernement ne serait la république, ni le souverain Napoléon. « Un point essentiel sera de bien diriger l'assemblée. J'ai sous la main l'homme qu'il me faut..., La Harpe. »

Metternich soutint son plan de négociation; puis il alla prendre les ordres de l'empereur François et retourna le lendemain, 28 janvier, chez Alexandre. « J'ai été jusqu'à la menace d'une rupture et j'ai emporté la pièce », écrivit-il. Alexandre comprit que tout valait mieux que la retraite des

[1] Münster au prince régent, 30 janvier 1814. Fournier.

[2] *Autobiographie* : Sur l'histoire des alliances, Séjour à Langres : *Mémoires*, t. I, p. 183. — Fournier, p. 70, note, — Rapport de Castlereagh, 29 janvier 1814.

[3] Bailleu, *Die Memoiren Metternich's*, — *Historische Zeitschrift*, 1880.

Autrichiens de la coalition. Avec les Autrichiens, on pouvait aller à Paris, et la victoire emporterait le reste. Il consentit à une conférence où l'on arrêterait les bases des instructions à donner aux plénipotentiaires qui se réuniraient avec Caulaincourt à Châtillon [1].

Toutefois, avant d'y envoyer son ministre, Alexandre voulut préciser ses vues, poser ses réserves, et il fit rédiger à cet effet, — par Pozzo, croit-on, — des « observations » sur le mémoire de Metternich [2]. « Personne ne saurait décider, lorsque la guerre dure encore, si le but de l'alliance est atteint... La probabilité d'atteindre le but dépend de la victoire. » Passant aux négociations successives de Prague, de Tœplitz, de Francfort, la note russe en définissait exactement l'esprit : c'étaient des ouvertures qui n'engageaient à rien, un moyen d'entamer des négociations préliminaires, en se réservant d'élever les exigences selon les événements de la guerre : ce qui, en réalité, était advenu.

Dans le moment où une grande partie de l'Europe était encore occupée par les armées françaises, et lorsque les espérances de succès étaient incertaines, les alliés ont dû circonscrire leurs prétentions à la nature de leur situation; mais ces termes ne sont pas une renonciation à tous les autres avantages auxquels la Providence et les sacrifices immenses que les puissances ont déjà faits leur permettent d'aspirer... *Les bases dont on a parlé d'une manière non officielle à Francfort* ne sont pas celles auxquelles on voudrait se tenir strictement aujourd'hui; les idées de Fribourg diffèrent de celles de Bâle, et ces dernières peuvent n'être pas conformes à celles de Langres.

S'il est donc permis — comme il est vrai — d'étendre ses prétentions d'une manière aussi grave..., aucune transaction antérieure entre les alliés ne les oblige nullement envers leurs ennemis...

Il n'y avait pas lieu, poursuivait la note, de discuter avec la France les arrangements relatifs à l'Europe; on n'avait qu'à déterminer et à lui notifier « ses limites futures ». La note concluait à négocier en combattant :

[1] Metternich à l'empereur, 28 janvier; à Schwarzenberg, 30 janvier. FOURNIER.
[2] RUSSIE, t. XXXI : Délibérations entre les cabinets alliés à Langres.

Cette manière de voir n'implique ni ne blesse la question de la dynastie, mais si la Providence convertissait les événements et la popularité de Napoléon en instruments de destruction contre son existence politique, ni la justice, ni les intérêts de l'Europe n'auraient à souffrir d'un pareil résultat.

Alexandre avait consenti à des conférences de Châtillon, moyen dilatoire, mais avec l'arrière-pensée d'en rompre les effets. Ainsi, à Prague et à Francfort. « Metternich, écrivait Münster, a fait tous les efforts possibles, depuis le séjour de Fribourg, pour arrêter les opérations militaires. L'empereur Alexandre lui a toujours échappé en se portant en avant [1] ». Il partit, en effet, le 29, laissant parlementer les diplomates. Toutefois il eut soin d'ordonner à ses ministres de faire ajourner la première conférence de Châtillon au 3 février, « probablement », écrit Münster, on peut dire : certainement, « dans l'intention de porter un coup à l'ennemi et de terrasser le monstre ».

La conférence entre les alliés eut lieu le 29 janvier chez l'Autrichien Stadion. Y étaient présents : Metternich et Stadion pour l'Autriche, Nesselrode et Rasoumowsky pour la Russie, Castlereagh pour l'Angleterre, Hardenberg pour la Prusse. Pozzo di Borgo tint le protocole [2].

L'on convint que Caulaincourt serait informé de l'arrivée des plénipotentiaires à Châtillon, pour le 3 février, afin d'ouvrir des « conférences préliminaires à la paix générale » ; que, dans ces conférences, les *quatre* stipuleraient au nom de l'Europe. Castlereagh, avait fort à cœur de corriger l'espèce d'aveu tacite donné par Aberdeen aux « limites naturelles », en novembre, à Francfort; il fit arrêter que l'on proposerait à la France *les limites de 1792* comme base de la paix. On ajouta, sur la demande de Metternich : « sauf à entrer dans des détails d'arrangement d'une convenance

[1] Rapports de Münster, 30 janvier, 2 février 1814. FOURNIER.

[2] Protocole de la conférence tenue à Langres le 29 janvier 1814. RUSSIE, t. XXXI. — Metternich à Hudelist, 30 janvier, 1er février 1814. — FOURNIER, ONCKEN, t. II, p. 763-764.

réciproque sur quelques portions de territoire au delà des limites, de part et d'autre ». C'était pour lui une échappatoire, un moyen spécieux de relier les négociations de Chatillon aux insinuations et à la déclaration de Francfort, le Rhin, les Alpes et l'étendue de territoire que la France n'avait jamais connue sous ses rois.

Les Russes auraient voulu interdire toute communication aux Français sur les futurs arrangements de l'Europe. La proposition parut blessante en ces termes; on l'écarta, et l'on se borna à stipuler : « Qu'on leur donnera connaissance des arrangements généraux sans cependant en faire un objet de négociation » ; enfin « qu'en cas de rupture des négociations, les conditions proposées seraient portées à la connaissance de la nation française ». Avant qu'on levât la conférence, Castlereagh déclara que son gouvernement espérait qu'aucun des souverains alliés ne s'opposerait à la restauration des Bourbons, dans le cas où elle serait l'œuvre de la nation française, et il se réserva le droit de rompre les négociations le jour où la situation de Napoléon n'assurerait plus de garantie à l'exécution des engagements qu'il aurait pris.

Les plénipotentiaires devaient emporter une instruction commune. Metternich fut chargé de la rédiger[1].

L'ardeur d'Alexandre, l'audace de Blücher coupaient court aux tergiversations des politiques : en 1792-1795, les diplomates arrêtaient les armées; en 1814, les armées entraînent à leur suite les diplomates effarés souvent, toujours cabalant et murmurant. Toutefois le ferment subsistait, et Napoléon pouvait espérer encore, les battant en détail, de les séparer dans les négociations. Il défit Blücher le 31 janvier à Brienne; Blücher le battit le 1er février à la Rothière[2]. Le 3, les plénipotentiaires des alliés partirent pour le congrès. Ils emportaient ces instructions[3] écrites sous l'impression du succès de Blücher : diviser la négociation en deux parties : 1° le

[1] Bar-sur-Aube, 2 février 1814. Fournier, voir ci-après, p. 262.
[2] Henry Houssaye, 1814. — Thiers, t. XVII. Livres LI et LII.
[3] Russie, t. XXXI. Congrès de Chatillon. — Fournier, pièces.

retour de la France aux anciennes limites; 2° la communication sommaire à la France, qui n'y devait exercer aucune influence, des vues des alliés sur la reconstruction de l'Europe, savoir : l'*Allemagne* composée d'États souverains et confédérés; la *Suisse* confédérée; l'*Italie* partagée en États indépendants; l'*Espagne* aux Bourbons; la *Hollande* indépendante et accrue. A ces instructions écrites, Alexandre ajouta l'injonction verbale à son représentant « de ne rien précipiter, mais de laisser aux événements de la guerre le temps de développer leurs résultats. »

III

Les plénipotentiaires étaient : pour la Russie, le comte Rasoumowsky; pour l'Autriche, le comte Stadion; pour l'Angleterre les lords Castlereagh, Aberdeen, et sir Charles Stewart; pour la Prusse, Humboldt, plus tout un état-major de chancellerie, scribes et protocolaires. La petite ville, désertée par les paysans, n'avait plus de marché : « Nous faisons des provisions comme s'il s'agît d'aller aux Indes », écrivait Stadion à sa femme.

Le 4 au soir, réunis chez Stadion, les alliés se retrouvèrent en présence de la question qu'ils s'étaient tour à tour posée à Prague et à Francfort[1] : « Et s'il consent à tout, dit Rasoumowski, devrons-nous signer? » Castlereagh et Stadion se récrièrent contre les curieux malavisés et les questions incommodes. On décida d'ajourner la notification des conditions de paix.

Caulain ourt les attendait. Il passa la journée du 4 dans un

[1] *Notes et protocoles* dans ANGEBERG, p. 104 et suiv. — *Rapports de Stadion, journal de Floret*, dans FOURNIER. — *Lettres de Castlereagh. Notes de Stewart.* — .aulaincourt à l'empereur, 5 février 1814. — Cf. ci-dessus p. 137, 202.

[2] Sur leur installation, voir *Mémoires* de Mme DE CHASTENAY, t. II, p. 278. — SÉGUR, t. VI, p. 289.

état d'agitation extrême et de dépression. Les nouvelles de la guerre, une retraite sur Paris en perspective, la résolution d'Alexandre de pousser à fond, enfin et très probablement quelques notions recueillie sur les desseins des alliés, tout contribuait à troubler ses esprits. Commence-t-il de soupçonner combien étaient mouvantes et glissantes ces *bases* de Francfort, dont son imagination avait fait une sorte de rempart et comme elles s'effondreraient aussitôt qu'on essaierait de s'y fixer ? Cependant, il s'y cramponne encore. « Certes, écrivait-il à Maret, le 4 février, il ne faut rien céder de nos limites naturelles. » Par dessus tout, il redoute l'obstination de Napoléon au jeu de la guerre, ajournant tout dans l'espoir d'une revanche s'il était battu, retirant toutes les concessions et relevant les exigences s'il était vainqueur. Il s'adresse à Berthier, « comme au plus dévoué des serviteurs de l'empereur... » : — « Faites donc arriver la vérité à Sa Majesté ; montrez-lui donc combien les circonstances sont graves, tout ce que le moindre délai peut faire risquer sans pouvoir assurer aucun avantage. Parlez-moi vrai, mon prince. Avez-vous encore une armée ? Peut-on discuter les conditions pendant quinze jours ou faut-il les accepter tout de suite ? Si personne n'a le courage de me dire où l'on en est réellement, je reste dans le vague des nouvelles de gazettes de M. de Bassano et je ne puis savoir ce que je dois faire. » Il sollicite des pleins pouvoirs, le pouvoir de saisir au vol cette occasion qu'il croyait avoir entrevue à Prague et qui, pensait-il, si elle reparaissait, s'échapperait encore. « Tous les plénipotentiaires, notamment les Anglais, écrit-il à l'empereur, m'ont témoigné le désir de conclure promptement la paix ; mais il m'a été facile de m'apercevoir au milieu de ces protestations qu'on serait fort exigeant... Je ne saurais trop insister auprès de Votre Majesté pour qu'elle m'envoie les pleins pouvoirs généraux que j'ai demandés [1]. »

On n'ouvrit la conférence, le 5 février, que pour la suspendre au bout de vingt minutes, Rasoumowski déclarant

[1] Caulaincourt à Berthier, 3 février ; à l'empereur, 4 février 1814

qu'il n'avait pas encore l'expédition signée de ses instructions. Humboldt manquait aussi des siennes, mais il jugea plus expédient de n'en rien dire. Après la séance, Castlereagh fit à ses alliés cette déclaration : lors même que Napoléon souscrirait à toutes les exigences de la coalition, les plénipotentiaires anglais ne pourraient pas signer la paix avant que la nouvelle organisation de l'Europe ne fût arrêtée entre les alliés, et qu'ils n'eussent fixé entre eux « leur état de possession respectif » ; « quels sont les arrangements pris entre l'Autriche, la Russie et la Prusse? quel sera le lot de la Hollande? quelle indemnité assignera-t-on au roi de Sicile, s'il doit renoncer à Naples?... » « Il a réfléchi, dit-il, à la possibilité que la France consente à toutes les conditions, et dans ce cas, il se trouverait embarrassé... » « Notre ouvrage ici », mande Stadion, ce jour-là même, « prend toute la tournure d'une mauvaise comédie qui ne peut intéresser que par sa platitude ; à moins que toute notre conférence ne se rompe par la force des événements, nous serons dans la situation fâcheuse d'avoir eu, du commencement à la fin, complètement tort envers une puissance qui jusqu'à présent avait eu tort envers tout le monde. »

Napoléon avait reçu à Troyes, le 4 dans la nuit, le courrier de Caulaincourt. En même temps qu'il réclamait des pouvoirs, Caulaincourt signalait l'immense développement des forces et des moyens de l'ennemi. Napoléon cherchait alors à rasseoir ses esprits et s'exhortait à la constance en feuilletant un volume de Montesquieu. Il montra du doigt à Maret ce passage de la *Grandeur et décadence*, qui s'appliquait aux temps d'épreuve de Louis XIV : « Je ne sache rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque qui a régné de nos jours, de s'ensevelir plutôt sous les débris du trône, que d'accepter des propositions qu'un roi ne peut pas entendre; il avait l'âme trop fière pour descendre plus bas que ses malheurs ne l'avaient mis ; et il savait bien que le courage peut raffermir une couronne et que l'infamie ne le fait jamais [1]. » « Et moi »,

[1] Cf. ci-dessus, p. 180, le manifeste de Louis XIV. — Ernouf, *Maret*, ch. LXVI.

s'écria Maret, qui avait été journaliste aux âges emphatiques et s'en souvenait dans les rencontres, « je sais quelque chose de plus magnanime, c'est de jeter votre gloire pour combler l'abîme où la France tomberait avec vous! » — « Eh bien! messieurs, s'écria Napoléon, faites la paix! Que Caulaincourt la fasse, qu'il signe tout ce qu'il faut pour l'obtenir; je pourrai en supporter la honte, mais n'attendez pas que je dicte ma propre humiliation. » Il écrivit à Caulaincourt : « Les conditions sont, à ce qu'il paraît, arrêtées d'avance entre les alliés... Aussitôt qu'ils vous les auront communiquées, vous êtes le maître de les accepter ou d'en référer à moi dans les vingt-quatre heures[1]. » Maret y joignit ce commentaire : « L'intention de l'empereur est que vous vous regardiez comme investi de tous les pouvoirs et de toute l'autorité nécessaire dans ces circonstance importantes, pour prendre le parti le plus convenable afin d'arrêter les progrès de l'ennemi et de sauver la capitale. » Ces pouvoirs furent expédiés avec une seconde lettre de Napoléon, datée du 5, à une heure du matin[2].

Il y accentuait ses restrictions, car, durant cette campagne, il ne signa rien qu'avec l'arrière-pensée de « laisser à la guerre le temps de développer ses résultats ». Donc, il ajoute : « Il faut en finir promptement et, dès les premières conférences, on devrait pouvoir arrêter les choses; car enfin, sous peu de jours, il y aura une affaire générale qui décidera de tout. Comme les alliés ont déjà arrêté les bases, vous devez les avoir déjà acceptées, si elles sont acceptables, et, dans le cas contraire, nous courrons les chances d'une bataille, et même de la perte de Paris et de tout ce qui s'en suivra. »

Le courrier parti, Maret se rendit compte que ces réserves limitaient étrangement les « pleins pouvoirs ». Les hasards de la grande bataille l'épouvantèrent sans doute. Napoléon se croyait toujours à la veille de Castiglione, de Rivoli, de

[2] Premier courrier Napoléon à Caulaincourt, 4 février 1814, 1re lettre.

[1] Premier courrier Maret à Caulaincourt, Troyes, 5 février. — Napoléon à Caulaincourt, 2e lettre, 5 février, une heure du matin.

Marengo, d'Austerlitz, de Friedland! Il insista près de lui, Napoléon l'écouta, discutant « une grande partie de la nuit », à travers les ordres militaires qu'il dictait pour Berthier. Il finit par céder. Un second courrier fut dépêché à Châtillon, avec cette lettre de Maret pour Caulaincourt : « Au moment de quitter cette ville (Troyes), Sa Majesté me charge de vous faire connaître en propres termes que Sa Majesté vous donne *carte blanche* pour conduire les négociations à une heureuse fin, sauver la capitale ou éviter une bataille où sont les dernières espérances de la nation. » Et, pour supprimer toute équivoque, ce billet à La Besnardière, qui accompagnait Caulaincourt : « Voici, en peu de mots, le sens de ma lettre à M. le duc de Vicence. L'empereur lui donne carte blanche [1]. »

Caulaincourt avait demandé des pleins pouvoirs; il reçut carte blanche, et ne s'en trouva ni plus sûr de lui-même ni plus rassuré sur la pensée de son maître. Ce qu'il aurait souhaité, c'eût été l'acceptation ferme de conditions définies, et c'est ce que Napoléon ne donnait point. Il ne crut pas, toutefois, devoir différer. Napoléon prescrivait de marcher vite. Caulaincourt réclama une conférence pour le lendemain.

Elle eut lieu le 7 au matin [2]. Les pouvoirs furent trouvés en règle et les alliés déclarèrent leurs conditions de paix. Caulaincourt tomba de haut : « Vous me voyez, dit-il aux alliés, dans une position bien pénible... Quand je suis venu ici, je prévoyais qu'on me demanderait de grands sacrifices à faire. Ce qu'on demande aujourd'hui est tellement éloigné des bases proposées à M. de Saint-Aignan, et qui avaient été bien plus positivement énoncées dans une déclaration postérieure [3], qu'on ne devait nullement s'y attendre. » Puis, se remettant peu à peu, il présenta des objections, non sur les bases, il y parut, dès lors, résigné, mais sur les autres condi-

[1] Second courrier Maret à Caulaincourt, Troyes, 5 février 1813. — A La Besnardière, 5 février 1813.

[2] Caulaincourt à Napoléon, 8 février 1814. — Rapport de Stadion. *Journal de Floret*. FOURNIER.

[3] Confusion de mémoire. La déclaration, bien moins positive que la note de Saint-Aignan, ne spécifiait point les limites. Voir ci-dessus, p. 224.

tions de la paix. « L'ancienne France, dit-il, se composait de ses provinces et des colonies; l'Angleterre restituera-t-elle toutes celles qu'elle a conquises? » On répondit : « Les anciennes limites! » Caulaincourt poursuivit : « Puisqu'on demande à la France des cessions, on doit au moins connaître l'usage qu'on en fera, en faveur de qui on dispose de ces pays, car il ne pourrait pas être indifférent à la France d'avoir pour voisine une grande puissance ou un petit prince. Faisant partie du système de l'Europe, elle a droit de connaître comment l'Europe serait composée. En outre, si on pose le principe que la France restituera tout ce qu'elle a gagné depuis la Révolution, il ne serait pas juste de ne pas appliquer le même principe à d'autres puissances [1]. » C'étaient, tout bonnement, deux partages de la Pologne, la Vénétie et l'Illyrie. Caulaincourt n'en parut faire, du reste, l'observation que pour le principe, « très légèrement ». On répondit encore : « Les anciennes limites » ! A ce refrain, on reconnaissait que, cette fois, l'Angleterre était présente, et que la négociation prenait du sérieux. Alors Caulaincourt :

« Enfin, si j'acceptais votre proposition, signeriez-vous immédiatement et ferait-on cesser en ce moment l'effusion du sang? » C'était la question indiscrète, et que, depuis Prague, les alliés redoutaient et éludaient toujours. « Ils ne purent, cette fois, répéter leur antienne : « les anciennes limites » ! et ils demeurèrent dans l'embarras. Stadion les en tira : « La réponse, dit-il, est dans nos pleins pouvoirs. » Sur quoi Caulaincourt, qui redoutait à son tour d'être pris au mot, demanda le temps de réfléchir. La suite de la conférence fut renvoyée au soir. « C'est, écrivit Stadion [2], un homme anéanti du malheur de la circonstance, ne désirant que la fin de la guerre, quelle qu'elle fût, ne demandant qu'à accorder tout ce qu'on proposerait, pourvu qu'on le mît dans le cas de présenter un traité signé à son maître. »

[1] Comparez le texte du protocole : les mêmes arguments mis en forme par La Besnardière. ANGEBERG.

[2] A Metternich, 8 février 1814.

« Un traité, quel qu'il soit, pourvu que ce soit Napoléon qui le signe. »

Or, c'était précisément ce que ne voulait pas Alexandre. Rasoumowsky reçut une lettre de Nesselrode [1] : « Les événements continuent à être si favorables que nous ne croyons pas pouvoir mettre assez d'empressement à en instruire Votre Excellence. » Namur, Givet, Philippeville pris; Bulow à Bruxelles. « Ces notions satisfaisantes vous convaincront, monsieur le comte, que tous les jours ajoutent de nouveaux motifs sur la nécessité de ne point précipiter la marche des négociations de Châtillon. » Les alliés dînaient à quatre heures chez Rasoumowsky. Pendant le repas, Stewart apprit l'occupation de Troyes par les coalisés, l'arrivée des cosaques à Melun, marchant sur Fontainebleau. Rasoumowsky, Humboldt, Castlereagh en conclurent que Napoléon était à bas, que la guerre finirait bientôt « et par sa chute entière » ; qu'on ne pouvait traiter avec un homme qui, « au moment de la signature même, ne saurait en remplir ni en garantir les conditions ». « Il ne faut point faire la paix avec lui, disait Rasoumowsky, il est à la veille d'être culbuté ! » Humboldt opinait de même. Ils convinrent que, le soir, ils se borneraient à prendre *ad referendum* les observations de Caulaincourt.

A huit heures on se retrouva. Caulaincourt lut un texte de protocole qu'il avait fait rédiger par La Besnardière ; il y rappelait « les *bases proposées* par les puissances alliées *à Francfort*, et fondées sur ce que les alliés ont appelé les *limites naturelles* de la France. » Sur quoi les alliés d'interrompre, rectifier, atténuer ou crument contester l'assertion. Le comte Rasoumowsky prétendait ne pas savoir qu'on eût proposé ces bases à Francfort. Ses instructions n'en parlaient pas. « M. de Stadion paraissait douter. Lord Aberdeen paraissait vouloir éluder la question. » Caulaincourt persista à la poser, et l'on leva la séance, après avoir pris la note *ad referendum*.

[1] 6 et 7 février. Cette lettre : RUSSIE, t. XXXI, p. 271. — *Journal de Floret*. FOURNIER.

Alors les alliés se réunirent chez Stewart. Aberdeen se montra fort ému de ce désaveu d'insinuations dont il avait été involontairement le témoin. Il comprit la comédie et trouva que sa seigneurie y jouait un personnage peu digne de son rang. « Si vous nous laissez encore quelque temps ici, écrit Stadion, nous irons tous en deuil à l'enterrement du pauvre lord Aberdeen. Son innocence diplomatique le tuera à force d'horreur et de scandale de tout ce qu'il voit faire ici et de la part qu'il y doit prendre. Il se fond en gémissements, et quelques expressions de malheur que nous voyions sur la physionomie de Caulaincourt, ce n'est rien en comparaison du profond anéantissement qui se peint dans les traits de son collègue anglais. Humboldt en jouit comme des cadavres entre Leipzig et Francfort. »

Rasoumowski avait ses ordres secrets ; il proposa d'ajourner les conférences et de demander des instructions. Stadion écrivit à Metternich : « Veut-on encore la paix avec le souverain de la France, quel qu'il soit, ou en veut-on à la personne de Napoléon? Croit-on que Napoléon peut se soutenir sur le trône, ou doit-on regarder sa chute comme à peu près certaine? Pense-t-on qu'une paix faite avec la France et signée par Napoléon serait également la paix avec le souverain qui lui succéderait [1]? » « Le séjour ici est une espèce d'enfer, ajoutait-il. Nous dînons tous les jours avec des gens qui doivent nous détester avec raison [2]. Rasoumowsky a reçu une lettre de Pozzo qui l'a monté à l'extrême. Nous avons toutes les peines à le conserver décent vis-à-vis des plénipotentiaires français. Il est d'autant plus déraisonnable aux conférences. »

Cependant Caulaincourt écrivait à Napoléon [3] : « Votre Majesté m'a donné carte blanche ; c'est me donner la nécessité pour règle ; mais la nécessité sort des événements, elle est dans la situation des choses, et tant que j'ignore cette situa-

[1] Stadion à Metternich, 8 février 1814.

[2] Les diplomates, y compris Caulaincourt, se recevaient mutuellement à dîner.

[3] 8 février 1813.

tion, quand je ne sais rien de ce qui se passe, quand Votre Majesté ne me fait donner aucune nouvelle, je me trouve réduit à marcher dans l'obscurité et sans guide... Ce que je sais avec certitude, c'est que j'ai affaire ici à des hommes qui ne sont rien moins que sincères, que se presser de leur faire des concessions, c'est les encourager à en demander de nouvelles, sans que l'on puisse prévoir où ils s'arrêteront et sans obtenir de résultat. » C'est ce que Napoléon avait discerné dès la première conversation avec Bubna, et savait depuis Dresde. Caulaincourt revenait de loin : la réalité qui s'imposait à lui à Châtillon, il refusait naguère de la voir à Prague, à Paris : c'est qu'alors il n'écoutait que le seul Metternich. Il comprenait maintenant ce que signifiait la paix en soixante heures et quel était le mot du *secret* de Metternich. Il voyait les *quatre* devant lui, et sans connaître les accords de Reichenbach, de Tœplitz, de Langres, il en constatait la force. « Les Autrichiens nous témoignent un intérêt apparent et nous trompent, conclut-il. Pas un allié, pas un ami, pas même un indifférent... J'attends les ordres de Votre Majesté. »

Les Autrichiens nous trompent ! Cependant il ne trouve encore de secours que de leur côté; il a beau faire, Metternich le tient encore. Il lui écrit, le 9 : « Je regrette chaque jour davantage que ce ne soit pas avec vous que j'aie à traiter... Les alliés veulent-ils se ménager le temps d'arriver à Paris? » Quel serait alors le sort de l'impératrice, réduite à fuir devant l'armée de son père! Il le prie de venir à Châtillon, avec Nesselrode et Castlereagh, de tenir avec lui une conférence de trois heures... « Je me propose de demander aux plénipotentiaires des cours alliées si la France, en consentant, ainsi qu'ils l'ont demandé, à rentrer dans ses anciennes limites, obtiendra immédiatement un armistice. Si par un tel sacrifice un armistice peut être obtenu, je serai prêt à le faire, je serai prêt encore, dans cette supposition, à remettre sur-le-champ une partie des places que ce sacrifice devra nous faire perdre. »

Le même jour, Rasoumowsky reçut cette lettre de Nesselrode : « L'empereur ne saurait encore vous faire parvenir ses

ordres aujourd'hui... Les conférences devront, par conséquent, être suspendues, jusqu'à ce qu'il se trouve à même de vous les adresser. » Le secrétaire de la légation autrichienne, Floret, porta à Caulaincourt une lettre de Maret. « Je sentais bien, rapporte ce secrétaire, que ce qu'il pourrait me dire serait aussi peu agréable à entendre qu'il serait difficile d'y répondre. » Caulaincourt « vida son sac en entier » . — « Vous m'avez consigné ici... Vous m'arrêtez mes courriers [1]... Vous me demandez de grands sacrifices... Je demande si après tous ces sacrifices nous finirons enfin. Vous répondez par des subtilités... Ne laissez pas échapper le moment... Vous voulez aller à Paris. Vous ne savez pas ce que vous vous préparez... » ; et Rayneval [2] d'ajouter : « Vous allez rallumer la Révolution. » Mais les Autrichiens avaient beau se lamenter, lord Aberdeen se rouler le front dans la cendre, les Russes ne cédèrent point, soutenus par les autres alliés.

Une courte conférence eut lieu [3]. Rasoumowski déclara « que Sa Majesté l'empereur ayant jugé à propos de se concerter avec les souverains alliés sur l'objet des conférences de Chatillon, Sa Majesté avait donné l'ordre à son plénipotentiaire de déclarer qu'elle désire que les conférences soient suspendues... » Dont acte. Le jour même Castlereagh partit pour Troyes, où les alliés venaient d'établir leur quartier général et où Metternich l'appelait à son aide [4].

IV

A quelques lieues de là, à Nogent-sur-Seine, dans la nuit du 7 au 8 février, Napoléon se débattait dans une abominable

[1] Sur ces arrêts et les « interceptes » qui en étaient la cause, ci-après, p. 294.
[2] L'un des secrétaires de la légation de France.
[3] 9 février 1814.
[4] Metternich à Stadion, 9 février 1814.

angoisse, traversant une de ces crises d'incertitude qui, pour un homme de son tempérament, étaient le pire des maux[1]. Son armée recule devant les Prussiens; Schwartzenberg le presse; il a voulu les séparer, ils menacent de l'étreindre. Joseph, de Paris, crie misère, comme naguère de Madrid, sans ressort, au milieu des intrigues; la Belgique est perdue, enfin Murat trahit! Les courriers se succèdent, « chargés de malheurs ». C'est, au quartier général, une stupeur morne : Napoléon tantôt consterné, languissant, tantôt comme réveillé en sursaut, dictant lettre sur lettre, entassant les détails comme pour s'illusionner sur le sang-froid qui lui manque, le pouvoir qu'il n'exerce plus. On se parle ainsi que dans les chambres de malade, durant les nuits désespérées; on murmure le nom de Caulaincourt : c'est le médecin des dernières illusions.

Un auditeur arrive apportant le courrier de Châtillon. Caulaincourt possédait des pouvoirs : il n'a pas osé s'en servir, devant cet implacable *ultimatum :* les anciennes limites! Napoléon lut la lettre, puis la froissant dans ses mains, rentra dans sa chambre. Maret et Berthier l'y trouvèrent « le coude appuyé sur la table, le front comprimé dans une de ses mains, l'autre tombait pendante et abandonnée, tenant encore la lettre... »

Ils osèrent le rappeler à lui-même et lui parler de la paix. Alors, il s'emporta, revoyant toute sa jeunesse et ce fameux jour de brumaire où il avait lancé au Directoire la formidable apostrophe[2]. Il croit entendre l'écho de ces paroles qui avaient renversé un gouvernement : — « Quoi ! s'écria-t-il, vouloir que je signe un pareil traité, que je foule aux pieds mon serment! Des revers inouïs ont pu m'arracher la promesse de renoncer à mes conquêtes; mais que j'abandonne celles de la République ! Que je viole le dépôt qui me fut remis avec tant de confiance! Que... je laisse la France plus petite que je ne l'ai trouvée ! Jamais!... Que serai-je pour les Français quand j'aurai signé leur humiliation? Qu'aurai-je à répondre aux républi-

[1] Ségur, t. VI, p. 302 et suiv. — Notes de Maret. Ernouf, p. 622-623.

[2] Voir t. V, p. 473. « Qu'avez-vous fait de cette France que j'ai laissée si brillante? »...

cains du Sénat quand ils viendront me redemander leur barrière du Rhin?... Vous êtes effrayés de la continuation de la guerre, et moi je le suis de dangers plus certains, que vous ne voyez pas... » Ce qu'il découvrait avec cette intuition de la force des choses qui tant de fois l'avait éclairé, c'était la conséquence nécessaire de la paix dans les anciennes limites : le retour de l'ancienne monarchie, l'éternel problème de l'an III[1] : c'est-à-dire pour lui la déchéance, pour ses fidèles l'exil, pour les autres la trahison, pour son fils la captivité.

Après une discussion, ou plutôt un monologue, interrompu çà et là, par des exhortations du duc de Bassano et du prince de Neufchâtel, il s'arrêta dans sa marche agitée : « Répondez ce que vous voudrez ! Je ne signerai jamais ! » A la fin cependant il parut consentir. On se retirerait par échelons ; on céderait sur la Belgique d'abord, puis sur la rive gauche du Rhin. Maret sortit avec Berthier, afin d'écrire à Caulaincourt. Napoléon essaya de dormir. Dix fois il appela, renvoya et rappela son valet de chambre ; tantôt lui redemandant de la lumière, tantôt la lui faisant emporter. Dans ces alternatives de somnolence et d'insomnie, la catastrophe se déroulait devant ses yeux en visions obsédantes. Il perçut toute l'horreur de l'avenir. Vers le matin, il écrivit à Joseph cette lettre d'agonie[2].

Nogent-sur-Seine, 8 février 1814.
4 heures du matin.

... Paris ne sera jamais occupé de mon vivant...

Si Talleyrand est pour quelque chose dans cette opinion de laisser l'impératrice à Paris dans le cas où l'ennemi se rapprocherait, c'est trahir; je vous répète : méfiez-vous de cet homme[3] ; je le pratique depuis seize ans, j'ai même eu de la faveur pour lui, mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre maison, à présent que la fortune l'a abandonnée depuis quelque temps.

S'il arrivait bataille perdue et nouvelle de ma mort, vous en seriez instruit avant ma maison : faites partir l'impératrice et le roi de Rome pour Rambouillet ; ordonnez au Sénat, au conseil d'État, à toutes les

[1] Cf. t. IV, p. 372-373; t. V, p. 20-21.
[2] Ducasse : *les Rois frères*.
[3] Voir ci-après, p. 310, les manœuvres de Talleyrand.

troupes de se réunir sur la Loire... Ne laissez jamais tomber l'impératrice et le roi de Rome entre les mains de l'ennemi... Tout parti par là se trouverait détruit... Que dirait-on de l'impératrice ? Qu'elle a abandonné le trône de son fils et le nôtre !

Je préférerais qu'on égorgeât mon fils plutôt que de le voir jamais élevé à Vienne comme un prince autrichien.

Je n'ai jamais vu représenter *Andromaque* que je n'aie plaint le sort d'Astyanax survivant à sa maison, et que je n'aie regardé comme un bonheur pour lui de ne pas survivre à son père...

« Au reste, il est possible que l'ennemi, s'approchant de Paris, je le battrais!... »

Au petit jour, vers sept heures, survint un courrier de Marmont : les quatre corps de Blücher défilaient, à grands intervalles, sur les deux routes qui vont à Paris, l'une par Épernay et Château-Thierry, l'autre par Champaubert et Montmirail. Napoléon saute de son lit, se jette sur les cartes, le compas à la main, jalonnant les chemins avec des épingles. Il discerne une action à engager, il se ressaisit. Maret le surprend à l'ouvrage; il apportait la dépêche à signer pour Caulaincourt. « Oh! vous voilà! s'écrie l'empereur. Il s'agit maintenant de bien autre chose. Je suis en ce moment à battre Blücher de l'œil! Je le battrai demain, je le battrai après-demain; la face des choses va changer. Ne précipitons rien. Il sera toujours temps de faire une paix comme celle qu'on nous propose! »

Ainsi le même jour où Alexandre, par la crainte que Napoléon n'acceptât les conditions des alliés, donnait l'ordre de suspendre les conférences, Napoléon suspendait l'envoi des instructions à Caulaincourt.

V

« Alexandre veut traîner la négociation, arriver, en attendant, à Paris, et y faire la paix », écrit Hardenberg dans son

journal [1]. A tant de causes de dissentiment s'ajoutent les prétentions des Prussiens : la conquête livre à leurs convoitises de belles terres vacantes, et ils pensent à s'y installer [2]. Ce n'est plus seulement la Saxe, ce sont « tous les pays de la rive gauche du Rhin », lesquels, dit Humboldt « offriraient une masse suffisante pour compléter le lot qui serait nécessaire à la Prusse ». Sur quoi Stadion, qui ne laisse point de loucher de la même façon vers Milan, Venise, les Légations, le Piémont même, de crier au scandale, et Aberdeen de faire observer que, depuis vingt ans « la Prusse avait eu une politique peu stable, qu'elle avait été la première à se lier avec la France, qu'on ne pouvait répondre qu'elle ne le fît encore, et qu'alors sa puissance réunie à la France mettrait de nouveau l'Europe en danger ». Raison de plus, selon Castlereagh, d'insister pour le règlement préalable « des arrangements de l'Europe ». Reconstruira-t-on l'Autriche et la Prusse exactement telles qu'elles étaient en 1805, ou bien par équivalents, et lesquels? Y ajoutera-t-on des agrandissements et où les veut-on prendre? que réclamera la Russie? Stadion, qui trouve la demande du Rhin par la Prusse « scandaleuse », réclame pour l'Autriche la restitution des Pays-Pas et de plus un « ample dédommagement » de la Gallicie, si la Russie annexe cette province. Il pense à la Souabe, à des morceaux à prendre en Lusace, en Silésie, au cas où la Prusse prendrait la Saxe. Castlereagh se récrie. Alors Stadion : « Il faudrait avant tout obliger la Russie à se prononcer sur ses projets dans la ci-devant Pologne, parce que tous nos calculs en dépendent, et que ceux de la Prusse ne pourraient qu'alors être mis en bilan. » Castlereagh paraît abonder en ce sens. « On ne saurait admettre un royaume ou un duché de Pologne séparé, ni de fait ni de nom, ni sous forme avouée ni sous forme cachée. » C'est la suprématie russe, c'est la question d'Orient ouverte par la Russie, et cet Anglais n'y consent à aucun prix; à telles enseignes que pour contenir Alexandre, dans sa marche

[1] 9 février 1814. FOURNIER. p. 362.
[2] Lettre de Stadion, 9 février 1814; *Journal de Floret.* FOURNIER, pièces.

envahissante, il juge expédient de l'arrêter, sur la route de Paris; il ne lui permettra pas de donner aux Français un roi de sa main. Metternich s'y oppose avec autant d'énergie. Et il s'ensuit cette remarquable conséquence : Castlereagh disposé à traiter, au besoin, avec Napoléon, et Metternich inclinant, au besoin, à la restauration des Bourbons, afin d'empêcher la Russie de dominer l'Europe. Ces combinaisons compliquées, cette impatience de « fixer les lots », ces luttes souterraines d'influences rappellent les empêchements des débuts de la grande guerre, au temps où l'on parlait du *troc de la Bavière et des Pays-Bas* et des partages de la Pologne [1].

Tout se ramenait à cette question préjudicielle posée par Stadion à Metternich : « Veut-on encore la paix avec le souverain de la France quel qu'il soit, où en veut-on à la personne de Napoléon? [2] »

Les partis s'agitaient à Paris; on commençait, dans les correspondances des agents secrets, à parler des Bourbons. « Je crains pour notre pauvre impératrice », mandait Metternich à Hudelist. « Le duc d'Angoulême a passé sur la terre ferme. C'est pour nous une affaire de seconde ligne... » « Le duc d'Angoulême débarque à Saint-Jean de Luz, le duc de Berry en Bretagne, Monsieur (le comte d'Artois) se rend en Suisse. Quel effet fera cette apparition? L'événement le dira. Ici, il n'y a qu'un cri : la paix, et point de Napoléon, parce qu'avec lui la paix est impossible. Mais que mettra-t-on à la place? Quelques-uns disent : les Bourbons. Ce sont les ci-devant et les émigrés, qui déjà se partagent les places à la cour. La plupart disent : *la régence*. Le peuple ne dit rien que : La paix, et en finir *à tout prix!* Le nœud ne sera tranché que devant ou dans Paris [3]. » La régence demeure encore la pensée de derrière la tête, une pensée à la Kaunitz, conçue en ces

[1] Cf. t. II, p. 498-502, 559; t. III, p. 43-45, 128, 314, 490; t. IV, p. 93, 189-194, 444 et suiv.

[2] Ci-dessus, p. 265.

[3] Lettres du 1[er] et du 3 février 1814. FOURNIER.

jours-là même par Talleyrand[1]; mais c'est une combinaison en retard d'un quart de siècle, et Metternich, qui la couve, ne se risque point à la proposer. Il écrit à Hudelist : « La voix publique est en France : A bas Napoléon! Ce peuple frivole n'a pas encore réfléchi à ce qu'on pourrait mettre à la place de Napoléon. Une régence devient dans cette horrible crise une chose à laquelle on ne peut plus à peine penser[2]. »

Les Prussiens n'ont qu'une idée : renverser Napoléon à Paris; après quoi, n'importe qui, le comte d'Artois, par exemple, qui se trouve là et que, dit Blücher, les Français prendraient volontiers. Hardenberg demande à Münster « s'il n'y aurait pas moyen de faire venir un Bourbon[3] ».

Des émissaires royalistes s'efforcèrent d'approcher du quartier général, surtout de circonvenir Alexandre. Il les éconduisit, autant par préjugé invétéré contre les Bourbons que par présomption de sa propre gloire[4]. Bernadotte restait sa combinaison préférée. A défaut de cet ancien ministre du Directoire, et s'il ne pouvait éviter les Bourbons, un cadet au moins, de cette maison, le duc de Berry, un Orléans plus volontiers, qui éloignerait davantage de cette *légitimité*, comme on commençait à dire, en s'appropriant un mot de Louis XVIII en 1804, qui avait trop blessé Alexandre pour qu'il l'oubliât jamais. A Louis XVIII, il reprochait sa hauteur, l'infatuation de son sang, ses préséances, sa prétention à trôner au premier rang des rois, le plus près à la droite de Dieu! enfin, ce qu'il ne pouvait avouer, la capitulation à laquelle par deux fois Napoléon avait forcé la Russie, le bannissement de ce prince, l'expulsion d'un hôte[5]. Un Orléans l'offusquait moins : il y avait entre cet Orléans et la maison royale deux échafauds : celui de Louis XVI et celui d'Éga-

[1] Voir ci-dessus, p. 215, et ci-après, p. 310.

[2] A Hudelist, 9 février 1814. FOURNIER.

[3] Blücher à sa femme, 18 février 1814. BLÜCHER, *Briefen*. — Lettre de Münster, 2 février 1814. FOURNIER.

[4] *Mémoires de Rochechouart* : lettre du 27 janvier 1814, — *Souvenirs du comte de Semallé*, Paris, ch. v : le comte d'Artois à Vesoul.

[5] Voir t. VI, p. 109, 408-409.

lité. Il en spéculait comme en France, les orléanistes de 1802 : « Il nous faut un roi qui ait une couronne parce que j'ai cette place... tirant ses droits des nôtres [1] ».

La Harpe, grand souffleur du tsar en ses subtiles spéculations sur la France, lui fournissait de beaux prétextes de liberté, de respect du droit, de souveraineté du peuple français. Alexandre entendait que ce peuple fût consulté, à la polonaise bien entendu, sous les canons russes, et l'ingénieux La Harpe insinuerait la réponse aux « représentants du peuple français » triés sur le volet par ses affidés. Car si le tsar tirait ses doctrines de la Suisse, il empruntait ses pratiques constitutionnelles à la Pologne. « L'empereur, écrit Münster, relatant une conversation du 11 février, me parla longtemps de ses projets [2]. Il m'assura qu'il était éloigné de toute idée de vengeance, mais qu'il croyait devoir faire l'impossible pour renverser Napoléon; que c'était pour cette fin qu'il voulait pousser sur Paris... et, cependant, traîner les négociations, afin de pouvoir en profiter, au cas inattendu d'un revers... Je ne crois pas me tromper dans la supposition que l'empereur a eu l'idée de vouloir favoriser les projets du prince de Suède. » Il résumait ainsi l'état des affaires : « Les Français veulent terminer la négociation par une paix à tout prix; peut-être Metternich la désire-t-il aussi vivement. La religion politique des ministres anglais répugne à traîner une négociation dans le dessein secret de ne pas lui donner de suite; ils croient qu'il serait déshonorable, après avoir consenti à négocier, de ne pas signer la paix si Napoléon voulait tout accorder. »

Voilà où en étaient les alliés à Troyes, où leur quartier général s'était établi le 10 février. Alexandre y reçut, le 11, un courrier de Londres qui changea quelque peu la figure des choses. C'était un long rapport de Lieven sur un entretien qu'il avait eu avec le prince régent. Ce prince, finement cons-

[1] Conversation de d'Antraigues avec Champagny, 21 avril 1802. Pingaud, p. 209.

[2] Lettre de Münster, 12 février 1814. Fournier.

titutionnel, ne s'était expliqué qu'à titre de « particulier ». Il admirait, disait-il, avec l'Angleterre, avec l'Europe entière, dans l'empereur de Russie le libérateur de l'Europe, le chef de « cette immortelle coalition » ; il admirait « la volonté sublime » de donner la paix à l'univers, et ce serait, « tromper le vœu de la Providence que ne point établir cette paix sur des bases inébranlable ». Ce qui le conduisit à cette déclaration : « Une paix, quelque avantageuse qu'elle pût être, faite avec Napoléon n'assurerait jamais qu'une trêve plus ou moins longue à l'humanité. » Il inclinait à en avertir les Français, à les inviter à « séparer leurs intérêts de ceux de leur tyran », à leur promettre de « conclure avec tel maître qu'ils voudraient se donner, hors celui sur la bonne foi auquel ni eux ni les alliés ne sauraient compter ». Toutefois, en leur laissant la liberté du choix, ainsi qu'il convient « à une nation respectable », le régent était d'avis de « leur rappeler l'existence d'une dynastie légitime ». « Je ne puis, dit-il, que prendre un vif intérêt aux Bourbons et je suis persuadé que l'intérêt politique de l'empereur et sa conviction intime le disposent également en leur faveur, mais dans tous les cas cet intérêt doit être subordonné au vœu de la nation. » Enfin, et c'était l'essentiel, Lieven « avait acquis la certitude » que lord Liverpool, le chef du ministère, partageait au fond la manière de voir du régent... « et qu'il redoutait cette propension extraordinaire du cabinet autrichien à la paix dans un moment où les chances les plus brillantes semblaient ouvrir aux armées alliées la route de Paris[1] ».

Ces communications fortifiaient Alexandre; elles désarmaient Castlereagh et Metternich dans l'affaire la plus prochaine : la paix sans Napoléon. Quant au second point, le futur gouvernement de la France, Alexandre restait en dissentiment avec Metternich, qui désirait *in petto* la régence, et Castlereagh, qui, personnellement, se déclarait pour les Bourbons; Alexandre s'en remit aux événements et se réserva de

[1] CASTLEREAGH, t. I, p. 267. — Cf. ARNETH : *Wessenberg*, t. I, p. 177.

les tirer à lui. Le prince régent tendait à la restauration des Bourbons, sans la proposer; il suffisait à Alexandre pour éviter un désaccord, de ne les point exclure. D'ailleurs on se trouvait à l'aise avec eux. Ils avaient apporté leur gage sur l'article essentiel, les limites. Metternich écrivait à Hudelist, le 9 février : « La question des Bourbons qui chaque jour prend de la consistance, est encore d'ailleurs très problématique... Les Bourbons ont tout récemment consenti la paix que nous réclamons : ainsi peu à peu on en vient à ce que l'on souhaitait. »

Sur ses entrefaites, Metternich reçut la lettre de Caulaincourt[1], demandant « si la France, en consentant à rentrer dans ses anciennes limites, obtiendrait immédiatement un armistice ». Metternich y inclinait, et il saisit les alliés de la question. Mais la scène changea tout à coup. Napoléon était entré en campagne, et le 10 à Champaubert, le 11 à Montmirail, le 12 à Château-Thierry il battit les Russes et les Prussiens. Avec ce retour de génie et ce retour de fortune, le danger que la France ne se soulève, cette résistance nationale que l'on avait tout fait pour paralyser semblent s'annoncer: les paysans tirent sur les cosaques, tuent les traînards, enfin et par-dessus tout le signe qui étonne et alarme à la fois les alliés : on ne trouve pas d'espions[2]!

Voilà tout remis en question. Il importe à tout prix d'ajourner les querelles, de resserrer les liens et de foncer en masse sur Napoléon; ses victoires mêmes l'affaiblissent, car son armée ne se recrute plus. C'est sous ces impressions que se poursuivirent les pourparlers que l'on a appelés les conférences de Troyes. Les ministres des *quatre* se réunirent deux fois dans la journée du 12, une fois le 13, sans parler des visites et des conciliabules particuliers. « Mécontentement des Autrichiens contre Alexandre », note Hardenberg dans son *Journal* : « L'Autriche outrée menace de se séparer. Je fais tout au monde pour concilier. Écrit à l'empereur de Russie... Nuit passée dans l'inquiétude. »

[1] Du 9 février 1814, ci-dessus, p. 266, arrivée le 11 à Troyes.
[2] TREITSCHKE, t. I, p. 542-543.

Metternich posa les questions[1]; il y en avait sept : Que répondra-t-on au duc de Vicence? Se prononcera-t-on pour Louis XVIII ou laissera-t-on l'initiative aux Français? Comment s'assurer des dispositions des Français sur un changement de dynastie? Quel sera le dernier terme qui leur sera assigné pour se prononcer? Si Paris se prononce pour les Bourbons et si Napoléon reste en armes, que feront les alliés? Entre temps, quelle conduite tenir à l'égard de Louis XVIII, du comte d'Artois et de leurs émissaires au quartier général? Comment gouverner Paris quand on en sera maître?

Les réponses, qualifiées de *votes*, furent données par écrit, et insérées au protocole. Castlereagh déclara : « Les alliés sont entrés en France pour conquérir la paix qu'ils n'ont pas cru pouvoir faire sur le Rhin » ; si Napoléon accepte une paix qui semble convenable, traiter avec lui, à moins qu'un mouvement national « ne rende douteuse sa compétence à contracter » : mais, la paix obtenue, il n'y aurait pas lieu de continuer la guerre « pour détrôner l'*individu* placé à la tête du gouvernement de la France ». En aucun cas, ne consentir d'armistice.

L'Autriche et la Prusse s'arrêtèrent aux mêmes conclusions : par la rentrée de la France dans les anciennes limites, « le but de la guerre se trouve entièrement atteint ». Si Napoléon y consent, signer avec lui. Paris ne peut suffire pour constater l'opinion générale du pays. Si le vœu national se prononce pour les Bourbons, Louis XVIII doit être préféré. « Ne point appuyer les prétentions de l'un des princes de la maison de Bourbon au préjudice du principe de légitimité » ; mais, en tout cas, à l'égard de tous, conserver un rôle passif.

Le *vote* russe différait très sensiblement des trois autres : Ne se point prononcer pour Louis XVIII; laisser aux Français l'initiative; « les dispositions de la capitale guideront à cet égard les démarches des puissances » ; si Paris ne se prononce pas contre Napoléon, traiter avec lui; on nommera un gou-

[1] Fournier, annexes, III. La crise à Troyes. — Lettre de Münster, 14 février 1814. — Russie, t. XXXI : Conférences de Troyes.

verneur de Paris; « S. M. l'empereur désire que ce soit un gouverneur russe. »

Entre le vote de l'Autriche et celui de la Russie, il se produisait, sur un point très délicat du droit public, une opposition fort significative : aux yeux d'Alexandre, élevé par La Harpe, à l'école des philosophes, et selon les précédents de la Révolution, Paris représentait la France, et l'assemblée qui serait censée représenter Paris stipulerait pour la France entière; Metternich, au contraire, se sentait agité de scrupules juridiques : une invasion ennemie ne lui semblait point « propice à faire exprimer au peuple sa volonté indépendante ». Il se souvenait peut-être des votes de la Belgique en 1793 et des plébiscites de l'Italie en 1796. Il n'admettait pas — et c'était un corollaire de sa conception de la régence — que des corps formés par Napoléon devinssent souverains par la chute même de leur auteur et compétents pour déclarer déchu un prince qu'ils n'auraient pas eu le droit d'élire. Enfin « il ne regardait pas moins comme impossible d'attribuer aux votes d'une assemblée d'individus appelés et choisis par les puissances étrangères la valeur de l'expression du vœu national ».

Ainsi se contredisaient, en leurs formes protocolaires, les propositions des alliés. Dans les propos, l'opposition s'accentuait étrangement. « L'exaspération de l'Autriche et la jalousie de cette espèce de dictature de la Russie, comme on l'appelle, sont extrêmes. Les Autrichiens ne parlent de rien moins que de s'arranger séparément avec la France plutôt que de se laisser traîner à Paris à la suite de l'empereur de Russie, sans savoir ce qu'il y fera... Ils veulent inciter Votre Majesté à faire bande commune avec eux, écrivait Hardenberg au roi [1]. Ils disent qu'ils sont sûrs que la Bavière et le Wurtemberg se rangeraient de leur côté. Quel malheur si cela fût réalisé! »

Hardenberg s'entremit. Metternich eut avec Alexandre une longue conférence, le 14 au matin. Il l'endoctrina et lui

[1] A Troyes, 14 février 1814. FOURNIER.

suggéra l'idée d'un traité préliminaire à présenter à Caulaincourt. Alexandre s'y rallia. La journée du 14 fut employée à la préparation de ce projet[1].

Les puissances alliées imposent à la France les limites de 1792 et elles les lui garantissent : « Elles n'entendent et ne souffriront pas qu'aucune puissance étende des vues de conquête, en suite de succès nouveaux des armées alliées, au-delà des limites ci-dessus mentionnées. » — « La personne du souverain et les institutions nationales étant regardées par elles comme autant d'objets devant rester placés hors de toute influence étrangère, elles prennent l'engagement formel de ne pas s'immiscer directement ou indirectement dans les rapports intérieurs de la France. Quelque désirable que leur paraîtrait un mouvement spontané des Français en faveur de l'ancienne famille royale expulsée en suite de la Révolution, elles ne sont pas moins décidées à suivre la ligne de conduite observée jusqu'à présent par elles avec les princes de la maison de Bourbon. Dans le cas qu'un mouvement spontané de la nation se prononçât en faveur d'un des princes puînés de la maison de Bourbon, les puissances ne lui porteront aide et assistance qu'autant que le chef de cette maison renonçât formellement à ses droits. » Les alliés s'engagent à traiter avec Napoléon sur les bases proposées à Châtillon; à moins que la négociation n'aboutissant pas à Châtillon avant l'entrée des alliés dans Paris, le « vœu de la capitale », au moment de cette entrée, en faveur de l'ancienne dynastie, ne prive Napoléon des moyens de traiter avec des garanties suffisantes.

Cette rédaction, d'une dextérité extrême, suspendait et voilait les difficultés; elle permettait de pousser au but, sans engager, pour le lendemain, les résolutions de personne. Seuls, les cadets de Bourbon, en fait les Orléans, demeuraient exclus du choix national; mais le suffrage, plus ou moins préparé et dicté, restait aux Français, ce qui laissait aux

[1] Metternich à Alexandre, 14 février 1814. FOURNIER. — Texte en français, dans Bailleu. Notice sur les mémoires de Metternich, *Historische Zeitschrift*.

illusions et calculs d'Alexandre sur Bernadotte et au maniement des assemblées par le « vertueux » La Harpe une licence suffisante. Il se pouvait aussi que Napoléon abdiquât, qu'il n'y eût point de révolution et que les pouvoirs publics se prononçassent pour la régence : c'était la part des espérances pour l'Autriche, faute de quoi Metternich, par antipathie de Bernadotte et jalousie de la Russie, se rabattrait sur les Bourbons, solution préférée des Anglais et que les événements rendaient de plus en plus vraisemblable.

Ce projet, adopté par Castlereagh, Hardenberg et Metternich, fut soumis le 15 février à Alexandre, qui y adhéra. La nouvelle d'une quatrième victoire de Napoléon, le 14, n'y fut pas pour peu de chose [1]. L'Angleterre d'ailleurs avait ses arrhes. Le 15 février, c'est-à-dire en même temps que le projet de traité à imposer à la France, Castlereagh et Nesselrode échangèrent des notes identiques où il était dit que la paix avec la France pouvant être conclue avant que les arrangements de la paix enropéenne fussent achevés entre les alliés, ceux-ci convenaient d'ores et déjà : 1° que les pays situés entre la Meuse et l'ancienne frontière de la France, d'une part, entre la Meuse et le Rhin depuis Maëstrich jusqu'à Cologne, seraient cédés au prince d'Orange pour être réunis à tout jamais à la Hollande; que les autres pays de la rive gauche seraient réunis à la Hollande ou distribués, d'accord avec l'Angleterre, pour la meilleure protection de l'Allemagne; 2° d'une indemnité au roi de Sicile; 3° de la cession à l'Angleterre de tous les vaisseaux et de tout le matériel de guerre conquis dans les ports [2]. Metternich reçut aussi ses épices, et c'était un morceau splendide : l'Italie. Il écrivait le 14 à Hudelist : « Nous recevons dans ce moment la nouvelle que le roi de Naples a ratifié son traité d'alliance avec nous, et que son armée est en pleine marche sur le Piémont. »

Castlereagh partit, le 16 février, de Troyes pour Châtillon, avec le projet de traité, ou plutôt de capitulation. C'était pire

[1] Journal de Hardenberg, 14 février 1814.
[2] Martens, t. XI, p. 200.

que la déchéance, c'était l'opprobre et la chute certaine, pour un souverain dont la puissance était faite de gloire et de prestige :

La France ramenée aux frontières de 1792 ; la renonciation par l'empereur à toute influence constitutionnelle, directe ou indirecte, hors de ces limites ; la renonciation aux titres de roi d'Italie, roi de Rome, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération suisse ; L'Allemagne composée d'États indépendants, confédérés ; l'Italie composée d'États indépendants ; la Hollande, accrue, à la maison d'Orange ; la Suisse indépendante ; l'Espagne aux Bourbons ; la restitution par l'Angleterre des colonies françaises, sauf Tabago. L'empereur des Français reconnaît, de plus, le droit des puissances alliées de déterminer, d'après les traités existants, les limites et rapports tant des pays cédés par la France que de leurs États entre eux, *sans que la France puisse aucunement y intervenir*. Évacuation immédiate des pays cédés et remise de toutes les forteresses, notamment Mayence, Hambourg, Anvers, Mantoue, Venise, Peschiera, les places de l'Oder et de l'Elbe.

Et ce ne serait encore qu'une *paix préliminaire*. La France resterait exclue de la discussion de la paix générale. Après l'avoir dépouillée de sa puissance absolue, on se réservait sans même l'entendre, de l'atteindre en sa puissance relative et d'organiser contre elle l'Europe, où elle serait frappée, en quelque sorte, d'interdiction légale et privée de ses droits politiques ! Lorsque Napoléon avait paru sur le point de traiter, les alliés avaient rompu la négociation, espérant l'anéantir ; ils lui proposent de renouer, espérant l'acculer à l'abdication ou au suicide.

VI

Le 10, après Champaubert, Napoléon dit à Marmont : « A quoi tient le destin des empires ! Si demain nous avons sur Sacken un succès pareil à celui que nous avons eu aujour-

d'hui sur Olsoufieff, l'ennemi repassera le Rhin plus vite qu'il ne l'a passé; et je suis encore sur la Vistule. » Il était « ivre de joie ». Il se croyait de nouveau le maître des affaires. Autour de lui, on s'alarmait de ce retournement des choses. Il s'en aperçut : « Et puis, reprit-il, je ferai la paix aux frontières naturelles du Rhin! » Le 11, il battit Sacken à Montmirail, et le 12 encore à Château-Thierry. « La journée a été décisive... L'armée de Silésie n'existe plus... je l'ai mise dans une complète déroute... La meilleure armée de la Russie n'existe plus. » Il commande « des proclamations pour que partout on se lève et les arrête... Il est temps que le peuple français se lève pour tomber sur eux. » Il estime que « l'ennemi doit être frappé d'une singulière terreur[1] ». Le 14, Blücher revint à la charge; Napoléon le battit encore à Vauxchamps.

Cependant Maret écrit à Caulaincourt : « On regarde comme probable que ces événements dissiperont les folles illusions de l'empereur de Russie. Il ne peut y avoir de paix raisonnable que sur les bases posées par les alliés eux-mêmes à Francfort. Toute autre paix ne serait qu'une trêve[2]. »

Voilà donc Caulaincourt sans pouvoirs, et c'est à lui de retarder les choses quand les alliés, au contraire, se disent prêts à traiter. Il se lamente, il se plaint qu'on l'abandonne. Il écrit à Maret, le 14 : « Toute l'Europe est contre nous. Ils n'auront scrupule sur aucun moyen si l'on ne finit vite. Il ne faut pas se faire illusion. On ne veut pas négocier avec nous. On veut nous dicter des conditions et nous ôter jusqu'aux moyens de nous plaindre. » Agissez sur l'empereur; que l'empereur « décide ». « Que la postérité ne croie pas que... lorsqu'il ne fallait pour tout sauver qu'un mot de l'empereur, il ne s'est trouvé personne pour le porter à dire ce mot ou pour le dire en son nom... »

Dans la conférence du 17, Stadion lut le projet de traité

[1] A Joseph, à Savary, à Marmont, 12 février 1814. — *Mémoires de Marmont*, t. VI.

[2] Maret à Caulaincourt, 12 février 1814. BIGNON, t. XIII, ch. VI.

préliminaire dressé par ses collègues et lui, en conséquence des résolutions prises à Troyes. Lorsque Caulaincourt entendit l'article relatif aux forteresses, il eut peine à se contenir; il demanda le renvoi à une séance ultérieure. Rentrés chez eux, les alliés se rendirent compte que cet article était trop dur, offensant, inutile enfin, disait Aberdeen. « Pour supposer que Napoléon puisse souscrire à une condition si humiliante pour lui et pour la nation, écrit un Autrichien, il faudrait qu'il fût à la dernière extrémité. Les revers de l'armée de Blücher nous ont bien dû prouver le contraire[1]. »

Maret écrivait à Caulaincourt, le 16 février : « Si le sort est contraire à l'empereur, *tout est inutile*... Tout dépend de l'issue des trois journées qui vont se passer[2] ». Le 17 : « La chance a tourné, nous ne sommes plus pressés... Des préliminaires sur les bases de Francfort, feraient cesser sur le champ les difficultés[3] ». Et, le 8? Napoléon à Caulaincourt :

Je vous ai donné carte blanche pour sauver Paris et éviter une bataille qui était la dernière espérance de la nation. La bataille a eu lieu. La Providence a béni nos armes... J'ai entouré hier l'armée du prince Schwarzenberg, que j'espère détruire avant qu'elle ait repassé nos frontières.

Mon intention est que vous ne signiez rien sans mon ordre, parce que, seul, je connais ma position.

Je suis prêt à cesser les hostilités et à laisser les ennemis rentrer tranquillement chez eux, s'ils signent les préliminaires basés sur les propositions de Francfort.

Le jour même, il battit les Autrichiens à Montereau, et Schwarzenberg demanda une suspension d'armes. C'est alors qu'il reçut le projet de traité communiqué par les alliés, le 17. Il écrivit à Caulaincourt qui l'exhortait à la résignation et lui montrait le péril d'une restauration des Bourbons : « Je vous considère comme en chartre privée, ne sachant rien de mes affaires et influencé par des impostures. Aussitôt que je

[1] Cf. Stadion à Metternich, 18 février 1814. FOURNIER
[2] BIGNON, t. XIII, p. 343.
[3] Napoléon à Joseph, 18 février 1814.

serai à Troyes, je vous enverrai le contre-projet que vous aurez à donner... Je veux faire moi-même mon ultimatum. Je préférerais cent fois la perte de Paris au déshonneur et à l'anéantissement de la France. Je suis si ému de l'infâme proposition que vous m'envoyez, que je me crois déshonoré, rien que de m'être mis dans le cas qu'on vous l'ait proposée... Vous parlez toujours des Bourbons; je préférerais voir les Bourbons en France avec des conditions raisonnables aux infâmes propositions que vous m'envoyez... » Et il réclame les « limites naturelles », en compensation des partages de la Pologne, des sécularisations d'Allemagne, des conquêtes de l'Angleterre en Asie. Bref, il prescrit à son négociateur de rentrer dans les affaires de l'Europe dont les alliés prétendent l'exclure.

Les motifs qui dictèrent la réponse de l'empereur sont les mêmes que ceux qui avaient inspiré vingt-deux ans auparavant, dans des circonstances analogues, les actes du Conseil exécutif provisoire. Quand l'ennemi fut repoussé à Valmy, ce Conseil exigea la retraite au delà des frontières de l'ancienne France; quand l'ennemi eut franchi ces frontières, le Conseil exigea qu'il se retirât au delà du Rhin; quand il fut au delà du Rhin, le Conseil ordonna de l'y poursuivre, afin d'assurer les effets de la victoire et d'affermir la nouvelle frontière de la République[1], d'où une guerre de prestige à l'intérieur de la France, de suprématie au dehors, qui devint la loi de tous les gouvernements républicains. Napoléon et son empire en étaient sortis, et il ne se pouvait maintenir au pouvoir qu'en défendant les avenues par où il s'y était porté. La république et l'empire qui en était issu restaient liés à la frontière du Rhin : en la conquérant, la Convention avait consacré la république; en la réclamant, Napoléon ne faisait que soutenir l'ouvrage et reprendre en sous œuvre les fondations, sans lesquelles tout croulait.

Relevant partout le ton, il mande à Savary, qui avait cru spirituel, pour grandir le maître, de raconter qu'il se battait

[1] Voir t. III, p. 78, 150, 152.

un contre trois : « Il faut que vous ayez perdu la tête... Je dis partout que j'ai 300,000 hommes... l'ennemi le croit... A coups de plume vous détruisez tout le bien qui résulte de la victoire. L'ennemi pille, massacre, viole, brûle; il faut publier les lettres qui le racontent, tout crument, et non en tableaux de genre. Il faut exciter le peuple en publiant ces excès. » A Augereau, qui s'engourdit et se plaint de manquer d'équipements : « Augereau! j'ai détruit 80,000 ennemis avec des bataillons composés de conscrits n'ayant pas de gibernes... Si vous êtes toujours l'Augereau de Castiglione, gardez le commandement; si vos soixante ans pèsent sur vous, quittez-le... La patrie est en danger, elle ne peut être sauvée que par l'audace ... Il faut reprendre ses bottes et sa résolution de 93[1]! » Le 21, il adressa une longue lettre à François II. Les conditions présentées à Châtillon rendraient la France esclave de l'Angleterre. « C'est la réalisation du rêve de Burke, qui voulait faire disparaître la France de la carte de l'Europe... Que l'Angleterre veuille détruire Anvers!... Mais vous, Sire, vous, quel est votre intérêt à l'anéantissement de la marine de France, à mettre les Belges sous le joug d'un prince protestant dont un fils montera sur le trône d'Angleterre[2]?... Jamais je ne céderai Anvers et la Belgique » ... Il conclut en proposant de « signer la paix, sans délai, aux conditions de Francfort ».

Le fait est que les alliés ne se sentaient plus en sûreté. A tout prix, Schwarzenberg, entendait refuser à Napoléon les chances d'une nouvelle bataille. Il résolut de se retirer au besoin jusqu'à Langres. Les souverains quittèrent Troyes le 23 février. Pour couvrir la retraite, Schwarzenberg entama, aux avant-postes, une négociation dilatoire d'armistice, qui ne devait point aboutir et qui n'aboutit point. Napoléon voulut faire insérer dans la convention, en forme de préambule, la reconnaissance des *bases* de Francfort; les alliés refusèrent[3].

[1] A Savary, 19, 21 février, à Augereau, 21 février.
[2] Par un mariage projeté avec la princesse Charlotte.
[3] Russie, t. XXXI, p. 264. — Instruction de Napoléon à Flahaut, 24 février 1814. — *Journal de Hardenberg*, 24 et 25 février 1814.

Le même jour, 25 février, à Bar-sur-Aube, Alexandre fit adopter par ses alliés un protocole dont il avait, de sa main, rédigé le texte au crayon : « La grande armée refusera la bataille et continuera à se retirer sur Chaumont. Blücher, fortifié de Winzingerode, Bülow et Woronzof, continuera de marcher sur Paris. » Cette combinaison mettait d'accord les Autrichiens, partisans de la défensive, et les Prussiens, partisans de l'offensive; elle offrait l'avantage de menacer Paris et d'obliger Napoléon à diviser ses forces.

Napoléon était entré le 24 à Troyes. Il en repartit le 27. Laissant à Macdonald le soin de contenir l'armée de Schwarzenberg, il résolut d'attaquer Blücher sur ses derrières. Il lui importait de masquer ses mouvements; c'est pourquoi il renoue la négociation d'armistice et mande à Caulaincourt d'occuper le tapis à Châtillon. « Tâchez de faire marcher la négociation. » Il lui envoie des pièces, des arguments, il ajoute : « Il est de la plus haute importance que l'ennemi ne doute pas que je ne sois entre Bar-sur-Aube et Vandeuvre [1]. »

De Chaumont, où ils s'étaient retirés, les alliés décidèrent de mettre Napoléon en demeure et de lui prescrire un terme. Ils dressèrent, le 26, une instruction pour les plénipotentiaires. Il y était dit que le projet de traité dont ils réclamaient l'acceptation ou le rejet « était basé, en substance, sur une offre faite par le négociateur français dans une lettre au prince de Metternich, datée du 9 de ce mois, savoir « que la France était prête à accepter comme base d'une paix générale les anciennes limites et à céder immédiatement aux alliés plusieurs forteresses comme gages de son intention de signer la paix aux conditions annoncées [2] ». Les plénipotentiaires pouvaient accepter une discussion, mais, sur le détail et les formes, rien « qui différât essentiellement de l'esprit de l'arrangement déjà consenti » ; sinon, la rupture immédiate, et l'on s'en remettrait au sort des armes.

En transmettant cette pièce à Stadion, Metternich, qui

[1] A Berthier, pour Flahaut, 28 février; à Caulaincourt, 26 et 27 février 1814.
[2] Instruction, 26 février 1814. FOURNIER. — Comparez le texte ci-dessus p. 266.

cherchait toujours à s'insinuer en une place à part, et à se ménager une porte de rentrée, lui mandait pour qu'il le dît à Caulaincourt : « Si nous étions seuls en guerre, la paix serait faite, supposé que l'empereur Napoléon l'eût voulu sincèrement. » Mais « les questions sont tout rondement placées maintenant ». Et comme il prévoyait une réclamation, difficile à éluder, sur les *bases de Francfort*, il suggérait une réponse, celle, vraisemblablement, qu'il avait préparée dès Francfort : « L'empereur Napoléon a voulu faire admettre les bases de Francfort en signant un armistice. *Ces bases sont les mêmes que celles de Châtillon, excepté que ces dernières sont détaillées et que les autres ne l'étaient pas.* » Il ajoutait, espérant raccrocher encore l'affaire : « Que le duc de Vicence présente un contre-projet, et on se rencontrera sans doute à mi-chemin. » Les puissances ne plieraient point sur l'article des anciennes limites, mais la France pourrait peut-être obtenir quelque chose *en sus*[1] !

Ces instructions arrivèrent à Châtillon le 27 février. Les plénipotentiaires se trouvaient fort découragés. Au dîner, chez Aberdeen, Stewart répétait : « Le congrès ne mènera à rien. » Le soir, ils se réunirent pour arrêter les termes de la déclaration à remettre à Caulaincourt, L'un d'eux fit observer que l'instruction contenait une citation inexacte. Caulaincourt n'avait ni offert ni accepté le projet des alliés. La lettre à Metternich du 9 février posait seulement une question : « Si la France, en consentant, ainsi qu'ils (les alliés) l'ont demandé, à rentrer dans ses anciennes limites, obtiendra immédiatement un armistice » ; en ce cas, Caulaincourt serait prêt à remettre des places. Il s'ensuivit une discussion qui dura toute une heure « d'une manière indécente » sur la citation de la lettre de Caulaincourt[2]. « Lord Aberdeen déclara que, comme homme d'honneur, il ne signerait jamais un mensonge. Humboldt, par méchanceté, soutint qu'il fallait donner la déclaration telle qu'elle était prescrite par l'instruc-

[1] Metternich à Stadion, 26 février 1814. FOURNIER.
[2] *Journal de Floret*, 27 février 1814. — RUSSIE, t. XXXI.

tion, disant que si les cours voulaient qu'on signât un mensonge, c'était leur affaire, et qu'il ne voyait pas pourquoi on devrait s'y refuser. » Cathcart, en bon soldat, réclamait une consigne. Rasoumowsky s'en remit à la majorité. Enfin Stadion trouva un expédient, qui consistait à analyser la déclaration au lieu de la citer. Ce qui fut fait. La conférence se passa, le 28, en procédures. Il fut stipulé que si le 10 mars, à minuit, il n'était point arrivé de réponse de l'empereur, « d'accord en substance avec la base établie par les alliés », la négociation serait regardée comme terminée, et les plénipotentiaires alliés se retireraient [1].

Napoléon s'était remis en marche. Il allait réussir. Blücher semblait perdu, pourvu que Soissons tînt vingt-quatre heures : « Il courait risque d'être acculé dans l'Aisne... *Il était aux abois*... Qu'eût-il fait s'il eût trouvé la place fermée et défendue par un commandant déterminé à tout sacrifier [2]? » Le commandant, un général Moreau, soldat fatigué, placé là en invalide, n'était plus ni de tête ni de cœur à soutenir des circonstances aussi tragiques. Il eut la faiblesse de laisser pénétrer dans la place et de recevoir un officier russe, Lœwenstern. Ce chef de partisans, aussi insidieux qu'audacieux, l'enguirlanda et l'épouvanta de telle façon que Moreau capitula le 4 mars avec les honneurs militaires. Les Russes occupèrent aussitôt les portes. Blücher parvint à s'échapper; il rejoignit Winzingerode et Bulow; au lieu d'une armée en déroute, les Prussiens purent opposer à Napoléon plus de cent mille hommes.

Les alliés s'étaient retirés à Chaumont, où ils attendaient dans la perplexité. Des combats acharnés se livraient autour de Laon; Blücher ne reculait pas, mais il n'avançait plus. Avec la crainte, les divisions politiques reparurent entre les alliés. Les Russes et les Anglais soupçonnaient Met-

[1] ANGEBERG, p. 114 et suiv.

[2] LOEWENSTERN, *Mémoires*, t. II, p. 309-332, 430. LANGERON, p. 410; « Si la place eût tenu vingt-quatre heures, l'armée de Silésie eût été écrasée et eût au moins perdu toute son artillerie. »

ternich de négocier sous main, avec les Français; et le fait est qu'il le tentait. Il envoya, sous prétexte de porter des lettres à Stadion, un diplomate de son entourage, Esterhazy, à Châtillon, et le chargea d'admonester Caulaincourt[1]. Il écrivit, le 8 mars, à ce diplomate, « le bon duc », comme le qualifiait Stadion, « et qui voulait sincèrement la paix ». Il lui découvrit, ce jour-là, ce qu'il lui avait dissimulé à Prague et à Francfort et ce qu'il aurait fallu découvrir tôt ou tard, lorsqu'on en serait venu à dresser les articles, à savoir l'engagement pris de ne pas traiter sans l'Angleterre et la volonté de l'Angleterre d'imposer les anciennes limites : « Que l'empereur se convainque bien qu'il n'aura rien fait s'il n'arrive pas à la paix générale... L'Angleterre va rondement en besogne. Le ministère est assez fort pour vouloir la paix. Si elle ne se fait pas dans ce moment, nulle autre occasion ne se présentera plus, dans laquelle il puisse être permis d'espérer même une négociation. Ce sera le triomphe des partisans de la guerre à extinction contre l'empereur des Français... Le monde sera bouleversé et la France sera la proie des événements... »

C'est alors que, pour couper court à des machinations qu'ils redoutaient et qui n'expliquaient que trop clairement la mollesse de Schwarzenberg, Castlereagh revint à sa combinaison favorite, le plan prescrit par le prince régent et par lord Liverpool : une alliance générale qui résumerait et scellerait tous les traités particuliers de 1813, et nouerait si fortement le faisceau qu'aucune partie ne s'en pourrait plus détacher. Il se trouvait, sur cet article, d'accord avec Alexandre, et comme il tenait les clefs de la caisse aux subsides, il fallut bien que Metternich en passât par où il voulait. Les pourparlers[2], encore que poursuivis sous le coup de la nécessité, ne laissèrent pas d'être épineux. C'est que, pour garantir le résultat de la guerre, il le fallait définir, et c'était aborder le chapitre des

[1] 3 mars 1814. FOURNIER. Stadion à Metternich, 9 mars. — Sur la mission d'Esterhazy, BIGNON, t. XIII, p. 379 et suiv.

[2] Vers le 7, dit Hardenberg, dans son journal. Il note une conférence chez Castlereagh le 3, jusqu'à une heure.

compensations. Les Anglais auraient voulu faire attribuer à la Hollande la plus grande partie de la rive gauche du Rhin; les Prussiens se récrièrent : Si on ne leur laissait pas, sur cette rive, « un territoire capable d'être défendu et de maintenir une armée de 100,000 hommes, le roi ne consentirait pas à prendre ses indemnités sur la rive gauche du Rhin[1] ». Enfin, le 9 mars, l'ouvrage fut sur pied. Ce traité — *mon traité*, — disait Castlereagh à Hamilton, le 10 mars 1814, — fut antidaté et reporté, dans l'instrument, au 1er mars.

C'est le fameux traité de Chaumont[2], « le grand traité d'alliance », dit Münster, « le plus étendu peut-être qui ait été conclu », écrit Metternich à Merveldt. Il gouverna l'Europe jusqu'en 1848 et fonda cette coalition des *quatre* qui, tant de fois disloquée, se reconstitua chaque fois que la France montra quelque velléité de sortir des limites que les alliés prétendaient alors lui imposer. Il constitua, en quelque sorte, le pouvoir exécutif de l'Europe, dont les traités de Paris du 30 mai 1814 et de Vienne du 9 juin 1815 formèrent la charte. L'objet déclaré par le préambule est de « resserrer [entre les puissances] les liens qui les unissent pour la poursuite vigoureuse d'une guerre entreprise dans le but salutaire de mettre fin aux malheurs de l'Europe;... d'assurer le repos de l'Europe par le rétablissement d'un juste équilibre », et de « maintenir contre toute atteinte l'ordre de choses qui aura été l'heureux résultat de leurs efforts ». En cas de refus de leurs conditions de paix par la France, les alliés consacreront « tous les moyens de leurs États respectifs à la poursuite vigoureuse de la présente guerre »; chacun tiendra en campagne au moins 150,000 hommes, soit une armée de 600,000 hommes, l'Angleterre paiera pour 1814 cinq millions sterling. Ils s'engagent « à ne pas négocier séparément avec l'ennemi commun, et à ne signer ni paix, ni trêve, ni convention que d'un commun accord. » Ils promettent de

[1] Lettre de Münster au prince-régent, 10 mars 1814.

[2] Renouvellements du traité de Chaumont : Vienne, 25 mars 1815; Paris, 20 novembre 1815; Aix-la-Chapelle, 15 novembre 1818.

« ne pas poser les armes avant que l'objet de la guerre, mutuellement convenu et entendu, ne soit atteint. » Ils entreront « sans délai, dans des engagements défensifs pour la protection de leurs États respectifs en Europe contre toute atteinte que la France voudrait porter à l'ordre des choses résultant de cette pacification ». Si la France attaque l'un d'eux, les autres interviendront diplomatiquement, d'abord, puis chacun par un corps de 60,000 hommes. Le commandement et la solde de l'armée auxiliaire sont réglés. Le traité est conclu pour vingt années, et renouvelable. Les monarchies d'Espagne, de Portugal, de Suède et le prince d'Orange — futur roi des Pays-Bas — seront invités à y accéder. Le traité pose enfin les *bases* de la paix déjà tant de fois dessinées : l'Allemagne composée de princes souverains, confédérés; la Suisse indépendante sous la garantie des puissances; l'Italie en États indépendants; l'Espagne aux Bourbons; la Hollande, accrue, au prince d'Orange.

Le traité était signé, mais pour s'être engagés avec cette solennité, les alliés n'avaient pas abjuré leurs dissentiments et leurs rivalités : à l'arrière-plan, pour la paix générale, la question de Pologne et la question de la suprématie russe; au premier plan, la question de la paix avec Napoléon ou de la déchéance de l'empire.

VII

Caulaincourt méditait, dans l'amertume de son cœur et le désastre de sa pensée, sur une catastrophe qui désormais lui semblait inévitable. Il révèle à Napoléon ce qu'il apprend des menées des Bourbons et de la complaisance de l'Autriche à laisser approcher le comte d'Artois. « L'Autriche, puisqu'elle n'a plus honte d'une telle conduite, est prête à vous renier. » Il rapporte les dernières paroles de l'émissaire de Metternich,

Esterhazy. « La paix, conclut-il, est des plus urgentes pour Votre Majesté, on ne peut savoir où les choses iront... Dussent-ils reculer momentanément au delà du Rhin, et courir de nouvelles chances, la partie est liée de manière à ce que les plus grands revers ne changeraient rien aux prétentions qu'on a émises. » Il ajoute, sur la suggestion de Metternich : « L'Autriche et la Prusse, vaincues par Votre Majesté, lui ont donné plus d'un exemple de résignation : cette vertu a profité à ces cabinets, puisqu'ils parlent aujourd'hui en vainqueurs. Imitez-les, sire, pendant que votre capitale n'est pas encore envahie ». Ce conseil est « le dernier acte de parenté de l'Autriche ».

Le 10 mars, il y eut, comme il était convenu, conférence à Châtillon[2]. Caulaincourt lut un long mémoire, rédigé vraisemblablement par La Besnardière, d'après les indications de l'empereur. C'étaient des observations incontestables sur les effets des partages de la Pologne, les accroissements obtenus en 1793 et 1795 par la Russie, la Prusse et l'Autriche, les acquisitions russes du traité d'Yassy, celle de Tilsit et la Finlande, les sécularisations d'Allemagne.

Les alliés, dit le mémoire, parlent d'équilibre : en serait-ce un stable qui consisterait à ramener la France dans les limites d'avant 1792, alors que les autres conserveraient ou recouvreraient leurs limites étendues depuis 1792, l'Autriche et la Prusse rétablies dans l'état de 1805, l'Angleterre gardant l'empire des Indes et Ceylan, et le Cap? « Quand tout a changé autour de la France, comment pourrait-elle conserver la même puissance relative en étant replacée au même état qu'auparavant? Replacée dans ce même état, elle n'aurait pas même le degré de puissance absolue qu'elle avait alors, car ses possessions d'outre-mer étaient incontestablement un des éléments de cette puissance. » Arguments historiques, arguments

[1] Caulaincourt à Napoléon, 3 et 5 mars 1814.

[2] ANGEBERG. — RANKE, t. IV, p. 428-429. — Notes de Stewart. CASTLEREAGH, t. I, p. 556. — Stadion à Metternich, 10 mars; Caulaincourt à Napoléon, 11 mars 1814.

politiques, excellents en soi, et qui eussent porté si l'*equilibre*, dans le langage des alliés, eût signifié autre chose, que le déplacement, à leur profit, de la balance ancienne des puissances. C'est ainsi qu'ils l'entendaient en 1709, en 1792, en 1793, en 1799. Le Conseil exécutif, le Comité de salut public, et le Directoire, Bonaparte, en 1797, avaient invoqué aussi, pour justifier leurs prétentions sur la rive gauche du Rhin, le partage de la Pologne; mais la France occupait alors cette rive gauche, et une partie de la rive droite, et la Hollande, et l'Italie jusqu'aux Légations et à Venise : elle tenait la balance, elle pouvait parler d'équilibre! A leur tour, les alliés laissèrent Caulaincourt lire sa « longue et tédieuse dissertation ». Il produisit, à l'appui, « la note *dictée* à M. de Saint-Aignan, avec la lettre de M. de Metternich qui établit », dit-il, l'authenticité de cette pièce. Alléguer les « bases de Francfort », prétendre en établir l'authenticité, c'était, inévitablement soulever un orage. « Une discussion des plus vives s'est élevée... On a représenté que ce n'était point la réponse à laquelle on devait s'attendre... qu'il fallait se décider, qu'on avait fixé un terme »[1]. Un des Anglais réclama un contre-projet; Caulaincourt répliqua sur tous les articles. « La conférence est devenue de plus en plus orageuse... Les plénipotentiaires de Russie et d'Angleterre paraissent fort décidés à rompre. Lord Aberdeen a été le plus modéré de toute l'assemblée, et même le seul. » — « Est-ce un refus de nos conditions de paix? » demanda Stadion. Caulaincourt ne le laissa pas même achever sa phrase : Ce n'est point un refus; la France ne refuse rien; ce sont des observations qu'il présente à la considération des plénipotentiaires. On en discuta académiquement, quelque temps, puis les alliés faisant mine de se lever, Caulaincourt tira de ses papiers un écrit dont il donna lecture, en forme de déclaration verbale : — Napoléon est prêt à renoncer à tous titres exprimant des rapports de souveraineté, de suprématie, de protection, médiation hors des limites de

[1] Caulaincourt à l'empereur, 11 mars 1814.

la France; à reconnaître le rétablissement des Bourbons en Espagne; l'indépendance de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne; la Hollande au prince d'Orange; des cessions de colonies moyennant compensations. C'étaient, implicitement, les « limites naturelles » qu'il réclamait, et il usait des expressions même de la déclaration de Francfort, en abdiquant « la prépondérance hors des limites de son empire ».

Les alliés demandèrent à en référer et la conférence fut ajournée *sine die*. « Il y a de quoi rompre si cela vous plaît, écrivit Stadion à Metternich; et il y de quoi rester à l'infini, tout à votre choix. Vos figures de tapisserie de Châtillon ont tenu les portes ouvertes à tout ce que les puissances de Chaumont voudront décider... Je crois que pour des hommes de paille, nous avons fait au delà de ce qu'on devait attendre. »

A Chaumont, où l'on eut ces nouvelles le 11, l'on commença par en disputer; puis on se rejeta, finalement, dans les malentendus [1]. Plusieurs lettres de Maret à Caulaincourt avaient été interceptées; dans l'intervalle du temps [2] où les avant-postes les avaient saisies et où Stadion les avait reçues, recachetées et remises à Caulaincourt, le cabinet noir d'Autriche, digne de sa vieille réputation, les avait en partie déchiffrées. Metternich les jugeait pacifiques. Il en communiqua au tsar ce qu'il fallait pour lui faire croire qu'au 9 février, quand cet empereur avait rompu, « la paix se serait faite aux plus belles conditions ». « Nous nous sommes durement repentis, pensait-il, de n'avoir pas signé la paix à ce moment-là, où Napoléon l'implorait comme une grâce, à nos conditions les plus extrêmes [3]. »

Les alliés refusèrent de prendre au sérieux les considérations et déductions historiques de Caulaincourt. Ils l'invitèrent encore une fois à produire un contre-projet, qui ne fût pas la négation du projet des alliés : bref les anciennes limites, avec

[1] *Journal de Hardenberg*, 11 mars 1814. FOURNIER.

[2] 36 heures. Caulaincourt s'en plaint à la conférence du 10. FOURNIER, p. 339.

[3] Voir ces pièces dans Fournier, annexes, p. 340-342. — Metternich à Stadion, 11 et 12 mars; à Hudelist, 2 mars 1714. FOURNIER.

quelques amendements peut-être sur les autres articles [1]. Ils s'accordèrent ainsi pour laisser le protocole ouvert, espérant, Alexandre que la guerre le fermerait brutalement, Metternich qu'on y pourrait glisser quelques insinuations, si les événements tournaient mal. « Parlez sous main à Caulaincourt, manda-t-il à Stadion, et faites-lui pressentir, si vous le jugez utile, que les vaisseaux d'Anvers, si le reste est accordé, ne peuvent pas faire en Angleterre une condition *sine qua non*. Caulaincourt est tellement animé du meilleur esprit, que je vous supplie de vous mettre en rapport direct avec lui. » Il arrange un mode secret de correspondance avec Stadion, par sa femme [2]. Le lendemain : « Faites savoir à Caulaincourt que je trouve le mémoire détestable, les articles insuffisants et que s'il ne sait pas faire de la meilleurs besogne, nous n'arriverons pas à la paix, malgré le désir que nous en avons, avec lui... » On enverra un dernier *ultimatum*. « Si Caulaincourt l'engraisse un peu, nous l'attirerons peut-être ici pour finir conjointement avec vous en deux fois vingt-quatre heures [3]. » « Nous devons d'ici à peu de jours nous trouver en paix avec la France, ou pouvoir nous servir des armes puissantes pour agir sur l'opinion publique que nous fournira la rupture des négociations par la France. » « On n'aura jamais écrit un plus beau manifeste », disait-il quelques jours auparavant [4].

Si bien que Metternich cachât son jeu, ses collègues s'en doutaient : « Nous sommes tous suspects aux envoyés... » « Vous n'avez pas l'idée de tout ce que ceux de notre quartier-général nous font souffrir. Je n'y tiens plus, et l'empereur en est malade. Ils sont tous fous [5]... » On colportait des propos singuliers de Schwarzenberg. Ce généralissime tenait pour la défensive. Est-il sage d'engager une bataille avec cette armée? demandait-il. Et il écrivait à sa femme : « Si cette armée est

[1] Instruction envoyée à Châtillon, 11 mars 1814, à minuit, Fournier.
[2] A Stadion, le 11 mars à deux heures du matin.
[3] A Stadion, le 12 mars à trois heures du matin.
[4] A Stadion, 26 février 1814.
[5] A Stadion, sans date, le 13 mars, vraisemblablement.

battue aussi, quel triomphe pour Napoléon et quel rôle joueront les souverains, s'ils passent le Rhin à la tête de l'armée battue [1] ! »

Le 12 mars il se tint, à Chaumont, une conférence des plus orageuses chez Hardenberg. L'empereur François a-t-il interdit au généralissisme de se battre? demande Alexandre à Metternich; lui a-t-il déjà donné l'ordre de repasser le Rhin? Frédéric-Guillaume prononce le mot de trahison; on veut pousser Blücher aux extrêmes : l'Autriche est certainement d'accord avec la France! Metternich, en sortant, écrit à Schwarzenberg [2] : « Je vous prie de parler bien fort à l'empereur Alexandre; ne vous laissez dérouter par rien... Il s'agit de battre l'ennemi et pas de se battre... Laissez hâbler les hâbleurs. » Il importait d'attendre le résultat du duel engagé entre Blücher et Napoléon, et, en attendant, de conserver à l'Autriche la fameuse « position de flanc » qui la rendrait arbitre des affaires.

La conférence du 13 mars, à Châtillon [3], ne fut qu'une mise en demeure à Caulaincourt de déposer un nouveau contre-projet. Les alliés l'exigeaient dans les vingt-quatre heures; Caulaincourt en demanda quarante-huit. Il se raidit d'ailleurs, assurant que si l'on voulait des déclarations précises, il n'en pouvait fournir qui le fussent davantage que la note de Saint-Aignan. Cette note revenait ainsi incessamment sur le tapis. Jusque-là les alliés avaient évité la discussion. Cette fois, et surtout après le mémoire du 10 mars, ils jugèrent indispensable de rompre l'équivoque qui durait depuis le 9 novembre, et ils dissipèrent le fantôme. « Quant aux bases de M. de Saint-Aignan, rapporte Stadion, nous refusâmes positivement de les admettre, et nous déclarâmes que, s'il voulait y persister ou baser le contre-projet sur elles, cela ne pourrait être regardé que comme refus. Les ministres

[1] Schwarzenberg à sa femme, 12 mars 1814, FOURNIER.
[2] 13 mars 1814.
[3] ANGEBERG. — Rapport de Stadion, 13 mars 1814. — Notes de Stewart, CASTLEREAGH, t. I, p. 560.

anglais mirent surtout beaucoup d'attention à rejeter *les pièces de Francfort comme étant officiellement inconnues à eux*, et tout à fait étrangères aux négociations de Châtillon. »

Ces feintes propositions n'avaient jamais été, comme on se plaisait à le croire en France, un point d'arrêt dans la guerre, et dans la négociation une époque, en quelque sorte, où le cours des choses aurait pu changer. Elles furent un épisode qui ne suspendit rien, n'arrêta rien, et s'écoula comme le reste, selon la fortune des armes. Or, les armes tournèrent contre Napoléon. Il avait dû renoncer à culbuter Blücher à Laon. Il se retira, 9-13 mars, et Schwarzenberg reprit l'offensive. Les Anglais, ayant forcé Soult à se replier, étaient entrés dans Bordeaux, où, le 12 mars, le maire proclama les Bourbons et arbora le drapeau blanc. Dans le même temps un émissaire du comte d'Artois se présentait au quartier général des alliés.

VIII

Des royalistes s'infiltraient par toutes les frontières, rôdaient autour des états-majors, quêtant des audiences, jouant les envoyés d'importance, grands prometteurs, solliciteurs plus empressés encore. Tous les anciens affidés des agences se remirent en campagne, battant les buissons, le grand braconnage politique étant rouvert. En première ligne le baron de Vitrolles[1]. Cet ancien officier de l'armée de Condé s'était faufilé chez Talleyrand, chez Dalberg, qui ne demandaient qu'à être informés des vues des alliés, et de celles des « princes » dont ils s'inquiétaient fort, s'agissant pour eux d'être les artisans, bénéficiaires et dignitaires de la future monarchie, ou les dupes de la prochaine révolution, ce qui n'était ni dans leurs goûts ni

[1] *Mémoires de Vitrolles; Mémoires de Talleyrand*, t. II, p. 147. — PASQUIER, II, p. 151, 175.

dans leurs habitudes. Vitrolles offrit de partir en éclaireur, Dalberg lui remit une lettre en encre sympathique pour Stadion, et cette autre pour Nesselrode, avec un signe de reconnaissance. « La personne que je vous envoie est de toute confiance : écoutez-la et remerciez-moi. Il est temps d'être plus clair. Vous marchez avec des béquilles, servez-vous de vos jambes et voulez ce que vous pouvez. » On sait que depuis longtemps il correspondait avec les Russes [1].

Vitrolles et les agents moins connus dont il est, grâce à sa fortune politique, à sa verve de récit, à son art de mise en scène, devenu comme le type et le chef de file n'avaient ni plus de politique, ni plus d'audace, ni plus d'entregent que tant de leurs prédécesseurs, courriers, commis et courtiers, chevaliers errants ou condottières diplomatiques de la monarchie, depuis 1790. Ils eurent, ce jour-là, au moins, de l'à-propos, la chance du « voyageur de commerce » qui, au lieu d'obséder de ses offres les gens qu'il visite, leur propose l'entremise dont ils ont besoin pour une affaire qui les presse.

Vitrolles débarqua, raconte-t-il, le 10 mars, à Châtillon, chez Stadion, sous le nom de Saint-Vincent. Stadion trouva qu'il parlait bien et rapportait des choses qui méritaient d'être entendues; il l'envoya à Metternich. Vitrolles se rendit à Troyes, où Metternich arriva le 16 avec les souverains et les ministres. Vitrolles apportait des nouvelles de Paris, des renseignements sur l'opinion, les personnes qui se remuaient, les gens avec qui l'on devait compter, ceux sur lesquels on pourrait compter. « M. de Vitrolles, rapporte Nesselrode, me mit au fait de l'état des esprits à Paris, de la facilité que nous aurions à nous en rendre maîtres, en imprimant plus de vigueur à nos opérations militaires, et de l'accueil que nous y trouverions. [2] » Reçu un instant le 16 au soir, il eut ses audiences le lendemain, de Metternich d'abord, puis de Nesselrode. « Enfin, demanda Metternich, que voudrait-on en France ? — La France demande un repos qu'on lui a ravi

[1] Voir t. VI, p. 324.
[2] NESSELRODE, *Autobiographie*.

depuis vingt-cinq ans... En résumé, il n'y aura point de paix avec Bonaparte, et il n'y aura point de France sans les Bourbons. — Mais, reprit Metternich, nous la traversons cette France, nous habitons au milieu d'elle depuis plus de deux mois, et rien de semblable ne s'est dévoilé à nous... ni le besoin de repos, ni les souvenirs des temps anciens, pas même une expression générale de mécontentement contre l'empereur. Nous avons bien vu quelques émigrés venir à nous et nous demander bien bas, à l'oreille, si nous avions l'intention de ramener le roi. » L'entretien se déroula assez froid, un peu aigre du côté de Metternich, pressant de l'autre. « Que la France se prononce, disait l'Autrichien, c'est au surplus, son affaire et non la nôtre. — C'est la vôtre, répliquait Vitrolles, car vous voulez la paix, et autrement vous ne l'aurez pas. Prononcez-vous donc, et la France, qui ignore vos intentions, que Bonaparte terrifie encore, se prononcera ensuite. »

Metternich réservait sa régence. Alexandre réservait son arbitrage, ses notables et son candidat. Il avait refusé de recevoir le comte des Cars et le duc de Polignac, qui s'étaient présentés de la part du comte d'Artois. Il consentit à entendre Vitrolles. « La preuve d'attachement que vous donnez à vos anciens maîtres est certainement louable, lui dit-il d'un air froid et contraint; mais les obstacles qui séparent désormais les princes de la maison de Bourbon du trône de France me paraissent insurmontables. Ils reviendraient aigris par le malheur; ils ne seraient pas maîtres de modérer ceux qui ont souffert pour eux et par eux. L'esprit de l'armée, de cette armée si puissante en France, leur est opposé. L'entraînement des générations nouvelles leur serait contraire; les protestants [1] ne verraient pas leur retour sans crainte et sans opposition; l'esprit du temps n'est pas pour eux... D'ailleurs connaissez-vous les princes de la famille royale? » Vitrolles n'avait connu que les trois Condé sous lesquels il avait servi. « Eh bien! reprit l'empereur, si vous les connaissiez, vous seriez

[1] Cf. ci-dessus, p. 217, Benjamin Constant et Mme de Staël.

persuadé que le fardeau d'une telle couronne serait trop lourd pour eux... Il y a quelque temps, nous avions pensé à Bernadotte... plusieurs motifs sont venus nous en éloigner... On a parlé d'Eugène Beauharnais... Après cela, peut-être une république?... »

Vitrolles plaida, prêcha, exhorta. Il vit Castlereagh, « noble, tranquille, froid, poli », un Anglais très distingué. Il vit Hardenberg, qui lui sauta au cou, en criant comme un sourd — c'était son infirmité : — « Vous êtes un bon homme! Pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt? » Enfin on discuta avec lui sur les choses possibles, sur les moyens et les personnes. — « Où est le comte d'Artois, où trouvera-t-il des hommes? » Vitrolles insinua ; « L'abbé de Pradt et tant d'autres..... Aidez-nous seulement à nous créer une existence et un pouvoir, et vous en verrez accourir de tous côtés, plus qu'on n'en voudrait. — Mais, dit un ministre, vous verrez que leurs préjugés les empêcheront de rapprocher d'eux des hommes placés haut dans l'opinion, et qui peuvent l'entraîner : M. de Talleyrand, Fouché?... — Et pourquoi pas M. de Talleyrand? repartit Vitrolles, un peu embarrassé; vous devez le considérer comme entièrement attaché à cette cause, au moins dans son cœur. » On se mit à rire : — « Ah! dans son cœur est une très bonne plaisanterie! — Enfin, votre prince saurait-il s'attacher à Fouché? — Fouché, répondit Vitrolles, à demi-voix, c'est un peu fort; mais enfin, s'il était nécessaire... »

« Vous allez retourner à Paris », dit Metternich, « vous verrez vos amis, afin qu'ils nous donnent leur concours; ensuite vous reviendrez auprès de nous concerter, suivant les circonstances, l'exécution ultérieure de vos plans. » — Vitrolles déclara qu'il lui fallait tout d'abord prendre les ordres des princes, du comte d'Artois, qui était en France. — « C'est du temps perdu, lui répondit-on; on n'a pas besoin de lui pour le servir. On est bien assuré de son approbation... C'est une grande coopération à Paris que vous nous avez promise; c'est cela qu'il faut obtenir le plus tôt possible; c'est là qu'il faut agir, le temps presse; de l'autre côté, on arrivera toujours. »

Vitrolles se démena si bien qu'il « arracha » plutôt qu'il n'obtint des sauf-conduits pour retrouver le comte d'Artois. Il partit le 20 ou le 21 mars, et courut après son prince jusqu'à Nancy, où il séjourna jusqu'au 25 ou au 26, ce qui fit qu'il n'arriva devant Paris que le 31 et n'eut aucune part à la crise décisive.

Il n'était pas seul à Troyes. Il s'y trouvait en même temps que lui un autre émissaire, et celui-là directement accrédité par le comte d'Artois. C'était un Suisse de Bienne, M. de Wildermeth, qui avait une sœur attachée à la princesse Charlotte de Prusse, fille du roi. « Il était chargé de demander aux alliés la reconnaissance de Monsieur comme lieutenant général du royaume de France au nom de Louis XVIII, moyennant quoi Monsieur offrait : 1° de faire la paix aux conditions auxquelles on voulait l'obtenir de Napoléon ; 2° de n'opérer dans la constitution française actuelle d'autres chargements que ceux que l'on jugerait nécessaires, et qui tendraient à donner une tranquillité plus assurée à la France et à l'Europe ; 3° de faire relativement aux domaines nationaux, aux divers corps de l'État et à toutes les personnes en place les déclarations les plus convenables ; 4° pour ce qui concernait Marie-Louise, Monsieur offrait au prince de Metternich de signer tout ce qu'il lui demanderait. Il ne fut pas parlé du culte ni de la dette publique [1]. » Metternich le reçut le 20 mars et conclut, comme avec Vitrolles, que c'était à la France de se déclarer.

Les Bourbons possédaient des avocats mieux accrédités dans l'état-major même à la chancellerie des alliés : Rochechouart, près d'Alexandre, et surtout Pozzo di Borgo, le plus écouté, parce qu'il était un politique et donnait les seules raisons qui portassent, les raisons d'État. « La légitimité, a-t-il dit et répété souvent, n'a pas été le seul et certainement pas le premier motif qui a décidé les souverains de l'Europe en faveur de la restauration des Bourbons. La raison la plus efficace, la plus pratique, et, sans contredit, la plus perma-

[1] *Souvenirs du comte de Semallé.* — *Journal de Hardenberg*, 19-20 mars 1814.



nente provint du bien qui en résulterait pour l'Europe par la tranquillité de la France... » Un gouvernement qui signât la paix et qui, désirant la garder, la garantirait [1].

Quant à Bernadotte, chaque progrès des événements, en rendant les Bourbons plus nécessaires, diminuait ses chances et son crédit. Il faut dire qu'il s'y employait lui-même par l'enchevêtrement de ses intrigues et la contradiction de ses propos. Nanti de la Norvège par son traité du 14 janvier avec le Danemark [2], il s'offrait à tous comme le sauveur de tous, aux républicains, aux constitutionnels, aux Bourbons, à Napoléon lui-même [3]; prodiguant les promesses et les poignées de main avec la magnificence et la cordialité d'un candidat. « Il fait, écrivait un Russe, tout son possible pour brouiller la Prusse avec nous. Notre empereur a été averti de tout cela, et on ne renvoie pas ce garçon avec ses 20 ou 25,000 Suédois en Suède [4]! »

IX

Le 15 mars, le congrès tint une conférence où Caulaincourt exhiba un contre-projet : Napoléon cédait à Eugène la cou-

[1] Rapport à Nesselrode, 2 mars 1816. *Correspondance de Pozzo di Borgo.* « Il fut donné, dit l'*Aperçu de la politique russe*, à l'énergie d'un homme supérieur d'exercer une grande influence sur l'état des choses et de fixer... les idées de l'empereur Alexandre. » — Mémoire présenté à l'empereur Alexandre avant l'entrée des alliés à Paris, RUSSIE, t. XXXI.

[2] Le Danemark cède la Norvège en échange de la Poméranie suédoise et de Rügen.

[3] D'Hauterive écrit, le 26 mars, à Caulaincourt : — Il a vu deux fois le roi Joseph. « Le roi (Joseph) est en communication confidentielle avec le prince de Suède et l'empereur désire que le roi entretienne cette communication... Le prince de Suède veut la conservation de l'empereur, et aurait voulu la paix avec les limites naturelles de la France. Le fait, quant au premier point, est incontestable : ce prince a manifesté son opinion d'une manière tout à fait publique, et ensuite dans le plus intime secret, il a fait connaître des dispositions dont il serait possible de tirer un grand parti. » — Mais il y faudrait de l'habileté, du courage de responsabilité et des troupes...

[4] Léonce PINGAUD : ch. XVI et XVII : — Lettre de Woronsof, Londres, 15 décembre 1813. — LANGERON, p. 455.

ronne d'Italie, diminuée de Venise ; il réclamait la restauration du roi de Saxe ; il revendiquait sa voix au congrès qui règlerait l'organisation future de l'Europe. « Nous serions repoussés jusqu'à Vienne, écrivit Metternich, que nous ne pourrions pas faire une paix plus mauvaise[1]. » Napoléon était condamné moins par ses prétentions que par l'événement. Les lettres interceptées trahissaient le désespoir des affaires de France : « La jeune garde fond comme la neige... Il faut donner vos ordres pour qu'on commence des redoutes à Montmartre[2]. » Le 14 mars, sur l'avis de l'échec de Napoléon à Laon et de la prise de Reims par les Russes, les alliés, avaient ordonné, à Châtillon, « de rompre si le projet de la France n'était pas comme on le voulait ». Le 16, le quartier général revint à Troyes. On y conféra le 17, sur les déclaration de rupture. Metternich écrivit à Stadion à minuit : « Napoléon a un grand intérêt à traîner en longueur les négociations de Châtillon ; il profite du simple fait de leur existence; donc il faut les rompre et le mettre dans le cas de ne négocier qu'en forme de capitulation. » L'ordre de rupture partit le même jour; les plénipotentiaires devaient le signifier le 18 et s'en aller aussitôt. Ce jour-là, Caulaincourt écrivit à l'empereur : « Mes pressentiments ne se sont que trop vérifiés. Les négociations sont rompues... C'est à rentrer, à peu de choses près, dans nos anciennes limites qu'on exige que nous consentions. » La rupture fut signifiée le 19 mars.

Tout, en réalité, s'effondrait à Paris. « Tout le monde, écrivait Joseph[3], veut la paix avec les limites naturelles. Personne aujourd'hui ne voudrait des anciennes limites. » Mais, du même coup, il montre l'État en ruine : il a conféré avec le ministre de l'intérieur, le ministre de la police, l'archichancelier : Toulouse et Bordeaux sont détestables : « Un Bourbon serait accueilli s'il se présentait. L'état actuel ne peut pas durer... L'administration tombe partout en dissolution. Un

[1] A Hudelist, 16 mars 1814.
[2] Napoléon à Joseph, 11 mars 1814.
[3] 21, 22 février 1814, *Mémoires*, t. X.

billet de d'Hauterive à Caulaincourt, du 25 février, en dit long sur l'état des esprits dans Paris : « Ce matin le canon s'est fait entendre. Je ne crains pas de le dire : lorsqu'on en saura le motif, le premier sentiment sera celui de regret de voir que *ce n'est qu'une victoire*. Le premier de tous les besoins est un commencement d'accord, des préliminaires et un armistice. » Le 12 mars, il écrit encore : « L'empereur est averti. Depuis quinze jours, la vérité lui arrive de toutes parts : aucun de ses ministres ne dissimule plus avec lui. Le roi Joseph lui écrivait il y a quatre jours : « Sire, vous êtes seul, « votre famille, tous vos ministres, votre armée veulent la paix « que vous refusez [1]. » Les ministres ont été convoqués hier. Leur langage à tous a été ferme, négatif et unanime. Un personnage éminent, qui n'a cependant jamais été connu pour la hardiesse de ces discours, a dit « qu'on ne pouvait pas « demander maintenant 20,000 hommes, que la France pour- « rait plutôt demander compte des deux millions d'hommes « qu'elle a perdus » . Du reste la rédaction de l'avis des ministres est extrêmement simple : « Sire, la paix ou la mort, tel est « l'avis de tous vos ministres » , et ils ont signé. »

C'est à des lettres de ce genre que Napoléon répond quand il écrit, le 14, à Savary : « Je ne veux dans l'État aucune intrigue... J'aurais fait arrêter le roi, mes ministres... Je ne veux point de tribun du peuple ; qu'on n'oublie pas que c'est moi qui suis le grand tribun [2] ! »

De plus en plus irrité, inquiété aussi par l'insubordination de Joseph, les intrigues de ses amis, leurs cajoleries à la garde nationale, tout ce jeu d'un Gaston d'Orléans doublé d'un Lafayette, il lui écrit, le 16 mars, réitérant ses ordres de Nogent, du 8 février :

« Vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. » Si la résistance est impossible, « faites partir dans

[1] Paraphrase de la lettre de Joseph à Napoléon, 11 mars 1813. — *Mémoires*, t. XI, p. 193.

[2] A Savary, 14 mars, Lecestre. — Cf. ci-dessus, p. 269.

la direction de la Loire, la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, le trésor... Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine, plutôt que dans les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax prisonnier des Grecs m'a toujours paru le plus malheureux de l'Histoire. »

Le 17 mars, à Reims, il toucha le fond de l'abîme. Il reçut du fidèle Méneval, très probablement, des avis que confirmèrent peu après une lettre de l'impératrice[1]. « J'ai lu », rapporte Pasquier, qui les avait reçues en dépôt de Savary, « les dernières lettres écrites à ce ministre par l'empereur, en sortant de Reims. Elles roulaient en grande partie sur des soupçons qu'il avait conçus relativement à l'impératrice Marie-Louise, ou plutôt à son frère Joseph, qu'il accusait d'avoir fait auprès d'elle les tentatives les plus odieuses... J'ai su depuis par M. de Saint-Aignan, qui, attendu sa liaison fort intime avec la duchesse de Montebello, a dû être sur ce sujet fort bien instruit, que le soupçon n'était que trop fondé, et que l'impératrice, à cette époque, avait été très importunée et avait eu beaucoup à se plaindre des empressements de son beau-frère[2]. »

Le 20 et le 21, Napoléon tenta d'arrêter Schwarzenberg; après de rudes combats, à Arcis-sur-Aube, il fut contraint d'y renoncer. Il résolut alors de faire une pointe sur Saint-Dizier et de prendre les alliés à revers. Combinaison audacieuse et qui eût été redoutable si les alliés n'en avaient connu le secret. Il leur fut révélé, le 22 mars par une lettre interceptée de l'empereur à Marie-Louise.

Le 28 à Saint-Dizier, Caulaincourt lui amena Wessenberg,

[1] A Cambacérès, 16 mars : « J'ai reçu vos trois lettres. On n'a calomnié personne auprès de moi; car tout ce que je sais de cette affaire, je le sais par une lettre de Méneval qui a été suivie six heures après d'une lettre de l'impératrice. Je suis assuré qu'on ne vous a pas fait confidence de ces projets insensés.. » LECESTRE. Sur cet extraordinaire et significatif épisode, PASQUIER, t. II, p. 229, 236 237.

[2] « Eugène a de l'honneur, le roi n'en a pas. » Conversation avec Rœderer, 12 novembre 1813, t. III, p. 581. Cf. ci-dessus, p. 219.

qui avait été pris par un piquet de cavalerie. Il eut avec ce diplomate autrichien, un long entretien [1]. « Je suis prêt, lui dit-il en substance, à de grands sacrifices : j'abandonne l'Espagne, je renonce à l'Allemagne, à l'Italie, à la Suisse ; je reconnaîtrai le prince d'Orange en Hollande, bien que j'eusse préféré une république. Je rends à la Hollande tout ce qu'elle a possédé sur la rive gauche de la Meuse et du Rhin. J'insiste sur Anvers... Je suis prêt à renoncer à toutes les colonies si je puis, à ce prix, obtenir les bouches de l'Escaut... L'Angleterre ne peut persister à les exiger si l'Autriche ne la soutient pas... L'Autriche n'a plus rien à désirer, car elle obtiendra tout ce qu'elle a toujours voulu en Pologne, en Italie, en Allemagne... Metternich peut-il oublier que mon mariage avec une princesse autrichienne est son ouvrage? Votre empereur n'a pas l'air d'aimer sa fille ; s'il l'aimait, il ne pourrait être insensible à ses douleurs. J'ai fait une lourde faute lorsque je l'ai épousée. Si j'avais épousé une princesse russe, je n'en serais pas où j'en suis... Jamais je n'aurais cru que l'impératrice pût devenir une étrangère pour son père... Je répète que j'ai commis une grosse faute politique en épousant une archiduchesse d'Autriche ; mais je ne puis contester que l'impératrice est une femme incomparable. Vous ne connaissez pas son mérite ; je n'aurais pas pu faire un meilleur choix. Je vous garantis qu'elle s'entendra mieux au gouvernement que la fameuse Anne d'Autriche... Je compte ma vie pour rien, je la joue tous les jours, mais l'impératrice sera aimée des Français. Vous préférerez sa régence et celle du Sénat, au gouvernement des Bourbons. Elle a, durant mon absence, beaucoup gagné dans l'opinion publique, et je suis homme à mettre le pouvoir dans ses mains... » Au cours de ce monologue, il insinua cette proposition : « Les cours devraient donner leurs pleins pouvoirs à l'Autriche, et la paix serait faite en deux heures. L'Angleterre est la plus raisonnable des alliées et Castlereagh me paraît un homme estimable... Votre accident

[1] ARNETH, *Wessenberg*, t. I, p. 188-193. — Résumé de la conversation de l'empereur Napoléon.

sera une bonne fortune pour moi, conclut-il, s'il me donne l'occasion d'éclairer votre cour sur mes sentiments et de nous rapprocher l'un de l'autre... »

C'était l'abdication offerte à l'Autriche pour prix de la régence garantie par l'Autriche. Mais les alliés avaient pris leur part. Alexandre l'emportait. La déchéance était résolue.

Hardenberg écrivait, le 20, dans son journal : « Il faudrait que les généraux commissent des fautes extraordinaires pour que nous ne fussions pas maîtres de Paris en dix ou douze jours... » Le moment sembla venu de lancer ce manifeste, dont Metternich disait qu'on n'en aurait jamais écrit de plus beau. Daté de Vitry, le 25 mars, il fut imprimé à Dijon et publié le 28 [1].

La fameuse phrase à Saint-Aignan sur les « limites naturelles », déjà dissimulée, sous le badigeon, dans le manifeste de Francfort, se noyait ici dans le galimatias diplomatique. C'est le dernier mot de la longue procédure de perfidie qui se poursuit depuis Prague : « La France rendue aux dimensions que des siècles de gloire et de prospérité, sous la domination de ses rois, lui avaient assurée, devait partager avec l'Europe les bienfaits de la liberté, de l'indépendance nationale et de la paix. Les puissances s'étaient offertes à discuter, dans un esprit de conciliation, des vœux sur des objets de possession d'une mutuelle convenance qui dépasseraient les limites de la France avant les guerres de la Révolution... La France ne peut s'en prendrequ'à son gouvernement des maux qu'elle souffre. *La paix sera celle de l'Europe;* toute autre est inadmissible. » C'est l'arrêt de Napoléon : la déchéance de l'empereur après la destruction de l'empire. « Dès lors la paix de l'Europe est assurée, et rien ne saurait la troubler à l'avenir. »

Le 29 les alliés arrivèrent devant Paris. Le 30, après un combat livré pour l'honneur, ils s'emparèrent des hauteurs qui dominent la capitale. Les Allemands victorieux contem-

[1] Angeberg, p. 143. — Fournier, p. 237, notes.

plèrent, du pied des moulins de Montmartre, la grande ville étendue au-dessous d'eux, la ville aux tours augustes, aux coupoles sacrées, aux colonnes de bronze fondues avec des canons, Notre-Dame, le Panthéon, les Invalides, et dans la brume, l'Arc de triomphe, le géant en pierres de taille, informe encore. « Neuf siècles et demi s'étaient écoulés, note un Allemand [1], depuis que notre empereur Othon II avait planté ses aigles sur ces collines et épouvanté la grande ville par les Alleluia! de ses combattants [1]. » Gneisenau écrivit : « Ce que les patriotes ont rêvé et ce que les égoïstes ont raillé est accompli. » Et Stein : « L'homme est à terre! »

Le 31 mars Paris capitula.

TREITSCHKE, t. I, p. 553.

CHAPITRE V

LA PAIX

1814

I

Les alliés, vivant sur la tradition de la vieille monarchie renouvelée par la Révolution, attendaient tout de Paris. Paris, comme au temps de Henri IV, de la Fronde, comme au 10 août au 9 thermidor, au 19 brumaire, constituait toute la France. *Roma locuta est!* Or Paris se taisait, inerte. Dans le peuple, où subsistaient, confusément mélangés, le vieil esprit national et l'esprit révolutionnaire, ni meneurs, ni mot de ralliement, sauf la vieille maxime nationale, la maxime permanente du salut public : point d'étrangers! Mais qu'y pouvaient faire des gens désarmés, bridés par la police et sous le coup de la terreur, qui, pour avoir changé de mains de Robespierre à Fouché et s'être ordonnée, gouvernait encore de loin, comme les images horrifiques des dieux au fond des temples, et de près, tangible, par les espions et sbires. Ce qui subsistait de républicains sentait bien, et la masse, d'instinct, le ressentait comme eux, que rien de ce qui pouvait suivre l'invasion ne tournerait au profit de leur cause. Le reste — fonctionnaires, gens d'argent, bourgeois soumis à l'empire, nobles ralliés et émigrés rentrés — ne pensait qu'à ses affaires. Les uns cherchaient le possible, les autres s'y résignaient, personne à peu près ne le discernait encore. Comme au camp des alliés on avançait à l'aveugle. Dans cet état indécis, la première impulsion devait faire osciller la masse. Or un besoin dominait les autres : la paix.

Les alliés demandaient un gouvernement qui la fît; Paris l'accepta dès qu'il s'offrit. L'heure de Talleyrand arrivait[1].

Il ne la voyait pas venir sans angoisse, non qu'il manquât de courage à l'heure de l'action; mais cet homme d'une sagacité si subtile et d'une fermeté rare dans les rencontres, souffrait de ne pas discerner encore ce qu'il aurait intérêt à vouloir. Il flairait le vent, et tout le Paris politique attendait qu'il en annonçât le changement. Il était encore tout à la régence : « Que faire? » répondit-il à Mme de Coigny, qui insinuait vaguement ses princes. « Que faire? N'avons-nous pas son fils? — Pas autre chose? — Il ne peut être question que de régence, dit-il en baissant les yeux et du ton grave qu'il affecte quand il ne veut pas être contrarié. » Il spéculait tantôt sur la mort de l'empereur tué dans l'un des rudes corps-à-corps de la campagne, tantôt sur la paix. Il suivait les péripéties des pourparlers de Châtillon. « J'ai, avoua-t-il, avec Caulaincourt un chiffre et un signe convenus par lesquels il m'avertira, par exemple, si l'empereur accepte ou non des propositions de paix. » Napoléon ne mourant point, la paix ne se dessinant pas, il commença d'écouter quand on « chuchotait » autour de lui le nom des Bourbons. « Un jour, raconte Mme de Coigny, il se leva, fut à la porte de son cabinet de tableaux, et et après s'être assuré qu'elle était fermée, il revint à moi, levant les bras en me disant : Madame de Coigny, je veux bien du roi, mais... » L'ex-*Jeune captive* l'interrompt, lui saute au cou; il la modère et reprend : « Oui, ie le veux bien, mais il faut vous faire connaître comment je suis avec cette famille-là. Je m'accommoderais encore assez bien avec le M. le comte d'Artois, parce qu'il y a quelque chose entre lui et moi qui lui expliquerait beaucoup de ma conduite. Mais son frère ne me connaît pas du tout; je ne veux pas, je vous l'avoue, au lieu d'un remerciement, m'exposer à un pardon ou avoir à me justifier. Je n'ai aucun moyen d'aboutir... » Le lendemain ils reprirent le propos. Le grand ami de Mme de Coigny,

[1] Talleyrand, 1814, extraits de ses lettres à la duchesse de Dino, *Revue d'histoire diplomatique*, t. II. — Étienne Lamy, *Aimée de Coigny et ses Mémoires*.

M. de Boisgelin, qui travaillait pour les Bourbons, allait partir afin de les rejoindre. « Et bien! aurait dit Talleyrand, je suis tout à fait pour cette affaire-ci, et, dès ce moment vous pouvez m'en regarder. Travaillons à délivrer le pays de ce furieux... Il faut parler hautement de ses torts, de son manque de foi à tous les engagements qu'il avait pris pour régner sur les Français. On ne doit pas craindre de prononcer encore les mots nation, droits du peuple... » Ce n'étaient pas précisément les mots d'ordre de la « légitimité ». Talleyrand aurait dès lors révélé en partie le plan qu'il machinait dans sa tête, infiniment plus pratique que celui de Sieyès en brumaire an VIII : un sénateur dénoncera Napoléon ; Napoléon a manqué à ses serments, le contrat est annulé; Napoléon est mis hors la loi; le Sénat déclare la France monarchie constitutionnelle, avec trois ou quatre lois indiquant clairement les libertés du peuple ; Louis XVIII sera appelé par un plébiscite. Les étrangers seront invités à repasser le Rhin, « pour commencer-là les préliminaires de la paix ». La France aurait une constitution, les brumairiens leur garantie, Talleyrand son *habeas corpus* Il apprend, le 24 février, que, pour la première fois, le nom des Bourbons est mentionné dans une proclamation prussienne. Il permet à Vitrolles, de « chuchoter » son nom au quartier-général des alliés [1]. Après l'occupation de Bordeaux par les Anglais le 12 mars, et la proclamation de Louis XVIII par le maire de cette ville, il écrit à Mme de Dino :

Si la paix ne se fait pas, Bordeaux devient quelque chose de bien important dans les affaires : si la paix se fait, Bordeaux perd de son importance. Il la perdrait de même si l'empereur était tué, car nous aurions alors le roi de Rome, et la régence de sa mère. Les frères de l'empereur seraient bien un obstacle à cet arrangement, par l'influence qu'ils auraient la prétention d'exercer; mais cet obstacle serait facile à lever : on les forcerait à sortir de France, où ils n'ont de parti ni les uns ni les autres...

[1] Voir ci-dessus, p. 40, 215, 272, 297. « Sa mission avait été conçue avec M. de Talleyrand, qui s'était mis à la tête d'un parti travaillant à la chute de Napoléon. » Nesselrode, *Autobiographie*.

Et encore, le 20 mars :

Si l'empereur était tué, sa mort assurerait les droits de son fils...
La régence satisferait tout le monde parce que l'on nommerait un conseil qui plairait à toutes les opinions.

Huit jours après, son parti était pris. Il voyait « la décomposition sociale » augmenter tous les jours. « Personne n'obéit, et personne ne commande[1]. » Dans son incertitude sur les desseins des alliés, il en spéculait, et il spéculait sagement. « Il devenait à toute heure plus pressant de préparer un gouvernement que l'on pût rapidement substituer à celui qui s'écroulait. Un seul jour d'hésitation pouvait faire éclater des idées de partage et d'asservissement qui menaçaient sourdement ce malheureux pays. Il n'y avait point d'intrigues à lier, toutes auraient été insuffisantes; ce qu'il fallait, c'était de trouver juste ce que la France voulait et ce que l'Europe devait vouloir. La France, au milieu des horreurs de l'invasion, voulait être libre et respectée; c'était vouloir la maison de Bourbon dans l'ordre prescrit par la légitimité. L'Europe, inquiète encore au milieu de la France, voulait qu'elle désarmât, qu'elle rentrât dans ses anciennes limites, que la paix n'eût plus besoin d'être constamment surveillée; elle demandait des garanties: c'était aussi vouloir la maison de Bourbon[2]. » Sa raison, son sens politique y conduisaient Talleyrand, mais il paraît bien qu'il ne se prononça qu'à la dernière heure, et ce fut la force des choses qui le décida.

La nécessité d'imposer et de défendre la conquête des « limites naturelles » commandait toute la politique extérieure depuis 1792; la nécessité de revenir aux « anciennes limites » commanda la politique intérieure en 1814. La question des limites demeurait si intimement liée, depuis le début de la grande guerre, à la question du gouvernement intérieur de la France, les gouvernements issus de la Révolution s'étaient à tel point identifiés avec la conquête et la conservation des

[1] A la duchesse de Dino, 17, 20, 27 mars 1814
[2] *Mémoires*, t. II, p. 156 et suiv.

limites naturelles, que détruire ces limites, c'était détruire ces gouvernements, et amener par le reflux même des choses, avec le retour aux anciennes limites la restauration des Bourbons [1]. Les Bourbons seuls pouvaient consentir « la paix de l'Europe » avec dignité, parce qu'ils rattachaient à cette paix leur propre principe : ancienne frontière, ancienne monarchie, paix et légitimité; c'était toute la suite de leur politique dans l'émigration [2].

De même sur la trame tant de fois déchirée et reprise de la carrière de Talleyrand, cette conception de la paix maintenait seule une sorte de conséquence dans sa conduite, au moins une restriction mentale permanente à tant de démentis qu'il s'était donnés afin de se tenir en place. Il y revenait après d'étranges divagations, mais il s'y retrouvait chez soi. Il voyait se fermer le cycle au point où il s'était ouvert. La paix qui s'imposait, par les alliés, en 1814, c'était celle qu'en 1792, il conseillait à la République naissante. Il avait discerné les aberrations de la conquête, il avait montré les conditions extérieures d'un gouvernement libre en France. Loin de répugner aux anciennes limites, il était un des rares hommes en France qui y consentissent par connaissance et de conseil. Ce serait le lien entre les Bourbons et les alliés, et ce serait à lui d'en former le nœud. Si antipathique qu'il se sentît à Louis XVIII, si suspect aux alliés, il savait que ni le roi n'en tiendrait compte s'il lui apportait la couronne, ni les alliés s'il leur procurait la paix à leurs convenances. Le défilé s'ouvrait devant lui : il s'y engagea d'un pas mesuré, mais sûr, en grand seigneur qui tient les affaires, et l'égal, dans ce passage solennel de sa destinée, des plus fameux faiseurs de rois et négociateurs de traités.

Il fallait la paix à la France et il fallait à Talleyrand cette paix pour devenir ministre. Il fallait à la France la garantie de ses libertés, et il ne fallait rien moins qu'une constitution

[1] Voir t. IV, p. 372-374, 431, t. V, p. 20; VI, p. 15.
[2] *Essais d'histoire et de critique :* Talleyrand au congrès de Vienne.
[3] Voir t. III, 221.

pour donner à Talleyrand les lettres de rémission, la sûreté de sa personne, de ses titres et de ses biens; son intérêt particulier se confondait en cet instant avec l'intérêt public. Ce sont ces sortes de rencontres qui d'un homme de grand savoir-faire et de grand savoir-vivre peuvent faire un homme d'État.

Sa résolution était arrêtée lorsque se réunit, le 28 mars, le conseil de régence, qui, malgré les ordres réitérés de Napoléon, sépara l'impératrice et le roi de Rome du gouvernement et fit partir Marie-Louise pour Rambouillet. Le 31 mars, la capitulation signée, Joseph partit à son tour, et à sa suite ce qui restait de gouvernement. Talleyrand aurait dû sortir avec le conseil de régence, dont, officiellement, il faisait partie. Il s'accommoda pour rester de force, et par un tour de comédie digne de son illustre patron, le cardinal de Retz, il se fit arrêter à la barrière, au nom du peuple de Paris, par les gardes nationaux de M. de Rémusat, qui cumulait ce commandement avec la préfecture du palais [1].

Paris préservé d'un assaut, la paix annoncée, Napoléon perdu, tout changea de figure, tout le monde se crut sauvé, et de l'extrême consternation Paris passa à un épanouissement sans mélange. Les gens d'affaires se félicitaient. Les libéraux se répandaient en effusions. Les alliés cessaient de paraître des ennemis. Alexandre, précédé par la plus prestigieuse des réclames, apparaissait en sauveur de l'indépendance nationale, restaurateur des libertés françaises. Le 31 mars était un dimanche. « Le temps était superbe, raconte Nesselrode. Les boulevards étaient couverts de monde endimanché. On avait l'air d'y être réuni pour une fête et non pour l'entrée d'une armée ennemie. » Paris donna la contrepartie de l'entrée de Napoléon à Milan, neuf ans auparavant. Comme en Italie, le petit peuple resta chez soi, farouche, se sentant envahi, atterré, sous la botte et l'éperon, comme la terre natale et le pavé de la ville sous le fer des chevaux. Le beau monde se fit foule; foule élégante, cortège somptueux,

[1] PASQUIER, t. II, p. 231.
[2] Voir t. VI, p. 434.

ciel splendide, soleil éclatant, tapisserie de toilettes claires, plumes flottantes et nœuds de rubans. Aux barrières, des généraux alliés, le prince de Wurtemberg formaient la haie. « Enfin *il* arriva, accompagné du roi de Prusse, du prince de Schwarzenberg, du maréchal Barclay de Tolly, du maréchal Blücher,... précédé d'un détachement de cosaques, tous des hommes superbes; des colonnes d'infanterie, avec des musiques excellentes; l'artillerie et la plus belle cavalerie qu'on puisse rêver suivaient l'empereur... Ce superbe cortège traversa la porte Saint-Martin et se dirigea... vers les Champs-Élysées... Les mouchoirs commencent à s'agiter aux fenêtres. Partout les cris de : *Vive l'empereur Alexandre! Vive notre libérateur!* quelques cris de : *Vivent les Bourbons!*... L'empereur Alexandre était superbe. Il portait le petit uniforme des chevaliers-gardes et montait un cheval gris. La suite était formée de plus de mille officiers généraux, princes, etc. [1]. » Toute la vieille Europe, chamarrée à neuf, se dégorgeait sur Paris, et ce Paris frivole, du même œil qu'il avait contemplé les Fédérations et les processions de l'Être suprême, se divertissait du spectacle de ces uniformes que depuis vingt ans on n'avait guère considérés que de dos, et se répétait, en grasseyant et adoucissant, ces noms barbares qu'il avait épelés dans les bulletins de victoire de Napoléon.

Le roi de Prusse parut touchant et noble, en ses malheurs passés, presque un compagnon d'infortune, échappé, comme Paris, de la geôle du tyran; Schwarzenberg, longtemps ambassadeur, et connu de tout le monde par son bal et son incendie lors des fêtes du mariage, semblait un ami qui revenait parmi les siens; Alexandre, beau, jeune, souriant, épanoui, dans la sérénité du jour, parmi ces cris d'enthousiasme, ce chatoiement de couleurs, ce frémissement d'étoffes chiffonnées et de femmes attendries, fit l'effet d'un jeune dieu; à le voir sensible, les yeux humides sous le front rayonnant, ces incor-

[1] LOEWENSTERN. — LANGERON. — Henry HOUSSAYE. — Enthousiasme, éblouissement des femmes; Mme de CHASTENAY, t. II, p. 306-307, 312-315. Lettres de Mme de Staël, *Revue de Paris*, 1er janvier 1897.



rigibles illusionnés en conclurent qu'il défilait triomphant, sans doute, en sa conquête, mais subjugué par eux, par l'enchantement de leur printemps parisien, le charme de leur ville, les élans de leur cœur, le spectacle de leur enthousiasme, et le croyant conquis, ils s'estimèrent délivrés[1].

Nesselrode, précédant son maître, était arrivé dans la matinée chez Talleyrand. Il le trouva à sa toilette. « Talleyrand, raconte-t-il, se précipita, à demi coiffé, à ma rencontre, se jeta dans mes bras, et me couvrit de poudre ; il fit appeler les hommes avec lesquels il était en pleine conspiration. C'étaient le duc Dalberg, l'abbé de Pradt, le baron Louis. Je leur dis que l'empereur n'avait encore qu'une seule idée arrêtée, celle de ne pas laisser Napoléon sur le trône de France... qu'il ne prendrait une décision qu'après avoir recueilli les avis des hommes éclairés avec lesquels il allait se trouver en rapport. »

Alexandre passa la revue des troupes aux Champs-Élysées, puis il s'installa chez Talleyrand, à l'hôtel Saint-Florentin, où affluait, depuis le matin, tout ce qui, dans Paris, comptait en politique, se piquait d'y figurer ou seulement y cherchait ses aises. Il y trouva toute une cour de militaires et de dignitaires, empressés de recueillir de ses lèvres le mot de passe et le sauf-conduit au régime nouveau. Songeait-il encore à Bernadotte? Il le vit dépaysé, en quelque sorte, et comme perdu dans Paris. Il n'y insista plus. Il comprit que désigner un maréchal serait coaliser tous les autres; on ne les tiendrait en bride qu'en les remettant dans les rangs, et alignés. C'était le secret de l'empire; Alexandre en put pénétrer la raison. « Pourquoi un soldat, dit Talleyrand, quand nous rejetons le premier de tous? » Puis il plaida sa thèse : « Ni vous, Sire, ni les puissances alliées, ni moi, à qui vous croyez quelque influence, aucun de nous ne peut donner un roi à la France... Un roi quelconque, imposé, serait le résultat d'une intrigue

[1] « Quiconque, a dit Michelet, connaît la France et ses rapides entraînements sait que, dans ces moments, l'avalanche se précipite, tout obstacle disparaît, tout ménagement; nul soin de ménager les nuances, d'adoucir la transition. » *Histoire de France*, t. XII, l'entrée de Henri IV à Paris, dans le Paris de la Ligue



ou de la force ; l'une et l'autre serait impuissante. Pour établir une chose durable et qui soit acceptée sans réclamation, il faut agir d'après un principe. Avec un principe, nous sommes forts ; les oppositions s'effaceront en peu de temps ; et un principe, il n'y en a qu'un : Louis XVIII est un principe, c'est le roi légitime. »

Le tsar possédait le flair politique, il se rendait compte du nécessaire et du possible ; souple à la nécessité, adroit à profiter des circonstances et calculant la fusée d'une phrase comme on calcule celle d'une pièce d'artifice. Le « principe » que Talleyrand invoquait pour la France était celui dont Alexandre se réclamait en Russie et qu'il prétendait faire prévaloir dans toute l'Europe, sauf en France, où il eût préféré quelque vague symbole ou simulacre de souveraineté populaire. Les voyant tous convertis, et jugeant que, pour en venir là, ils risquaient davantage et venaient de plus loin que lui, il se laissa incliner, non sans quelque réticence d'amour-propre et d'inquiétude politique. Toutefois, il évita de prononcer le nom des Bourbons, se flattant encore que les Français en prononceraient un autre.

Il tint une sorte de conseil auquel assistèrent le roi de Prusse, Talleyrand, Schwarzenberg, Dalberg, Nesselrode, Pozzo, le prince Lichtenstein, puis l'abbé de Pradt et le baron Louis, qui déclarèrent la France royaliste : elle n'attendait pour se manifester que l'exemple de Paris et la garantie des alliés. Paris avait donné l'exemple ; les alliés donnèrent la garantie. C'est la déclaration du tsar, datée du 31 mars, rédigée par Dalberg et Nesselrode, signée par le tsar et publiée à trois heures après midi :

Si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Bonaparte, elles doivent être plus favorables lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance du repos. Les souverains proclament, en conséquence, qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille ; qu'ils respectent *l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses*

rois légitimes; ils peuvent même faire plus... parce qu'il faut, pour le bonheur de l'Europe, que la France soit grande et forte. Ils reconnaîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera. Ils invitent, par conséquent, le Sénat à désigner sur le champ un gouvernement provisoire... et à préparer la constitution qui conviendra au peuple français.

Il fallait une apparence de consultation du peuple, au moins par figure et métaphore. « Comment, dit le tsar à Talleyrand, puis-je savoir que la France désire la maison de Bourbon? — Par une délibération, Sire, que je me charge de faire prendre au sénat, et dont Votre Majesté verra immédiatement l'effet. — Vous en êtes sûr? — J'en réponds, Sire. »

Talleyrand connaissait, pour l'avoir pratiqué maintes fois, ce corps auguste, pivot des constitutions de l'Empire et qu'il suffisait de frapper selon les rites pour en tirer des oracles, comme des statues creuses des anciens dieux. Personne n'était plus expert à mouvoir la planche aux sénatus-consultes. Il savait, et d'expérience personnelle, que nonobstant les dotations et les qualifications nobiliaires, les princes, les ducs, les comtes, les sénatoreries, ce corps n'avait d'autre dignité, d'autre âme et, au fond, d'autre pouvoir que ceux du « parlement croupion » dont il était issu et qui, dans la nuit du 19 au 20 brumaire an VIII, avait défait la constitution de l'an III, confisqué la République et légitimé le coup d'État de Bonaparte[1]. Talleyrand attendait du Sénat la contre-partie, sans plus d'efforts et par les mêmes moyens, la servitude des intérêts. Il promit des places de sûreté, la garantie des titres et dotations; il eut ce qu'il voulait. Le sénat conservateur, né de la ruine d'une république, ruina un Empire; par une implacable logique, il en vint à se ruiner soi-même et, par l'absurde, à force de vouloir vivre, s'achemina au suicide.

Le 2 avril, Talleyrand présenta au tsar la « mémorable délibération » qu'il avait fait signer individuellement par tous les sénateurs présents : soixante-quatre sur cent qua-

[1] Voir t. V, p. 484-489.

rante ; les autres, comme en brumaire, n'étaient pas venus, ou n'avaient point reçu de convocation [1]. Cette délibération créait un gouvernement provisoire, composé de Talleyrand, Jaucourt, Dalberg, Beurnonville, l'abbé de Montesquiou ; ce gouvernement préparerait une constitution. Talleyrand et Jaucourt étaient notés, depuis des années, parmi les « amis » de l'Autriche. Dalberg était des « amis » de la Russie, Beurnonville un soudard à tout faire, qui avait étudié les coups d'État à Paris, en 1792 et 1793, puis en Hollande ; l'abbé de Montesquiou représentait, en ce conseil, les complots de l'émigration royaliste et catholique. Ces messieurs proclamèrent les garanties que donnerait à la France la future constitution : c'étaient la permanence du sénat, ou plutôt celle des membres actuels de cette assemblée, pendant du fameux décret de la Convention sur les deux tiers, en 1795 ; la garantie des grades aux militaires, des biens nationaux aux acquéreurs, des rentes aux rentiers ; la liberté de conscience et enfin la promesse de ne rechercher aucun Français « pour les opinions et *votes* qu'il a pu émettre ». Les membres du gouvernement étaient les premiers intéressés à ces garanties-là. Avec ce programme, ils pouvaient compter sur la majorité des sénateurs et des députés, sur l'adhésion des états-majors et des chefs de corps d'armée. Le même jour, 2 avril, le sénat, après de longs considérants, acte d'accusation contre l'empereur, confession pitoyable de la servilité d'un corps qui avait tout approuvé depuis l'an VIII, prononça la déchéance de Napoléon et de sa famille : le peuple français et l'armée étaient déliés de tout serment de fidélité [2].

Alexandre demeura stupéfait quand il connut le nombre des sénateurs qui réclamaient le retour des Bourbons, et trouva parmi eux les noms de plusieurs qui avaient voté la mort de Louis XVI. En réalité, ils demandaient, le 2 avril 1814, à Talleyrand et aux alliés, ce qu'ils avaient demandé en janvier

[1] Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire*, t. II, ch. I, Fin de l'empire.

[2] Ce décret fut publié le 3 et approuvé par le Corps législatif, 3-4 avril 1814.

1793 à Robespierre et aux jacobins : ils demandaient leur vie. Sa perspective au pouvoir était depuis longtemps le fond de leur politique et tout l'esprit de leurs palinodies.

Le soir, il y eut grand dîner à l'hôtel Saint-Florentin, dîner d'empereurs et de rois, de généraux coalisés et de généraux ralliés. Tout ce monde se rendit à l'Opéra : on avait annoncé *la Clémence de Trajan*. Ce titre « contraria la modestie d'Alexandre » ; d'autre part, on se souvint que la pièce n'était qu'un panégyrique de Napoléon, et il fallut changer l'affiche. On prit *la Vestale*, dont la modestie de Talleyrand ne s'offusqua point. Le feu sacré avait changé d'autel, non de mains, et il brûlait toujours ; mais pour qui ?

Le gouvernement provisoire, et, plus que personne, Talleyrand, qui le menait, s'était ouvertement compromis pour les Bourbons [1]. Or, Alexandre hésitait toujours : les *civils* se déclaraient, mais quels que fussent les préjugés constitutionnels de l'élève de La Harpe, la sanction essentielle manquait à ses yeux, et il attendait que l'armée se prononçât; il en jugeait à la russe, où les casernes opèrent les révolutions. Enfin ce qu'il observait des royalistes, depuis deux jours, justifiait ses préventions, réveillait ses fâcheux souvenirs des émigrés, au temps de Mittau : hautains, infatués, illusionnés. Or, aussi longtemps qu'Alexandre n'aurait pas reconnu formellement Louis XVIII, on pouvait tout craindre des agents et conseillers qui foisonnaient autour de lui.

La déchéance même n'était qu'un décret du sénat et qui, sans une force exécutoire, ne valait pas davantage que les ci-devant sénatus-consultes sans l'épée de l'empereur. Napoléon, avec son lambeau d'armée, demeurait gênant, inquiétant, presque menaçant encore. Il pouvait tenter un coup désespéré, se jeter sur les derrières des alliés, tandis qu'une insurrection éclaterait dans Paris, où les patriotes, commençant à comprendre, s'agitaient. « Si un chef audacieux et dévoué à l'em-

[1] Pasquier, *Mémoires*, t. II, ch. xiv et xv. — Henry Houssaye, 1814 : liv. VIII, ch. ii iv : le gouvernement provisoire, la défection de Marmont, l'abdication. — de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*. — Vitrolles, t. II.

pereur eût voulu saisir le commandement », dit l'homme le mieux placé pour savoir alors ce qui se passait dans Paris, le préfet de police Pasquier[1], « la totalité des soldats et presque tous les officiers de second rang auraient repris avec lui, à tout risque et péril, la route de Fontainebleau... » « Je savais les inquiétudes et les craintes qu'inspirait l'empereur à l'état-major de l'armée coalisée. Quand des généraux, dans une telle position, avec une telle supériorité de forces, ont une peur si évidente de celui qu'ils vont combattre, comment ne pas entrevoir la possibilité d'un grand revers! » Le fait est que, dans la nuit du 2 au 3 avril, ils pensèrent à évacuer Paris, s'attendant à une attaque de Napoléon et ne voulant pas livrer bataille dans la ville, de crainte d'être pris entre deux feux, l'empereur et la population insurgée[2]. C'eût été pour les membres du gouvernement et leurs affidés leur tête mise en jeu, et ils s'en préoccupaient fort. Tant que Napoléon disposerait d'une troupe de soldats, il resterait redoutable; tant qu'il vivrait même, et tant qu'une armée tiendrait pour lui, Alexandre opposerait le vœu de cette armée aux décrets du Sénat pour les Bourbons.

L'idée vint naturellement d'enlever l'armée à l'empereur et, au besoin, de se débarrasser de sa personne. Marmont commandait le gros des troupes et le meilleur; on avait rue Saint-Florentin des raisons de le croire accessible. Roux-Laborie et le ci-devant abbé Louis dénichèrent un M. de Montessuy qui avait servi sous Marmont en Égypte. On le lui dépêcha, dans la nuit du 2 au 3 avril, au nom du gouvernement, pour le persuader et l'embaucher. On s'était aussi occupé de l'empereur. Napoléon demeurait un obstacle sur les avenues du roi, comme aux temps de son consulat, lorsqu'il se refusait au rôle de Monk. On revint aux expédients d'alors. Quand ces desseins fermentent dans les esprits, les gens de main ne manquent jamais pour les exécuter. Un spadassin de marque, Maubreuil, marquis d'Orsvault, qui avait fait la guerre de

[1] *Mémoires*, t. II, p. 284, 313, 327.
[2] Langeron, p. 481. — Lœwenstern, t. II, p. 412.

partisans en Vendée, s'était porté de là à la vénerie de Jérôme, écuyer et capitaine des chasses du roi de Westphalie, puis avait guerroyé en Espagne, travaillé dans les fournitures militaires et s'était signalé, lors de la capitulation de Paris, par la ferveur de son royalisme ; on le voyait cavalcader par les rues, sa croix d'honneur — escamotée au cours de ses aventures — à la queue de son cheval. Cette profession de foi le conduisit dans les couloirs et cabinets à secret de l'hôtel Saint-Florentin, où il parut bientôt en confiance avec Roux-Laborie, qui passait pour l'officieux des besognes inavouables. « On ira au-devant de la chance qu'il faut, en effet, redouter », dit le 2 avril, Dalberg à Pasquier. Il raconta qu'un certain nombre d'individus déterminés, conduits par un vigoureux « bougre », revêtiraient des costumes de chasseurs de la garde, s'approcheraient de Napoléon et en délivreraient la France. Maubreuil manœuvra de façon à faire croire qu'il était ce « bougre-là », que Laborie lui avait procuré les moyens nécessaires pour que le coup fût fait du 2 au 3 avril ; que Talleyrand avait approuvé ; bref, il compromit tout le gouvernement provisoire dans le guet-apens. S'il n'exécuta pas avec ses faux chasseurs, sur la route de Fontainebleau, le coup que Cadoudal avait projeté d'accomplir avec ses chouans, déguisés également en soldats, sur la route de Malmaison, en 1804, c'est que le 3, dans la matinée on eut de « bonnes nouvelles » de Marmont qui firent ajourner le coup de main [1].

Alexandre ne songeait qu'à désarmer Napoléon, et, connaissant son caractère, il ne désespérait pas de l'amener selon le mot d'un officier au service de Russie, à « terminer par une faiblesse inexcusable une vie militaire si orageuse et si brillante ». La défection de Marmont le réduirait à capituler sans combat, et l'abdication, trahissant « son peu de fermeté dans les revers » le perdrait devant ses fidèles, qui se débande-

[1] Pasquier, t. II, p. 286, 375-376. Cf. 195, 198. — Vitrolles, t. II, p. 68-94. — Henri Welschinger : *l'Affaire Maubreuil*. — Henry Houssaye, *1814*, p. 595 et suiv.

raient. Le Tsar approuva les démarches tentées près de Mar mont. Il s'occupa, en personne, de l'abdication. Il paraît en cette dernière reprise du duel qui durait depuis deux ans, avoir tiré du zèle, du cœur bouillant et de la cervelle agitée de Caulaincourt le même parti qu'au temps des entretiens de Pétersbourg, des conférences de Pleiswitz, de celles de Prague, de celles de Châtillon, et il employa pour décider Napoléon à l'abdication les mêmes moyens qu'on avait employés pour le réduire à la paix. Il avait reçu Caulaincourt à Bondy. Il le reçut encore à la rue Saint-Florentin[1]; il écouta ses plaidoyers chaleureux, il le laissa dérouler une fois de plus l'antienne des illusions, les conditions de Châtillon acceptées, le 25 mars, par Napoléon, comme naguère, les bases de Francfort; il répondit que la paix avec Napoléon ne serait qu'une trêve, que les amis de l'empereur n'avaient plus qu'un service à lui rendre, c'était de l'engager à se résigner, que c'était le seul moyen d'obtenir pour lui un sort moins rigoureux. Parla-t-il d'un « trône » pour Napoléon II, ce que Caulaincourt aurait interprété par la régence et par le trône de France; se borna-t-il à lui murmurer quelques mots vagues, d'espérance sinon de promesse, lui disant de rapporter l'abdication et qu'ensuite on verrait « pour la régence » ? Toujours est-il que Caulaincourt partit pour Fontainebleau aussi convaincu de la nécessité de l'abdication qu'il l'était naguère à Prague de la nécessité d'accéder à la médiation autrichienne, puis aux bases de Francfort, puis à l'ultimatum de Châtillon, et résolu à employer son influence près de l'empereur pour l'y décider, seul moyen de sauver la personne de Napoléon de la captivité, et de conserver peut-être la couronne à son fils[2].

[1] Sur ces entretiens : PASQUIER, t. II, p. 296-297. — THIERS, t. XVII, p. 631, 635 683. Thiers me paraît s'être mépris entièrement sur les sentiments d'Alexandre. — Cf. Henry HOUSSAYE, p. 550, 588. — FAIN, *Manuscrit de 1814*.

[2] L'opinion de Sa Majesté « sur le duc de Vicence n'a été démentie dans aucune circonstance; le courage avec lequel il a combattu, dans tous les temps, les idées exagérées de Bonaparte et toute l'atrocité de son système, le service essentiel qu'il a encore dernièrement rendu, et nommément au roi et à sa patrie, en prévenant la guerre civile par tout ce qu'il a fait pour amener l'abdication,

II

C'est sur l'ordre de Napoléon que Caulaincourt s'était rendu près d'Alexandre[1]. Napoléon se rabattit sur Fontainebleau, le 31 mars. Caulaincourt l'y retrouva dans la nuit du 2 au 3 avril. Il lui fit connaître les votes du sénat et les dernières décisions des alliés : ils exigeaient l'abdication, le sénat avait voté la déchéance. Napoléon s'indigna. Il comptait les sénateurs pour moins que rien; ils s'employaient à traduire en décrets les oukases d'Alexandre, avec la même obéissance que naguère en sénatus-consultes les décrets de César[2]! Il écouta Caulaincourt; ce ne fut que pour repousser avec indignation ses conseils. Il se flattait encore de terrifier les alliés. Il espérait les déconcerter par un coup d'audace et les vaincre par un coup de fortune. Il passa la journée du 3 à combiner ses mesures et à inspecter ses troupes. Il rassembla les officiers et sous-officiers, fit former le cercle et leur dit : « J'ai fait offrir à l'empereur Alexandre une paix achetée par de grands sacrifices : la France avec ses anciennes limites... Il a refusé... Il autorise les émigrés à porter la cocarde blanche, et bientôt il voudra la substituer à notre cocarde nationale... J'irai l'attaquer à Paris. Je compte sur vous. » Les officiers écoutaient en silence. L'empereur reprit : « Ai-je raison? » Alors, un tonnerre de cris : Vive l'empereur! A Paris! « On s'était tu, dit un témoin, parce que l'on croyait inutile de répondre[3]. »

ont encore ajouté à l'estime qu'on lui doit. » Nesselrode à Pozzo, 22 juin 1814. POLOVTSOFF.

[1] A Caulaincourt, 30 mars. — THIERS, t. XVII, p. 621-629.

[2] Henry HOUSSAYE, liv. VIII, ch. II : Napoléon à Fontainebleau. — THIERS, t. XVII, liv. LIII : première abdication. — SÉGUR, t. VII, liv. X, ch. V-VII. — MACDONALD : *Mémoires*. — PASQUIER, t. II, ch. XIV.

[3] Allocution à la vieille garde, 3 avril 1814. *Corr.* d'après les notes du général Pelet.

— « Communiquez ces sentiments à vos soldats! » dit Napoléon. Les soldats répondirent par des acclamations.

Mais la plupart des généraux se réservaient, anxieux, las jusqu'à la nausée de la guerre et des aventures, obsédés jusqu'à la défection, de la paix, et de la jouissance des biens acquis à travers tant de hasards et qu'un dernier hasard pouvait anéantir; non plus seulement frondeurs, comme à la veille d'Austerlitz ou d'Eylau, irrités comme à Moscou, démoralisés comme à la Bérésina ou à Leipzig, mais, dans la surprise de se trouver encore vivants après tant de catastrophes, exaspérés à la pensée d'en affronter une nouvelle, la dernière vraisemblablement et la définitive; décidés enfin, puisqu'*il* se refusait à en finir avec le jeu de mort, à en finir avec *lui*. Ajoutez les tensations, les propos soufflés à l'oreille par les officieux du gouvernement provisoire, les conseils perfides qui voilaient la défection de prétextes patriotiques et les soucis personnels de raisons d'État. « Il n'y a que l'abdication, dit Ney, qui puisse nous tirer de là. »

A la fin du jour, quelques-uns, et parmi eux, les plus glorieux et les mieux dotés, Ney, Lefebvre, Moncey, s'entretenaient de cette abdication qui consommerait tout, et de la guerre qui remettrait tout en question. L'abdication s'imposait à leurs imaginations, comme la position à enlever, la redoute à prendre, Pratzen ou Borodino. Un coup de chien! et l'on dormirait tranquille. Ils s'excitent. « L'un déclare qu'il saura bien arracher à l'empereur sa déchéance... Un autre même en dit bien plus. » Ces illustres parvenus, menacés dans leur conquête, se retrouvent soudards et soldatesques, comme au temps où il s'agissait pour eux de grimper aux premiers rangs de l'État, en passant sur le ventre des « avocats » des Conseils et du Directoire. Depuis les Tuileries jusqu'au Kremlin ils étaient montés à l'assaut de tant de palais! Ils avaient, pour enlever leurs duchés, balayé tant de princes! Pour garder ces duchés, il restait à donner un dernier coup de balai à Napoléon : au fond ce n'était plus qu'un homme à terre, et un très petit homme! Ney, le plus excité de tous, et par ses pro-

pres passions et par l'emportement de ses collègues, passa brutalement de la parole à l'action, et les entraîna dans le cabinet de l'empereur. « Sire! lui dit-il, il est temps d'en finir! Votre situation est celle d'un malade désespéré! Il faut faire votre testament et abdiquer pour le roi de Rome. » L'empereur, maître de lui, conteste et discute : il peut encore ressaisir la victoire. « C'est impossible, s'écrie le maréchal; l'armée ne vous suivrait pas; vous en avez perdu la confiance. — L'armée, répond Napoléon, obéira encore assez pour vous punir de votre révolte. — Eh! s'écrie Ney, si vous en aviez le pouvoir, serais-je encore ici dans cet instant? » « Lancé comme dans une charge », il avait la voix haute, le geste menaçant. L'empereur, étonné, inquiet peut-être malgré lui, le regarde de ce regard que Ney ne pouvait soutenir, qui rejetait brusquement sur elle-même cette âme tumultueuse, héroïque demeurée ingénue en ses revirements soudains. Il se trouble, s'arrête : « Ne craignez rien, nous ne venons pas vous faire ici une scène de Pétersbourg[1]! » La tempête s'apaise; les généraux se laissent congédier; mais ils se promettent, si ce premier coup ne porte pas, de revenir à la rescousse, et Napoléon, se sentant abandonné, incline vers cette abdication qu'il se flattait encore, une heure auparavant, d'éviter.

Cependant Macdonald s'acheminait vers Fontainebleau avec les débris de ses troupes. Le 4 avril, au matin, Gérard et plusieurs autres généraux vinrent le trouver, au nom de leurs soldats. Gérard représenta « que tout le monde en avait assez, que nos malheurs étaient assez grands pour ne pas les aggraver par une folle résistance et exposer Paris au sort de Moscou, si, comme le bruit en courait, on voulait tenter d'en chasser l'ennemi; que lui et les siens n'étaient nullement disposés à concourir à de nouveaux désastres ». Macdonald répondit qu'il pensait comme eux et qu'il le dirait nettement à l'empereur. « En ce cas, s'écrièrent-ils, vous êtes notre chef, nous obéirons! » Ils se remirent tous en route et ils

[1] Voir t. V, p. 130.

arrivèrent à Fontainebleau dans la matinée. Macdonald se rendit au château avec Oudinot, plusieurs généraux et leurs états-majors. Ces officiers craignaient que Napoléon ne fit un mauvais parti à leurs chefs. Macdonald les rassura. « Les temps sont changés, leur dit-il, il oserait d'autant moins que l'armée est pour nous. » Le fait est que Napoléon était plus près des temps de Paul Ier que de ceux du duc d'Enghien, de Pichegru, de Moreau et de Pie VII.

La cour d'honneur et les appartements étaient remplis d'officiers de tout grade, tous échauffés, bruyants et violents. Ney, Berthier, Caulaincourt, Moncey, Maret, Lefebvre attendaient l'empereur dans sa salle à manger. Vers onze heures, il arriva, se mit à table, déjeuna précipitamment et les emmena dans le salon voisin. Ils se rangèrent en cercle, silencieux. Napoléon, qui s'était contenu la veille, était dans une vive agitation. « Il allait, venait, à grands pas, les regards fixés à terre. » Enfin, s'arrêtant devant Caulaincourt, il prononça le mot qu'ils attendaient tous : « J'abdiquerai! — Ah! sire, s'écria Moncey, vous sauvez la France! Ne vous y méprenez pas, ajouta-t-il; c'est mon sentiment, sire; mais ordonnez, et partout où vous le voudrez, je n'en suis pas moins prêt à vous suivre! » Les autres se turent. Fain avait préparé un acte d'abdication. Caulaincourt le déclara insuffisant : les alliés le rejetteraient. Il indiqua d'autres termes; Napoléon les discuta. Alors Ney, s'emportant, « l'œil ardent, s'écria que le temps pressait, qu'il fallait se hâter, qu'il n'y avait plus un instant à perdre. » L'empereur s'approcha d'une console et fit quelques corrections; Caulaincourt y jeta les yeux : « Cela ne terminerait rien, » dit-il. Alors Napoléon rentra dans son cabinet et en ressortit bientôt avec une troisième rédaction. « Cette fois, dit-il, je n'y changerai plus rien. » Le duc de Vicence en donna lecture.

Comme il achevait, Macdonald entra, « la tête haute, l'air déterminé, car telle était sa contenance habituelle. » L'empereur vint à lui : — « Bonjour, duc de Tarente, comment va? — Fort tristement, tant d'événements malheureux! Succomber

sans gloire! N'avoir pas fait un effort pour sauver Paris! Nous en sommes tous accablés! humiliés! — C'est un grand malheur, c'est vrai, et que disent vos troupes? — Que vous nous appelez pour marcher sur la capitale; elles partagent notre douleur, et je viens vous déclarer, en leur nom, qu'elles ne veulent pas l'exposer au sort de Moscou. » Il peint leur fatigue, leur misère, leur délabrement; il montre l'invraisemblance du succès, l'horreur d'une défaite, et il ajoute : « Au reste, notre parti en est pris, et quel que soit celui que l'on prendra, nous sommes très résolus à en finir; quant à moi, je vous déclare que mon épée ne sera jamais tirée contre des Français ni teinte du sang français, quelque parti que l'on prenne, c'est assez de cette malheureuse guerre sans allumer la guerre civile! — Mais non, dit l'empereur, on n'a point l'intention de marcher sur Paris. » Cette réponse fut faite avec calme et douceur, il répéta : — « C'est vrai, c'est un grand malheur que la prise de Paris. » Macdonald représenta l'état de l'opinion, la nécessité de ne pas perdre de temps. Alors l'empereur : « J'ai voulu la gloire et le bonheur de la France. Je n'ai point réussi, j'abdique et je me retire. » Tous les dignitaires présents, interpellés successivement, par l'empereur, se prononcèrent pour le roi de Rome avec la régence de l'impératrice.

Napoléon désigna des négociateurs : « Je vais, dit-il, faire préparer leurs instructions. » Puis, tout à coup, changeant brusquement d'attitude et de langage, il se jeta sur un canapé, et, se frappant la cuisse de la main, il reprit d'un air dégagé : « Bah! messieurs, laissons cela, et marchons demain, nous les battrons! — Non, dit Macdonald, nous en avons assez, et prenez garde que chaque heure qui s'écoule tourne contre le succès de la mission que les commissaires ont à remplir. » Napoléon n'insista pas et dit aux plénipotentiaires : « Tenez-vous prêts à partir à quatre heures. »

A Paris, Talleyrand attendait avec une égale anxiété des nouvelles de la défection de Marmont et de l'abdication de Napoléon. Un émissaire de Fontainebleau arriva à bride

abattue : l'acte était signé. Macdonald et Ney suivaient, avec Caulaincourt. Talleyrand convoque d'urgence le gouvernement provisoire, et les envoyés de Napoléon trouvent ce conseil réuni. Mais les deux maréchaux, ou plutôt Caulaincourt, qui tâchait de mener la négociation, n'entendaient traiter qu'avec Alexandre, et ils se rendirent à son appartement.

Alexandre se trouva-t-il flatté du nouvel arbitrage qui s'offrait à lui, se sentait-il importuné des entreprises de Talleyrand qui lui forçait la main, dégoûté de tant de défections outrageuses, excédé de l'indiscrétion et de l'arrogance des royalistes qui faisaient de leur roi, au lieu de l'*obligé* des alliés, le sauveur de la coalition dans l'embarras? S'opéra-t-il, en cette âme mobile, un revirement soudain? S'émut-il au spectacle d'une telle chute, le colosse à ses pieds, demandant merci pour sa personne, et protection pour son enfant? Ou bien se donna-t-il à lui-même le spectacle d'un de ces drames où il excellait, auteur, acteur et public tout à la fois de son théâtre impérial? Éprouva-t-il comme un besoin de confession de ses sentiments, d'apologie de sa politique? S'expliquer devant la galerie, étaler sa grandeur d'âme et, tout du même coup, séducteur de ses victimes et flatteur de ses dupes, se faire arracher la décision qu'il avait arrêtée depuis des mois, qu'il brûlait d'exécuter, mais qui lui paraissait, au moment de prononcer la parole irréparable, manquer de poésie? Toujours est-il qu'il les harangua : « Il n'était plus l'ennemi de Napoléon malheureux; il avait été son ami, son allié fidèle contre l'Angleterre ». Napoléon l'avait forcé à la guerre, et le climat en avait décidé. Il les enguirlanda : « Vous n'étiez que des instruments passifs, messieurs; je ne vous en estime que davantage ». Il loua leur fidélité au maître, « alors que tant d'autres viennent se jeter dans nos bras et provoquer son renversement, celui de l'empire français... » Il ne voulait ni humilier la France, ni la diminuer même!...

Il s'arrête. Alors, Ney coupant la parole à Caulaincourt : « Laissez-moi parler, vous aurez votre tour! » Il s'exprime, en soldat, très intéressé, mais très peu politique, et les autres

après lui se répandent en compliments sur « la magnanimité d'Alexandre », « la générosité des alliés », puis ils viennent au fait, — le roi de Rome et la régence. La régence avait été l'appât. Le monstre pris au piège, Alexandre se déroba. — « Il est trop tard, dit-il; l'opinion a fait des progrès trop rapides... Que ne vous êtes-vous entendus avec le Sénat conservateur? » A ces mots, ils se récrièrent : « De quel droit agit-il? Il a menti à son titre!... Il tenait son existence des constitutions de l'empire; elles sont renversées; il n'est plus rien! » Quant à l'opinion, le tsar est abusé : tout le monde tremble devant les ressentiments, les vengeances des émigrés. « Toutes les institutions, toutes les existences vont être menacées; les acquéreurs de biens nationaux vont être recherchés; il en naîtra une affreuse guerre civile, l'armée ne laissera pas fouler aux pieds la gloire dont elle s'est couverte, les libertés, l'indépendance nationale... Sire! soyez notre médiateur! »

Alexandre les écoutait, évidemment impressionné. Ce rôle était celui qu'il s'était destiné et que Talleyrand, avec sa prestidigitation supérieure, était en train d'escamoter. Entrevit-il comme un passage vers sa combinaison favorite? « Je ne tiens nullement aux Bourbons, je ne les connais pas. Je ne m'oppose point à ce que vous voyiez le Sénat. Il sera impossible, je le crains, d'obtenir la régence; l'Autriche y est opposée[1]; j'y consenterais volontiers, mais je dois agir de concert avec mes alliés. » Cette déclaration, parfaitement inexacte, ayant ouvert les voies, il insinua : « Puisque les Bourbons ne conviennent point, prenez un prince étranger, ou choisissez parmi vos maréchaux comme la Suède a fait de Bernadotte; il ne manque pas d'hommes illustres en France... » Il promit d'en parler à ses alliés, et il les congédia.

Ils se croisèrent dans les antichambres avec les membres du gouvernement provisoire qu'Alexandre avait fait appeler. A leur profonde surprise, Alexandre plaida la cause de la régence, et tenant à chacun le langage qui convenait à ses

[1] On a vu que c'était précisément le contraire, ci-dessus p. 200, 243, 245, 253, 273, 299.

desseins : « Le très vif intérêt que l'Autriche ne peut s'empêcher de prendre à la dynastie impériale offre une garantie assurée... » Talleyrand, Dalberg développèrent leurs arguments, et le plus probant de tous contre la régence : le retour inévitable de Napoléon; et comment s'y opposer? Que fera-t-on de lui! On ne pensait pas sans doute à le tenir en prison. D'autre part, les royalistes se sont ranimés partout. Bordeaux s'est prononcé. Le Sénat a reconnu les droits des Bourbons. Ce sera la guerre civile !... C'étaient des raisons d'État, et pour conclusion la légitimité. Le gouvernement provisoire refusait d'entendre à demi-mot, de deviner la pensée d'Alexandre. Ce prince fit alors rentrer les maréchaux et Caulaincourt; puis il vit encore, après eux, Talleyrand et ses collègues. Pozzo, qui guettait aux portes, lui fit passer une note sur les inconvénients de la régence. Talleyrand lança l'argument qu'il avait tenu en réserve : l'empereur Alexandre ne peut oublier que les membres du gouvernement et tous ceux qui ont été entraînés à leur exemple n'ont été déterminés que par *sa* parole qu'on ne traiterait plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. De terribles vengeances les atteindraient. Il n'auraient d'autre salut que de se donner au tsar, de le suivre, de lui demander un asile en Russie !

Alexandre, plus impressionné qu'il ne le voulait paraître, et plus embarrassé aussi, leva la séance : « J'aurai décidé demain à neuf heures ! » Ces chassés-croisés avaient duré jusqu'à deux heures du matin.

Dans la nuit, Marmont opéra sa défection, et cet acte décida l'événement : aucune révolte des soldats n'était désormais à redouter. Alexandre reçut les maréchaux et Caulaincourt, le 5 au matin, en compagnie du roi de Prusse. Aisé, ouvert, joyeux au fond et rasséréné par la nouvelle, il déclara que la question de la régence avait été résolue par ses alliés et par lui négativement. Il revint sur l'extension qui serait concédée à la France, au delà des anciennes limites, et de façon à laisser croire qu'on la procurerait sur la rive gauche du Rhin. Puis il passa au sort que les alliés réservaient à Napoléon.

« J'ai, dit Alexandre, exécuté son système continental, et cependant ce traité faisait le malheur de mon pays, et pendant que je ruinais mes sujets il s'enrichissait en délivrant des licences... Mais il est malheureux aujourd'hui, je redeviens son ami et tout est oublié. Il aura l'île d'Elbe pour souveraineté, ou autre chose; il conservera ce titre sous lequel il est généralement reconnu; sa famille aura des pensions... Dites-lui que s'il ne veut pas de cette souveraineté... et qu'il ne trouve d'asile nulle part, il vienne dans mes États. Il y sera reçu en souverain; il peut compter sur la parole d'Alexandre. »

Les maréchaux retournèrent à Fontainebleau, où ils arrivèrent vers minuit. Napoléon sommeillait, on le réveilla. « Avez-vous réussi? — En partie, Sire, répondit Ney, mais non pour la régence. Les révolutions ne reculent jamais; celle-ci a pris son cours; il était trop tard. Le sénat reconnaîtra demain les Bourbons... — Où pourrai-je vivre avec ma famille? — Où Votre Majesté le voudra, par exemple à l'île d'Elbe, avec six millions de revenu. — Six millions! c'est beaucoup; qu'en ferai-je! Il ne me faut pas un louis par jour. Je suis redevenu soldat... J'ai voulu le bonheur de la France, je me suis trompé[1]. »

Ce jour-là parut la brochure de Chateaubriand, invective d'une extrême violence contre Napoléon, apologie exaltée de l'ancienne dynastie rappelée : un pendant politique au *Génie du Christianisme*, inspiré par la divination de l'inquiétude générale. Talleyrand avait donné le mot aux politiques : la légitimité ; Chateaubriand présente l'image aux imaginatifs : le roi. Talleyrand apportait à tout le monde la transaction dont tout le monde avait besoin. Chateaubriand fournit à Louis XVIII « un certificat de vie » . — « J'appris à la France ce que c'était que l'ancienne famille royale... c'était comme si j'avais fait le dénombrement des enfants de l'empereur de la Chine... » Il fit plus. Si l'on pense à l'état d'esprit, non seule-

[1] Russie, t. XXXI. *Aperçu.*

ment du peuple qui les ignorait entièrement, mais de la bourgeoisie qui les avait oubliés, de la jeunesse qui n'en savait rien, des officiers, même les nobles de naissance, qui les détestaient d'instinct, pour les voir bourdonner autour des alliés, caracoler dans leurs états-majors, à la suite, à côté, en escorte; si l'on pèse ces mots d'un homme de la naissance de Fezensac, — et il était légion : — « Ils ne venaient point comme Henri IV reconquérir leur royaume ;... ils marchaient derrière les baïonnettes étrangères; ils triomphaient de nos revers ; ils s'affligeaient de nos succès; » l'irritation des officiers était au comble. Un jeune officier à qui l'on dit que le roi allait revenir répondit avec surprise : « Je croyais que le roi avait péri dans la Révolution! » Si de ces militaires, rapprochés du peuple par les rangs mêmes où ils commandaient, on passe aux gens du monde et aux badauds et que l'on médite ce récit d'un officier russe, assez impertinent d'ailleurs : « Me trouvant dans une loge », car à peine dans Paris les alliés coururent à l'Opéra et le Tout-Paris de l'Opéra leur y faisait galerie, — « me trouvant dans une loge avec des dames, elles me demandèrent après qu'on eut chanté des vers en l'honneur des Bourbons : — « Dites-nous, je vous prie, qu'est-ce que ces Bourbons dont on nous vante tant les vertus. Jamais nous n'en avons entendu parler. » — Et je fus forcé, en souriant, de leur raconter l'histoire de leur roi [2]... ». Si l'on rassemble ces témoignages, on comprendra de quelle efficacité fut cette voix qui, en phrases magnifiques, justifiait la nécessité, ennoblissait la capitulation et rattachait à la France ces revenants d'un glorieux passé.

Le 6 avril, le sénat vota et, le 9, le corps législatif accepta à son tour les articles constitutionnels : l'article 2 stipulait : « Le peuple français appelle librement au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, frère du dernier roi » ; « la présente constitution sera soumise à l'acceptation du peuple français » ;

[1] *Souvenirs militaires*. Campagne de Saxe, ch. VII. — Comparez Castellane, Ségur.

[2] Loewenstern, t. II, p. 401.

et l'article 29 : « Louis-Stanislas-Xavier sera proclamé roi des Français, aussitôt qu'il aura juré et signé par un acte portant : « J'accepte la constitution, je jure de l'observer et de « la faire observer. » Le reste des articles, qui garantissait ce qu'on appelle communément « les principes de 89 », ressemblait fort à ce qui fut la Charte constitutionnelle de 1830. Cette révolution de 1814 était grosse des journées de juillet : tous les pères en étaient orléanistes dans les moelles [1].

Restait à loger l'empereur. Les Anglais trouvèrent l'île d'Elbe trop rapprochée de la France, trop inquiétante pour l'Italie. Castlereagh suggérait l'idée que Napoléon demandât un asile aux Anglais. Napoléon en avait dit un mot à Caulaincourt. Metternich, qui arriva le 10 avril, appuya les objections à l'île d'Elbe, mais à toutes ces critiques Alexandre opposa la même réponse : « J'ai donné ma parole. » L'abdication en forme fut remise aux alliés le 11 avril, et, le même jour, Napoléon signa avec eux un traité qui lui reconnaissait la souveraineté de l'île d'Elbe, avec le titre d'empereur et deux millions de rente sur le grand-livre; Parme, Plaisance et Guastalla à Marie-Louise; des pensions à Madame Mère, aux frères et aux sœurs [2]. Dans la nuit du 12 au 13, Napoléon essaya de s'empoisonner. N'y ayant pas réussi, il se résigna, réduit au personnage de spectateur dans la catastrophe de son histoire [3].

Les *entrées* se succédaient à Paris, toujours, officiellement, en fête. Le 11 ce fut le duc de Berry; le 12, le comte d'Artois, que le sénat, impatient de se créer des titres et de se donner des brevets de survivance, investit du pouvoir, sous le titre de lieutenant général du royaume; le 15 l'empereur d'Autriche. Celle-ci, même en ce temps, fit scandale.

Les souverains, avec leur escorte de Prussiens, de Russes et d'Autrichiens, allèrent à sa rencontre. Le comte d'Artois, inaugurant sa lieutenance générale, le vint quérir à la tête de

[1] Voir t. V, p. 465-467; 507; t. VII, p. 467-470.
[2] De Clercq, t. II, p. 402. L'Angleterre ratifia le 27 avril 1814.
[3] Frédéric Masson, *Marie-Louise*, ch. XII.

gardes nationaux à cheval, et tout ce cortège se rendit à la place Louis XV, où se fit une solennelle parade de troupes alliées. C'était beaucoup de monde et de pompe pour notifier à l'univers que l'empereur François allait prendre ses quartiers dans une capitale d'où il avait chassé son gendre, sa fille et son petit-fils.

Metternich, sous les auspices de cette Majesté sacrée, employa la subtilité de son art à séparer la mère de l'enfant. L'épouse, ni veuve ni divorcée, mais désormais vacante, de Napoléon, fut expédiée sur la route d'Italie, à Aix en Savoie, où elle trouva le général de Neipperg, qualifié de chevalier d'honneur, destiné à la surveiller et, le cas échéant, à la distraire [1]. Quant à l'enfant, on l'empaqueta pour l'Autriche avec son berceau aux aigles d'or, ses jouets impériaux, sa nourrice, et on l'envoya à Schœnbrunn se dépayser de l'air de France, en attendant qu'il s'étiolât dans l'air de Vienne. Pour Napoléon, enfin, on lui dépêcha le général baron Koller, avec la mission de lui rendre le genre de services que rendent aux condamnés politiques les inspecteurs de police qui les accompagnent jusqu'aux frontières.

Ces services n'étaient pas inutiles, car, dans la nuit du 18, le « vigoureux bougre » du duc de Dalberg, le marquis d'Orsvault, quitta Paris avec une bande de sacripants à cheval, munis de saufs-conduits et d'ordres de réquisition signés, pour les alliés, par le russe Sacken, et pour le gouvernement provisoire, par le général Dupont, ministre de la guerre, représentant Pichegru, son ancien général, mort avant l'heure; par Bourrienne, ministre des postes, et par M. Anglès, directeur général de la police. L'objet avoué était de recouvrer les trésors, les diamants de la couronne et autres objets d'art que pouvaient emporter les princes de la famille impériale. L'objet réel était de se débarrasser de Napoléon, en l'assaillant

[1] Cf. ci-dessus, p. 219, la conversation de Napoléon avec Rœderer, 13 novembre 1813. — « Marie-Louise était l'innocence même, elle voulait toujours être avec moi... Et puis son père a mis auprès d'elle ce polisson de Neipperg. » Conversation du 26 septembre 1817. Gourgaud, t. II, p. 330.



sur la route. Napoléon échappa à l'embuscade; c'est que Maubreuil, plus avare que sanguinaire, et, par tempérament, plus escroc qu'assassin, en usa à la façon de ces champions du droit divin qui sous le Directoire et le Consulat s'armaient pour la croisade et s'arrêtaient sur les grands chemins à détrousser les diligences. Il se dit sans doute que le tyran mort, la tête du tyran n'a plus de prix; à ce trophée compromettant, il préféra les diamants de sa ci-devant souveraine, la reine de Westphalie; il les enleva le plus galamment du monde, à la manière des compagnons de Jéhu. Quant au projet d'assassinat, il le réserva pour l'avenir, comme un bon billet de chantage sur le gouvernement provisoire, dont il ne laissa pas d'user par la suite, et très scandaleusement.

Napoléon partit le 20 avril, accompagné de commissaires russes, anglais, prussiens, autrichiens. L'Autrichien le vit pleurer à la pensée du délaissement où l'abandonnait l'impératrice, de la solitude où l'on jetait le roi de Rome, sans son père exilé, sans sa mère internée dans un palais d'Italie. « Je n'ai pas honte, lui dit-il, de vous faire voir mon chagrin, car vous savez combien je me suis exposé dans les affaires. » Le Midi était en proie à un accès de cette fièvre récurrente qui avait, jadis, fait les massacres d'Avignon. C'étaient maintenant les massacres de Nimes, l'atroce terreur blanche, qui ne se distinguait de l'autre que par la qualité des massacrés : en 1792 les royalistes et les prêtres; en 1814 les libéraux et les protestants [1]. C'était la meute enragée, la mort horrible et infamante, l'écorchement, le gibet, l'abattoir! Napoléon se dissimula ; il n'était point destiné à ce genre de supplice. On ne le reconnut point, les étrangers imposèrent à ces furieux, et la populace laissa passer la justice de l'Europe.

[1] D'Espinchal, t. II, ch. xxviii-xxix.

III

Ainsi s'accomplit, par le concours de tous, cette restauration dont ne voulaient pas la plupart de ceux qui la firent, et dont chacun d'eux avait besoin. C'est, du haut en bas, Brumaire retourné. Tout va à l'encontre, et tout y travaille. Quinze jours auparavant personne n'y pensait, tout le monde s'y rallia. La Révolution finissait par une de ces vagues de fond qui avaient fait toutes les *journées*. Celle-là s'opéra comme les autres, par un coup de prestige de Paris sur la France : un comité de quelques hommes, sans autre mandat que celui qu'ils s'arrogent, machine l'affaire. Une foule anonyme acclame la révolution, l'armée y apporte de l'ordre et l'assemblée y met de la légalité. L'habitude est si invétérée que nul, ni parmi les royalistes, ni parmi les alliés, ni parmi les anciens constitutionnels, ne conteste un instant cette prérogative de Paris. Quant au pays, que n'avait-il pas laissé détruire depuis 1792? Et la royauté de Louis XVI, « restaurateur des libertés », et la république des Girondins, humanitaire et émancipatrice des peuples, et celle de Danton, citoyenne et nationale, et celle de Robespierre, théocratique, inquisitoriale et internationale à la façon des religions, et celle du Directoire, débauchée, banqueroutière et conquérante! Si le peuple ne se leva point contre l'envahisseur, c'est que les alliés avaient si bien manœuvré et que leurs affidés de France les avaient si bien servis, en dupes, mais non en victimes, que la France croyait n'avoir rien à redouter pour les deux causes auxquelles elle avait tant sacrifié depuis la république : les *droits de l'homme* et les *limites naturelles*.

Les obstacles, à qui eût projeté d'entreprendre cette restauration de dessein concerté, auraient semblé insurmontables. Les pires venaient du roi lui-même qui, dans ses mani-

festes, avait imperturbablement maintenu son « droit », son drapeau, c'est-à-dire condamné la souveraineté nationale; qui n'avait rien garanti de la Révolution et qui ne cessa jamais d'identifier son rétablissement avec le retour aux anciennes limites, c'est-à-dire le contraire de ce que souhaitait la France, et ce, précisément, contre quoi elle s'était depuis vingt-deux ans, et constamment, armée. Elle ne connaissait que cela de ces princes, et cela suffisait à les rendre impossibles.

Mais la France veut, avant tout, la paix. Elle s'y précipite aveuglément. Comme en toutes ses crises, elle court au plus pressé : se débarrasser de Napoléon. On se contente d'une vague garantie, toute verbale, des droits fondamentaux; les limites mêmes s'effacent au second plan. Comme il apparaît que personne ne peut ni faire la paix ni la recevoir que les Bourbons, la France accepte les Bourbons, elle se fait de la nécessité qu'elle subit l'illusion d'une espérance, et elle se résigne même au drapeau blanc.

Cette paix réclamée par la France, Louis XVIII la veut également. Il l'a déclaré dès le début des grandes conquêtes [1] : « Le roi espère que l'équilibre de l'Europe deviendra le principe directeur des souverains... Son seul désir serait d'y parvenir sans chercher pour lui-même d'autre avantage que son rétablissement. » Il ne subira donc pas la paix des alliés, il signera avec eux *sa* paix royale, de roi de France; si les alliés la veulent, en 1814, à Paris, telle qu'il la voulait, en 1795, à Vérone, la rencontre ne l'humilie ni ne le diminue. Il lui est aussi naturel de la consentir qu'il était contre nature à Napoléon de l'accepter.

Malgré l'enchevêtrement des intrigues qui occupent la coulisse, les dessous et la scène, tous ces acteurs et tous ces figurants, si agités qu'ils se montrent, et gonflés de leur personnage, ne sont ni l'auteur qui a composé la pièce et disposé le dénouement, ni même le machiniste qui opère le changement de décor. « Plus on prouvera qu'aucune volonté géné-

[1] Voir t. IV, p. 410.

rale, aucune grande force, interne ou externe, n'appelait et n'a fait la Restauration » a dit un grand historien, alors en condition de prendre l'histoire sur le fait, « plus on mettra en lumière la force propre et intime de cette nécessité supérieure qui détermina l'événement [1]. »

Alexandre en triomphe, lieutenant-général de cette Providence qui, par lui, a tout destiné et tout accompli. Et voilà 89 aux pieds de cet autocrate, comme jadis les philosophes, pères de 89, aux pieds de la grande Catherine, « à quatre pattes! » ainsi qu'elle disait à Grimm en sa morgue allemande, irrévérencieusement. Il trône dans l'encens des gens de lettres, des coquettes exaltées et des coquettes mystiques, des amoureuses captivées et des enchanteresses sous le charme, des idéologues, des politiques, des intellectuels de toute provenance, de tout sexe et de toute doctrine, volière humaine qui caquette, se pavane, et se prend au miroir. « C'est un roi légitime et un gouvernement libre que vos armes victorieuses ont donnés. » « C'est un événement sans pareil dans l'histoire et qui n'est dû qu'à Vous seul... Je vous ai vu, sire, aussi grand dans l'adversité que vous l'êtes maintenant, au sommet des prospérités humaines [2]. » Ainsi s'exprime Corinne, dénigrante irréconciliable de Napoléon et qui lui avait refusé avec tant de fracas la gloire de ses louanges. Après la Constituante, voici venir l'ancienne cour : « Que dire de l'Empereur? Il faut baiser la trace de ses pas... Il sera le sauveur de l'Europe, et en particulier de la France, qui pourrait avoir si peu de droits de prétendre à sa bienveillance [3] ». Et cette consécration de ses prestiges : Chateaubriand en est ébloui et ne perce pas l'artifice : « Alexandre avait quelque chose de calme et de triste : il se promenait dans Paris, à cheval ou à pied, sans suite et sans affectation. Il avait l'air étonné de son triomphe; ses regards, presque attendris, erraient sur une population qu'il semblait considérer comme supérieure à lui : on eût dit qu'il se trou-

[1] Guizot, *Mémoires*, t. I, p. 30.
[2] Mme de Staël à Alexandre, 25 avril 1814.
[3] Le duc de Richelieu à Rochechouart, 16 mars 1814

vait un barbare au milieu de nous, comme un Romain se sentait honteux dans Athènes[1]... »

Un premier ouvrage s'imposait si les alliés voulaient justifier leurs promesses et le gouvernement provisoire son coup d'État : donner à la France la paix matérielle, la soustraire aux excès et aux humiliations de l'occupation étrangère, lui rendre la dignité et la libre possession de soi-même. Ce fut l'objet de la convention d'armistice du 23 avril[2] : elle suspendit toutes les opérations de guerre; les alliés évacueront le territoire français à mesure que la France évacuera les places qu'elle occupe encore au delà de ses anciennes frontières. Cet acte étant nécessaire, il n'en faut considérer que les avantages, et ils étaient grands : la fin des souffrances de la guerre et de l'état de conquête; la restitution à la France, avec armes et bagages, des garnisons françaises à l'étranger, en réalité une armée excellente que recouvrait la France, et dont quelques mois après elle reconnut tout le prix. Sans l'abandon de ces places, Anvers, Danzig, Hambourg, Magdebourg, Mayence, Luxembourg, les alliés n'auraient jamais consenti à évacuer la France, et sans l'évacuation immédiate de la France, il n'y avait pas de gouvernement possible.

Louis XVIII, très roi dans toute son attitude devant les alliés,en attendait la nouvelle. La convention conclue, c'est-à-dire, en droit, le royaume se trouvant libre, il en vint prendre possession. Il passa le détroit le 24 avril. Il apportait sur la restauration de la monarchie des idées fort différentes de celles des hommes qni venaient de s'en faire les instruments. Il tenait son « droit » de Dieu par le mystère de sa naissance, et ce droit, dont il avait été investi avec sa vie même, il ne dépendait d'aucune personne au monde, non pas même de sa propre personne, de le modifier ou d'y porter atteinte. Sa royauté est une et indivisible, comme la république conçue à son image. Louis XVIII en garde le dogme intégral et intangible. Son règne a commencé avec la

[1] *Mémoires d'outre-tombe*.
[2] De Clercq, t. II, p. 410. — Talleyrand, *Mémoires*, t. II, p. 172 et suiv.

déclaration, faite à la Convention, le 31 prairial an III, de la mort de son neveu Louis XVII. De ce jour, il s'estima roi de France et pour toute la durée de son existence. Les événements l'avaient empêché d'exercer son droit ; les circonstances lui en permettent désormais l'exercice. Voilà tout ce qu'il consent à connaître de ces deux capitulations, celle de Paris et celle de Fontainebleau : des faits, et rien de plus, qui ne sauraient altérer le principe. La paix reste une affaire politique à négocier selon les formes; quant à l'acte du sénat, qui rappelle Louis au trône, le qualifie de roi des Français et l'affuble d'une constitution, sous ratification populaire et condition de serment, il le considére comme un papier sans valeur. A lui seul appartient de définir, en tant que législateur absolu, le caractère et les formes de son gouvernement : il reçoit le serment, il ne le prête pas. Il n'a point à subir ni à discuter une constitution quelconque : il fera une déclaration de ses vues et, s'il lui convient, il octroiera à ses sujets une charte qui sans porter atteinte à ses droits, en réglerait l'exercice.

Comme c'était la tradition et en quelque sorte la loi de la monarchie française depuis des siècles, comme tous les gouvernants, législateurs, fonctionnaires et militaires de 1814 s'ètaient entièrement compromis dans le parti de la restauration monarchique, et comme il n'existait pas de monarchie sans le « roi » , il leur fallut bien en passer par où le roi voulut; ils y passèrent, et Talleyrand tout le premier. Après avoir enfermé Alexandre dans la légitimité et son principe, il s'y trouva emprisonné lui-même, avec tout le sénat. Louis s'arrêta à Compiègne, du 29 avril au 2 mai. Il y reçut Alexandre et Talleyrand. Avec Talleyrand tout s'accommoda de soi-même et le plus « honnêtement » du monde. Talleyrand connaissait à merveille ce mélange de dogmes, de raisons d'État et de précédents politiques qui n'étaient écrits dans aucun livre, que l'on évoquait toujours sans en citer jamais le texte, et que l'on qualifiait de « droit public des Français » . Il en pensait comme des choses de la religion et, sans y croire davantage, il en raisonnait en subtil théologien. Il tenait de son

maître Retz que sous cette « loi fondamentale », les droits du roi et ceux du peuple ne s'accordent que dans le silence [1]. » Louis XVIII avait besoin de Talleyrand, Talleyrand avait besoin de Louis XVIII. Ces deux hommes, les plus politiques et les plus fins de leur siècle, n'eurent peut-être, pour s'entendre, qu'à échanger ces deux mots : Sire ! — mon cousin ! Talleyrand évita de parler du sénat et de ses articles constitutionnels ; Louis daigna ne point parler de Vincennes ni de l'évêché d'Autun, et, grâce à la majesté du roi, à la parfaite tenue du prince, l'audience se termina à leur satisfaction commune. Le prince fit hommage à *son* roi ; le roi agréa l'hommage de *son* ministre des affaires étrangères.

Alexandre avait le goût et jusqu'à la coquetterie de la reconnaissance. Il se flattait d'en recevoir le témoignage. Louis n'était point de caractère à éprouver ce sentiment, et s'il l'éprouva, par extraordinaire, il mit sa fierté à ne le point témoigner. Alexandre traitait Louis en prétendant ruiné ; Louis traitait Alexandre en parvenu. Le descendant de saint Louis érigeait en dogme la précellence de la couronne de France sur toutes les couronnes de l'univers. Il tenait, pour peu de chose le successeur orgueilleux de ce Napoléon du Nord qu'on appelait Pierre le Grand et que Louis XIV ne distinguait guère du khan de Tartarie. Il parlait des hommes en sceptique et agissait en croyant de la légitimité. Alexandre discourait en mystique et se conduisait en réaliste. Il entrait dans ses convenances que la Restauration demeurât envers lui obséquieuse et subalterne. Louis entendait que la Restauration, encore que condamnée à l'effacement momentané, se montrât digne et indépendante. Il estimait d'ailleurs qu'en remontant sur son trône, il remettait l'Europe en équilibre. Selon lui, la légitimité était un droit, la victoire un effet de la force : ce droit devait primer cette force. Alexandre considérait — avec toute l'Europe — que la suite légitime de la victoire est le partage des dépouilles du vaincu et que le plus

[1] Voir t. I, p. 187.

précieux attribut de la monarchie est de conquérir légitimement des royaumes, en détrônant légitimement des rois. Consentir à la Restauration équivalait, à ses yeux, à gratifier Louis XVIII d'un trône vacant, ainsi la Saxe au roi de Prusse, la Hollande au prince de Nassau.

Louis reçut Alexandre, chef des rois et sauveur de l'Europe, comme s'il n'y avait d'Agamemnon qu'à la Comédie-Française. « Il affecta une *dignité tout à fait déplacée* envers un souverain auquel il devait son retour au trône », écrit Nesselrode, et cette phrase découvre l'abîme qui les séparait. La rencontre fut glaciale. L'étiquette stricte prit une tournure discourtoise. Il y eut des façons d'aller à la rencontre, de passer les portes, de reconduire, de s'asseoir à table enfin, où le roi occupait un fauteuil et fit offrir une chaise à l'empereur, qui froissèrent à la fois, en Alexandre et la haute idée qu'il avait de sa puissance, des services rendus, de l'effort fait sur lui-même pour triompher de ses répugnances, et sa magnanimité, très sincère mais très susceptible, son élégante sensibilité, la cordialité de mœurs dont il avait l'habitude et qu'il avait si fort goûtée à la cour de Prusse. Pourtant, dans le spectacle de ce roi impotent sans armée, sans trésor, campé dans un château dont pas un meuble ne lui appartenait et n'aurait pu être payé par lui, portant en sa personne cette ironique et paradoxale présomption de grandeur, on ne peut méconnaître un je ne sais quoi de supérieur dont Alexandre se sentit atteint dans le prestige de sa victoire. Le roi et lui ne se comprirent jamais. Les Russes remarquèrent « l'impression douloureuse que cette entrevue causa sur l'esprit de l'empereur et les tristes pressentiments qu'il en éprouva ». Il en revint ulcéré. Ce roi resta pour lui le plus infatué des émigrés. Que ce Compiègne était loin du radeau de Tilsit, du théâtre d'Erfurt, des embrassades, des revues, des causeries sans fin où l'on se partageait le monde et rivalisait de galanteries, où l'on jouait un rôle sans doute appris et voulu, mais quel rôle et sur quel théâtre, devant quelle galerie! où un compliment de Napoléon semblait la flatterie d'un dieu et valait un billet sur l'immortalité,

où cependant — et c'était un chatouillement exquis — tout vainqueur et divinisé qu'il fût, le Bonaparte devant le Romanof restait le parvenu! De cet empyrée quelle chute dans les mesquineries du cérémonial de Versailles! Est-ce calomnier Alexandre de supposer qu'en ce retour de Compiègne il regretta Napoléon, et se reprocha, tout au moins, d'avoir trop facilement cédé sur l'article de Bernadotte?

Le 2 mai, Louis XVIII édicta la déclaration dite de Saint-Ouen qui maintenait les droits du roi, mais contenait les dispositions fondamentales du gouvernement représentatif et de la liberté politique : les deux chambres, le vote libre de l'impôt, la liberté civile, la liberté religieuse, l'égalité devant la loi. L'entrée solennelle dans Paris eut lieu le 3 mai. Elle ressemblait à une procession : les maisons drapées de blanc, les rues jonchées de fleurs, la foule des croyants en extase. Pour les royalistes, pour le peuple des catholiques, la vieille royauté française ressuscite un instant avec son auréole mystique et son caractère sacerdotal. Le roi, revenant de si lointains exils, sortant des horizons perdus, semble en sa vieillesse débile comme un symbole du miracle perpétuel de la royauté qui ne saurait mourir. Il est la Majesté clémente et tutélaire. Il impose un respect mêlé de tendresse filiale et ses fidèles l'entourent les larmes dans les yeux. Pour les autres, ceux qui ont traversé la République et goûté sinon de la liberté de pensée, au moins du scepticisme païen de la Révolution et de l'Empire, c'est une pompe aussi vide que celle de l'Être suprême de Robespierre ou du sacre de Napoléon. Un spectacle après tant d'autres spectacles dont, les draperies détendues et les cortèges dispersés, il ne reste rien. La monarchie? une étiquette sur une affiche collée au mur que la pluie décolle, que le passant arrache; le roi? un vieillard obèse et podagre qui ne peut monter à cheval, qui peut à peine se tenir debout. Les maréchaux-ducs [1], le glaive levé, crient : Vive le roi! et commandent de répéter le cri; après eux

[1] Macdonald, Ney, Moncey, Berthier.



les généraux, la voix sonore, puis avec moins d'autorité les colonels, les chefs d'escadrons ; l'ordre s'en va faiblissant avec le grade, le cri se perd dans les régiments sans écho, et, çà et là, à la queue des colonnes, un murmure sourd : Vive l'empereur[1] ! « C'était un régiment de la vieille garde à pied qui formait la haie depuis le Pont-Neuf jusqu'à Notre-Dame. « Je ne crois pas, raconte Chateaubriand, que figures humaines aient jamais exprimé quelque chose d'aussi menaçant et d'aussi terrible. Quand ils présentaient les armes, c'était avec un mouvement de fureur, et le bruit de ces armes faisait trembler. »

Le roi nomma son premier conseil de ministres le 5 mai. En dehors de l'immense besogne des intérêts personnels et des prétentions à satisfaire par les places et par les grades, deux tâches ardues s'imposaient à ce gouvernement, qui les mena de front. L'une était d'élaborer la Charte. Le roi en chargea une commission. Alexandre, malgré l'avertissement de Compiègne, se piqua d'y intervenir. Tous les constitutionnels de France, tous les publicistes en mal de constitution formaient autour de lui une sorte de cour législative ou d'académie de libéralisme. Alexandre s'y attachait d'autant plus qu'il avait, avant de partir pour la gloire, congédié plus durement Spéranski[2]. Il s'y joignait un calcul fort politique et qui se réalisa : à défaut de la déférence du roi, se constituer dans les chambres, dans le public libéral un parti qui permettrait de balancer, même de dominer la mauvaise volonté du monarque ; et il y réussit[3]. Les Anglais, au contraire, affectaient de se désintéresser de l'ouvrage ; ils faisaient leur cour au roi, qui la goûtait fort. Tous les goûts de Louis XVIII se portaient de leur côté ; non seulement l'hospitalité reçue, les encouragements du prince-régent, les premiers, les seuls, quand toute l'Europe se montrait hostile[4] ; mais encore le bon ton des Anglais,

[1] Castellane, t. I, p. 255.
[2] Voir liv. VII, p. 496.
[3] Voyez la correspondance de Pozzo, t. I ; en particulier les lettres du 15 juillet et du 13 décembre 1816.
[4] Pasquier, t. I, p. 400, 402. — Duvergier de Hauranne, t. I, p. 154, 155.

qui ne se mêlaient point de conduire le roi de France à l'école de droit. Le fait est que les Anglais professaient sur cet article la plus altière indifférence, et c'était l'esprit même de leur Grande Charte, toute insulaire, la moins rationnelle, la moins intellectuelle et universelle des constitutions, héritage exclusif et privilégié de l'Angleterre, rebelle à toute acclimatation sur le continent.

Toutefois ils s'accordaient avec le tsar sur un point : presser l'accomplissement de l'ouvrage, car ils avaient hâte de s'en aller. Alexandre ne voulait quitter Paris que la constitution promulguée et la paix conclue. La paix se préparait, concurremment à la Charte.

Les *bases* de la paix avec la France étaient posées ; il ne restait, semblait-il, qu'à rédiger les articles. Mais les alliés ne s'accordaient pas sur les accommodements de la paix générale, c'est-à-dire, sur les convenances de la Russie, la reconstitution de l'Autriche et celle de la Prusse dans les proportions de 1805. Ils usèrent de l'expédient de Tœplitz, de Francfort, de Langres et de Chaumont. Ils ajournèrent à un congrès qui se tiendrait à Vienne le règlement de ces grandes affaires, et ils se bornèrent à stipuler les dispositions auxquelles la France devrait souscrire d'avance, et comme les yeux fermés sur l'Europe. Quant aux arrangements particuliers qui s'en suivraient, ils se flattaient de les terminer entre eux, à *quatre*, avant le congrès. Ils ne pouvaient, toutefois, traiter la France des Bourbons, la France ramenée, et par leurs mains, et selon leur vœu, dans l'ordre européen, la France qu'ils avaient déclaré vouloir rétablir et maintenir en sa dignité ancienne, dans le degré de considération dû à la nation, la France « grande, forte et heureuse », comme ils prétendaient traiter Napoléon réduit à capituler, et l'exclure du congrès. Ils l'avaient annoncé formellement[1]. Mais ils concertèrent leurs mesures de façon que l'ambassadeur du roi ne parût au congrès que pour la pompe et l'ostentation, qu'il n'eût à y

[1] Déclaration du 1er décembre 1813, manifeste du 25 mars 1814. — Déclaration du 31 mars à l'entrée dans Paris.

porter que sa plume et le sceau de ses armes, et rien à faire qu'à mettre sa signature au bas du protocole délibéré, à *quatre*, avant son arrivée. Alexandre, d'ailleurs, avait pris ses précautions sur l'article qu'il avait le plus à cœur, le royaume de Pologne, et il put croire que Talleyrand y était acquis. Talleyrand avait alors trop besoin d'Alexandre pour se refuser à un malentendu. Il joua, semble-t-il, aussi adroitement sur le mot « Pologne » que naguère Metternich, sur le mot « Rhin », et il évita de définir le caractère et les dimensions de ce futur royaume. Il ne paraît pas qu'Alexandre en ait entretenu Louis XVIII, et, sans le consentement du roi, les avis de Talleyrand n'emportaient point engagement. On le vit bientôt [1].

Il s'agissait d'élaborer les articles qui touchaient directement la France, c'est-à-dire les conditions de la paix particulière entre elle et les alliés, stipulant en leur nom et au nom de l'Europe. Ils avaient promis à la France « une étendue de territoire que n'avait jamais connue la France sous ses rois ». Ils avaient consenti à discuter « sur des objets de possession d'une mutuelle convenance qui dépasseraient les limites de la France avant la Révolution [2] ». Restait à traduire en réalités de frontières ces promesses réitérées verbalement par Alexandre. Talleyrand en prit acte au nom du roi, il renouvela les arguments de Caulaincourt à Châtillon : le même La Besnardière et le même Rayneval, qui alors rédigeaient les notes, avaient repris leurs places aux affaires étrangères, publicistes excellents, instruits de l'histoire. Ils dissertèrent sur les partages de la Pologne et les sécularisations d'Allemagne ; mais Talleyrand dut reconnaître que la discussion demeurerait académique. Les alliés l'appointèrent à un demi-million de sujets de plus qu'en 1790, et n'acceptèrent la discussion que sur les territoires où les prendre.

Des commissaires furent désignés de part et d'autre. Celui

[1] Cf. ci-après p. 388, 396.
[2] Déclaration du 1er décembre 1813 ; manifeste du 25 mars.
[3] THIERS, t. XVIII, liv. LIV. — BIGNON, t. XIV. — DE VIEL-CASTEL : *Histoire de la Restauration*, t. I.

du roi, le comte d'Osmond[1], reçut, le 10 mai, pour instruction « de procurer à la France les points nécessaires pour compléter son système de défense ». Les alliés avaient parlé de 500,000 âmes au delà de l'état de possession de 1792; le roi désirait en obtenir un million, et au nord, le long de la Belgique, entre l'Océan et le Rhin, une ligne de Nieuport au confluent du Spierbach, par Dixmude, Ypres, Courtray, Tournay, Ath, Mons, Namur, Dinant, Givet, Neufchâteau, Arlon, Luxembourg, Sarrelouis, Kaiserslautern. Les commissaires étrangers repoussèrent « constamment l'idée qu'un accroissement de population nous eût été promis par les alliés ». Tout restait affaire de conciliation, arrangement « de mutuelle convenance ». D'Osmond fit valoir « la répugnance qu'éprouvait le roi à recevoir une partie de la Savoie ». Mais rien n'y fit.

Les alliés, qui s'occupaient de rétablir le traité des barrières et d'organiser un grand poste de garde sur la frontière du nord, n'entendaient laisser à la France aucune amorce sur ces pays de la rive gauche du Rhin si désirés, si aimés, si regrettés des Français et où ils conservaient tant d'attaches. Comme les Français insistaient, on chicana; puis on dicta : Avignon et le Comtat, Montbéliard, Mulhouse furent supputés sur le chiffre total; on octroya une partie de la Savoie avec Chambéry et Annecy; au nord, du côté de la Belgique, Philippeville et Marienbourg; du côté de l'Allemagne, Sarrelouis et Landau : en tout, 450,000 âmes. On n'admit point que le domaine colonial fît partie du corps de l'ancienne France, ce qui permit à l'Angleterre de se tailler dans les deux Indes ses indemnités et convenances : l'île de France, Tabago, Sainte-Lucie, Malte, les Séchelles; Saint-Domingue revint à l'Espagne, pour la partie cédée en 1795. Par contre la Suède renonça à la Guadeloupe et le Portugal à la Guyane, que leur attribuaient des traités avec les alliés et qui firent retour à la France. Ce fut, pour Louis XVIII, la partie douloureuse du

[1] Rapport du comte d'Osmond, 20 mai; d'Osmond à Talleyrand, 16 mai 1814.

traité, et malgré son goût pour l'entente avec l'Angleterre, malgré les services que le gouvernement anglais avait rendus à la restauration de la monarchie, il le ressentit longtemps, sans du reste, obtenir ni concession ni complaisance. Sur cet article et sur celui des Pays-Bas, qui étaient les articles de ses intérêts propres, l'Angleterre ne transigea jamais.

L'article des bonnes grâces et des ménagements parut ailleurs, négativement, à la vérité, mais de façon très notable. Les objets d'art conquis depuis 1795 furent laissés à la France; c'étaient les trophées que les peuples vaincus étaient le plus jaloux de recouvrer; c'étaient ceux aussi dont la France était la plus fière : elle les conserva [1].

Les Prussiens produisirent à la conférence du 17 mai une facture de 169,785,859 francs [2]. Elle fit scandale même parmi les alliés. Ils avaient trop hautement parlé d'une France « grande, forte, heureuse », « parce que la puissance française grande et forte, est une des bases fondamentales de l'édifice social », d'une France « partageant avec l'Europe les bienfaits de la liberté, de l'indépendance nationale et de la paix [3] ». Cette réclamation prussienne détonait et faussait le traité; elle rendait impossible à la monarchie de reconstituer l'état militaire des Français. Elle découvrait un vilain caractère d'avarice qui diminuait le bel effet de la magnanimité russe, de la haute convenance autrichienne, de la correction britannique. Les deux empereurs, n'ayant point de mémoire à produire pour leur propre compte, s'abstinrent d'appuyer la créance prussienne. Louis XVIII protesta : il se laisserait plutôt incarcérer en son palais, comme Pie VII, que de con-

[1] Voir t. IV p. 150 et t. V, p. 72-74, 154. Les alliés y eurent quelque mérite, car dans leur public européen, cette mesure, très politique, fut généralement blâmée. Un ami de la comtesse d'Albany lui écrit de Naples le 25 juillet 1814 : « C'est véritablement consacrer l'injustice et le brigandage. Loin de produire un bon effet, une pareille modération n'est faite que pour ranimer l'insolence momentanément abattue, et en France où l'on se moque de tout, on rit déjà sans doute de cette modération si hors de raison et si contraire à l'esprit français. » PÉLISSIER, *Le portefeuille de la comtesse d'Albany.*

[2] ONCKEN, t. II, liv. IX, ch. III.

[3] 1er décembre 1812, 25 mars 1814.

sentir à ce dégradant sacrifice. Il fit appel au tsar, et les Prussiens en furent pour leurs additions : ils remirent le papier dans le portefeuille, valeur sur l'avenir, et le réservèrent à toute échéance.

La paix fut conclue par des actes identiques, signés le 30 mai, entre la France d'une part, et d'autre part l'Autriche et la Russie, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Suède, le Portugal; l'Espagne y adhéra le 20 juillet, ce qui porta à huit le nombre des puissances dites signataires de la paix de Paris. Moyennant les arrangements ci-dessus, la France renonce à tous droits sur les pays situés hors de la nouvelle frontière. On stipule que « dans le délai de deux mois, toutes les puissances qui ont été engagées, de part et d'autre, dans la présente guerre enverront des plénipotentiaires à Vienne, pour régler, dans un congrès général, les arrangements qui doivent compléter les dispositions du présent traité [1]. » Rien, dans les articles, ne limitait les droits du roi de France à négocier, dans ce congrès, sur le même pied que les autres puissances. C'était la part ostensible d'hommage rendue à la dignité de sa couronne. Les restrictions figurèrent dans les articles secrets ; il s'ensuivit — ce qui fut d'une conséquence considérable — que ces restrictions demeurèrent strictement limitatives, qu'en dehors de ces engagements secrets, le roi se trouva maître de son action, et que rien dans le congrès, pas même les articles sur lesquels il s'engageait d'avance, ne pouvait être définitivement conclu sans sa participation.

Les articles secrets commençaient par une déclaration assez équivoque :

La disposition à faire des territoires auxquels Sa Majesté très chrétienne renonce par l'article III du traité patent, et les rapports desquels doit résulter un système d'équilibre réel et durable en Europe, seront réglés au Congrès *sur les bases arrêtées par les puissances alliées entre elles*, et d'après les dispositions générales contenues dans les articles suivants :

[1] Article XXXII du traité de Paris, 30 mai 1814.

C'étaient : la Lombardie et la Vénétie à l'Autriche; le rétablissement du roi de Sardaigne, diminué d'une partie de la Savoie, mais accru de Gênes; l'organisation de la Suisse; la réunion de la Belgique et de la Hollande en un royaume des Pays-Bas; les pays de la rive gauche du Rhin reservés « à l'agrandissement de la Hollande et à des compensations pour la Prusse et autres États allemands ».

Rien de la Pologne, rien du reste de l'Italie, et en particulier de Naples, rien sur l'organisation future de l'Allemagne. Les alliés ne pouvaient obliger la France à souscrire à leurs arrangements sur ces affaires, puisqu'ils n'avaient pas encore réussi à s'accorder eux-mêmes sur la façon de les régler. Ils en mesurèrent l'inconvénient. La rivalité de la France avec l'Autriche en Italie, le jeu de la diplomatie française en Allemagne contre l'unité de l'Empire étaient classiques, à ce point de passer pour des maximes de l'ancienne monarchie. Louis XVIII ne manquerait point d'y revenir; petit-fils d'une Polonaise, fils d'une Saxonne, allié à la maison de Savoie, il prétendrait, sans aucun doute, soutenir ces deux couronnes; réduit à son ancienne frontière, il reprendrait l'ancienne politique de sa maison, la protection des petits États, la clientèle des princes en Italie et en Allemagne. Talleyrand excellait à ces manèges, il les avait pratiqués en grand, et notamment en 1803, lors du recès. A tout prix les alliés les voulaient éviter; ils n'en connaissaient qu'un moyen sûr : « arrêter les bases » ; mais c'est justement ce dont ils se trouvaient le plus incapables. Il leur fallut donc ajourner et laisser dans les murs de leur édifice cette lézarde dangereuse. Ils se prémunirent vaguement par un protocole secret qui ajournait jusqu'au séjour de Vienne tout arrangement sur les pays cédés par la France et sur ceux qui restaient à la disposition des alliés. Il réglait l'occupation provisoire et préjugeait déjà l'attribution définitive de certains pays vacants [1] : le duché de Berg, les pays entre le Rhin, la Meuse et la

[1] 31 mai 1814. MARTENS, t. III, p. 168.

Moselle, à la Prusse; la rive gauche de la Meuse aux Hollandais; les pays sur la rive droite de la Moselle, Würzbourg et Aschaffenbourg aux Bavarois. C'était, en principe, le partage de la rive gauche du Rhin entre la Hollande pour la plus petite part, la Bavière pour une part plus importante, et le principal lot à la Prusse, c'est-à-dire en gros ce qui a été fait [1].

Leur œuvre achevée les alliés pouvaient se retirer, ce qu'ils firent le 2 juin. Le 4, Paris évacué, la France rendue à elle-même, Louis XVIII seul roi dans sa capitale, tint la séance royale de son Parlement; puis il octroya la charte qui organisait la monarchie représentative et promulgua le traité qui, après vingt-deux ans de guerre, donnait à la France une paix que tout le monde avait souhaitée, mais que personne déjà n'osait plus croire durable. La France était trop restreinte, la monarchie trop précaire, la Révolution encore trop ardente dans les âmes, l'Europe trop divisée et Napoléon trop près.

Cependant l'édifice impérial gisait à terre et l'on en balayait les débris. Le roi de Piémont rétabli à Turin, le Bourbon d'Espagne à Madrid, les Autrichiens à Venise et à Milan, le pape à Rome, les Bonapartes dispersés, de toute cette tribu brillante qui avait conquis le vieux monde, il ne restait debout que les deux Gascons, celui de Naples et celui de Stockholm, et le premier ne tenait guère à l'Europe, si l'on ose dire, que par la corde destinée à l'étrangler. Bernadotte était arrivé un peu tard [2] à Paris, aussi soucieux de ne point compromettre son héritage suédois qu'à se réserver pour encas aux Français, si par aventure ou mégarde le trône redevenait vacant. Il reprit le rôle qu'il avait joué en brumaire an VIII, et, chose remarquable, avec autant de profit. Il formait en 1799 la réserve des républicains; il y gagna le bâton de maréchal et la principauté de Ponte-Corvo. Il restait en 1814 l'expédient favori des libéraux, et il y gagna, avec la Norvège, les faveurs

[1] Sauf cette différence : Mayence à la Hesse et Trèves à la Prusse. Voir ci-après p. 409, 439.

[2] Vers le 12 avril; sur ces derniers temps, Léonce PINGAUD.

de la Sainte-Alliance. On le vit dans les cortèges; le public remarqua peu qu'il avait changé de place, passant du rang des maréchaux de France qui faisaient l'escorte aux alliés au rang des princes à la suite qui défilaient devant les maréchaux. Son sort avait de quoi contenter cet ambitieux très avisé. Seul de toute sa « promotion », il continua de régner et fit souche de rois. Les Suédois fêtèrent son retour. Le sergent Belle-Jambe était né roi. Dépouillant le brouillon et le frondeur, il déploya sur le trône des qualités supérieures d'homme d'État. Ce n'était pas seulement le symbolique bâton de maréchal qu'il avait emporté dans sa giberne, c'était une couronne, et elle allait à sa tête. Aussi bien, les dynasties commencent par quelqu'un :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Il faut qu'il y ait un premier échelon à la mystérieuse échelle de la légitimité : si le haut n'en touche pas nécessairement au ciel, le pied, comme dit l'Écriture, « en est toujours appuyé sur la terre ».

LIVRE II
LES TRAITÉS DE 1815

CHAPITRE PREMIER
LE CONGRÈS DE VIENNE
1814-1815

I

Louis XVIII connaissait l'Europe, il ne connaissait pas la France. S'il avait la conception la plus haute et la plus claire idée de sa dignité royale, s'il en possédait à merveille l'office et la liturgie, il ignorait les premiers éléments de son métier de roi : sortir de soi-même, s'arracher à son milieu, se faire peuple, et à défaut du cœur et de l'instinct populaires, qui sont les vertus mêmes du prince, se faire une intelligence, une raison d'État toutes nationales. Il ne savait ni regarder ni écouter. S'il passait dans les rues, c'était en voiture, au grand galop, courant vers la banlieue chercher de l'air, secouant ses membres engourdis, tâchant, par le travail des chevaux et du carrosse, de suppléer au mouvement qu'il ne pouvait prendre de lui-même. Il se montrait, il ne voyait pas. Son gouvernement s'usait en brigues de cour et manœuvres de police : titres, dotations, emplois, grades, rien que des rivalités, des inquisitions, des empressements de personnes; tout y demeurait mesquin, émigré. Cependant peu à peu l'atmosphère de la France, sans qu'il s'en doutât et même s'y prêtât, pénétrait en lui ; mais il fallait à cette cure

du temps et de nouvelles épreuves. Ce prince destiné à revenir d'un second exil tout à fait roi[1], commença par la plus déplorable des routines.

Au bout de trois mois, tout le monde était dans l'opposition au nouveau régime, jusqu'aux princes mêmes, qui le trouvaient trop libéral. Les ralliés et les revenants se plaignaient également, les ralliés parce qu'ils ne recevaient pas assez, les revenants parce qu'ils n'accaparaient pas tout; les ralliés, excipant de la Charte pour conserver les places, les revenants, de leurs prétendus privilèges, pour les usurper. Les bourgeois craignaient pour les biens nationaux, la rente, l'égalité. Les soldats, asservis à des officiers intrus, exécrés et méprisés, portaient comme une chaîne une discipline odieuse dès que la supériorité du mérite ne la justifiait plus, ou bien, réduits à la demi-solde, oisifs, internés et en surveillance de haute police, ils se voyaient traités comme des prisonniers de guerre en leur propre patrie : tous rappelaient Napoléon. Le peuple se sentait en quelque sorte toléré de haut, après avoir cru qu'il régnait et s'être entendu tant de fois proclamer souverain, créateur de toute souveraineté. A voir les ci-devant nobles relever la tête, les prêtres relever le ton, il commençait à redouter le retour de l'ancien régime et à regretter l'empire. Ajoutez les excès des royalistes fanatiques, la *Terreur blanche*. On imputait à crime à ce gouvernement sa propre raison d'être : la paix, le retour aux anciennes limites. On l'avait appelé, invoqué pour délivrer la France des étrangers; la guerre finie, les étrangers partis, on lui reprocha d'être rentré en France à leur suite, « dans leurs fourgons », et d'avoir capitulé entre leurs mains[2].

Napoléon, par contre-coup, regagnait tout le terrain perdu par les Bourbons : ils tombaient par où ils étaient montés; il menaçait de rebondir par où il était tombé : la guerre, la gloire, la résistance aux étrangers, et ces trois choses que les

[1] De la dissolution de la *chambre introuvable* à la chute du ministère Decazes à la mort du duc de Berry, septembre 1816 — février 1820.

[2] Sur cette réaction et la formation de la légende, dès 1814, voir *Mémoires*

Français s'étaient si longtemps habitués à confondre dans une même passion, qui était pour eux toute la Révolution, toute la liberté, toute la République : la liberté civile, l'égalité, et les limites naturelles. La liberté politique, qui aurait dû, comme don de joyeux avènement, concilier les esprits au nouveau régime, les en éloignait au contraire, tournant comme à l'époque où elle avait lassé tout le monde, sous le Directoire, au despotisme d'une minorité vindicative et insatiable, ne servant qu'à attiser les haines, à déchaîner la contre-révolution, aussi détestable aux Français que la Terreur même.

Ainsi, en France, où tout conspirait naguère au succès de la monarchie, la restauration tue cette monarchie sous elle. En Europe, où tout conspirait à l'effacement de cette monarchie, à sa faiblesse et à sa mise en tutelle, elle se releva, au contraire, et remit, en même temps qu'elle-même, la France au premier rang, en dignité comme en influence. Louis XVIII et son ministre des affaires étrangères accomplirent au dehors un chef-d'œuvre politique, et d'une qualité d'autant plus rare, unique même, que la force n'y entra pour rien. Tout y procéda de la connaissance des hommes, de l'intelligence des affaires, de l'art supérieur à faire de nécessité vertu. Tout se disposait pour reléguer la France dans le vestibule du congrès; Louis XVIII la ramena dans la salle du conseil, à une place d'honneur, son ancienne place; et s'il l'en vit déchoir, peu de temps après, ce fut par le contrecoup de sa propre chute à l'intérieur du pays.

Il faut, pour bien apprécier cet ouvrage, d'une trame si forte et si subtile à la fois, aux nœuds si serrés, à la broderie si élégante, se bien mettre dans l'esprit les conditions où le gouvernement de la Restauration allait opérer. La vue supérieure de ce gouvernement fut de tirer de ces conditions même, de son principe, d'une part, et, d'autre part, des engagements que lui avaient imposés les alliés, un système poli-

d'une inconnue : en particulier p. 229, 249, 250. — Voir Thiébault, p. 214, 218, 228, 232. — D'Espinchal, Fezensac, Castellane. — Comparez, t. VII, p. 466

tique d'une logique imperturbable et dont les alliés ne pouvaient contester le fondement. L'habileté consista, pour établir ce système, à profiter des divisions des alliés, qui les avaient précisément conduits à exiger d'avance de la France une sorte de capitulation, et à lui imposer quand ses représentants arriveraient à Vienne des faits accomplis, de sorte qu'une partie des arrangements de l'Europe étant d'avance consentie par elle, elle n'aurait, pour l'autre partie, où son consentement demeurait libre, en théorie, qu'à souscrire aux accords des alliés : entre le blanc-seing qu'elle donnait à Paris et la signature forcée qu'elle donnerait à Vienne, elle demeurerait comme étranglée[1].

II

Le 30 mai 1814[2], en dictant la paix à Paris, les coalisés atteignirent l'objet qu'avaient poursuivi toutes les coalitions depuis 1792 et qu'en 1804-1805 l'Angleterre et la Russie avaient nettement défini : ramener la France à ses anciennes limites, l'y « enchaîner », lui opposer des barrières pour le cas où elle chercherait de nouveau à déborder en Belgique ou sur la rive gauche du Rhin, enfin y tenir en tutelle et en qua-

[1] *Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud, t. X. Les monarchies constitutionnelles, ch. i : le congrès de Vienne. — Voir pour ce qui concerne personnellement Talleyrand, dans mes *Essais d'histoire et de critique*, l'étude intitulée : *Talleyrand au congrès de Vienne.* J'ai donné dans le chapitre ci-dessus indiqué de l'*Histoire générale*, p. 61, une bibliographie sommaire de l'histoire du congrès. Je me contente de mentionner ici les principaux recueils de documents imprimés : Angeberg, *Le congrès de Vienne et les traités de* 1815. — Talleyrand, *Mémoires*, t. II et III. — Pallain, *Correspondance du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII.* — Castlereagh, Wellington, Pozzo di Borgo, correspondance. — Gagern, *Mein Antheil an der Politik.* — Gentz, *Tagebücher* et *Dépêches aux hospodars.* — Martens, *Traités de la Russie*, t. III, VII et XI. — — Polovtsoff, *Correspondance des ambassadeurs, France et Russie*, 1814-1816. — Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia.* — Rinieri, *Correspondenza dei cardinali Consalvi e Pacca.*

[2] Voir ci-dessus p. 350.

rantaine la monarchie, affaiblie par sa propre charte, rétablie pour donner la paix et impopulaire par cette paix même. C'était dès 1791 la pensée de l'Autriche, c'était dès 1792 la pensée de l'Angleterre : elles se souvenaient de Louis XIV. C'était en 1814, après la République et Napoléon, la pensée commune de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie. « Dès lors », dira en 1815 l'empereur Alexandre, en parlant de la monarchie constitutionnelle, « cette nation, en paix avec elle-même, cessera d'être agressive envers l'Europe. »

Les *quatre*, les alliés de Chaumont, se réservaient de poser, *entre eux*, les bases sur lesquelles reposerait la paix européenne. Ils n'entendaient admettre aucun autre État, et surtout la France, à ces délibérations. Par un protocole du 31 mai, Metternich, Castlereagh, Hardenberg et Nesselrode avaient décidé d'ajourner « jusqu'au séjour de Vienne toute discussion sur les arrangements définitifs pour les pays cédés par la France, ainsi que pour ceux qui, en Allemagne, restaient à la disposition des alliés[1] ». Cette dernière stipulation s'appliquait surtout à la Saxe, dont le roi, demeuré fidèle à l'alliance française, était considéré de ce chef comme frappé de déchéance et retenu prisonnier à Berlin. Cette déchéance emportait la vacance du duché de Varsovie, dont le roi de Saxe était souverain. Les alliés se flattaient, par ces précautions, de lier entièrement la France, de lui dissimuler leurs divergences et de prévenir les tentatives qu'elle pourrait faire, grâce à ces divergences, pour s'insinuer dans les grandes affaires, s'établir au congrès et reprendre considération et crédit en Europe. Or, ces divergences étaient profondes et les pourparlers qui se suivirent durant l'été, loin de les apaiser, ne firent, au contraire que les envenimer.

Alexandre, qui se réservait la haute direction du congrès, en fit ajourner l'ouverture au 1er septembre, puis au 2 octobre[2]. Dans l'intervalle, il visita le prince-régent d'Angleterre,

[1] Cf. ci-dessus p. 280, 351.
[2] Talleyrand au comte de Noailles, à Pétersbourg, 22 juillet 1814.

y éprouva « peu de satisfaction », au dire de Nesselrode, conféra avec le roi de Prusse et s'occupa de disposer les affaires selon ses desseins.

Les alliés, dans leurs manifestes, avaient invoqué de grands *principes :* les droits imprescriptibles, le rétablissement des gouvernements légitimes, la conservation du droit public, l'indépendance des peuples. Ils avaient opposé ces *principes* aux dérèglements, aux violences, « au joug ignominieux » de la république et de l'empire français. Mais cet empire détruit, les *principes* avaient fini leur œuvre. Les *quatre* n'entendaient point embarrasser par de vaines paroles la satisfaction de leurs convenances respectives. Ces convenances, ils les avaient déclarées dans les traités particuliers qui avaient formé la coalition en 1813. Il s'agissait maintenant de concilier ces engagements les uns avec les autres, et les alliés comptaient y pourvoir grâce au « droit de conquête », le plus imprescriptible de tous, à leurs yeux.

Alexandre ne trouva les ministres ni embarrassants ni embarrassés sur les principes en général : ils n'en professaient qu'un, l'intérêt de l'Angleterre. Mais il les vit fort occupés de finir leur guerre avec les États-Unis. Cette guerre, dernier contre-coup de l'immense lutte commencée, en 1793, pour la suprématie des mers, avait porté à cette suprématie, les seuls coups sensibles qu'eût éprouvés l'Angleterre[1]. Il s'agissait, et la chute de Napoléon en donnait les moyens, de pousser à fond les Américains et de les frapper de terreur. C'est à quoi travaillait l'armée qui perça au foyer des États-Unis et brûla dans Washington tous les monuments publics, symboles de l'indépendance américaine. Cette entreprise détournait les Anglais du continent européens. Alexandre put discerner la plus entière indifférence sur le sort du roi de Saxe, de sa personne et de sa légitimité; peu de dispositions, au contraire, pour le développement d'un royaume de Pologne lié à la Russie, qui deviendrait trop puissante en Orient,

[1] GREEN, *Histoire du peuple anglais*, t. II, p. 418.

enfin des tendances qui répondaient à celles que Louis XVIII avait manifestées à Paris, du goût à un rapprochement, sinon à une entente, avec la France. Il en prit ombrage et il y mit ordre. La durée du gouvernement de Louis XVIII ne paraissait rien moins qu'assurée, un retour de la Révolution, une reprise d'armes étaient possibles. L'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche, considérant que le but de l'alliance ne « pourra être envisagé comme atteint que lorsque les arrangements concernant les différents pays [de l'Europe] auront été finalement réglés au congrès », jugèrent nécessaire de confirmer leur alliance de Chaumont, et de tenir sur pied, chacune, une armée de 75,000 hommes[1]. C'était resserrer l'alliance contre la France. Sur cet article l'unanimité existait entre les *quatre*, mais cet article ne supprimait pas les dissentiments qui, entre ces quatre alliés, travaillaient à rompre l'alliance.

Ces dissentiments provenaient surtout des dispositions de Kalisch, Reichenbach et Tœplitz relatifs à la reconstitution de la Prusse et de l'Autriche[2]. Alexandre, loin de renoncer à ses desseins sur la Pologne, y revenait au contraire; l'ambition magnanime le travaillait toujours de régénérer cette nation et d'y accomplir la belle tâche libérale qu'il n'avait pu accomplir à Paris. Il n'aurait à compter avec les prétentions d'aucun « légitimiste » ; il n'en existait point dans l'ancienne Pologne, où la couronne était élective, et Alexandre serait lui-même le « constituant » de ce royaume. Mais il avait à compter d'une part avec ses sujets auxquels ce plan restait « si antipathique[3] », d'autre part et surtout avec ses alliés.

Il avait trouvé une combinaison qui lui paraissait tout concilier : le roi de Saxe était duc de Varsovie; il avait perdu tous ses États : la partie allemande, la Saxe, serait attribuée à la Prusse; la partie polonaise, le duché, à la Russie. L'Autriche, pour ce qu'elle ne recouvrerait pas en Gallicie, serait indem-

[1] Convention de Londres, 29 juin 1814. — MARTENS, t. XI. — ANGEBERG.
[2] Voir ci-dessus p. 6, 14, 54, 61-65, 112-115, 134, 187, 280, 351.
[3] NESSELRODE, *Autobiographie*. — Cf. ci-dessus, p. 7, 196.

nisée en Italie [1]. La Prusse se concentrerait en Allemagne, s'établirait au cœur de l'ancien Empire; de puissance aux deux tiers slave, et dérivant vers l'est, que l'avaient faite les partages de la Pologne, elle deviendrait puissance plus qu'aux deux tiers allemande, et de tous les États de l'Allemagne, celui qui compterait le plus de sujets allemands.

Les Prussiens n'y contredisaient pas, ceux surtout qui destinaient à la Prusse un grand rôle, le rôle prépondérant en Allemagne et entrevoyaient la constitution, entre ses mains, d'une confédération du Nord, puis plus tard, peut-être, d'un empire plus fortement cimenté que l'ancien, qui donnerait satisfaction aux vœux des patriotes et comblerait les ambitions de la Prusse. La Saxe leur convenait à merveille et ils l'avaient indiqué depuis longtemps [2]. Mais ils se réservaient aussi, pour le même avenir, et comme un titre aux yeux de l'Allemagne nationale, la défense des marches de l'est contre les Slaves. Avertis par les événements de 1805 et de 1812 du peu d'espace qui sépare l'amitié d'un tsar pour un roi de Prusse de l'invasion des États prussiens par les armées russes [3], ils réclamaient Varsovie, la ligne de la Vistule, et leurs ambitions, qui n'étaient pas minces, tendaient à renouer par le duché de Posen, entre la vieille Prusse et la Silésie, la communication promise par Alexandre à Kalisch. La Saxe se trouverait à point pour compenser les territoires de Westphalie et de la rive gauche du Rhin, perdus en 1795 et en 1807, et remplir, par surcroît, l'article des arrondissements et indemnités. Quant aux autres pays de la rive gauche du Rhin, qu'ils occupaient depuis l'invasion, Mayence, entre autres, ils ne leur déplairait point de les garder, mais c'était le dernier quartier de l'Allemagne où il leur convenait de s'étendre. D'abord ces territoires, séparés du gros de la monarchie, seraient de défense difficile; ils n'offriraient à la

[1] Voir ci-dessus p. 14, 58, 61, 244.
[2] Voyez les mémoires de Stein, de Hardenberg. — Oncken, t. II, ch. vi. — Voir ci-dessus p.
[3] Voir t. VI, p. 443, 461, 465 et ci-dessus p. 54-57.

Prusse, pour moyens de communication, que des servitudes de passage sur les territoires de souverains, frères sans doute, mais facilement ennemis. Les expériences de 1794 et de 1806 avaient montré le danger de ces possessions dépareillées et disséminées. Enfin, ces territoires restaient trop voisins de la France, exposés à ses premiers coups. Le jour où la France sortirait de sa léthargie forcée, c'est par là qu'elle prendrait et pousserait son offensive, qu'elle chercherait ses compensations Les Prussiens redoutaient fort ce poste d'avant-garde détachée de la coalition. Ils préconisaient une combinaison ingénieuse qui était — puisque certains montraient des scrupules sur l'expropriation et confiscation totale du roi de Saxe — de le transporter sur le Rhin avec sa couronne, sa galerie et son *Grüne Gewölbe*, ses porcelaines et ses bibelots de conte de fée[1]. Ce prince, catholique, apparenté au roi de France, tomberait sans doute dans la clientèle française, mais il n'en serait que plus difficile aux Français de le dépouiller.

Alexandre voyait son dessein sur la Pologne combattu par ses propres ministres et par les ministres du roi de Prusse, son ami, son allié, et le principal bénéficiaire de la coalition. Ces oppositions sourdes avaient déjà produit maintes complications depuis les débuts de l'alliance; elles avaient failli empêcher Kalisch, elles avaient ralenti la marche de l'invasion. Alexandre n'y trouva jamais qu'un remède : une entrevue, des admonestations et exhortations exaltées, l'appel à la fraternité d'armes, des accolades, des larmes, l'entente directe avec Frédéric-Guillaume et le désaveu de leurs ministres respectifs, les siens, ce qui lui coûtait peu, et ceux du roi de Prusse, qu'il se plaisait à déconcerter. Mais c'eût été compromettre cet accord que de chercher prématurément à former les lots et à fixer les limites. Alexandre et Frédéric-Guillaume renouvelèrent donc, simplement, les promesses de

[1] Hardenberg, mémoire du 29 avril 1814; il pensait à constituer au roi de Saxe un duché viager de Munster-Paderborn. ONCKEN, t. II, p. 842

Kalisch : « C'est à votre loyauté, à votre fermeté imperturbable, qu'est dû, en grande partie, le succès », écrivait Alexandre; et Frédéric-Guillaume : « Les sentiments que je vous ai voués ne finiront qu'avec ma vie. C'est à Votre Majesté que l'Europe doit l'exemple de ce noble courage et de cette belle persévérance qui vient de briser ses fers... C'est un véritable besoin de me trouver auprès de Votre Majesté et de m'aboucher avec elle sur tous les objets qui nous intéressent réciproquement[1]. » Alexandre enjoignit à ses ministres de soutenir au congrès les prétentions de la Prusse sur la plus grande partie de la Saxe[2], et Hardenberg continua, tout en réclamant cette même Saxe, de revendiquer la ligne de la Vistule, contrecarrant ainsi les prétentions d'Alexandre sur le duché de Varsovie. Il trouvait à cet égard-là des dispositions favorables à Vienne et à Londres; il ne désespérait point, grâce à la mobilité d'Alexandre, à son désir passionné de conserver la haute main sur l'alliance, grâce enfin au concours occulte de Nesselrode et de ses collègues, de décrocher la Saxe et de recouvrer le duché de Varsovie.

L'Autriche nourrissait les mêmes craintes que l'Angleterre, plus rapprochées, plus directes encore pour l'Orient. Metternich ne s'était résigné à livrer la Saxe à la Prusse que dans la confiance que la Prusse s'opposerait à l'acquisition du duché de Varsovie par les Russes[3]. De plus, la Prusse établie en Saxe, sur la frontière de la Bohême, devenue puissance prépondérante en Allemagne, deviendrait une menace, une cause de déchéance que l'Autriche ne pourrait tolérer. Au moins, si elle devait subir l'inconvénient des Russes à Varsovie, elle ne renoncerait aux parties de ce duché cédées par elle en 1809 qu'en échange de territoires en Italie. Metternich reprendrait les desseins de Thugut; il se préparait à rouvrir avec les

[1] Alexandre à Frédéric-Guillaume, 2 août, Frédéric-Guillaume à Alexandre 19 août 1814. BAILLEU.
[2] Conventions d'août 1814. MARTENS, t. VII.
[3] Voir ci-dessus 244.
[4] *Lettres de Gentz aux hospodars*, 21 juin 1814, 14 janvier 1815, t. I, p. 80, 141.

Russes les marchés de Campo-Formio et de Lunéville, c'est-à-dire le partage des Légations[1]. « Votre Majesté ne les prendra pas pour elle? » demandait l'envoyé de Pie VII à Vienne, Consalvi, à François II. Il eut grand peine à obtenir de ce prince dévot cette réponse ambiguë qu' « il ne les aurait pas prises pour lui » ; et selon une autre version : « Mais si d'autres veulent en disposer, je ne pourrai pas faire la guerre pour m'y opposer[2]. » Le propos était équivoque et gros d'arrière-pensées, celles de l'Autriche même qui désirait une rectification de frontière vers le Pô, ce qui entamait la légation de Ferrare. Les restes de cette légation, celles de Bologne et de Ravenne pouvaient servir au règlement de quelque affaire épineuse. Louis XVIII désirait compenser à Marie-Louise d'Espagne la royauté perdue d'Étrurie, que François destinait à un archiduc. François, d'autre part, cherchait un domaine à sa fille Marie-Louise, et les alliés le lui avaient garanti. Or Parme seul restait disponible. D'où cet expédient, indemniser avec les Légations celle des deux Marie-Louise qui n'irait point à Parme. Cet ex-domaine pontifical, en sa qualité de terre d'Église, semblait bon à toute sécularisation, et les Prussiens pensaient à y transporter la dynastie de Saxe, comme on avait, jadis, transporté les Lorrains en Toscane[3]. Enfin l'Autriche avait promis à Murat une bonne frontière et 400,000 âmes, qu'on ne pouvait trouver qu'aux dépens du Saint-Siège. Mais bien que le pape qui soupçonnait l'arrangement, s'en effrayât fort, cet article était, en réalité, bien plus redoutable à Murat lui-même qu'à Pie VII[4].

Murat, par la chute de Napoléon, cessait d'être utile, et il commençait à devenir dangereux. A sa première impru-

[1] Sur ces vues de l'Autriche, cf. t. V, p. 131, 232, 241, 244, et t. VI, p. 80.

[2] Rapport de Consalvi, 17 septembre 1814 ; rapport de Saint-Marsan, 17 octobre 1814. — Rinieri. — Bianchi.

[3] Alexandre y avait songé ; voir ci-dessus p. 61. — Rinieri, p. 67, 99 ; 101, 104.

[4] Voir ci-dessus p. 237. Traité du 11 janvier 1814.

dence, c'est-à-dire à sa première tentative de prendre à la lettre et au sérieux son alliance avec l'Autriche et la promesse d'indemnité dans les États pontificaux, il deviendra criminel. Alors on découvrira tout à coup ses machinations avec la *secte des unitaires*, ses desseins pour réunir « sous un seul homme tous les peuples, depuis la Calabre jusqu'aux Alpes », et qui sait, de tendre la main à Napoléon à l'île d'Elbe, de se réconcilier avec son beau-frère et de l'aider à se refaire empereur, si Napoléon le reconnaît roi d'Italie? Alors, aussi, on s'apercevrait que le traité du 11 janvier n'a été ratifié expressément par aucun des alliés, et n'engageait que l'Autriche seule. Les Russes n'ont rien signé. Lorsque le duc d'Orléans est allé, en juin, à Londres, entretenir Alexandre de la restauration de Ferdinand IV : « Mon cher duc d'Orléans, quant à moi, je suis tout prêt, a répondu le tsar; mais c'est d'ici que cela dépend. » Le prince-régent n'a pas dissimulé ses sentiments : « Je ne sais comment ils ont été... faire tous ces arrangements avec Murat. C'est détestable. » Les ministres n'ont point accédé au traité. Lord Liverpool n'a qu'un désir, se débarrasser de Murat, « sans qu'on puisse lui reprocher de manquer à aucun engagement[1] ». Or ils n'ont qu'un quasi-engagement, et c'est avec l'Autriche. Ils laisseront tout faire à Metternich, et Metternich laissera Murat se perdre lui-même, l'y aidant au besoin. Le 29 juillet, Saint-Marsan, passé au service de Sardaigne et représentant Victor-Emmanuel à Vienne, rapporte qu'il a entretenu l'empereur des craintes que les menées révolutionnaires de Murat causaient à son roi : « Vous avez raison, répondit François; mais j'espère qu'il se fera lui-même l'instrument de sa ruine. »

Ferdinand IV, le Bourbon de Sicile, avait dépêché à Paris, puis à Vienne, un plénipotentiaire, le commandeur Ruffo, chargé de faire valoir *ses droits* à une « restauration » à Naples. « Nous croyons, mandait ce diplomate, d'après nos conférences avec le prince de Metternich, que l'Autriche a

[1] Le duc d'Orléans à Ferdinand IV, 10 juillet 1814. — Weil, *Revue d'histoire moderne*, 1904.— Cf. ci-dessus p. 234, 238.

complètement abandonné l'idée de soutenir Murat. » Metternich l'avoua : « Je donnerais, dit-il à Saint-Marsan, le monde entier pour recevoir la nouvelle que le roi Ferdinand est rétabli sur son trône. Malheureusement nous ne pouvons, en ce moment, y employer nos armes[1]. » Il fallait que les premiers coups partissent de Murat. Le moment venu, l'Italie induite en révolution par Murat, l'Autriche y interviendrait pour rétablir l'ordre. Elle s'en rendrait alors l'arbitre. Elle se ferait attribuer les passages des Alpes sous le prétexte d'opposer une barrière aux Français. Elle s'assurerait le Piémont, par le mariage d'un archiduc avec la fille aînée de Victor-Emmanuel, qui n'avait pas de fils; elle ferait établir la succession féminine aux dépens des Carignan ; et un archiduc en Toscane, un prince autrichien à Modène, l'Autrichienne Marie-Louise à Parme, l'Autrichienne Marie-Caroline dans les Deux-Siciles et les Autrichiens massés à Venise, Vérone, Mantoue, Milan, les Légations, y passeraient, à la fin. L'Autriche protégeant les principicules restaurés, incapables de s'imposer à leurs sujets sans l'appui de ses armes, formerait de tous ces clients une confédération, à la manière de la Confédération du Rhin, dont l'empereur François serait le protecteur, et qui mettrait l'Italie entière à sa discrétion[2]. Mais la Russie n'y consentirait que moyennant les provinces polonaises, la Prusse que moyennant la Saxe; les deux affaires étaient donc liées partout, et tout le reste en dépendait.

Il se forma ainsi trois partis entre ces quatre alliés. L'été de 1814 se passa en vains pourparlers. Pendant ce temps, les peuples allemands auxquels Koutousof, en mars 1813, avait promis l'indépendance, une constitution « modelée sur l'antique esprit des peuples allemands », qui permettrait à « l'Allemagne régénérée... rajeunie, vigoureuse, unie, de reparaître avec avantages parmi les nations de l'Europe », s'agi-

[1] Le 12 septembre. Rapport de Saint-Marsan, 20 octobre 1814. Bianchi.
[2] Sur ces projets de ligue italienne, conservatrice, anti-jacobine, anti-unitaire voir les conversations de Metternich avec Consalvi ; en particulier le rapport de Consalvi du 17 septembre 1814. Rinieri.

taient, murmuraient, réclamaient l'accomplissement de ces promesses, le rétablissement de l'empire germanique et s'irritaient à la pensée que tant de sang versé, tant de sacrifices n'auraient eu d'autre effet que l'extension de la Prusse, la destruction d'un vieil État allemand et la répartition des peuples entre de nouveaux maîtres.

III

Tels étaient les secrets des alliés, qu'ils tenaient tant à dissimuler à la France. Mais ils transpiraient peu à peu, par les confidences des intéressés, les victimes futures ou les dupes de ces grandes transactions que les *quatre* tramaient si péniblement. Saint-Marsan, toujours *affidé* de Talleyrand, révélait à son ministre de la veille les plans de l'Autriche sur l'Italie et toute l'astucieuse comédie pour détruire Murat après l'avoir perdu [1]. Metternich, lui-même, dans un moment d'humeur contre la Prusse, redoutant de voir se renouer entre Paris et Berlin les anciennes coquetteries et les anciens accords de 1740 et de 1795, peu désireux d'établir les Prussiens à Dresde, préférant, ne fût-ce que pour les rendre irréconciliables avec les Français, les installer sur la rive gauche du Rhin, et occuper la situation compromettante qu'Alexandre et Frédéric-Guillaume avaient un moment destinée à l'Autriche, en Alsace [2], dénonce à Talleyrand les desseins de la Prusse sur la Saxe, le plan de transporter le roi de Saxe à Munster, d'abord, plus loin ensuite, à Bonn, à Cologne, et de se débarrasser de la garde onéreuse et précaire de la rive gauche. Ajoutez les doléances des petites cours d'Allemagne et d'Italie qui se sentaient menacées les unes par l'Autriche, les autres par la Prusse. Talleyrand avait « pratiqué », et exploité ce personnel

[1] Rinieri, *Journal de Saint-Marsan.*
[2] Voir ci-dessus p. 244, 249, 250.

de diplomates errants, mais toujours intrigants. Avides, enrichis, comblés de terres ecclésiastiques et seigneuriales, confédérés et protégés, ces souverains allemands avaient plus ou moins conspiré, comme lui, la chute de Napoléon et la restauration des princes « légitimes », ce qui leur permettait de conserver « légitimement » les biens acquis de l'usurpateur et de se soustraire aux services promis, en échange. Comme Talleyrand, ce n'était point pour perdre leurs bénéfices qu'ils avaient trahi l'empereur, et, naturellement, ils se rapprochaient de lui ; jaloux par dessus tout, de ce qu'on appelait « leur indépendance ».

Les alliés avaient beau faire, la logique des choses l'emportait sur leurs combinaisons de chancellerie. En restaurant l'ancienne dynastie, en refoulant la France dans ses anciennes limites, en excluant la France des grands partages de territoires vacants, ils la faisaient, du même coup, rentrer dans son ancienne politique, et lui rendaient la clientèle des petits États. Les ajournements imposés au congrès suffisaient à montrer que les *quatre* n'étaient pas d'accord sur les articles qu'ils s'étaient réservé de régler *entre eux*. Au silence observé à l'égard de la France, il était évident qu'ils persistaient à la vouloir écarter de ces grandes affaires. Castlereagh l'écrivit à Wellington, ambassadeur à Paris, et Wellington en instruisit Talleyrand : il y avait eu des engagements contractés « à une époque où l'Angleterre était loin de pouvoir compter le gouvernement français au nombre de ses amis[1] ». D'autre part, le duc de Berry, qui s'était rendu à Londres, avertit Louis XVIII que Castlereagh allait partir pour Vienne, qu'il y arriverait avant l'ouverture du congrès, et que l'objet de sa venue serait de concerter, sans l'intervention de la France, les mesures préliminaires qui régleraient la marche du congrès. Invité à s'arrêter à Paris, Castlereagh y vint le 26 août, y fut reçu par le roi, le rassura : — La réunion anticipée des alliés à Vienne n'avait, dit-il, pour objet que de s'entendre sur quelques

[1] Castlereagh à Wellington, 14 août 1814. — TALLEYRAND, *Mémoires*, t. II, p. 276, 277. — Pozzo à Nesselrode, 28 août 1814.

points particuliers de leurs conventions précédentes, et « non de décider à l'insu de la France, les questions générales ou particulières sur lesquelles elle était naturellement appelée à donner son consentement officiel. » Talleyrand en prit acte, et il en conclut, avec raison, que l'Angleterre se trouvait gênée par ses engagements, qu'il serait donc possible de rompre le faisceau; que si la France réclamait son droit au congrès, elle trouverait dans l'Angleterre un appui, et que dans le congrès les dissidences des alliés, s'ils ne parvenaient pas à s'accorder d'ici là, lui ouvriraient la brèche par où elle pourrait rentrer en Europe, et peut-être, avec le temps, dissoudre la coalition formée, renouvelée et resserrée contre elle.

Ce fut le grand objet de la politique de Louis XVIII, et c'est dans ce dessein que fut conçu le plan subtil, ingénieux et profond de diplomatie qu'il adopta, d'accord avec Talleyrand. Avant tout, le roi devait chercher à tirer la France de l'isolement où les alliés l'avaient reléguée, où ils prétendaient la maintenir. La crainte et la jalousie de la puissance française avaient été l'objet et le lien de la coalition. Fournir un prétexte quelconque au soupçon, laisser entrevoir la moindre ambition territoriale, inquiéter les Anglais du côté de la Belgique, les Prussiens et les Allemands du côté de la rive gauche du Rhin, c'était rapprocher immédiatement les alliés, et fournir une arme à ceux qui, comme les Prussiens, étaient animés contre la France de rancunes implacables. La France n'avait donc qu'un moyen de les diviser : c'était de les rassurer. Ils lui avaient imposé le désintéressement : c'était sa seule force. Ils avaient organisé un système savant de précautions contre son ambition et contre sa duplicité : ils n'avaient prévu ni le cas où elle renoncerait à être ambitieuse, ni celui où, se faisant de nécessité vertu, elle se montrerait sincère. Ils lui avaient interdit la politique d'expédients et d'intrigues : ils lui dictèrent, en quelque sorte, la politique de principes. Louis XVIII et Talleyrand le comprirent, et leur art consista à tirer des obligations qu'ils subissaient leurs ressources et leur instrument d'action. C'est au nom du droit public de l'Europe

que la coalition avait combattu la France et l'avait contrainte de signer la paix de Paris; c'est en vertu de ce droit public que la France allait intervenir au congrès, réclamant, de tous, l'application à tous des règles qu'on lui avait imposées; prouvant son respect des engagements contractés par l'énergie même qu'elle apporterait à en faire partout prévaloir le principe. « Il fallait, dit Talleyrand, faire comprendre que la France ne voulait que ce qu'elle avait; que c'était franchement qu'elle avait répudié l'héritage de la conquête; qu'elle se trouvait assez forte dans ses anciennes limites; qu'elle n'avait pas la pensée de les étendre; qu'enfin elle plaçait aujourd'hui sa gloire dans sa modération; mais que si elle voulait que sa voix fût comptée en Europe, c'était pour défendre les droits des autres contre toute espèce d'envahissement. » Ce rôle d'abnégation pouvait « n'être point dépourvu de grandeur »; il n'était pas dépourvu d'adresse : « C'est par l'utilité dont elle pouvait être en appuyant les faibles », que la France chercherait à se placer « dans une situation digne et honorable [1] ».

C'était un retour à la politique que des esprits excellents considéraient comme la vraie tradition de la diplomatie française. La France s'en était fait honneur et avantage aux époques prospères; elle avait eu le tort de l'abandonner par impéritie sous Louis XV, par fureur de propagande ou de magnificence sous la République et sous l'empire. Renoncer pour soi-même aux grandes conquêtes parce qu'elles ne se pouvaient accomplir sans les grands partages; empêcher les forts de devenir trop puissants; défendre les petits États contre les convoitises des grands; maintenir entre tous un équilibre de puissance

[1] « Replacée dans ses antiques limites, elle ne songeait plus à les étendre, semblable à la mer qui ne franchit ses rivages que quand elle a été soulevée par la tempête. » Talleyrand à Metternich, 19 décembre 1814. « Le roi, écrit Pozzo, le 28 août, n'a ni l'intention d'agrandir son territoire, ni celle de mettre en avant des propositions opposées aux principes d'équilibre que l'on se propose d'établir, mais il sent que sa propre dignité et ses devoirs envers la nation lui prescrivent de participer avec une parfaite égalité aux arrangements et aux stipulations destinés à fixer les intérêts et la justice de tous. »

qui, tout en garantissant la paix, assurerait à la France, à côté de l'Italie divisée, de l'Allemagne morcelée, une influence d'autant plus efficace qu'elle serait plus modératrice, cette politique qui se réclamait du grand nom de Henri IV, avait été celle de Richelieu et de Mazarin. Vergennes l'avait reprise avec discrétion, mais avec dignité, sous Louis XVI. Elle avait été le premier conseil de Talleyrand à la République naissante, en 1792; elle avait été le premier dessein de Louis XVIII quand il avait pensé à remonter sur le trône, en 1795. Partant, le roi d'un principe, le ministre d'un calcul, ils en vinrent aux mêmes conclusions, guidés et éclairés tous deux par l'expérience des faits, le sentiment de la force des choses et l'instinct des intérêts permanents de la France en Europe. Ainsi furent composées sous l'inspiration directe de Louis XVIII, sur les indications et les notes de Talleyrand, les *Instructions* de septembre 1814. Le premier commis des affaires étrangères, La Besnardière, en fut le rédacteur. Ces instructions ont été jusqu'au traité de Paris de 1856, consécration brillante et dernier manifeste de cette politique, le code et la règle de la diplomatie française.

« La France est dans l'heureuse situation de n'avoir point à désirer que la justice et l'utilité soient divisées et [de n'avoir point] à chercher son utilité particulière hors de la justice, qui est l'utilité de tous. » La justice veut qu'un « souverain dont les États sont sous la conquête ne cesse point d'être souverain, à moins qu'il n'ait cédé son droit ». Le droit public a deux principes fondamentaux : que la conquête, par soi-même, ne confère pas la souveraineté si le souverain légitime ne cède le territoire conquis; qu'aucun titre de souveraineté n'existe pour les États qu'autant qu'ils l'ont reconnu. Il s'ensuit que le roi de Saxe doit envoyer un plénipotentiaire au congrès et reclamer son droit; que Murat, qui n'est reconnu ni par l'Angteterre, ni par la France, ni par la Russie, ne peut envoyer de plénipotentiaire en qualité de roi de Naples. La justice et le droit public veulent que des États ne puissent être confédérés entre eux malgré eux : il s'ensuit que les États

de l'Allemagne, dont l'indépendance a été reconnue par le traité de Paris, doivent prendre part aux délibérations du Congrès et, en particulier, sur la confédération qu'ils sont appelés à former entre eux. « A ces motifs de justice se joint une raison d'utilité pour la France : ce qui est de l'intérêt des petits États est aussi de son intérêt. » Ils voudront, en Italie et en Allemagne, recouvrer, conserver leur indépendance : elle doit les y aider. L'Autriche n'est plus redoutable en Allemagne, mais ses ambitions se portent sur l'Italie, et, en Allemagne, la Prusse tend à prendre sa place. « En Italie, c'est l'Autriche qu'il faut empêcher de dominer en opposant à son influence des influences contraires; en Allemagne, c'est la Prusse. La constitution physique de sa monarchie lui fait de l'ambition une sorte de nécessité. Nul scrupule ne l'arrête... Ses émissaires agitent l'Allemagne, lui peignent la France comme prête à l'envahir encore... et demandent qu'on la livre à la Prusse pour la préserver. »

D'où ces conséquences : rétablir le roi de Saxe, rétablir le roi Bourbon à Naples, restituer au Saint-Siège les Légations, assurer, en Piémont, la succession masculine, la succession traditionnelle, à la maison de Carignan; rendre par suite impossible à l'Autriche de s'emparer de cette monarchie par le mariage d'un archiduc avec la fille aînée du roi; replacer l'Autriche et la Prusse dans leur ancien état de possession, en compensant à l'Autriche la perte des Pays-Bas par l'ancien territoire de Venise. Sans doute, il eût été équitable d'étendre à la Pologne cette œuvre de réparation, et de rétablir, du même coup, la balance des forces telle qu'elle était en 1792, puisqu'on ramenait la France à sa frontière de ce temps-là. Mais on se heurterait à l'impossible. Ni la Prusse, ni l'Autriche, ni la Russie ne consentiraient à rapporter à cette succession de Pologne ce qu'elles avaient usurpé en 1772, 1793, 1795. Aucun Russe ne se prêterait à la restitution de la Lithuanie : « La Russie ne veut pas le rétablissement de la Pologne pour perdre ce qu'elle en a acquis; elle le veut pour acquérir ce qu'elle ne possède pas. » — « Si néanmoins,

contre toute probabilité, l'empereur de Russie consentait à renoncer à ce qu'il possède de la Pologne (et il est vraisemblable qu'il ne le pourrait pas sans s'exposer à des dangers personnels du côté des Russes)... le roi... sans en attendre un résultat heureux... n'y mettrait aucune opposition. » Mais si la Russie garde la Lithuanie, s'il s'agit simplement d'annexer à l'empire russe le duché de Varsovie, plus ou moins augmenté du côté de la Gallicie, aux dépens de l'Autriche, la question de principe disparaît. Ce n'est plus qu'une question d'intérêt, et l'intérêt de l'Europe n'est pas de pousser jusqu'à l'Oder une Russie aussi formidablement accrue. Dans ces conditions, le plus sage est de remettre les choses dans l'état où elles étaient avant 1807.

La Suisse devra former une confédération indépendante et neutre. — « La Porte ottomane est une puissance européenne dont la conservation importe au maintien de l'équilibre européen. Il est donc utile que son existence soit garantie. » Et en même temps la France maintiendra ses anciennes prérogatives en Orient, son ancien commerce, ses capitulations, la protection des catholiques, des résidents européens, des Francs, comme on disait. Elle reprendra, grâce à ce système, son ancienne influence partout. « Les derniers temps ont laissé des impressions qu'il importe d'effacer. La France est un État si puissant que les autres peuples ne peuvent être rassurés que par l'idée de sa modération, idée qu'ils prendront d'autant plus facilement, qu'elle leur en a donné une plus grande de sa justice. »

Tout se tient dans ce système. « La presque totalité des objets à régler par le congrès dépend d'un seul et même principe, et l'abandonner pour un point, ce serait l'abandonner pour tous. » D'où l'importance extrême attribuée aux questions préjudicielles, à l'organisation du congrès, aux déclarations de principes; les prescriptions minutieuses faites aux plénipotentiaires français pour que nul ne soit admis au congrès qui n'ait droit d'y siéger, pour que nul n'en soit exclu qui aurait droit d'y être admis; pour que le congrès se réu-

nisse réellement, se constitue, et détermine, avant tout, quels États y doivent avoir des plénipotentiaires et quels objets devront y être réglés.

La position prise ainsi par la France était inattaquable. La France opposait aux alliés un droit qu'ils avaient solennellement proclamé. Certes, les souverains et les diplomates de Russie, Prusse, Autriche n'avaient qu'un dessein : imiter Napoléon après l'avoir abattu, traiter l'empire français en déshérence comme ils avaient traité la Pologne en anarchie, et ils estimaient n'en devoir compte à personne qu'à eux-mêmes. Mais le quatrième allié, l'Anglais, ne pouvait les suivre jusque-là. Il était obligé de justifier publiquement sa conduite. Sans doute, le représentant de l'Angleterre, Castlereagh, était, de sa personne, aussi indifférent que ses collègues aux principes et au droit public; mais au parlement tout le monde ne l'était pas. Par cela seul qu'il y avait à Londres une tribune, une presse où les transactions du congrès seraient discutées, ses actes trouveraient une sanction publique. C'est par là que Talleyrand tiendrait les Anglais, et c'est ce qui fit la portée des notes de principes qu'il rédigea, moins pour édifier ses collègues que pour émouvoir l'opinion, grâce à d'heureuses indiscrétions qui livraient ses notes aux gazettes.

Certes, à qui considère le passé de Talleyrand et les chemins sinueux qu'il avait parcourus de l'évêché d'Autun au congrès de Vienne, en passant par le cabinet de Danton, la chancellerie du Directoire, la cour de Napoléon, Berlin, Tilsit, Erfurt, le rôle était scabreux. Talleyrand avait à imposer non seulement les principes de son nouveau maître, mais sa propre personne, étrangement accouplés. Il y fallait, de sa part, une force d'effronterie qui peut-être ne dépassait pas ses moyens, et de la part de ses collègues une prodigieuse complaisance. Mais le rôle et le personnage s'imposèrent d'eux-mêmes. En se retrouvant autour du tapis vert, les anciens partenaires de tant de parties illustres étaient contraints de faire tous nouvelle mine à nouveau jeu. Aucun d'eux n'était là pour son propre compte; tous représen-

taient autre chose et c'était précisément le principe en vertu duquel Louis XVIII, restauré par eux, régnait en France, et que Talleyrand, ambassadeur de Louis XVIII, invoquait au congrès. Talleyrand parlait au nom d'un roi irréprochable sur cet article. D'ailleurs, qui eût osé lui reprocher ses palinodies? S'il avait servi les usurpations de la république et de l'empire, les autres y avaient, tour à tour, participé; ils avaient scellé le pacte, la Prusse à Bâle, à Berlin, à Rastadt ; l'Autriche à Campo-Formio, à Lunéville, en 1810 lors du mariage; la Russie à Tilsit et Erfurt. Un seul aurait pu le prendre de haut, c'était l'Anglais, mais il reçut pour instruction de se taire. Tous s'accordèrent donc à jeter le voile. Dans le tête à tête, dans les articles secrets qu'on ne motive point, ils pouvaient encore faire bon marché du droit public; dans leurs protocoles, dans leurs déclarations, ils ne le pouvaient pas. Et c'est ainsi que ces vieux augures, sceptiques et libertins, furent obligés de se regarder sans rire, et, tout en maugréant, de suivre l'office que célébrait leur maître en scepticisme et libertinage, le « diable boiteux », comme ils l'appelaient, devenu pontife de leur propre église par l'effet de leurs coalitions et la grâce de leurs victoires.

Toutefois il y avait des points faibles dans la position de la France. Il ne fallait pas que sur le plus insignifiant article, elle se départît de son désintéressement. Dès lors tout croulait, et, du coup, ses déclarations, taxées d'hypocrisie, rabaissaient cette belle négociation de principes au plus vulgaire jeu d'intrigues. Jamais politique n'exigea plus de tenue. Or c'était l'intérêt de ceux que cette politique contrariait, de la dérouter, de la déconcerter, bref, d'induire les agents français en tentation, en marché, et de les compromettre. Metternich n'y devait pas manquer. En outre, ce qui était grave, la politique adoptée par Louis XVIII impliquait un antagonisme complet avec la Russie et la Prusse, dont les intérêts étaient solidaires, dont les souverains étaient unis par la plus tendre, la plus ferme amitié. Louis XVIII les considérait, à juste titre, comme inséparables, et ne voulant point sacrifier, en la per-

sonne du roi de Saxe, son principe à la Prusse, ni servir, à aucun degré, les desseins de cette couronne, il était amené à contrarier la Russie. Il y consentait sans effort. Les progrès de la puissance russe l'inquiétaient, et je ne sais quoi de démesuré qu'il y avait en cette nation offusquait son esprit classique; les contrastes du caractère d'Alexandre, généreux et rusé, mais politique jusque dans la magnanimité, passaient aux yeux de ce pur voltairien pour masques de comédie.

Il avait été question, durant le séjour d'Alexandre à Paris, de fiançailles entre le duc de Berry et la grande-duchesse Anna Paulovna. Des difficultés de conversion et de chapelles, d'ailleurs fort sérieuses, car elles intéressaient la tradition même des deux familles souveraines et touchaient au fondement même des deux monarchies, furent soulevées de part et d'autre. Le manège que l'on avait vu au temps des projets de Napoléon avec la grande-duchesse Catherine recommença, mais avec cette différence que, cette fois, les Russes se montraient empressés, sans vouloir céder toutefois sur l'article essentiel, la conversion, et que Louis XVIII, au contraire, se retranchait dans les principes absolus, et des fins de non-recevoir qui dissimulaient son peu de zèle. « C'est une occasion qu'il ne faudrait pas laisser échapper, écrivait Pozzo... La France n'est plus ni celle de Bonaparte, ni celle de Louis XVIII à Hartwell : elle est la monarchie française [1]... » C'était précisément ce que Louis XVIII laissait trop voir, ce qu'Alexandre éprouvait avec trop de déplaisir, et ce qui s'ajoutait à tant d'autres froissements éprouvés depuis l'entrevue de Compiègne : le cordon bleu envoyé au prince-régent d'Angleterre et non offert à Alexandre, l'ambassade de Russie demandée par Alexandre pour Caulaincourt et refusée par le roi, Caulaincourt exclu de la pairie. « Sa Majesté en a été vive-

[1] L'affaire traîna et fut définitivement rompue le 2 janvier 1815. Voir la correspondance de Pozzo avec Nesselrode. POLOVTSOFF, p. 10, 18, 29, 30, 38 et suiv., 53 et suiv., 64, 70, 85, 86, 93, 128, 135; et la *Correspondance de Talleyrand avec Louis XVIII*, PALLAIN.

ment blessée, écrivait Nesselrode à Pozzo, et charge Votre Excellence de le témoigner sans réserve[1]. »

Enfin, Louis XVIII voulait sincèrement la paix, pour rétablir sa monarchie, refaire les forces de la nation, réconcilier les Français avec leurs anciens rois; sa politique s'accordait avec ses goûts personnels, qui se portaient vers l'Angleterre. Les intérêts, en ce moment, étaient analogues. Quant à l'avenir, le roi ne s'en inquiétait point, sachant que le jour où la France serait reconstituée, où la Russie aurait besoin d'elle et où la France y trouverait ses avantages, le rapprochement se ferait de soi-même. D'ici là, et en particulier à Vienne, Louis XVIII, en se prêtant aux convenances d'Alexandre, en se plaçant dans sa clientèle, se diminuerait dans le présent et perdrait pour l'avenir la chance de devenir un allié que l'on recherche et que l'on récompense. En paraissant solliciter d'Alexandre quelque promesse vague d'agrandissement, en se réduisant à la politique de « pourboire », il s'exposait aux soupçons, il justifiait les dénonciations de ses ennemis, il s'isolait, l'Angleterre étant inébranlable sur cet article, l'Autriche hostile et la Prusse intraitable. Il se placerait à la discrétion de la seule Russie, qui, dès lors, le tenant, n'aurait garde, pour le satisfaire, de se brouiller avec ses autres alliés. Louis XVIII était incapable de pénétrer le génie du peuple russe; mais son extrême finesse lui fit deviner les combinaisons très habiles qu'Alexandre dérobait si élégamment aux observateurs superficiels sous les dehors de l'enthousiasme, de la sensibilité, du libéralisme. Alexandre ne songeait nullement à rompre la coalition qui était son œuvre et l'instrument de sa haute ambition, l'hégémonie de l'Europe. Il ne pensait point à grandir la France, et la coalition avait justement pour objet de la contenir. Mais l'ayant amenée au point qui lui convenait, il désirait l'éloigner de l'Autriche et de l'Angleterre, tout en restant uni avec ces deux cours. Il voulait qu'elle n'eût d'autre allié que lui et qu'elle devînt pour lui

[1] Nesselrode à Pozzo 22 juin, et *id.* 6 juillet 1814. POLOVTSOFF.

un auxiliaire toujours disponible. Jamais il n'entra dans sa pensée de lui sacrifier la Prusse ; mais il trouvait son intérêt à tenir à sa droite et à sa gauche, également dévoués, également subordonnés, le roi de Prusse et le roi de France, auxiliaires de sa politique. Ce ne serait donc pas pour rompre la quadruple alliance qu'il pourrait attirer Louis XVIII, ce serait pour se fortifier dans cette quadruple alliance, par l'adjonction de la France, et y demeurer le premier incontestablement, le maître. Mais, à cette combinaison même, il préférait l'arrangement à *quatre* de toutes les affaires, et c'est ce qui parut à Vienne dès la première rencontre.

IV

Il avait été convenu, entre les *quatre*, que dans les premiers jours de septembre ils se réuniraient en des conférences préliminaires. C'est ainsi qu'avant les souverains, avant les autres plénipotentiaires, on vit arriver à Vienne, où Metternich représentait l'Autriche, Nesselrode pour la Russie, Humboldt et Hardenberg pour la Prusse, Castlereagh et son frère, Charles Stewart, pour l'Angleterre. Ils firent précisément ce que Talleyrand avait prévu qu'ils feraient : un programme pour les travaux du congrès. Ce programme, dressé par Humboldt, fut communiqué, le 16 septembre, aux quatre alliés, et, le 18, ils décidèrent de régler entre eux seuls les affaires de Pologne, d'Italie et d'Allemagne. Mais, le lendemain, ils durent constater que l'accord entre eux était bien loin d'être fait. Ils commencèrent par la plus épineuse de toutes ces affaires : le partage du duché de Varsovie. Hardenberg réclama pour son maître une part de ce duché ; Nesselrode répliqua que son maître voulait tout. Metternich fit observer que le duché n'avait pas été conquis par les seules armées russes, que les Autrichiens avaient contribué à la

conquête, qu'ils ne contestaient pas à la Russie le droit de s'indemniser, bien qu'Alexandre eût déclaré qu'il ne ferait point de conquête, mais qu'il ne pouvaient consentir à lui abandonner les provinces qui avaient fait partie de l'Autriche : Cracovie et Zamoïsk étaient trop rapprochées de Vienne pour que l'Autriche laissât les Russes s'y installer; le rétablissement du nom de la Pologne serait, en soi-même, un péril, et constituerait une infraction aux traités[1]. Nesselrode repartit que Cracovie et Zamoïsk étaient absolument nécessaires à la défense de la Russie. Hardenberg ajouta que Thorn ne l'était pas moins à la défense de la Prusse; que la Prusse, en tout cas, ne saurait consentir à la restauration de la Pologne. Castlereagh dit, au contraire, que cette restauration serait fort bien vue au parlement anglais; mais il était sous-entendu que ce serait une Pologne totale, indépendante, non une Pologne restreinte et subordonnée à la Russie.

Dans ces conditions, il était plus nécessaire que jamais de fermer la porte aux Français et, faute de pouvoir délibérer sur le fond, on discuta sur les formes. Ce fut l'objet d'une conférence qui se tint, le 22, chez Metternich. On reprit le texte du traité de Paris. On relut l'article premier secret : « Les dispositions à faire des territoires... seront réglées au congrès sur les bases arrêtées par les puissances alliées entre elles. » On reconnut que les termes *arrêtées* et *arrêtées entre elles* exprimaient clairement qu'il ne s'agissait point de conférences où la France siégerait; que, d'ailleurs, il convenait que la France n'assistât point à la première discussion, car, si elle y assiste, « elle prendra parti pour ou contre chaque question, qu'elle soit liée à ses propres intérêts ou non; elle favorisera ou contrariera tel ou tel prince d'après des vues particulières, et les petits princes d'Allemagne seront invités par là à recommencer tout ce manège d'intrigues et de cabales qui, en grande partie, a causé le malheur des dernières années. C'est

[1] Comparez t. VII, p. 429, l'insistance d'Alexandre à obtenir de Napoléon cette déclaration : « Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli. » Convention du 4 janvier 1810, non ratifiée par Napoléon.

pourquoi il est de la dernière importance de n'entrer en conférence avec les plénipotentiaires français que lorsque cet objet sera réglé. » Mais si on excluait la France, il fallait exclure, du même coup, l'Espagne, le Portugal et la Suède, également signataires du traité de Paris. Le protocole du 18 fut ainsi confirmé. Metternich, Hardenberg, Humboldt, Nesselrode signèrent la délibération ; Castlereagh n'osa y adhérer sans réserve, et la réserve qu'il fit préparait les voies aux Français : « Je considère néanmoins que les arrangements ainsi mis en avant seront ouverts à une discussion libre et libérale avec les deux autres puissances comme parties amicales et non hostiles. » Les deux autres, c'étaient l'Espagne et la France, que Castlereagh n'osait écarter officiellement. Pour les arrangements mêmes, il était fort désireux que l'unanimité s'établît, mais, disait-il, « je ne puis consentir à être lié absolument par une majorité ».

Les *quatre* se réunirent encore le 23, pour arrêter les termes de la communication qu'ils feraient aux Français et aux Espagnols ; car du Portugal et de la Suède, il ne fut plus question. On signa, en conséquence, un protocole où il était dit que les questions seraient divisées en deux séries : 1° celles qui étaient relatives « aux grands intérêts de l'Europe, comprenant les rapports des puissances entre elles, la fixation des limites et la disposition à faire des pays provisoirement occupés et administrés par les puissances alliées », c'est-à-dire les affaires de Pologne, d'Allemagne et d'Italie : *les quatre cours alliées* en délibéreraient entre elles, et quand elles seraient d'accord, elles communiqueraient leur travail aux représentants de la France et de l'Espagne, et « les inviteraient à faire connaître leurs opinions et leurs vœux » ; 2° la préparation du pacte fédératif de l'Allemagne : les cours d'Autriche, Prusse, Bavière, Wurtemberg et Hanovre en seraient chargées. A ce protocole fut joint un *projet de déclaration* portant que les puissances signataires du traité de Paris dirigeraient le travail du congrès, mais ne décideraient

aucune question sans le concours des puissances qui paraissaient avoir droit d'y intervenir[1].

Tel était l'état des choses quand, le 23 septembre, Talleyrand arriva, accompagné du duc de Dalberg, du marquis de la Tour du Pin, du comte Alexis de Noailles, pour les conférences officielles, de La Besnardière pour la rédaction des rapports, notes et protocoles, de la duchesse de Dino pour le charme de sa vie, l'esprit de ses lettres, l'enchantement et la séduction de ses réceptions, l'art suprême de faire parler autrui et de lancer à propos, sans y paraître toucher, les insinuations troublantes ou attirantes : auxiliaire qui n'était point inutile avec deux partenaires aussi raffinés en diplomatie féminine qu'Alexandre et Metternich.

Tous les États ou pseudo-États qui, depuis 1789, avaient été spoliés ou spoliateurs, médiatisants ou médiatisés, sécularisants ou sécularisés réclamaient la restitution de leurs biens ou sollicitaient la confirmation de leurs titres. Toute la vieille Allemagne impériale, et jusqu'à l'ordre de Malte, avaient envoyé des représentants ou des agents. Il y avait deux cent seize chefs de mission. Les souverains arrivèrent à leur tour. L'empereur de Russie et le roi de Prusse firent leur entrée le 25 septembre. La cour de Vienne réunit tous les ci-devant spectateurs du théâtre d'Erfurt et hôtes du château de Dresde, sauf le roi de Saxe, qui était en captivité à Berlin; Marie-Louise, qui était en retraite à Schœnbrunn, et Napoléon, qui était interné à l'île d'Elbe. Les fêtes commencèrent et ne s'arrêtèrent plus. Elles sont demeurées légendaires. La chronique raconte que le coût s'en éleva à 40 millions. Le 27 septembre 1814, Nesselrode écrivait à Pozzo di Borgo, ambassadeur d'Alexandre à Paris : « Si l'Autriche ne cède pas de bonne grâce, je ne sais où nous irons. L'appui de l'Angleterre et de la France ne lui serait que négativement utile. Nous avons la Prusse et 500,000 hommes; il n'y aura donc à employer

[1] « Les trois cours continentales paraissent animées d'une égale jalousie contre toute idée d'admettre la France à prendre aucune part sérieuse à la décision des questions, conséquences de la paix. » Rapport de Castlereagh, 24 septembre 1814.

contre nous que des représentations amicales; si elles échouent, il n'y aura plus qu'à céder. » Si l'on était en fêtes, on était loin d'être à la paix. Un diplomate allemand, Gagern, rapporte qu'arrivé le 15, il avait déjà le 21 entendu parler de guerre. « On n'était, ajouta-t-il, d'accord que contre les Français; cette situation tourna bientôt à leur avantage. »

Mais, d'abord, ils se sentirent terriblement isolés. Talleyrand s'y attendait, et il eut besoin de tout son aplomb, de toute sa dextérité pour ne point trébucher dans les premières rencontres, dans ces sortes de reconnaissances dont dépendait le succès de tout son plan de conduite. « Il était exécré, dit Gagern. Que de fois, aux fêtes données pour la bienvenue du congrès, je l'ai vu seul, délaissé jusqu'au moment où je venais à lui, le tirant d'embarras ou de mauvaise humeur. Les Anglais s'échangeaient avec moi dans ce rôle. Son hôtel même était peu visité. Mais cela ne dura pas longtemps, et cela changea de tout au tout. Son intelligence, son esprit de suite, les principes qu'il soutint, son amabilité quand il voulut bien la laisser paraître, triomphèrent de tous les obstacles. »

Il avait trouvé les grands hautains, renfermés; il trouva les petits méfiants. Les premiers répétaient qu'à Paris, ils s'étaient montrés trop faciles, sur l'argent et sur les frontières. Je les vis, dit Talleyrand, « fort blasés sur les jouissances que donne la générosité ». Il savait qu'il n'avait rien à attendre d'eux. Il se retourna vers les autres. Avant tout, il avait à les rassurer sur les intentions de la France. Le désintéressement qu'il déclarerait partout devait trouver partout des incrédules. On n'y croirait que sur les actes; néanmoins, il fallait disposer les esprits, et Talleyrand s'y employa. Il reconnut que le point sensible, c'était le silence que les *quatre* gardaient envers tout le monde, la prétention des *quatre* de tout faire entre eux. Il y avait là un lien entre Talleyrand et tout ce qui n'était pas les *quatre*. Il en profita. « Je ne me plaignis point, écrit-il. Je me bornai à faire connaître tout le mécontentement que j'éprouvais aux ministres des cours secondaires qui avaient des intérêts communs avec moi. Retrouvant aussi dans

l'ancienne politique de leurs pays de vieux souvenirs de confiance dans la France, ils me regardèrent bientôt comme leur appui... » Le fait est que parmi les signataires du traité du 30 mai qui s'arrogeaient la direction du Congrès, Talleyrand était le seul qui pût et voulût parler pour eux. Ayant intérêt à le croire, ils le crurent. « La volonté de la paix, disait-il à Gagern, est la seule occasion de force pour la France. Elle doit donner de bons exemples après tant de mauvais. Il faut être bon Européen, modéré. La France ne demande rien, absolument rien, excepté ce qui est exprimé dans le prologue de la paix : une juste répartition des forces entre les puissances. »

C'est ainsi qu'ayant deviné le jeu des alliés, il les prévenait précisément par ce « manège » qu'ils avaient essayé de lui interdire. D'ailleurs il était renseigné. Le plénipotentiaire espagnol, Labrador, écarté comme lui des grandes affaires, n'était pas l'objet de la même méfiance; Saint-Marsan pénétrait partout : l'un et l'autre avertirent Talleyrand du complot formé contre lui. Enfin, à l'embarras de Castlereagh, Talleyrand n'eut pas de peine à discerner que cet ambassadeur avait pris des engagements qui lui pesaient et dont il redouterait, le cas échéant, de rendre compte au parlement. Aussi, sans perdre un jour, dès le 28 septembre, détachant de ses instructions une des pages les plus étudiées, les mieux disposées pour être répandues ou publiées, il en fit une note où il démontrait que rien ne serait plus juste que de rétablir une Pologne indépendante, mais que rien ne serait plus dangereux que l'établissement d'une Pologne russe.

Le même jour, Alexandre, mécontent des ministres prussiens et de leurs prétentions sur la ligne de la Vistule, eut une conférence avec Frédéric-Guillaume. A la suite de cet entretien, Hardenberg, Nesselrode, Humboldt et Stein signèrent un protocole portant que la Saxe serait attribuée tout entière au roi de Prusse, à condition qu'elle garderait dans les États de ce prince le nom de royaume de Saxe[1]. C'était le

[1] Martens, t. VII, p. 157.

premier chapitre et la première condition de l'attribution du duché de Varsovie à la Russie sous le nom de royaume de Pologne. Le protocole devait d'ailleurs demeurer rigoureusement secret jusqu'au jour où l'empereur de Russie jugerait bon de faire évacuer la Saxe par ses troupes et d'en remettre l'administration au roi de Prusse.

Cependant l'ouverture du congrès ayant été publiquement annoncée pour le 2 octobre, il n'était pas possible de la différer plus longtemps sans donner des explications, et sans que les signataires du traité du 30 mai se fussent réunis pour en délibérer. Metternich convoqua les *six* — Autriche, Espagne, France, Grande-Bretagne, Prusse, Russie — chez lui, le 30 septembre. Cette réunion préparatoire allait décider de la marche du congrès et, en particulier, du rôle de la France.

Talleyrand devait y prendre position, et de la façon dont il s'y comporterait dépendrait son effacement ou son influence. Il joua magistralement son personnage. Metternich lui communiqua le protocole du 22 septembre. Talleyrand le lut posément; il y releva le mot de *puissances alliées* qui revenait plusieurs fois. « *Alliées*, dit-il, et contre qui? Ce n'est pas contre Napoléon : il est à l'île d'Elbe. Ce n'est sûrement pas contre le roi de France : il est garant de la durée de cette paix. Messieurs, parlons franchement : s'il y a encore des *puissances alliées*, je suis de trop ici. » Ils répondirent qu'ils ne tenaient pas au mot. Voyant que cette première escarmouche les avait quelque peu impressionnés, Talleyrand s'enhardit et poussa un coup droit : « Et cependant, si je n'étais pas ici, je vous manquerais essentiellement. Je suis peut-être le seul qui ne demande rien. De grands égards, c'est là tout ce que je veux pour la France. Elle est assez puissante par ses ressources, par son étendue, par le nombre et l'esprit de ses habitants... Je ne veux rien, je vous le répète; et je vous apporte immensément. La présence d'un ministre de Louis XVIII consacre ici le principe sur lequel repose tout l'ordre social. Le premier besoin de l'Europe est de bannir à jamais l'opinion qu'on peut acquérir des droits par la seule

conquête, et de faire revivre le principe sacré de la légitimité d'où découlent l'ordre et la stabilité... » Puis, passant à la déclaration projetée, il demanda quand s'ouvriraient les conférences du congrès général, auquel, d'après le traité de Paris, devaient participer les représentants de toutes les puissances engagées dans la guerre. Si les puissances signataires de ce traité devaient assumer le rôle de directrices, il leur fallait au moins un mandat des autres, et ce mandat ne pouvait être donné que par le congrès. « Il y avait des mesures que des ministres sans responsabilité pouvaient facilement adopter, mais lord Castlereagh et lui étaient dans un cas différent. » Castlereagh avoua « que ces réflexions lui étaient venues à l'esprit ». Une conversation générale s'en suivit.

Il fallait bien que, ce jour-là ou tout autre très prochain, on parlât de Murat. Talleyrand avait préparé ses traits et Metternich en devait éprouver toute l'acuité. C'était une occasion de revanche contre ce rival, qu'il avait connu à Paris si mince courtisan, si « faquin » de cour et d'État, et qu'il retrouvait à Vienne en ce personnage de « premier » ministre de la coalition, si hautain, si éloigné du jour où il portait la santé du roi de Rome[1] et affichait ses galanteries avec Caroline Murat. Talleyrand connaissait par le menu ses intrigues avec cette belle princesse folle de sa couronne, et que Metternich abusait avec tant de perfidie après avoir si insolemment étalé ses faveurs. Il connaissait la machine montée pour perdre Murat. Il faut se rappeler ces menues aventures, ces dessous, pour goûter tout le sel de la scène qui se passa ce jour-là.

Quelqu'un prononça le nom du roi de Naples, et il enten-

[1] Voir t. VII, p. 442. — A Saint-Cloud en 1810, « quand il portait un bracelet des cheveux de C... M., si belle alors ». Henri Beyle à Balzac, 30 octobre 1840. — « Le regard beau et bienveillant de Mosca... Le regard avec lequel M. de Metternich tromperait Dieu », BALZAC, *Études sur M. Beyle*, 1840. Balzac connaissait Metternich par le ouï-dire de la duchesse d'Abrantès, qui l'avait trop connu, doublement trompée alors par Caroline, qui lui avait pris son mari, Junot, et son consolateur, Metternich. *Fragments inédits*, tirés du cabinet de M. de Spœlberch de Lovenjoul. — TURQUAN. *La duchesse d'Abrantès*.

dait dire Murat. Labrador s'exprima sur ce prince sans ménagement, et Talleyrand, se sentant désormais à l'aise, osa lancer cette phrase : « De quel roi de Naples parle-t-on? Nous ne connaissons point l'homme dont il s'agit. » L'insolence était inouïe de la part du ci-devant ministre de Napoléon, créateur du royaume et beau-frère du roi. L'*homme*? il avait comploté avec lui, en 1808, contre Napoléon [1] ; ils avaient figuré ensemble dans nombre de cortèges, ne fût-ce qu'au sacre de l'empereur. Le silence qui accueillit cette question prouva qu'elle était de mise. Metternich, qui avait tout récemment encore pactisé avec Murat, fut contraint de se taire, car il n'osait révéler son traité. Ni le Russe ni l'Anglais n'avaient consenti à reconnaître Murat. Un Prussien seul, Humboldt, qui d'ailleurs était désintéressé dans l'affaire, fit observer que des puissances l'avaient reconnu et lui avaient garanti ses États. « Ceux qui les lui ont garantis ne l'ont pas dû, et conséquemment ne l'ont pas pu », déclara Talleyrand. Là-dessus on s'ajourna pour préparer un autre projet de déclaration.

« L'intervention de Talleyrand et de Labrador a furieusement dérangé nos plans », écrit dans son journal Frédéric de Gentz, secrétaire du congrès. « Ils ont protesté contre la forme que nous avons adoptée. Ils nous ont bien tancés pendant deux heures. C'est une scène que je n'oublierai jamais. Le prince de Metternich ne voit pas comme moi ce qu'il y a d'embarrassant et même d'affreux dans notre situation [2]. »

Talleyrand avait désormais son entrée à toutes les conférences, il avait son rôle à Vienne, et, dès ce jour, son isolement cessa. Le 1er octobre, profitant de ses avantages, il

[1] Comme tous les « mots » celui-là était aiguisé à l'avance, et Talleyrand en avait essayé tout récemment l'effet. — 27 septembre : « Diner chez Talleyrand; la princesse d'Isembourg lui demande des nouvelles du duc de Bassano ; il lui répond qu'il n'en a jamais entendu parler. » *Journal de Saint-Marsan*. BIBIERI. Et ce précédent que Talleyrand avait dû oublier, c'était si loin ! En 1803, à propos d'une protestation de Louis XVIII contre des négociations avec le premier consul : « Le premier consul n'a su qu'il existait un comte de Lille à Varsovie que par cette publication ». Circulaire de Talleyrand, 23 août 1803. BOULAY DE LA MEURTHE. *Corr. du duc d'Enghien*. Voir t. VII, p. 336.

[2] Cf. Nesselrode à Pozzo, 27 septembre 1814. POLOTSOFF.

rédigea une note qu'il envoya à ses collègues d'Autriche, Espagne, Grande-Bretagne, Prusse, Russie. Il y soutint que les *huit* puissances signataires du traité de Paris étaient seules qualifiées pour préparer le congrès; que ce congrès devrait se réunir, ne fût-ce que pour vérifier les pouvoirs; qu'ensuite on pourrait se diviser en comités.

Il se rendit, le même jour, chez l'empereur Alexandre et le trouva fort irrité de l'intervention de la veille. Il aurait pu être gêné en présence de ce prince, pour lequel il avait, à Erfurt, et depuis, trahi son maître d'alors, Napoléon; avec qui il avait travaillé naguère à la restauration de son maître nouveau, Louis XVIII; mais cette collaboration à des affaires si diverses, tant de secrets communs que l'on avait désormais un intérêt commun à effacer, le mettaient au contraire à l'aise. Alexandre et Talleyrand se parlèrent comme s'ils ne s'étaient connus que la veille, à Paris, lors du rétablissement de la monarchie en France, prélude de la restauration du droit public en Europe, ce qui amena ce dialogue singulier : « Parlons de nos affaires, dit l'empereur. Il faut que nous les finissions ici. — Cela dépend de Votre Majesté. Elles finiront promptement et heureusement si Votre Majesté y porte la même noblesse et la même grandeur d'âme que dans celles de la France. — Mais il faut que chacun y trouve ses convenances. — Et chacun ses droits. — Je garderai ce que j'occupe. — Votre Majesté ne voudra garder que ce qui sera légitimement à elle. — Je suis d'accord avec les grandes puissances. — J'ignore si Votre Majesté compte la France au rang de ces puissances. — Oui, sûrement; mais si vous ne voulez point que chacun trouve ses convenances, que prétendez-vous? — Je mets le droit d'abord, et les convenances après. — Les convenances de l'Europe sont le droit. — Ce langage, Sire, n'est pas le vôtre ; il vous est étranger, et votre cœur le désavoue. — Non, je le répète, les convenances de l'Europe sont le droit. » — Alors Talleyrand se frappa la tête contre les lambris, se lamentant: « Europe, Europe, malheureuse Europe! » Et Alexandre, agitant les bras, s'écria :

« Plutôt la guerre, que de renoncer à ce que j'occupe! » Puis, il se reprit brusquement : « Voilà l'heure du spectacle », et il sortit. Il était réellement en colère; mais Talleyrand avait affronté des assauts plus redoutables, et il ne s'en troubla point outre mesure. « Notre position est difficile, écrivait-il à Louis XVIII. Elle peut le devenir chaque jour davantage... Les ministres de Votre Majesté pourraient rencontrer de tels obstacles qu'ils dussent renoncer à toute autre espérance qu'à celle de sauver l'honneur. Mais nous n'en sommes pas là. »

Le 3 octobre, il y eut une réunion chez Metternich, et ce ministre demanda à Talleyrand de retirer sa note du 1er. Talleyrand refusa. Metternich insinua de nouveau que tout devrait se régler à quatre. Talleyrand répondit : « Si vous prenez la question de ce côté, je suis tout à fait votre homme; je suis tout prêt, je ne demande pas mieux. — Comment l'entendez-vous? — D'une manière très simple. Je ne prendrai pas part à vos conférences; je ne serai ici qu'un membre du congrès, et j'attendrai qu'il s'ouvre. » — Le plan des alliés ne pouvait réussir que par le secret. Talleyrand menaçait de le dévoiler avec scandale, et, si on le laissait faire, il se transformerait, de plénipotentiaire de la France vaincue, en avocat de l'Europe jouée, exploitée par ceux qui s'étaient engagés à lui donner l'ordre et la paix. Décidément, si dangereux qu'il fût de l'admettre aux conférences, il valait mieux l'avoir dedans que dehors. Tout convenait mieux aux alliés que de déclarer leurs intentions. On garda donc Talleyrand; mais à chaque pas il relevait le ton. Il rédigea une nouvelle note, selon ses instructions, portant qu'il y aurait un congrès et que ce congrès serait réellement ouvert [1]; il s'en entretint avec Castlereagh et constata que cet Anglais lui donnait raison sur la forme et, en partie, sur le fond.

Mais avant de se résigner à relâcher le faisceau de Chau-

[1] « Comme le retour du roi a fait disparaître en France toutes les idées qui avaient produit et qu'avait propagées la Révolution, il faut espérer de même qu'en Europe on cessera de transformer la force en droit, et que l'on prendra pour règle, non la convenance, mais l'équité. » Circulaire aux agents français, 3 octobre 1814.

mont, à se confier à la France, bien plus, à lui demander son concours, Castlereagh et Metternich épuisèrent tous les moyens de convaincre leurs alliés et de transiger avec eux. Castlereagh composa, le 4 octobre, un mémoire où il s'inspirait manifestement de la note que Talleyrand lui avait fait passer le 28 septembre. Il concluait au *statu quo ante* en Pologne. Peut-on supposer, disait-il, que l'Autriche et la Prusse soient entrées dans l'alliance, aient traité à Kalisch et à Reichenbach « pour le seul agrandissement de la Russie, et cela en détruisant leurs propres frontières et en laissant ainsi leurs capitales exposées et sans défense » ? Qu'on fît de la Pologne une nation libre, un État indépendant ce serait une œuvre juste ; mais on ne peut, en la donnant à la Russie, en faire « un instrument militaire formidable » ; donc, « aussi longtemps que Sa Majesté Impériale tiendra à ce projet fâcheux, il est impossible qu'aucun plan d'arrangement pour la reconstitution de l'Europe puisse être proposé ou que le présent congrès puisse s'assembler... »

Cependant, à grand effort de sous-entendus, malentendus, et équivoques de chancellerie, Gentz avait élaboré un projet de déclaration suspendant l'ouverture du congrès jusqu'à ce que « les questions fussent parvenues à un degré de maturité suffisant pour que le résultat répondît aux stipulations du traité de Paris et à la juste attente des contemporains ». Le congrès serait ainsi ajourné au 1[er] novembre. Les *six* furent convoqués, le 8 octobre, chez Metternich pour en délibérer. Talleyrand, invité à s'y rendre un peu avant l'heure de la conférence, trouva Metternich désireux de le faire parler, de l'amener surtout à quelque imprudence compromettante, à demander quelque chose, à accepter au moins la conversation sur quelque objet d'intérêt particulier pour son maître. Il n'y en avait, il n'y en eut jamais qu'un, et il était illusoire, l'affaire de Naples. On savait que le roi mettait quelque passion à détrôner Murat pour rétablir son cousin Ferdinand. Mais c'était se méprendre sur le caractère de Louis XVIII, sur sa politique et sur sa patience, que de le croire capable

de sacrifier son principe en un point où, précisément, ce principe devait par soi-même triompher. Forcé de renoncer aux Légations, Metternich abandonnerait Murat et chercherait à s'en débarrasser. Or, le rétablissement du pape dans les Légations était une question connexe à celle du rétablissement du roi de Saxe, et l'application directe du principe de la légitimité tel que l'entendait Louis XVIII. En défendant les droits du roi de Saxe, il défendait ceux du pape, et le pape rétabli dans ses États, Murat ne serait plus qu'une gêne et un danger pour l'Autriche. C'était déjà le cas. Metternich ne songeait plus à dépouiller le Saint-Siège des Légations, personne ne l'y encourageait. Dès lors Murat fut sacrifié et tout le jeu de Metternich allait être d'attirer ce malheureux roi dans quelque traquenard où il se laisserait tomber aveuglément. Talleyrand était informé de ces dispositions par Saint-Marsan et par les autres Italiens. Il n'aurait donc garde d'accepter comme un service rendu à son roi un acte auquel Metternich serait contraint par son propre intérêt.

Metternich le constata dès les premières insinuations qu'il en fit, ce jour-là, à Talleyrand. Celui-ci se montra disposé à s'entendre avec l'Autriche sur les grandes affaires; mais, dit-il, on s'éloignait de lui, on s'environnait de mystère! « Pour moi, ajouta-t-il, je n'en fais point, et je n'en ai pas besoin : c'est l'avantage de ceux qui ne négocient qu'avec des principes. Voilà du papier et des plumes. Voulez-vous écrire que la France ne demande rien, et même n'accepterait rien? Je suis prêt à signer. — Mais vous avez l'affaire de Naples, qui est proprement la vôtre. — Pas plus la mienne que celle de tout le monde. Ce n'est pour moi qu'une affaire de principes. » Et, s'animant, il déclara ce qu'il entendait par ces « affaires de principes » : le roi Bourbon à Naples, le roi de Saxe à Dresde, point de Prussiens en Saxe, point de Prussiens à Luxembourg, ni à Mayence; point de Russes à Varsovie. Ces « principes » concordaient avec les « intérêts » de l'Autriche. Talleyrand le savait bien, et il ne s'étonna point d'entendre Metternich lui répondre : « Nous sommes beau-

coup moins éloignés que vous ne pensez. Je vous promets que la Prusse n'aura ni Luxembourg ni Mayence. Nous ne désirons pas plus que vous que la Russie s'agrandisse outre mesure, et quant à la Saxe, nous ferons ce qui sera en nous pour en conserver au moins une partie. »

Sur quoi on passa à la conférence. Talleyrand accepta le projet de Gentz et les conférences préparatoires à tenir avant l'ouverture du congrès, puisque désormais il était sûr d'y être admis, et que l'on renonçait à tout régler d'avance entre *quatre*. Mais il demanda qu'à la phrase portant que l'ouverture du congrès aurait lieu le 1er novembre on ajoutât ces mots : « Il sera fait conformément aux principes du droit public. » Cette proposition souleva une tempête. Les Prussiens surtout s'emportèrent à une indignation véhémente. Hardenberg, très sourd, se leva, frappant sur la table, menaçant, proférant des paroles entrecoupées : « Non, monsieur !... le droit public?... c'est inutile... cela va sans dire. — Si cela va sans dire, répliqua Talleyrand, cela ira encore mieux en le disant. » Humboldt criait aussi : « Que fait ici le droit public ? — Il fait que vous y êtes », répondit encore Talleyrand, qui se rappelait comment, à Tilsit, la Prusse avait failli disparaître de la carte d'Europe. Castlereagh le prit à part et lui demanda si, une fois satisfait sur cet article, il se montrerait plus facile ; Talleyrand lui demanda, à son tour, ce qu'en se montrant facile il pourrait espérer de l'Angleterre dans l'affaire de Naples. Castlereagh promit de l'appuyer de toute son influence : « J'en parlerai à Metternich ; j'ai le droit d'avoir un avis sur cette matière. — Vous m'en donnez votre parole ? — Je vous la donne. » Après deux heures de débat, on finit par adopter la phrase, qui fut placée quelques lignes plus haut : « Pour que le résultat réponde aux principes du droit public, aux stipulations du traité de Paris, etc. »

Talleyrand avait fait du chemin. Il avait reconnu le point faible des alliés ; néanmoins il ne s'aveuglait pas sur la difficulté où il était de se faire croire, lui, Talleyrand, parlant de droit, de désintéressement ; sur l'impossibilité de faire préva-

loir les principes les plus justes si quelque force ne les soutenait. C'est pourquoi il écrivit au roi, le 13 octobre : — « Ceux qui nous savent contraires à leurs prétentions pensent que nous n'avons que des raisonnements à leur opposer. L'empereur Alexandre disait il y a peu de jours : « Talley-« rand fait ici le ministre de Louis XIV. » M. Humboldt, cherchant à séduire en même temps qu'à intimider M. de Schulenburg, ministre de Saxe, lui disait : « Le ministre de France « se présente ici avec des paroles assez nobles ; mais ou elles « cachent une arrière-pensée, ou il n'y a rien derrière pour « les soutenir. Malheur donc à ceux qui voudraient y croire ! » Le moyen de faire tomber tous ces propos et de faire cesser toutes ces irrésolutions serait que Votre Majesté, dans une déclaration qu'elle adresserait à ses peuples, après avoir fait connaître les principes qu'elle nous a ordonné de suivre et sa ferme résolution de ne s'en écarter jamais, laissât seulement entrevoir que la cause juste ne resterait pas sans appui. » En attendant, Talleyrand entreprit les représentants des petits États : « La déraison s'agite, disait-il à Gagern ; tout s'est fait avec une extrême légèreté. On n'est préparé sur aucune question. On oublie qu'on n'est plus à Chaumont. Nous ne voulons rien, absolument rien, pas un village ; mais nous voulons ce qui est juste. Et si on s'y refuse, j'en viendrai jusqu'à la retraite, à la protestation. Personnellement, je ne veux pas la Belgique... Savez-vous où est ma Belgique? Elle est dans la liberté des fleuves, voilà tout ce que je veux. »

V

La déclaration, adoptée le 8, fut portée le 13 à la connaissance des plénipotentiaires. Et, au milieu des banquets, des fêtes, des galas d'opéra et de comédie, le travail des notes, contre-notes, memorandums, confidences et cabales recommença. Rien n'était possible tant que la question de Pologne

et celle de Saxe ne seraient pas résolues, et c'était par approches souterraines, par mines et contre-mines qu'on se battait autour de ce labyrinthe. Ce travail n'aboutit qu'à ouvrir plus large la brèche de la coalition. Castlereagh et Metternich font campagne commune au sujet de la Pologne; mais Metternich, n'osant pas se mettre en avant, pousse Castlereagh. D'autre part, les Prussiens, sûrs de la Russie dans l'affaire de Saxe, puisque le tsar s'est engagé, le 28 septembre, à leur remettre ce royaume, cherchent maintenant à se débarrasser de la contre-partie, l'attribution à la Russie du duché de Varsovie, surtout du pays de Posen. Ils tentent une ouverture secrète du côté des Autrichiens et des Anglais : ils reconnaissent le danger d'établir les Russes en Pologne; ils insinuent que si on leur donne la Saxe, ils seront disposés à s'unir à l'Autriche pour contenir la Russie [1]. Castlereagh et Metternich étaient trop avisés pour tomber dans le piège. Soupçonnant quelque accord secret entre la Prusse et la Russie, Castlereagh répondit à Hardenberg, le 11 octobre, qu'il serait disposé à céder la Saxe à la Prusse à la condition que la Prusse ne la reçût point en compensation d'acquisitions que les Russes feraient en Pologne. En même temps, Castlereagh demanda une audience au tsar.

Alexandre prit les devants et se rendit chez Castlereagh. L'entretien eut pour suite une lettre et un long mémoire que Castlereagh adressa à Alexandre le 12 octobre, et qui étaient le développement de son mémoire du 4. Il ajoutait : « Les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Espagne, et probablement ceux des autres États de l'Europe, grands et petits, ont la même manière de voir à l'égard de ce projet. Dans quelle fâcheuse situation sera donc l'Europe si Votre Majesté impériale ne veut pas renoncer à son projet et est déterminée à prendre possession du duché de Varsovie contre l'opinion générale!... » — « Il place la question telle que nous la concevons, écrivent les plénipotentiaires français.

[1] Hardenberg à Metternich, 9 octobre, communiquée à Castlereagh le 10. Cf. ci-dessus p. 244.

Il démontre que la situation de l'Europe exige ou le rétablissement de l'ancienne Pologne ou que cette source de troubles et de prétentions soit à jamais écartée des discussions en Europe. » Castlereagh avait confié aux Français ses notes et son entretien avec le tsar. Metternich les fit tâter. « Vous nous paraissez comme des chiens qui aboient fort habilement, mais qui ne mordent pas, dit à Dalberg un confident de Metternich. Nous ne voulons pas mordre seuls, » Il ajouta que si on était plus sûr de la fermeté de la France, on serait plus énergique ; la Russie cèderait et la Prusse devrait s'exécuter. On tâta également la Bavière, si intéressée à la défense des droits des États secondaires et, par suite, au rétablissement de la Saxe. Metternich fit demander au maréchal de Wrède si la Bavière serait disposée à se liguer avec la France et l'Autriche.

Talleyrand écrivit lettres sur lettres à Paris, réclamant des instructions nouvelles, surtout une démonstration militaire. La Bavière armait ; les petits souverains allemands inquiets des intentions que manifestaient les Prussiens à dominer la future confédération, le Wurtemberg et le Hanovre, en particulier, déclarèrent qu'ils ne consentiraient à rien en Allemagne tant que la question de Saxe ne serait pas résolue. Sur cette question, Castlereagh s'entêtait toujours, par rancune de coalisé contre un roi allemand fidèle à Napoléon, par complaisance aussi envers ses collègues prussiens avec lesquels il menait la guerre depuis 1813. Il espérait qu'en dressant et publiant de grandes notes de principes sur la Pologne, il s'excuserait, aux yeux du parlement, de cette concession. Talleyrand, connaissant son embarras, le presse d'arguments, lui démontre à quel point les deux questions sont liées. Castlereagh persiste à croire qu'en satisfaisant les Prussiens, il les détachera de la Russie, et réglera ainsi l'affaire de Pologne sans le secours de la France. « A sa manière d'estimer nos forces, écrit Talleyrand dans sa lettre au roi, du 31 octobre, on peut juger que c'est la France qu'il redoute le plus. » — « Vous avez, me dit-il, vingt-six millions d'hommes ; nous les

estimons à quarante millions. » Une fois, il lui échappa de dire : « Ah ! s'il ne vous était resté aucune vue sur la rive gauche du Rhin ! »

Alexandre s'impatienta. Son ambassadeur à Paris, Pozzo, mandé à Vienne, apportait l'impression que la France n'était pas en mesure d'agir; l'armée n'était pas sûre, à peine réorganisée, insuffisante. Donc, tous les propos et écrits de Talleyrand n'étaient que manèges et fanfaronnades ! Alexandre engagea le roi de Prusse à exécuter la convention secrète du 28 septembre, et à occuper la Saxe. Puis il fit sonder Talleyrand, qui, sur cette affaire, se montra intraitable. Alors, il le manda chez lui, espérant le mater, le confondre ou le séduire; toutefois il préférait le premier moyen, plus flatteur pour son amour-propre, et plus commode pour sa politique. L'entrevue eut lieu le 22 octobre. Elle débuta par une apostrophe à la Napoléon. « A Paris, vous étiez de l'avis d'un royaume de Pologne. Comment se fait-il que vous ayez changé? — Mon avis, sire, est encore le même. A Paris, il s'agissait du rétablissement de toute la Pologne. Je voulais alors comme je voudrais aujourd'hui son indépendance. Mais il s'agit maintenant de tout autre chose. La question est subordonnée à une fixation de limites qui mette l'Autriche et la Prusse en sûreté. — Elles ne doivent pas être inquiètes. Du reste, j'ai 200,000 hommes dans le duché de Varsovie; que l'on m'en chasse! J'ai donné la Saxe à la Prusse, l'Autriche y consent. — J'ignore si l'Autriche y consent. J'aurais peine à le croire, tant cela est contre son intérêt. Mais le consentement de l'Autriche peut-il rendre la Prusse propriétaire de ce qui appartient au roi de Saxe? — Si le roi de Saxe n'abdique pas, il sera conduit en Russie, il y mourra. Un autre roi y est déjà mort. » Puis après cette allusion significative aux partages de la Pologne et à la fin de Stanislas Poniatowski, il reprit : « Je croyais que la France me devait quelque chose. Vous parlez toujours de principes. Votre droit public n'est rien pour moi; je ne sais ce que c'est. Quel cas croyez-vous que je fasse de tous vos parchemins et de vos traités? » C'était le

moment de passer à la séduction et s'il gardait quelque moyen de tentation en réserve, de le produire. Mais il n'avait pas, il n'eut jamais l'intention de gagner la France par des cessions de terres : il songeait seulement à la prendre, gratuitement, à son propre appât, et puisqu'elle se nourrissait de principes, à la satisfaire sur cet article ailleurs qu'en Allemagne. « Le roi de Prusse, dit-il, sera roi de Prusse et de Saxe, comme je serai empereur de Russie et roi de Pologne. Les complaisances que la France aura pour moi sur ces deux points seront la mesure de celles que j'aurai pour elle sur tout ce qui peut l'intéresser. » Cette phrase ne s'appliquait qu'à l'affaire de Naples. Talleyrand n'était point homme à abandonner pour une concession illusoire une position très habilement choisie.

Il sortit plus convaincu que jamais de l'impossibilité de séparer la Prusse de la Russie, ou plutôt de détacher le roi de Prusse de l'empereur Alexandre. Metternich et Castlereagh en firent, en ce temps-là même, l'expérience. A l'imitation de son collègue d'Angleterre, Metternich adressa, le 22 octobre, à Hardenberg une note : il y déclarait consentir à l'occupation provisoire de la Saxe par la Prusse, à condition que la Prusse se liguerait avec l'Autriche et l'Angleterre pour s'opposer aux projets russes en Pologne. Metternich et Castlereagh avaient pu, sauf à en être les dupes, négocier avec Hardenberg quelque transaction sournoise contre la Russie : il ne fallait pas que le roi de Prusse en eût connaissanse ; toute velléité de dissimulation envers l'ami de sa jeunesse, deux fois sauveur de sa monarchie, à qui, sur les champs de bataille, il avait juré, devant Dieu, foi et alliance éternelle, répugnait à son âme, comme une félonie. Hardenberg fut bien obligé de lui soumettre la note de Metternich. Sans savoir que cette note était une réponse à une insinuation de ses propres ministres, Frédéric-Guillaume, indigné, la porta au tsar. Alexandre était sur le point de partir pour une excursion en Hongrie. Il manda Metternich et eut avec lui, écrit Talleyrand, « un entretien dans lequel il passe pour constant qu'il traita ce ministre avec une hauteur et une violence de langage

qui auraient pu paraître extraordinaires, même à l'égard de ses serviteurs ». Pour comble de disgrâce, Metternich éconduit de la sorte par le tout-puissant empereur, pour avoir essayé de sauver la Saxe, se vit accusé par les Allemands de livrer ce royaume par complaisance envers la Russie. Il eut un moment de trouble et parla de se retirer. Quant à Castlereagh, le tsar lui adressa, le 30 octobre, une lettre, accompagnée d'un mémorandum, rédigé par Czartoryski ; il y discutait, point par point, le mémorandum anglais.

On atteignit ainsi la fin d'octobre. Tout le monde s'alarmait, tout le monde réclamait l'ouverture du congrès. Tant d'efforts aboutiraient-ils à une déception solennelle, à une banqueroute de l'Europe victorieuse, et allait-on recommencer la guerre pour le partage des dépouilles de Napoléon? Il fallut, bon gré, mal gré, en venir, pour occuper le tapis, à des expédients de procédure. Le 30 octobre, les *huit* puissances signataires du traité de Paris se réunirent chez Metternich : le Portugal et la Suède avaient repris les places auxquelles elles avaient droit, et c'était, avec l'Espagne, un corps de réserve prêt à soutenir Talleyrand. Metternich exposa que des questions graves étaient encore pendantes, mais que rien ne s'opposait à la vérification des pouvoirs des plénipotentiaires des États qui avaient député au congrès. Une commission tirée au sort, et formée des représentants de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie, fut chargée de la vérification des pouvoirs. Une discussion s'engagea sur la répartition du travail entre des comités, qui seraient dirigés par une délégation des *huit;* ceux-ci, à titre de puissances intervenantes, serviraient d'intermédiaires entre les puissances intéressées dans chaque affaire. Il n'était pas possible, en effet, de réunir le congrès en assemblée plénière et de le transformer en parlement diplomatique. Mais proposer de répartir le travail, c'était soulever la question préjudicielle de l'admission des envoyés du roi de Saxe et de ceux de Murat. On continua de traîner de protocole en protocole. Cependant, pour les affaires moins litigieuses, des comités se formèrent peu à peu. Il y en avait

un pour les affaires allemandes où figuraient l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Hanovre, le Wurtemberg; il travaillait déjà depuis le 14 octobre. Il s'en forma un autre, le 14 novembre, pour les affaires de Suisse, où figurèrent l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Russie.

Sur ces entrefaites, Talleyrand reçut de Paris les déclarations et les instructions qu'il avait demandées au roi. Ce fut d'abord une note, publiée au *Moniteur* le 22 octobre : La France n'est jalouse de personne, elle n'aspire qu'au rétablissement d'un juste équilibre. Elle ne cherche rien « au delà de ses limites; elle ne prête l'oreille à aucune insinuation tendant à établir des systèmes de simple convenance;... et, reprenant le rôle qui lui assura jadis l'estime et la reconnaissance des peuples..., elle veut redevenir l'appui des faibles et le défenseur de l'opprimé. » Puis une lettre du roi, du 27 octobre, qui approuvait les déclarations de Talleyrand : « Il faut faire voir qu'il y a quelque chose derrière, et je vais donner des ordres pour que l'armée soit mise en état d'entrer en campagne. » D'autres lettres apprirent à Talleyrand que le roi avait conféré avec Wellington, ambassadeur d'Angleterre à Paris, qu'ils s'étaient entièrement mis d'accord; que Wellington en avait écrit à Londres, que Castlereagh allait recevoir l'ordre de défendre la Saxe. En conséquence, par des instructions supplémentaires, en date du 25 octobre, Louis XVIII autorisait son ambassadeur à agir de concert avec l'Autriche et la Bavière, à s'en ouvrir, au besoin, à Castlereagh, et à déclarer que ces cours « pouvaient compter, de la part du roi, sur la coopération militaire la plus active, pour s'opposer aux vues de la Russie et de la Prusse, tant sur la Pologne que sur la Saxe ».

Se sentant soutenu, Talleyrand prit l'offensive et lança un *Mémoire raisonné sur la Saxe*, daté du 2 novembre et destiné à émouvoir l'opinion en Allemagne et en Angleterre : en Allemagne, par le scandale d'un roi détrôné, par le danger de l'exemple, par le péril de l'accroissement de la Prusse; en Angleterre, par cet argument que l'histoire du siècle a con-

firmé : « Un prétexte allégué en faveur de la réunion de la Saxe à la Prusse, c'est qu'on veut faire de cette dernière une barrière contre la Russie. Mais les souverains des deux pays sont unis par des liens qui font que tant qu'ils vivront tous deux, l'un n'aura rien à craindre de l'autre; cette précaution ne pourrait donc regarder qu'un avenir fort éloigné ; mais que diraient ceux qui appuient avec tant de chaleur le projet de réunion, si, témoins de cet avenir, ils voyaient la Prusse s'appuyer de la Russie pour obtenir en Allemagne une extension qu'ils lui auraient facilitée, et appuyer à son tour la Russie dans des entreprises contre l'empire ottoman? Non seulement la chose est possible, elle est encore probable, parce qu'elle est dans l'ordre naturel. » Le fait est qu'elle advint et que l'Europe en fut bouleversée. L'intimité des souverains passa des pères aux enfants, se continua entre Nicolas, frère d'Alexandre, gendre de Frédéric-Guillaume III, Frédéric-Guillaume IV et Guillaume Ier, fils de ce roi, beaux-frères de Nicolas, Alexandre II leur neveu. Elle conduisit la Prusse à réaliser, à dépasser même ses rêves de 1814 : la Prusse augmentée d'un tiers, portée à l'empire d'Allemagne; la France démembrée de l'Alsace et de la Lorraine, 1866-1871. L'alliance ne prit fin que quand, en 1878, la Russie ayant conquis, en Orient, sa part, la Prusse jugea opportun de rompre le pacte et, ayant reçu avec surabondance, n'ayant plus rien à recevoir, d'obliger la Russie à restituer.

VI

Tout le monde parlait de guerre, et Talleyrand, loin d'étouffer la rumeur, la propageait. On ne cherchait plus à faire le vide autour de lui. Alexandre alors porta le coup qui, croyait-il, devait mettre fin aux manœuvres de ses

adversaires. Le 8 novembre, Repnine, qui commandait le corps d'occupation russe en Saxe, fit ses adieux aux Saxons et leur annonça qu'ils allaient passer sous l'administration suprême de la Prusse, « par suite d'un arrangement convenu entre la Russie et la Prusse, et auquel l'Autriche et l'Angleterre ont adhéré ». Le 10 novembre, les généraux prussiens prirent possession. La nouvelle était encore ignorée à Vienne, lorsque le samedi, 12 novembre, l'empereur Alexandre manda de nouveau Talleyrand. Le fait était accompli, mais il s'agissait que le congrès le ratifiât et il n'était pas indifférent à l'empereur que la France donnât son consentement. Ce fut, avec un ton plus adouci, avec plus d'égards, la répétition de l'entretien précédent. Alexandre s'efforça de ramener la question de Saxe à une affaire de famille (la mère de Louis XVIII était saxonne) et d'insinuer que les Bourbons, en tant que famille, avaient ailleurs un intérêt plus direct. Il n'y avait fait auparavant qu'une allusion; cette fois, il se découvrit : « J'espère que ces affaires-ci mèneront à un rapprochement entre la France et la Russie. Quelles sont à cet égard les intentions du roi? — Le roi n'oubliera jamais les services que Votre Majesté lui a rendus... — Écoutez, faisons un marché : soyez aimable pour moi dans la question de la Saxe, je le serai pour vous dans celle de Naples. Je n'ai point d'engagement de ce côté. — Votre Majesté sait bien qu'un tel marché n'est pas faisable. Il n'y a pas de parité entre les deux questions. Il est impossible que Votre Majesté ne veuille pas, par rapport à Naples, ce que nous voulons nous-mêmes. — Hé bien! persuadez donc aux Prussiens de me rendre ma parole!... — Votre Majesté a tout pouvoir sur l'esprit du roi; elle peut d'ailleurs le contenter. — Et de quelle manière? — En leur laissant quelque chose de plus en Pologne! — Singulier expédient que vous me proposez; vous voulez que je prenne sur moi pour leur donner. »

L'impression de Talleyrand était que le tsar, au fond, faiblissait, et que si l'on trouvait moyen de contenter les Prussiens, sans toutefois l'obliger à sacrifier trop de ses préten-



tions, il transigerait devant la crainte d'une guerre générale. Au sortir de l'audience, Talleyrand connut la prise de possession de la Saxe par les Prussiens et l'étrange façon dont Metternich et Castlereagh avaient été joués par Hardenberg. Ce ministre, prenant leurs propositions conditionnelles pour un consentement sans conditions, avait transformé en une autorisation définitive d'occuper la Saxe l'offre de donner cette autorisation si la Prusse se liguait contre la Russie, et il avait proclamé ce consentement en forme officielle. Talleyrand les trouva, Castlereagh surtout, fort irrités : le rôle de dupe n'étant point de ceux qu'un ministre anglais ait bonne grâce à jouer devant le parlement. Mais il ne se dissimulait point qu'en cas seulement d'absolue nécessité militaire, les Anglais se résigneraient à rompre le pacte de Chaumont. Alexandre, de son côté, se tourna aux prévenances et dépêcha Czartoryski vers Talleyrand; mais l'émissaire, comme le tsar, se bornait à de vagues paroles et, sur ce chapitre, Talleyrand ne put jamais écrire rien de plus précis que ces mots, le 20 novembre : « L'empereur Alexandre témoigne l'intention de se rapprocher de nous. » Louis XVIII, du reste, n'aurait pas voulu pousser plus loin[1]. « Je vois pour la première fois surnager des idées de justice, écrit-il à Talleyrand, le 26 novembre. L'empereur de Russie a fait un pas rétrograde, et, en politique, comme en toute autre chose, jamais le premier ne fut le dernier. Ce prince se tromperait cependant s'il

[1] On n'a trouvé nulle part aucune preuve ni présomption quelconque que la Russie et la Prusse aient offert ni même laissé espérer à la France, à Vienne, un accroissement de territoire sur la rive gauche du Rhin, ainsi que l'affirme Thiers, XVIII, p. 639 : « Alexandre et Frédéric-Guillaume... lui eussent tout offert et, comme sur le Rhin il n'y avait que des intérêts anglais ou autrichiens (?) ils nous auraient concédé de ce côté ce que nous aurions voulu... Le conflit étant poussé jusqu'à la guerre, il est incontestable qu'on nous aurait rendu *une partie au moins* de la rive gauche du Rhin... » « S'il y a, écrit Lytton Bulwer, *Essai sur Talleyrand*, une idée extravagante c'est celle-ci que la Prusse ou même la Russie a fait consenti à réinstaller la France sur le Rhin... » C'était au contraire, l'article sur lequel les alliés n'avaient jamais varié et qui avait formé la base de tous leurs accords depuis Langres; c'était un article fondamental du traité de Chaumont. Ce point de discussion rétrospective a été élucidé par Albert Pingaud, *Le congrès de Vienne et la politique de Talleyrand*. *Revue historique*, t. LXX, mai 1899).

croyait m'engager à une alliance (politique s'entend) avec lui. Vous le savez, mon système est : alliance générale, point de particulières; celles-ci sont une source de guerre, l'autre est un garant de paix. » C'est en vue de la paix et afin de la forcer, pour ainsi dire, que Louis XVIII armait et qu'il autorisait Talleyrand à former une ligue avec l'Autriche, la Bavière et, le cas échéant, les Anglais.

La déclaration de Repnine et des généraux prussiens en Saxe, confirmant toutes les craintes, déchaînèrent à Vienne une colère générale. C'était, criaient les Allemands, une usurpation plus odieuse que toutes celles de Napoléon. Castlereagh et Metternich étaient assaillis de questions auxquelles ils ne pouvaient pas répondre, et de reproches dont ils étaient impuissants à se justifier. Pour mettre le comble à l'agitation, on reçut de Varsovie une proclamation du grand-duc Constantin aux Polonais, les invitant à se réunir sous le vieux drapeau de la Pologne, pour défendre leurs droits menacés. On n'entendait partout que récriminations. Schwarzenberg disait très haut que s'il avait soupçonné ces desseins des Russes, il ne se serait pas retiré devant eux, il n'aurait pas signé l'armistice du 30 janvier 1813. Enfin on commençait à se demander, avec anxiété, quel effet ces discordes, cette impuissance de l'Europe, feraient sur l'exilé de l'île d'Elbe, et quel coup de théâtre se produirait dans le monde si Napoléon reparaissait tout à coup sur la scène. Entre Anglais et Autrichiens on supputait les forces : l'Autriche et l'Allemagne pourraient mettre en ligne 350,000 hommes ; la Russie et la Prusse en avaient à peu près autant. Pour faire fléchir la balance, il fallait un appoint. Talleyrand répétait que le roi avait 130,000 hommes sur pied, et l'on était bien obligé de s'avouer que cet appoint serait décisif. Alexandre se plaignait des Bourbons, promenait avec lui le prince Eugène, laissait tomber des paroles comme celles-ci : « S'ils m'y forcent, on leur lâchera le monstre. »

Mais, la mauvaise humeur épanchée, chacun, en son for intérieur, reconnaissait que la guerre serait une banqueroute

désastreuse, un péril politique et social pour chaque monarchie, et chacun ne continuait à en menacer les autres que par contenance, pour les contraindre à céder devant une combinaison de forces qui, sur le papier, rendrait la lutte trop inégale, et justifierait l'accommodement. Les militaires prussiens seuls faisaient, avec arrogance, et peut-être avec sincérité, blanc de leur épée, mais leurs diplomates, plus avisés, tout en se montrant intraitables sur leurs prétentions, commençaient à discuter sur les moyens d'exécution. Bon gré, mal gré, ils en devaient venir à composition. Des notes s'échangèrent durant la seconde partie de décembre, l'une, entre autres, le 19, de Talleyrand à Metternich, destinée au public : il y rappelait, en fort belle forme, ses déclarations de désintéressement; il annonçait cette concession importante que, le roi de Saxe étant rétabli dans l'intégrité de ses droits, le roi de France serait le premier à l'engager à user de ces droits mêmes pour abandonner à la Prusse telles portions de ses territoires qui paraîtraient nécessaires au rétablissement de la Prusse, au moyen d'équivalents, dans son état territorial antérieur à 1806.

Les Prussiens argumentaient avec tenacité : on leur avait, disaient-ils, promis non seulement rétablissement, mais arrondissement; on pourrait d'ailleurs, ajoutaient-ils, transporter le roi de Saxe, et ils indiquaient une partie des territoires vacants sur la rive gauche du Rhin, avec Bonn pour capitale, la Moselle pour limite. Ils prendraient pour eux le constact, le poste avancé, l'avant-garde, la pointe sur la frontière française, non qu'ils y tinssent, mais parce qu'ils pensaient que les alliés et, surtout les Anglais, ne céderaient point sur cet article [1]. Alexandre, voyant qu'il n'arriverait point à se faire attribuer le duché de Varsovie en entier, et qu'il devrait renoncer à exiger de l'Autriche la cession de la Gallicie, combattu constamment par les Russes mêmes dans son dessein polonais, commença de s'en décourager. Une combinaison

[1] Metternich à Hardenberg, 10 décembre 1814. — Hardenberg à Alexandre, 16 décembre. — A Metternich, 2 et 16 décembre. — Voir Onckex, t. II, ch. IX ch. IV et V : la reconstitution de la Prusse. — Albert Pingaud, p. 44 et 45.

que les meilleurs de ses conseillers blâmaient, qui était impopulaire dans son empire, dont les Polonais ne se montraient nullement enthousiastes, valait-elle le péril de recommencer la guerre, de rompre l'alliance de Chaumont?

Il admit que l'on rétablît le roi de Saxe, que ce prince cédât une partie de ses États à la Prusse, que la Prusse recouvrât, en Pologne, le pays de Posen et renonçât seulement, moyennant une compensation à prendre tant en Saxe qu'en Allemagne, à sa part du démembrement de 1795, c'est-à-dire à Varsovie. L'Autriche et l'Angleterre se montrèrent disposées à entrer en arrangement sur ce principe, et l'on commença de discuter le nombre des habitants, les étendues de territoire, les lignes de frontières. Comme les Prussiens contestaient les évaluations, Castlereagh imagina de constituer une commission de statistique. Les *quatre* seuls en devaient faire partie. Il crut utile, toutefois, d'en avertir Talleyrand. Celui-ci n'eut garde d'y faire d'objection; il consentit comme s'il était consulté et comme si, de droit évident, un Français devait siéger dans la commission. Puis il ajouta qu'il vaudrait mieux d'abord convenir, à trois, Angleterre, France, Autriche, que l'on reconnaissait les droits du roi de Saxe. Castlereagh se retira fort perplexe : il n'avait pas osé dire à Talleyrand que les Français étaient exclus de la commission. Il en référa aux *quatre*. Les Prussiens ne voulurent pas entendre parler de Talleyrand. Ni Metternich ni Castlereagh n'eurent le courage d'avouer qu'ils étaient entrés en confidence avec l'ambassadeur français, et Charles Stewart fut chargé de la mission, peu agréable, d'annoncer à Talleyrand son exclusion. C'était, après trois mois, s'exposer à renouveler la scène du 30 septembre.

Talleyrand n'admettait point que l'admission du plénipotentiaire français pût faire de doute. « On s'y oppose, lui confessa Stewart. — Qui s'y oppose? — Ce n'est pas mon frère (Castlereagh). — Et qui donc? » Il répondit en hésitant : « Mais ce sont... » Et il finit par bégayer le mot d'*alliés*. A ce mot, Talleyrand perdit patience; il montra la conduite que

l'Europe attendait d'un ambassadeur anglais ; il dit que Castlereagh s'en était écarté depuis le commencement des négociations ; que cette conduite ne resterait pas ignorée ; qu'elle serait jugée en Angleterre, et que Castlereagh en subirait les conséquences ; il se plaignit des complaisances des deux Anglais pour la Prusse, et finit par déclarer « que s'ils voulaient toujours être les hommes de Chaumont et faire toujours de la coalition, la France devait se retirer du congrès » ; qu'il ne resterait pas un jour à Vienne si un plénipotentiaire du roi n'était pas appelé dans la commission. Stewart rapporta cet *ultimatum* aux *quatre*, et, malgré les Prussiens, le Français fut invité.

C'était le 23 décembre. Le soir, Talleyrand et Metternich s'entendirent sur l'ordre et la nature du travail. Talleyrand proposa que les évaluations fussent faites d'après la population, et que la population ne fût pas évaluée « sous le simple rapport de la quotité, mais aussi sous celui de l'espèce ou de la qualité ». « Car, disait-il, un paysan polonais sans capitaux, sans terre, sans industrie ne doit pas être mis sur la même ligne qu'un habitant de la rive gauche du Rhin ou des contrées les plus fertiles ou les plus riches de l'Allemagne. » Metternich en tomba d'accord, coucha sur le papier, en forme d'instructions, ces propositions de haute anthropologie politique, et la commission se réunit le 24 décembre. Dalberg y représentait la France.

Elle siégea le 24, le 25, le 28 décembre. Mais elle n'avait en quelque sorte qu'à débrouiller la matière. La distribution des hommes et des terres se préparait à côté, et, celle-là encore, les alliés essayèrent de la régler à *quatre*, en grand secret, dans des conférences qui se tinrent le 29 et le 30 décembre. Le 29, Hardenberg proposa de transporter le roi de Saxe sur la rive gauche du Rhin, où il aurait non plus Bonn, mais une partie de l'ancien archevêché de Trèves et le Luxembourg. Il réclama la Saxe entière pour son roi. Le 30, Rasoumowsky développa, au nom du tsar, un projet d'ensemble : la Prusse recouvrerait Posen et prendrait la Saxe entière ; le

roi de Saxe serait transporté sur le Rhin, il aurait Trèves, Bonn et Luxembourg; l'empereur de Russie prendrait le reste du duché de Varsovie, comme État uni à la Russie, auquel il se réserverait de donner une constitution indépendante et, du côté de la Russie, l'extension de limites qu'il jugerait convenable. On s'ajourna là-dessus au 2 janvier.

Le 1er janvier 1815, Castlereagh reçut une nouvelle qui changea singulièrement la face des choses. La paix était faite entre l'Angleterre et les États-Unis ; l'Angleterre disposait désormais de tous ses moyens, et le prince-régent se trouvait entièrement d'accord avec le roi de France sur les affaires d'Allemagne. Avec plus de liberté, Castlereagh montra plus d'énergie. Ajoutons que la jalousie et la crainte de la France y trouvaient aussi leur compte. L'idée de transporter le roi de Saxe sur le Rhin inquiétait les Anglais. « Le roi de Saxe, dans cette hypothèse, écrivait lord Liverpool, serait probablement la créature de la France, et disposé, par suite, à seconder les vues du gouvernement français sur les Pays-Bas, plutôt qu'à y résister... » Les prétentions des Prussiens parurent, dès lors, inadmissibles aux Anglais, et les Prussiens eux-mêmes impertinents. Quant aux Russes, l'opinion de Castlereagh était faite. Il s'en ouvrit à Talleyrand. « Les Russes, lui dit-il, le 2 janvier, prétendent nous imposer la loi; l'Angleterre n'est faite pour la recevoir de personne. » Talleyrand partit de là pour pousser l'insinuation d'un accord à trois. Castlereagh s'anima au point de proposer d'écrire ses idées sur cet accord. Il les apporta le lendemain, 3 janvier. Elles furent soumises à Metternich, et, dans la soirée, un traité secret fut signé entre la France, l'Autriche et l'Angleterre.

Les trois puissances s'engageaient à agir de concert, « avec le plus parfait désintéressement », pour faire exécuter le traité de Paris; si elles ne pouvaient y réussir par les moyens pacifiques, elles mettraient sur pied, pour défendre celle d'entre elles qui serait attaquée, chacune un corps de 150,000 hommes. La Bavière, la Hollande, le Hanovre, la Sardaigne seraient appelés à accéder à cet accord.

C'était le triomphe de Talleyrand ; il écrivit au roi : « La coalition est dissoute... La France n'est plus isolée en Europe... Votre Majesté marche de concert avec deux des plus grandes puissances, trois États du second ordre, et bientôt tous les États qui suivent d'autres principes et d'autres maximes que les principes et les maximes révolutionnaires. Elle sera véritablement le chef et l'âme de cette union, formée pour la défense des principes qu'elle a été la première à proclamer. »

C'était une politique. Plusieurs de ceux qui l'ont le plus vivement critiquée, du temps de la Restauration, ou l'ont, dans la suite, le plus vivement reprochée à Louis XVIII et à Talleyrand, n'ont pas laissé cependant d'en louer la conception, comme conforme à la politique traditionnelle de la France, d'en faire honneur au gouvernement de juillet et d'en déplorer, comme une défection aux intérêts de la France, l'abandon sous le second empire [1]. C'en est la justification.

Ce traité produisit immédiatement ses effets. Le langage concerté de l'Autriche, de la Grande-Bretagne et de la France démontra leur accord, et elles n'eurent pas besoin de menacer pour convaincre. Les Prussiens résistèrent encore ; ils voulaient absolument Leipzig, tenant à s'établir au cœur de la vieille Allemagne. On disputa sur les chiffres et sur les limites ; mais, dès le 5 janvier, Castlereagh put écrire que tout danger de guerre avait disparu. Il était rappelé à Londres par la rentrée du parlement, et il tenait à apporter la paix géné-

[1] Comparez les critiques de Thiers, t. XVIII, p. 433, 436, 638, 640 — écrites en 1860, — avec le discours célèbre du 3 mai 1866 : « Il faut que je vous montre en quoi le droit a été outrageusement violé. Il y a deux puissances dont l'union est déjà toute faite, parce qu'elle est invariable et que personne ne pourra la détruire : c'est l'union de la Prusse et de la Russie. En présence d'un pareil état de choses, quelle est pour la France la puissance essentielle ?... C'est l'Autriche... » Il montre les Prussiens « voulant se servir des idées allemandes » pour refaire l'empire ; il condamne l'idée que la France pourrait recevoir « un salaire » pour seconder cette politique. Ce sont les raisons mêmes de Talleyrand. Cf. ci-dessus, p. 400, le *Mémoire sur la Saxe*. Bismarck, qui en juge en homme d'action, en a jugé plus équitablement que Thiers, « Je redoutais déjà, à Versailles, que la participation de la France aux conférences de Londres ne fût utilisée pour greffer, avec l'audace dont Talleyrand avait fait preuve à Vienne, la question franco-allemande sur les discussions prévues par le programme. » *Mémoires*, t. II, p. 273, 274.

rale, au moins en ces articles essentiels. Alexandre, du moment qu'il était entré en composition et qu'il ne s'agissait plus que de simples querelles de limites, avait hâte d'en finir[1].

Sauf les détails d'exécution, les principes suivants furent fixés au courant de février : le roi de Saxe, rétabli sur son trône héréditaire, renonce au duché de Varsovie, et cède une partie de son royaume à la Prusse; l'Autriche reprend les districts de la Gallicie orientale cédés au duché de Varsovie en 1809; elle renonce à la Gallicie occidentale, qu'elle avait possédée de 1795 à 1809. La Prusse renonce à reprendre les parties de la Pologne qui avaient, en 1807, servi à constituer le duché de Varsovie, sauf les territoires qui, sous le nom de grand-duché de Posen, lui serviront à rétablir les communications entre la vieille Prusse et la Silésie. Elle complète sa reconstitution par la Poméranie suédoise[2], une partie de la Saxe, des territoires sur la rive droite du Rhin, débris du royaume de Wesphalie, et, sous le nom de Province rhénane, Cologne, Bonn et Trèves, sur la rive gauche du Rhin. La Prusse et l'Autriche reconnaissent la constitution d'un royaume de Pologne dont l'empereur de Russie sera roi et qui jouira d'une administration distincte. Cracovie formera une ville libre neutre. Ces arrangements furent l'objet de traités séparés entre l'Autriche et la Russie; la Russie et la Prusse ; la Prusse, l'Autriche et la Russie; la Saxe et la Prusse[3].

Ces arrangements étaient loin de contenter les Prussiens. Au lieu de faire de la Prusse, comme ils le désiraient, la plus cohérente et la plus allemande des puissances de l'Allemagne, de lui donner Leipzig et Dresde, on la laissait en l'air, coupée

[1] « M. de Talleyrand a rencontré bien des obstacles, mais la prudence consommée avec laquelle il a soutenu la cause confiée à ses talents a amené un résultat qui, dans les circonstances données, doit, à mon avis, être regardé comme très heureux. » Pozzo à Jaucourt, 7 février 1815. POLOVSTOF.

[2] Traité de Kiel, 14 février 1814 : le Danemark cède la Norvège à la Suède et reçoit la Poméranie suédoise et Rügen ; Traité du 4 juin 1815 : la Prusse prend la Poméranie suédoise et Rügen, cède au Danemark le Lauenbourg, et lui paie 2,600,000 écus.

[3] 3, 18, 22 mai 1815. Acte final du Congrès, 9 juin 1815 : articles 1 à 26.

en deux morceaux disparates, séparés par des États rivaux, méfiants, vraisemblablement hostiles, en cas de guerre, le Hanovre par exemple; enfin, on l'exposait en pointe du côté de la France, la première à recevoir les coups, sans avoir le temps d'accourir, et menacée surtout de subir la conquête le jour où la carte pourrait être remaniée au profit de la France. Au lieu de la Saxe luthérienne et, encore que fort anti-prussienne, assimilable avec le temps, grâce à la communauté des mœurs et des intérêts, on donnait aux Prussiens des Rhénans catholiques, plus imaginatifs, plus mobiles, qui avaient tâté de l'administration française, qui tenaient au Code civil, chez lesquels la France avait laissé de grands et vifs souvenirs. Ces Rhénans étaient d'autant plus portés vers la France que le nouveau gouvernement, conservant le Code civil, garantissant les acquéreurs des biens nationaux, favorisait l'Église catholique et pratiquait la politique de paix. Il leur offrait ainsi les avantages qui, depuis le Consulat, les avaient gagnés à la France, et il les affranchissait des charges qui les en détachaient à la fin de l'empire.

C'est un côté des choses que l'on ne considérait point en France. On ne voulait voir qu'une Prusse hostile et agressive, placée là, en avant-garde de la coalition, par les Anglais, pour veiller sur l'Allemagne et sur les Pays-Bas. On a beaucoup reproché à Talleyrand de n'avoir pas appuyé la proposition qui aurait porté le roi de Saxe sur le Rhin. Mais outre l'abandon du principe qui était toute la force et toute la politique de Louis XVIII, outre l'inconvénient de concentrer la Prusse en Allemagne, on oublie qu'établissant le roi de Saxe sur le Rhin, la France aurait dû renoncer, à jamais, à toute prétention sur ces territoires. Elle se serait trouvée avec ce prince, son client, dans la position où elle s'est trouvée avec la Bavière. Elle ne pouvait à la fois pratiquer, en Allemagne, la politique de protection des États secondaires, et garder, sur le Rhin, l'arrière-pensée de dépouiller ces mêmes États. Enfin le roi de Saxe, catholique, eût rencontré à l'assimilation des Rhénans autant de facilités que la Prusse y rencontrait d'obstacles. La

France menaçait infiniment plus la Prusse dans ces pays que la Prusse n'y menaçait la France. « Rien, disait Talleyrand quand on le pressait sur cet article, ne serait plus simple, plus naturel que de reprendre à la Prusse celles des provinces qui lui étaient cédées, tandis que si elles eussent été données au roi de Saxe en dédommagement de ses anciens États, il serait difficile et par trop dur de l'en dépouiller. »

VII

« L'affaire de Naples, écrivait Pozzo, va maintenant être poursuivie avec chaleur[1]. » Elle se dénoua par la force des choses, par le caractère même du prince qui avait reçu ce royaume des mains de Napoléon et qui prétendait survivre à l'empire dont les convenances avaient été sa seule raison d'être en Europe. « Votre Majesté, écrivait Talleyrand le 28 décembre 1814, a vu par les pièces que je lui ai envoyées que je ne perds pas de vue l'affaire de Naples. Je n'oublie pas non plus le *Delenda Carthago*, mais ce n'est pas par là qu'il est possible de commencer. » Talleyrand avait justement prévu que, les Français chassés d'Italie, l'œuvre de restauration s'accomplissant partout, l'Autriche aurait intérêt à supprimer un foyer de révolution comme le serait Naples sous Murat, et à substituer à cet allié, toujours douteux, le Bourbon, qui serait toujours docile et ne demanderait qu'à être protégé.

Mais, en cette trahison à double fond, Metternich ressentait quelque embarras devant Talleyrand. Il se serait par trop exposé à l'ironie de son collègue, en avouant son secret. Faute de n'avoir pu vendre Murat à l'ambassadeur de Louis XVIII, il essaya de se faire auprès de ce roi un mérite d'abandonner son allié d'occasion. Ce fut l'objet d'une négo-

[1] A Jaucourt 14 février 1815. — Sur les péripéties de cette affaire, BIANCHI, et les rapports de Consalvi, RINIERI.

ciation, assez obscure, qui s'engagea à Paris, auprès du roi, entre Bombelles, envoyé de Metternich; Blacas, confident de Louis XVIII, et Wellington, qui poursuivait dans Murat le dernier lieutenant de Napoléon et désirait gagner à l'Angleterre, avec les Bourbons de Naples, une station navale dans la Méditerranée. Wellington arriva à Vienne le 3 février, pour remplacer Castlereagh, qui partit le 14. Il déclara que la France serait, au besoin, en mesure de contraindre Murat à quitter Naples, et d'y rétablir Ferdinand; que l'Angleterre appuierait la France en cette affaire, à condition que la France la seconderait dans l'affaire de la traite des noirs. Sur quoi Talleyrand alla publiant que la France, soutenue par l'Espagne, se chargerait seule de l'opération, si l'Autriche avait quelque répugnance à s'en mêler. L'Autriche, par le traité de janvier 1814, s'était engagée à défendre Murat. Murat réclama l'exécution de cette promesse et demanda le passage pour les troupes qu'il destinait à marcher à la rencontre de celles de Louis XVIII[1]. Metternich tenait également à se soustraire à cet engagement et à éloigner les Français d'Italie. Il déclara formellement à Talleyrand que l'Autriche considérerait l'entrée des Français en Italie comme un cas de guerre[2]; mais, le lendemain, il déclara à Campo-Chiaro, l'envoyé de Murat, que cette garantie devait lui suffire; que les armements de Murat n'avaient, par suite, aucune raison d'être; qu'ils agitaient inutilement l'Italie et que tout mouvement de l'armée napolitaine hors des frontières du royaume serait considéré comme une rupture de l'alliance et une attaque contre l'Autriche. Ce maître en astuce comptait bien que, la France ne désarmant pas, Murat marcherait quand même et, par ce coup de tête, délierait l'Autriche et l'amènerait à rétablir elle-même Ferdinand. Les circonstances servirent ce dessein mieux encore que Metternich ne le pouvait prévoir.

[1] Note du 25 janvier 1815 remise à Vienne le 23 février. BIANCHI.
[2] Note du 25 février 1815.
[3] Note du 26 février. « La perte de Murat est résolue. » Rapport de Consalvi, 25 février 1814. RINIERI.

L'alliance autrichienne pesait à Murat. Convaincu qu'il n'en tirerait aucun lambeau des États du pape, et que, dans l'Italie reconstituée à Vienne, son règne serait un non-sens, les mêmes motifs qui l'avaient conduit à trahir Napoléon l'amenèrent à rompre son pacte avec l'Autriche. Il rêva de soulever l'Italie contre les Autrichiens, de s'y faire le souverain national, le libérateur; puis, instruit que Napoléon pensait à quitter l'île d'Elbe, craignant que l'empereur, pour le punir, le chassât de Naples, il voulut, d'avance, se nantir, se rendre indispensable, et il précipita l'événement. Sa correspondance avec Napoléon fut interceptée et portée à Paris, en copies. Blacas communiqua ces pièces à Wellington, qui, le 4 mars, les fit connaître à Vienne. Metternich se sentit à l'aise, et Murat fut décidément condamné. Le lendemain il était perdu.

CHAPITRE II

L'ACTE FINAL DE VIENNE

1815

I

Napoléon se consumait à l'île d'Elbe[1]. L'aventure qui l'avait tenté à Fontainebleau et qu'il regrettait de n'avoir pas risquée, l'obsédait de nouveau[2]. Ajoutez le mirage du retour d'Égypte. Le joueur, en lui, dès qu'il revenait à lui-même, l'accablement passé, se reprenait à croire à son étoile et brûlait de recommencer la partie, partie désespérée, le tout pour le tout, mais il l'avait gagnée tant de fois! Les circonstances l'engageaient à rompre son ban, comme autrefois elles le poussaient à déclarer la guerre. A Vienne, le congrès en pleine crise, on semblait prêt à en venir aux mains; en Italie Murat s'agitait, revenait à son empereur, proposait d'insurger la péninsule ; de la France, enfin, arrivaient lettres et émissaires dépeignant le mécontentement général, la décrépitude rapide de la restauration, le revirement des esprits en faveur de l'Empire, l'oubli des derniers revers et de l'invasion, le souvenir, au contraire, de la grandeur perdue, et l'illusion du Consulat renaissant par la comparaison avec le régime nou-

[1] Pour l'ensemble et particulièrement pour la guerre : Henry Houssaye, *Les Cent jours. Waterloo.*

[2] Au moment du départ, il disait encore à l'Autrichien Koller. — « Je vais m'adresser aux troupes : « Soldats ! je ne pars plus... mon abdication est nulle... Je rassemblerai un noyau de 30 000 hommes, je l'augmenterai, et j'aurai une armée formidable. » Rapport de Schouvalof, 21 avril 1814.

veau, ainsi que jadis la popularité était née de la comparaison avec le Directoire. Il fallait un prétexte. Napoléon le trouva dans le refus de payer sa pension, dans les menaces de le déporter, de l'enfermer, de l'assassiner même, les complots de Bruslard, suite du complot de Maubreuil [1].

Il partit. Il prit terre en France le 2 mars. La populace de la Provence, qui le voulait écharper dix mois auparavant, l'acclama : — A bas les nobles! à bas les prêtres! Ce fut le cri de ralliement; les vieux soldats rentrent dans le rang, et le peuple qui fait le miracle accourt pour admirer le miracle populaire [2]. Il a une nation, il a une armée et il marche sur Paris au milieu des villages pavoisés du drapeau tricolore. Le gouvernement essaie de résister. La garde royale, les mousquetaires agitent leurs panaches, revêtent leurs beaux uniformes neufs, aiguisent leurs sabres, empointent leurs éperons. Les maréchaux parodient les gestes de la distribution des aigles : une main sur le cœur, l'autre brandissant le glaive, ils profèrent tous les serments de la liturgie politique. Mais si quelques-uns des chefs marchent, la troupe se refuse. Ce qui ne se débande pas, se donne. C'est Leipzig retourné. Ney, qui avait promis de ramener Napoléon dans une cage [3], s'avance vers lui la main levée, pour l'appréhender au corps : il voit le drapeau tricolore, les bonnets à poil des grenadiers,

[1] Sur ces affaires, voir Henry HOUSSAYE : liv. II, ch. I, et en particulier p. 174-175. — « Bruslard, un des hommes les plus ardemment mêlés dans les conspirations de la chouannerie, fut nommé commandant de la Corse. Je vis M. de Bruslard presque au moment de son départ Il venait de prendre congé de la famille royale, et M. le duc de Berry lui avait dit : — Ne trouverez-vous pas moyen de lui faire donner le coup de pouce? » BARANTE, *Souvenirs*, t. I, p. 120 — Cf. FOURNIER, *Napoléon*, t. III, p. 224. — L'un des objets du refus de la pension était d'obliger Napoléon à licencier sa garde, ce qui l'eût livré sans défense aux policiers ou aux assassins. — PALLAIN : *Lettre de Talleyrand au roi*, 13 octobre 1814, et notes, p. 42 : « On montre une intention assez arrêtée d'éloigner Bonaparte de l'île d'Elbe. J'ai proposé les Açores. »

[2] « La France le reconnait, le sacré coucou vole de clocher en clocher ; toute la France crie : Vive l'Empereur! Il avait repris sa chère France et ramassé ses troupiers en ne leur disant que deux mots : Me voilà ! C'est le plus grand miracle qu'a fait Dieu! Avant lui jamais un homme avait-il pris d'empire rien qu'en montrant son chapeau? » BALZAC, *Le Napoléon du peuple*.

[3] La cage de don Quichotte ! Liv. IV, ch. XLVI.

le petit chapeau, la redingote grise, et se jette, en pleurant, dans les bras de l'empereur [1] : soldat dans l'âme, qui se retrouve peuple, enfant de la Révolution et tourbillonne sur lui-même dans le vertige de sa vie qui lui monte au cerveau. Il en mourut, six mois après, les sens tournés. Devant eux tout se disperse, se dissout, s'enfuit. Le roi renonce et part au galop de sa calèche, entouré de cette fameuse « maison », qui avait en onze mois allumé plus de haines dans l'armée française, lancé sous le ciel de France plus de défis irritants, que les émigrés à l'étranger pendant vingt-trois années.

« Ils m'ont laissé venir, comme ils les ont laissés partir! » dit Napoléon. Il ne s'y méprit point. Ce n'était pas le retour d'Égypte, ce n'était ni la même France, ni la même Europe, ni le même Bonaparte. Alors les horizons s'ouvraient illimités et lumineux : l'horizon est désormais offusqué par les nuages. La Révolution ne se recommençait point, elle se continuait. En 1799, elle s'était continuée contre le Directoire. En 1815 elle se continua contre les Bourbons. Napoléon l'avait absorbée quinze ans : il n'en est plus que le prête-nom passager.

« Sire », lui dit Molé, en le saluant aux Tuileries, le 20 mars au soir, « il n'y a que Votre Majesté pour opérer de tels prodiges. — Je n'ai eu qu'à me montrer pour réussir; ils ont fait tant de fautes, tellement indisposé la nation et l'armée, que toutes les troupes envoyées contre moi se sont rangées pour moi, et que si je l'avais voulu, je serais arrivé à Paris suivi de 70,000 paysans armés. Ne croyez pas à un prétendu complot... Quelle idée vous êtes-vous formée du caractère du roi? — Sire... il a donné lieu de le croire bon, juste et ne manquant ni de finesse ni de courage. — Oui, c'est Louis XVI avec moins de franchise et plus d'esprit. Mais... comment a-t-il laissé commettre tant de fautes?... Rien ne m'a plus étonné, en revenant en France, que cette haine des prêtres et de la noblesse, que je retrouve aussi universelle et

[1] Henri Welschinger : *Le maréchal Ney*. -- Voir l'étude intitulée : Le procès de Ney, *Nouveaux essais d'histoire et de critique*.

aussi violente qu'au commencement de la Révolution... Ils ont remis en question tout ce qui était décidé. Je retrouve tous les partis, toutes les haines renouvelées, ils ont rendu aux idées libérales, aux idées du commencement de la Révolution, toute la force qu'elles avaient perdue. Aussi, ai-je annoncé en débarquant que j'allais donner une constitution plus libérale que la charte des Bourbons, et sur laquelle, avant tout, la nation serait consultée... »

Mais si le peuple semblait se donner, si la masse des Français paraissait se soumettre, les royalistes ne se rendaient point. Il fallait recommencer la besogne de haute police du Consulat, traquer « les chouans », les homme de main du parti, contenir la Vendée, et, en même temps, pratiquer les jacobins, les anciens révolutionnaires, enfin surveiller la faction dont on parlait toujours, qui n'était nulle part et qui couvait partout, faction sans chef, mais où les lieutenants étaient légion et qui poussait ses affiliations chez les chefs de tous les autres partis, la faction d'Orléans[1]. A cette besogne il n'y avait qu'un homme qui convînt; il s'imposa : Fouché[2]. Napoléon le reprit, comme il avait placé, en 1814, Talleyrand au conseil de régence, se flattant de le compromettre, de le brider, de l'obliger à agir au grand jour, hors de ses souterrains. Il composa son ministère, en vue de la constitution future, avec tout ce qui tenait encore à la République et tout ce qu'avait froissé la Restauration : Caulaincourt aux affaires étrangères, Fouché à la police, Decrès à la marine, Mollien au trésor, Cambacérès à la justice.

Puis, il se retourna vers l'Europe, essayant de reprendre le jeu des divisions et de profiter de celles qu'on lui représentait si âpres et si ardentes à Vienne. Toutefois, il se faisait peu d'illusions. En arrivant à Paris, ses premiers ordres furent d'armer à outrance. » Je vais vous parler à cœur ouvert, dit-il à Davout, vous dire tout. J'ai laissé et je dois laisser croire que j'agis de concert avec mon beau-père, l'empereur d'Au-

[1] Voir le rapport de Pozzo, Bruxelles 17 avril 1815. POLOVTSOFF.
[2] MADELIN, *Fouché*, ch. XXIV.

triche. On annonce de tous côtés que l'impératrice est en route avec le roi de Rome, qu'elle va arriver d'un moment à l'autre. La vérité est qu'il n'en est rien, que je suis seul en face de l'Europe. Voilà ma situation. » Il ne tenta pas moins toutes les démarches possibles pour amorcer une négociation, au moins pour gagner du temps. Caulaincourt essaya de renouer les affaires au point où elles s'étaient rompues à Châtillon. Napoléon put se figurer un moment qu'il tenait une carte d'importance. Reinhard et Jaucourt, en quittant précipitamment l'hôtel des affaires étrangères, y avaient oublié le traité du 3 janvier. Napoléon, dès qu'il en eut connaissance, fit retenir à Paris les agents étrangers qui réclamaient leur passeports. Caulaincourt en profita pour communiquer le traité à Boutiaguine, chargé d'affaires de Russie, et pour remettre à Vincent, ambassadeur d'Autriche, une lettre de Napoléon à Marie-Louise.

Il s'agissait de brouiller Alexandre avec Metternich et Talleyrand, et, d'autre part, peut-être, de refroidir François II. Caulaincourt vit Vincent chez Mme de Souza et Boutiaguine chez Mlle Cauchelet. Vincent prit la lettre, Boutiaguine lut le traité. Vincent ne dit rien, Boutiaguine ne se montra pas plus rassurant : « Si grand que puisse être le juste mécontentement de mon maître contre le roi de France en apprenant l'existence de ce traité, je n'ose me flatter qu'il en résulte le moindre changement dans ses dispositions. » Napoléon fit alors une lettre aux souverains, réclamant, promettant la paix, annonçant « la lutte sainte pour la félicité des peuples [1] ». Il n'y croyait pas assez pour espérer d'y faire croire. Le 5 avril, le conseil d'État prit une délibération qui était un véritable manifeste : « Que veut Napoléon? Ce que veut le peuple français : l'indépendance de la France, la paix intérieure, la paix avec tous les peuples, l'exécution du traité de Paris du 30 mai 1814. Il n'y a rien de changé!... » Voilà où en était venu Napoléon : il réclamait, il garantissait le traité du 30 mai, c'est-à-dire l'œuvre de la Restauration. Si

[1] 14 avril 1815. — Circulaire de Caulaincourt, 30 mars 1815.

la politique de Louis XVIII et de Talleyrand avait besoin d'une contre-épreuve, elle la trouverait ici : Napoléon obligé de tenir le même langage et de déclarer le même désintéressement.

II

Dans la nuit du 6 au 7 mars, Metternich fut averti que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe[1]. Ce fut une consternation générale, suivie aussitôt de fureur. Alexandre, qui, naguère, dans son irritation contre Talleyrand et Louis XVIII, parlait de déchaîner « le monstre », ne parla plus que de l'exterminer. Il s'écria « que l'affaire le regardait personnellement, qu'il avait à se reprocher une imprudence, à se laver d'un tort (avoir laissé Napoléon à l'île d'Elbe), et qu'il mettrait à cette guerre renaissante par sa faute son dernier homme et son dernier écu ». Les Prussiens, flairant l'occasion d'une vengeance plus complète que celle de 1814, et de conquêtes, qui alors leur avaient échappé, attisaient l'irritation de leur allié. On put voir quelle chimère auraient poursuivie ceux des Français qui auraient tenté de séparer la Prusse de la Russie, et de se donner à Alexandre avec l'arrière-pensée que la Russie procurerait à la France un morceau d'Allemagne ou de Belgique. La seule menace d'une reprise d'ambition de la part de la France, la seule pensée que le traité de Paris pourrait être mis en question, rapprocha les alliés, et le pacte de Chaumont se retrouva formé, plus ferme que jamais. Le 13 mars, les huit puissances signataires du traité de Paris déclarèrent que *Buonaparte* avait rompu « le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée », elles le placèrent « hors des relations civiles et sociales », et le livrèrent « à la

[1] *Mémoires de Metternich*, t. I, p. 205. — *Journal de Saint-Marsan*, 7 mars. — Rapport de Consalvi, 8 mars 1815. RINIERI.

vindicte publique ». C'était le *hors la loi* de la Convention, le *hors la loi* de Brumaire, traduit en langage monarchique. Elles promirent, en même temps, leur appui au roi de France et à la nation française contre l'usurpateur. Talleyrand signa ce pacte qui faisait de Louis XVIII l'allié de l'Europe contre Napoléon.

On apprit bientôt que, débarqué en France, Napoléon y était acclamé; que sa marche vers Paris rappelait, au moins, par le spectacle populaire, sa rentrée triomphale d'Égypte en 1799; que les troupes faisaient défection au roi, que la France se refusait aux Bourbons, et que Louis XVIII était contraint de fuir. La France elle-même déchirait ainsi le traité de Paris. Les alliés ne doutèrent point qu'en se donnant à Napoléon, les Français ne voulussent, avec lui, par lui, reconquérir la frontière de la République, les limites naturelles, toujours sacrées dans leurs imaginations, et seule condition à leurs yeux de la paix glorieuse et durable. « Nul doute que pour reprendre la Belgique et se reporter sur le Rhin, tous les soldats et même les recrues ne courussent », écrivait naguère le ministre par intérim des affaires étrangères, Jaucourt. Les alliés ne s'y trompaient pas. Leur principale garantie de paix, c'était Louis XVIII, la monarchie, la charte. La monarchie restaurée manifestant son impuissance à affectionner la nation, à la gouverner; les Français déclarant leur répugnance pour cette monarchie, les alliés se retrouvaient dans les conditions qui avaient précédé la chute de Napoléon; mais ils y revenaient avec la déception d'une opération manquée, le regret de s'être montrés trop modérés envers les Français, la volonté de chercher des garanties plus réelles contre l'humeur belliqueuse et l'esprit révolutionnaire de cette nation.

Le 25 mars, les *quatre* renouvelèrent solennellement l'alliance de Chaumont, afin de « maintenir » le traité de Paris, avec cette clause menaçante : « dans le but de compléter les dispositions de ce traité ». Vainement Napoléon, essayant de la politique que l'on a reproché à Louis XVIII de n'avoir

pas suivie, voulut renouer avec la Russie, la détacher de l'Angleterre et de l'Autriche. La révélation du traité du 3 janvier demeura sans effet. Mais le traité n'était déjà plus qu'une lettre morte. Alexandre, qui n'aimait point Metternich, en montra contre ce ministre quelque humeur. Cela ne les empêcha point de s'accorder en toutes choses. Alexandre n'en conçut ou au moins n'en montra aucune irritation contre les Anglais[1]. Il fit même écrire à Castlereagh une lettre tout échauffée de l'esprit de 1813. Quant à Talleyrand et aux Bourbons, s'il affecta de s'indigner de ce traité qu'ils avaient signé avec l'Autriche et l'Angleterre, et qu'il pardonnait si facilement à l'Autriche et à l'Angleterre, c'est qu'il lui convenait d'avoir un grief ostensible contre Talleyrand et un motif de ne se point engager dans une nouvelle restauration de la branche aînée.

Le retour de Napoléon à Paris, la fuite de Louis XVIII a Gand avaient, d'un coup, renversé le savant et subtil échafaudage de Talleyrand. Tout cet échafaudage reposait sur la restauration, le principe de légitimité, en vertu duquel cette restauration s'était accomplie, la proclamation de ce principe par les alliés, l'identité de ce principe avec les intérêts de la France, la nécessité où étaient les alliés de soutenir la monarchie restaurée, les garanties de paix que, par son propre intérêt, par les déclarations réitérées de désintéressement, leur donnait cette monarchie. Le retour de Napoléon rejetait l'Europe dans la politique de fait et de force. Les « principes », selon un mot très juste de Talleyrand, n'avaient été reconnus par les alliés qu'autant qu'ils ne contrarieraient en rien leurs convenances; ils n'étaient plus qu'une formule abstraite, sans

[1] « Je me flatte que ceci ne peut produire aucune fâcheuse impression sur l'empereur de Russie, après tout ce qu'il a vu depuis longtemps. L'affaire, en gros, venait des dissidences actuellement arrangées » Castlereagh à Wellington, Londres, 29 mars 1815. — Alexandre en prit prétexte pour opposer « la modération la constance, l'équité des principes » de sa politique, à « l'ascendant qu'exerce sur les conseils des souverains, la faiblesse, la légèreté et l'ambition ». Il se contenta de ce coup de griffe. Nesselrode à Pozzo, 3 mai 1815. Polovtsoff. — Explication de Wellington et entente : Pozzo à Nesselrode, Bruxelles, 23 mai 1815, *id.*

valeur politique. On revenait à la maxime d'Alexandre, qui était celle de toute l'ancienne diplomatie : « Les convenances de l'Europe sont le droit. » Les alliés le firent rudement sentir à l'envoyé de Louis XVIII. Le rôle que Talleyrand s'était composé et le personnage qu'il avait joué étaient artificiels. Sa force avait été la force des choses; son art avait consisté à la comprendre et à s'en servir. Lorsque ce soutien lui fit défaut, le masque tomba. Il ne resta plus qu'un homme d'un aplomb extraordinaire, d'une dextérité consommée, mais démenti par les faits, dérouté dans ses calculs, insupportable, détesté. Il ne faisait plus « le ministre de Louis XIV ». Il n'était plus que le ministre de Jacques II. Il se débattit vainement dans cette impasse. Il épuisa les équivoques. Il essaya de faire déclarer par les alliés que l'objet de la guerre serait le rétablissement des Bourbons. Il tâcha d'engager les alliés à respecter les limites reconnues à la France par le traité de Paris, et, pour obtenir cette garantie, il s'insinua dans la coalition, il y associa Louis XVIII et adhéra au renouvellement du traité de Chaumont[1]. Il espérait ainsi rendre très difficile aux alliés de dépouiller un prince qui faisait cause commune avec eux. Mais c'était un prince détrôné, fugitif, sans armée, sans popularité. C'était le « prétendant » de 1795, retourné en son exil, et chacun se réservait, selon ses intérêts, de le traiter en client ou en proscrit. Talleyrand en fut quitte pour donner le spectacle répugnant, quoique correct au point de vue dynastique, au point de vue de la légitimité et selon l'ancien droit public européen, d'un ambassadeur français souscrivant, au nom du roi de France, des déclarations et des actes combinés contre la France et les armées françaises.

Les alliés avaient été, en 1814, fort divisés et très longtemps, sur le gouvernement à établir en France. Sauf les Anglais, ils avaient subi la restauration bien plus qu'ils ne l'avaient faite. En 1815, ces discussions recommencèrent.

Les diplomates anglais, Castlereagh retenu à Londres,

[1] Note du 27 mars 1815. ANGEBERG.

Clancarty qui le remplaçait à Vienne, Wellington qui se préparait à retourner du congrès à l'armée, demeuraient persuadés que le rétablissement de Louis XVIII serait, en 1815, comme en 1814, la seule garantie sérieuse du traité de Paris. Ils estimaient que toute autre combinaison nécessiterait un pied de guerre, « des armements ruineux pour toute l'Europe [1] ». Mais, comme en 1814, ils étaient obligés de s'en taire officiellement. Comme en 1813 et 1814, le parlement s'opposait à une guerre dont une ingérence dans les affaires intérieures de la France aurait été l'objet. Il voulait l'expulsion « de Bonaparte » et la prise de garanties plus efficaces : de l'argent, des terres, des forteresses. Les ministres craignaient même que l'accession de Talleyrand au traité du 25 mars — confirmatif de l'alliance de Chaumont — ne soulevât des orages. Napoléon, parce qu'il procédait de la Révolution, gardait quelques partisans parmi les wighs irréguliers. Le 3 avril [2] une motion pacifique de Whitbread, en faveur de la paix, fut repoussée, aux communes, par 220 voix contre 27; les communes approuvèrent les armement annoncés par le régent. Il parut bien clair que l'Angleterre ne se voulait point induire en dépenses pour les Bourbons. Le 8, Castlereagh écrivit à Clancarty : « Vous apprécierez combien il importe au point de vue parlementaire qu'on ne puisse pas dire que Louis XVIII étant notre allié contre Bonaparte, est devenu membre de la coalition pour sa propre restauration. Sa Majesté ne peut pas désirer que nous sentions plus que nous ne le sentons combien la restauration est importante. Nous ferons tous nos efforts pour que la guerre produise ce résultat; mais nous ne pouvons en faire une condition *sine qua non.* » Officiellement, l'Angleterre se réservait. Castlereagh le déclara en envoyant la ratification du traité du 25 mars. « Il ne doit pas être entendu comme obligeant Sa Majesté britannique à poursuivre la guerre dans la vue d'imposer à la France aucun gouvernement particulier [3]. »

[1] Wellington à Metternich, 20 mai 1815.
[2] Même motion, également repoussée, le 28 avril 1815.
[3] Déclaration du 25 avril 1814.

En Autriche, quelques-uns se reprennent à songer, *in petto*, à la combinaison avortée en 1814, une régence avec Napoléon II [1]. « Quand on pense, écrit Gentz, à quelle hauteur l'Autriche pourrait s'élever en embrassant franchement les intérêts du fils de Napoléon, on est sans doute étonné — la postérité le sera bien plus encore — qu'une résolution pareille ne soit pas même comptée aujourd'hui parmi les chances probables, à peine parmi les chances possibles. Mais nous sommes trop engagés dans le système opposé, trop habitués à sacrifier notre intérêt particulier à la crainte de nous compromettre avec nos alliés!... L'empereur ne s'y prêterait jamais... Par conséquent, l'Autriche se joindra à l'Angleterre pour travailler de cœur et d'âme au rétablissement des Bourbons. »

L'Autriche demeurait discrètement favorable. La Prusse se montra violemment, bruyamment, hostile non seulement à Bonaparte, mais à tout ce qui pourrait fournir un prétexte de le ménager. Les politiques allemands avaient réclamé en 1814 des garanties — et au moins une forte contribution — contre un nouveau soulèvement de la France. Le fait justifiait, selon eux, leur réclamation. Dans toute l'Allemagne, les volontaires, à peine licenciés, coururent aux armes. Joignez l'avortement des grands rêves, la Germanie une et puissante, et cette chute nouvelle dans le marécage du vieil empire, redevenu le marché de la diplomatie. L'indignation des espérances déçues se tourne en fureur contre l'ennemi commun, l'ennemi héréditaire. Ce n'est plus contre la personne de Napoléon que l'Allemagne s'acharne, c'est contre la France même. C'est avec la France que les patriotes allemands veulent en finir. « Le bouleversement de la France, écrit Stein à sa femme, est une conséquence de la profonde corruption de la nation, qui, entraînée par la vengeance et le brigandage, préfère le gouvernement d'un tyran au gouvernement légitime d'un roi pieux et intelligent; qui reçoit par-

[1] Gentz aux hospodars. 19 juillet 1815. — Pozzo à Alexandre, 7 octobre 1815.

tout ce tyran avec enthousiasme et qui se prépare avec joie à la guerre de conquête et de pillage. » L'Allemagne est-elle donc condamnée, pour toujours, par ces turbulents et frivoles aventuriers à ne connaître ni la tranquillité ni le bonheur durable dans le travail du foyer, ni les douces et hautes spéculations de l'esprit[1]! Gagern, représentant du Nassau et de la maison d'Orange, refusa de ratifier le traité du 25 mars et où le traité du 30 mai était comme garanti : « Les forces de la France turbulente se déploient pour nous prendre des provinces. Les nôtres se déploieront pour les mêmes intentions. Nos frontières sont mauvaises, il faut les rectifier. »

Ils remontent, du coup, à 1792, au temps de la conférence d'Anvers[2]. C'en est le langage, et l'on en voit revivre les combinaisons. Les Prussiens, Hardenberg, Humboldt et tout leur cortège, ne pensent qu'à extorquer les millions dont on les a lésés en 1814, à ronger les frontières, et ils entendent ne s'engager à rien envers un gouvernement français quelconque, celui surtout que, pour son prétendu « principe, » on a si imprudemment ménagé à Paris et qui vient de montrer la valeur de ses droits! Toutefois ils dissimulent ces desseins de vengeance sous la déclaration insidieuse que les Français seront libres de se donner le gouvernement qu'ils voudront, pourvu que ce gouvernement assure à l'Europe des garanties de paix, mais ces garanties ils préfèrent les prélever en terres et en argent.

Alexandre était excédé des Bourbons. Les préventions de 1814 tournaient à l'aversion, on disait même à l'horreur[3]. La légitimité, avec ses lois fondamentales écrites nulle part, sa loi salique introuvable, son saint-chrême et son Saint-Esprit, impatientaient toujours cet empereur. Le mot seul de légitimité le froissait comme une impertinence, un manque d'égards à sa couronne. Son amour-propre était plus que jamais, sur cet article, d'accord avec ses intérêts. Le langage qu'il tenait

[1] 18 mars 1815. — PERTZ, TREITSCHKE, ONCKEN.
[2] Voir t. III, p. 366.
[3] Gentz. Lettre du 19 juillet 1815.

alors était d'ailleurs conforme à celui qu'il tenait en 1804, lorsqu'il méditait sa grande entreprise de reconstitution de l'Europe sous la suprématie russe. Il l'avait, en 1814, menée à ses fins, et il s'agissait de la consommer. « Il est nécessaire, avait-il écrit, qu'en France la constitution soit monarchique... Les cabinets s'entendront sur l'individu et la famille qui pourrait être appelée à régner en France. Si c'est les Bourbons, lequel d'entre eux... la conduite que l'on exigera de lui, les conditions auxquelles il devra souscrire...[1] » Le roi, ainsi rétabli, devrait tout à Alexandre et, devant lui, ne prétendrait plus comme Louis XVIII traiter l'héritier de Catherine de toute la hauteur de la dynastie de Hugues Capet. Le roi de France serait un peu moins qu'un roi de Prusse. Il ne daterait que de 1815, d'un coup de majorité, et tout le prestige monarchique passerait du protégé au protecteur, de Paris à Pétersbourg, où règnerait le nouveau Charlemagne. Il fallait au tsar une monarchie moins orgueilleuse de ses origines, qui fût à sa discrétion, et un monarque à la fois plus populaire en France et plus dépendant de la Russie. Il revint au plébiscite, le peuple, bien entendu, votant par délégués, triés et endoctrinés[2]. Quant au candidat, Bernadotte, usé dès le premier essai, ne compte plus. La faveur passe aux Orléans, Louis-Philippe et le drapeau tricolore, un moyen terme, disait-on, entre Louis XVIII et Napoléon II.

III

Ce parti vint à lui sous la forme la plus captieuse, par ambassades de l'homme qui — Talleyrand déconcerté, dé-

[1] Cf. t. VI, p. 389. — Mémoire du Cabinet russe, 1815. *Correspondance de Pozzo di Borgo*, t. I, p. 128, 134, 169. — Clancarty à Castlereagh, 11-15 avril 1815.

[2] Voir ci-dessus p. 254, 273-274, 278, 299, 318, 330.

routé, usé, — passait alors, à Paris comme à Vienne, à Vienne comme à Gand, à l'hôtel meublé de Louis XVIII et aux Tuileries de Napoléon, pour le seul à connaître la France et à la tenir, instrument nécessaire de la révolution inévitable et prochaine, Fouché. Fouché était absent en mars 1814. Il avait manqué à cette crise et les intrigues s'étaient nouées sans lui. Talleyrand avait été l'artisan et le grand bénéficiaire de la Restauration, et voilà où Talleyrand avait mené la France, les Bourbons et l'Europe : les Bourbons à l'exil, la France à l'empire, l'Europe à la guerre! Tout est donc à recommencer, et voici l'heure attendue par Fouché, depuis quinze ans, de travailler dans le grand, de montrer ce dont il est capable, quel homme d'État, quel diplomate Robespierre et Napoléon ont méconnu en lui. Ajoutons l'idée maîtresse : ses places et ses biens, son lendemain, sa personne, son orgueil, qu'il ne sépare pas plus de l'histoire de France que Napoléon ne séparait sa personne de la révolution et Louis XVIII la sienne de la légitimité. Cet ancien cuistre de l'Oratoire s'estimait grand chose dans le monde; il s'était fait de sa carrière et de sa sûreté un droit public qui, à ses yeux, valait celui des peuples et celui des rois. Quel parti triompherait? Il n'en savait rien, mais quel qu'il fût, Napoléon II, Louis-Philippe ou Louis XVIII même, il était résolu à s'en rendre le ministre nécessaire.

On le vit, en ces semaines d'avril 1815, manœuvrer partout avec son astuce supérieure, multiplier les émissaires, les filets, les hameçons, dépêchant partout des voyageurs, oreilles ouvertes, paroles insidieuse, pour vanter la marque de sa maison et placer sa marchandise, cherchant à discerner la demande, afin de préciser les offres [1]. Napoléon l'a pris pour ministre contre les Bourbons; à Gand, les plus purs et les plus enragés le recommandent comme ministre du roi contre Napoléon [2]. A Vienne, Alexandre attend de lui le nom qui sortira des urnes plébiscitaires. Avec tous, contre tous, cet étonnant artisan d'intri-

[1] Pasquier, *Mémoires*, t. III, VIII et IX. — Henry Houssaye, liv. III, ch. v. — Henri Welschinger, *le Roi de Rome*, ch. viii. — Madelin, *Fouché*, ch. xxv.
[2] Chateaubriand, *Mémoires*, t. III. — Barante, t. II, p. 134.

gues et machiniste de théâtre demeure le brouillon qu'il était dans l'âme et qui l'empêcha de réaliser en lui-même l'homme d'État dont il s'était forgé l'image. Cependant, on découvre un fond dans les cabales troubles de Paris et aussi dans les trames de Fouché un nœud de prédilection. S'il penche du côté du roi de Rome, il retrouve les Bonaparte, Joseph, Lucien, et derrière la scène, remuant les pantins, Metternich. Sur le chemin de Louis XVIII, le régicide et les échafauds. Avec Louis-Philippe tout s'accorde, y compris le 21 janvier, qui scelle l'alliance, confond les adversaires et lie les intérêts.

Ce nom d'Orléans flottait sur toutes les bouches dans le monde circonspect et avisé des politiques qui entendent pousser l'herbe. C'est la graine de 1830 qui germe. On voit s'insinuer les idées et les hommes, ceux qui ont semé et ceux qui récolteront, le jour qui réunira dans une fédération commune Fructidor et Brumaire, le 10 août et le 20 mars, autour de Talleyrand, officiant comme en 1790, les anciens, le sénat, les pairs de 1814, les pairs des Cent jours, et tous les maréchaux, sauf le duc de Raguse exilé, Ney fusillé, sauf Fouché enfin, mais par le seul effet d'une mort prématurée. Un trait peint les acteurs, en cet épisode, et donne l'esprit de la pièce.

Agent fort actif du rétablissement de la monarchie en 1814, Pasquier n'était pas sans craintes après le retour de l'ile d'Elbe. Il s'accommodait d'un exil dans ses terres; mais il redoutait Vincennes. Il avait su garder, parmi ses anciens collègues du service impérial, des amis sûrs et dévoués. Il les alla visiter. Caulaincourt voyait déjà la France envahie une seconde fois et n'apercevait de salut que dans les Bourbons. La Valette tint des propos qui rappellent ceux que Champagny tenait à d'Antraigues en 1802. Il raconta qu'il avait conspiré contre Louis XVIII, mais que ce n'était pas au profit de Napoléon : « Nous nous serions donné un souverain qui aurait tenu la couronne de la France et de l'étranger. — Mais ce

[1] Voyez BARANTE, t. II, p. 130, 149, 199. — Sur les vues de Fouché, Pozzo à Nesselrode, 3 mai 1815. POLOVTSOFF.

souverain où l'auriez-vous pris? — Qui sait, peut-être le duc d'Orléans, s'il avait voulu être intelligent et raisonnable. Il aurait bien fallu que celui-là fût sincèrement constitutionnel; je ne pense pas qu'il eût fait peur à l'Europe... » Pasquier estima sans doute ce propos sensé et bon à retenir; mais il le jugea aussi fort prématuré. Il continua sa tournée et se rendit chez Fouché. Le dialogue qui s'engagea entre eux est une merveille de tact. Rarement le jeu politique a été mené d'une main si adroite et si sûre, la bille poussée d'un coup plus léger à des effets plus fins; rien ne paraît toucher, tout porte et tout ricoche vers le but.

Fouché, après avoir congédié quelques importuns, emmène Pasquier dans le jardin et, lorsqu'ils sont au milieu des pelouses, qui n'ont point d'oreilles, Fouché prend les devants et entame les confidences : « *Cet homme* », dit-il, parlant du souverain qui lui a donné pour mandat de prévenir les complots royalistes, « n'est corrigé de rien et revient aussi despote, aussi désireux de conquêtes, aussi fou enfin que jamais. » C'est un thème qui prête; Fouché s'y étend. « Ce sont, dit Pasquier pour le laisser respirer un instant, matières graves; je ne puis me permettre de les discuter. — Allons donc! réplique Fouché, qui a repris haleine, laissez-là cette réserve: je vous donne l'exemple; pour achever, je vous déclare que malgré l'assurance qu'il en a donnée, toute l'Europe va lui tomber sur le corps; il est impossible qu'il y résiste; son affaire sera faite avant quatre mois. — Quand cela arrivera, je m'y résignerai; mais, en bonne foi, monsieur le duc, je ne vois pas à quoi peut servir la confidence que vous me faites. — Je vais vous le dire. Je ne demande pas mieux que les Bourbons reviennent; seulement il faut que les affaires soient arrangées un peu moins bêtement qu'elles ne l'ont été l'année dernière par Talleyrand; il ne faut pas que tout le monde soit à leur merci. Il faut des conditions bien faites, de bonnes et solides garanties [1]. — A merveille, je ne m'oppose à rien de

[1] Comparez, ci-dessus, p. 310, les propos de Talleyrand à Mme de Coigny en janvier 1814.

tout cela; je pourrai m'en arranger aussi bien que vous, mais qu'y puis-je? — Rien, pour le moment, beaucoup peut-être dans quelque temps. Quand l'instant décisif arrivera, il me faudra des hommes capables et sûrs pour me seconder, des hommes qui inspirent confiance à tout le monde, même à la famille royale. Vous êtes cet homme-là, je compte sur vous. » Pasquier trouvait que c'était aller bien vite et bien loin; il savait Fouché familier avec toutes les trahisons et avec toutes les fourberies. Napoléon était debout, tout-puissant en apparence, et Fouché, officiellement, son ministre de la police. — « Vous me faites beaucoup d'honneur, dit Pasquier; à vous parler vrai, je ne suis pas tenté de courir de si grands hasards. » Il parla de voyager. Fouché mesurait parfaitement le degré de confiance qu'il était digne d'inspirer : « Vous affectez de faire la sourde oreille, reprit-il; je suis sûr que vous m'avez bien compris. Ainsi donc, vous allez vous en aller... Vous êtes lié avec Mme de Vaudemont : laissez-lui votre adresse; je la chargerai de vous écrire quand le moment sera venu. — Puisque vous m'ouvrez cette voie, je m'en servirai dans un mois, non pour un sujet aussi grave, mais pour vous demander la permission de passer par Paris en allant au Mont-Dore. — A merveille! tout ce que vous voudrez; voilà notre moyen de correspondance établi »... Puis, comme se ravisant : « Pourquoi vous laisseriez-vous exiler? Demandez à rentrer au conseil d'État; *il* sera trop heureux de vous l'accorder. » Pasquier déclina l'ouverture. « Oh! s'écria Fouché, je vois bien ce que c'est : des scrupules de fidélité dont vous vous piquez maintenant pour la maison de Bourbon, comme si, pour faire quelque chose de vraiment utile à ceux que l'on veut servir, il ne fallait pas, avant tout, avoir la main à la pâte? A quoi, je vous prie, auriez-vous été bon au mois d'avril dernier, si vous n'aviez pas été préfet de police [1]? »

Ces confidences s'échangeaient dans les derniers jours d'avril 1815.

[1] Comparez le mot de Bonaparte à Bourmont en 1800, t. VI, p. 12.

Fouché trouva plaisant, tendant sous les pieds de Talleyrand les cordes où il trébucherait en descendant les marches, d'embaucher le plus renommé, le plus répandu de ses affidés, le plus adroit à solliciter la fortune à tous les jeux de politique et de hasard, Montrond. Il jugea très habile de mêler son intrigue aux démarches secrètes dont Napoléon chargea le même personnage près de Marie-Louise, d'Alexandre, des ministres au congrès. Malgré tout son savoir-faire, Montrond n'obtint rien des alliés, moins que rien même. Quand il essaya de parler de l'empereur, on l'éconduisit : « Nous ne voulons pas même la régence », dit Metternich ; et Nesselrode : « Point de paix avec Bonaparte ! » Restaient donc les « nuances intermédiaires », et ici la mission produisit ses effets. Montrond se chargea, très vraisemblablement, de tâter Talleyrand, Fouché aimant mieux l'avoir pour associé que pour adversaire [1]. Talleyrand lui-même se fit sans doute le même raisonnement que Fouché. Si le lendemain s'appelait Orléans, Talleyrand avait besoin de Fouché ; si le lendemain se nommait Louis XVIII, Fouché aurait besoin de Talleyrand ; d'où nombre de conciliabules nocturnes, visiteurs masqués au collet relevé, froissements d'acier dans l'ombre, parades et coups fourrés... Le fait est qu'ils devinrent tous deux ministres de Louis XVIII, comme ils l'avaient été de Bonaparte après Brumaire, de Napoléon après 1804, et comme ils l'auraient été de Louis-Philippe, si la révolution de Juillet, devançant le temps de quinze années, eût prévenu leurs désirs. Au fond, tous ces détours et toutes ces mines sont choses assez indifférentes à l'histoire, et il ne faut point se tracasser l'esprit pour en démêler l'inextricable écheveau [2] ; on n'y saurait découvrir d'autre secret que l'intérêt personnel de quelques hommes, se débattant, pataugeant ou nageant dans le grand fleuve débordé ; aucun de ces hommes ne fait

[1] « 7 avril. Diné chez Talleyrand. Montrond vient et repart. » *Journal de Saint-Marsan*. — Rapports de Consalvi, 12 et 30 avril 1815. RINIERI.

[2] Sur un autre émissaire de Fouché, orléaniste, Saint-Léon, voir PASQUIER, t. III, p. 190 ; PALLAIN, p. 380 ; WELSCHINGER, p. 150.

le courant ni ne souffle la tempête; ils cherchent le bord ou la passe ; et l'on ne doit retenir de leurs aventures que ce qui explique et dépeint l'allure générale, laquelle emporte tout, eux et le reste.

Sous ce rapport, les démarches de Fouché en Belgique, à Bruxelles près de Wellington, à Gand près des agents de Louis XVIII, sont infiniment plus significatives que les tripotages de Montrond à Vienne. Il s'occupa d'abord de pourvoir à sa propre sûreté, et confia à Wellington « ses inquiétudes sur la stabilité des affaires de France et sur les dangers qu'il courait de la part de Napoléon, en ajoutant qu'il espérait trouver un asile en Angleterre, dans le cas où il serait forcé de s'y réfugier ». Puis il offrit ses services et s'occupa, par un coup signalé, de les mettre en valeur. Personne ne connaissait mieux que lui les dessous des complots royalistes, de celui de Georges en particulier, et ce serait le calomnier que de le supposer ignorant des « missions » récentes de Maubreuil et de Bruslard. Il savait jusqu'à quel point il pouvait pousser ses pointes avec des princes et des ministres qui avaient trempé dans ces affaires, et des alliés où figuraient plus d'un confident, sinon d'un complice, de la mort de Paul Ier. Il en attendait l'occasion; elle se présenta[1].

Vitrolles avait été arrêté à Toulouse. Mme de Vitrolles se trouvait à Bruxelles; elle tremblait pour son mari. Le comte d'Artois lui donna ce billet : « Je serai éternellement reconnaissant à celui qui sauvera les jours et rendra la liberté à M. de Vitrolles. » Mme de Vitrolles, munie de ce talisman, part pour Paris; elle connaissait un des affidés de Fouché, Gaillard; elle lui montre l'écrit. Gaillard le prend, le porte à Fouché, revient trouver Mme de Vitrolles, l'emmène chez le duc d'Otrante; ce duc la console : « Votre mari est sauvé; j'en ai arraché la promesse à l'empereur... Vous devez partir pour Gand; je vous ai fait préparer une voiture et vous ferai accompagner par un homme de confiance. » L'*homme de con-*

[1] Rapport de Pozzo, Bruxelles, 17 avril 1815. Conversation avec Wellington. POLOVTSOFF.

fiance fut reçu par Louis XVIII et lui dit « que Fouché était prêt à se défaire de Bonaparte s'il obtenait la promesse de demeurer ministre de la police et si M. de Talleyrand était mis à la tête de l'administration. Louis XVIII avait trop de finesse et il était trop blasé, depuis le Consulat, sur des insinuations de ce genre, pour se compromettre dans une affaire aussi louche. Il ne parla que de Vitrolles, et se contenta d'encourager l'émissaire, ajoutant, à ce propos, qu'il serait toujours prêt à reconnaître les services que Fouché serait dans le cas de rendre à lui et à la France [1]. » L'*homme de confiance* sut-il insister? Pozzo écrit trois jours après cette première entrevue : « Mme de Vitrolles part aujourd'hui. « Le roi l'a chargée d'assurer Fouché que les services qu'il pourra rendre seront *agréés et récompensés*; nous verrons ce qu'il fera [2]. » Mais il est vraisemblable que « le cœur » lui manqua. Il se réserva, négociant et marchandant [3].

Pozzo écrit le 23 mai : « S'il voulait et, encore plus, s'il pouvait détruire Bonaparte, nul doute qu'il le ferait sans hésiter, parce qu'il se trouverait alors l'homme le plus puissant de France... Mais il est loin de posséder le pouvoir ou le courage nécessaire pour hasarder une pareille entreprise... Mon langage, lorsque les circonstances m'ont porté à m'exprimer sur ce sujet, a toujours été très encourageant pour Fouché, en disant à ceux qui pouvaient le lui répéter, ce qu'il sent bien lui-même, que l'homme qui, à la tête d'un parti quelconque, parviendrait à délivrer l'Europe de Bonaparte, n'aurait aucune condition à demander, parce qu'il pourrait les prescrire toutes. » On peut supposer que Fouché en jugea plus finement. A débarrasser l'Europe de Napoléon, il jouerait un jeu de dupe, car le *monstre* exterminé, l'Europe, rassurée, ne penserait plus qu'à se séparer du libérateur, devenu gênant.

[1] Pozzo à Nesselrode; Bruxelles, 3 mai 1815. POLOVTSOFF.

[2] Pozzo à Nesselrode, 6 mai 1815.

[3] Il se fit durant toute cette période une remarquable levée d'espions et un étrange marché de trahison. — Nombreux rapports d'agents dans la correspondance de Wellington, supplément. — Voir Pozzo à Nesselrode, 4 juin 1815. POLOVTSOFF.

Au contraire, laissant les alliés battre Napoléon, il gagnait tout à les attendre aux portes de Paris, le plat d'argent d'une main et les clefs de l'autre. Les alliés auraient besoin de lui; il ferait son prix avec eux plus avantageusement et avec moins de péril pour sa personne. La mort de Robespierre ne l'avait point fait membre du comité de Salut public; Brumaire l'avait fait ministre, sénateur et duc.

A Vienne les alliés élaboraient des projets de déclarations, en réponse au manifeste de Napoléon ; ce travail décèle leurs divergences profondes. Lord Clancarty aurait voulu qu'on insérât une phrase « sur les bienfaits d'un gouvernement paternel sous le roi légitime », au lieu de laisser dans le vague l'avenir de la France [1]. Alexandre n'y consentait point. Il invita Clancarty à se rendre à son palais, et lui demanda le motif de l'amendement qu'il proposait. — « C'est, répondit le lord, que ce n'est pas assez de renverser Bonaparte; il ne faut pas ouvrir la porte aux jacobins. — Il faut avant tout, dit Alexandre, renverser Napoléon. Il y a trois partis : l'armée, les jacobins, les royalistes. L'armée est attachée à Bonaparte, mais plusieurs des chefs sont aussi jacobins. Il y a parmi les jacobins des hommes d'un grand talent, d'une activité infatigable, d'une influence considérable, Fouché, par exemple. Il faut les gagner. Ils sont arrivés, enrichis, ils ont intérêt à arrêter la révolution. Le parti royaliste est surtout composé de paysans et d'hommes mariés, dont on ne peut attendre aucun effort pour rétablir le roi. Il faut, poursuivit-il, un gouvernement qui convienne à tout le monde. — La France, reprit Clancarty, était heureuse sous le gouvernement paternel de son roi légitime. Il a pour lui les vœux de toute la nation. — Oui, dit Alexandre, de cette partie de la nation qui n'a jamais été que passive; qui, depuis vingt-six ans, supporte toutes les révolutions, qui ne sait qu'en gémir et n'en empêche aucune. Mais l'autre partie, qui semble la nation

[1] Rapports de Clancarty, 11, 15 avril 1815; Talleyrand à Louis XVIII, 23 avril 1815. Talleyrand tenait le récit de Clancarty, en partie, de seconde main, par Stewart; il l'a arrangé au goût du roi, et dans son propre intérêt.

tout entière, parce qu'elle seule se montre, qu'elle seule agit et qu'elle domine, se soumettra-t-elle?... Lui imposerez-vous le gouvernement qu'elle vient d'abandonner? Le lui imposerez-vous malgré elle? Ferez-vous pour cela une guerre d'extermination? — Je sens, répliqua Clancarty, que le devoir finit où l'impossibilité commence. Mais jusqu'à ce que l'impossibilité soit arrivée, je tiens que le devoir des puissances est de soutenir le roi légitime. — Nos premiers devoirs, reprit l'empereur, sont envers l'Europe et envers nous-mêmes... Quelle probabilité y a-t-il que le gouvernement du roi serait plus stable qu'il ne l'a été? L'an dernier, on aurait pu établir la régence; mais l'archiduchesse Marie-Louise, à qui j'ai parlé, ne veut point, à quelque prix que ce soit, retourner en France. Son fils doit avoir en Autriche un établissement, et elle ne désire rien de plus pour lui... Je suis tout à fait contre l'élévation de quelqu'un des maréchaux ou généraux français sur la trône de France, comme Soult, le prince Eugène et autres de cette trempe. Ils ne peuvent que troubler la paix en Europe. Si les Français veulent le retour du roi, c'est bien; s'ils veulent le duc d'Orléans, comme roi de la révolution, il n'y a rien à objecter... Je ne vois de propre à tout concilier que le duc d'Orléans. Il est Français, il est Bourbon, il est mari d'une Bourbon; il a des fils; il a servi, étant jeune, la cause constitutionnelle; il a porté la cocarde tricolore que, je l'ai souvent dit à Paris, on n'aurait jamais dû quitter. Il réunirait tous les partis. »

Ni le tsar ne convainquit l'Anglais ni l'Anglais n'ébranla le tsar en son préjugé. La conséquence fut la déclaration du 12 mai, portant que le consentement de la nation française au retour de Bonaparte sur le trône équivaudrait à une déclaration de guerre; l'Europe ne ferait jamais la paix avec Bonaparte, mais les alliés « respecteraient la liberté de la France partout où elle ne serait pas incompatible avec leur propre sûreté et avec la tranquillité générale de l'Europe »[1].

Murat suivit le sort de son maître. Le 28 mars, les alliés décidèrent d'agir contre lui. Murat avait quitté Naples le

17 mars, se flattant d'être soutenu par Napoléon et appuyé par les Anglais qui, jusqu'à la dernière heure, l'avaient leurré de paroles équivoques. Il occupe Ancône, pousse sur Bologne. Le 29, il franchit la ligne de démarcation établie entre ses armées et celles de l'Autriche. Le 30, à Rimini, il appelle l'Italie aux armes et à l'indépendance. La nation est exhortée à l'unité, sous un roi national, puissant, craint, valeureux. Le 2 avril, il entre à Bologne, le 4 à Modène. Mais la nation ne se lève pas. Le 9 et le 10, il est battu; le 13, il recule, le 21 il parlemente. Comme il a abandonné, pour la couronne de Naples, la cause de la France, il est prêt, pour conserver cette couronne, à abandonner la cause de l'Italie. L'Angleterre lui a déclaré la guerre le 5 avril. Il demande à l'Autriche la paix et son royaume. L'obsession du trône l'affole. Tout lui est refusé, négociation et armistice. Le 29 avril, l'Autriche signe un traité d'alliance avec Ferdinand IV. Le 2 et le 3 mai, à Tolentino, Murat perd, du même coup, en deux heures, la bataille et le trône. Il s'enfuit à Naples, devançant son armée en déroute. Puis, dans la nuit du 19 au 20 mai, il s'embarque; le 25 il arrive à Cannes. Cependant Naples capitule, les Autrichiens y entrent le 28; Ferdinand est redevenu roi des Deux-Siciles. Murat était le seul allié de Napoléon dans la guerre; il en fut la première victime [1].

IV

La restauration des Bourbons dans les Deux-Siciles fut dès lors un fait accompli, et, à Vienne, les *huit* la reconnurent.

La solution de cette affaire rendit facile le règlement des autres questions relatives à l'Italie. On décida que Parme serait

[1] Henry Houssaye, Dufourcq, Helfert, de Sassenay : *Les derniers mois de Murat.*

attribuée à Marie-Louise d'Autriche, femme de Napoléon, à titre viager. A sa mort, Parme passerait à Marie-Louise d'Espagne, ci-devant reine d'Étrurie, et à ses enfants; en attendant, cette princesse aurait Lucques, qui, après elle, ferait retour à la Toscane. La Toscane passait, héréditairement, à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, et Modène à l'archiduc François d'Este. Le pape recouvra les Légations de Ravenne, Bologne, Ferrare, la Marche, enfin Bénévent et Ponte-Corvo. Le roi de Sardaigne reçut Gênes, et la succession fut assurée, malgré les prétentions de l'Autriche et selon le vœu de la France, à la branche de Savoie-Carignan. Enfin l'Autriche qui, par ses alliances, dominait la péninsule, prit pour elle la Lombardie, tout le territoire de l'ancienne république de Venise, Trieste, la Dalmatie et l'Illyrie.

Les affaires d'Allemagne avaient occupé de nombreuses conférences [1]. Tout ce qui, en Allemagne, pensait et aspirait à se constituer une grande patrie, tout ce qui s'était armé, en 1813, pour l'affranchissement de cette patrie, tout ce qui avait alors constaté la puissance de la nation quand elle était unie, et désirait, pour cette nation, une grandeur et un rôle conformes à sa force réelle, aspirait à la reconstitution de l'Empire sous une forme fédérale et nationale. Stein s'était fait, auprès d'Alexandre, l'avocat convaincu de ce parti. Il est, écrivait-il au tsar, le 5 novembre 1814, « il est conforme aux principes de justice et de libéralité des puissances alliées, que l'Allemagne jouisse d'une liberté politique et civile, que la souveraineté des princes soit limitée, que les abus d'autorité cessent, qu'une noblesse antique et illustre par ses faits d'armes, son influence dans les conseils, sa prééminence dans l'Église, ne soit pas livrée aux caprices de despotes guidés par une bureaucratie jacobine et envieuse;.. que les droits de tous soient fixés et garantis, et que l'Allemagne cesse d'être

[1] Oncken, t. II, liv. IX ch. VI : l'acte final du congrès et la fondation de la Confédération germanique. — Treitschke, t. I, liv. II et V : la confédération germanique. — Hæusser, t. IV, liv. VI, ch. xi : la Confédération germanique. — Ranke, t. IV, p. 446. — Gervinus, t. I et III. — Martens, t. III, p. 232, et t. VII, p. 154.

un vaste réceptacle d'oppresseurs et d'opprimés. » Parmi les princes d'Allemagne, personne n'avait intérêt à ce que ces vœux fussent accomplis. Tous les princes voulaient être souverains maîtres chez eux, disposer de leurs sujets selon leurs convenances et n'être gênés en rien, ni au dedans ni au dehors, dans l'exercice de leur souveraineté. L'idée de constituer un empire puissant offusquait, effrayait tous les princes allemands, sauf un : ils y voyaient un amoindrissement de leur souveraineté. Le seul qui en pût attendre un agrandissement, était le roi de Prusse. Mais du moment qu'il ne deviendrait pas empereur, il ne voulait pas d'empire. Or l'Autriche, qui n'osait ni ne pouvait ambitionner l'empire pour elle-même, n'en voulait point pour la Prusse. L'empire allemand tomba du même coup que l'idée de doter la nation allemande d'un droit public national.

Les puissances voisines, la Russie, la France surtout, ne pouvaient que craindre une nation allemande unie, concentrée, constituée en État impérial. Il était de leur intérêt de neutraliser, en quelque sorte, cette Allemagne que les années 1813 et 1814 avaient montrée si redoutable. Elle ne pouvait l'être d'une façon plus efficace que par elle-même, par le particularisme des États allemands, par celui des populations, par l'opposition du Nord et du Sud, par la jalousie des grands entre eux et de tous les petits contre les grands, le conflit entre les sujets et les gouvernements, la ligue des gouvernements pour maintenir leurs sujets soumis et divisés, bref l'empêchement de tout par tous, et l'opposition de toutes les forces particulières à la force de l'ensemble. Cet objet fut atteint par la confédération germanique, œuvre tutélaire pour la paix de l'Europe, pour la tranquillité des voisins de l'Allemagne, mais déception profonde pour les patriotes allemands.

Les trente-quatre princes souverains et les quatre villes libres de l'Allemagne, tous égaux en droits, formèrent une confédération « pour le maintien et la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, de l'indépendance et de l'inviola-

bilité des États confédérés. » Une diète fédérative, composée de diplomates, représentant chacun des États, et présidée par l'Autriche, était chargée des affaires de la confédération. En cas de guerre déclarée à la confédération, aucun des confédérés ne devait entrer en négociations avec l'ennemi. Les États confédérés ne devaient contracter aucun engagement contraire à la sûreté de la confédération; mais, sous cette réserve, ils pouvaient contracter des alliances. En cas de conflit entre eux, ils devaient se soumettre à la médiation de la diète. Si cette médiation ne réussissait pas, il serait procédé à un arbitrage et la sentence serait sans appel. C'était, dans ses grandes lignes, le plan de paix perpétuelle exposé par l'abbé de Saint-Pierre.

On a vu la reconstitution de la Prusse[1].

Les restes de l'ancien palatinat du Rhin, une partie du pays entre Rhin et Moselle, furent attribués à la Bavière; Mayence fut attribuée à la Hesse-Darmstadt et devint place forte fédérale; il en fut de même de la ville de Luxembourg, attribuée, avec le grand-duché, au roi des Pays-Bas, par une union personnelle. La Hesse-électorale, avec Cassel pour capitale, fut rétablie, et son souverain qualifié d'électeur, dernier vestige du Saint-Empire. Le Hanovre fut érigé en royaume, entre les mains du roi d'Angleterre.

Le royaume des Pays-Bas, composé de la Belgique et de la Hollande, fut donné au prince d'Orange-Nassau[2]; avec le grand-duché de Luxembourg, à titre personnel.

La Suisse, dans laquelle furent compris le Valais, Genève et Neuchâtel, forma une confédération de dix-neuf cantons libres, indépendants et neutres[3].

Le congrès fit une déclaration relative à la liberté des fleuves; un règlement sur les préséances entre agents diplo-

[1] Ci-dessus, p. 409.
[2] Ces combinaisons, Hanovre et Pays-Bas, sont la fin du grand dessein du royaume Guelfe. Voir ci-dessus p. 98, 212, 246.
[3] Déclaration de neutralité 27 mai, 20 novembre 1815.

matiques et une déclaration relative à l'abolition de la traite des noirs.

Toutes ces transactions furent l'objet de traités particuliers entre les puissances intéressées à chacune d'elles, et elles furent toutes, dans leurs dispositions principales, réunies en un corps de traité, signé à Vienne, le 9 juin 1815 par les huit puissances signataires du traité de Paris et qui prit le titre d'*Acte final du congrès de Vienne* [1].

L'empereur Alexandre et ses conseillers auraient désiré faire comprendre dans ce traité des dispositions relatives à l'empire ottoman. Par une note du mois de janvier 1815, le gouvernement russe appela l'attention des puissances sur les excès commis par les Turcs contre les chrétiens, notamment en Serbie; sur la nécessité pour les États chrétiens de protéger les chrétiens de Turquie; sur la qualité de protecteur naturel des chrétiens grecs qui appartenait à l'empereur de Russie, au même titre que la qualité de protecteur des catholiques d'Orient appartenait au roi de France : c'est en vertu du « Code auguste..., *palladium* de l'ordre politique », que « la cause des nègres a été portée au tribunal des souverains; c'est en invoquant les mêmes principes que les chefs de la famille européenne ont le droit d'exiger de la Porte la cessation de tant d'atrocités ». Le Grec Capo d'Istria, en grande faveur près d'Alexandre, soutenait la cause de ses compatriotes et de ses coreligionnaires; avocat sincère, ardent, des Grecs, des Corfiotes, des Serbes, Alexandre proposait de déclarer comme un droit de l'Europe l'intervention permanente de la Russie en faveur des chrétiens d'Orient. C'eût été reconnaître en faveur des Grecs le protectorat russe, transformer les clauses obscures du traité de Kaïnardji en stipulations claires et générales, donner à la Russie le mandat juridique de poursuivre sa propre politique, ses propres intérêts en Orient et de faire de la suprématie russe en Turquie un article du droit public européen. On s'explique qu'Alexandre

[1] Angeberg, Traités partiels et acte final.

l'ait recherché; on s'explique que les Anglais ne s'y soient point prêtés. D'autre part Talleyrand avait pour instruction de placer l'empire ottoman sous la garantie de l'Europe. Metternich considérait « cette garantie comme un point essentiel pour les intérêts de l'Autriche ». Mettre cette affaire en délibération eût été constater les dissidences profondes des puissances : on l'évita. Ce ne fut donc qu'une tentative, qui se dissipa en conversations et ne donna même pas lieu à un protocole.

CHAPITRE III

WATERLOO

1815

I

Le congrès avait mis Napoléon hors le droit des gens. A la chambre des communes, un whig, Graham, le voua à l'exécration du genre humain et à la vengeance de l'Angleterre. « Le gouvernement français, c'est la guerre, ses armées vivent pour combattre et combattent pour vivre. Leur constitution a pour essence la guerre, et l'objet de cette guerre, c'est la conquête de l'Europe. Ce n'était pas une armée, c'était un gouvernement militaire qui était en marche, semblable à ces légions romaines du plus mauvais temps de Rome, l'Italique, la Rapace, troupes sans loi, sans frein, sans responsabilité devant Dieu ni devant l'homme... Il a pris possession de la plus grande partie de l'Europe et formé son plan pour conquérir la couronne d'Angleterre. L'Angleterre a fait échec à ses desseins; d'un coup de trident, elle a bouleversé son empire[1]. » Les Prussiens réclament la ligne des Vosges, le Néerlandais, la Flandre française; tous les Allemands, la vengeance et la purification de la moderne Babylone, par le pillage cosmopolite des Croates, pandours, cosaques et Prussiens. Il fallait humilier la France, la traîner dans la cendre, la confondre dans sa honte et la réduire, pour un demi-siècle, à l'impuissance de nuire!

C'est donc, encore une fois, pour l'existence et l'indé-

[1] 23 mai 1815, traduction de Villemain. *Cours de littérature*, t. VIII. — Comparez les philippiques de 1800-1803, t. VI, p. 35, 101, 166-169, 206-208, 297.

pendance que va lutter l'armée française, et il semble, à voir les Prussiens avancer par les Pays-Bas, flanqués des anglais de Wellington, les Autrichiens et les Russes arrivant par l'est à la rescousse, que l'invasion de 1792 et le déluge de 1799, les grands périls nationaux vont recommencer. Toutefois ce ne fut point par la guerre, cette fois, que la France fut préservée, ni par l'habileté de sa diplomatie : elle le fut seulement par les divisions de ses vainqueurs sur le partage de ses dépouilles, la volonté des plus puissants de rétablir une paix durable et d'en jouir, l'impossibilité d'obtenir cette paix d'un autre gouvernement que celui des Bourbons, et l'impossibilité d'obtenir de ces princes une paix qui, en abaissant leur couronne, eût rendu leur retour odieux au peuple français. La France fut perdue par le plus grand militaire qui eût commandé ses armées, et sauvée par le roi impotent qu'elle avait laissé fuir. Louis XVIII allait exercer entre l'Europe et la France cet arbitrage que les derniers conseillers de la couronne destinaient à Louis XVI et gagner la restauration de son trône par les mêmes services à l'État dont les politiques de 1791 pensaient que Louis XVI tirerait la régénération de sa monarchie[1]. Mais auparavant la France connut une de ses aventures les plus tragiques et endura l'une des plus cruelles invasions qu'elle ait subies.

Lorsqu'il entra en Belgique, le 15 juin 1815, Napoléon comptait frapper un coup brusque et décisif, rompre la coalition avant que les armées ennemies se fussent rejointes, séparer les Anglais des Prussiens, les battre l'un après l'autre, déconcerter les Russes, arrêter les Autrichiens, forcer la victoire et bâcler la paix. Il avait préparé son plan de guerre avec un art supérieur. Il crut tenir la victoire deux fois : le 16 juin, à Ligny; le matin du 18, à Waterloo. Il perdit l'occasion le 16; le 18, il disait encore : « Wellington a jeté les dés, et ils sont pour nous ». Les chances de succès disparurent une à une, la victoire s'échappa par morceaux et la

[1] Cf. t. II, p. 142, 180.

bataille se tourna en déroute. Ce devait être un recommencement; ce fut la catastrophe de la grande armée, de l'empereur et de l'empire.

Un espion de Wellington compare l'armée reformée par Napoléon à celle de 1792; un historien la montre « plus fougueuse, plus exaltée, plus ardente à combattre qu'aucune autre armée républicaine ou impériale. Jamais Napoléon n'avait eu dans la main un instrument de guerre si redoutable ni si fragile. » Il se faussa dans sa main même et se rompit, sans que ni lui, qui se croyait sûr de ses combinaisons et les voyait se détruire l'une après l'autre, ni ses soldats, qui se donnaient du même élan héroïque qu'aux jours des grands triomphes, pussent comprendre pourquoi la journée ne finissait pas comme Austerlitz ou Iéna.

Les physiciens, pour expliquer les phénomènes de la lumière, du son, de la chaleur, supposent l'existence d'un fluide impondérable où nous vivons comme baignés et dont les vibrations ébranlent nos nerfs. Il faut bien admettre quelque chose d'analogue dans le monde des âmes, dans le monde de l'émotion, de la passion et de l'action humaine : une sorte d'atmosphère qui se modifie incessamment et insensiblement, qui a ses dépressions lourdes et ses envolées de brises vivifiantes, ses calmes et ses tempêtes; elle semble, dans les crises, se dénaturer et nous dénaturer au point que nos impressions et nos actes nous surprennent et nous déconcertent : nous ne nous reconnaisons plus. Bref, comme dit le peuple, il y a l'air du temps, qui influe sur toutes choses. Or, le vent a tourné. Il souffle en ouragan contre les Français, il les aveugle, tantôt de poussière, tantôt de pluie, toujours de la fumée de leurs propres armes. Il porte, au contraire, l'ennemi et fait le jour devant ses pas.

Les lieutenants de Napoléon attendent ses ordres et les remplissent mal. Ceux de Wellington préviennent les instructions qu'il a négligé de leur donner. Tandis que Napoléon se prépare à le surprendre et à le couper, il est au bal, à Bruxelles, où il parade en fat solennel et demi-dieu de salon. Ses ordres

étaient pitoyables. S'ils avaient été exécutés, il ouvrait lui-même la trouée aux Français. Heureusement pour lui, ses lieutenants voient le danger et prennent sur eux d'y parer; médiocres cependant, Napoléon en avait d'une autre graine que ceux-là; mais *la cause* de la défaite est précisément celle qui faisait que les lieutenants de Wellington se montrèrent au-dessus de leur tâche, au-dessus d'eux-mêmes, et que ceux de Napoléon, encore que leurs maîtres, manquèrent à l'œuvre et défaillirent au conseil.

Wellington quitte le bal et trouve son armée prête. Sur le champ de bataille, il prend sa revanche : « Il n'y a pas d'autre ordre que de tenir jusqu'au dernier homme! » disait-il au milieu des assauts furieux des Français. « Deux fois, raconte-t-il, j'ai sauvé la journée par mon obstination; mais j'espère n'avoir jamais à livrer une pareille bataille. » Il tint, persuadé que les Prussiens arriveraient et décideraient la victoire. Tenir de la sorte, s'armer de cette confiance, c'étaient choses nouvelles dans l'histoire des coalitions. De 1792 à 1799 on n'attendait point l'allié, parce qu'on se savait soi-même incapable de le rejoindre. Les choses allèrent encore de la sorte, en plus d'une occasion, dans la campagne de France, en 1814. Cependant Wellington eut raison de tenir : sa constance désespérée eut sa récompense, et l'ardeur enragée de Blücher lui donna raison.

Celui-ci surprit et déconcerta plus encore Napoléon par son impétuosité que Wellington ne l'avait fait par sa résistance. Battu et blessé à Ligny, cramponné au champ de bataille, forcé malgré lui de lâcher pied, il s'était ressaisi dans la retraite. Grouchy le cherchait partout où, d'après les usages et les précédents, il aurait dû le trouver, c'est-à-dire très loin. Blücher se montra là où on ne l'attendait point, et ses Prussiens écharpés, éreintés, affamés reparurent, frénétiques et féroces, à l'assaut de l'armée française. Napoléon est pris entre deux feux. Tout à coup, le cri « la garde recule! » retentit comme le glas de la grande armée... Les masses anglaises sabrent les fuyards avec ce cri féroce : *No quarter!*

no quarter! Napoléon conservait l'espoir d'organiser la retraite. Il établit trois bataillons de la garde en autant de carrés. Il comptait qu'à l'abri de cette digue l'armée pourrait se rallier et s'écouler. Dans cette héroïque retraite, la garde marchait littéralement inondée d'ennemis.

Mais à quoi bon en tuer? Il en venait, il en viendrait toujours, et après ceux d'aujourd'hui, ceux de demain ; il en viendrait de partout, jusque de ces confins d'Illyrie où Napoléon avait porté ses avant-postes, jusque de cette Russie où il avait essayé de s'enfoncer et qui l'avait rejeté en lambeaux. Les conquêtes de Napoléon sur l'Europe ressemblaient à celles que les peuples des côtes font sur les grèves de l'Océan. Il avait, pour protéger son empire, essayé d'enchaîner la mer, il avait étendu toujours plus loin ses digues et ses estacades. La force des eaux avait tout balayé et la mer arrivait plus fatale, plus irrésistible, parce qu'elle arrivait de plus loin et que l'obstacle l'avait plus longtemps retenue. Ce qui faisait la puissance des Prussiens à Waterloo, c'est qu'ils étaient l'avant-garde d'une armée innombrable de peuples, d'une invasion colossale qui les poussait, à vrai dire, plus qu'elle ne les soutenait. Ils venaient, dans ce formidable flux de l'Europe, comme les premiers flots de la marée mugissante, furieuse, qui se heurtent aux rochers de la grève, les enveloppent, s'y brisent, s'abattent et s'étalent en écume, relevés aussitôt et ramenés à l'assaut par la pesée massive, écrasante de l'Océan qui tombe de l'autre hémisphère et monte en déluge derrière eux. Les carrés de la garde n'étaient plus qu'une épave, le radeau du *Vengeur* crachant sa dernière mitraille, saluant la mort plutôt que menaçant l'ennemi, et s'engouffrant, envahi par les eaux.

Toute guerre se fait en vue de la paix, toute bataille se livre en vue du lendemain. Il n'y avait plus, en 1815, ni de paix possible pour l'empereur, ni de lendemain pour la victoire. Napoléon avait dressé ses plans comme Carnot avait dressé les siens en 1794, comme il en avait lui-même dressé tant d'autres, et admirables, en 1800, 1805, 1807, 1809. Tout,

encore une fois, allait dépendre d'une seule bataille : il pourrait, il devait la gagner : mais qu'en ferait-il? Quand il pensait à recommencer Marengo, Austerlitz, Iéna, il oubliait qu'après Marengo et pour le compléter il avait fallu Hohenlinden; que pour conserver les conquêtes de Marengo et de Hohenlinden il avait fallu Austerlitz; que pour tirer d'Austerlitz ses conséquences, c'est-à-dire paralyser la Prusse après l'Autriche, il avait fallu Iéna; que pour tirer d'Iéna ses conséquences, c'est-à-dire paralyser la Russie après la Prusse, il avait fallu Friedland; et qu'après cette victoire il avait fallu recommencer avec l'Autriche, que tout avait failli être remis en question à Essling, et qu'il avait fallu Wagram pour ramener les choses au point où elles étaient au lendemain de Friedland.

Or, depuis octobre 1812, Napoléon battait en retraite, et le pire était que l'Europe autour de lui se concentrait. Il n'agissait plus comme le coin qui s'enfonce dans le bois et le fend; il était pris lui-même entre deux mâchoires énormes qui se refermaient sur lui. La *fortune* qui abandonnait Napoléon, et avec lui la grande armée, et avec eux la France, c'était la révolution qui naguère les avait poussés sur l'Europe et qui maintenant se retournait contre les Français. Ni les généraux ni les soldats ne la reconnaissaient; et comment l'auraient-ils reconnue « dans cette horde d'esclaves, de traîtres, de rois conjurés? » Car ils en étaient toujours à l'âge héroïque, au temps où ils étaient jeunes et où ils s'étaient engagés pour la vie. La révolution, pour eux, c'était le 14 juillet, les Français s'embrassant avec des larmes de joie; c'était la fédération, la patrie en danger, la royauté brisée parce que le roi pactisait avec l'étranger; le salut public, la France délivrée, la France élargie jusqu'au Rhin; des peuples qu'on proclamait frères, appelés à la liberté, des républiques que l'on se donnait pour sœurs, fondées sur les frontières de la France républicaine, étendue aux limites de la Gaule de César; c'était la voie triomphale de Milan, de Rome, de Naples, de Vienne, de Berlin, de Moscou même. Comme à travers cette sublime

aventure, ils se jugeaient demeurés toujours les mêmes, ayant passé sans le savoir de la guerre de défense à la guerre de conquête, de la république jacobine à la république consulaire, puis à la république césarienne, dont Napoléon s'était fait l'empereur, ils n'imaginaient pas que les autres peuples eussent changé, qu'il se fût fait autour de la France et par leur propre ouvrage une révolution, revers et contre-partie de celle qu'ils avaient glorifiée, mais tout aussi puissante dans la guerre, aussi redoutable et conquérante. Cette étrange moisson de peuples qu'ils avaient semée, les surprenait. Sans doute ils avaient rencontré çà et là, autrefois, des résistances bizarres : en Vendée, en France, en Calabre, aux Abruzzes, en Italie; puis toute l'Espagne, qui n'était que de vastes Calabres. Mais ils avaient une explication toute prête : le fanatisme, la superstition, les moines, les brigands, la chouannerie ! Et ils avaient conservé l'illusion qu'ils emportaient à la fois, dans leurs gibernes le bâton de maréchal pour tout soldat de France, le Code civil et la liberté pour tout enfant de l'Europe conquise par les Français.

Ils en étaient toujours au temps où, en Italie, on qualifiait de *patriotes* les partisans du Directoire de Paris, et d'*anarchistes* les partisans de l'Italie aux Italiens. De quoi se mêlaient donc ces peuples barbares? Que voulaient ces prétendues nations? La « grande nation » ne suffisait-elle plus à la liberté des peuples? N'y avait-il plus de place dans le Panthéon de l'empereur pour toutes les icones et tous les dieux, comme dans son église des Invalides pour tous les trophées? Quel délire emportait ces Russes misérables et asservis et leur faisait brûler leurs masures, leurs villes, leurs récoltes sur les pas du libérateur? De quoi se mêlaient ces Allemands absurdes et dénaturés? Des Allemands féroces qui marchaient à l'assaut, des Prussiens qui ne fuyaient plus, ne se ménageaient plus, comme au temps de Brunswick et du « vertueux » Mœllendorf; des Autrichiens mêmes qui allaient de l'avant! Les alliés entrant dans Paris, Pitt et Cobourg ressuscités en chair et en os; les émigrés revenus, les Bourbons rétablis sur le

trône, le drapeau blanc, les processions, et sur la frontière, resserrée aux lignes des vieilles cartes, Wellington qui arrivait du Portugal, en passant sur le corps de la France; les Anglais en Belgique, qui ne se rembarquaient pas à première sommation comme au temps de Brune; des coalisés qui ne se dispersaient pas comme au temps de Jourdan, de Pichegru, de Hoche, c'était le monde renversé pour ces âmes demeurées enthousiastes et naïves, malgré les panaches et les couronnes de prince, de ducs et de comtes dont quelques-uns s'étaient parés. Le dernier des voltigeurs, sous ce rapport, en savait aussi long et en comprenait aussi peu que le premier des maréchaux. « Je ne crains qu'une chose, disait le Gaulois au grand Alexandre, c'est que le ciel me tombe sur la tête. » Le ciel était tombé.

II

Le 21 juin, au matin, Napoléon était à l'Élysée, le corps brisé, l'âme abattue. Il se jeta dans un bain et fit appeler Davout[1] : « Que dit-on à Paris, que croyez-vous que cela va devenir? » Il déjeune longuement avec la reine Hortense, puis se rend au conseil. Chacun propose la recette de ses temps héroïques : Carnot, une dictature, la patrie en danger, une levée en masse de fédérés, se retirer derrière la Loire; Lucien, un coup d'État : il faut, dit-il, que dans vingt-quatre heures l'autorité de l'empereur ou celle de l'assemblée ait cessé d'exister : un autre 19 brumaire! Mais le temps passe et l'occasion s'en va. La chambre des députés se réunit à midi, seconde édition de la Législative au 10 août. Le déchaînement est général contre l'empereur tombé. « Cet homme est sans armée », écrit un constitutionnel, fils de préfet, et lui-même, naguère, préfet de

[1] Notes rédigées par Gordon, secrétaire du maréchal Davout, sur des notes prises par lui, au jour le jour. — Thiers, t. XX, liv. LXI : seconde abdication.

l'empire[1]; « il a fait exterminer son armée d'une façon épouvantable, et il revient tout comme de Russie et de Leipzig. Les députés et nous sommes assez lâches pour ne nous arrêter à aucun parti. Que veut-il? » « A peine la nouvelle de ses désastres avait-elle atteint la barrière », écrit le romancier et héros de roman qui s'était cru l'homme d'État des Cent jours, Benjamin Constant, « que l'idée de l'abandonner traversa tous les esprits... Le premier mot fut que l'empereur devait abdiquer. » Fouché semait la peur par de petits billets perfides, des mots alarmants que propageaient ses affidés : Napoléon préparait un décret de dissolution, une expulsion, un autre Saint-Cloud.

Et, de même que Carnot, de même que Lucien, Lafayette se rejette sur ses jeunes années. Il se remet à débiter son rôle de répertoire : il croyait peu à la croisade furieuse des peuples de l'Europe. Il y a malentendu entre la France et les peuples de l'Europe; que la France évoque 89, et les peuples l'acclameront, l'invasion s'arrêtera d'elle-même! Il croit à la magnanimité d'Alexandre, qui ne voulait point des Bourbons, qui ne souhaite que le bonheur de la France. Un seul homme y fait obstacle : qu'il parte, et la France est sauvée! L'heure est propice à venger Brumaire et à fonder la liberté!

Comme Napoléon n'agissait pas, ses adversaires prirent les devants. La chambre se déclare en permanence, déclare qu'un décret de dissolution équivaudrait à un crime de trahison : en fait, c'est la vacance du pouvoir, et la chambre s'en empare. Lucien court à l'Élysée, réclame le décret; mais les ministres demeurent mornes, Napoléon inerte. Il ajourne, il ne sort de son apathie que pour prononcer des mots vagues, des mots de déchéance, des mots à la Louis XVI : « Il faut voir ce que cela deviendra! » Il attend le coup de génie, le coup de fortune. Ainsi quinze ans avant, à Saint-Cloud, quand il sortit à demi étouffé de l'orangerie et que les Cinq-Cents hurlaient : *Hors la loi!* Mais rien ne se produit. Il n'a plus trente ans, il

[1] Barante, 21 juin 1815.

n'arrive plus de l'Orient, sauveur prestigieux, devant le Directoire discrédité. C'est lui, c'est son empire que la chambre dénonce, que Paris réprouve. Le flot qui l'a porté recule, et il ne se débat même pas : il sombre et s'abandonne.

Les ministres confèrent avec les députés. On décide de nommer une commission de plénipotentiaires qui négociera avec les alliés. Le pouvoir se détache, lambeau par lambeau, de l'empereur. Le principal ressort d'un coup d'État, la force, manque, surtout la force morale, l'opinion. Paris est calme, comme indifférent. La garde nationale demeure impassible. Il ne se lève pour Napoléon que des bandes de fédérés, des troupes de populace qui entourent l'Élysée, vocifèrent, chantent, réclament la révolution, et quelques militaires toujours prêts à foncer sur n'importe qui, n'importe où, en charge désespérée. Ce n'est plus même pour Napoléon la tentation héroïque de Fontainebleau, une dernière manœuvre, un dernier combat, le sacrifice sanglant aux destinées. Marcher sur l'Assemblée à la tête de ces hordes, ce serait pire que l'abdication de sa vie, de sa gloire, de son honneur : une émeute, un 20 juin, un 10 août retourné ! peut-être en fut-il tenté un instant, à voir la tournure que prenaient les délibérations de la chambre. Mais Paris couvait-il une révolution? Napoléon pouvait-il s'en faire le meneur et remonter en quelques heures toutes les pentes descendues depuis les marches de Saint-Roch? Souvent à Sainte-Hélène il discuta le plan qui, dans cette journée du 11, cette nuit du 11 au 12, quand la populace hurlait sous ses fenêtres, agita son esprit.

Ce plan, c'est tout crûment un gouvernement de salut public dont il eût été le dictateur, comme il s'était fait, en 1804, empereur de la République. Un ministère qui eût rassemblé plusieurs membres de l'ancien *comité*, Cambacérès, Carnot, Merlin, et le moyen de 93, de 94, car pas plus que Robespierre, il n'en découvrait d'autres : la terreur. C'était le retour complet de la révolution sur elle-même. Après Waterloo comme après Neerwinden, même péril et même remède : « Si après Waterloo, j'y étais resté [à Paris], si

j'avais fait couper une centaine de têtes, celle de Fouché la première, avec la canaille j'aurais pu tenir Paris... A mon retour de Waterloo, j'étais d'avis de faire couper le cou à Fouché. J'avais déjà composé la commission militaire, c'était celle du duc d'Enghien, tous gens qui risquaient... (Sa Majesté fait un signe avec sa cravate). J'en étais bien servi...; ils étaient de mon avis, et je me repens de ne pas l'avoir fait. Mais qui pense que Louis XVI a péri pour n'avoir pas fait couper le cou au duc d'Orléans? J'aurais dû aller aux chambres tout en arrivant. Je les aurais remuées et entraînées, mon éloquence les aurait enthousiasmées. J'aurais fait couper la tête à Lanjuinais, à Lafayette, à une douzaine d'autres. — J'ai d'abord commis une faute en laissant Lanjuinais comme président : il fallait mettre là Carnot... C'est un homme qui connaît les révolutions et a beaucoup de courage... » « Carnot seul m'assura que c'était une déroute comme celles de la Révolution et que l'armée se rallierait sous Paris, où on avait des canons. Tous les autres croyaient que tout était perdu. » Il aurait fallu arriver aux chambres en Cromwell, et Napoléon n'était pas Cromwell[1]. « A ce moment-là pouvait-on ameuter le peuple, faire dresser la guillotine? Et puis, il faut dire le mot, je n'en ai pas eu le courage. En 1793, on a choisi la terreur, parce que c'était le seul moyen d'en sortir. D'ailleurs je n'aurais pas réussi : j'avais trop d'ennemis; je me serais mis dans un horrible péril. Beaucoup de sang et peu de succès; au lieu que, quand j'ai vu que les chambres se mettaient contre moi, je leur ai dit : « Vous croyez, messieurs, que je suis un obstacle à la paix. « Eh bien! tirez-vous-en... » J'ai mieux aimé abdiquer en faveur de mon fils et les laisser se débrouiller eux-mêmes et leur faire voir que ce n'était pas à ma personne seule qu'on en voulait, mais bien à la France[2]. »

[1] *Journal de Gourgaud.* « Il n'y a pas de comparaison à établir entre Cromwell et moi; j'ai été élu trois fois par le peuple. »

[2] Conversations du 31 août et du 23 septembre 1817; *Journal de Gourgaud*, t. II, p. 283, 231. — Comparez Montholon, aux mêmes dates; t. II, p. 179-180.

« Régner par la hache! » à quoi bon? et s'il échouait? avoir été le Bonaparte de Lodi, de Milan, le consul législateur et pacificateur des guerres civiles, l'homme d'Austerlitz, pour périr dans les bottes d'Henriot; recommencer le 2 juin 1793, braquer contre l'Assemblée les canons de vendémiaire! s'être fait élire par la nation française, sacrer par le pape à Notre-Dame, avoir épousé une archiduchesse d'Autriche, pour tomber, comme Robespierre, à l'hôtel de ville, la mâchoire fracassée, hideux, défiguré sous la mentonnière, conspué par la crapule, traîné à la voirie, et pire encore peut-être, la Conciergerie, l'échafaud de la place du Trône, le mur de Vincennes, ou, pour dernier recours, la cravate de Pichegru! Il eut horreur. « On le veut », dit-il à Davout, qui lui représentait l'abomination et l'inutilité de l'aventure, « cela ne me coûtera pas plus que le reste. » Et il signa l'abdication, le 22 juin 1815, pour la seconde fois. Puis il partit pour Malmaison, où Joséphine était morte, Malmaison tout enchantée encore de verdure et de fleurs, respirer une dernière fois l'air de son printemps, avant de partir pour l'exil dont il sentait bien qu'il ne reviendrait plus.

III

Un gouvernement provisoire fut nommé, échappant à Lafayette, comme le pouvoir lui échappa toujours. Fouché en fut la tête et le président. Tout venait à lui, ainsi qu'en 1814 à Talleyrand. Il triomphait, il devait triompher jusqu'à la fin, jusqu'à l'hyperbole, régicide dans le conseil du roi! Il reprit l'ouvrage dont la trame avait été tendue en 1809 au temps de Walcheren et restait sur le métier depuis 1810. Il lança des proclamations dans le style de la Convention. Il leva et

201-202, et au 12 juillet 1817, t. II, p. 150 : « Il est vrai qu'alors il fallait régner par la hache, et cela me répugnait. »

fédéra des gardes nationales. Il rouvrit des clubs. Il invoqua le salut public et proclama qu'il en était l'instrument. Il excita tout ce qui fermentait encore de vieil esprit jacobin et révolutionnaire en France. Après avoir lâché cet autre « monstre », il persuada les royalistes qu'il était le seul homme capable de le museler. Il persuada les patriotes et les républicains qu'il était le seul homme capable de les sauver des vengeances et des proscriptions. Il négocia avec les Anglais, les seuls des alliés qui voulussent sincèrement la restauration des Bourbons, et il les persuada qu'il était le seul homme capable d'accomplir cette restauration. Il persuada les libéraux qu'il était seul capable de garantir devant les alliés l'indépendance de la nation, et devant les Bourbons les libertés publiques. Il persuada les bonapartistes qu'il était le seul capable d'assurer le trône à Napoléon II, et les monarchistes qu'il était le seul capable d'écarter de ce même trône le prince impérial.

Les choses seulement allèrent plus vite qu'il ne voulait. Napoléon avait été vaincu trop tôt; son empire s'écroulait trop vite et trop facilement. L'intérêt de la France était que les Bourbons rentrassent à Paris avant les étrangers et que les alliés trouvassent devant eux, rétabli par la force des choses et soutenu par l'opinion nationale, un gouvernement qu'ils seraient tenus de ménager. Ce n'était pas l'intérêt de Fouché, car, dès lors, il deviendrait inutile et perdrait toute valeur sur le marché. Il s'employa donc à tout embrouiller, à tout retarder, jusqu'au point de tout compromettre. Il montra plus d'astuce encore dans cette contre-mine qu'il n'en avait apporté dans ses complots des Cent jours. Il s'était imposé à Napoléon en conspirant la chute de son empire, il se rendit nécessaire aux Bourbons en contrariant la restauration de leur monarchie. Jamais jeu aussi compliqué, aussi subtil et aussi audacieux ne s'était vu, si ce n'est peut-être au temps du grand libertinage de la Fronde, et ce n'était pas à de meilleures fins.

Les députés, aussi bien Lafayette et ses amis que les survivants de l'Empire, tous ceux qui, après s'être ralliés en

avril 1814, s'étaient déliés en mars 1815 et qui savaient bien que, cette fois, le fameux article, l'article de l'oubli, l'article des *votes* [1] serait abrogé, tous ceux, enfin, et ils étaient nombreux, pour lesquels la première restauration restait une déception et pour lesquels une seconde restauration serait la ruine, l'exil, la mort peut-être, se débattaient furieusement. Ils ne voulaient plus de Napoléon, ils ne voulaient pas davantage de Louis XVIII. Les prudents murmuraient le nom de Napoléon II, espérant gagner l'Autriche; de plus habiles le nom d'Orléans, comptant sur la Russie, et se figurant sans doute intéresser les Anglais, parce que les Anglais avaient eu Guillaume III! Ils se méfiaient de Fouché, tout en le subissant. Ils se gardaient contre les intrigues et les desseins qu'ils lui supposaient de confisquer le gouvernement à la façon de Talleyrand l'an passé. Donc point d'hôtel Saint-Florentin, ni de conciliabules secrets. Tout se passerait officiellement, par délégations et commissaires, avec rapports et discours.

Le premier point était de s'assurer des dispositions des alliés. Les nouvellistes, les confidents à gage ou les confidents volontaires, les amis de La Harpe, les émissaires du clan de libéraux et d'idéalistes qui entourait Alexandre, s'en allaient bourdonnant, insinuant que le tsar plus que jamais était le maître des affaires, détestait les Bourbons autant que les Français les détestaient eux-mêmes, aussi déçu par eux que les constitutionnels de 1814; ajoutant que la France demeurait libre de se donner un chef, que les alliés ne s'en mêleraient point, et tout ce qui transpirait des gazettes anglaises et allemandes donnait la même impression. Il importait d'en obtenir l'assurance directe. Une commission de cinq plénipotentiaires : Sébastiani, Pontécoulant, Laforest, Lafayette et Voyer d'Argenson, avec Benjamin Constant pour secrétaire, fut chargée de se rendre au quartier général de la coalition. Leurs instructions portaient la dévolution de l'empire à Napoléon II, l'intégrité du territoire avec, *au moins*, *les*

[1] Ci-dessus p. 379.

limites de 1814, la sûreté et l'inviolabilité de la personne de Napoléon [1].

Ces mots : *au moins les limites de 1814*, découvraient l'immense ingénuité de leurs illusions, et cette croyance indéracinable que Napoléon abattu, l'Europe réconciliée et pacifique, rendrait à la France, redevenue libérale, les frontières de la République, les limites du Rhin ! Le langage officiel, concerté, des alliés devait entretenir dans les esprits, entêtés depuis quinze ans du même préjugé, une équivoque qui faillit encore une fois devenir funeste pour la France. Les commissaires réclamaient une déclaration ostensible ; les alliés ne pouvaient leur répondre que par les termes arrêtés entre eux, c'est-à-dire qu'ils ne se mêleraient pas des affaires intérieures de la France : les Anglais à cause de leur parlement, les Prussiens parce qu'ils se réservaient de rogner plus avant et de rançonner plus à fond la France avec tout gouvernement qui ne serait pas les Bourbons, les Russes parce qu'ils observaient leur consigne de plébiscite et de champ de mai [2].

Les commissaires rencontrèrent les diplomates de la coalition sur les derrières de l'armée, à Haguenau, le 26 juin [3]. « Nous ne voulons, dit Sébastiani, que l'indépendance et la liberté de notre pays. Aucune question n'est préjugée, aucun engagement n'est pris. » Ils se disaient prêts à négocier. Les alliés s'y refusèrent, les Anglais n'ayant pas de pouvoirs. Ils entendaient d'ailleurs que Napoléon fût remis à leur garde. Ils n'imposeraient, disaient-ils, à la France ni les Bourbons ni aucun autre gouvernement particulier ; mais ils étaient « résolus à exiger les précautions et les garanties les plus sévères pour que Napoléon ne pût pas reparaître sur la scène du monde ». Les commissaires désiraient Napoléon II ou

[1] Cet article n'était pas superflu. On lit dans une lettre de Pozzo à Nesselrode du 27 juin : « Si Dessoles avait voulu consentir à enlever Bonaparte, il l'aurait pu ; mais il s'est refusé à un acte qu'il a regardé comme contraire, selon lui, à sa délicatesse personnelle. »

[2] Nesselrode à Pozzo, 17 juin 1815.

[3] Instructions, 25 juin 1815. — ANGEBERG. — PASQUIER, t. III, p. 315. — PONTÉCOULANT, *Souvenirs*.

Orléans, Napoléon II leur sembla dans les exclusions des alliés, et Orléans, au fond, l'objet des préférences secrètes. Quant aux précautions réclamées contre Napoléon, ces négociateurs ne s'en effarouchèrent pas; ils ne soupçonnèrent même point que ce respect de l'indépendance des Français, de la part des vainqueurs, pût cacher quelque sous-entendu, sinon quelque piège. Ils emportaient la réponse qu'ils étaient venus quérir, et il ne leur en fallait pas davantage : la France était maîtresse de ses destinées, les députés avaient pleine licence d'en décider.

Cependant, si les alliés faisaient des dupes, ils ne s'abusaient point eux-mêmes, et cette diplomatie de parade n'accommodait point leur principale affaire, qui était de conclure la paix. Laissant grommeler les Prussiens et autres Allemands, fort occupés d'ailleurs à pressurer, piller, effroyablement vexer, voire pendre et fusiller à satiété [1], les Anglais et les Russes, assez aigris et fort jaloux, du reste, les uns des autres, mais également intéressés à organiser en France un gouvernement stable, qui pût être pour chacun d'eux au besoin un allié contre l'autre, s'efforçaient de faire voir, les Russes à leur empereur, les Anglais à leur ministère, les choses comme elles étaient. Pozzo di Borgo et Wellington jouèrent en cette rencontre un rôle vraiment supérieur, Pozzo avec sa souplesse corse et son amabilité; Wellington, hautain, raide, flegmatique; Pozzo s'attachant à plaire aux Français encore plus qu'à les servir, Wellington mettant son orgueil britannique à les servir sans leur plaire. Pozzo avait à lutter contre les préventions du tsar, ses blessures d'amour-propre, ses caprices constitutionnels : connaissant mieux le droit public de la vieille France, il lui montrait le plébiscite vain, inutile, dangereux même. La monarchie n'est rien, disait-il, si elle n'est un principe, et ce principe n'est rien si on le met aux voix, surtout aux voix des régicides. « Les Bourbons sont une institutions, non une famille... L'Europe a besoin d'eux

[1] Sur ces excès, voir mon étude intitulée *Le traité du 20 novembre* 1815, p. 68 et suiv. — Pozzo à Nesselrode, 9 juillet 1815. POLOVTSOFF.



pour être en paix, la France ne peut s'en dispenser pour être libre. »

Wellington partageait ces vues, et ils s'en étaient souvent expliqués[1]. A Londres l'opinion réclamait des garanties, plus fortes avec d'autres gouvernants; sérieuses, néanmoins, avec les Bourbons mêmes : « quelques forteresses frontières, y compris Lille[2] ». Wellington se montra le politique et le chef d'armée rare qui, étant vainqueur, prend à la lettre ses déclarations d'avant la bataille et se pique d'honneur d'y rester fidèle. Il avait promis à Vienne le traité de Paris du 30 mai; il s'était déclaré, dans tous ses entretiens, le partisan des Bourbons, comme des seuls garants de cette paix, la seule paix durable selon lui; il avait fait cette proclamation, en franchissant la frontière : « J'entre dans ce pays non comme ennemi, excepté de l'ennemi du genre humain, avec lequel je ne veux avoir ni paix ni trêve, mais pour aider les Français à secouer le joug de fer sous lequel ils sont opprimés. » Et comme il l'avait dit, il l'accomplissait.

Blücher prétendait courir sus à Napoléon, le prendre, « le faire fusiller à l'endroit où était tombé le duc d'Enghien ». Wellington écrivit à Blücher : « Nous avons, vous et moi, joué un rôle trop distingué dans les derniers événements pour nous abaisser au rôle de bourreau ». Il représentait à Castlereagh, qui le vint rejoindre et qu'il convainquit promptement; à Liverpool, qui jugeait de loin, d'après les rumeurs et les passions de Londres, que la restauration seule était possible, qu'étant possible elle se devait opérer; que l'intérêt des alliés était de la rendre honorable et bienfaisante à la France, afin de l'y rendre populaire dans le présent et puissante dans l'avenir. Il fit mieux. Il pressa Louis XVIII de rentrer en toute hâte, d'occuper la place, de prévenir les alliés à Paris. Les alliés le trouvant rétabli sur son trône, toutes les conspirations cesseraient; le fait l'emporterait sur les cabales; forcés de traiter avec lui, les alliés le ménageraient, et lui, ne

[1] Pozzo di Borgo à Nesselrode, 13, 23 mai; 4, 17 juin 1815. Polovtsoff.
[2] Mémorandum de Liverpool à Castlereagh, 30 juin 1815.

leur devant point son trône, délivré de l'équivoque de 1814, il leur pourrait parler en souverain de droit, qui discute les intérêts de son peuple. Il pressa Talleyrand de suivre le roi[1]. Il s'aboucha avec Fouché, qu'il jugeait l'instrument nécessaire, et sur lequel il exerçait un prodigieux ascendant, celui d'un esprit limité, entêté, mais rectiligne, sur un brouillon étourdi de sa propre verve, et qui, dès qu'il ne chassait pas en myope, le nez à ras de terre, perdait la piste dans le brouillard. « Le point important, écrivait-il à Talleyrand, est que le roi soit restauré d'abord sans conditions, ensuite sans que la force des armées alliées paraisse le remettre sur son trône[1]. »

Le temps pressait, l'armée coalisée arrivait sous Paris; Fouché d'une part, Talleyrand de l'autre, négociaient avec Louis XVIII la charte des Français et leurs capitulations privées; le roi ne se pressait pas, marchandait, raffinait sur les mots, et, dans le malentendu, l'occasion menaçait de s'évanouir. Wellington se décida à déchirer le voile[2]. Le 29 juin, de nouveaux commissaires — les premiers étaient, en ce temps-là même, à Haguenau — se présentèrent au quartier général de Wellington à Louvres : c'étaient Andréossi, Flaugergues, Boissy d'Anglas, de Valence et La Besnardière; un ancien ambassadeur de Bonaparte à Londres, un ancien membre du comité de l'an III, un général de l'armée de Dumouriez. Ils demandaient une suspension d'armes. Wellington la refusa. Ils parlèrent de l'état futur de la France, tâchant de démêler si les alliés seraient portés à reconnaître la régence, ou ce qui s'y pourrait substituer, dont ils ne parlaient pas. Wellington éluda la réponse, sauf sur un point : les alliés, dit-il, ont déclaré ne vouloir faire la paix ni avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. C'est là que l'attendaient ces fins politiques. Ils insinuèrent confusément des combinaisons vagues, un prince étranger[3], et enfin ils balbutièrent le nom

[1] Wellington à Talleyrand, 24 juin 1815. Cf. Lettres de Pozzo à Nesselrode, 23 mai, 26 juin 1815.

[2] Wellington au comte Bathurst, 2 juillet ; Pozzo à Nesselrode, 1er juillet 1815.

[3] En 1817, on pensa, dans le même monde, au prince d'Orange. En 1791 on

du duc d'Orléans. Wellington vit où ils en voulaient venir. Sa réponse ne laissa subsister aucune équivoque : « Suivant moi, l'Europe n'a pas d'espoir de conserver la paix si toute autre personne que le roi est appelée au trône de France; toute personne ainsi appelée devrait être considérée comme un usurpateur; elle chercherait à détourner l'attention du pays de l'illégitimité de son titre par la guerre et les conquêtes à l'étranger; les puissances de l'Europe devraient, dans ce cas, se mettre en garde contre un pareil mal, et tout ce dont je puis vous assurer, c'est, qu'à moins que je n'aie des ordres contraires de mon gouvernement, j'emploierai toute l'influence que j'ai sur les souverains alliés pour les engager à insister sur des garanties pour la conservation de la paix, outre le traité lui-même, si l'on adopte l'arrangement dont vous venez de parler. » C'était clair : les Bourbons, ou le démembrement, la contribution de guerre, le démantèlement des forteresses, l'occupation. Les députés s'en allèrent comme ils étaient venus, et, malgré la parfaite clarté de ce langage, sans mieux comprendre les choses que leurs collègues d'Haguenau.

IV

Le 3 juillet, Paris capitula. La capitulation, signée pour l'Angleterre par le colonel Herney, pour la Prusse par le général Müffling, et ratifiée par Davout, portait, article XII[1] :

Seront respectées les personnes et les propriétés particulières; les habitants et *en général tous les individus qui se trouvent dans la capitale continueront à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être inquiétés* ni recherchés en rien, *relativement* aux fonctions qu'ils

pensait à Brunswick, en 1799, au prince Henri de Prusse. — Cf. Barante, lettre du 4 juillet 1815, t. II, p. 165, 315-317. — Voir t. II, p. 333-334, 350, t. V, p. 455. — Les commissaires d'Haguenau auraient parlé d'un prince de Saxe. Pasquier, t. III, p. 316.

[1] Angeberg, p. 14, 63.

occupent ou auraient occupées, *à leur conduite* et à leurs opinions politiques.

Cet article, contre-partie de la déclaration de Brunswick en 1792, méritait d'être cité à la fin d'un livre où l'on a enregistré tant de serments violés, de promesses retractées, de traités rompus, tant de palinodies, de reniements et de dénis de justice aux peuples et aux individus ; qui commence par les partages de la Pologne, et s'achève par le détorquement cynique du texte le plus précis qui jamais ait été écrit par des négociateurs. Ney, Labédoyère, pairs de France, se trouvaient à Paris ; bon nombre de régicides siégeaient dans les chambres, dans les magistratures, à l'Institut : cette stipulation les plaçait sous la sauvegarde du droit des gens, il faisait de leur sûreté une condition synallagmatique, inséparable de la capitulation de Paris. L'honneur des alliés y était engagé comme celui de Davout, qui avait signé pour la France. Davout défendit le sien, les alliés firent bon marché du leur et laissèrent libre cours à la vindicte des factions, qui mena Ney et Labédoyère au mur, et les régicides en exil.

Les commissaires étaient revenus d'Haguenau et du quartier général de Wellington. Les députés, s'estimant informés, délibérèrent de voter une constitution et d'envoyer une députation au camp des alliés pour proposer « un tout autre souverain qu'un prince de la maison de Bourbon. » C'était, dans la rencontre, proposer le démembrement de la France. Mais les délégués ne purent franchir les barrières, et ce fut heureux. La restauration se fit à leur insu. Louis XVIII s'était mis en route. Il s'arrêta le 5 juillet à Arnouville. C'est là qu'il reçut Fouché, endoctriné par Wellington à Neuilly, où il l'avait été voir en secret[1]. Fouché jouait la même partie, il fit le même calcul que Talleyrand en 1814, et la transaction fut la même entre le roi et lui. Le roi prit Fouché, en détournant la tête ; Fouché se donna, se prêta plutôt, reçut son gage et oublia le reste. Il avait sa place de sûreté, le ministère

[1] Pozzo à Nesselrode, 4 et 8 juillet 1815.

de la police, c'était, en définitive, à ses yeux, ce qu'il fallait à la France, et tout l'esprit de sa conversion royaliste en 1815, comme de sa vertu républicaine en 1793 [1]. Fouché ne s'imposait pas seulement; il était imposé par toute la cour : « Que voulez-vous? dit Talleyrand à Pasquier, tout le monde s'est réuni pour nous imposer cette loi. Le duc de Wellington, qui en a la tête tournée, est venu lui-même conjurer le roi... Ce n'est pas tout encore; le faubourg Saint-Germain ne jure que par M. Fouché, tout ce qui est parvenu de lettres et d'émissaires aux princes depuis quinze jours n'a parlé que de lui et des grands services qu'il rendait à la cause royale. Enfin le bailli de Crussol est arrivé hier et a si bien endoctriné Monsieur que, ce matin, il est venu trouver le roi. » « Le bailli de Crussol, le plus arrêté dans ses principes et le plus encroûté dans ses opinions, rapporte Vitrolles, prêchait sur les toits que le salut du roi et de la royauté était uniquement dans la personne de Fouché. J'avais cru jusque-là que ces mouvements d'opinion étaient réservés à l'ignorance du peuple, et je fus étonné de voir les salons du faubourg Saint-Germain plus faciles à entraîner que les cabarets du faubourg Saint-Antoine. »

Les deux compères du temps de Barras, les deux associés de Brumaire, les complices du temps de Marengo, de Madrid, de Wagram, l'un prince, l'autre duc de l'Empire, sortirent du cabinet du frère de Louis XVI, l'un grand, poudré, insolent, pied bot et boitant, appuyé sur le bras de l'autre, grêle, blême et grimaçant [2]. « Je voudrais bien entendre ce que disent ces agneaux », murmura Pozzo qui les rencontra.

[1] « Je suis de l'avis de Fouché, écrit Proudhon, et je pense que le plus court alors était de revenir aux Bourbons, Fouché ne trahit pas. Il fut alors, comme toujours, le représentant de cet immense parti de patriotes, ou révolutionnaires modérés, qui n'aimèrent jamais plus l'empereur que la Terreur, qui ne demandaient pas mieux que de se réconcilier avec les Bourbons si les Bourbons leurs offraient des garanties, c'est-à-dire la conservation de leurs fortunes et de leurs emplois et les droits nouveaux créés par la Révolution », *Commentaires sur les mémoires de Fouché*.

[2] « Le vice appuyé sur le crime ». CHATEAUBRIAND, *Mémoires*. — BROGLIE, *Souvenirs*, t. I, p. 310.

Le 6 juillet, Blücher et les Prussiens entrèrent dans Paris, les Anglais demeurant campés au bois de Boulogne[1]. Ils chassèrent du Luxembourg les pairs de Napoléon, qui délibéraient encore sous la présidence de Cambacérès. Decazes, préfet de police, prit les clefs de la chambre des députés. Le 8, le *Moniteur* annonça que la chambre était dissoute. Fouché passa officiellement du gouvernement provisoire, fait contre les Bourbons, au ministère des Bourbons, fait contre le gouvernement provisoire : les députés qui se présentèrent pour siéger trouvèrent des grilles closes et des baïonnettes, un Fructidor royal; ils en comprirent la leçon à demi-mot, et s'en retournèrent chez eux, comme en brumaire, heureux de n'être point conduits à la Guyane, comme sous le Directoire, et de sentir leurs têtes plus solides sur leurs épaules qu'après le 2 juin 1793. Louis XVIII fit son entrée le 9, plus simplement, plus militairement qu'en 1814, mais au milieu d'un empressement plus général, qui çà et là, prit la forme de l'enthousiasme[2]. « J'avais prévu, dit-il, les maux dont Paris était menacé; je désire les prévenir et les réparer. » C'était son vœu, c'était sa raison d'être devant les Français et tout ce qu'il possédait de force à l'égard des étrangers.

Devant le fait accompli, tout le monde s'inclina. Wellington, Castlereagh et Pozzo satisfaits, Alexandre résigné, et ne s'occupant plus que de créer à la Russie, dans la monarchie française une cliente, dans le public français une clientèle.

V

Les difficultés étaient immenses, on pourrait dire atroces. Il y en avait de très douloureuses; l'invasion avec son train de vengeances inassouvies l'année d'avant; il n'y en avait pas

[1] Sur leurs divergences, Pozzo à Nesselrode, 2 juillet 1815. POLOVTSOFF.
[2] BARANTE, I, p. 164. — CASTELLANE, I, p. 295.

de plus urgente et de plus embarrassante que la présence de Napoléon. Cet homme qui avait rempli le monde dix-neuf années durant, réduit désormais à l'impuissance, ne savait plus que faire de sa personne et les vainqueurs ne savaient que faire de lui. Il était décidément trop grand pour tous les moules de l'ancien monde.

Comme on ne pouvait l'envoyer ni en Russie, ni en Allemagne, ni en Italie, où l'on tenait sa femme en une sorte de demi-captivité, ni en Autriche, où l'on internait son fils afin de le livrer aux pédants de cour et d'État; comme tout le monde redoutait de le voir partir pour l'Amérique, d'où l'on revient avec trop de facilité, l'Angleterre, le seul gouvernement qui possédât des îles lointaines et fût en mesure d'en interdire l'approche et de les bloquer lui-même, en quelque sorte, se voyait avec humeur inévitablement menacée de la garde du prisonnier. Les ministres anglais auraient préféré passer à d'autres cette besogne discourtoise et se débarrasser de l'empereur par d'autres moyens... *Qu'il mourût!* Que ne se faisait-il justice à lui-même! Lord Liverpool en raisonnait par dilemme [1] : « De deux choses l'une, ou Napoléon doit reprendre son caractère primitif de sujet français, ou il n'est rien du tout, et il a conduit ses expéditions à la manière d'un *outlaw*, d'un proscrit qui est en dehors de la société, en dehors des lois, *hostis generis humani*. » Dans le premier cas, il appartient à la justice du roi de France : « Nous voudrions, mandait ce lord à Castlereagh, que le roi de France fît fusiller ou pendre Bonaparte; ce serait la meilleure façon de terminer l'affaire. » Et il disait à Lieven, l'ambassadeur d'Alexandre [2] : « Les hommes de loi de ce pays-ci étaient généralement d'opinion que S. M. Très Chrétienne aurait eu tout droit, et sans grand examen, de le faire juger et condamner » . Ajoutons : « et exécuter sans désemparer » : la procédure, l'arrêt et la mort du duc d'Enghien. Pour l'opération, à défaut du conseil de guerre de Vincennes, on possédait des cours prévôtales, « ce

[1] Au chancelier, lord Eldon, Lord Rosebery, *Napoléon*. Traduction Filon.
[2] Lieven à Nesselrode, 28 juillet 1815. Martens, t. XI, p. 239.

qu'il y a de mieux, disait Napoléon, pour contenir le petit peuple et la canaille... Pendre, exiler, chasser, voilà ce que les Bourbons doivent faire; en 1814, ils n'avaient agi qu'à l'eau de rose, aussi ils ont été culbutés[1]. » Mais Louis XVIII ne l'entendait point de la sorte, et il en jugea bien. La cour des pairs, qui suffit pour Ney, ne suffisait point pour Napoléon.

Restait l'autre terme du dilemme : le tuer. Il était hors la loi, de par l'Europe même et ses représentants à Vienne. Il ne fallait qu'un homme de bonne volonté : Maubreuil était disponible, Bruslart aux ordres, et il ne manquait point de chouans, chauffeurs, compagnons de Jéhu impatients de se refaire la main et de se créer des titres à la reconnaissance du monde civilisé. Mais cet expédient, qui aurait eu l'avantage de concilier les précédents de l'ancien régime et ceux de la Révolution, le *ban* de l'Empire, et le *hors la loi* de la Terreur, ne convenait ni à Alexandre, qui avait solennellement garanti la vie de Napoléon, ni à Wellington, qui en avait assumé la protection. « Si le roi de France ne se sent pas assez fort pour le traiter comme rebelle, écrivit alors Liverpool, nous sommes prêts à nous charger de la garde de sa personne... »

Napoléon se livra lui-même, soit qu'il comprît qu'il n'avait plus d'autre destinée et qu'il préférât devancer l'arrestation, soit qu'il gardât sur l'Angleterre, les Anglais, leur caractère, leur constitution des illusions qui avaient été celles de presque tous les hommes de son âge; soit qu'il se figurât que, réfugié en Angleterre, il y serait libre d'aller, de venir, d'écrire d'agir, de parler à l'Europe et de se faire un parti, sorte de Charles-Quint prêt à sortir du cloître ou de Charles XII chez les Turcs, soit qu'il se rappelât sa Corse, Théodore le roi postiche, et Paoli le grand citoyen, tous deux recueillis par l'hospitalité britannique[2]. Tout jeune, il avait composé, comme on compose un petit poème, une lettre de Théodore en prison

[1] Gourgaud, 27 décembre 1816.
[2] Frédéric Masson, *Napoléon inconnu*; manuscrit de Napoléon, VII : Théodore à milord Walpole.

à Walpole : « Hommes injustes ! J'ai voulu contribuer au bonheur d'une nation. J'y ai réussi un moment, et vous m'admiriez. Le sort a changé. Je suis dans un cachot, et vous me méprisez. » Et l'ami de Voltaire, l'Anglais philosophe, Walpole, répondait : « Vous souffrez et vous êtes malheureux. Ce sont bien deux titres pour avoir droit à la pitié d'un Anglais. Sortez de votre prison, et recevez 2,000 livres de pension pour votre subsistance. » Il crayonnait ces lignes, vers 1788, probablement à Auxonne, lieutenant d'artillerie. De l'île d'Aix, où on l'avait transporté, empereur déchu et captif, il écrivit, le 14 juillet, au prince-régent d'Angleterre : « En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. »

Cette démarche le conduisit à Saint-Hélène, où l'Angleterre se donna pour tâche historique, faute d'avoir pu supprimer sa personne, de supprimer son nom et d'anéantir sa mémoire. Il fut embarqué sur le *Northumberland*. Cockburn, qui commandait ce vaisseau, était réputé pour un Anglais « de rudes manières ». Après qu'il eut débarqué son prisonnier, Bertrand, compagnon d'exil de Napoléon, lui écrivit, et dans la lettre mentionna le titre de l'empereur : « Je n'ai point, répondit Cockburn, connaissance d'un empereur quelconque demeurant dans cette île, ni d'une personne revêtue de cette dignité ayant, comme vous me le dites, voyagé avec moi sur le *Northumberland*. » C'était la consigne. Hudson Lowe l'appliqua jusqu'au delà de la mort. Il ne permit point que le nom de Napoléon figurât sur le cercueil de l'empereur, et la tombe de Napoléon fut scellée sur un cercueil anonyme :

Ici git! point de nom!...

CHAPITRE III

LE TRAITÉ DU 20 NOVEMBRE 1815

I

Louis XVIII était rentré dans ses Tuileries; mais il y vivait en roi sequestré de l'Europe, comme Louis XVI l'était de son peuple après les journées d'octobre 1789. Il attendait, dans cette sorte de relégation dorée, le traité que lui imposeraient les rois coalisés, comme Louis XVI dut attendre après Varennes la constitution que lui faisait l'Assemblée nationale. Les conditions du gouvernement étaient épouvantables. Au nord de la Loire, l'invasion avec tous ses excès; au sud de la Loire, la *terreur blanche* avec toute ses fureurs. Entre les deux, l'armée française frémissante, famélique, révolution errante, toujours prête à mordre, à courir aux armes, ferment de révolte, partout où on la semait, qu'on ne pouvait déporter, qu'il fallait disperser, comme les huguenots sous Henri IV et les vendéens au temps du Consulat. Les alliés accaparaient le pays, maîtres des finances, disposant des sources ; ils entravaient toute police, empêchaient toute administration. Ils avaient organisé, à Paris, sous le nom de *Conférence*, une sorte de gouvernement provisoire qui, s'il respectait, en théorie, le pouvoir du roi, en paralysait l'exercice. Cette *conférence* était composée, pour l'Angleterre, de Castlereagh et de Wellington; pour la Russie, Rasoumowsky et Capo d'Istria; pour l'Autriche, Metternich et Wessenberg; pour la Prusse, Hardenberg et Humboldt.

Ils ne parlaient ni d'abréger ni d'alléger l'occupation. Les monuments publics étaient menacés. Louis XVIII, dans les

fêtes de 1814, avait pu s'étourdir de la joie de régner et croire vraiment, à tant de vivats et d'illuminations, que la catastrophe des armées françaises se tournait en bienfait pour la dynastie et pour la France. Une affreuse équivoque travestit toute cette première restauration. En juillet 1815, Louis XVIII se vit à la fois nécessaire et impuissant, il se sentit Français, il souffrit et il devint roi. Il trouva des mots qui restent, et il y ajouta une sorte de majesté poignante par le spectacle de ses infirmités. Blücher voulait faire sauter le pont d'Iéna. Louis écrivit qu'il s'y ferait porter dans son fauteuil. Voilà toutes les ressources de prestige et d'influence de la monarchie française !

En 1814, ce fut un parti pris, de la part des alliés, de ménager la dignité des Français, l'amour-propre des Parisiens. Les Allemands rongèrent leur frein : on les força de se tenir au port d'armes, et quand ils sortaient dans les rues, de tenir les mains au corps, fermées et serrées. En 1815, on leur donna licence. En 1814 les alliés laissèrent aux musées les objet d'art conquis par la République et par l'Empire. Les diplomates ne s'en souciaient, les Prussiens protestaient peu, faute de chefs-d'œuvre à revendiquer ; on laissa gémir les Hollandais et crier les Italiens. Dans la façon d'accorder à la « vanité française » cette aumône de trophées, quand on dépouillait la France de tant de conquêtes, il entrait quelque peu de ce mépris orgueilleux qui a fait dire à un illustre historien allemand, marquant du sceau de la niaiserie le premier héros de la légende nationale française, le Gaulois Vercingétorix : « Tout est dit sur la nation celte, quand on dit que son plus grand homme ne fut qu'un chevalier[1] ! » Ils laissèrent dédaigneusement aux chevaliers leurs panoplies, au peuple ses hochets. En 1815, ce fut de conseil, et pour frapper les Français au point le plus sensible, les humilier devant eux-mêmes, les fustiger devant l'univers, que les alliés décidèrent de rendre aux Italiens, aux Flamands, aux Hol-

[1] Mommsen, *Histoire romaine*.

landais, aux Rhénans, aux Espagnols ce qu'ils avaient dû céder ou laisser prendre. Les ministres anglais trahirent quelque velléité d'enrichir les musées de Londres par représailles, s'emparant, par droit d'aubaine, de ces chefs-d'œuvre qu'ils qualifiaient eux-mêmes de « pillés » par les Français [1]. Ils en raisonnaient comme on faisait à Paris entre 1794 et 1797 : « Trop longtemps, » disait un des premiers collecteurs de tableaux, statues et bibelots, « trop longtemps ces chefs-d'œuvre avaient été souillés par l'aspect de la servitude [2]!... » A Londres, ils décoreraient ces trois divinités du Walhall britannique, la Religion, le Commerce et la Liberté! Castlereagh, qui en opinait en pur politique, estima que le roi pourrait difficilement « se maintenir en France si, après s'être présenté à la nation, comme un moyen d'apaiser les alliés, ils le désavouaient à ce point ». Wellington estima la mesure « peu prudente ». Mais Liverpool, très insulaire, très anglican, s'obstina : « Il faut donner aux Français une leçon de haute morale politique. » Les diplomates de la Conférence ajournèrent. Hors d'état de rien empêcher, Louis XVIII, trouva plus digne de se laisser dépouiller de force que de transiger et de ratifier, même en partie, l'opération. En attendant qu'il en fût officiellement décidé, des commissaires italiens, hollandais, allemands se répandirent dans les galeries, marquant les pièces, et le déménagement commença.

II

Les musées ne contenaient que les pièces d'honneur, les joyaux de l'édifice; c'est l'édifice même que la majorité des alliés prétendait miner, démanteler et dépouiller. Tandis

[1] « Soit qu'on les rende aux pays où ils ont été pris, soit qu'on les partage entre les alliés ». Liverpool à Castlereagh, 15 juillet 1815.

[2] Voir ci-dessus, t. IV, p. 154.

qu'officiers et soldats, dans les départements occupés, rançonnaient et emballaient, à Paris les ministres et les publicistes raisonnaient et délibéraient sur les plus sûrs moyens de découper et énerver le vaincu, d'enrichir et de fortifier les vainqueurs [1]. Les Prussiens réclamaient, âprement et goulûment, leur double revanche, celle de leurs pertes en 1807, et celle de leurs déceptions en 1814. On se demande quelle revanche pouvaient bien assouvir les Bavarois, Wurtembergeois, Badois, Hessois de Darmstadt et autres confédérés du Rhin, comblés par Napoléon de couronnes, d'abbayes et seigneuries allemandes. Ils se montraient néanmoins les plus rapaces, les plus insatiables, et ils demeuraient, en cela, dans leur caractère, n'ayant jamais agi que de la sorte, en toutes les curées diplomatiques, et n'étant devenus les alliés de la France contre le Saint-Empire que par les effets de cette même avidité qui les jetait alors sur les dépouilles de la France [2].

Leurs agents assiégeaient la Conférence et les ambassades : notes, discours, brochures, articles innombrables de gazettes. La vengeance, la haine, la convoitise, s'y confondaient le plus cyniquement du monde avec les motifs d'intérêt, les raisons de stratégie et les déductions juridiques selon les maximes du « droit des gens ». Car il ne leur suffisait pas de s'enrichir et d'exercer des représailles, ils prétendaient ne dépouiller que pour assurer la paix publique, garantir la civilisation et faire œuvre de vérité historique, de justice transcendante, de morale chrétienne surtout, en inspirant, par des pénitences savamment

[1] Pièces dans ANGEBERG-SCHAUMANN : *Geschichte des zweiten pariser Friedens.* — GAGERN, *Mein Antheil an der Politik.* — PERTZ, STEIN. — Voir en outre; GERVINUS. — VARNHAGEN VON ENSE. — TREITSCHKE. — ONCKEN. — MARTENS. — ARNDT, *Hardenberg's Leben.* — GENTZ, *Briefe an Pilat.* — Correspondances de Wellington, Castlereagh, Pozzo di Borgo. On trouvera un précis et des extraits nombreux de ces pièces dans l'étude intitulée : *Le Traité de Paris* du 20 *novembre* 1815, ch. II : les projets de démembrement.

[2] Comparez les négociations de Gertruydenberg, de la Haye, en mai 1709, notamment le mémoire prussien sur la Franche-Comté : nécessité d'humilier la France, de l'épuiser, de délivrer le cours du Rhin. — Frédéric MASSON : *Journal de Torcy.* — DE COURCY : *La coalition de 1701.* — Émile BOURGEOIS : *Neufchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté*

combinées, au pécheur endurci l'horreur de son péché. « Les peuples, disait Stein, demandent avec raison aux souverains qu'on leur rende compte du sang qu'ils ont versé, de la propriété qu'ils ont sacrifiée pour repousser le Français insolent et avide... Tout le monde est d'accord maintenant pour reconnaître que le premier traité de Paris a laissé à la France une puissance militaire qui est une menace constante pour la sécurité de l'Europe. » Il désignait l'archiduc Charles « comme le personnage le plus propre à venir à bout des Alsaciens-Lorrains. » « Les monarques de Prusse et d'Autriche, disait Gagern à Humboldt, ne pourraient rentrer avec honneur et sécurité dans leurs propres capitales en laissant les frontières de la France intactes. » Münster, le ministre de Hanovre, tenait pour les « limites naturelles », selon sa notion allemandes : « Les Pyrénées, les Alpes et la mer présentent des bornes à l'ambition de la France ; pourquoi le Jura, les Vosges et les Ardennes ne rendraient-elles pas à l'Allemagne les garanties dont jouissent l'Espagne et l'Italie ? » Il leur fallait la Flandre française pour assurer la paix aux Flandres hollandaises ; il leur fallait Dunkerque, sans quoi la prise d'Anvers ne signifiait plus rien. Il leur fallait la Franche-Comté, où subsistaient, disait Gneisenau, tant de souvenirs, tant de monuments de l'âge d'or — *Goldenen Zeit* — de Charles-Quint, et de l'attachement des peuples à la maison de Habsbourg : *Deo et Cæsari semper fidelis !* » Il leur fallait démanteler cette forteresse parce qu'elle est offensive aux mains des Français, annexer cette autre parce qu'elle deviendrait aussitôt défensive aux mains des Hollandais ou des Allemands ; conquérir ce territoire parce qu'il semblait utile à la défense de l'Allemagne, et cet autre parce que jadis il en avait fait partie.

Nul intérêt, selon eux, à ménager les Français ; une pure duperie, au contraire. Ce que les Français ne pardonneront jamais, c'est la perte de la rive gauche du Rhin, c'est la perte de la suprématie, c'est la défaite ; ils ne sauront aucun gré aux alliés de prendre un peu moins au lieu d'un peu plus : la politique commande donc de prendre beaucoup, tout le nécessaire,

tout le superflu, tout le possible. « Les voisins, déclarait Stein, les alliés seront toujours menacés par la constitution offensive de l'ancienne frontière, par l'ambition systématique du gouvernement français, par l'ardente vanité du peuple, qui ne cessera pas de réclamer la conquête de la Belgique et de la rive gauche du Rhin ! » « Posséder le Rhin, avoir l'Alsace, écrivait Gagern, n'est pour eux qu'un aliment d'orgueil une tentation d'avoir la limite du Rhin tout entière [1]. » Et il alléguait le vieux Schœpflin : « L'Alsace, cette puissance gardienne du Rhin supérieur, qui jadis ouvrait la France aux Allemands, ouvre aujourd'hui l'Allemagne aux Français. » Enfin, Hardenberg : « Il faut que la France rentre dans sa défensive formée par l'art ou par la nature, et qu'elle rende à ses voisins la défensive qu'elle leur a ôtée, c'est-à-dire l'Alsace et les forteresses des Pays-Bas, de la Meuse, de la Moselle et de la Sarre... Pour le bien de l'Europe, pour le bien de la France, ne laissons pas échapper l'occasion... La main de la divine Providence a visiblement amené cette occasion... »

Alexandre se montra tout à la fois ce qu'il était et ce qu'il voulait paraître, politique et magnanime. Jusqu'alors, le politique l'avait emporté dans son personnage. Cette grandeur d'âme, dont il se sentait capable, dont il se faisait depuis sa jeunesse un idéal, il l'avait plutôt mise en scène et s'en était plutôt donné en 1814 le spectacle qu'il n'en avait éprouvé l'efficace et opéré l'action. En 1815, il vit de haut, il vit clair, il vit loin, et il agit avec autant de simplicité et de droiture que d'énergie et d'habileté. Il y montra d'autant plus de mérite qu'une partie du rôle, la plus caressée peut-être par l'artiste, la reconstitution de la France en pays libre et la création d'une dynastie nouvelle, sous l'égide russe, lui avait échappé en 1815 comme en 1814. Il sut dominer ses préventions. Louis XVIII le gênait sans doute. Il se sentait impuissant à duper ce prince

[1] Comparez t. I, p. 414, les revendications des Allemands aux dix-septième et dix-huitième siècles, et lors du premier conflit en 1790, t. II, p. 79-81. Comparez en outre les circulaires de Bismarck 13 et 16 septembre 1870, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. I, p. 332-335. Mêmes motifs, mêmes raisonnements, presque les mêmes termes.

aussi subtil que lui-même et à éblouir de ses prestiges ce voltairien cuirassé contre toutes les fantasmagories. Mais Louis XVIII vivrait peu, et ses successeurs éventuels ne demandaient, par goût, par réaction d'héritier présomptif qu'à se donner à la Russie. Alexandre pouvait accomplir ce prodige insigne de dextérité, devenir l'idole ostensible des royalistes en demeurant le dieu caché des libéraux. Il déploya autant d'art à faire valoir ses actes qu'à faire prévaloir ses desseins. Il sut merveilleusement jouer de l'imagination et de la sensibilité des Français, affectant devant eux, avec le désintéressement de toute conquête et le détachement de tout orgueil, un profond mépris pour la grossière avidité des Allemands; offrant sa grâce émue en contraste avec la morgue britannique; se présentant comme le sauveur unique de l'ancienne frontière, honneur et dignité de la monarchie, condition de l'affermissement de la couronne, nécessité du relèvement du pays ; gagnant par sa majesté familière l'alliance de la cour et celle du public éclairé, les légitimistes mystiques et les intellectuels philosophes ; assurant enfin à la France, ainsi liée par les sentiments à la Russie, les ressources capables de faire d'elle, le moment venu, une alliée profitable. Il conclut à ne la dépouiller de rien, à garantir le traité du 30 mai, à se contenter de mesures conservatoires : une occupation temporaire, et une contribution, parce qu'il fallait bien faire une part à l'avarice et à l'indigence des Allemands. Capo d'Istria, dans un mémoire rédigé sous l'inspiration du tsar, développa très hautement les motifs, très intelligents, de ces mesures, et, au nom de son maître, invita les alliés à en délibérer[1].

C'était surtout contre les Anglais qu'Alexandre tenait à se ménager, dans la France, une alliée, et c'était en Orient, contre l'empire turc, en vue d'établir la suprématie russe sur les peuples orthodoxes qu'il recherchait les effets de cette alliance. C'est contre la Russie, pour la conservation de l'Empire ottoman, que Wellington et Castlereagh pensèrent que

[1] 28 juillet 1815.

la France leur pourrait être nécessaire un jour. Pour des raisons opposées, ils conclurent, comme Alexandre, à fortifier le gouvernement restauré, à le rendre populaire, à lui assurer des garanties de durée et des moyens de relèvement. Ils n'y apportèrent aucune bonne grâce, aucune recherche de savoir-faire, mais ils y mirent une tenacité aussi active que les Russes, et de ce concours sortit l'événement. Leur tâche était singulièrement plus ardue que celle du tsar. Alexandre n'avait qu'à commander ses ministres. Les ambassadeurs anglais devaient d'abord convertir leur gouvernement. Ils avaient commencé, ils continuèrent[1].

Ce sont de remarquables morceaux de politique que les lettres qui s'échangèrent alors entre Paris et Londres, entre lord Castlereagh et lord Liverpool. Par goût, par ménagement des chambres, de la presse de l'opinion, de la Cité, par orgueil britannique et protestant, lord Liverpool s'entêtait à « prendre quelque chose », ne fût ce que par œuvre d' « évangélisation » et mesure de pénitence à l'endroit des Français. Il en décidait et argumentait de loin, d'après la doctrine, les précédents, les préjugés, ses propres passions, celles du public. Les ambassadeurs à Paris jugeaient sur place, directement : ils ne mettaient point en opposition une Angleterre idéalisée et une France dénaturée ; ils voyaient la France vivante, ils parlaient d'une France que l'Angleterre avait intérêt à voir vivre et qui ne pouvait vivre que de sa vie propre; ministres et ambassadeurs mus d'ailleurs uniquement par l'intérêt supérieur de leur pays. C'est l'éternelle dispute de ceux qui se figurent le monde selon leur politique et de ceux qui disposent leur politique selon les réalités du monde[2]. « Enlever à la France quelques portions de territoire et une ligne de forteresses, écrivait Castlereagh à Liverpool, le 17 août, c'est l'exaspérer sans l'affaiblir, dépopulariser le roi ou le forcer à

[1] Voir ci-dessus p. 457-458.
[2] Liverpool à Castlereagh, 15, 29 juillet, 11, 18, 23 août, 29 septembre. — Castlereagh à Liverpool, 24, 29 juillet 3, 17 août. — Wellington à Liverpool, 11 août 1815.

se jeter dans les bras de son peuple, ôter à la paix toute chance de durée et inaugurer pour longtemps en Europe le système des armées permanentes... Il faut cependant donner certaines satisfactions aux puissances allemandes. On y arrivera en restreignant la France à la frontière de 1790, en attribuant les enclaves aux pays limitrophes. La France gardera Avignon, et l'Allemagne obtiendra Landau... Une paix conclue sur ce principe ne sera populaire ni en Allemagne, ni en Angleterre... Mais l'objet que nous nous proposons n'est pas de recueillir des trophées. C'est de ramener le monde à des habitudes pacifiques... Je ne pense pas que ce but puisse se concilier avec la pensée d'altérer matériellement la situation de la France... Je ne suis pas non plus bien convaincu — pourvu qu'en lui mettant une camisole de force pendant quelques années, nous puissions la rendre à ces habitudes — que la France, avec ses dimensions actuelles, ne puisse pas devenir un membre utile plutôt que dangereux au système européen... » Ajoutez la Russie, qui avait pris position, et très nettement : « La Russie, à cause de son éloignement, incline plutôt à protéger la France; les principes de l'empereur Alexandre le poussent naturellement dans cette voie. Il inclinerait aussi à demeurer allié avec la France, et il ne voudrait pas la voir réduite trop bas. »

Metternich penchait du côté russe; mais, disait Castlereagh, « il craint de donner à la Russie un rôle trop prépondérant, et de favoriser, en secondant les vues d'Alexandre, une alliance trop étroite entre la Russie et la France ». « Les arguments principaux de Castlereagh, dits à l'oreille, » rapporte Gagern, « roulaient sur la nécessité de maintenir l'alliance, de contenir la Russie, qui avait du penchant à se lier avec la France, et d'entrer avec elle en rivalité de générosité et de modération ».

Ainsi Alexandre ménageait les Bourbons parce qu'il voulait ménager la France; les Anglais ménageaient la France parce qu'ils voulaient s'assurer l'alliance des Bourbons; les Autrichiens se voyaient portés aux mêmes tempéraments afin que

ni la France ne se donnât à la Russie ni les Bourbons à l'Angleterre. La crainte de la Révolution, du *jacobinisme*, s'y ajoutait chez Metternich et, par suite, la nécessité de consolider la Restauration. Il se forma, entre les *trois*, une ligue qui rompit, pour un moment, la fameuse alliance à *quatre*. Les Allemands, par leur indiscrétion, leurs brigues, leur voracité brutalement étalée, firent le reste. « On ne peut soutenir les Prussiens, écrivait Castlereagh : leur conduite tend à unir les Français et à diviser les alliés. »

Les Prussiens se constituèrent les avocats d'office de l'Allemagne, en cette affaire. Tous les Allemands couraient à eux, les harcelaient de démarches, de doléances, d'exhortations, de harangues indignées, de notes comminatoires. Ils circonvenaient et sollicitaient, à Londres, par les Hanovriens, le prince-régent et ses ministres. Ils criaient misère, ils criaient à la persécution. Ils se virent partout éconduits. Alexandre exhala dans une conversation avec Stein le dégoût qu'il en éprouvait : « J'ai pour l'armée prussienne une considération très grande, mais elle souille et profane la grande et belle cause des alliés par la vengeance, les mauvais traitements, les violences de ses soldats. Le prince de Wurtemberg est trop indulgent envers ses troupes; il exagère ses prétentions sur la diminution de la France, prétend lui enlever l'Alsace et la Lorraine. Cela est contraire aux promesses données à Vienne au commencement de la guerre... Les Alsaciens répugnent à devenir Allemands. » Un gentilhomme prussien discutant politique devant Alexandre s'écria : « Nous avons des baïonnettes. » Sur quoi l'empereur, en colère : « Et moi aussi, j'ai des baïonnettes! Et il sortit de l'appartement[1]. » Ils firent tant que Liverpool lui-même, sans se rendre sur le fond et pour l'avenir, finit par écrire à Castlereagh[2] : « Je partage entièrement votre avis et celui du duc de Wellington au sujet de l'extravagance des propositions prussiennes dans les circonstances actuelles. »

[1] *Private intelligence from Paris*, 7 août 1815. Corr. de Wellington. Supplément.

[2] 18 août 1815.

Ces discussions remplirent le mois d'août. Les propositions présentées par les différentes puissances, dans leurs notes et mémoires, se résument ainsi :

Russie : Occupation temporaire et contribution de guerre à fixer d'un commun accord;

Angleterre : Occupation temporaire, contribution de guerre, retour à la frontière de 1790, — la Savoie et Landau — comme maximum des cessions territoriales ;

Autriche : Occupation par 150,000 hommes, contribution de guerre, retour à la frontière de 1790, cession ou démantèlement des forteresses de la première ligne, Flandre et Alsace;

Prusse : Occupation par 240,000 hommes, contribution de guerre de 1,200 millions, cession des places fortes de Flandre, de l'Alsace, de la Lorraine et de la Savoie.

Pays-Bas et États allemands : Occupation, contribution, cession de la Flandre, de l'Alsace, de la Lorraine, de la Savoie. Le démembrement, le plus étendu auquel on ait songé, entraînait la perte de 4,762,000 habitants et comprenait la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Flandre française. La frontière laissait en dehors Dunkerque, Lille, Metz, Strasbourg, Besançon, Chambéry, une partie du Dauphiné.

C'était Paris ouvert, « un chef-d'œuvre de destruction », disait dans un rapport au tsar Pozzo di Borgo. Dès qu'on connut l'opposition des Russes et des Anglais, ce fut une clameur dans toutes les auberges et tables d'hôte où se rencontraient les Allemands. Stein disait : « Les Russes veulent que l'Allemagne demeure vulnérable. » Gneisenau écrivait, le 18 août, à son ami et compagnon de lutte le poète Arndt : « Nous sommes en danger de conclure une nouvelle paix d'Utrecht, et le danger vient du même côté qu'autrefois. L'Angleterre ne veut pas qu'il arrive de mal à la France : pas de cession de territoire ! Que la Russie tienne un pareil langage, cela s'explique par sa politique égoïste, par son dessein de laisser l'Autriche et la Prusse menacées dans leurs frontières et de se ménager toujours dans la France un allié. Mais, pour l'Angleterre, on ne peut conclure d'une pareille perversité qu'à un effort pour maintenir la guerre sur le continent et l'Allemagne dans sa dépendance... L'Autriche, ou

plutôt Metternich, est chancelante, douteuse; elle réfléchit à des alliances avec la France. La Bavière et le Wurtemberg se joignent à nous. Si chacun était plus sûr et plus capable de suivre une politique supérieure, nous pourrions bien, en commun, avec les petits États, faire la loi, et les autres devraient se taire. »

Mais cette communauté, précisément, était ce qui manquait le plus, et elle manquait par le motif même des revendications allemandes et par le caractère particulier des petits États : l'avidité, qui les associait pour dépouiller et les mettait aux prises pour le partage des dépouilles. Les Flandres? Ils n'y tenaient que pour les principes : le droit historique, et la leçon de moralité; c'était, au surplus, affaire aux Anglais de construire la « barrière » et de fortifier leur client des Pays-Bas. La grosse affaire demeurait la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté. Or, qui les garderait [1]? La Prusse, mais elle était comblée, et les petits États la trouvaient déjà trop puissante. L'Autriche ne daignait ni ne voulait, et l'on a vu à quel point, en 1792 et 1813, elle redoutait ce présent dangereux. Toutefois si la Prusse prenait l'Alsace, l'Autriche réclamerait une compensation; elle en réclamerait une aussi dans le cas où la Bavière se ferait attribuer en garde les « Marches allemandes » : il ne fallait pas que la Bavière devînt une Prusse du midi. D'ailleurs, qui pouvait compter sur la Bavière? L'Autriche serait-elle plus en sûreté parce que les Bavarois tiendraient garnison à Strasbourg et à Metz? Les exemples de la guerre de succession n'étaient pas oubliés; ceux de la guerre de 1805 et de celle de 1809 auraient suffi à les raviver. Si l'on ne confiait Strasbourg et Metz au Bavarois, les confierait-on au Badois, au Wurtembergeois? Alors les Bavarois réclamèrent à leur tour. Si l'on divisait les Marches entre les petits États, la garde paraissait insuffisante; si on l'attribuait à un seul, il deviendrait trop fort. On parla de donner l'Alsace à la Prusse, et la Lorraine à un archiduc; mais les petits États

[1] Comparez les conflits au temps de la première coalition, t. II, p. 498-500.

protestèrent aussitôt contre l'usurpation des grands, soit : point de Lorraine à l'Autriche, et l'Alsace à la Prusse; mais où compenser aux Autrichiens cet accroissement de la Prusse? C'était, dans tout son marécage, le gâchis historique de la curée d'Allemagne, après les chasses du Saint-Empire. Laissant hurler la meute, les grands se retirèrent dans la salle d'honneur, où leur repas était servi.

Wellington avait pris l'initiative des explications, avec Pozzo, le 1er août [1]. « Il m'a paru convaincu, écrit Pozzo, qu'à moins que les deux cabinets russe et anglais ne s'entendissent, on ne parviendra jamais à une conclusion. » Il connaît les hésitations du prince de Metternich et la répugnance de ce ministre contre tout parti net et définitif; il est alarmé de la témérité des Prussiens. Ils s'accordèrent, en principe, sur une occupation temporaire par une armée dont « Wellington prendrait volontiers le commandement » : « Ce projet, suivant Pozzo, donne à lord Wellington la garde des intérêts de l'Europe envers la France; mais il est, en effet, le seul homme qui puisse s'en charger avec plus de probabilités de succès et moins d'inconvénients. » Metternich fut le premier à lâcher la partie des Allemands, et sa défection, fort politique, fort calculée, entraîna la banqueroute de la Prusse, qui se trouva seule avec sa clientèle d'affamés. Si Metternich avait conservé quelque regret de sa popularité compromise en Allemagne, il s'en serait consolé par le spectacle assez piteux de la retraite à laquelle se virent condamnés Hardenberg et Humboldt et, derrière eux, toute la « clique » des petits diplomates de principicules, tout le clan détesté des jacobins, des révolutionnaires, des patriotes, des partisans de la grande Allemagne nationale et unie, Stein, Gneisenau, Arndt, les pires ennemis désormais de l'Autriche et ceux que la paix allait précisément donner à Metternich les moyens de réduire à l'inaction et au silence.

Les choses ainsi disposées et jugeant qu'il convenait d'en

[1] Note de Pozzo, 2 août 1815.

finir, Castlereagh adressa, le 2 septembre, à ses collègues, un mémoire qui était le véritable *ultimatum* de l'Angleterre à la France, voire aux alliés [1]. La Russie y adhéra le 7 septembre. L'Autriche s'y laissa ramener. Avec la Prusse, Alexandre recourut aux grands moyens, ceux de Kalisch, de Langres, de Vienne : il eut une entrevue avec Frédéric-Guillaume. Hardenberg se débattit, rédigea des notes désespérées, puis il capitula. Le 12 septembre, l'accord était rétabli entre les *quatre* : ils avaient adopté le projet anglais. Restait la question des objets d'art. La restitution et l'enlèvement furent décidés. Alexandre s'en désintéressait. Les Anglais y trouvèrent un moyen de donner, en vexant les Français, satisfaction aux rancunes et au puritanisme britanniques. L'opinion en France sut gré à l'empereur de Russie de son abstention; quant aux Anglais, qui mirent leur morgue à dissimuler leurs concessions sur les articles essentiels, on ne connut d'eux que leurs exigences sur cet article là, et on ne le leur pardonna point. « Les murmures sont grands, écrivait Gagern, et surtout dirigés contre le duc de Wellington. Lord Castlereagh m'assurait hier en riant : « Nous sommes pires et plus en horreur que « les Prussiens ! »

Le 20 septembre, les *quatre* remirent à Talleyrand leur *ultimatum*; il emportait :

1° Cession d'un territoire égal aux deux tiers de ce qui avait été ajouté à l'ancienne France par le traité du 30 mai 1814, ce qui entraînait la perte de la Savoie et des places de *Condé*, *Philippeville*, *Marienbourg*, *Givet*, *Sarrelouis*, *Charlemont*, *Landau*, *Fort-Joux*, *Fort de l'Écluse;*

2° Le démantèlement d'Huningue;

3° Le payement de 600 millions à titre d'indemnité de guerre et de 200 millions pour la construction de forteresses dans les pays limitrophes de la France, notamment la *barrière* des Pays-Bas;

4° L'occupation pendant *sept ans* d'une ligne de territoire et de places fortes le long des frontières du nord et de l'est.

[1] Schaumann, pièces n° XII. — Traité du 20 novembre, p. 119 et suiv.

[2] Note de Castlereagh à ses collègues, 11 septembre; note de Talleyrand, 19 septembre; de Wellington, 23 septembre 1815 et protocoles de la Conférence. Angeberg.

La Savoie n'avait point fait partie de l'ancienne France; mais les autres places exigées par les alliés y avaient appartenu : Condé et Charlemont, par le traité de 1679, l'Écluse en 1602, Marienbourg et Philippeville en 1659, Landau en 1680 et 1714; Sarrelouis avait été fortifié par Vauban en 1680.

III

Jusqu'à ce jour, le gouvernement français ne savait rien du sort que lui réservaient les alliés. Toute la diplomatie de Talleyrand s'était usée à batailler sur l'article des objets d'art. Il avait essuyé des refus hautains et subi les injonctions impérieuses de la Conférence. Le roi, Paris, la France entière, attendaient avec une anxiété qui montait à l'angoisse. Le roi n'entretenait avec les souverains que des relations officielles [1]. Tout le train de galas, de dîners, de spectacles de 1814 s'était restreint aux politesses et aux gestes du cérémonial. Les alliés se renfermaient entre eux, faisant le vide autour des Tuileries et des Affaires étrangères. Talleyrand, depuis le retour de Napoléon, avait perdu tout prestige et tout crédit. Louis XVIII, qui ne l'aimait point et, malgré tout l'esprit de ses lettres de Vienne, le goûtait peu, ne lui pardonnait point de s'être imposé en 1814, à Paris, à Gand; froissé, au fond, de la quasi-tutelle d'un personnage qui, malgré toute sa déférence apparente, relevait les prétentions d'un feudataire de Hugues Capet par l'orgueil d'un feudataire de Napoléon; trop vieille noblesse, noblesse trop récente, l'une et l'autre également désagréables au roi. Enfin il lui tenait une rancune particulière d'avoir introduit Fouché dans le conseil. Talleyrand importunait le roi, Fouché le révoltait, et davantage à mesure que

[1] Pasquier. — Vitrolles.

l'un et l'autre paraissaient moins utiles, Fouché surtout. Louis n'avait point encore avalé l'amertume de ce choix forcé. Ce fut pour ce fin et patient politique un divertissement à son inaction contrainte, une revanche contre ses proches, la coterie d'Artois, Angoulême et Berry, d'user entre ses mains molles et grasses, de réduire à l'état de fantoche révolutionnaire, cet homme autrefois si redoutable, imposé comme nécessaire et devenu si vite encombrant.

L'engouement du faubourg Saint-Germain pour Fouché passa avec la peur. Ainsi Tallien et ses associés après le 9 thermidor. Une fois au conseil et dans le gouvernement normal, Fouché n'y fut plus rien [1]. Les salons qui l'avaient évoqué comme un sauveur se rappelèrent que ce sauveur avait été régicide et terroriste, et réclamèrent son exclusion. Louis XVIII le nomma, le 14 septembre, ministre à Dresde, où il devait bientôt passer du personnage de résident à celui de proscrit.

C'était un avertissement pour Talleyrand, encore que n'ayant point voté en janvier 1793, ni commandé d'exécution, ni fait métier de pourvoyeur de la guillotine, il n'eût à redouter, en fait d'exil, que les oisivetés de la pairie. Réduit à l'inertie, car les alliés n'entendaient à aucune réclamation et ne révélaient aucun dessein, il affectait la désinvolture, la dissipation. On ne parlait que de ses amours d'automne avec la duchesse de Dino, et de la mélancolie où le plongeait le départ pour Vienne de cette enchanteresse. Talleyrand, sans aucun doute, en était affecté, étant pris des sens, de l'esprit, du cœur peut-être, autant qu'il en était susceptible, et, à son âge, ces prises sont tyranniques ; mais il ne lui déplaisait point qu'on le dît : c'était une attitude, et galante, de grand seigneur, tandis que la disgrâce emporterait un de ces affronts dont on ne se relève pas facilement. Cependant elle venait, et il la sentait venir, et du côté précisément d'où était venue la faveur en 1814 : la Russie.

[1] Pasquier. — Madelin, ch. xxvii.

Le roi était antipathique au tsar, le ministre lui était odieux et suspect. Talleyrand avait, à Paris, en 1814, tout laissé espérer à Alexandre, qui le croyait à sa discrétion. A Vienne, il se montra l'adversaire constant des desseins du tsar. Les Français de l'entourage d'Alexandre attribuaient au seul Talleyrand toute la machination du traité de janvier. Ils assuraient que Louis XVIII n'en avait rien su. Alexandre, méfiant à l'égard du roi, refusait de négocier avec le ministre. Il fit même travailler contre lui par ses agents, Nesselrode et Pozzo [1]. Louis XVIII n'avait aucun goût à recevoir un ministre des affaires étrangères des mains d'Alexandre ; la nécessité l'y contraignit. Son humeur contre Talleyrand y trouva un prétexte de se satisfaire; il sut l'amener, et en forme assez sèche, à la démission. Le 20 septembre, averti que les alliés se disaient en mesure, il désigna Talleyrand, Dalberg et le baron Louis « pour conférer relativement à l'arrangement définitif qui doit être fait avec les puissances réunies à Paris [2] ».

Talleyrand, de son côté, ne laissait point de percer le jeu, et se voyant menacé, il combina sa sortie, en songeant à une rentrée future. Il en usa avec le roi ainsi que jadis avec l'empereur. Comme il avait su rejeter sur Napoléon l'impopularité des conquêtes, il s'efforça de rejeter sur Louis XVIII et sur le successeur que ce roi lui donnerait l'impopularité des concessions. Il trouva dans les exigences des alliés le plus honorable des motifs de démission, et il s'arrangea une fois de plus de façon à se faire honneur de la nécessité. Dans la même journée où ils l'avaient adopté, le 20 septembre, les alliés communiquèrent à Talleyrand leur *ultimatum*. On trouve aux affaires étrangères cette note [3] : « Voici les propositions des alliés. Le roi doit les entendre ce soir à neuf heures. Il en faut deux copies. M. de Talleyrand vous prie de les faire faire

[1] Pasquier. — Pozzo : lettres d'août et septembre 1815.
[2] L'ordre signé *Louis* est de la main de Talleyrand.
[3] Billet à La Besnardière, sans signature ; l'archiviste qui a classé les papiers l'attribue à Dalberg.

par les bureaux... Je viendrai les prendre avant neuf heures. Faites vos réflexions. Je ne puis pas signer de telles conventions. Il n'y a ni France ni roi avec cela. » Talleyrand pensait de même et le déclara bien haut. Il fit composer par La Besnardière une réponse à la note des alliés : elle est datée du 21 septembre. C'est un mémoire de publiciste, une dissertation académique sur le droit de conquête [1]. Les alliés reconnurent le style et l'esprit des notes de Caulaincourt au congrès de Châtillon, des notes de Talleyrand sur la Saxe au congrès de Vienne, et renvoyèrent la pièce aux mêmes archives. On y parlait avec rhétorique de « l'esprit de conquête soufflé par l'usurpation ». Un allemand, Gagern, fit observer, avec ironie : « Quand M. le prince de Talleyrand ou mon honorable ami M. le chevalier de la Besnardière me diront qu'ils détestent l'esprit de conquête, je les en crois. Je leur rends volontiers cet hommage personnel. J'étais témoin de ce noble sentiment dans les époques calamiteuses. Mais s'ils parlent au nom de la France, nous ne pouvons nous empêcher de voir, dans cette horreur du fruit défendu l'application d'une fable de Gellert et de La Fontaine... » Toutefois Talleyrand admettait la discussion, il admettait des cessions « sur ce qui n'était pas le territoire de l'ancienne France », c'est-à-dire la Savoie, et peut-être Landau.

Mais les alliés semblaient au terme de leurs concessions. Les Anglais avaient eu trop de peine à y conduire leur propre gouvernement; les Prussiens s'y étaient pliés avec trop d'humeur pour qu'on s'exposât à recommencer le débat. Alexandre seul, qui, dès le début, s'était prononcé contre toute cession territoriale, consentirait peut-être quelque amendement; y déciderait-il ses alliés? Pour le tenter, il fallait au moins qu'il y trouvât un sérieux intérêt de politique ou quelque beau motif de désintéressement. Il ne se découvrait aucun intérêt à se montrer magnanime par le canal de Talleyrand, et, pour que Louis XVIII obtînt un nouveau témoignage d'amitié de la

[1] Angeberg.

Russie, il lui devait apporter quelque gage de la sincérité et de la durée de sa gratitude.

Louis XVIII vit Alexandre le 22 septembre, et il n'en obtint à peu près rien : des paroles, « des opinions peu différentes des termes de la transaction[1] ». Louis XVIII ne sut ou ne voulut point trouver ce qu'il aurait dû dire à Alexandre pour le gagner. Alexandre jugea sans doute que c'eût été pousser trop loin la condescendance que de l'insinuer lui-même. C'est alors qu'intervint Pozzo. Ce Corse très délié avait su plaire à Louis XVIII, qui pensait même à se l'attacher comme ministre de l'intérieur[2]. Il désirait l'alliance; il savait parfaitement quel prix Alexandre mettrait à son intervention. Il le dit, et sut le faire admettre à Louis XVIII. Il lui fit sans doute entendre qu'Alexandre avait, à Paris et à Vienne, éprouvé de trop pénibles déceptions pour en affronter de nouvelles; il rejeta sur Talleyrand l'erreur du traité du 3 janvier; il parla de ce traité comme si le roi ne l'avait ni approuvé ni même connu; mais il insinua qu'Alexandre, pour intervenir auprès de ses alliés, avait besoin d'un gage des intentions du roi, et c'est ainsi que fut imaginé l'expédient d'une lettre du roi à l'empereur. Cette lettre était destinée à demeurer dans les archives russes, comme une lettre de change en forme royale, un témoignage authentique des sollicitations du roi de France et des obligations contractées par lui envers la Russie. Pozzo prépara la minute, Louis XVIII en rédigea, vraisemblablement, les passages relatifs à sa personne. Il n'était point paresseux à écrire; il écrivait en une forme élégante, et quand il s'agissait de son honneur et de l'intégrité de la vieille France, d'un grand style :

C'est dans l'amertume de mon cœur que j'ai recours à Votre Majesté... Je sentais la nécessité de renoncer à cet excédent de territoire qu'avait dévolu à la France le traité de Paris... Mais aurai-je pu présumer qu'au lieu de ces conditions, déjà assez onéreuses, il m'en serait proposé d'autres qui allient la ruine au déshonneur? Non,

[1] Louis XVIII à Alexandre, 23 septembre 1815. *Corr. de Pozzo*, I, p. 209.

[2] Rapport de Pozzo à Alexandre.

Sire, je ne saurais encore me persuader que votre opinion soit irrévocable. La confiance que m'inspire votre âme grande et généreuse se refuse encore à la triste réalité.

Mais s'il en était autrement; si j'avais le malheur de m'abuser; si la France n'avait plus à espérer la révocation de l'arrêt qui a pour but de la dégrader; si Votre Majesté demeurait inflexible, et qu'elle ne voulût point employer auprès de ses augustes alliés l'ascendant que lui donnent ses vertus, l'amitié et une gloire commune, alors, je n'hésite plus à vous l'avouer, Sire, je refuserais d'être l'instrument de la perte de mon peuple et je descendrais du trône plutôt que de condescendre à ternir son antique splendeur par un abaissement sans exemple.

Votre Majesté retonnaîtra sans doute dans la sincérité de cet aveu, qui se fonde sur une résolution inébranlable, toute l'étendue de ma douleur, ainsi que la courtoisie des sentiments avec lesquels je suis...

Ces expressions semblent assez disproportionnées si l'on ne songe qu'à l'étendue des territoires qu'il s'agissait de sauver. Qu'entend dire le roi quand il parle des conditions « qui allient la ruine au déshonneur? » Pour la ruine, c'est l'excès de la contribution (800 millions) et la durée de l'occupation militaire par 150,000 hommes, pendant sept ans, aux frais de la France. Pour le déshonneur, c'est la cession de Condé, Givet, Charlemont, Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis, Landau, les forts de Joux et de l'Écluse, le démantèlement d'Huningue. Bicoques, dira-t-on; convenait-il d'en taxer l'abandon de honteux, alors qu'un an auparavant on ne s'était point trouvé déshonoré pour renoncer au royaume d'Italie, à la rive gauche du Rhin tout entière et à la Hollande? Mais les territoires abandonnés en 1814 étaient des conquêtes de la Révolution; conquêtes viciées aux yeux de Louis XVIII. En y renonçant, ce roi restituait, il ne cédait pas. Les territoires réclamés par l'*ultimatum* du 20 septembre avaient appartenu à l'ancienne France, ils venaient de Louis XIV; en livrer une parcelle, c'était, pour Louis XVIII, aliéner un héritage sacré et capituler sur son « principe » presque aussi grièvement que s'il eût accepté le plébiscite. Ainsi s'explique la solennité des expressions de la lettre.

Louis la signa le 23 septembre. Il fit plus. Il décida de congédier Talleyrand et d'appeler à la présidence du conseil, avec le portefeuille des affaires étrangères, un homme dont l'entrée au ministère serait pour Alexandre la garantie vivante de la sincérité du roi. Cet homme d'État, qui passait pour « bon Russe », était, du même coup, le meilleur Français du monde, le plus éclairé des royalistes et le plus apte non seulement à remettre la France sur pied en Europe, mais à remettre la monarchie sur pied en France, à faire de Louis XVIII, en Europe, autre chose que le lieutenant général de la coalition, un vrai roi de France, et, en France; autre chose que le roi de l'émigration, le roi de tous les Français. Absent de France depuis 1790, le duc de Richelieu n'avait pas émigré : il avait pris, en règle et en forme, du service en Russie, et par tempérament, par éducation publique, par le cœur aussi il était le moins « émigré » des hommes. Il savait les affaires, et il avait fait ses preuves d'administrateur dans son gouvernement d'Odessa. Enfin, il n'avait point pris part aux guerres de la coalition. Il ne rentrait pas en France en vainqueur. Homme de l'ancienne France, capable de comprendre et d'aimer la nouvelle, Richelieu possédait, au plus haut degré, des qualités qui manquaient à Talleyrand et que rien, dans la crise des affaires, ne pouvait suppléer : la dignité, la pureté de la vie, la noblesse du caractère, la sincérité qui commande la confiance et attire la sympathie : de la tête aux pieds, un parfait gentilhomme au service de l'État[1].

Toutefois il hésita, connaissant les dissentiments de la famille royale et se méfiant des embûches des ultras. Ce fut le tsar qui le décida, et les paroles qu'il lui adressa, le 24 septembre, éclairent toute cette histoire. « Des intrigants de la pire espèce, lui dit-il (Talleyrand), ont failli nous brouiller, le roi et moi, par des démarches injustifiables, nuisibles aux véritables intérêts de la France (entendez le traité du 3 janvier). Je ne puis avoir confiance en eux; vous seul m'en offrez assez pour

[1] Rochechouart. — Barante. — *Correspondance de Richelieu* : Société d'histoire de Russie.

oublier cet acte d'ingratitude; je vous délie de tous vos engagements envers moi, à la condition que vous servirez votre roi comme vous m'avez servi. Soyez le lien de l'alliance sincère entre les deux pays, je l'exige au nom du salut de la France. » Richelieu se mit à la disposition de Louis XVIII.

Talleyrand, cependant, sans réponse des alliés, demanda au roi d'intervenir personnellement près d'eux. Louis XVIII lui répondit, avec la plus cruelle, mais la plus constitutionnelle ironie : « C'est au cabinet de se tirer d'affaire. » Talleyrand comprit et donna sa démission. Puis il la présenta au public comme un acte de patriotisme. « Pourquoi ne voulez-vous pas être ministre de l'Europe avec nous? » lui demandait Castlereagh. « Parce que, aurait-il répliqué, je ne veux être que le ministre de la France, et vous le voyez par la manière dont j'ai répondu à votre note. » Le roi accepta la démission « de l'air d'un homme fort soulagé [1] ». « Ma retraite fut aussi un soulagement pour l'empereur de Russie. Il lui fallait une dupe, et je ne pouvais l'être [2]. » Quinze ans après, il écrivait de Londres, où, représentant de Louis-Philippe d'Orléans, il venait de faire déclarer la neutralité de la Belgique : « Les conditions humiliantes proposées en 1815 décidèrent alors ma retraite [2]. »

Le 26 septembre, le ministère fut constitué. Deux jours après, cent millions furent retranchés de la contribution de guerre et le démembrement de la frontière réduit, outre la Savoie, aux places de Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis, Landau. La France sauva Condé, Givet, Charlemont, Joux, Fort de l'Écluse. Ce fut le don de joyeux avènement de Richelieu. Alexandre déclara qu'il n'irait pas plus loin, et les représentants de Louis XVIII eurent beau se débattre, il n'obtinrent rien de plus [3]. Comme Richelieu insistait près du tsar, ce prince lui montra une carte où était dessinée la ligne

[1] *Mémoires*, t. II, p. 141, 298. Valençay, 1816.
[2] Au général Sebastiani, 21 janvier 1831.
[3] Instruction à Pozzo, 20 septembre 1815. — Protocole secret du 2 octobre 1815.

maxima des réclamations des alliés [1] : « Voilà la France telle que mes alliés voulaient la faire; il n'y manque que ma signature, et je vous promets qu'elle y manquera toujours. » Il ne pouvait terminer avec plus de noblesse, de grâce et d'habileté une négociation où il avait apporté une politique si ferme, si adroite, avec tant de vraie grandeur.

Richelieu lui écrivit le 17 octobre : « Que Votre Majesté veuille bien dire que la France existe, et soutenir cette volonté, et j'ose espérer que nous nous sauverons. » Alexandre avait refait la Prusse; un Richelieu l'appelait le sauveur de la France : qu'il achevât de reconstituer la Pologne, et son rêve serait accompli. Moins d'un siècle après la mort de Pierre, qui, le premier, avait fait connaître à l'Europe que le tsar de Moscovie comptait parmi les grands princes, Alexandre avait conduit les armées russes victorieuses à Paris, il se posait en protecteur de l'héritier de Louis XIV et de l'héritier de Frédéric, et il élevait la Russie à la suprématie du continent.

IV

Les arrangements de détail, notamment ceux de l'occupation et des contributions, remplirent le mois d'octobre et une partie du mois de novembre. Dans l'intervalle, Murat, après avoir erré en proscrit en Provence, tenta une dernière aventure. Emporté par le vertige de la couronne comme d'autres par le vertige de l'abîme, il débarqua sur les côtes de son ancien royaume dans le dessein insensé d'y déchaîner une révolution. Il fut pris et fusillé au Pizzo, le 13 octobre 1815 [2]. « Vous savez la fin de Murat, écrit Pozzo di Borgo le 7 novembre... Ney sera jugé dans la semaine. » Arrête le 5 août

[1] Voir ci-dessus p. 477. Cette carte dans Angeberg.
[2] Marquis de Sassenay, *Les derniers mois de Murat.* — Dufourcq, Desvernois, Helfert.

en violation de la capitulation de Paris et par le déni de parole impardonnable et des étrangers qui avaient signé cette capitulation, et du gouvernement qui en avait profité, Ney comparut devant la cour des pairs, transformée en cour prévôtale, où siégeaient tant de ses compagnons d'armes de la République et de ses camarades de promotion dans la noblesse impériale. Il fut condamné à mort le 5 décembre et exécuté le 7. Murat avait quarante-quatre ans, Ney quarante-huit.

Le traité de paix fut signé le 20 novembre[1]. Les districts de Belgique et d'Allemagne, indiqués ci-dessus, ainsi que les parties de la Savoie ajoutées en 1814 à l'ancien territoire français, en sont séparés. Huningue est démantelé. La France paie une indemnité de guerre de 700 millions et subit une occupation de 150,000 hommes à ses frais, sur les frontières du nord et de l'est. La durée de cette occupation est fixée à un maximum de cinq ans; toutefois, les souverains se réservent d'en abréger le terme, d'un commun accord, au bout de trois ans, si l'état de la France le permet. Cette occupation présentait le double caractère d'une prise de gage pour le paiement de l'indemnité et d'une garantie contre le péril d'une nouvelle révolution. Contre ce péril, les *quatre* renouvelèrent le jour même du traité, le 20 novembre, leur alliance de Chaumont.

Ce traité confirma le pouvoir exécutif de l'alliance. Cette alliance avait constitué à l'Europe une charte, l'acte final du 9 juin 1815, qui déterminait l'état de possession de chaque puissance. Les alliés tentèrent de pousser plus loin, de donner à cette Europe, pourvue d'une loi et d'une gendarmerie, des principes et un système de gouvernement.

Les principes avaient été stipulés dans le contrat mystique signé, le 26 septembre, par Alexandre, Frédéric-Guillaume et François et qui est dit traité de la *Sainte-Alliance*. Les trois souverains, avant de se séparer, voulurent adresser au ciel de solennelles actions de grâce, prendre l'univers à témoin de la

[1] Protocoles et pièces dans ANGEBERG.

beauté de leurs serments, et, s'estimant investis d'un apostolat politique, en dresser le symbole. Ils se déclarent frères, délégués par la Providence au gouvernement de branches de la même famille : l'Autriche, la Prusse, la Russie, et, se considérant comme compatriotes dans la même cité chrétienne, ils se prêteront en toute occasion, et en tout lieu, assistance, aide et secours. L'Angleterre y adhéra. Ces principes, on pourrait dire cette religion politique manifestée, ils en organisèrent les rites et en décrétèrent le droit canon. Ils cherchèrent dans les moyens qu'ils avaient employés pour rétablir la paix un moyen de la maintenir. Ils décidèrent de faire des congrès une institution européenne destinée à prévenir et à régler les différends entre les États et les nations. « Pour assurer et faciliter l'exécution du présent traité — 20 novembre — et consolider les rapports intimes qui unissent aujourd'hui les quatre souverains pour le bonheur du monde, les hautes parties contractances sont convenues de renouveler à des époques déterminées des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures qui, dans chacune de ces époques, seront jugées les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour le maintien de la paix de l'Europe [1]. »

Cette paix fut placé sous le régime des congrès, et pour régler ce régime, les *quatre* s'érigèrent en *directoire*. La France en était exclue. Elle n'avait cessé d'être hors la conquête que pour passer sous la tutelle. Elle restait assujettie à l'occupation étrangère, pour la police, et à la Conférence, pour la politique. Les ambassadeurs des *quatre* continuèrent de siéger à Paris, en cette forme, surveillant tout, s'ingérant en toutes les opérations du gouvernement français, parce qu'il n'existait point de mesure essentielle de gouvernement qui ne se rattachât à l'exécution du traité de Paris : le maintien de la paix, le paiement de la contribution de guerre, l'entretien de l'armée d'occupation. Par là, ils touchaient à l'adminis-

[1] Art. VI du traité du 20 novembre 1815, qui renouvelle le traité de Chaumont du 1er mars 1814.

tration dans les départements occupés et, par les finances, à tout le gouvernement.

Louis XVIII et Richelieu n'eurent dès lors, qu'un objet politique : libérer le territoire français, libérer les finances françaises, rendre à la nation son indépendance, à la couronne sa liberté d'action, à la France sa dignité parmi les nations. Or, il ne leur suffisait pas de payer, il leur fallait rassurer les alliés sur la durée du gouvernement de la Restauration, et obtenir d'eux, en réalité, le droit à l'existence. Ils y réussirent par un gouvernement qui fut, durant trois années, 1817-1820, l'un des plus bienfaisants que la France ait connus et qui, pour la fondation du gouvernement libre, peut être comparé aux quatre années du consulat de Bonaparte, pour l'établissement de la liberté civile. Ils y parvinrent, grâce au concours à la fois généreux et politique qui avait sauvé en 1815 l'intégrité de la vieille France, celui du tsar Alexandre et celui de Wellington, qui commandait l'armée d'occupation et présidait la Conférence. Alexandre émit le vœu que la France fût rendue à elle-même, et Wellington certifia qu'elle le pouvait être sans péril pour la paix de l'Europe. Ainsi furent négociées et signée, en 1817, une convention qui allégeait l'occupation de 30,000 hommes; en 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, une autre convention qui acceptait pour le reliquat de l'indemnité de guerre un emprunt garanti par des banquiers de Hollande et d'Angleterre[1]. Le 4 novembre, en ce congrès qui réunit une fois encore les trois souverains, chefs d'armée et chefs de peuples de 1813, Alexandre, Frédéric-Guillaume et François, avec les principaux diplomates de la coalition et des traités de 1815, Castlereagh, Wellington, Metternich, Nesselrode, Capo d'Istria, Hardenberg, les représentants des *quatre* invitèrent le duc de Richelieu à venir siéger dans leurs conseils et à prendre part dorénavant à leurs délibérations. Le 15 novembre, le haut gouvernement de l'Europe par les *cinq* grandes puissances fut réellement déclaré au

[1] 2 et 8 octobre 1815, Protocoles et actes, ANGELBERG. — CREUX. *La Libération du territoire.*

monde et réglé sur les principes posés à Paris trois ans auparavant[1]. Le 30 novembre, les derniers soldats étrangers quittèrent le territoire français. La grande guerre, *la guerre de vingt-trois ans*, était définitivement close.

A ne considérer que la superficie des choses, les teintes de la carte, la lettre des traités et le dispositif des chartes, il semble que la France soit tout simplement revenue à son point de départ. Elle avait entrepris la guerre en 1792 pour défendre son indépendance nationale, l'intégrité de son territoire, les réformes qu'elle avait accomplies dans les lois — la liberté civile — et les garanties qu'elle s'était données de ses droits par ses institutions politiques. La guerre avait été déclarée par Louis XVI, roi constitutionnel des Français ; la paix est signée par Louis XVIII, roi de France, gouvernant selon la charte qui garantit les libertés civiles et politiques aux Français ramenés à leur territoire de 1790. Le corps de la nation n'était point entamé. Les résultats essentiels de la Révolution subsistent. La France conserve le Code civil avec ses effets sociaux. Elle possède le gouvernement représentatif avec ses conséquences politiques. Le cycle est fermé.

[1] Déclaration du protocole du 15 novembre 1815, signé par Richelieu et par les ministres des *quatre*. — ANGEBERG.

CHAPITRE V

L'EUROPE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

I

Le cycle est fermé, le cycle de ce livre; mais un livre n'arrête pas plus, à sa dernière page, le développement de l'histoire qu'un tableau n'enferme dans son cadre l'immensité du ciel. Ce n'est jamais qu'une tranche dans la tapisserie sans fin qui se déroule sans cesse. Tout se continue, évolue et porte ses effets. Tout se détache du passé, tout se rattache à l'avenir et l'époque que l'historien croit saisir n'est jamais qu'un entre-deux. Cependant, au moment de voir finir cette période et d'en voir commencer une nouvelle, il est permis de s'arrêter au tournant, de considérer, dans son ensemble, la région parcourue, de chercher les lignes directrices et continues, de dégager dans la transformation ininterrompue de la vie, ce qui subsiste de permanent, ce qui apparaît de particulier, en un mot les caractères par où cette période découpée par l'historien dans l'histoire générale y rentre cependant et en forme un moment.

Or, en cette histoire d'un quart de siècle qui met toute l'Europe aux prises, le permanent c'est la lutte pour les limites. C'est par là que l'histoire de l'Europe et de la Révolution française se relie aux luttes antérieures de l'Europe et de la France et contribue à expliquer la suite des luttes à venir. La France veut conquérir les limites de César; c'est une tradition des chancelleries royales; c'est un enseignement des érudits, c'est une suggestion des poètes, c'est une ambition des chefs, rois, ministres, généraux, assemblées ou comités; c'est un article d'intérêt pour les

économistes, une raison d'État pour les politiques, une utopie nationale pour le peuple, et toute l'histoire y marche, depuis Charlemagne, d'une impulsion instinctive d'abord, et, plus tard, d'un dessein concerté [1].

Avec la même ténacité que la France poursuit ce dessein de croissance, les autres États de l'Europe poursuivent leur dessein de compression; ils apportent à refouler la France dans ses « anciennes limites » autant d'obstination que la France met d'élan à en sortir, afin de se donner ses « limites naturelles ». Les prétextes de la guerre changent, comme les armes des combattants; mais c'est la même guerre qui se poursuit, et qui ne se finit pas plus à Vienne en 1815, qu'elle ne s'était finie à Utrecht, à Nimègue, aux Pyrénées, à Osnabrück et à Münster. De tout temps, c'est en Hollande que la France a conquis et perdu la Belgique et la Flandre; de tout temps lorsqu'elle a voulu s'étendre vers le nord, c'est l'Angleterre qu'elle a trouvée sur son chemin, en armes, aux passages, et, la paix faite, bouchant les issues et fortifiant les barrières. De tout temps, la vallée du Rhin a été le champ de bataille des deux empires sortis de l'empire de Charlemagne; de tout temps c'est en Italie et en Allemagne que la France a conquis et perdu le Rhin. Voilà la marque d'origine et le signe de l'espèce dans toutes les coalitions, de Bouvines à Fleurus, de Crécy à Waterloo, de Pavie à Lodi, que le prétexte soit la réforme ou la révolution, la succession de Naples ou la succession d'Espagne, que les protagonistes se nomment Louis XIV ou Guillaume III, Wellington ou Napoléon. Sous ce rapport, qui est un rapport continu, la révolution ne se sépare pas plus de l'ancien régime que l'empire de la république. Les arrêts que l'on tâche d'introduire en cette marche ne sont que des artifices de composition livresque; ils n'ont pas plus de portée sur les événements de l'histoire que les coups de ciseaux aux pages qui déplaisent, gênent ou attristent, dans le livre où l'histoire est racontée.

[1] Voir t. I, les traditions politiques.

Pourquoi Louis XIV ne s'est-il pas arrêté après la paix de Nimègue, la République après Campo-Formio, Napoléon après Austerlitz? Questions puériles, fantasmagories verbales, qui supposent une France isolée dans le monde, maîtresse d'une Europe docile et désintéressée, une France disposant du cours des choses et des passions des hommes, menée au port par un vent qui ne changera pas, portée par une marée qui n'aura point de reflux. De tant de politiques ambitieux et habiles, deux seulement ont su mélanger la modération à la force, et se sont vus arrêtés en plein succès, Henri IV par le poignard de Ravaillac, Richelieu par la maladie; mais la mort de Henri IV, au lieu de dissoudre la coalition, la reforme, et la faiblesse de la régence, au lieu d'apaiser l'Europe, l'excite aux revanches; mais, Richelieu mort, les ennemis se précipitent sur le royaume, sans autre vue que le déchirer en ses entrailles et le démembrer en ses extrémités.

Considérez les motifs que se donnent ces ennemis; ils sont toujours les mêmes. Quand la France sort à peine du limon féodal, dès François Ier, ils parlent de la réduire à « ses anciennes limites », et leurs publicistes du seizième siècle ne s'expriment pas autrement que ne feront ceux du dix-septième. A lire les protocoles, notes et mémoires de 1709 et 1710, on croit lire ceux de la paix de Paris en 1815, et Bismarck, en 1870, pour motiver la réunion de l'Alsace et de Metz, n'invoqua pas d'autres prétextes que ceux de Gagern, de Hardenberg et de Humboldt en 1815. Sauf la Russie, qui alors ne figurait pas dans les coalitions, les mêmes alliés anglais, autrichiens, prussiens, allemands et hollandais proféraient, un siècle auparavant, les mêmes menaces d'extermination et réclamaient les mêmes châtiments et les mêmes démembrements contre les rois légitimes de l'ancienne France. Les Espagnols avaient médité les mêmes destructions contre le catholique Henri III et le huguenot Henri IV; Guillaume III parlait comme Graham ou Stein, agissait comme Blücher et Wellington. Ils n'étaient pas plus acharnés, à la conférence d'Anvers, contre la France révolutionnaire et républicaine,

qu'ils ne l'avaient été contre la France de Louis XIV et qu'on allait voir la plupart d'entre eux acharnés contre la France de Louis XVIII. Ce n'est donc point le seul excès de la victoire, si réel qu'il soit et si démesuré qu'il paraisse, à partir de 1805, qui explique la persistance des coalitions sous des régimes si divers et dans des conditions politiques si différentes.

A n'observer qu'en soi et à part des autres chacune des coalitions qui se succèdent de 1792 à 1815, on confond les prétextes d'apparat avec les causes réelles, et, dans ce grand procès de la France, on oublie le fond du litige pour ne juger que sur la procédure et sur les incidents. Il faut remettre les choses dans leur chaîne. En 1812, ce que vise la coalition, c'est dit-on, le Grand empire, la France élevée à cent trente départements, débordant au-delà des bouches de l'Elbe, embrassant la Hollande et Rome, dominant l'Allemagne par la confédération du Rhin, poussant ses prises jusqu'à la Vistule par le duché de Varsovie, maîtresse de l'Italie par le royaume d'Italie à Napoléon et le royaume de Naples à Murat, disposant de la Suisse, occupant l'Espagne. Soit; mais lors de la coalition précédente, en 1809, ni les villes hanséatiques et l'Allemagne du nord, ni la Hollande, ni Rome ne sont annexées au Grand empire : c'est donc parce que Napoléon a placé ses frères à la Haye, à Dusseldorf, à Madrid, son beau-frère à Naples, parce qu'il est protecteur de la confédération du Rhin, et que la Pologne, par le duché de Varsovie, est une marche de l'empire. Soit : mais lors de la coalition précédente, en 1806, il n'y a point de duché de Varsovie, ni de Bonaparte en Espagne et à Dusseldorf; c'est donc la confédération du Rhin, Louis en Hollande et Joseph à Naples. Soit; mais, lors de la coalition précédente, en 1805, la confédération du Rhin n'existe pas, les Bourbons règnent encore à Naples et même ils figurent parmi les coalisés; les Autrichiens possèdent Venise, l'Istrie, la Dalmatie; c'est donc le royaume d'Italie, Milan, les Légations, Gênes, le Piémont annexés. Soit; mais, lors de la coalition précédente, en 1798, on ne voit ni de royaume d'Italie, ni de Piémont en départements :

ce sont donc les républiques, batave, helvétique, cisalpine, ligurienne. Soit; mais, en 1795, ces républiques n'existent pas, et si la guerre est poursuivie avec acharnement par l'Angleterre et par l'Autriche, c'est donc pour ces Pays-Bas et la rive gauche du Rhin, les « limites naturelles. » Soit; mais, en 1793, lorsque se noue la grande coalition, celle qui réunit toute l'Europe, non seulement la France n'envahit point, mais elle est envahie; il ne s'agit pas même de la refouler dans ses anciennes limites, il s'agit de l'y entamer : les Flandres, la Picardie jusqu'à la Somme, la Lorraine, l'Alsace, la Comté, le Dauphiné peut-être. C'est donc alors la propagande révolutionnaire et le régicide, le scandale donné à l'Europe monarchique, la sortie des conquérants de 1792, le péril de tous les trônes. Soit; mais lorsqu'en février 1792, se forme entre l'Autriche et la Prusse la première alliance, matrice de toutes les coalitions futures, Louis XVI est sur le trône et la propagande n'est qu'un thème de harangues. C'est donc à la vieille France que l'on en veut, et il faut en venir là pour découvrir le fondement, ou, comme on dit des navires, les œuvres vives de toutes les coalitions.

En 1791, Louis XVI est en péril et le principe monarchique est menacé par la constitution même que les Français lui ont imposée; or, quand ils parlent de le secourir, c'est-à-dire de se protéger eux-mêmes en sa personne, quels discours tiennent ceux qui cherchent à nouer l'alliance des rois contre ces Français turbulents? Les mêmes que tenaient, quelque quatre-vingts ans auparavant les coalisés d'alors aux conférences de Gertruydenberg : rogner la France, lui enlever l'Alsace et la Lorraine. Louis XIV régnait alors : s'il menaçait quelque chose, ce n'était certes pas le « principe monarchique ». Les futurs coalisés, en 1791, songeaient si peu à défendre ce « principe » qu'ils se félicitaient de voir la monarchie française affaiblie par sa constitution nouvelle, se rongeant soi-même en son intérieur, en attendant qu'elle donnât l'occasion de l'entamer du dehors. « L'expérience de plus d'un siècle, écrivait Kaunitz, qui fit éprouver souvent à toute

l'Europe la prépondérance que la situation physique et les ressources infinies de la France procuraient à ce royaume dans la balance générale sous le gouvernement d'un monarque absolu, a convaincu spécialement l'Autriche que rien n'était plus compatible avec la sûreté de ses propres États qu'un relâchement et une complication des ressorts internes de cette formidable monarchie, qui détourneraient à l'avenir son énergie des entreprises étrangères[1]. »

Au lieu d'Autriche, lisez Europe, l'Angleterre y comprise, bien entendu, et, au cœur même de la ligue, vous connaîtrez l'esprit de toutes les coalitions, le lien qui les relie, depuis celle que fomentait, en 1790, la diète de Ratisbonne, jugeant l'occasion bonne pour réclamer la dénonciation des traités de Westphalie et la restitution de l'Alsace et de la Lorraine à l'Empire, parce que la France avait aboli, chez soi, les droits seigneuriaux[2], jusqu'à celle de 1815 où les mêmes Allemands revendiquent la même Alsace et la même Lorraine sous prétexte de protéger les Allemagnes paisibles, modestes et désintéressées contre « l'ardente vanité du peuple qui ne cessera pas de réclamer la conquête de la Belgique et de la rive gauche du Rhin[3] ». « Pour le bien de l'Europe, pour le bien de la France, disait Hardenberg, ne laissons pas échapper le moment favorable. La divine Providence a visiblement amené cette occasion[4]. » Toute la politique des Anglais, toute la magnanimité d'Alexandre, se portèrent à souder la maille rompue au point où, en 1792, les premiers alliés auraient voulu la forger : la monarchie constitutionnelle, les limites de 1790 et la barrière des Pays-Bas.

La coalition de 1805, où furent dessinés tous les plans qui s'accomplirent en 1815, marque à peu près le milieu de cette histoire de vingt-trois années, 1792-1815. A saisir alors les affaires, au passage et dans le plein de leur croissance, on en

[1] Kaunitz à Cobenzl, 12 novembre 1791. — Voir t. II, p. 279.
[2] Voir t. II, liv. I, ch. III : la question d'Alsace
[3] Stein, 18 août 1815.
[4] Hardenberg, 4 août 1815.

discerne la direction et l'écoulement. Lunéville et Amiens se détruisent par les mêmes mouvements qui les ont amenés : l'Europe, parce qu'elle ne veut, la France, parce qu'elle ne peut pas s'y tenir. Pour les imposer, il a fallu occuper l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, et pour les conserver il faut dominer ces pays, sans quoi les alliés s'y installent et, de là, mènent leurs parallèles et leurs approches sur la place conquise en 1801 et en 1802. Il faut donc suivre cette guerre de mines entre les alliés qui veulent toujours refouler la France au delà des limites qu'ils lui avaient reconnues, 1795, 1797, 1801 ; et la France, amenée sans cesse à pousser ses têtes de pont, ses avancées, ses forts détachés au delà de ces mêmes limites, si elle veut les défendre contre la marée contraire dont le flux, incessamment, les vient battre. Tout dépendit toujours, du commencement à la fin, de 1792 à 1815, d'un accident, du génie d'un homme, de la ténacité d'une armée, d'une journée de bataille, et la dernière bataille, incertaine comme toutes les précédentes, ballotée entre le succès qui renouvellerait tout et la catastrophe où tout sombrerait, comme ont été ballotées Fleurus, Castiglione, Zurich, Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, la Moskowa, Leipzig, finit par l'effondrement de l'Empire et le désastre de la France.

Nous avons considéré les péripéties de cette lutte, nous en connaissons les origines et les circonstances ; considérons les mesures qu'a prises l'Europe victorieuse pour en prévenir le retour. Nous avons vu ce qu'elles sont, voyons ce qu'elles valent.

II

La guerre malgré ses proportions énormes, a été une guerre de limites ; les traités, si étendues qu'en soient les stipulations, sont également des traités de limites.

De tous les congrès, le congrès de Vienne est le plus considérable par l'importance et le nombre des affaires qu'il a réglées. L'*Acte final* du 9 juin 1815 est le plus vaste traité qui ait jamais été signé. Il ne traite que de formations d'États, de frontières et d'héritages. Il est le premier essai qui ait été tenté de donner à l'Europe une charte, au moins territoriale, de déterminer l'état de possession de chacun, et de le fonder sur la reconnaissance solennelle qui en était faite, sur la garantie qui y était donnée par la signature des huit principales puissances européennes, sur l'impossibilité de rompre ce pacte sans se placer hors du droit public, sur la possibilité, au contraire, de le modifier du consentement de ceux qui l'avaient sanctionné; bref, de fonder sur un contrat collectif la paix générale. C'était un fait nouveau [1]. Une Europe où les droits de chacun résultent des devoirs de tous était quelque chose de si étranger aux hommes d'État de l'ancien régime, qu'il avait fallu une guerre d'un quart de siècle pour leur en imposer la notion et leur en démontrer la nécessité. Encore n'y vinrent-ils que par lassitude de combattre, par épuisement d'hommes, d'argent, de sang, d'expédients. La France essaya de faire procéder ce grand règlement d'affaires d'un principe supérieur, la légitimité, considérée comme principe de la transmission du pouvoir dans les monarchies, forme essentielle de la souveraineté. Les empereurs et les rois mirent ce principe comme une sorte d'épigraphe au premier chapitre de leur droit public officiel; ils l'affichèrent dans les galeries et le manifestèrent dans leurs proclamations aux peuples; mais à l'application, ils ne s'y conformèrent que selon la mesure de leurs intérêts et de leurs convenances. La transaction finale procéda beaucoup moins de la soumission commune à un principe supérieur, que de la contradiction des prétentions respectives. Elle fut, en réalité, une combinaison d'équilibre.

Les traités sont l'expression des rapports qui existent, au

[1] Voir t. I, p. 1 et suiv.

moment où ils sont conclus, entre les forces matérielles et les forces morales des États qui les concluent. Suivant que ces forces sont évaluées avec plus ou moins de justesse et d'étendue d'esprit, que les hommes qui les mesurent remontent plus haut dans les origines, voient plus loin dans les conséquences, tiennent moins de compte des faits accidentels et plus de compte des conditions permanentes de la politique des États et des nations, les traités sont plus ou moins durables. Les droits qu'ils stipulent ne survivent jamais aux conditions dans lesquelles ces droits ont été établis.

Tout incomplète qu'en paraisse la conception, tout empiriques, arbitraires et mêmes abusives qu'en ont été certaines applications, l'œuvre de Vienne n'en a pas moins procuré à l'Europe la plus longue et la plus féconde période de paix et de civilisation dont elle eût jusqu'alors joui. Cependant cet édifice s'écroula, et les endroits par lesquels il se rompit sont précisément ceux auxquels les diplomates avaient appliqué leur art le plus subtil; mais ce n'étaient que des expédients diplomatiques. Ils avaient supputé avec une approximation suffisante le nombre des habitants dans les territoires à répartir; ils avaient même, selon la formule de la *commission de statistique*, apprécié la valeur économique, militaire, agricole, industrielle des habitants, leur force de production, leur capacité à servir; mais de l'état de leurs âmes, de leurs consciences, de leurs traditions, de leurs aspirations, de ce qui faisait de chacun d'eux un homme, et de ces hommes groupés, des nations, rien. C'est-à-dire que les forces matérielles avaient été évaluées, que les forces morales avaient été négligées ou méconnues; c'est par là que l'œuvre périt.

Les diplomates de Vienne découpèrent des territoires et firent des lots de peuples, comme avaient fait les copartageants de la Pologne. Ils ne se préoccupèrent pas du rapport qu'il y avait entre les territoires et les peuples qui les habitaient, ni de la disposition de ces peuples à se renfermer dans les frontières qui leur étaient assignées ou à franchir ces

frontières. Ils organisèrent l'Europe en États, et l'organisèrent comme s'il n'y avait point en Europe de nations. Or, les États n'existent, ne vivent, que par les nations qu'ils représentent. Ces faits pouvaient être méconnus auparavant, comme les lois selon lesquelles s'opèrent les phénomènes de la nature règlent ces phénomènes bien avant que les savants en dégagent et en déterminent les conditions. Mais, après 1814, cette méconnaissance devenait une erreur capitale. La Révolution française avait suscité partout l'idée que les peuples ont seuls le droit de disposer d'eux-mêmes, que les hommes qui ont la conscience d'appartenir à une même nation ont le droit de se constituer en nation. Les diplomates de Vienne considéraient ces principes comme subversifs de l'ordre monarchique ; ils voulurent les anéantir à jamais; ils crurent que pour supprimer les effets de la Révolution française, il suffisait de la déclarer non avenue et de déplacer des barrières sur la superficie de l'Europe. Il était trop tard. Les traités de Vienne se rompirent successivement par toutes les parties où ils avaient méconnu ou violenté ce principe de vie de l'Europe nouvelle, la nationalité.

Aux Pays-Bas, d'abord, où les Belges catholiques, très attachés à leur Église et à leurs traditions de libertés locales, étaient subordonnés au gouvernement des Hollandais protestants, opposés de mœurs et d'intérêts : on avait réuni arbitrairement ce qui n'avait jamais été lié que par contrainte et ce qui s'était séparé depuis plus de deux siècles.

En Pologne, où une nation généreuse, vaillante, incapable de se gouverner peut-être, mais incapable aussi d'oublier que trente ans auparavant elle était indépendante, demeura démembrée, assujettie à des maîtres étrangers, associée à des peuples différents d'elle par la religion, les origines, les intérêts ; sacrifiée ainsi, au mépris scandaleux du droit public de l'ancien régime, et au mépris douloureux du droit public du régime nouveau.

En Italie, où une nation rassemblée, de fait, sous la domination française et réunie en armées par les Français se

voyait réduite à n'être plus qu'une expression de géographie.

En Allemagne, où les peuples, armés pour l'indépendance de leur patrie, étaient condamnés à ne rêver la grandeur de cette patrie que dans l'histoire du passé, et se voyaient obligés par l'Europe à ne chercher leur destinée que dans la convenance de leurs voisins.

C'étaient autant de foyers de révolution qui se formaient en Europe et qui devaient, de leurs explosions successives, ébranler d'abord, puis renverser l'ouvrage.

Enfin, l'Europe victorieuse n'avait pas assez tenu compte de la nation française. Elle avait calculé qu'en enlevant à la France ses conquêtes, on lui ferait oublier sa gloire. On prétendait la refréner et l'humilier : on l'offensa. A ne considérer que le seul système de l'équilibre, il n'était pas d'un calcul exact des forces de refouler la France dans ses limites d'avant 1792. L'Autriche, la Prusse reprenaient, accroissaient même les possessions qu'elles avaient acquises depuis cette époque. C'était un fait que les Français avaient, depuis 1792, identifié l'idée de la république et de l'indépendance nationale, avec celle des limites de la Gaule, des « limites naturelles ». L'Europe n'y avait jamais consenti ; mais était-il sage de tenir, encore ici, pour nulle et non avenue une conception aussi nationale et aussi passionnée? N'eût-il pas été prudent de faciliter aux Français, par un ménagement de leurs intérêts et de leurs idées, l'acceptation du nouvel ordre de choses? Ils en auraient ainsi, peu à peu, reconnu les avantages : la France homogène et concentrée, entre des nations divisées, des États faibles et dispersés, Hollande, Allemagne, Italie. Au contraire, on rejeta la France sur sa révolution, on la ramena à identifier, comme en 1795, la liberté et les limites naturelles; à compléter ses revendications, à l'intérieur, contre la charte octroyée, par les revendications au dehors, contre les « odieux » traités de 1815, et à faire, de la destruction de ces traités, une question de patriotisme français. Contre l'intérêt bien entendu de la France, on fit de la nation française l'alliée naturelle de tous les peuples qui se révoltèrent contre ces traités, et l'on entraîna

nécessairement les gouvernements français qui cherchèrent la popularité dans la gloire, à s'associer, en Europe, aux gouvernements que leur ambition poussa à déchirer le pacte de Vienne et à exploiter, au profit de leur grandeur dynastique, les passions nationales des peuples.

C'est ainsi qu'en 1830 la révolution se fit autant pour la charte que pour la limite du Rhin; que la Belgique, animée par l'exemple de la France, se souleva et fut séparée de la Hollande; que la Pologne s'insurgea, et que le cri de *Vive la Pologne!* fut dans les rues de Paris, en 1830-1832, en 1848, un cri de révolution française; qu'en 1859-1860 l'empereur Napoléon III s'associa au Piémont et fit l'unité de l'Italie; qu'en 1866, il laissa faire la Prusse. « Je déteste, disait-il en mai 1866, je déteste, comme la majorité du peuple français, ces traités de 1815, dont on voudrait faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure [1]. »

Minés ainsi dès leur origine et dans leurs fondements, ébranlés en 1830, renversés, en partie, en 1848, puis relevés à grand renfort d'étais et d'échafaudages, les traités de Vienne ont été anéantis, en 1860, 1866 et 1870, par la création d'une Belgique indépendante et neutre, par celle d'une monarchie italienne, par celle d'un empire allemand. Il ne reste plus rien de ce qui fut essentiellement l'œuvre de Vienne, ni dans les faits, ni dans les principes, et, sauf en ce qui concerne la Belgique, cette ruine n'a été plus dommageable à aucune nation qu'à la nation française, qui a si souvent maudit ces traités et qui a si fortement contribué à les détruire.

III

La guerre de 1792-1815, a été une immense guerre de limites, les traités qui l'ont finie ont été des traités de limites,

[1] Discours d'Auxerre, mai 1866.

et, par là, les luttes de la France et de l'Europe durant la Révolution, continuent l'histoire de la France et de l'Europe sous l'ancien régime. Mais qui s'arrêterait à cet aspect des choses n'en verrait que la figure, et des hommes qui ont soutenu ces luttes, il ne connaîtrait rien, sauf la carte des pays où ils ont porté leurs armes. Il y a autre chose, et cette autre chose est essentielle, c'est l'esprit qui meut les masses humaines, l'âme qui anime la matière de l'histoire. La forme de la terre ne change pas; la conception que les hommes se font de la terre et de l'existence humaine, leurs raisons de vivre et de mourir se modifient : au même attachement à la cité natale, à la même convoitise de la cité d'autrui, à la même jalousie de leur indépendance propre, à la même ambition d'assujettir celle des autres, les temps apportent des raisons diverses, nourrissent ce feu perpétuel d'aliments variés et l'attisent de souffles nouveaux.

L'Anglais du prince Noir est le même que celui de Cromwell et que celui de Wellington : la piété catholique des soldats de Henri IV, envahissant la France leur clergé en tête, chantant des psaumes et se confessant la veille d'Azincourt; le fanatisme des lieutenants de Henri VI, qui firent brûler Jeanne d'Arc comme hérétique et sorcière, sortent des mêmes fonds que le piétisme des puritains de Guillaume III, qui prétendaient confondre Baal et Nabuchodonosor en la personne du roi très chrétien, et châtier Babylone dans Versailles. Toute l'âme et tout l'esprit des guerres de la Révolution, telles que les menèrent les Français, paraît dans les croisades, depuis la première, toute populaire et spontanée, qui s'en allait en procession tumultuaire délivrer les lieux saints, jusqu'à celles qui mêlèrent l'entreprise sacrée et la combinaison politique, conduisirent saint Louis en Égypte, le firent mourir à Tunis et dégénérèrent en la conquête d'un empire chrétien à Byzance, en découpures de fiefs dans la Terre sainte, engourdirent les chevaliers dans les délices des harems d'Orient et ne laissèrent d'autre trace de leur passage que des noms de dynasties éteintes ou des châteaux en ruines.

Vous les retrouverez pareils dans la conquête de Naples au temps de la Renaissance et dans ceux de la Révolution.

Et cependant l'Anglais de la guerre de Cent ans, le puritain, le colonisateur du dix-septième siècle, le manufacturier exportateur et accapareur du dix-neuvième; le Français de saint Bernard et celui de Vergniaud, le soldat de Charles VIII et celui de Championnet, le général de Louvois et celui du comité de Salut public, le mousquetaire de Louis XIV et le grenadier de Napoléon, s'ils parlent la même langue, s'expriment en des idiomes d'âge si divers et traduisent en images si disparates des idées si différentes, que, suivant les mêmes routes pour marcher au même but, s'ils se rencontraient, ils ne sauraient se reconnaître et ne se comprendraient pas.

La nouveauté, en 1792, c'est la *déclaration des droits de l'homme* qui donne au prosélytisme naturel à la conquête française le caractère spécial au siècle, la forme appropriée au génie et aux passions des contemporains : l'idée abstraite et universelle. En l'assimilant à leur génie, les Français la transformèrent à leur sang et à leur chair, et si les maximes demeurèrent abstraites et universelle, l'idée se fit réelle et particulière : de la sorte, elle entra dans les faits, mais la propagande, dès lors, se confondit avec la conquête. Rien n'y fit, ni l'ardeur des convictions et l'enthousiasme humanitaire et civilisateur des uns, ni l'âpre génie théocratique et convertisseur des autres, ni l'apostolat, ni l'inquisition. La nature, comme toujours, balaya la théorie. Les Français enroutèrent la Révolution dans la grande voie romaine de l'histoire de France : ils en firent une œuvre vivante, et la Révolution nationalisée fit des Français la grande nation. La démocratie française reprit ainsi et accomplit, un moment, le dessein classique des rois : la suprématie militaire, politique, juridique, intellectuelle du continent; elle dépassa Louis XIV, recommença Charlemagne et réalisa le rêve séculaire : l'empire romain du monde moderne, la paix romaine par et pour les Français.

Cette entreprise hyperbolique réussit parce que les Français

réalisèrent en eux-mêmes la Révolution, que d'une entité cosmopolite, ils firent une réalité française, confondirent les droits de l'homme avec les droits du Français et leur suprématie sur le vieux monde avec l'affranchissement des peuples de l'Europe. L'entreprise croula par l'effet même de son succès : à l'exemple des Français, les peuples conquis firent chacun des droits de l'homme leurs propres droits et ne voulurent connaître d'autre affranchissement que celui qu'ils opéraient eux-mêmes, en se délivrant des étrangers.

La puissance de la Révolution dans le monde provient donc du caractère particulier de ses applications par chacun des peuples où elle se propagea. Elle a été partout comme en France, exclusivement nationale, ce qui a fait sa force d'impulsion entre les mains des Français et sa force d'assimilation dans l'âme des autres peuples. Elle est devenue pour chacun sa chose et la chose principale, celle qui prime toutes les autres et dont toutes les autres procédent : l'indépendance nationale, qui est pour les peuples ce qu'est la première aspiration de l'air pour l'enfant qui naît au monde, la première manifestation et, jusqu'à la fin, la condition nécessaire de la vie.

La lutte des peuples pour conquérir chacun le gouvernement de soi-même, ou la démocratie, pour conquérir leur indépendance à l'égard des autres peuples, ou la nationalité, remplit le dix-neuvième siècle : elle a fait l'Europe, profondément nationale, où nous vivons. Les deux faits sont corrélatifs. Ils ressortent ensemble de la Révolution française; ils expriment, sous deux formes, un même principe, celui de la souveraineté nationale. La France qui, la première l'a proclamé, l'entendait avec justice et magnanimité : — J'aime, donc je suis! — Voilà, dans le véritable esprit de la Révolution française, l'axiome fondamental de la nationalité. En ce sens le principe de nationalité devient un principe de justice. C'est un honneur que la France est en droit de revendiquer, d'avoir fondé son droit public sur ce principe, qui donne la seule sanction de la conquête, à savoir que les peuples seuls

ont le droit de disposer d'eux-mêmes et que nul changement dans leur destinée nationale m'est légitime s'il n'est ratifié par leur suffrage direct, universel et libre. Elle a proclamé ce principe et l'a appliqué lors de la première réunion opérée par la Convention en 1792, celle de la Savoie, et plus d'un demi-siècle après elle l'a invoqué et consacré lors de la dernière réunion qu'elle ait opérée en Europe, celle de cette même Savoie, par Napoléon III, en 1860. Elle eût été en droit de réclamer, elle demeurera toujours en droit d'espérer de la justice des hommes, l'application du même principe, le sien, aux populations que la guerre, en 1870, a violemment séparées de son corps.

Certes, au cours de sa lutte avec l'Europe, elle a fait trop de fois bon marché de ce principe; victorieuse des monarchies anciennes, elle a transigé et pactisé avec elles, selon leurs usages et leurs convenances. Elle est entrée dans leur droit public et elle y a sacrifié le sien. Victorieuses à leur tour, ces monarchies n'ont point modifié leur coutume, et c'est ainsi que la conquête a gouverné l'Europe de 1793 à 1815. Les nations qui luttèrent avec le plus d'énergie pour ır indépendance, cette indépendance conquise, l'ont prétendu tourner à la suprématie. Suivant leurs traditions, elles ont usé de la « science moderne » comme la Révolution française de la raison pure : la diplomatique, l'archéologie, la philologie, l'ethnographie, la paléographie, l'anthropologie, l'origine et l'évolution des mots, la mesure, la contenance et les difformités des crânes ont servi de prétexte à classer, partager et asservir les hommes. On a imaginé des « missions » historiques qui ne sont pas autre chose qu'une application, fort grossière, à la politique, de l'hypothèse des causes finales. La lutte pour l'indépendance de chacun a dégénéré en une lutte de tous contre tous pour la terre et la puissance. A peine délivrés de Napoléon, les Allemands ont rêvé de Barberousse et d'Othon, maîtres des Italies, des Lotharingies, des Bourgognes et des Flandres Après le *risorgimento*, en Italie, surgit, et sans transition, le *primato*. Ce qu'on nomme l'« impérialisme » naît, d'une géné-

ration nécessaire, partout où fermente, avec le sentiment de la souveraineté, l'orgueil populaire. Il est fils de la démocratie en Angleterre, comme il l'est aux États-Unis et comme il l'a été à Rome.

Ainsi, les idées, les passions, les forces que la Révolution française a jetées dans le monde lui survivent, subsistent et se transforment suivant le génie et les traditions des peuples. Un si formidable débordement d'hommes et de pensées a imprimé au monde des impulsions irrésistibles, déchaîné des courants, creusé dans le sol de nouveaux lits aux grandes eaux. Pendant vingt-trois années les souverains de l'ancienne Europe ont lutté contre ce déluge et tâché de le refouler. Ils ont échoué. Les plus ambitieux et les plus intelligents d'entre eux ont alors essayé d'en exploiter la puissance. Ainsi se sont formées les nouvelles dominations nationales, l'Italie et l'Allemagne.

Les princes qui ont accompli, à leur profit, ces grands changements ont conçu la révolution européenne et les nationalités, comme Napoléon avait conçu la Révolution française et la souveraineté du peuple. Ils ont construit leurs monarchies avec les matériaux et sur les boulevards démantelés du Grand empire. Tous leurs desseins sortent des méditations de Sainte-Hélène, comme d'un *Discours de la méthode*, d'où se déduisent, durant des années, toutes les théories des philosophes et toutes les hypothèses des savants.

Napoléon reste ainsi dans les conséquences de cette histoire ce qu'il a été dans les crises, l'exécuteur et l'ordonnateur de la Révolution française en Europe. Il a posé les jalons, ouvert les avenues, dressé les fondations, aplani le sol; les nationalités ont prévalu en Italie, en Allemagne, et plus tard dans les pays chrétiens de l'Orient, selon des directions qu'il leur avait disposées. Napoléon tombé parut immense [1]; le conquérant et le despote disparus, on découvrit le prodigieux laboureur de la terre d'Europe, l'œuvre de l'homme d'État

[1] « La solitude dans laquelle Bonaparte a laissé le monde »... CHATEAUBRIAND, *Mémoires*, novembre 1828.

et ses retentissements infinis dans l'histoire. « L'auréole que les journalistes, les historiens et les poètes ont répandue autour de Napoléon disparaît devant l'implacable réalité de ce livre », disait Gœthe, en 1827, après la lecture d'un recueil de mémoires; « mais le héros n'en est pas diminué, au contraire; il grandit à mesure qu'il devient plus vrai [1]. »

Je souhaiterais que cet ouvrage laissât la même impression non seulement du grand homme qui y occupe tant de place, mais encore et surtout de la nation française qui le remplit et qui en est l'âme. Napoléon a engendré d'elle une incomparable épopée, mais sans elle il n'eût été qu'une force magnifique et stérile, comme l'éclair dans la montagne et l'ouragan sur les mers. Je voudrais, après avoir repris une dernière fois et noué en leur dernier nœud les fils directeurs de cette histoire, rassembler en une seule image les vues éparses que j'y ai semées et imprimer cette image, qui est toute la lumière et toute la vie de ce livre, aussi durable et significative en la mémoire du lecteur qu'elle l'est dans ma pensée. C'est l'image du Français, notre père, pauvre diable glorieux et généreux de son âme et de sa personne, meurtri en son corps, infirme, estropié, semant sur les chemins les lambeaux de ses membres rompus; volontaire pour défendre la patrie, « bouter les étrangers hors du royaume », fonder pour les Français, la République française, porter aux peuples affamés de justice l'évangile nouveau; puis soldat, de vocation ou de carrière, armé pour la splendeur de cette République, la splendeur de l'empire enfanté par elle, la suprématie bienfaisante de la France; s'exposant, s'exténuant, se sacrifiant de sang et de souffle à poursuivre la chimère ancestrale, l'idole humaine d'esprit et de chair, la liberté enchanteresse, la paix qui panse les plaies des blessés, étanche la soif des fiévreux, console les infirmes, épanouit autour d'eux les enfants et les fleurs, mûrit les récoltes et les générations, consacre par son bienfait les héros anonymes qui l'ont conquise. Aucun d'eux n'eût osé

[1] Conversation avec Eckermann.

dire : Je suis la France! mais de tous nous disons : Sans eux la France n'eût pas été ce qu'elle fut. C'est vers eux que je me reporte au moment de fermer ce livre, compagnon de ma jeunesse, ami de mon âge mûr, où j'ai mis trente années de mon existence, et tâché de traduire en paroles mon amour pour mon pays, mon admiration pour son génie, mon culte pour son histoire, ma tendresse pour ses illusions, ma pitié pour ses infortunes, ma fierté de ses triomphes et ma foi inébranlable dans ses destinées.

Paris, 1874. — Honfleur, 1904.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LA COALITION

CHAPITRE PREMIER

DÉFECTION DE LA PRUSSE ET DE L'AUTRICHE.

NOVEMBRE 1812-AVRIL 1813.

CHAPITRE II

LA MÉDIATION AUTRICHIENNE.

MARS-AOUT 1813.

CHAPITRE III

LA CHUTE DU GRAND EMPIRE.

AOUT 1813-JANVIER 1814.

CHAPITRE IV

LE CONGRÈS DE CHATILLON

JANVIER-MARS 1814.

CHAPITRE V

LA PAIX.

MARS-MAI 1814.

LIVRE II

LES TRAITÉS DE 1815

CHAPITRE PREMIER

LE CONGRÈS DE VIENNE.

JUIN 1814-MARS 1815.



CHAPITRE II

L'ACTE FINAL DE VIENNE.

MARS-JUIN 1815.

CHAPITRE III

WATERLOO.

JUIN-JUILLET 1815.

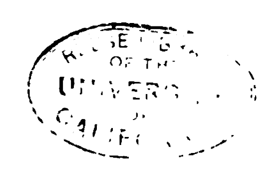
CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DU 20 NOVEMBRE.

JUILLET-NOVEMBRE 1815.

CHAPITRE V

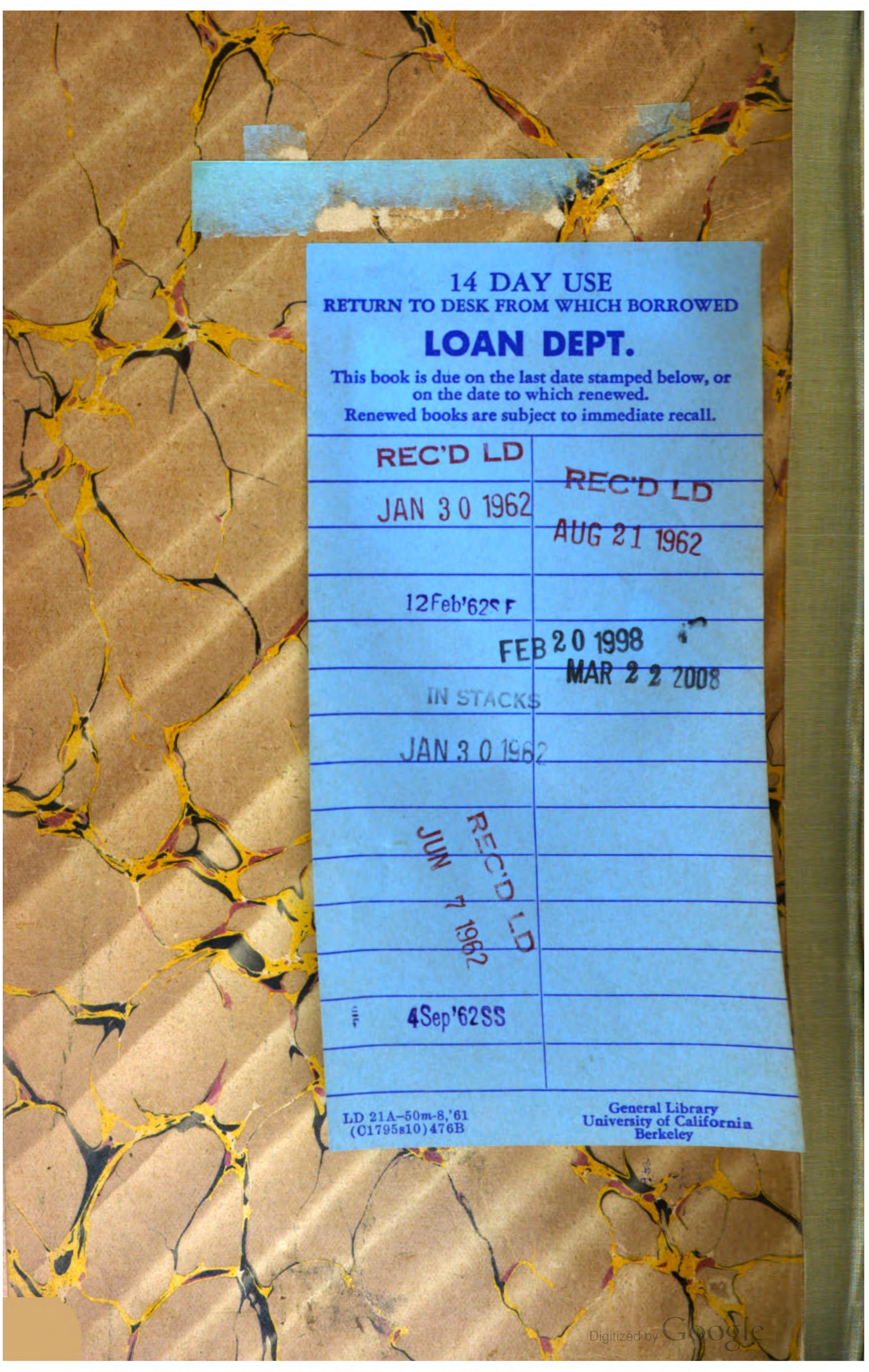
L'EUROPE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 11085

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE — 11085.


Digitized by Google



14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.
REC'D LD
JAN 30 1962
REC'D LD
AUG 21 1962
12Feb'62SF
FEB 20 1998
MAR 22 2008
IN STACKS
JAN 30 1962
REC'D LD
JUN 7 1962
4Sep'62SS
LD 21A-50m-8,'61
(C1795s10)476B
General Library
University of California
Berkeley
Digitized by Google


U. C. BERKELEY LIBRARIES
C061320800
Sorel
176152
DC 148
S7
v.8
Digitized by Google

